





BOSTON PUBLIC LIBRARY



3 9999 05572 074 0

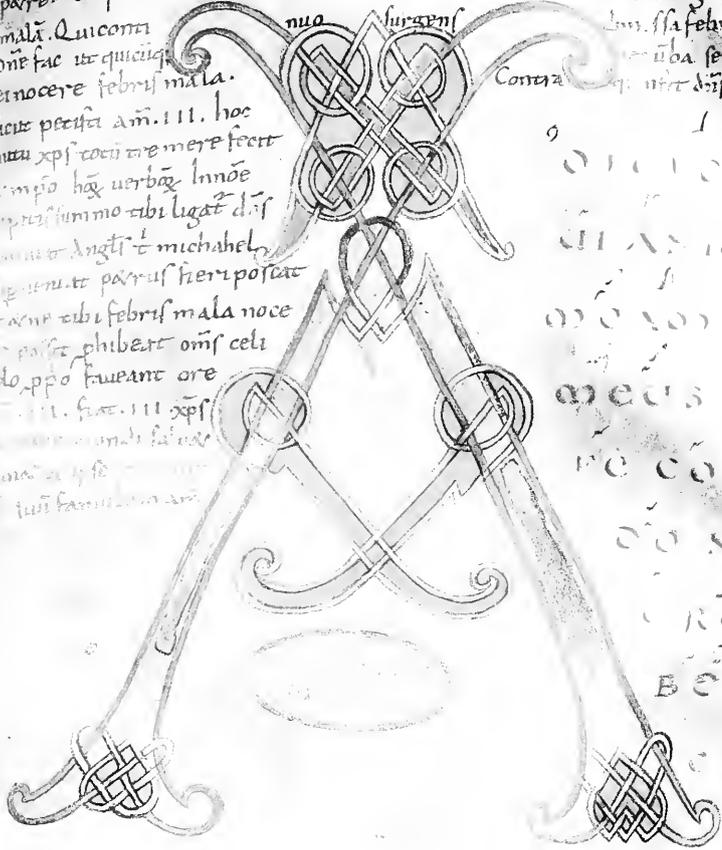
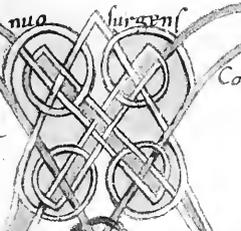
A rectangular white label with a black border, tilted at an angle. It contains the text "BOSTON PUBLIC LIBRARY" at the top, a barcode in the middle, and the number "3 9999 05572 074 0" at the bottom.

qui in suo nomine portatus. ill. malū non habuissē. Ave. quā derelicta Sēs  
 Caspar. Sēs Lēty: salu. Vāri cuncta confundat Sabaoth. Trinitas scī nos benedicat  
 samī malo defendat. ha uita spī scī Iuliani. Crux benedicta nra: dñs quacumq;  
 benedicit atq; cruore suo uulnera nra lauat.

3

noce dñi am. Ante portas iherusalē lacebat scī petrus cū supueniens dñs ait ei Quid huc  
 petre. Cui petrus ait. dñe hic iaceo de febre mala. ait dñs. Surge petre dimitte hanc  
 mala. Qui com  
 dñe fac ut quicūq;  
 et nocere febris mala.

sicut petra am. III. hoc  
 nra xps totū tre mere fecit  
 impio hāc uerbōz Innoē  
 apertū summo tibi ligat dñs  
 Annot. Angli t michahel  
 puenit pōrus fieri postat  
 tunc tibi febris mala noce  
 posse phibere om̄s celi  
 elo. ppo faueant ore  
 III. fite. III xps  
 mundū saluē  
 nra xps  
 iūi famulā am



Contra  
 q; nra dñs petre uerbu tui fa

9  
 O  
 C  
 I  
 A  
 S  
 T  
 O  
 A  
 M  
 E  
 U  
 S  
 I  
 N  
 T  
 E  
 C  
 O  
 N  
 S  
 P  
 I  
 C  
 I  
 O  
 N  
 I  
 B  
 E  
 S  
 C  
 E  
 L  
 I

neque irideant me inimi ci mei & enim uniuersi quite expectant non confun  
dentur Uias tuas dñe nota fac mihi

**V**niuersi si quite expectant non confundentur domine  
Uias tuas domine nota fac mihi

ostende mi tas tuas & edoce me **O**stende nobis domine misericordiam

**A**d te domine leuavi a nimam meam deus meus inter confi  
do non erubescam neque irideant me inimi ci mei & enim uniuersiqui

te expectant non confundentur **D**irige me in ueritate tua  
& doce me qui a tuas de us saluata ris me us

& te sustinuit te ta die & enim uniuers **R**espice in me semi  
terre mei domine custodi animam meam & eripe me non confundar  
quo in am inuocauit & enim

**D**ominus dabit benignitatem & terra nostra dabit fructum suum

Benedixisti. DOMIC. II. SANCTAE ADHERENTIAE

**D**ominus deus sabaoth rex caelestis exercitus  
opus non te se do minus ueni & ad saluandas gentes laudi can sa  
ciet dominus glo ri am uo ci suat in laeta ra cor dis uestri **Qui**

regis ist **R**ex non spe ciet deco rit eius de us

manifest te ue nial **C**ongrega

te ille sanc tos e us qui ordina uerunt

testamentum e us su per sacri fi cia **Qui**

**D**e us tu con uertens uerit ca bis nos **et** ples tu

laeta bi tur in ter ostende no bis do mi ne misericordia tu

et sa lucare tu um de no bis **B**enedixes ti do

mi ne rex iam tu am auct rit capta uita rem u

cob remisisti iniquitatem ple bi tuae ostend **VII** Misericor

dia al ueritas obuiaue runt sibi ueritas decora

ortact . iusticia decas lo pro

spexit ostendit Hierusalem surge ista in excelsis sicut de iocun  
ditatem quae ueniet tibi adeo tu o PSI Ursupru

IN DEUM NATI SCAE LUC

**D**ilexisti iustitiam et odisti iniquitatem propter ea unxit te  
deus deus tuus oleo laetitiae pro confortibus tuis

**R** dilexisti iustitiam et odisti iniquitatem

**V** Propterea unxit te deus tuus oleo laetitiae

**III** Diffusa est gratia tua offerentur regi uirgi

nes postea proxime eius offerentur tibi

ut cornu unguentum bonum dicitur

**VI** Adducet

opera mea regi tui a regibus tuis

adducen tur meem plumre G off

**D**iffusa est gratia in laeibus tuis propter quod benedixit deus israhel

ac ter nima Uesup DOMO III

**C**laude te in domo domini semper iterum dico gaude te modestia  
uestra nota sit omnibus hominibus dominus prope est nihil sollicitati  
tis sed in omni oratione peccationes uestrae innocetis in apud deum

**B**enedixisti **Q**ui sedes domine

super cherubim excelsa potentiam tuam et ueni

**Q**uare quia tu habet ut unde quid e di

et uelut quem ioseph **B**enedi

xi tu domine terram tuam auertisti captiuitatem iacob

femis in iniquitate temple **O**pe ru is tu

omnia peccata eorum inuigasti om nem

ram tuam - remisit VII Ostende nobis domine misericor  
 diam tuam & saluare tuum de peccatis remissit.

**D**i ci te pusillanimit confertamur - & nolite timere ecce deus  
 postea ueni & saluabit uos **FERIA IIII STAT**

**AD SCAM MARIAM AGRIPPAEM**

**R**onate caeli desu per & nubes pluant ius tum aperitur terra & ger

nunt saluatorem **PSI** Caetenarras **RT** ollite por  
 tas prin cipos iestras & eleua mini por te aeterna les  
 & inuocabit rex gloriae **V** Quis ascendet

in montem do mi ni aut quis stabit in loco sancto e ius  
 innocens ma nibus & mundo corde **ITRP** roper  
 dominus omnibus inuocantibus e um omnibus qui in

uocant e um in uerita te **V** Laudem domini

loquatur os meum & benedicat omni carpo

**U**enit dñe of **C**onforta me fili dñi  
re tu mere ee ce nim de us coster recti buet iudici um ipse

**I**unc aperietur oculus  
rum et aures sur dorum au dierit tunc ascet det claudas

clarabitur lingua mutorum i ipse ueniat **A**

domus dauid non pusillum uobis certamen praestare ho

dominus prestat certamen propre re a dabit

minut sig num ecce iur go iurtero aci pi & dape

uocabatur nomine ius emmanuel i ipse ueniat

ueniam a gra tia plena do minu

medie ta tu lmu lie ri bus & bene dictus fruo

**Q**ue

modo in me fiet hoc quae uisum non cognosco spiritus do

super uenies inter altaris simul obumbrabit

tibi et benedictio Ideo que quod nascetur ex te sanctum

ca bitur filius de ecce uirgo concipiet et pariet

filium et uocabitur nomen eius in ma nuel et uosupra

FERI NI AD SCOS APOSTOLOS

ropeclat domi ne et omnes uiae tuae ueritas in certum cogno ui

deestamoni is tu is quia in aeternum tu et B e x t i m m a c u l a t i m u l a

R O p t e n d e n o b i s d o m i n e m i s e r i c o r d i a m t u a m

am et sa l u t a r e t u u m d a n o b i s B e n e d i x i s t i

do m i n e t e r r a m t u a m a m a u e r t i s

capitula rem iacob O f f i t u c o n u e n t e n s c a p i t u l u m E c c e

dominus et omnes sancti eius cum e o e t o r r i n d i e i l l a l u x

# Paléographie Musicale

---

LES PRINCIPAUX

## MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

---

Vingt-deuxième année — Janvier 1910

N° 85

---

JUL 25 1910

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

PICARD FILS & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1910

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

Dom Paul CAGIN

## L'EUCHOLOGIE LATINE

ÉTUDIÉE DANS LA TRADITION DE SES FORMULES ET DE SES FORMULAIRES

## TE DEUM ou ILLATIO ?

Contribution à l'histoire de l'euchologie latine, à propos des origines du *Te Deum*  
1 vol. in-8° royal, de 600 pages : 15 frs.

TABLE ANALYTIQUE.

AVERTISSEMENT. — INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE. — Aperçu sommaire sur l'histoire littéraire des *Contestations*. ART. I. ANTIQUITÉ DU TITRE DES *Contestations*. — ART. II. ANTIQUITÉ DU TEXTE DES *Contestations*. — ART. III. ORIGINALITÉ DU TEXTE DES *Contestations*.DEUXIÈME PARTIE. — Les relations littéraires, les textes grecs et les titres du *Te Deum*. CHAP. I. LES RELATIONS LITTÉRAIRES DU *Te Deum*. — Art. I. Les relations du *Te Deum* : 1° avec le *Sanctus*; 2° avec la transition au *Sanctus* : en Orient; en Occident. — Art. II. Les relations du *Te Deum* avec les Pères des quatre premiers siècles. — Art. III. Les relations du *Te Deum* avec les anciens versets du *Gloria in excelsis*. — CHAP. II. LES TEXTES GRECS DU *Te Deum*. — CHAP. III. LES TITRES DU *Te Deum*.

Résumé et conclusion des deux premières parties.

TROISIÈME PARTIE. — Le *Te Deum* et la forme typique des Anaphores. CHAP. I. LA DÉSFFECTATION DES FORMULES LITURGIQUES. — Art. I. Déclassement de formules euchologiques diverses. — Art. II. Désaffectation de l'Épiclese *Emitte Angelum*. — Appendice. Désaffectation des formules officielles dans l'euchologie extra-liturgique. — CHAP. II. LE STYLE ET LE RYTHME DU *Te Deum*. — Art. I. Le style du *Te Deum*. — § 1. *Le style du Te Deum dans les compositions lyriques primitives*. — § 2. *Le style du Te Deum dans les Anaphores* : a). *Acclamations et Apostrophes aussi bien dans les Anaphores que dans le Te Deum*. b). *Les formules acclamatives dans les Anaphores et chez les Romains*. c). *La tradition des acclamations doxologiques du Te decet laus et du Dignum et justum est dans les Anaphores*. — Art. II. Le Rythme du *Te Deum*. — CHAP. III. LE *Te Deum* ET LA FORME TYPIQUE DES ANAPHORES. — Art. I. Caractère systématique des affinités verbales du *Te Deum* avec les Anaphores. — Art. II. La position du *Sanctus* entre deux chœurs. — Art. III. La destination exclusivement eucharistique du groupe doxologique formé par le *Sanctus* et ce qui l'entoure. — Art. IV. Parallélisme du thème des Anaphores et du *Te Deum*.QUATRIÈME PARTIE. — Le *Te Deum* dans l'Anaphore latine primitive en évolution. ART. I. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ANAPHORE ET DE L'EUCHOLOGIE EN ORIENT ET EN OCCIDENT. — ART. II. ÉVOLUTION DES PROTOCOLES LATINS. — ART. III. ÉVOLUTION ET PERMANENCE DU THÈME *théo-christologique* DANS LES ANAPHORES LATINES. — Sect. I. La tradition dans l'Anaphore dominicale. — Sect. II. Évolution et permanence du thème *christologique* dans le *Post Sanctus* ordinaire ou dominical du Missel de Stowe et de ses congénères gallicans et mozarabes. — Sect. III. Évolution et permanence du thème *théologique* dans les embolismes dominicaux. — Sect. IV. Synthèse graphique des textes recueillis dans les deux sections précédentes. — ART. IV. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS DANS LA III<sup>e</sup> ET LA IV<sup>e</sup> PARTIE. PLACE DU *Te Deum* DANS L'ANAPHORE LATINE.Epilogue. Le *Te Deum* et l'Anaphore de la Πρωΐη.APPENDICE. — I. LA TRANSITION AU *Sanctus* ET LA DOXOLOGIE INITIALE DES ANAPHORES SVRIQUES. — II. RELEVÉ DES TRANSITIONS AU *Sanctus* DANS LES LITURGIES LATINES. — III. CHANTS DE FRACTION.Note additionnelle au Chapitre des manuscrits grecs du *Te Deum*.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

LE

## NOMBRE MUSICAL GRÉGORIEN

ou RYTHMIQUE GRÉGORIENNE (Théorie et Pratique)

par le R. P. Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

PRIEUR DE SOLESMES.

TOME I. — Prix : 6 Francs.

70701

# Paléographie Musicale

---

LES PRINCIPAUX

## MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

---

Vingt-deuxième année — Avril 1910

N° 86

JUL 25 1910

---

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

PICARD FILS & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1910

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

Dom Paul GAGIN

## L'EUCHOLOGIE LATINE

ÉTUDIÉE DANS LA TRADITION DE SES FORMULES ET DE SES FORMULAIRES

1

## TE DEUM ou ILLATIO ?

Contribution à l'histoire de l'euchologie latine, à propos des origines du *Te Deum*  
1 vol. in-8° royal, de 600 pages : 15 frs.

TABLE ANALYTIQUE.

AVERTISSEMENT. — INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE. — **Aperçu sommaire sur l'histoire littéraire des Contestations.** ART. I. ANTIQUITÉ DU TITRE DES *Contestations*. — ART. II. ANTIQUITÉ DU TEXTE DES *Contestations*. — ART. III. ORIGINALITÉ DU TEXTE DES *Contestations*.DEUXIÈME PARTIE. — **Les relations littéraires, les textes grecs et les titres du *Te Deum*.** CHAP. I. LES RELATIONS LITTÉRAIRES DU *Te Deum*. — ART. I. Les relations du *Te Deum* : 1° avec le *Sanctus*; 2° avec la transition au *Sanctus* : en Orient; en Occident. — ART. II. Les relations du *Te Deum* avec les Pères des quatre premiers siècles. — ART. III. Les relations du *Te Deum* avec les anciens versets du *Gloria in excelsis*. — CHAP. II. LES TEXTES GRECS DU *Te Deum*. — CHAP. III. LES TITRES DU *Te Deum*.

Résumé et conclusion des deux premières parties.

TROISIÈME PARTIE. — **Le *Te Deum* et la forme typique des Anaphores.** CHAP. I. LA DÉSAFFECTATION DES FORMULES LITURGIQUES. — ART. I. Déclassement de formules euchologiques diverses. — ART. II. Désaffectation de l'Épiclese *Emitte Angelum*. — Appendice. Désaffectation des formules officielles dans l'euchologie extra-liturgique. — CHAP. II. LE STYLE ET LE RYTHME DU *Te Deum*. — ART. I. Le style du *Te Deum*. — § 1. *Le style du Te Deum dans les compositions lyriques primitives*. — § 2. *Le style du Te Deum dans les Anaphores* : a). *Acclamations et Apostrophes aussi bien dans les Anaphores que dans le Te Deum*. b). *Les formules acclamatives dans les Anaphores et chez les Romains*. c). *La tradition des acclamations doxologiques du Te decet laus et du Dignum et justum est dans les Anaphores*. — ART. II. Le Rythme du *Te Deum*. — CHAP. III. LE *Te Deum* ET LA FORME TYPIQUE DES ANAPHORES. — ART. I. Caractère systématique des affinités verbales du *Te Deum* avec les Anaphores. — ART. II. La position du *Sanctus* entre deux chœurs. — ART. III. La destination exclusivement eucharistique du groupe doxologique formé par le *Sanctus* et ce qui l'entoure. — ART. IV. Parallélisme du thème des Anaphores et du *Te Deum*.QUATRIÈME PARTIE. — **Le *Te Deum* dans l'Anaphore latine primitive en évolution.** ART. I. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ANAPHORE ET DE L'EUCHOLOGIE EN ORIENT ET EN OCCIDENT. — ART. II. ÉVOLUTION DES PROTOCOLES LATINS. — ART. III. ÉVOLUTION ET PERMANENCE DU THÈME *théo-christologique* DANS LES ANAPHORES LATINES. — Sect. I. La tradition dans l'Anaphore dominicale. — Sect. II. Évolution et permanence du thème *christologique* dans le *Post Sanctus* ordinaire ou dominical du Missel de Stowe et de ses congénères gallicans et mozarabes. — Sect. III. Évolution et permanence du thème *théologique* dans les embolismes dominicaux. — Sect. IV. Synthèse graphique des textes recueillis dans les deux sections précédentes. — ART. IV. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS DANS LA III<sup>e</sup> ET LA IV<sup>e</sup> PARTIE. PLACE DU *Te Deum* DANS L'ANAPHORE LATINE.Epilogue. Le *Te Deum* et l'Anaphore de la Παρωχίε.APPENDICE. — I. LA TRANSITION AU *Sanctus* ET LA DOXOLOGIE INITIALE DES ANAPHORES SYRIAQUES. — II. RELEVÉ DES TRANSITIONS AU *Sanctus* DANS LES LITURGIES LATINES. — III. CHANTS DE FRACTION.Note additionnelle au Chapitre des manuscrits grecs du *Te Deum*.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

LE

## NOMBRE MUSICAL GRÉGORIEN

ou RYTHMIQUE GRÉGORIENNE (Théorie et Pratique)

par le R. P. Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

PRIEUR DE SOLESMES.

TOME I. — Prix : 6 Francs.

404

# Paléographie Musicale

---

LES PRINCIPAUX

## MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

---

Vingt-deuxième année — Juillet 1910

N° 87

001 25 1952 01 0

---

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

PICARD FILS & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnberggerstrasse, 36. 38.

1910

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

DENKMÄLER DER TONKUNST IN ÖSTERREICH

XVII. JAHRGANG

JOHANN JOSEF FUX

# COSTANZA E FORTEZZA

FESTA TEATRALE IN DREI AKTEN

DICHTUNG VON PIETRO PARIATI — DIE TÄNZE VON NICOLA MATHEIS

MIT SIEBEN ILLUSTRATIONEN

BEARBEITET VON

EGON WELLESZ

WIEN 1910, Artaria & Co. — LEIPZIG, Breitkopf & Härtel

---

LE

# NOMBRE MUSICAL GRÉGORIEN

ou RYTHMIQUE GRÉGORIENNE (Théorie et Pratique)

par le R. P. Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

PRIEUR DE SOLESMES.

TOME J. — Prix : 6 Francs.

---

Exercices Rythmés de Vocalises Grégoriennes par le R. P. Dom ANDRÉ MOCQUEREAU Moine de Solesmes. Extrait du "Nombre Musical Grégorien. *Partie de l'Élève.*

136 pages in-8°. — Broché, fr. 1-75; relié toile, frs 2-50.

---

[N° 720] Accompagnement d'orgue du Commune Sanctorum par G. BAS.  
124 pages in-4° (35 × 27 cent.) — Broché, net frs 5-00; forte reliure toile, net frs 7-50.

[N° 728] Accompagnement d'orgue des Messes votives de la Sainte Vierge et de l'immaculée Conception, du Saint Esprit et pro Pace par G. BAS.  
40 pages in-4° (35 × 27 cent.) — Broché, net frs 2-00.

Les N° 720 et 728 réunis : brochés, net frs 6-50; forte reliure toile, net frs 9-00.

*Les accompagnements d'orgue des principales fêtes de l'année et du Graduel complet paraîtront successivement.*

# Paléographie Musicale

---

LES PRINCIPAUX

## MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

---

Vingt-deuxième année — Octobre 1910

N° 88

10 20 1962 010

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAI (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

PICARD FILS & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1910

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

L'Abbé NORBERT ROUSSEAU

Doct. en Théol. et en Droit can.

PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU MANS

# L'ÉCOLE GRÉGORIENNE DE SOLESMES

## 1833-1910

Il n'existait encore aucun travail d'ensemble sur la part importante prise par les Bénédictins de Solesmes à l'œuvre de restauration des mélodies grégoriennes. Les rares renseignements livrés au public restaient épars dans les revues et par suite ignorés, ou inaccessibles au grand nombre. *L'École grégorienne de Solesmes* vient très heureusement combler cette lacune. Il y a beaucoup d'inédit dans ces pages. Signalons en particulier les lignes consacrées à M. le chanoine Gontier, le témoin sympathique des premiers essais des Bénédictins à la recherche de l'antique mélodie de S. Grégoire, leur conseiller avisé, et, on peut le dire, le précurseur immédiat des travaux de Solesmes, dont l'œuvre est ici pour la première fois mise en lumière. L'auteur a eu connaissance de bien des documents encore inutilisés; il a su recueillir et noter une foule de témoignages qui donnent à son récit une autorité toute spéciale. On assiste ainsi, étape par étape, au patient labeur de restitution de la cantilène grégorienne, travail aride et ingrat tout d'abord, mais qui ne devait pas tarder à s'épanouir en résultats féconds pour la science et l'art. Un résumé très exact de l'enseignement de Solesmes fait suite à l'exposé historique. On retrouvera ici les intéressants articles donnés par l'auteur, au cours de ces derniers mois, dans *La Revue des Sciences Ecclésiastiques*. Ceux qui n'ont ni le goût ni le loisir d'aborder les volumineux in-quarto de la *Paléographie musicale* ou les traités théoriques sur la matière, lui sauront gré d'avoir mis à la portée de tous, dans une analyse claire et précise, les doctrines de l'école de Solesmes.

180 pages in-8°. — Broché, frs 2-50.

*Du même auteur* : ROME ET LES SIGNES RYTHMIQUES (sous presse).

---

LE

# NOMBRE MUSICAL GRÉGORIEN

ou RYTHMIQUE GRÉGORIENNE (Théorie et Pratique)

par le R. P. Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

PRIEUR DE SOLESMES.

TOME I. — Prix : 6 Francs.

---

Exercices Rythmés de Vocalises Grégoriennes par le R. P. Dom ANDRÉ MOCQUEREAU Moine de Solesmes. Extrait du "Nombre Musical Grégorien. *Partie de l'Élève*.

136 pages in-8°. — Broché, fr. 1-75; relié toile, frs 2-50.

---

[N° 720] Accompagnement d'orgue du Commune Sanctorum par G. BAS.  
124 pages in-4° (35 × 27 cent.) — Broché, net frs 5-00; forte reliure toile, net frs 7-50.

[N° 728] Accompagnement d'orgue des Messes votives de la Sainte Vierge et de l'Immaculée Conception, du Saint Esprit et pro Pace par G. BAS.  
40 pages in-4° (35 × 27 cent.) — Broché, net frs 2-00.

Les N<sup>os</sup> 720 et 728 réunis : brochés, net frs 6-50; forte reliure toile, net frs 9-00.

*Les accompagnements d'orgue des principales fêtes de l'année et du Graduel complet paraîtront successivement.*

6° Analyse rythmique et exécution. . . . .	78
A. Les Divisions . . . . .	78
Tableau II. — Introit « In medio » — Analyse rythmique et dynamique. . . . .	80-81
B. La synthèse, l'Unité, la Phrase . . . . .	82
I <sup>er</sup> Grand membre — Synthèse . . . . .	83
II <sup>e</sup> Grand membre — Synthèse. . . . .	83
7° La Chironomie ou gestes manuels rythmiques . . . . .	84
Tableau III — Introit « In medio » — Chironomie . . . . .	86-87
LE CHANT AUTHENTIQUE DU CREDO SELON L'ÉDITION VATICANE. . . . .	90
Introduction. . . . .	90
1° Objet de cette étude . . . . .	90
2° Aperçu historique sur le chant du Credo en Orient et en Occident. . . . .	92
3° Les plus grandes divisions rythmiques : phrases, membres, incisives. Comment les déterminer? . . . . .	94
4° Insuffisance de ces premières données . . . . .	96
5° Signes rythmiques, remède à l'insuffisance de la notation . . . . .	97
6° Principes rythmiques appliqués au Credo . . . . .	101
Chapitre I — Vue d'ensemble sur la structure mélodique du Credo . . . . .	106
Article 1. Vue synthétique des membres de phrase et de leur succession . . . . .	106
Tableau I. Synthèse des membres de phrase et de leur succession (hors texte). . . . .	107
Article 2. Analyse de chaque incise . . . . .	109
Tableau II. Analyse de chaque incise (hors texte). . . . .	109
Tableau III. Corrections au projet des Bénédictins . . . . .	109
Chapitre II — Premier membre mélodique — Intonation, récitation, cadence <i>A</i> , incise de liaison . . . . .	111
Article 1. Analyse mélodique du premier membre . . . . .	111
§ I. Intonation (Col. I et II). . . . .	111
Tableau IV. Intonation mi-fa. — Ses diverses formes . . . . .	112
<i>Contractions</i> dans la musique grégorienne : synérèse, crase et élision . . . . . (Note 1).	113
<i>Additions</i> aux types mélodiques grégoriens : prosthèse, épenthèse et épithèse (Note 1). . . . .	114
§ II. Récitation sur le sol. (Col. III) . . . . .	118
Tableau V. Intonation mi-fa. — Récitation et Cadences . . . . .	118
§ III. Demi-cadence <i>A</i> (Col. V), et incise de liaison (Col. VI) . . . . .	121
Tableau VI. Enchaînement de la demi-cadence <i>A</i> avec l'incise de liaison . . . . .	122
Article 2. Analyse rythmique du premier membre . . . . .	124
§ I. Demi-cadences dactyliques <i>A</i> (Col. V) . . . . .	125
Tableau VII. Les douze cadences dactyliques <i>A</i> . . . . .	126
§ II. Demi-cadences spondaïques <i>A</i> (Col. V) . . . . .	133
Tableau VIII. Les neuf cadences spondaïques <i>A</i> . . . . .	133
§ III. L'Incise de liaison. Son rythme . . . . .	135
Chapitre III — Deuxième membre mélodique . . . . .	137
Article 1. Analyse mélodique du deuxième membre . . . . .	137
Tableau IX. Les différentes formes mélodiques du 2 <sup>e</sup> membre . . . . .	138
§ I. Intonation et récitation. . . . .	138
§ II. Cadences <i>B</i> et <i>C</i> . . . . .	138
Tableau X. Cadences <i>B</i> , <i>C</i> , <i>D</i> , <i>D.A.</i> — Unité dans la structure mélodique de ces cadences. . . . .	139
Article 2. Analyse rythmique du deuxième membre . . . . .	139
§ I. Intonation, récitation, grande cadence dactylique <i>C</i> . . . . .	139
Tableau XI. Les neuf cadences dactyliques <i>C</i> . . . . .	140

Première série des Cadences <i>C</i> : sept syllabes . . . . .	142
<i>Suppressions</i> dans la musique grégorienne : aphérèse, syncope et apocope . (Note 1).	143
Deuxième série des Cadences <i>C</i> : Dix syllabes . . . . .	147
Troisième série des Cadences <i>C</i> : Huit syllabes . . . . .	150
Quatrième série des Cadences <i>C</i> : Six syllabes . . . . .	150
§ II. Demi-cadence spondaïque <i>B</i> . . . . .	153
Tableau XII. Demi-cadences spondaïques <i>B</i> . . . . .	153
Chapitre IV — Troisième membre mélodique . . . . .	160
Article 1. Analyse mélodique du troisième membre . . . . .	160
Tableau XIII. Vue d'ensemble de la Cadence <i>D</i> . . . . .	160-161
Article 2. Analyse rythmique du troisième membre . . . . .	162
§ I. Grande cadence spondaïque <i>D</i> . — 1 <sup>re</sup> Classe : Forme complète, pentasyllabique . . . . .	162
Tableau XIV. Cadence <i>D</i> . — 1 <sup>re</sup> Classe : pentasyllabique . . . . .	162
§ II. Grande cadence spondaïque <i>D</i> . — 2 <sup>e</sup> Classe : Forme incomplète, tétrasyllabique . . . . .	167
Tableau XV. Cadence <i>D</i> . — 2 <sup>e</sup> Classe : tétrasyllabique . . . . .	167
Chapitre V — La cadence mixte et l'« Amen » . . . . .	168
Article 1. Cadence mixte <i>D-C-A</i> . . . . .	168
Tableau XVI. Cadences mixtes <i>D-C-A</i> . . . . .	169
Article 2. Amen . . . . .	174
Conclusion . . . . .	175
APÉRÇU SUR LA NOTATION DU MANUSCRIT 239 DE LAON. — SA CONCORDANCE AVEC LES CODICES RYTHMIQUES SANGALLIENS . . . . .	
Tableau comparatif des principaux neumes sangalliens et des neumes messins. . . . .	177
Punctum et Virga. . . . .	179
Clivis ou Flexa . . . . .	183
Pes ou Podatus . . . . .	186
Torculus . . . . .	188
Porrectus ou Clivis resupina . . . . .	193
Climacus . . . . .	195
Scandicus et Salicus . . . . .	196
Quilisma . . . . .	198
Strophicus . . . . .	199
Bivirga et Trivirga. . . . .	200
Pressus . . . . .	201
Tableau comparatif de l'Alléluia du VIII <sup>e</sup> mode, type <i>Ostende</i> , dans les notations rythmiques sangallienne, messine et chartraine . . . . .	204
Les auteurs de la Paléographie musicale, Tomes I à X . . . . .	208
Errata du Tome X . . . . .	212
	215





C'est peu de temps après la rédaction de notre codex que fut transcrit, à la page 165, le  $\nabla$ . *Vox exultationis* : la notation en est encore excellente et rappelle de très près la première écriture. Ce verset était vraisemblablement destiné soit à la Dédicace de l'Église, soit au commun des Martyrs (1). Mais il n'est indiqué nulle part ailleurs dans le manuscrit, et l'*Ordinaire* de Laon ne paraît pas le connaître.

Faut-il considérer comme une addition les deux dernières lignes de la page 166? Certainement ce  $\nabla$ . [*Crastina die d*]elebitur est de première main. Le rédacteur l'ayant oublié à sa place, une ligne plus haut, ou bien plutôt ne l'ayant pas sous les yeux dans le manuscrit qui lui servait de modèle (2), l'a copié à cet endroit, tout près de sa place régulière. Nous aurons l'occasion de revenir ailleurs sur ce verset et sur sa mélodie.

Nous voyons, page 172, la notation, et même, sur un grattage, la fin du texte de l'Alléluia  $\nabla$ . *Iudicabunt sancti*, écrites de seconde main.

Il ne sera pas inutile de signaler les divers Alléluias qui se trouvaient à la page 177, encore qu'ils fassent partie du manuscrit original. Les voici dans l'ordre où ils se présentaient : 1° *Dextera dei* (pour le XX<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte) occupait les lignes 1 et 2 de la page; a complètement disparu, sauf un neume; 2° *De profundis* (XXI<sup>e</sup> dimanche) aux lignes 3 et 4, dont on peut encore lire : [*clama*]ui ad [*te*]; 3° *Qui confidunt... sion non com[mou]ebitur*] sur une mélodie rare du V<sup>e</sup> mode, celle que l'on retrouve dans les mss. Egerton 857 du Musée Britannique, f<sup>o</sup> 54, et 121 d'Einsiedeln, p. 351; 4° *Confitebor tibi* (XXII<sup>e</sup> dimanche) aux lignes 7 et 8; 5° *Lauda anima* (XXIII<sup>e</sup> dimanche); 6° enfin, *Qui sanat*.

À la dernière page (178) de notre codex, nous n'avons plus que quelques mots, qui vont cependant nous aider à reconstituer trois versets :

1° [*Eripe me de inimicis meis, deus meus, et] ab insurgen[tibus in me libe]ra me. Cet Alléluia était attribué au VI<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte (3), mais aux dépens du  $\nabla$ . *Omnes gentes* qui disparaissait ce jour-là. Le changement est attesté au XII<sup>e</sup> siècle par l'*Ordinaire* de Lisiard (4).*

(1) C'est à ces deux places que le donne encore aujourd'hui le Graduel prémontré, comme second verset de la messe de la dédicace, au temps pascal, comme premier verset de la messe *Ecce oculi* de plusieurs martyrs, également *tempore paschali*.

(2) On voudra bien remarquer qu'il n'est fait aucune mention de ce verset à la messe *Hodie scietis* (p. 17) la seule où on le pût chanter. Aussi bien est-ce celui que l'*Ordinaire* assigne à la veille de Noël, lorsqu'elle tombe le dimanche. Les Prémontrés y disent le  $\nabla$ . *Hodie scietis*, adapté au type mélodique *Ostende nobis*.

(3) Voyez le manuscrit page 151.

(4) *Loc. cit.*, p. 171. — Ce verset alléluatique a son histoire qui mérite d'être relatée. C'est une des rares pièces du répertoire grégorien dont on connaîtrait l'auteur. Vers 1125, GUILLAUME DE MALMESBURY écrivait ses *Gesta regum Angliæ*. Ayant à parler du roi de France, Robert II (970-1031), il disait son goût pour le chant ecclésiastique : *Denique pulcherrimam sequentiam* [1] *Sancti Spiritus assit nobis gratia et responsorium* [2] *O Iuda et Ierusalem contexit et alia plura quae non me pigeret dicere si non alios pigeret audire* (Mon. Germ. Hist., SS. X, p. 462). Ce catalogue d'œuvres est assez restreint, et ne parle aucunement du  $\nabla$  alléluatique *Eripe me*. Mais cet *alia plura* mit les chroniqueurs en verve. Un siècle plus tard, l'auteur de la CHRONIQUE DE TOURS énumérait, outre les deux pièces citées plus haut, la séquence [3] *Rex omnipotens* de l'Ascension avec les répons [4] *O quam admirabilis*, pour S. Martin et [5] *O constantia martyrum*, pour S. Denys et ses Compagnons (*apud* MARTÈNE, *Vet. Script. et Monum. Ampl. Coll.*, V, 1729, col. 994b). Quelque quinze ans

2° Nous n'avons pu reconstituer avec certitude le verset suivant, dont il ne reste que quatre syllabes. Peut-être s'agit-il d'un de ces textes : [*Inter nato*]s mulie[rum non surrexit maior ioban]ne [baptista]; ou [*Hic praecursor dilectus domini de quo ipse testatur : nullus inter nato*]s mulie[rum maior ioban]ne [baptista]; ou encore : [*Praecursor domini uenit de quo ipse testatur : nullus maior inter nato*]s mulie[rum ioban]ne [baptista]. Nous avons déjà trouvé un verset *Inter natos* à la page 6 (1).

3° Enfin on peut encore lire les trois syllabes, sans notation de l'*Alleluia* √. [*In die resurrectionis... praecē*]dam uos in [*Galilaeam*], que l'*Ordinaire* de Lisiard rapporte au

s'écoulaient et AUBRY DES TROIS FONTAINES (ca. 1241) écrivait sa Chronique. Nous y apprenons que Robert, *in ecclesiasticis cantibus non mediocriter doctus*, fit ses études de littérature sous Gerbert, le futur pape Silvestre II; aux œuvres déjà connues Aubry ajoute l'*Alleluia* [6] *Eripe me*, les antiennes métriques [7] *Pro fidei meritis*, etc., le *Kyrie* [8] *Cunctipotens genitor* et le répons [9] *Cornelius centurio* (Mon. Germ. Hist., SS. XXIII, p. 776). Le siècle n'était pas encore fini que JEAN D'YPRES rédigeant la Chronique de Saint-Bertin (vers 1293) parlait à son tour de Robert, *excellenter musicus*. Si cet auteur ne parle que des œuvres cataloguées dans la liste qui précède sous les numéros [1], [2], [9] et [6], qui devient *Antiphonom Eripe*, il allonge la série d'une unité avec le répons [10] *Concede nobis quaesumus*, en l'honneur des martyrs de la légion Thébaine, et *alia multa pulchra* qu'il ne spécifie pas autrement. Dans le cours de ce même XII<sup>e</sup> siècle, DURAND DE MENDE ne citait (*Ration. div. Off.* IV, cap. 22, n. 3) que la séquence [11] *Veni Sancte Spiritus* et l'hymne [12] *Chorus novae Hierusalem*. TRITHÈME († 1516), soit dans ses *Annales Hirsauigienses* (Éd. S.-Gall, tome I, 1690, p. 141) *ad annum* 995, soit dans ses *Scriptores* (Éd. de FABRICIUS, ap. *Bibliot. Eccles.*, Hambourg, 1718, p. 79-80) ne nous apprend rien de nouveau; il insiste seulement sur la séquence [11] *Veni Sancte Spiritus*. L'*Histoire littéraire de la France* (VII, 1746, p. 329 et ss.) cite la plupart des auteurs qui précèdent et nous assure d'après l'*Histoire de Navarre* d'ANDRÉ FAVYN (1612) que Robert composa encore les trois répons métriques en l'honneur de la Nativité de Notre-Dame : [13] *Solem iustitiae*, [14] *Stirps Jesse* et [15] *Ad nutum Domini*. Ce seraient quelques-uns de ces *alia plura, alia multa pulchra* dont nous parlent les historiens du XII<sup>e</sup> siècle.

On peut encore voir une longue liste d'auteurs, sur ce sujet, au tome X du *Recueil des Historiens des Gaules*, à l'Index, p. 749, soit de l'édition de 1760, soit de celle de 1874; la même liste a été reproduite par D. POTHIER dans la *Revue du Chant Grégorien* (VIII, mai 1900, p. 155), à propos de la séquence [1] *Sancti Spiritus*.

Ce n'est pas le lieu de rechercher si vraiment Robert est l'auteur des quinze pièces qui lui sont attribuées. Nous n'avons à nous occuper ici que de l'*Alleluia*. √. *Eripe me*. Or, dès la fin du X<sup>e</sup> siècle, on trouve cet Alléluia dans presque tous les Antiphonaires. Signalons seulement, pour la France, le Graduel de Saint-Denis (Paris, Bibl. Mazar., ms. 384, fol. 149), au XVIII<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte. Ce manuscrit « est certainement, remarque M. Gastoué, des dernières années du X<sup>e</sup>, ou au plus tard, du début du XI<sup>e</sup>. En effet, les additions de deuxième et de troisième mains ne donnent pas encore les répons attribués au roi Robert † 1031 (*Histoire du Chant lit. à Paris*, I, 1904, p. 58, n. 2). » Ajoutons encore, pour l'Angleterre, le Tropaire de Winchester (Oxford, Bodl. 775), pour l'Italie, l'Antiphonaire de Monza (Bibl. du chap. C. 12. 75); pour l'Allemagne, le Graduel de Saint-Gall (Cod. Sangall. 359). Il semble difficile dès lors, de conserver à Robert la paternité d'une pièce aussi universellement répandue, alors qu'il était encore presque au berceau.

(1) L'*Ordinaire* d'ADAM, qui a perdu la messe *De ventre* du 24 juin, donne à la messe matutinale, ce jour même, le √. *Posuisti* (*loc. cit.*, p. 293); il n'est pas dans notre manuscrit. Le jour octave, nous l'avons déjà dit, une note postérieure complète l'indication primitive du manuscrit, trop brève (*ibid.*, p. 300, note k), et prescrit le √. *Inter natos*. C'est également celui du jour de la Décollation (*ibid.*, p. 335). Il se pourrait que le codex 239 eût contenu une double mélodie sur ce texte. Le cas ne serait pas unique. Sans aller bien loin, l'*Ordinaire* de Reims ne dit-il pas : *Dominica infra octavas (Beate Marie Magdalene) et octava die, ad missam*; Alleluia Diffusa est secundum Letabitur; *aliis diebus* Alleluia Diffusa secundum Ostende nobis (Chan. UL. CHEVALIER : *Ordinarius ad usum Remensis Ecclesiae*, au tome VII de la *Bibl. liturgique*, 1900, p. 193). Nous ne connaissons pas moins de dix adaptations musicales différentes à cet Alléluia *Inter natos*!

mercredi de Pâques, tant à la messe qu'aux vêpres (1). Les Prémontrés le chantent encore à Prime le jour de Pâques.

Nous devons, pour finir, mentionner une pièce qui ne se rapporte pas à l'Antiphonaire ; c'est l'oraison *Deus qui nos concedis* (2), addition du XI<sup>e</sup> siècle (p. 30) ; elle atteste l'office alléluatique généralement répandu avant Alexandre II († 1073) qui le supprima du moins pour le dimanche de la Septuagésime (3).

## § II. — Suppressions et lacunes.

Si dans la suite des temps la liturgie s'est enrichie de pièces nouvelles, certains morceaux, certaines cérémonies ont disparu. Ce sont ces suppressions opérées dans notre manuscrit après sa sortie des mains du « libraire » qu'il nous faut maintenant indiquer.

L'une d'elles a tous les caractères d'une mesure générale. A peu d'exceptions près, les introïts avaient, après le psaume ordinaire, un second verset marqué par la rubrique *ADR* (= *Ad repetendum*). Rubrique et verset ont été, d'un bout à l'autre du codex, soumis à un grattage systématique. On peut cependant apercevoir des vestiges du *ADR* dans quelques endroits, par exemple, aux pages 17, 31, 43, 82, 130, 155 ; le verset lui-même se laisse parfois deviner : *Inclina ad me aurē*, au haut de la page 35 ; *Aperiā in pār.*, à la page 75. Ailleurs on a omis, au passage d'une ligne à l'autre, de gratter la fin de ce verset : [*Cantate dño*] *et bened.* (p. 118).

Une autre correction de même genre a consisté à effacer régulièrement la rubrique *Ipsum* indiquant trop laconiquement, après un introït, le verset psalmodique, dans le cas où l'antienne se compose des premières phrases du psaume en question. *Ipsum* signifie alors soit le verset qui suit immédiatement les derniers mots de l'introït, soit la fin du verset commencé par l'antienne. Nous avons, de ce fait, trois exemples très sûrs ; un quatrième s'impose par analogie :

1<sup>o</sup> Page 44, l'introït *Domine refugium* (Ps. 89), du mercredi après *Inuocauit*, s'arrête aux mots : *a seculo et usque in seculum tu es*, après avoir passé la première partie du *Y. 2* : *Priusquam montes fierent*, etc. Le manuscrit avait la rubrique *P̄SL* (*Psalmum*) *Ipsum* (l'1 subsiste encore). L'*Ordinaire* donne en effet le verset *Priusquam* (4).

2<sup>o</sup> Page 67, c'est l'introït *Verba mea* (Ps. 5). Il s'arrête au milieu du deuxième verset du psaume. *P̄SL Ipsum*, dit la rubrique, c'est à dire, la fin seulement de ce même verset. Y verrait-on l'indication du verset suivant : *Quoniam ad te orabo, domine*, ainsi que

(1) *Loc. cit.*, p. 124.

(2) Cf. *Rassegna Gregoriana*, IV, 1905, col. 154.

(3) Cf. *Pal. Mus.*, IX, p. 29\* ; *Micrologus de observ. eccles.* cap. 47. Remarquons toutefois que, au XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle encore, Reims, métropole de Laon, célébrait très solennellement la *Dimissio* de l'Alléluia, au matin de la Septuagésime, jusqu'à l'antienne de *Benedictus* (*Ordin. Remen eccl.* p. 110-111. Voir aussi p. 272).

(4) *Loc. cit.*, p. 90.

donnent beaucoup de manuscrits? Cela est peu probable, car l'*Ordinaire* écrit le Ps. *Rex meus et deus meus* (1).

3° Page 69, introit *Deus in nomine tuo* (Ps. 53) ... *Deus exaudi orationem meam*. PSL *Ipsum*. Ce serait la fin du second verset : *Auribus percipe uerba oris mei*. Pourtant l'*Ordinaire* donne : *Quoniam alieni* (2).

4° Dans les trois exemples précédents on peut encore distinguer, après le grattage, la rubrique que nous étudions. Dans un quatrième, bien qu'il n'en reste plus trace, il faut sans doute la rétablir. C'est après l'introit *Exultate* (p. 157). Outre cette indication (*Ipsum*), on rencontre encore, suivant les manuscrits, les versets : *Sinite psalmum* (Antiph. de Bellelaye, p. 257); *Ego enim sum dominus* (Paris, B. N., lat. 12050, Antiph. de Corbie du Xe s., fo. 15<sup>v</sup>); *Testimonium in Joseph* (Paris, B. N., lat. 17436, Antiph. de Compiègne, tel qu'il était au moment (1705) où D. de Sainte-Marthe le collationnait avec l'édition de Pamelius. Cf. *P. L.*, t. LXXVIII, col. 717), et c'est ce dernier qui est consigné dans l'*Ordinaire* (3).

Aucun verset, dans tous les cas que nous venons de voir, n'a été substitué à la rubrique disparue. La même indication imprécise se trouve après quelques antiennes de communion (p. 63, 76). Chose curieuse, on n'y a pas fait de correction; c'est que, sans doute, à l'époque où l'*Ipsum* de l'introit a été jugé insuffisant, on ne chantait déjà plus de psaume après la communion.

Les autres suppressions et corrections, presque toujours opérées en vue d'un changement liturgique, mettent le manuscrit d'accord avec les *Ordinaires* de Laon. Nous n'avons qu'à les énumérer rapidement.

L'introit *Domine ne elonge* (p. 89) portait de première main : *a cornibus unicornuorum*. Ce dernier mot a été corrigé en *unicornium*; mais le chant primitif est resté avec une note de trop (4). *Unicornium* est le texte de l'antiphonaire norbertin de Bellelaye (p. 160) que nous avons déjà cité.

(1) *Loc. cit.*, p. 97. Le Graduel vatican a adopté la première solution, mais le missel romain, encore aujourd'hui, incorpore à l'antienne les mots *Rex meus et Deus meus*. Cette addition ne date que du missel de S. Pie V, publié en 1570 (Cf. *Missale Romanum. Mediolani*, 1474. Réédition de la Bradshaw Soc., tome II, Londres, 1907, p. v et 50, note aux lignes 13-14 de la page 96 du 1<sup>er</sup> volume).

(2) *Loc. cit.*, p. 98. De même l'antiphonaire norbertin de Bellelaye et beaucoup des plus anciens manuscrits. En Allemagne, on préférerait généralement le verset *Auerte mala* qui, à Saint-Gall, était précédé du verset *Auribus* (au moins dans le *Cod. sangall.* 381, p. 84). C'est sans doute la brièveté de ce dernier — il ne comportait pas de médiane — qui le fit abandonner. On pourrait faire la même remarque pour le *Ÿ. Rex meus...* de la note précédente.

(3) *Loc. cit.*, p. 181. Nous ne parlons pas du verset *ad repetendum* effacé ici comme partout ailleurs. Un examen plus attentif du manuscrit 239 à cet endroit, et sa comparaison avec les plus anciens antiphonaires prouve qu'on ne chantait, en ce mercredi des Quatre-Temps de septembre qu'*un seul répons*. On peut voir, pour citer quelques exemples, les mss. 12050 et 17436 de la Bibl. Nat.; 111 de la Bibl. Sainte Geneviève; 121 d'Einsiedeln (*Pal. Mus.*, t. IV); 359, 339, 340 de Saint-Gall; lit. 6 de Bamberg; etc. On corrigera ainsi ce que nous avons avancé plus haut (p. 24) à ce sujet.

(4) Cette phrase se retrouve dans le *Trait* de la même messe, page 91 du manuscrit. Il y a, de première main, *unicornium*. C'est visiblement une corruption du texte original qui devait porter (comme dans tous les

Page 118, à la fête des SS. Philippe et Jacques, le verset alléluïatique *Gaudete* a été effacé pour faire place au  $\nabla$ . *Cum sederit* (1).

Le psaume de l'introït *Scio : Domine probasti*, noté postérieurement, a été supprimé plus tard encore, mais n'a pas été remplacé, et le rédacteur de l'*Ordinaire* a omis de dire (*loc. cit.*, p. 299) quel verset psalmodique on chantait à son époque.

Le graduel de la messe pour l'ordination de plusieurs évêques (p. 148) est effacé. Ce devait être *Immola*, comme à la messe précédente : les manuscrits sont constants sur cette attribution.

Page 149, au deuxième dimanche après la Pentecôte, l'offertoire était, de première main : *Domine conuertere*. Presque aussitôt il était remplacé par cet autre : *Factus est dominus*, évidemment pour l'accorder avec l'introït du jour, également extrait du psaume XVII (2).

Page 151, au sixième dimanche, c'est l'*Alleluia*  $\nabla$ . *Omnes gentes* qui disparaît pour faire place au  $\nabla$ . *Eripe me*, comme dans l'*Ordinaire* (3).

Encore un psaume d'introït effacé, page 158 ; après l'antienne *Venite adoremus*, on chantait : *Quoniam deus magnus dominus* (on le peut encore lire). La place est restée vide, mais l'*Ordinaire* indique (4) le psaume : *Venite exultemus*.

Toutes ces remarques ont pu paraître minimes. Elles étaient nécessaires. C'est grâce à elles que nous pourrions localiser avec quelque certitude notre manuscrit, car le fonds des antiphonaires, on le sait, est toujours identique, les détails seuls — de composition ou d'attribution — varient et seuls offrent des bases à la critique.

Il n'y a pas que des suppressions dans le codex de Laon ; nous pouvons y constater, dès à présent, trois lacunes importantes.

La première commence après la page 22. Elle coupe le  $\nabla$ . *Vitam petiit* de l'offertoire

manuscrits sangalliens) *unicornuorum*, et qui est ainsi rétabli dans l'édition Vaticane. Cette corruption est maladroitement accusée par la musique. Un compositeur familiarisé avec l'art grégorien aurait écrit :



Or, nous lisons, avec une faute d'accentuation mélodique inadmissible dans la circonstance et que le *podatus* sur *cór* ne saurait corriger :



(1) Mais l'*Ordinaire* lui a substitué le  $\nabla$ . *Non vos [me] elegistis* (*loc. cit.*, p. 273) ; c'est pourquoi nous n'en avons pas parlé plus haut, page 22.

(2) Le cas se reproduit dans d'autres manuscrits, en particulier dans ceux de la cathédrale de Laon, témoin l'*Ordinaire* (*loc. cit.*, p. 170).

(3) *Loc. cit.*, p. 171.

(4) *Loc. cit.*, p. 181.

*In uirtute*, à la messe de S. Étienne (26 décembre); nous retrouvons la suite au jour des Saints Fabien et Sébastien (20 janvier) dans le Graduel *Gloriosus... in maiestate*.

Une deuxième perte se remarque entre les pages 138 et 139, après l'introït de la fête de S. Félix (29 juillet) et s'étend jusqu'aux premiers mots de l'offertoire *Desiderium animae* de la messe de S. Eusèbe (14 août).

La troisième lacune, enfin, affecte la messe des SS. Simon et Jude (28 octobre), coupée avant la communion, et toute la fin du Sanctoral. S. André, le dernier du cycle, était suivi de quelques messes d'ordinations. Les premières ont disparu, ainsi que le titre de celle qui commence la page 147 : *Sicut fui cum moyses*.

Est-il possible de reconstituer avec précision les pages qui manquent à notre codex? Nous avons, pour arriver à ce but, deux procédés dont l'usage sera parallèle : l'étude intrinsèque du manuscrit et la comparaison avec d'autres sources d'antiquité égale ou à peu près. Nous ne saurions en particulier négliger les renseignements fournis par les deux *Ordinaires* déjà si souvent mis à contribution.

A y regarder de près, nous constatons que le *titre* de chaque messe comporte plusieurs éléments distincts.

1° *Pour le Sanctoral*, la date indiquée en Calendes (KL), Nones (NON) ou Ides (ID); par exemple : XVI KL MAR[tias] (p. 29) (†).

2° L'énoncé de la fête ou son objet : NAT[a]L[e] S[an]C[t]I VALENTINI; NAT[a]L[e] S[an]C[t]E AGNEN. DE NATIVITATE.

3° *Pour le Temporal*, on trouve ordinairement ajouté le titre de l'église romaine stationale : STAT[i]o AD S[an]C[t]AM MARIAM A[d] PRESEPEM (p. 12).

4° Enfin un chiffre, un numéro d'ordre accompagne chacune des messes, qu'il s'agisse d'un dimanche, d'une fête ou d'une férie.

C'est qu'en effet chacune de ces messes forme, à elle seule, comme un chapitre à part, *capitulum*, et, lorsque le copiste renvoie à une pièce précédemment transcrite, sa référence ne vaut pas pour un folio, mais pour un de ces courts chapitres. S'il s'agit, par

(†) Deux fêtes font exception à cette règle; elles sont indiquées par le jour du mois : *Die XVIII mens̄ Maī Nat̄l̄ Sc̄ae Potentiane* (p. 121) et *Die XXIII Iul̄ Nat̄l̄ Sc̄i Apollonaris* (p. 138). Cette même anomalie se présente dans l'ancien antiphonaire de Chartres (*Thomasii opera*, Éd. Vezzosi, t. V, p. 267-288; aujourd'hui Bibl. de la ville, ms. 47), qui pour le reste s'accorde avec le ms. de Laon à mentionner les Calendes, Nones et Ides. L'un et l'autre toutefois s'écartent encore de la loi générale pour la fête de l'*Exaltatio Sc̄ae Crucis*, au 14 septembre; mais au lieu d'adopter franchement la formule *Die XIII mens̄ Sept.*, équivalente de *XVIII Kal. Oct.*, l'un (Chartres) écrit : *XVIII mens̄. Sept.*, et l'autre : *XVII [leg. XVIII] KAL. Sept.* Dans les trois circonstances l'hésitation porte sur des fêtes d'introduction relativement tardive, absentes en général des recueils grégoriens du IX<sup>e</sup> siècle. Le Micrologue mentionne, il est vrai, la présence de S. Apollinaire dans le *Gradualis liber* de l'Église romaine (c. 43, *apud* Hittorp, *De div. off.*, Paris, 1610, col. 758); mais il témoigne pour le XI<sup>e</sup> siècle. Si dans les exemplaires qui servaient de modèles aux copistes des mss. de Laon et de Chartres ces fêtes figuraient déjà, elles devaient avoir été empruntées telles quelles, avec leur titre, à des recueils plus récents, peut-être à quelque *breuiarium* comme on en rencontre parfois joints aux sacramentaires, où ils auront trouvé la désignation, fréquente chez ces derniers, des dates festives par les jours du mois.

exemple, de retrouver pour la fête de S. Agathe (p. 29) l'offertoire *Offerentur*, on nous renvoie à la messe de Sainte Lucie : *cap. III* (1).

Grâce à la numérotation, nous pouvons nous rendre compte de l'importance respective des lacunes signalées.

Le *Natale Scī Stephani* (p. 22) porte le numéro ·XII· à peine visible, et la première messe de la page 23, celle de S. Agnès, est numérotée ·XXVI· Ce sont donc treize offices qui manquent ici. Presque toutes les messes que nous rétablissons sont représentées, ainsi que nous venons de le dire, par les renvois aux pièces déjà transcrites sous leurs titres. Aussi pouvons-nous en toute sécurité en dresser la liste exacte comme suit :

XIII.	VI. $\overline{\text{KL}}$ . $\overline{\text{IAN}}$ .	In prima missa S. Iohannis.
XIIII.		In nat. S. Iohannis Apostoli.
XV.	V. $\overline{\text{KL}}$ . $\overline{\text{IAN}}$ .	In nat. Innocentum.
XVI.	II. $\overline{\text{KL}}$ . $\overline{\text{IAN}}$ .	Nat. S. Silvestri.
XVII.	$\overline{\text{KL}}$ . $\overline{\text{IAN}}$ .	Nat. Scaē Mariae.
XVIII.		Dom. I. post natale Dni.
XVIII.	VIII. $\overline{\text{ID}}$ . $\overline{\text{IAN}}$ .	Epiphania Dni.
XX.		Dom. I. post Theophaniam.
XXI.	XVIII. $\overline{\text{KL}}$ . FEBR.	Nat. Scī Felicis in Pincis.
XXII.		Dom. II. post Theophaniam.
XXIII.	XVII. $\overline{\text{KL}}$ . FEBR.	Nat. Scī Marcelli papae.
XXIIII.	XV. $\overline{\text{KL}}$ . FEBR.	Nat. Scaē Priscae.
XXV.	XIII. $\overline{\text{KL}}$ . FEBR.	Nat. Scōrum Fabiani et Sebastiani.

Le malheur veut que, cette lacune se trouvant presque au début du manuscrit, elle nous prive d'un très grand nombre de pièces de chant qui se trouvaient là transcrites *in extenso*. Et si beaucoup d'entre elles reparaissent, à un moment ou à l'autre du calendrier liturgique, c'est régulièrement sous la forme réduite de leur *incipit*, toujours sans notes. Maigre compensation qui nous permet du moins de retracer d'une façon à

(1) Ce système de « capitulation » est ordinaire dans les anciens sacramentaires, pour le *Supplément* carolingien (Cf. EBNER, *Quellen u. Forschungen z. Gesch. u. Kunstgesch. des Missale Romanum im Mittelalter. Iter italicum*, 1896, p. 375). Nous devons une mention spéciale au Sacramentaire de Corbie (Paris, Bibl. Nat., lat. 12050, cf. DELISLE, *Mémoire sur d'anciens sacram.* 1886, p. 122 et ss.) écrit pour le prêtre Rodrade en 853. Une table d'antiphonaire, dont les rapports avec notre codex sont très étroits, lui a été adjointe dans le courant du X<sup>e</sup> siècle : elle est également capitulée, et c'est sans doute par imitation avec les sacramentaires que certains graduels ont été ainsi numérotés. Il est cependant digne de remarque que tous les exemplaires que nous connaissons ne s'écartent pas des pays où régnait la notation messine : le graduel de Bellelaye, un missel plénier de Coblenz du XIII<sup>e</sup> siècle, conservé à Wirzenborn; un graduel d'Aix-la-Chapelle (Bibl. du chap., n<sup>o</sup> XII), celui du Musée Britannique (Egert. 857) déjà cité, et quelques autres de la région rhénane. Avec la notation messine, le système traversait les Alpes et s'établissait dans la haute Italie. Nous n'en avons qu'un seul vestige oublié dans le bel antiphonaire de Balerna au diocèse de Como (Vercelli, Bibl. Capit., ms. 186). On y lit, au fol. 28 verso, cette rubrique unique, à la messe de S. Félix : OF. *Gloria et honore. Reg[uire] ret[ro] in officio Ego aut[em] sic[ut]*, cap. XIII. Mais les titres ne sont accompagnés d'aucun numéro.

peu près complète le signalement des formulaires absents. Voici, à titre d'exemple, la composition de la première messe de S. Jean, chap. XIII :

Introit : *Ego autem*. (Cf. p. 144).

Répons : *Justus ut palma*. (Cf. p. 131, 144).

Offertoire : *Gloria et honore* (1). (Cf. p. 25, 131, 142, 144, 147).

Communion : *Magna est*. (Cf. p. 30, 131, 144) (2).

La seconde messe de S. Jean n'est représentée, tous ses autres chants lui étant particuliers, que par l'offertoire *Justus ut palma*, p. 132 (Cf. plus haut, note 1).

Nous nous dispenserons de faire le même travail pour les autres messes. Aussi bien, sur ce chapitre, n'y a-t-il aucune divergence entre les plus anciens manuscrits, à part le cas des versets alléluïatiques qui varient fréquemment, à raison de leur place primitive dans une série *ad libitum*. Tout au plus la messe du 1<sup>er</sup> janvier, *ad Sanctam Mariam*, fait-elle exception pour son offertoire *Offerentur*, tantôt *minor*, tantôt *maior* (3), quelquefois aussi *Diffusa est* ou *Beata es*.

La seconde lacune est beaucoup moins importante. Pour un nombre de messes à peu près égal, on n'a perdu que peu de formules de chant. Voici la liste des messes avec l'indication des morceaux propres à chacune d'elles :

CXXXII.	III. KL. AUGUSTI	Nat. Scōrum Abdon et Sennes.
CXXXIII.	III. NŌN. AUG.	Nat. Scī Stephani (R̄. <i>Justus non conturbabitur</i> ).
CXXXIII.	VIII. IDUS. AUG.	Nat. Scī Xisti epī.
CXXXV.	EODEM DIĒ.	Nat. Scōrum Felicissimi et Agapiti.
CXXXVI.	VI. ID. AUG.	Nat. Scī Cyriaci (Intr. et R̄. <i>Timete Dñm</i> ).
CXXXVII.	V. ID. AUG.	Vigil. Scī Laurentii (Intr. et R̄. <i>Dispersit</i> ; Off. <i>Oratio</i> ).
CXXXVIII.	III. ID. AUG.	Nat. Scī Laurentii (R̄. <i>Probasti</i> ; Off. <i>Confessio</i> ; Com. <i>Qui mihi ministrat</i> ).
CXXXVIII.	III. ID. AUG.	Nat. Scī Tiburtii (R̄. <i>Os iusti</i> ).
CXL.	ID. AUG.	Nat. Scī Yppolyti (Intr. <i>Iusti epulentur</i> ; Com. <i>Dico autem</i> ).
CXLI.	XVIII. KL. SEPT.	Nat. Scī Eusebii (Off. <i>Desiderium</i> ).

(1) Il y aurait eu encore, d'après le chap. CXXI (p. 132), un offertoire *Justus ut palma* à cette messe; mais c'est une erreur du copiste qui a oublié un chiffre et écrit XIII pour XIII.

(2) Ici, c'est une faute de lecture préalable qui a fait écrire XVI pour XIII. Il y a d'autres causes d'erreurs, plus intéressantes, sur lesquelles nous devons revenir.

(3) Encore y a-t-il lieu d'atténuer la portée de cette divergence en remarquant que ces deux textes sont le plus souvent confondus par les mss., dans toutes les messes où ils sont employés. Pour le reste, il est opportun de se souvenir de la règle — qu'il ne faudrait pourtant pas trop presser — formulée par M. W. H. Frere, que « les messes dont les éléments restent invariablement les mêmes dans les manuscrits ont un premier droit à être regardées comme constitutives du noyau grégorien primitif; et en général, quand nous trouvons des variantes, nous devons soupçonner la main d'un « rédacteur » postérieur. Au contraire fixité voudra dire antiquité (Préface du *Graduale Sarisburiense*, p. X). » Or cette messe ne fait certainement pas partie de l'*Antiphonaire grégorien* : beaucoup de manuscrits l'ignorent. Le cas paraît différent pour le *Sacramentaire*, mais on ne peut légitimement conclure de sa présence dans ce dernier à son droit de présence dans l'autre.

Encore moins importante était la partie correspondant à la dernière lacune (p. 146-147). Mais les pièces qui devaient composer la messe *In natale Pontificis* présentaient un réel intérêt en raison de leur rareté dans les manuscrits :

CLXI.	K̄L. NOV.	Nat. Sc̄i Cesarii (Com. <i>Qui uult uenire</i> ).
CLXII.	VI. ID. NOV.	Nat. Sc̄orum IIII <sup>or</sup> Coronatorum.
CLXIII.	V. ID. NOV.	Nat. Sc̄i Theodori (R̄. <i>Dñe praeuisti</i> ).
CLXIII.	III. ID. NOV.	Nat. Sc̄i Mennae.
CLXV.	X. K̄L. DEC.	Nat. Sc̄ae Ceciliae (R̄. <i>Audi filia</i> ; Com. <i>Confundantur</i> ).
CLXVI.	VIII. K̄L. DEC.	Nat. Sc̄i Clementis (Intr. <i>Dicit dñs</i> ).
CLXVII.	VIII. K̄L. DEC.	Nat. Sc̄i Chrysogoni.
CLXVIII.	III. K̄L. DEC.	Vigil. Sc̄i Andreae (Intr. <i>Dñs secus mare</i> ; Com. <i>Venite post me</i> ).
CLXVIII.	II. K̄L. DEC.	In nat. eiusdem (Com. <i>Dicit Andreas</i> ).
CLXX.		In vigilia Pontificis.
CLXXI.		In natale Pontificis (Intr. <i>Elegit te</i> ; R̄. et Off. <i>Memor sit</i> ; Com. <i>Unguentum</i> ).
CLXXII.		Item alia.

Nous en avons fini avec tout ce qui regarde l'histoire de notre manuscrit après sa sortie du « Scriptorium ». Il nous reste, avant d'aborder la question de date, qui ne pourra être élucidée que par l'étude intrinsèque du codex, à préciser et à résumer ce que nous savons maintenant de son origine.

## II. — PROVENANCE DU MANUSCRIT.

Le relevé minutieux que nous avons donné ci-dessus n'aura pas eu pour seul effet de débarrasser le document original de tout le travail de révision et de mise au point qu'il a subi à différentes époques; cette besogne préliminaire devait nous fournir, chemin faisant, les indices les plus sûrs pour l'identification du lieu de rédaction de notre manuscrit. Au moment de réunir ces indices et de formuler la conclusion qui s'en dégage, nous sommes heureux de nous rencontrer avec l'auteur du Catalogue Général cité plus haut; selon toute vraisemblance, le manuscrit 239 « provient de Notre-Dame », c'est-à-dire de l'église cathédrale de Laon.

L'accord de notre codex, mis, grâce à des additions, au courant de la liturgie du XII<sup>e</sup> siècle, avec les *Ordinaires* en usage à la cathédrale de Laon à la même époque, est en effet trop constant pour être fortuit. Car c'est un point où les documents anciens de provenances diverses offrent les plus grandes divergences. Le fonds primitif, qu'il est aisé de reconnaître jusque dans les manuscrits d'époque tardive, se retrouve toujours sensiblement le même. Aussi ne devons-nous pas trop insister sur le fait que l'antiphonaire coïncide parfaitement avec les données de l'*Ordinaire* pour la partie ancienne.

Mais lorsqu'il a fallu suppléer à ce qui manquait à l'ordre primitif, au fur et à mesure des développements croissants de la liturgie, les initiatives personnelles et les influences

diverses ont rompu l'entente jusque-là respectée. En de telles circonstances une parfaite harmonie (\*) ne peut s'expliquer que par une communauté d'origine.

Il est un autre terrain où les documents sont, en général, dans le plus complet désaccord. L'attribution des versets d'Alléluia aux dimanches après la Pentecôte n'appartient pas à l'organisation primitive de l'antiphonaire. Aussi a-t-elle obéi à la loi ordinaire que nous signalions il y a un instant. Dans la répartition de ces versets, régulièrement empruntés au psautier, deux systèmes ont prévalu. Certains préférèrent généraliser la règle de concordance entre les diverses pièces de la messe, chants, oraisons, lectures; à l'encontre des liturgistes comme Bernon, Bernold de Constance, etc., qui n'entendaient pas appliquer cette règle à l'Alléluia, ils firent entrer ce chant en ligne de compte, et établirent dans la même messe, chacun selon son point de vue, un rapprochement ici avec l'introït ou le graduel, ailleurs avec l'offertoire : *tot capita, tot sensus*; jamais deux manuscrits d'origines différentes n'arrivent à se rencontrer dans l'ensemble. Les autres, d'après un usage plus traditionnel, suivirent l'ordre numérique des psaumes, comme nous le voyons par exemple au XIV<sup>e</sup> siècle dans la *Gemma animae* (2) et comme nous le constatons dans de nombreux manuscrits et aujourd'hui encore au missel romain. Cette disposition devait naturellement rendre les groupements plus faciles; cependant comme il n'arrive jamais que les séries soient identiques, en raison de certains versets admis par quelques-uns, et inconnus des autres, il est rare que l'on trouve les mêmes pièces attribuées aux mêmes dimanches. Il n'en est que plus frappant de constater que le manuscrit 239 et l'*Ordinaire* de Lisiard, qui suivent la seconde méthode, sont *constamment d'accord* dans leur distribution des versets alléluïatiques (3).

Le codex 239 a donc été écrit pour la cathédrale de Laon (4); la conclusion s'impose, mais il n'est pas possible de préciser davantage. On serait tenté de rechercher sinon le copiste, du moins les inspireurs de cette œuvre dans l'école de chant fondée par

(1) Une seule divergence sérieuse à signaler à la fête de l'Annonciation. Le manuscrit (p. 30) donne la messe : Aña. *Vultum*; Rq. *Diffusa est*; Offert. *Ave Maria*; Comm. *Dilexisti*; tandis que l'*Ordinaire* (*loc. cit.*, p. 261) indique : Intr. *Rorate*; Rq. *Qui sedes*; Tract. *Ave Maria*; Offert. *idem*; Comm. *Ecce uirgo*. Nous avons vu que le trait est dans notre manuscrit, de main plus récente.

(2) L. IV, c. XLIII-XCVI, et XCVIII, ap. HITTORP, *De divinis officiis*, col. 1308-1325.

(3) A la réserve de la correction du VI<sup>e</sup> dimanche, signalée plus haut, p. 25, et qui confirme encore, pour le XII<sup>e</sup> siècle, l'usage du manuscrit à Notre-Dame de Laon.

(4) Déjà sur la fin du IX<sup>e</sup> siècle et au commencement du X<sup>e</sup>, la bibliothèque de Notre-Dame se garnissait de livres assez nombreux, si nous en jugeons par ceux qui restent. Nous avons encore sept manuscrits offerts par l'évêque de Laon, Didon (883-893), portant tous cette dédicace, au haut de la première page ou sur un feuillet de garde : *Hunc librum dedit dominus Dido episcopus Deo et sancte Marie. Si quis abstulerit, etc.* (Laon, mss. 97, 122, 135, 199, 342, 428; Paris, Bibl. Nat., lat. 5095). Neuf autres volumes (Laon, mss. 38, 136, 265, 273, 298, 444, 464, 468; Paris, Bibl. Nat., lat. 5670) portent de même cette inscription : *Istum librum dederunt Bernardus et Adelelmus Deo et sancte Marie Laudunensis ecclesie. Si quis etc.* Suivant les uns (cf. L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, II, p. 375), les deux donateurs seraient des comtes choisis par Charles le Chauve pour exécuteurs testamentaires, mais il est possible que cet Adelelme soit l'évêque de Laon de ce nom (921-930). Le codex 239 a perdu ses premiers et ses derniers feuillets, en sorte que nous pouvons nous demander s'il ne portait pas, lui aussi, l'une des deux inscriptions que nous venons de citer.

Charlemagne à quelques lieues de Laon, à Soissons, école qui devint célèbre par la suite, et dont le premier chef fut un maître romain <sup>(1)</sup>. Mais aucun indice ne nous permet d'affirmer que notre document vient en fait de Soissons. Qu'il suffise d'avoir indiqué la région à laquelle il appartient. Il sera plus aisé par l'étude des sources du manuscrit de fixer approximativement sa date de rédaction.

### III. — ÉTUDE INTRINSÈQUE ET DATE.

Nous avons déjà touché en passant la question relative au système de *capitulation*, grâce auquel nous avons pu combler, dans une certaine mesure, les lacunes de notre manuscrit. Ce système mérite de fixer à présent toute notre attention. Car il présente des particularités, et ces particularités mêmes nous fournissent des indications précieuses à un double point de vue. Elles permettent de reconnaître assez clairement les documents anciens qui ont servi de base à cet antiphonaire ; elles aident en même temps à fixer à peu près la date de sa composition. Cette date se déduit en effet du procédé qu'a dû employer le copiste pour mettre à jour ses modèles ; elle est confirmée par certaines données positives que nous allons recueillir de l'étude intrinsèque du manuscrit.

Le scribe chargé de la composition de l'antiphonaire de Laon avait sous les yeux au moins deux manuscrits différents, capitulés l'un et l'autre, mais présentant des divergences dans les numéros attribués à leurs formulaires. Nous les connaissons par les renvois et, disons-le de suite, surtout par les renvois fautifs qui se rencontrent très souvent dans le manuscrit. On se le rappelle en effet, pour économiser la place, chaque fois qu'il rencontre une pièce déjà transcrite pour une autre messe, notre copiste se contente de donner l'incipit et de se référer pour le reste au texte antérieurement reproduit, ne faisant qu'imiter en cela, ainsi qu'on va le voir, l'exemple de ses deux modèles.

Ceux-ci étaient anciens, ils étaient démodés, ne répondaient plus exactement à l'état liturgique du moment ; c'est dire qu'ils avaient besoin d'être complétés. Presque dès le commencement du manuscrit il a fallu introduire des messes nouvelles, ainsi pour le 1<sup>er</sup> janvier. L'insertion n'offrait pas de difficulté spéciale, sauf toutefois pour le numérotage des *capitula* qui allait être bouleversé si l'on introduisait de nouvelles unités ; de plus, le système des renvois devenait singulièrement compliqué. Bravement le copiste en prend son parti. Sous le numéro XVII il inscrit une messe que sa source ignorait, et, du coup, toute la série se trouve en avance d'une unité sur l'ancienne. Avec quelques expériences de ce genre, et quelques erreurs dans la suite des chapitres, l'écart sera augmenté d'autant.

Mais reste la complication des renvois ; et là de nombreux indices révélateurs trahissent les distractions du copiste, heureuses distractions qui nous permettent précisément de juger de l'état liturgique des sources et des additions nécessitées par les développements survenus. Souvent, en effet, notre scribe continue à transcrire servilement

(1) ADÉMAR DE CHABANNES, *Chronique*, livre II, c. 8 (Éd. J. Chavanon, Paris, Picard, 1897, p. 81).

les références de ses modèles, sans s'apercevoir qu'elles ne correspondent plus avec sa copie, nous conservant ainsi, à son insu, la disposition des documents primitifs.

Le tableau I ci-contre rendra compte de ces anomalies. On y verra clairement qu'à un moment donné un nouveau document **X** a été employé, dont les chiffres ne coïncident pas avec ceux du premier **A** : ces deux manuscrits figurent l'un et l'autre dans les deux colonnes à gauche de la série centrale, représentant le codex 239. Comme il se trouve que le capitulaire de Corbie (B. N. 12050, IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.) a les plus grandes affinités avec notre document **A**, nous reproduisons à droite, en une colonne spéciale sa propre série de messes.

1) La première série de messes, ch. 1 à 16, n'a pas subi de modifications; notre copiste a suivi exactement son modèle. Celui-ci, **A**, n'avait pas, et le copiste de celui de Laon ne lui a pas ajouté, de chapitre spécial pour le 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent. Il en est de même du ms. de Corbie. Implicitement cette messe était comprise dans celle de la *Feria IV* précédente (p. 12). C'est pour la messe dominicale que cette férie de jeûne est pourvue d'un verset d'Alléluia et d'un second offertoire (*Iñ Of. Ave Maria*); l'introït, l'un des graduels et la communion servaient aux deux circonstances (1).

2) Le ms. **A** ne connaissait pas, non plus que celui de Corbie, la messe du 1<sup>er</sup> janvier (2). Ajoutée dans le ms. de Laon, cette messe portait le chiffre XVII. L'introït *Vultum tuum* en fut emprunté au ch. XXVIII, qui devenait maintenant, par le fait de cette addition, XXVIII. Or quelques pages plus loin (p. 31), au 25 mars, le copiste oubliait de corriger le renvoi de son original et écrivait : *Vultum tuum*, cap. XXVIII, attestant par là que la pièce n'existait pas au 1<sup>er</sup> janvier. Un autre renvoi de notre messe XLIX à un ch. [X]XXVIII, correspondant au n° XXXIX du ms. de Laon prouve encore que celui-ci est désormais en avance d'une unité sur son modèle.

3) Après XLVII, la messe de la *Dominica vacat*, deuxième de Carême (p. 53), est une nouvelle addition de notre copiste à ses manuscrits originaux; mais elle n'accentue pas l'écart, n'ayant pour elle aucun numéro d'ordre, ce qui fournit un indice de son

(1) Les deux seuls antiphonaires du VIII<sup>e</sup> siècle que nous connaissons, avec une messe pour ce dimanche (Zurich, *bibl. cant.*, ms. 30 et Lucca, *bibl. capit.* ms. 490) — le graduel de Monza publié par Gerbert n'indique rien — répètent la messe du samedi des Quatre-Temps, après l'avoir déchargée de trois de ses graduels et de son trait; l'antiphonaire de Charles le Chauve (Paris, B. N. 17436, IX<sup>e</sup> s.) ne diffère de celui de Laon que par l'Introït *Memento*, composition alors récente, à ce qu'il paraît. On remarquera qu'il place cette messe entre celles du mercredi et du vendredi, comme pour affirmer son identité avec celle qui précède, dont il a eu soin de retrancher l'off. *Ave Maria*. Un capitulaire de Saint-Denis, du troisième quart du IX<sup>e</sup> siècle (Paris, Ste Geneviève 111) est exactement semblable à celui de Laon. Il y a encore d'autres variétés pour cette messe, mais elles ne touchent pas à notre sujet (Cf. GASTOUÉ, *Orig. du ch. rom.*, p. 528, n. 5).

(2) Cette messe n'est pas davantage dans le ms. de S.-Denis du IX<sup>e</sup> siècle (voir note précédente). Au VIII<sup>e</sup> siècle, le ms. 30 de Zurich se contente d'une messe *Octava Domini*, répétant la troisième de Noël, sauf le *R̄. Benedictus qui venit* et l'Alléluia. *Dñs regnauit, decorem*. PAMELIUS (*Liturgicon Ecclesie Latine*, t. II, p. 71 et 72) donne deux messes pour ce jour; la 1<sup>re</sup> *Vultum tuum*, qu'il dit authentique ou grégorienne, sur le témoignage du *Micrologue* (XI<sup>e</sup> s.) chap. 39; la 2<sup>e</sup> « évidemment postérieure à saint Grégoire », *Puer natus est*, entièrement comme au jour de Noël; de même le ms. de Vauclair utilisé par les Bénédictins (Pat. lat. 78, 649). Le cod. 17436 n'a pas, comme ils le disent, le titre : *natale sancte Martine martyris et virginis*, mais seulement : *Natl sancte Marie* (fol. 5 v).

## TABLEAU I

## Les sources du manuscrit de Laon

MS. X	MS. A	Laon 239		B. N.
	1	1	[Dominica I Adventus]. (p. 7)	12050 1
	— 16	— 16	[II Kl. Jan. Nat. S. Siluestri].	— 16
	<i>manque</i>	17	[Kal. Jan. Natale S. Mariae].	<i>manque</i>
	17	18	[Dom. I post Natale Dni].	17
	— 46	— 47	Sabb. in XII Lection. (p. 49)	— 46
	<i>manque</i>	<i>sans n°</i>	Dom̄c vacat. (p. 53)	<i>manque</i>
	47	48	Feria II. (p. 53)	47
	— 81	— 82	Feria II (post Pascha). (p. 104)	— 81
81	82	83	Feria III. — (p. 105)	82
— 82		— 84	Feria IIII. — (p. 107)	— 83
[7 messes]		[8 messes]		[8 messes]
90		93	SS. Tiburtii et Valeriani. (p. 115)	92
— 99	— 101	— 102	Sc̄ae Potentianae. (p. 121)	— 101
100	[ <i>manque</i> ]	103	In Vigilia Ascensa Dni. (p. 122)	<i>manque</i>
	102	104	In die Ascensam Dni. (p. 122)	102
	— 155	— 157	Nat. Sc̄i Mathei. (p. 144)	— 155
	156	156 [= 158]	Sc̄orum Cosme et Damiani. (p. 144)	156
	157	159	Dedic. Basil. Arch. Michaelis. (p. 144)	157
	— 171	— 173	[In natale Pontificis].	— 171
	172	174	[Item alia]. (p. 147)	<i>manque</i>
	173	175	Item de eodem. »	<i>manque</i>
	174	176	In ordinatione episcopi. »	<i>manque</i>
	175	177	In ordin. eporum plurimorum. (p. 148)	172
	176	178	In agenda mortuorum. »	<i>manque</i>
	177	179	Dom̄c I post Pentecosten. (p. 149)	173
	— 182	— 184	— VI — (p. 151)	— 178
	?	185	— VII — »	179
		— 204	— XXIII — (p. 163)	— 198
		205	Officium de sc̄a Trinitate. (p. 164)	<i>manque</i>
		206	Officium de itinere. (p. 165)	<i>manque</i>

## TABLEAU II

## Les témoignages du manuscrit X

	MS. X	Laon 239	
Offert. <i>Intonuit.</i>	c. 81	83	cf. p. 126 cap. 109
Offert. <i>Portas caeli.</i>	82	84	— 127 — 110
Aña. <i>Sancti tui.</i>	90	93	— 119 — 99
Com. <i>Gaudete.</i>	90	93	— 120 — 100
Offert. <i>Confitebuntur.</i>	91	94	— 118 — 97
»	»	»	— 120 — 100
Offert. <i>Repleti sumus.</i>	93	96	— 119 — 98
Aña. <i>Clamauerunt.</i>	95	98	— 114 — 94
Com. <i>Iustorum.</i>	95	98	— 120 — 99
Iy. <i>Iustorum.</i>	96	99	— 140 — 143
Offert. <i>Mirabilis.</i>	96	99	— 129 — 115
Com. <i>Non uos relinquam.</i>	100	103	— 128 — 113



absence des manuscrits types. Elle n'a qu'une seule pièce propre, le trait *Confitemini*, dont nous avons ici, semble-t-il, la plus ancienne copie (1).

4) En arrivant à la page 118, nous surprenons l'influence d'un document autre que notre ms. A : elle se fait sentir plus ou moins jusqu'à la page 140. Les références fautives, mais parfaitement coordonnées entre elles, que nous donne ici le ms. de Laon révèlent tout d'un coup un écart de deux numéros (83 = 81), et semblent trahir par là même un modèle (ms. X) différent de A, qui, lui, n'était en retard que d'une unité (82 = 81).

Le tableau II nous fournit une série de vingt messes représentées par des renvois groupés autour des chapitres XCVII à CXV de notre manuscrit, avec un exemple isolé au ch. CXLIII. L'une de ces messes appartient au copiste de Laon; là en effet où il transcrit huit messes pascales, entre les chapitres LXXXIII et XCIII, le ms. X, son modèle, ne comptait que sept numéros (84 = 82 et 93 = 90) (2). Par ailleurs c'est à ce même ms. X que le copiste de Laon empruntait la vigile de l'Ascension, comme l'indique le chiffre -C- (=CIII de Laon) que nous fait connaître notre ch. 113. Cette messe se voit déjà, mais pas partout et avec des formulaires divers, au VIII<sup>e</sup> siècle (Zurich, manque dans Monza) et au IX<sup>e</sup> (antiphonaires de Saint-Denys, de Saint-Amand (3), de Compiègne (4)). Elle n'était pas dans A, car toute la suite va nous montrer notre ms. en avance sur lui de deux chiffres au lieu d'un, ce qui indique une addition; de plus, A est en accord perpétuel avec le graduel de Corbie, du chapitre 1 au chapitre 171 (cf. le tableau I). Le manuscrit de Laon accuse lui-même cette parenté par ses multiples tâtonnements de numérotation, de la page 139 à la page 145 (ch. CLVIII) (5), où délibérément, peut-être

(1) Il y a plus de divergences pour le formulaire de cette messe que pour celle du dimanche correspondant de l'Avent. L'antiphonaire de Zurich (GERBERT, *Monum. vet. lit. allem.* I. p. 375) suit le même principe que plus haut : *Dominica I. in Quadragesima, item ad missam, sicut iam supra scriptum est in sabbato*. Ailleurs, comme dans le ms. 47 de Chartres (X<sup>e</sup> s.), c'est toute une série de pièces spéciales accompagnant l'introit *Sperent in te* : Grad. *Justus es Domine, ¶. Gressus meos* ; Offert. *Domine deus meus, ¶. Oculi mei* ; Comm. *Custodi me*. Ces diverses pièces se retrouvent dispersées dans le *Tonale* de Montpellier H. 159 (P. M. t. VII) et probablement faut-il les assigner au 2<sup>e</sup> dimanche de Carême (Cf. K. OTT, *Zur aesthet. Beurteilung des vatik. Graduale; die Kirchenmusik*, 15 déc. 1909, p. 166). Pourtant en Italie (et aussi à Westminster au XIV<sup>e</sup> siècle) cette même messe sert à l'avant-dernier ou au dernier dimanche après la Pentecôte. Certains mss. allemands, italiens, aquitains et espagnols ont des types encore différents.

(2) Peut-être le jeudi de Pâques manquait-il à ce manuscrit. Cette messe n'est pas dans l'antiphonaire de Zurich du VIII<sup>e</sup> siècle — lequel est d'ailleurs très incomplet — mais elle est dans le graduel de Monza, du VIII<sup>e</sup> siècle également.

(3) Paris, B. N. lat. 2291. Nous suivons pour cette attribution l'opinion de M. L. DELISLE (*Mém. sur d'anc. sacram.*, p. 148). Les raisons alléguées par M. A. GASTOUÉ pour l'Abbaye de Saint-Denys (*Hist. du ch. lit. à Paris*, p. 56) ou pour Notre-Dame de Paris (*ibid.*, p. 81) nous paraissent insuffisantes. La vigile de l'Ascension est aussi notée dans le *codex Ultrajectinus* utilisé par Pamelius. On voudra bien considérer ce ms. — jusqu'à ce que nous ayons le loisir d'en donner la preuve — comme étant de même provenance, et presque de même âge. On pourra lui appliquer tout ce que nous disons du manuscrit de Paris, sauf avis contraire.

(4) Elle fait défaut au graduel de Saint-Gall (cod. 359) et n'est pas encore dans certains manuscrits du X<sup>e</sup> siècle (Chartres 47, Saint-Gall 339, B. N. 2293).

(5) Un pli du parchemin cache à cet endroit le numéro de la messe. A la page suivante on lit bien CLVIII, et ensuite dans la marge extérieure, presque effacé : CLX.

par lassitude, le copiste se met de pair avec son manuscrit original, revenant ainsi de deux numéros en arrière. Nous le perdons de vue dans la lacune (p. 146-147), mais nous savons qu'il s'en tient désormais à son système par ce que nous voyons plus loin. Page 147, en effet, il renvoie pour le *Rq. Domine preuenisti* au ch. CLXIII, qui est encore <sup>(1)</sup> celui de Corbie (= A). Puis à l'endroit où nous sommes il cesse de numéroter ses messes; ce qui ne l'empêche pas, — nouvelle preuve qu'il suit aveuglément son manuscrit type, — de se référer pour le *Rq. Conuertere* (p. 158) à un ch. CLXXXII qui n'existe pas dans le manuscrit, mais qui serait exactement celui du VI<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, dans le ms. A, et dans le codex 12050 également, s'il avait eu les quatre messes (c. 172, 173, 174 et 176) marquées absentes dans notre tableau.

Ainsi avons-nous pu saisir dans les procédés de notre copiste les additions qu'il a dû faire à ses modèles. Nous n'y avons rien trouvé qui nous éloignât de la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Nos recherches subséquentes confirmeront encore nos résultats.

5) La vigile de l'Épiphanie — nous le savons malgré la lacune — n'existait pas dans le ms. de Laon. La messe de ce jour se trouve dans les antiphonaires, croyons-nous, vers le commencement du X<sup>e</sup> siècle (antiphonaire de Saint-Amand, B. N. 2291, *ca.* 886-910).

6) C'est de seconde main que l'on voit, p. 30, la messe du 22 Février. Elle paraît seulement dans le graduel de Saint-Denys (*Maçar.* 384) de la fin du X<sup>e</sup> siècle.

(7) Nous trouvons dans notre livre laonnais deux graduels au vendredi après les Cendres (p. 39 : *Rq. Domine refugium...*; *Item Rq. Vnam petii...*); il ne faut pas nous en étonner : le premier était chanté ce jour-là même, l'autre, le lendemain samedi, qui n'a pas de messe propre encore aujourd'hui. L'*Ordinaire* que nous avons si souvent cité <sup>(2)</sup> nous en avertit, et le cas est analogue à celui déjà noté à propos du mercredi de la troisième semaine de l'Avent. Il n'en va pas de même à la *Feria sexta* après *Inuocauit* (p. 48). Ici encore nous avons deux graduels : *Rq. Saluum fac seruum...*; *Item Rq. Miserere mihi*. Ce second répons ne se chantera plus que le mercredi de la III<sup>e</sup> semaine de Carême (p. 64) et accompagné de pièces toutes différentes : il ne s'agit donc pas d'une répétition partielle de cette messe. N'y aurait-il pas là un vestige d'antiquité, un souvenir de l'époque où, régulièrement, la messe comprenait deux lectures avant l'évangile? Avec le temps, ces lectures ont été réduites à une seule, sauf à certains jours, et c'est alors que le second graduel aura été supprimé, plus tôt en France, semble-t-il, qu'en Italie ou en Allemagne. Nous avons des mss. allemands qui donnent encore les deux pièces au XII<sup>e</sup> siècle. En France on les voit encore aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.

8) L'antiphonaire de Laon appartient à une catégorie de manuscrits très rare qui groupe *tous* les versets alléluïatiques après la série des messes, en fin de volume, sans en donner aucun en entier dans le cours du livre. Nous pouvons citer dans le même cas le

(1) Si la numérotation de Laon se poursuivait régulièrement telle qu'elle est manifestée par les chapitres 141, 142, etc., nous aurions le numéro CLXV.

(2) *Loc. cit.*, p. 85 et 86.

ms. 47 de Chartres (X<sup>e</sup> s.) (1). Or il se trouve qu'il y a exception à cette règle, d'ailleurs constante, pour la semaine de Pâques. Chaque messe y est pourvue de son Alléluia entièrement noté. On serait tenté d'en conclure que l'on est en face d'une addition de notre copiste, si l'on ne remarquait par ailleurs que cinq d'entre ces versets se lisent déjà dans les antiphonaires du VIII<sup>e</sup> siècle : *Pascha nostrum* (p. 103), *Hæc dies* et *Laudate pueri* (p. 111) (2), *Surrexit Dominus* (ou *Altissimus*) (p. 108) et *Surrexit Dominus et apparuit* (p. 106). Le *∇. Dicite in gentibus* paraît être de la fin du IX<sup>e</sup> siècle (B. N. 2291) (3). Restent les deux *Alleluia. Angelus Domini* (p. 105) et *Surrexit Christus* (p. 106) pour lesquels notre antiphonaire serait le plus ancien témoin (4). Pour le fait lui-même de l'emploi de versets qui ont un rapport plus direct avec le mystère pascal, au lieu de ceux affectés au cycle dominical en général (5), nous avons au moins un exemple authentique du IX<sup>e</sup> siècle dans le graduel de Saint-Gall publié par Lambillotte.

9) Nous ne sortons pas du IX<sup>e</sup> siècle, en remarquant les faits suivants : le 3 Mai tout entier réservé aux saints martyrs Juvénal, Alexandre et Éventius (p. 118), sans mention de l'Invention de la Croix, qui paraît dans les antiphonaires français vers la fin de ce siècle (B. N. 2291 et 17436); le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte (p. 128) pourvu de quatre Répons, et non de quatre Alléluias (6); absence de la Nativité de la sainte Vierge (8 Sept.) — elle ne paraît pas dans l'antiphonaire de Saint-Denys de 862-877, mais elle est dans celui de la fin du X<sup>e</sup> siècle et dans les manuscrits de Saint-Amand (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.), — de la Toussaint, — que seuls contiennent, parmi les manuscrits que nous citons ici, ceux de Compiègne (7) et de Saint-Amand, — et même celle de saint Martin, dans la partie du ms. qui a disparu. Pour ce dernier, il serait possible cependant qu'il eût été réuni sous un même titre avec S. Mennas, comme dans le

(1) Tomasi, qui a publié le texte de ce document (Éd. Vezzosi, t. V. p. 267, seq.) avait déjà fait cette remarque : *Alleluia cum suis versibus ad finem codicis rejiciuntur*, mais sans donner la liste de ces versets, pourtant des plus suggestive. On y trouve, après une série plus ancienne correspondant, six exceptés, à celle du ms. de Laon, un supplément évidemment postérieur, mais que l'état de la rédaction n'indique en aucune façon. Cette seconde liste comprend 43 versets dont 16 seulement sont dans notre codex; quatre autres y sont, mais par suite d'additions postérieures. L'ordre n'est d'ailleurs pas le même dans les deux manuscrits.

(2) Ces trois premiers versets sont encore représentés par leur *incipit* dans la série de la fin du volume (p. 169), d'où ils ont donc été extraits, puisqu'ils n'ont plus aucun titre à s'y trouver.

(3) Cf. PAMELIUS, *loc. cit.*, p. 118 et 150, aux deux fêtes de la sainte Croix.

(4) On en peut dire autant des versets *Dilexit Andream* (p. 171), *Judicabunt* (p. 172) au moins pour le texte, *Iustus germinabit* (*ibid.*), *Sacerdotes [tui] Domine* (*ibid.*), *Loquebar* (p. 173) et *Post partum* (*ibid.*), mais on les voit très répandus dans le courant du X<sup>e</sup> siècle.

(5) Cf. GASTOUÉ, *Or. du ch. rom.*, p. 266.

(6) ALCUIN, *De div. off.*, c. XXIX (*ap.* Hittorp, 265 E); BERNON DE REICHENAU, *De quib. reb. ad Missam pertin.* c. VII (*ibid.*, 714 B); *Ordo romanus de off. divinis* (*ibid.*, 92 A). BERNOLD DE CONSTANCE constate le changement opéré : *Nec gradualia, sed alleluia prædictis lectionibus subiungere debemus ...* (*Microlog. de eccl. observ.*, c. XXVIII, *ap.* Hittorp, 750 E). Et plus loin : *Ad quam (missam de ieiunio) non gradualia ut antiquitus, sed alleluia cantamus* (c. LVIII, *ibid.*, 765 A).

(7) Dans le voisinage presque immédiat de Laon, à Saint-Éloi de Noyon, on trouve la Toussaint consignée dans un manuscrit très intéressant du IX<sup>e</sup> siècle, *capitulé* lui aussi, mais dont nous n'avons malheureusement qu'une description très sommaire. Cf. Abbé EUG. MULLER, *Antiphonaire du Mont-Renaud*, Noyon, 1875, p. 17.

manuscrit de Corbie : *III Idus Novembris, Natale sancti Menne et sancti Martini*. Le fait est, croyons-nous, très rare, et S. Martin, dès qu'il prend place dans l'antiphonaire, a sa messe à part, mais en seconde ligne, après le martyr. Ainsi dans les mss. de Compiègne, de Saint-Amand, de Saint-Gall (359 et 339). Mais à Saint-Denys on ne le voit pas encore à la fin du X<sup>e</sup> siècle (*Maç.* 384).

10) La présence des messes d'ordinations dans le manuscrit de Laon est un signe d'antiquité. Il y en avait cinq, sans compter une vigile (voir plus haut p. 33), et il en reste quatre, pour diverses occasions. On les retrouve toutes, dans le même ordre, dans les mss. de Saint-Denys (*Ste Genev.* 111), de Chartres, de Moissac (B. N. 2293). Les antiphonaires de Saint-Amand et celui de Compiègne (1) en suppriment une; il n'y en a plus dans le ms. de Saint-Denys du X<sup>e</sup> siècle (*Maçar.* 384).

11) *L'Agenda mortuorum* (p. 148) (2) et enfin les deux *Offices* de la Trinité (3) et pour les voyageurs (p. 164 et 165) se trouvent aussi dans les mss. du IX<sup>e</sup> siècle.

Nous avons donc pu constater que notre manuscrit, très important par ce qu'il contient, n'est pas moins intéressant par ce dont il ne parle pas. Encore avons-nous omis de noter certaines fêtes plus particulièrement gallicanes et qui se trouvent pourtant dans des antiphonaires datés de la fin du IX<sup>e</sup> siècle : S. Benoît (11 Juill.), S. Pierre-ès-Liens (1<sup>er</sup> Août); S. Denys et sa Vigile (8 et 9 Octobre) et qui sont inconnues à Laon : la teneur de cet antiphonaire est purement romaine, et tout ce que nous avons pu y trouver de plus récent ne nous a pas fait franchir les dernières années du IX<sup>e</sup> siècle.

L'étude paléographique confirme encore nos conclusions. Nous avons cité l'opinion de Fleury; l'absence de toute foliotation, de toute ponctuation, le mélange fréquent de l'N onciale et de l'n minuscule dans le texte courant, la massue des hastes de l'l, du b, du d, parfois très accentuée, sont autant d'indices qui nous ramènent à la même époque. La présence des *notes tironiennes* fréquemment employées au milieu de la notation — fait nouveau et application inédite de la sténographie médiévale, — n'en est pas une moindre preuve. Nous en parlerons plus loin au sujet de la notation.

(1) Au moins d'après l'édition des Bénédictins (P. L., t. LXXVIII, col. 709-710), qui n'est peut-être pas très exacte. On sait que cette partie du manuscrit est perdue. Il en serait de même de l'antiphonaire de Noyon d'après la notice que nous venons de citer : « Vigile et Noël d'un poutife (ch. CLXXIV), — à l'ordination, — pour des noces « *de nuptiis* », — pour oindre un roi « *ad ungendum regem* » (ch. CLXXXI) ». E. MULLER, *loc. cit.*, p. 18. Mais les numéros des chapitres ne concordent pas avec l'analyse que l'on donne.

(2) Cf. PAMELIUS, *loc. cit.*, p. 175-6; P. L., t. LXXVIII, col. 722, comme dans le ms. 2291; — E. Müller, *op. cit.*, p. 18.

(3) Cf. D<sup>r</sup> A. H. KELLNER, *L'Anno ecclesiastico e le Feste dei Santi*, 1906, p. 110.

# LES SIGNES RYTHMIQUES

## SANGALLIENS ET SOLESMIENS

### ÉTUDE COMPARATIVE

---

Oui ou non, les signes rythmiques employés par les Bénédictins de Solesmes dans les reproductions du *Graduale Romanum* vatican existent-ils dans les anciens manuscrits ?

En réponse à cette question, les assertions les plus contradictoires se sont fait entendre (1).

Nous croirions humilier les lecteurs de la *Paléographie musicale*, si nous nous attardions à leur prouver l'existence de signes rythmiques dans les *codices* sangalliens et messins. Cette existence est un fait « qui crève les yeux » : il suffit de regarder les documents publiés dans ce Recueil pour y voir les *adjonctions* et les *modifications* qui affectent les neumes ordinaires, afin de les rendre plus aptes à figurer le rythme et les nuances de la mélodie.

Aussi bien la question, pour les gens informés et droits, n'est plus là ; ce pas est franchi.

Les points précis sur lesquels quelques difficultés et doutes s'élèvent encore et auxquels il est bon d'apporter des éclaircissements, peuvent se résumer ainsi :

1° Quels sont, au juste, les rapports entre les signes rythmiques des anciens *codices* et les signes rythmiques des nouveaux livres de Solesmes ?

2° Les signes solesmiens sont-ils bien la transcription fidèle des anciens signes rythmiques ?

3° Si l'épisème sangallien signifie toujours une prolongation plus ou moins sensible, comme le disent les Bénédictins eux-mêmes, pourquoi ces mêmes Bénédictins l'emploient-ils comme signe de subdivision, en recommandant de ne le point allonger ?

(1) Nous avons l'intention de recueillir ici, en note, ces assertions favorables ou hostiles, mais la question des signes rythmiques a fait de tels progrès dans ces dernières années, que, presque unanimement, on en reconnaît maintenant l'utilité, sinon la nécessité, et que personne n'en conteste plus aujourd'hui la légitimité. La publication de ces textes serait donc surannée ; ne réveillons pas de vieilles querelles qui tendent de plus en plus à s'apaiser.

4° Pourquoi les Bénédictins n'ont-ils pas mis dans leurs livres *tous les signes rythmiques* contenus dans les manuscrits de Saint-Gall ?

5° Enfin quelles peuvent bien être les règles qui guident les Bénédictins dans l'emploi des épisèmes, surtout pour les chants syllabiques ?

Il faut en effet, une bonne fois, s'expliquer à fond sur tous ces points, et dissiper tous les malentendus.

Et pour cela, il est bon tout d'abord de distinguer :

a) La *forme graphique* des signes rythmiques dans les anciennes notations et celle des mêmes signes dans la notation solesmienne ;

b) La *valeur rythmique* de ces signes dans l'une et l'autre notation.

Cette première distinction faite, nous aurons répondu aux doutes proposés lorsque nous aurons démontré :

1° L'*identité graphique* des épisèmes dans les notations sangallienne et solesmienne ; car la *forme graphique* de nos *adjonctions* est empruntée à la séméiographie du scriptorium de Saint-Gall. Cette forme a été choisie, de préférence à la forme *messine*, parce que l'adaptation à la notation grégorienne sur lignes en était plus facile pour le typographe, et plus claire pour le chanteur ;

2° L'*identité de valeur rythmique* de l'*épisème horizontal* dans les deux notations.

3° Quant à l'*épisème vertical*, son usage est plus étendu dans la notation solesmienne que dans la notation sangallienne. Nous aurons à justifier cette extension, nous n'y manquerons pas.

4° Le *point-mora* demande aussi quelques explications : nous en parlerons en terminant.

## ARTICLE I. — Les signes rythmiques sangalliens.

La brièveté s'impose ici, car ce sujet a été traité dans le quatrième volume de notre *Paléographie* et dans le *Nombre musical grégorien* (*N. M. G.*, p. 156 et ss.). Afin de faciliter la confrontation entre les deux notations en cause, il suffira de rappeler les trois procédés en usage à Saint-Gall pour rythmer et nuancer notes et groupes :

a) Le trait ou épisème *horizontal*,

b) Le trait ou épisème *vertical*,

c) Et diverses *modifications* des neumes.

### § 1. — FORME GRAPHIQUE DES SIGNES SANGALLIENS.

#### A. — L'*épisème horizontal*.

L'*épisème horizontal* est placé à la tête de la *virga* dans les neumes suivants :

Neumes ordinaires : / J A P A N : / . etc.

Neumes épisématiques : / J A P A N : / . etc.

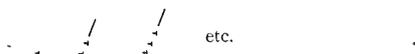
Le voici à la base de la dernière branche de la *clivis* :  $\wedge$

du *torculus* :  $\mathcal{A}$

et dans les neumes composés :  $\wedge$ ,  $\mathcal{A}$ , (1)

### B. — L'épisème vertical.

L'épisème sangallien prend la forme *verticale* lorsqu'il doit s'ajouter à un trait neumatique déjà horizontal, par exemple, au *punctum planum*. Dans l'impossibilité d'adapter un épisème *horizontal* à un autre trait *horizontal*, les notateurs sangalliens redressent alors l'épisème et lui donnent la forme *verticale* :



Le *punctum planum* avec épisème se trouve fréquemment à la base de la *clivis*  $\wedge$  et du *torculus*  $\mathcal{A}$ .

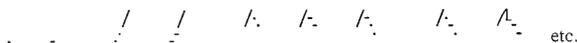
Ces deux épisèmes — l'horizontal et le vertical — ont exactement la même signification : en réalité, il n'y a qu'un épisème sous deux formes.

Il faut remarquer que ces épisèmes *sont toujours adhérents à la note* (2).

### C. — Modifications graphiques.

La notation sangallienne a recours en outre à d'autres moyens pour indiquer le rythme et les nuances rythmiques : elle *modifie* les lignes constitutives des neumes ordinaires, lorsque l'adaptation des épisèmes à ces lignes est difficile.

Le *punctum* ordinaire, (·) devient *punctum planum* (-), et, pour plus de sûreté encore, le copiste ajoute souvent à ce signe l'épisème vertical comme on l'a vu plus haut :



Le *podatus rotundus* ordinaire ( $\mathcal{J}$ ) devient *quadratus* ( $\mathcal{J}$ ) ou *quassus* ( $\mathcal{J}$ ).

Le *torculus* subit les mêmes modifications ( $\mathcal{A}$   $\mathcal{A}$ ); il prend aussi cette forme  $\mathcal{J}$ .

Mais n'insistons pas ; tout cela est connu et nous renvoyons aux ouvrages cités plus haut.

(1) Cf. *N. M. G.*, p. 162-163.

(2) « Ce n'est pas un progrès, mais un recul, de noter séparément le rythme et la mélodie. »  
LOUIS LALOX, *La Crise grégorienne*. (*La Grande Revue*, 25 Déc. 1908, p. 716.)

## § 2. — VALEUR RYTHMIQUE DES ADJONCTIONS ET DES MODIFICATIONS SANGALLIENNES.

*Modifications.* — Toutes indiquent un ralentissement, un retard dont la valeur sera appréciée plus bas.

Si la *modification* ne porte que sur *une seule note* dans un groupe, cette note est seule retardée plus ou moins légèrement; de plus, elle reçoit un *touchement, un ictus rythmique* (1) : la longueur d'une note ou d'une syllabe attire, naturellement, l'appui rythmique.



Pour diminuer ou ruiner l'importance des signes rythmiques et s'en débarrasser d'un geste, on décrète doctoralement qu'ils ne représentent pas *le rythme* proprement dit, mais seulement des nuances *ad libitum*. La suite de ce volume prouvera que les signes sangalliens et messins sont très souvent de *véritables ictus rythmiques*, marquant avec précision les pas de la mélodie, ou même la durée de certaines notes, ce qui appartient essentiellement au rythme. Du reste, les nuances elles-mêmes d'intensité ou de douceur, d'animation ou de retard ne relèvent-elles pas du rythme? Sans elles, le rythme ne serait qu'un squelette; avec elles, il vit et acquiert toute sa beauté.

Si tous ou presque tous les traits consécutifs d'un groupe neumatique sont modifiés, les nuances du *rallentando* s'étendent à toutes les notes modifiées, et l'appui rythmique se place selon la forme des neumes et le contexte musical :

*Adjonctions.* — Les *adjonctions épisématiques sangalliennes* sont aussi les signes d'un ralentissement des sons; d'ailleurs, il n'y a pas de signes indiquant l'accélération.

Si, dans un groupe, l'adjonction n'affecte qu'*une seule note*, cette note, comme pour les *modifications*, est seule retardée plus ou moins légèrement; elle reçoit aussi l'*ictus rythmique*.

(1) *N. M. G.*, p. 158, n° 68 à 80.

Si l'épïsème — horizontal ou vertical — est attaché à plusieurs notes successives d'un même groupe, toutes les notes épïsématiques sont retardées, et la place de l'ictus ou des ictus rythmiques est déterminée par la nature du groupe et par le contexte mélodique.

*Signification variable de l'épïsème sangallien.* — Toutefois, la signification de l'épïsème sangallien est susceptible des nuances les plus délicates :

« Cette observation s'applique, du reste, à tous les signes rythmiques, modifications ou adjonctions, lettres ou signes. La raison en est que *le signe supplémentaire est soumis, comme le neume lui-même, à des règles de position.* La note à laquelle il s'attache, la place qu'il occupe dans le neume, les rapports de ce neume avec le texte, le mouvement et l'expression de la phrase musicale sont autant de causes qui en augmentent ou atténuent la valeur (1). »

Fixer la durée rigoureuse, mathématique des épïsèmes sangalliens est chose impossible : une telle exactitude n'a jamais existé. Les nuances infiniment graduées qui s'étendent *du plus bref au plus long* de ces signes sont si fines, si artistiques, qu'il semble difficile de les encadrer dans des catégories bien distinctes.

Cependant, comme il y a — on va le voir — du plus bref (un temps) au plus long (deux temps), une différence très appréciable, deux classes d'épïsèmes sont, par là même, tout indiquées. Il en reste un grand nombre d'autres dont la durée flotte entre ces deux extrêmes : ceux-là pourraient être compris en masse dans une classe intermédiaire, ou rattachés à l'une ou à l'autre de nos catégories.

Si donc l'on veut à toute force, comme procédé d'étude et de pratique, classer les épïsèmes sangalliens, on peut les ramener à trois durées principales :

1° L'épïsème *double* nettement la note qu'il affecte : dans ce cas, il est toujours ictus rythmique ;

2° Il se contente de *l'allonger* très sensiblement sans la doubler ;

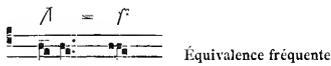
3° Il est le signe d'un *simple appui* avec ou sans retard léger.

Un exemple de chaque cas.

1° L'épïsème *double* la note.

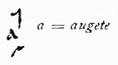
C'est ce qui arrive toutes les fois que le *pressus* se présente comme équivalence de l'épïsème (et ceci dans le même manuscrit).

Exemple :



(1) Cf. *Paléog. mus.*, IV, p. 18. — *N. M. G.*, p. 159, n° 70 ; p. 161, n° 81.

Autre exemple (1) :

Laon 239  *a = augete*

S.-Gall 

ƿ. *Alléluia.*  
Laudá-te púeri  
Laudá-te púeri

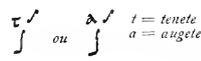


De nombreux manuscrits traduisent l'épísème de Saint-Gall et l'*augete* de Laon par le *pressus*. C'est même la version actuelle !

L'épísème *solesmien horizontal* — ou même le point — aurait ici son emploi, si la notation sur lignes ne se servait pas du *pressus*.

2° L'épísème se contente d'allonger sensiblement la note.

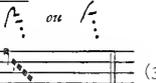
C'est ce qui arrive lorsque le *pressus* n'apparaît jamais (2) comme équivalence. Les lettres significatives, romaniennes ou messines, accompagnent seules l'épísème et fixent sa signification. Exemple :

Laon 239  *t = tenete*  
*a = augete*

S.-Gall   
Stá- tu- it

Autre exemple :

Laon 239  *t = tenete*

S.-Gall  (3)

Comm. Tollite   
adoráte Dóminum

(1) Cf. *N. M. G.*, p. 317, n° 412.

(2) Ce mot « jamais » n'exclut pas les distractions ou les erreurs qui, d'aventure, peuvent se glisser sous la plume d'un copiste, et dont il n'y a pas à tenir compte.

(3) L'épísème *horizontal* sangallien est traduit, dans notre notation, tantôt par un épísème *horizontal*, tantôt par un *vertical* : nous donnerons plus loin les raisons de cette double interprétation.

3° L'épîsème sangallien, *simple point d'appui rythmique* presque sans allongement, ou même sans allongement.

Pourquoi? Parce qu'on ne trouvera jamais :

a) Ni un *pressus*, ni une double note comme équivalence dans un manuscrit quelconque;

b) Ni un *t* (*tenete*) dans un manuscrit de Saint-Gall;

c) Ni un *t*, ni un *a* (*augete*) dans un manuscrit messin.

Exemple :

+ +  
S.-Gall    „ / : / : /

En outre, pour ce passage, le sentiment rythmique naturel exige une succession mélodique ternaire bien nette de ces deux *climacus*. L'allongement des *virgas*, si allongement il y a, doit être tel qu'il ne trouble pas cette marche rythmique.

Autre exemple :

Laon 239

S.-Gall

Les deux familles de *codices*, sangalliens et messins, n'emploient jamais le *t* ni l'*a* sur l'ictus final de ces *climacus*. (On sait qu'un *punctum planum* isolé, dans un groupe de Saint-Gall, équivaut à l'épîsème.)

Dans ces deux derniers exemples, et surtout dans le premier, — car il y a des nuances que l'enseignement oral seul permettrait de faire comprendre et goûter, — l'épîsème romanien ne doit être considéré que comme un simple appui rythmique de passage, transitoire, fugitif, qui, en définitive, n'est pas long, ou l'est si peu qu'il vaut mieux n'en pas parler. Dans le second exemple, on lui accorderait volontiers un peu plus de longueur. Mais n'essayons pas de fixer mathématiquement des nuances qui appartiennent au bon goût, et laissons à l'art du chanteur, à sa foi, à son cœur, la liberté de les interpréter à sa manière.

Il y aurait encore à parler d'autres signes rythmiques, purement négatifs ceux-là, qu'on a cru voir dans les manuscrits, et que l'édition vaticane aurait reproduit avec une scrupuleuse fidélité; il s'agit des *espaces blancs*.

Malheureusement, plus nous étudions les manuscrits dans les moindres détails, moins nous voyons d'*espaces blancs*, soigneusement distribués et ménagés entre certains groupes,

et destinés à indiquer les incisives, les distinctions musicales au moyen de *moræ vocis*. Nous en arrivons à croire que les anciens copistes ignoraient entièrement cette règle dans les notations soit *in campo aperto*, soit sur lignes : il est certain, du moins, qu'ils ne tinrent aucun compte des exhortations de quelques théoriciens à ce sujet.

A notre avis, le seul moyen, sûr, de reconnaître la *jonction* ou la *disjonction* des groupes, en d'autres termes la place des *moræ vocis*, est le recours aux signes rythmiques sangalliens ou messins (1).

## ARTICLE 2. — Les signes rythmiques solesmiens.

C'est ici surtout qu'il faut être clair, afin de dissiper les malentendus.

Si l'on a bien compris ce qui précède, on trouvera que les deux propositions suivantes résument exactement les observations recueillies jusqu'ici sur les signes romaniens :

1° Les diverses indications romaniennes ont pour dessein de marquer, avec le rythme, les nuances variées des mélodies grégoriennes, depuis le plus simple appui rythmique et le plus léger retard, jusqu'au ralentissement qui double la note ; cette prolongation importante relève du rythme proprement dit.

2° Les indications graphiques employées pour figurer ces rythmes et ces nuances sont souples, diversifiées, mobiles. Cette mobilité est motivée, non par la progression ou la décroissance même des nuances, mais *par la nécessité d'approprier ces indications graphiques à la forme des notes et des groupes*. Il arrive, par là :

a) que la même *signe rythmique* peut représenter des durées et des nuances différentes :

$$\bar{\lambda} = \text{■} \cdot \text{■} \cdot \text{■} = \text{■} \cdot \text{■} \cdot \text{■} \quad \bar{\lambda} = \text{■} \cdot \text{■} \quad \text{etc.}$$

b) qu'une même *nuance*, qu'une même durée est figurée par des signes différents, selon la forme des neumes :

$$\bar{\lambda} \text{ retard de trois notes } \text{■} \cdot \text{■} \cdot \text{■}$$

$$\bar{\lambda} \text{ retard de trois notes } \text{■} \cdot \text{■} \cdot \text{■}$$

Liberté dans la forme et l'emploi des *adjonctions* et des *modifications* rythmiques, ampleur et souplesse de leurs significations, tels sont les caractères de ce système qui, malgré sa perfection relative, trahit une notation encore primitive et révèle l'impuissance, commune d'ailleurs à toutes les notations, d'exprimer le rythme dans ses plus intimes détails et toutes les nuances qui doivent accompagner l'exécution d'une mélodie.

(1) Le *Nombre musical grégorien*, I., p. 261 et ss.

Malgré ces défauts, la notation sangallienne atteignait en partie le but que se proposaient les rythmiciens : elle fixait, *dans la mesure alors possible*, avec le rythme, les nuances les plus délicates de la mélodie, comme plus tard furent précisés les intervalles par la portée ; elle essayait ainsi d'assurer la perpétuité de la tradition, et facilitait singulièrement l'enseignement et l'exécution.

A notre époque, le dessein général d'une notation rythmique grégorienne ne doit pas être différent. Les procédés graphiques eux-mêmes doivent autant que possible se rapprocher des anciens, *tout en s'adaptant*, comme il convient, aux exigences de la notation carrée et aux besoins nouveaux de nos chantres et de nos organistes, sans jamais faire fléchir les droits du *nombre musical grégorien* devant les théories de l'art moderne.

Il ne s'agit donc pas de transporter matériellement, dans nos livres imprimés, les anciens signes rythmiques sangalliens ou messins : la question de *forme* est plutôt secondaire. Ce qu'il importe de reproduire fidèlement et, dès qu'on le pourra, intégralement, ce sont les nuances, les rythmes des mélodies antiques, en un mot le sens même des signes.

Si donc les nécessités d'adaptation forcent le rythmicien à s'écarter plus ou moins des formes graphiques primitives ; si même, eu égard aux besoins de nos exécutants, il apporte des perfectionnements et ajoute quelques traits épisématiques, quelques barres rythmiques  (1), tout sera sauf, pourvu qu'il conserve, qu'il serre de près l'esprit et la signification des *adjonctions* et des *modifications* des antiques neumes, et

(1) « Une curieuse remarque à propos de tous ces signes accessoires — barres de toute grandeur — et de leur hiérarchie : c'est que *pas un seul ne se trouve dans les manuscrits de chant, graduels, antiphonaires, avec la signification qui leur est attribuée aujourd'hui* : celui de limiter les différents rythmes et de graduer leur importance ! Cette destination est une invention relativement moderne.

On peut dire la même chose des accents toniques sur les mots : il n'y en a pas trace dans les mêmes manuscrits. Je parle des Antiphonaires de la Messe et de l'Office.

L'innovation des barres en musique, celle des accents, des signes de ponctuation en littérature, seraient-elles condamnables à cause de l'absence de ces accessoires dans les anciens documents, sous le prétexte que ces signes « n'ont aucun fondement dans les manuscrits ? »

Non certes ; car s'ils ne sont pas fondés sur l'*écriture* des manuscrits, ils sont basés sur la *nature même des choses* qui sont dans les manuscrits : ils ne sont que l'expression graphique et la ponctuation, littéraire ou musicale, nouvelle mais exacte, des différents rythmes contenus de tout temps soit dans le texte, soit dans la mélodie. Ce qu'ils figurent n'est pas nouveau ; seul, le signe est récent.

Or, il appartient à l'éditeur d'un livre de chant grégorien, *pratique* et non diplomatique, de rendre son texte, littéraire ou musical, aussi clair, aussi facile que possible ; cette seule observation justifie pleinement l'emploi de tous ces signes.

Ceci soit dit en passant, pour montrer qu'il ne suffit pas de l'absence d'un signe dans les documents anciens pour condamner son usage dans les nouveaux livres. A ce compte, tout progrès de la notation serait exclu d'avance.

C'est donc avec raison que les barres de ponctuation rythmique ont été ajoutées à la notation grégorienne ; au lieu de remuer ciel et terre et de partir en guerre contre cette invention, heureuse somme toute, qui facilite l'exécution des mélodies, on a eu le bon esprit de s'en réjouir, comme d'une amélioration, et de l'adopter. » D. A. MOCQUEREAU. *Causerie sur les signes rythmiques et leur utilité*, page 5, *Desclée et Cie, Tournai*.

que toutes ces améliorations ne soient que l'expression des lois du rythme naturel grégorien (1). Dans cette adaptation, libre de forme, fidèle d'esprit, il ne fera qu'imiter la souple industrie de ses prédécesseurs qui, dans le scriptorium de Saint-Gall, se pliaient volontiers aux exigences des groupes neumatiques et travaillaient pour leurs chanteurs.

On voit le problème. Sa solution pratique permet de nombreuses *concordances* entre les deux notations. elle entraîne aussi à des *différences* graphiques inévitables.

Quelles sont ces concordances ? quelles sont ces différences ?

§ 1. — FORME GRAPHIQUE DES TROIS SIGNES RYTHMIQUES SOLESMIENS.

La notation solesmienne, à la différence de la notation sangallienne, n'emploie que des *adjonctions*. Le système des *modifications* neumatiques, transporté en typographie, eût

(1) Il est vraiment amusant de voir les pires adversaires des signes rythmiques en général, et de nos signes en particulier, se servir eux-mêmes de signes rythmiques — et de quels signes ! — avec une profusion invraisemblable.

Voici, reproduite par la photographie, la première page d'un *Ordinaire de la Messe* publié en France ; c'est, en notation musicale, le premier *Asperges me* de l'édition vaticane.

*Les Dimanches*

A L'ASPERSION DE L'EAU

BÉNITE.

*Hors le Temps Pascal.*

A-spér-ges-me,\*Dó-mi-ne, hyssópo, et mun-  
 -dá-bor: la-vá-bis me, et su-per ní-ve-ra de - al -  
 -bá-bor: ps.50. Mí-se-ré-re mé-i, Dé-us, \*se-cún-  
 dum mágnam mi-se-ri-cór - di-am tú - am. Gló -  
 -ri - a Pá-tri, et Fi-li-o, et Spi-rí-tu-i Sán-cto: \*Si -  
 cut é-rat in prin-cí-pi-o, et núnc, et sémper, et in sæ -  
 -cu-la sæ-cu - lórum. A-mén. A-spér-ges me. etc.

*Le Dimanche de la Passion et le Dimanche des Rameaux, on ne dit pas Gloria Patri, mais après le Psaume Misérère on répète immédiatement l'Antienne Asperges me.*

NOT. MOD. — 1

Or, dans ces sept petites lignes, sont accumulés *quatre-vingt-quatorze* signes, ajoutés à l'édition typique ;

été onéreux; d'ailleurs il devait être écarté pour les reproductions de l'édition vaticane, à cause des lois draconiennes qui la protègent contre toute corruption. Cependant, plus loin, dans notre étude sur l'introit *In medio*, nous ferons l'essai de quelques modifications typographiques très simples, qui se fussent rapprochées de la notation romaniennne et eussent été d'un grand secours aux chanteurs.

Voici les trois signes rythmiques que nous ajoutons aux neumes ordinaires; deux reproduisent exactement l'épïsème *horizontal* et l'épïsème *vertical* sangalliens, ils portent le même nom :

a) L'épïsème *horizontal* :  $\bar{\text{h}} = \bar{\lambda}$

b) L'épïsème *vertical* :  $\text{v} = \text{v} \quad \text{v} = \text{v} \quad \text{v} = \text{v} \quad \text{v} = \text{v} \quad \text{v} = \text{v}$

c) Enfin le *point-mora*.

Il n'est pas besoin, je pense, de prouver qu'il n'y a rien de plus semblable à un *petit trait horizontal* tracé au IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> siècle, qu'un autre *petit trait horizontal* tracé au XX<sup>e</sup> siècle;

Rien de plus semblable à un *petit trait vertical* du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup> siècle, qu'un autre *petit trait vertical* né au XX<sup>e</sup> siècle!

Les épïsèmes solesmiens, pour le moins, ne sont donc pas, au point de vue graphique,

oui, *quatre-vingt-quatorze*. Comptons ensemble :

1° *Liaisons.*

Ligne 1	...	8 liaisons	
» 2	...	8	»
» 3	...	8	»
» 4	...	3	»
» 5	...	5	»
» 6	...	6	»
» 7	...	5	»
Total :		43 liaisons	

2° *Accents et traits verticaux au-dessus de la portée.*

Ligne 1	...	2 accents ou traits	
» 2	...	4	»
» 3	...	3	»
» 4	...	4	»
» 5	...	4	»
» 6	...	5	»
» 7	...	3	»
Total :		25 accents ou traits	

3° *Traits horizontaux.*

Ligne 1	...	1 trait	
» 2	...	5	»
» 3	...	4	»
» 4	...	0	»
» 5	...	0	»
» 6	...	0	»
» 7	...	1	»
Total :		11 traits horiz.	

4° *Points d'orgue, grands et petits.*

Ligne 1	...	1 P. d'orgue	
» 2	...	0	»
» 3	...	2	»
» 4	...	2	»
» 5	...	2	»
» 6	...	2	»
» 7	...	2	»
Total :		11 P. d'orgue	

5° *Quilismas.*

Ligne 1	...	1 quilisma	
» 2	...	1	»
» 3	...	0	»
» 4	...	1	»
» 5	...	0	»
» 6	...	0	»
» 7	...	1	»
Total :		4 quilismas	

Récapitulation :	1° Liaisons.	43
	2° Acc. et traits verticaux.	25
	3° Traits horizontaux.	11
	4° Points d'orgue.	11
	5° Quilismas.	4
	Total général :	94

« totalement absents de tous les manuscrits connus de n'importe quelle époque... » !

La seule différence, c'est qu'à Saint-Gall ils sont attachés, *adbérents* à la note ; à Solesmes ils en sont *séparés*. On sait que ce n'est pas notre faute.

Nos *points*, eux, ne sont pas empruntés, graphiquement, aux signes rythmiques romaniens, mais à la notation neumatique elle-même, où les *points*, *punctums*, abondent pour représenter une note, *un temps rythmique*, précisément ce qu'ils figurent dans notre notation. Tout le « bagage » des barres, si heureusement inventées, n'a pas l'avantage



d'être aussi traditionnel que nos *points-moras*. Le *point* après la note se trouve dans différentes éditions du dix-huitième siècle, par exemple, dans le Graduel et l'Antiphonaire de la Congrégation de S. Vanne de Verdun, imprimés à Nancy en 1759. Il est vrai que son emploi à la place des *espaces blancs* nous appartient en propre, nous l'avouons ; mais nous n'avons pas à en rougir.

## § 2. — EMPLOI ET VALEUR DES SIGNES RYTHMIQUES SOLESMIENS.

### A. — Les *épisèmes horizontaux solesmiens*.

Tous les *épisèmes horizontaux* solesmiens correspondent sans exception :

a) Soit à un *épisème horizontal sangallien* — et ici la corrélation, tant graphique qu'expressive, est parfaite :

Neumes sangalliens :  $\nearrow$     $\nearrow$     $\nearrow$

Notation solesmienne :  $\bar{\cdot}$     $\bar{\cdot}$     $\bar{\cdot}$

b) Soit à une *modification* sangallienne d'allongement :

Une seule note est allongée :  
 Saint-Gall    $\swarrow$     $\swarrow$     $\swarrow$    etc.  
 Solesmes    $\bar{\cdot}$     $\bar{\cdot}$     $\bar{\cdot}$

Un groupe entier est allongé :  
 Saint-Gall    $\swarrow$     $\swarrow$    etc.  
 Solesmes    $\bar{\cdot}$     $\bar{\cdot}$

Plusieurs notes dans un groupe sont allongées :  
 Saint-Gall    $\swarrow$   
 Solesmes    $\bar{\cdot}$     $\bar{\cdot}$     $\bar{\cdot}$

La graphie, dans ces deux derniers cas, n'est pas semblable, mais le sens des différents signes est exactement le même dans les deux notations. La difficulté de faire fondre des

caractères typographiques pour chacune des modifications sangalliennes nous invitait ici à recourir aux industriels procédés des anciens notateurs qui, pour figurer une même valeur rythmique, n'hésitaient pas à faire usage de signes divers s'accommodant à la forme des neumes.

Si tous les épisèmes horizontaux de la notation solesmienne représentent un allongement sangallien, la réciproque n'est pas vraie. Nous voulons dire que tous les épisèmes horizontaux sangalliens ne sont pas représentés dans notre notation par un épisème de même nature. Lorsque l'épisème sangallien vaut deux temps (cf. ci-dessus, p. 45), le *point* solesmien désigne cet allongement important. Nous parlerons plus bas de ce signe (p. 57).



#### B. — L'épisème vertical solesmien.

L'épisème vertical solesmien indique toujours la place d'un ictus rythmique. C'est une différence avec les épisèmes sangalliens qui, eux, peuvent n'être pas ictiques.

Quant à sa valeur *quantitative*, les difficultés typographiques d'adaptation à la notation vaticane, les entraves et les clameurs de nos adversaires nous ont forcés à réduire la *forme* et le *nombre* de nos signes rythmiques, et à donner à l'épisème *vertical* deux significations. Quelquefois il représente un *signe sangallien long* : il devrait alors être un peu retardé ; d'autres fois, il n'est qu'un *simple ictus de subdivision rythmique sans retard*.

Ce double emploi le fait ressembler à l'épisème sangallien dont la signification est si variable ; ce n'est pas l'idéal.

Pratiquement, comment distinguer l'épisème vertical *long*, de celui qui n'est qu'un *simple ictus* ?

Nous voudrions pouvoir répondre avec brièveté et précision, mais la variété des cas ne le permet pas.

Il faut savoir (en attendant qu'un peu plus de liberté soit accordée) se contenter de ce qui est possible.

En faisant l'ictus rythmique sur toutes les notes marquées de l'épisème *vertical*, on aura déjà beaucoup fait ; car on aura donné à la mélodie sa marche rythmique exacte, et cela, à la rigueur, peut suffire.

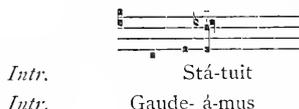
Pour ceux qui désirent se rapprocher le plus parfaitement de l'antique exécution, nous tracerons les règles suivantes.

a) L'épïsème vertical du *salicus* doit toujours être accompagné d'un léger allongement.

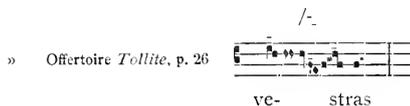
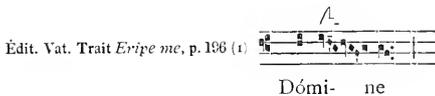


Ce groupe est facile à reconnaître.

b) Même allongement sur la note ictique, dans toutes les intonations du premier mode où paraît cette incise :



c) Très souvent la deuxième note ictique d'un *climacus* est retardée ; mais, comme ici il y a des exceptions, on peut se contenter de faire partout la note ictique. Voici quelques exemples d'allongement :



Nous aurions pu, sans doute, ajouter un épïsème *horizontal* au-dessus de la note ictique ; mais, outre que le rapprochement obligatoire des notes rendait cette adjonction



(1) Cette pagination renvoie au *Graduale* n° 696, de MM. DESCLÉE ET CIE, édition en notation grégorienne, avec signes rythmiques.

difficile et disgracieuse, le désir de la paix et l'espoir de diminuer, avec le nombre des signes, les critiques des adversaires, nous ont fait renoncer à ce perfectionnement. Le toucher rythmique sur cette note était essentiel, nous ne l'avons pas omis. Les « *Simple Notes théoriques et pratiques sur l'édition vaticane* », dont nous préparons la publication, suppléeront aux incertitudes signalées.

Il y aurait encore d'autres cas, analogues aux précédents, mais plus rares, où l'épisème *vertical*, employé pour cause de difficulté typographique à la place de l'*horizontal*, demanderait un léger allongement. Là aussi, en attendant la publication annoncée, on devra se contenter de faire l'ictus sur la note désignée.

Enfin l'épisème *vertical* solesmien est employé comme signe de *simple subdivision rythmique* :

a) soit dans les groupes neumatiques :



b) soit dans les mélodies avec paroles, où les anciennes notations rythmiques ne figurent pas ces subdivisions secondaires :



Nous n'avons pas à dissimuler qu'il y a dans cet emploi *graphique* de l'épisème vertical une part d'innovation ; nous en revendiquons la responsabilité et nous n'aurons aucune peine à nous en justifier.

1° Les subdivisions ictiques binaires ou ternaires sont basées sur une loi de rythmique générale, absolument incontestable. Aucun langage, aucune musique n'échappe à cette loi ; toutes les mélodies grégoriennes, qu'elles soient mélismatiques ou syllabiques, y sont soumises, de par le droit naturel du rythme.

2° Ces subdivisions ictiques, contenues *objectivement* dans les mélodies, étaient autrefois réalisées par l'usage pratique, bien qu'elles ne fussent pas toutes indiquées dans la notation. Les auteurs mentionnent clairement cette circonstance : témoin Hucbald, qui veut inculquer aux enfants le rythme grégorien au moyen de *percussions* où *ictus* marqués avec le pied ou la main (1), témoin encore les divers auteurs didactiques qui comparent la marche du rythme oratoire grégorien à la marche métrique des vers, où les *ictus* se succèdent par groupes de deux ou de trois syllabes.

(1) Cf. *Le Nombre musical grégorien*, I, p. 19.

3° L'indication graphique de toutes ou de presque toutes ces subdivisions secondaires est plus nécessaire de nos jours qu'autrefois. Nous n'avons plus de maîtres pour suppléer aux défauts de notre notation ; total est l'oubli des traditions, tant sur la nature libre du rythme grégorien, que sur la nature de l'accent latin ; fréquentes et variées sont les erreurs sur tous ces points. A de nouveaux besoins il faut de nouveaux signes ; à de nouvelles erreurs, de nouveaux remèdes.

4° La fixation des subdivisions rythmiques facilite singulièrement la tâche des accompagnateurs, en même temps que l'harmonie entre l'orgue et le chœur.

Cette innovation, purement graphique d'ailleurs, est un perfectionnement tenant lieu de ces enseignements non notés que les maîtres donnaient de vive voix (†).

Or, c'est surtout dans ce rôle de signe purement subdivisionnaire, que *l'épisème vertical solesmien ne doit être prolongé en aucune manière*.

Pouvoir à toutes ces nécessités modernes était une obligation pour le notateur qui veut être pratique. Le moyen le plus simple pour atteindre ce but était d'étendre la signification de l'épisème romanien, en lui donnant une attribution qui, du reste, était en germe dans la notation sangallienne.

Sans doute le dessein premier des notateurs romaniens n'a pas été de marquer *toutes* les divisions binaires ou ternaires de leurs mélodies : on ne pouvait attendre cette perfection d'une notation qui ne savait même pas indiquer la grandeur des intervalles. Toutefois, par cela seul que les épisèmes sangalliens de soi sont longs, il est arrivé, en fait, que presque tous ces épisèmes coïncidaient avec les appuis, les pas du rythme, *surtout lorsqu'ils sont isolés au milieu d'un groupe* :

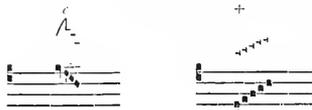
Tous les manuscrits de St-Gall



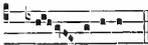
Édit. Vat. Allel. 7. *Jubilate*, p. 54

Le *Landunensis* 239 confirme les *codices* sangalliens et ajoute un *t = tenete* à la note *sol*.

ou qu'ils commencent une série de notes épisématiques :



(†) L'édition vaticane elle-même fait parfois des subdivisions de cette sorte, mais en brisant les groupes.

Elle écrit, Kyrie IV.  *au lieu de*   
e- lé-ison. e- lé-ison.

Il n'y avait donc qu'à développer cette disposition *naturellement ictique* des épisèmes romaniens, à l'appliquer plus largement, et à s'en servir afin de dirimer des cas nombreux et embarrassants pour les chantres et les accompagnateurs modernes.

Nous avons usé discrètement de cette liberté dans nos éditions à notes carrées, mais dans les éditions en notes modernes nous avons indiqué toutes les subdivisions.

C. — *Le point-mora solesmien.*

Le *point* après une note vaut environ un temps simple :  $\bullet = \text{♪}$   $\bullet = \text{♪}$

Il représente tout d'abord soit un épisème horizontal, soit une modification neumatique sangallienne qui double la valeur de la note.

La *clivis*, dans l'exemple suivant, reçoit un *point* à chaque note :



Le premier, sur le *sol*, en vertu de l'épisème sangallien, le second, sur le *fa*, en vertu de la règle des retards de la voix à la fin des membres de phrases.

Le point solesmien indique ensuite les *espaces blancs* de l'édition vaticane *assez importants pour correspondre à cette durée d'un temps*. Il ne saurait être employé pour les « *morulae vocis* » qui ne comportent pas cette valeur quantitative.

C'est ainsi que nous n'avons pu nous résigner à le placer, *ce point d'un temps*, après un *espace blanc* ou même après une barre, lorsque les manuscrits sangalliens et messins, s'accordant entre eux, font usage, précisément à cet endroit, du *c = celeriter* et de l'*n = naturaliter*, ou encore indiquent positivement une liaison étroite des groupes au moyen du *æ = statim, stringe*. On nous permettra au moins de penser que, s'il y a *mora vocis* dans tous ces cas, ce que les *codices rythmiques* nient formellement, ce retard de la voix ne peut être d'un temps; notre *point* ne convient donc pas ici.

Quelques exemples sont nécessaires pour qu'on saisisse bien notre pensée.

Exemple A.

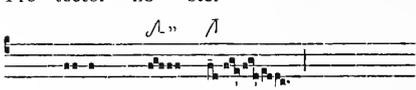
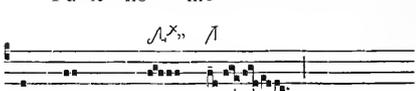
Éd. Vat. <i>Æ. Gr. Timete</i> , p. 596	
» <i>Æ. Gr. Ecce quam</i> , p. 360	
» <i>Æ. Gr. Concupívit</i> , p. [66]	
» All. <i>Dñe, in virtute</i> , p. 309	

Je ne parle pas, dans l'exemple A, de la petite barre qui ne sait trop où s'asseoir ; c'est évidemment une distraction du correcteur qui a suivi l'édition de 1883-1895. Ce qu'il faut remarquer, c'est l'*espace blanc* qui sépare les deux groupes *fa-ré* et *do-ré* que nous avons réunis par une liaison. Cette liaison exprime la pensée *sangallienne* et *messine* qui ne permet aucun *retard* entre ces deux groupes ; la *clivis fa-ré* est légère et, en Saint-Gall, elle est surmontée d'un *c = celeriter*. Cependant ces variantes de l'édition vaticane sont fort instructives : elles nous invitent à n'estimer qu'à une valeur très minime, ou même « imperceptible », les *espaces blancs* et les petites barres.

Ex. B. — Même observation que pour l'exemple A : la *clivis* qui précède la petite barre est légère et surmontée du *c* :  $\overset{c}{\curvearrowright}$

		
Édit. Vat. Ɔ. Gr. <i>Ostende</i> , p. 11	Dómine	
		
» Ɔ. Gr. <i>Vindica</i> , p. 496	Dómine	
<i>Prope est</i> , p. 21	Dóminus	
		
» Ɔ. Gr. <i>Exsurge Dñe</i> , p. 173	... me- um	
<i>ibid.</i>	me- us	Manuscrits messins : <i>clivis</i> brèves.

Ex. C. — L'*espace blanc* ménagé (lignes *a* et *b*) entre le *torculus* et la *distropha* nous

		
Édit. Vat. Ɔ. Gr. p. 27	Anima no- stra	
		
» Ɔ. Gr. p. 27	Pro- tector no- ster	
		
» Ɔ. Gr. p. 505	Fu- it ho- mo	
		
» Ɔ. Gr. p. 301	Ad Dó- mi- num	

incitait à mettre un *punctum-mora* (••). Nous l'aurions placé là d'autant plus volontiers que les *codices* sangalliens ont, après ce groupe, en plus de l'épïsème sur la troisième note du *torculus*, la lettre  $\times = expecta$ , et que le *Laudunensis* 239 a toujours un  $\tau$  attaché

à cette même note. Mais nous avons dû renoncer au rythme traditionnel de ce passage ; car dans les deux cas suivants — lignes *c* et *d* — le rapprochement, aussi étroit que possible, du *torculus* et de la *distropha*, nous empêchait de glisser un *point* entre ces deux groupes. Et cependant, pour le R̄. Gr. *Ad Dominum*, c'est le même trait mélodique avec l'épisème et l'*x* sangalliens !

Puis nous nous demandons si, d'une manière générale, l'*espace blanc* vatican placé entre un groupe quelconque et une *distropha* réclame bien un retard ! Les quatre exemples cités feraient croire le contraire. Qui le sait ?

Quant à l'*espace blanc* qui suit la *clivis* épisématique  $\bar{\Lambda}$  sur la dernière syllabe, rien n'indique, dans les manuscrits rythmiques, que la dernière note de cette *clivis* puisse être longue : seule la première l'est. L'*espace blanc* de l'édition vaticane ne peut donc indiquer une *mora* d'un temps ; le *point-mora* n'était pas de mise ici.

Ex. D. E. F. — Voici encore trois exemples de *clivis* avec *c* = *celeriter*, suivies d'une petite barre dans l'édition officielle ; elles ne demandent ni retards, ni points.

	D	c c
Édit. Vat. R̄. Gr. <i>Speciosus</i> , p. 46	for- ma	
» R̄. Gr. <i>Exsurge</i> , p. 132	Dó- mi-ne	
	E	c
» R̄. Gr. <i>Exaltabo te</i> , p. 149	me- os	
	F	c
» Comm. <i>Aufer a me</i> , p. 346	tu-a meditá- tio	

Ex. G. H. I. — Si aux signes de brièveté vient encore s'ajouter, entre les groupes,

	G	$\bar{\Lambda}$ . $\bar{\Lambda}$ $\bar{\Lambda}$
Édit. Vat. R̄. Gr. <i>Misit</i> , p. 57	$\bar{\Lambda}$	
» R̄. Gr. <i>Ad Dominum</i> , p. 301	it. 2 fois.	
	H	$\bar{\Lambda}$
» R̄. Gr. <i>Ad Dominum</i> , p. 301	clamá- vi	
	I	c $\bar{\Lambda}$
» R̄. Gr. <i>Liberasti nos</i> , p. 363	et e-os qui nos odé- runt	

le sigle  $\bar{\Lambda}$  = *stringe* (serrez), il devient impossible de supposer un arrêt quelconque :

Le *Laudunensis* 239 — ex. G — oscille entre les deux interprétations, ce qui est un signe de déclin ; mais la fermeté des manuscrits sangalliens dans la même notation, celle que nous avons adoptée, ne permet pas la moindre hésitation. On sait que la constance dans la tradition rythmique est en faveur de la grande école monastique.

Ex. H. *clamavi*. — Ce passage mélodique se trouve deux fois dans le R $\bar{r}$ . Gr. *Ad Dominum*. Un *espace blanc* — espace B de l'édition vaticane (Préface) — est ménagé entre le *p̄es subbipunctis* et la *clivis* longue ; on sait qu'il demande un retard. Ce même passage se présente deux autres fois au mot *mirabiliter* des R $\bar{r}$ R $\bar{r}$ . G.G. *Specie tua*, p. [61], et *Diffusa est*, p. [70]. Ici, il n'y a plus que l'espace A de la Préface de l'édition vaticane ; pratiquement il ne réclame aucun retard. Pour fixer cette divergence de notation, qui a son retentissement dans l'exécution, nous avons cherché la même mélodie dans les *Propres* publiés d'après la même édition ; mais là encore, rien de régulier : l'espace blanc B ne paraît que cinq fois sur neuf. Que faire ? Comment chanter ? Comment rythmer ? Nous n'avons mis de *point-mora* nulle part, suivant en ceci l'indication des manuscrits de St-Gall qui recommandent de réunir, de *serrer* ( $\bar{r}$ ) ces deux groupes.

Ex. I. *oderunt*. — L'espace blanc — largeur B — entre les deux groupes surmontés d'une liaison, ne peut être estimé à un temps : le *c* et le  $\bar{r}$  des *codices* rythmiques s'opposent à cette interprétation, ou même à une *mora*, si courte soit-elle.

Mais c'est assez sur cette question des *espaces blancs* et des points. Si on nous demande pourquoi nous n'avons pas mis des *points-moras* à tous les *espaces blancs* de l'édition vaticane, nous répondrons :

Parce que tous ces *espaces* ou ne comptent pas, témoin l'exemple H, ou ne valent pas un temps simple grégorien.

D. — *Comment un même signe sangalien peut et doit recevoir  
plusieurs interprétations.*

Après ces explications sur la valeur diverse des épisèmes sangalliens et solesmiens, on ne s'étonnera pas de trouver, dans nos transcriptions rythmiques, *le même et identique signe, une clivis épisématique, par exemple, avec cinq ou même six interprétations différentes.*

Si jamais pareille critique venait à se faire jour sous la plume d'un partisan du rythme oratoire grégorien, ce serait bien certainement l'une des plus imprévues, des plus illogiques, des plus étourdies qui puissent être formulées contre nos transcriptions ; mais il faut tout prévoir.

Pour interpréter exactement un groupe épisématique, il ne suffit pas de regarder le groupe en lui-même ( $\bar{r}$ ), sa forme normale et son adjonction ; il faut encore, comme pour tous les groupes, considérer sa place, sa position dans la phrase tant littéraire que musicale.

Une *clivis* ordinaire — c'est la règle tracée dans les *Mélodies grégoriennes* de D. J. Pothier — peut être interprétée de plusieurs manières, selon sa position. Il y a *clivis* d'accent tonique; *clivis* finale de mot, de membre de phrase, de phrase; *clivis* avant *quillisma*, *clivis* avant *pressus*, *clivis* sur pénultième faible, etc. : autant de situations qui modifient la durée et la dynamique. Or une *clivis*, parce qu'épisématique, ne se soustrait pas entièrement aux lois de position auxquelles elle est naturellement soumise.

Donc, pour être conforme à l'esprit de la notation romaniennne, pour être fidèle aux règles du rythme oratoire, il faudra, de toute nécessité, tenir compte des diverses significations de la *clivis* épisématique, et, par suite, avoir plusieurs signes rythmiques solesmiens pour représenter un même et identique signe sangallien.

Quelques exemples :

1° Petit trait sur la première note de la *clivis* seulement : parce que la *regula aurea*


  
*Comm. Tollite*, p. 350      adorá-te Dóminum

ne permet aucune *mora vocis* sur la seconde note de ces quatre *clivis*.

Même notation pour le mélisme suivant : parce que le trait sangallien n'affecte


  
*R. Gr. Universi*, p. 2      expéctant

que la première note, et que, par ailleurs, aucun signe, aucune lettre supplémentaire n'autorise un *retard* sur la dernière note de ces trois *clivis*; ce qu'exprime fort bien leur rapprochement étroit dans l'édition vaticane.

2° Petit trait sur les deux notes de la *clivis* :


  
*Intr. Ad te levavi*, p. 1      in te confi-do non

Ici la *clivis*, à la fin d'une incise, sera tout entière légèrement retardée; un *point* à chaque note arrêterait le mouvement de la phrase. On pourrait même se contenter de mettre l'épisème sur la seule première note de la *clivis*, comme en Saint-Gall; car la position mélodique et rythmique de ce groupe indique assez bien que la voix s'attardera naturellement sur la seconde note. C'est pourquoi, dans des cas analogues, nous avons choisi cette seconde notation.

3° Point sur la première note d'une *clivis* venant immédiatement avant un *quilisma* :

Gr. *Tollite*, p. 9-10      por- tæ æ-terná- les

L'effet de longueur, produit par le *quilisma* sur les notes qui le précèdent, remonte jusqu'à la *première note* de la *clivis*, comme en témoignent nettement l'épisme et le  $\tau = tenete$  qui la surmontent. La valeur de cet épisme ou de ce  $\tau$  peut être appréciée environ à *un temps simple*, plutôt diminué qu'augmenté, soit un *point*. De son côté, la seconde note, elle aussi, est retardée. Nous l'aurions affectée volontiers d'un épisme horizontal solesmien; nous y avons renoncé, toujours pour ne pas multiplier les signes, comptant sur la règle générale d'allongement avant le *quilisma*, pour obtenir une interprétation exacte de ces passages. Néanmoins la notation la plus claire serait celle-ci :



4° *Trait* sur la première note et *point* sur la seconde. Ce cas est assez rare; il demande des circonstances mélodiques et rythmiques très particulières. On le trouvera dans le passage suivant :

Gr. *Propter veritatem*, p. 582      ¶. Audi fi-      li- a  
a   b   c   ad libitum

La contexture rythmique de la phrase amène trois fois de suite l'ictus rythmique sur la troisième note des *climacus ré-la-fa* — *a, b, c* — ce qui ne permet guère de *doubler*, au moyen du *point*, la première note de la *clivis sol-fa* après le troisième *climacus c*.

Il y a dans le passage *ad libitum* une aisance, une ampleur, une souplesse telle que toute notation est incapable de l'exprimer.

5° Un *point* sur chaque note de la *clivis* : ce qui arrive à la fin d'un membre de phrase important ou d'une phrase. On a vu plus haut un exemple de ce cas :

me- us.

6° Un *point* sur la dernière note seulement. Je ne crois pas que ce cas se présente dans nos livres, car il implique une contradiction.

Si une *clivis* épisématique sangallienne ( $\lambda$ ) n'est pas marquée de l'épisme horizontal ou du point solesmien, c'est que la comparaison de *tous nos manuscrits romaniens* ne nous a pas permis de regarder cette *clivis* comme réellement longue; il y a erreur ou particularité dans le manuscrit isolé où on l'aurait trouvée.

7° Rien du tout sur chacune des notes de la *clivis*. C'est qu'ici encore il ne s'agit pas d'une *clivis* réellement épisématique dans Saint-Gall.

Ainsi donc, toutes les interprétations solesmiennes de l'unique et identique *clivis* sangallienne ( $\lambda$ ) sont conformes en même temps et aux règles du *rythme oratoire* musical et aux directions rythmiques des manuscrits de Saint-Gall.

Un dernier mot pour répondre à la quatrième question.

Quelques-uns de nos amis nous ont demandé pourquoi nous n'avions pas mis dans nos éditions *tous* les signes rythmiques consignés dans les manuscrits de Saint-Gall. En posant cette question, plusieurs lui ont donné sa vraie réponse.

Au moment où nous avons entrepris le travail assez pénible de rythmer l'édition vaticane, la guerre suscitée contre nos signes par une très petite, mais très puissante minorité, battait son plein. On sollicitait les mesures les plus rigoureuses, la peine de mort même, contre ces signes qui « constituaient une grave altération de la notation » vaticane; on annonçait une condamnation imminente, ... elle était déjà signée...! Elle ne vint point! (1) C'est sous le coup de ces menaces continues que, pendant des mois, nous avons travaillé.

En de telles circonstances, la prudence et la modération étaient un devoir. Nous réduisîmes autant que possible « l'innombrable armée des points et des signes »; cela, non sans regret, car c'était priver la mélodie grégorienne d'une part de beauté et d'expression. Cette mutilation, nous n'en sommes pas responsables.

Nous étions alors bien loin de soupçonner que, peu de mois après, ces mêmes adversaires en viendraient à reprocher à notre notation rythmique de pécher par défaut!

Nous avons répondu, ce nous semble, aux quatre premières questions posées au début.

Le lecteur connaît maintenant — 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> questions — les rapports précis, graphiques ou expressifs, et les différences qui existent entre les signes sangalliens et les signes solesmiens.

Il connaît — 3<sup>e</sup> question — l'extension donnée à l'épisme vertical dans la notation solesmienne, où il marque une subdivision rythmique.

Il connaît aussi — 4<sup>e</sup> question — les raisons de modération et de prudence qui nous ont portés à négliger provisoirement un certain nombre de signes sangalliens.

(1) Bien au contraire, le décret de la S. C. des Rites annoncé réglait la question des signes rythmiques, en leur accordant une situation canonique, légitime, officielle que les Bénédictins n'avaient pas demandée.

Reste donc la cinquième question : Quelles sont les règles qui guident les Bénédictins dans l'emploi des épismes, surtout pour les chants syllabiques ?

Voici, comme réponse, deux études, l'une sur un type antiphonique légèrement neumé : Introit *In medio* ; l'autre sur une pièce purement syllabique : le *Credo* « authentique » 1 de l'édition vaticane. Nous allons analyser successivement ces deux pièces au double point de vue mélodique et rythmique.

#### NOTE SUR LA LÉGITIMITÉ DES SIGNES RYTHMIQUES.

Il n'est peut-être pas inutile d'insister sur cette légitimité. Nous le ferons en invoquant le témoignage de M. l'Abbé N. Rousseau, docteur en droit canonique, professeur au Grand Séminaire du Mans.

Après avoir rappelé qu'en dépit des prévisions des adversaires qui avaient espéré « que la rythmique traditionnelle de Solesmes mourrait de sa belle mort », le succès des éditions rythmées allait grandissant, M. Rousseau écrit : « Le moyen d'endiguer cet envahissement était difficile : tenter efficacement de jeter le discrédit sur la valeur scientifique du système, c'était moralement impossible devant l'autorité des travaux de Solesmes ; — vouloir nier son sens esthétique, le chant de la schola du monastère était trop universellement admiré ; — essayer de contester le côté pratique des éditions rythmées, la rapidité avec laquelle ces éditions étaient enlevées et semées à travers le monde constituait une réponse péremptoire. Un seul moyen restait : attirer un blâme de Rome sur l'usage des signes rythmiques, c'était ainsi frapper au cœur. »... On alla jusqu'à provoquer « la condamnation du principe même des signes rythmiques »...

« La campagne entreprise contre Solesmes aboutit au décret du 14 février 1906 » ; M. Rousseau en cite le passage important, et il continue : « Tel est le décret authentique qui règle la condition canonique des signes rythmiques. Seul, il est revêtu des signatures et des garanties qui lui assurent le caractère de loi véritable. Sa portée est générale et atteint toute édition quelconque. C'est donc ce document qui doit régler la ligne de conduite des éditeurs et des maîtres chargés de la vulgarisation du chant grégorien. Nous en dégageons les deux conclusions suivantes :

« 1° Les éditions rythmées ne sont ni condamnées, ni approuvées, mais *elles sont reconnues canoniquement*, pourvu qu'elles remplissent les deux conditions suivantes : l'Ordinaire en permet l'impression, les signes n'affectent ni la forme des notes, ni la manière dont elles sont unies entre elles. Jusqu'ici les signes rythmiques avaient été ignorés, aujourd'hui ils sont authentiquement reconnus.

« 2° Les évêques peuvent déclarer *officielles* dans leur diocèse les éditions rythmées » ...

« La sagesse de Rome avait déjoué les espérances des adversaires, et de cette lutte les signes rythmiques sortaient non approuvés, mais tolérés, c'est-à-dire légalisés et acceptés officiellement sous les réserves données plus haut. »

Et plus loin : « Dans ces conditions, il est notoirement inexact d'affirmer pour discréditer les éditions rythmées que celles-ci soient « en désaccord avec l'édition vaticane ». Les livres de Solesmes usent loyalement des facultés accordées par la S. Cong. des Rites ; or tant qu'ils restent dans les limites de ce terrain précis, ils ne peuvent être dits « contraires à l'esprit de l'édition vaticane ». L'esprit d'une édition *devenue officielle* doit être déterminé non point suivant les interprétations privées, fussent-elles celles de gens très autorisés dans l'espèce, facteurs mêmes de l'œuvre accomplie. Par le fait qu'une édition devient officielle, elle revêt un caractère social général ; et seuls les décrets généraux sont les témoins authentiques de son véritable esprit. »

Pour corroborer son interprétation, M. l'Abbé N. Rousseau fait appel à l'autorité de Mgr F. Perriot, théologien et canoniste, directeur de *l'Ami du Clergé*, qui « déclare sans réserve la conformité des éditions rythmées avec l'édition vaticane », et écrit dans *l'Univers* du 11 Juillet 1908 : « Dom Mocquereau peut donc, en observant les règles susdites (S. R. C. 14 février 1906), ajouter ses signes en rapport avec sa manière de comprendre le rythme grégorien. Il n'y a pas à lui contester ce droit. » NORBERT ROUSSEAU, *La Restauration grégorienne et l'École de Solesmes*. Extrait de la *Revue des Sciences ecclésiastiques et La Science catholique*. Suer-Charruéy, Artas, 1909, p. 76 et suiv.

## ÉDITION VATICANE

# L'INTROÏT DE LA MESSE " IN MEDIO "

## NOTES THÉORIQUES ET PRATIQUES

---

Nous le disions à la page précédente : les difficultés de la situation actuelle nous ont empêchés d'utiliser, pour les reproductions de l'édition vaticane, toutes les ressources rythmiques et expressives des anciennes notations, et, par là même, de mettre en relief toutes les délicatesses artistiques, toute la piété, toute la suavité renfermées dans les cantilènes romaines.

Mais ici, dans ce commentaire musical, il ne nous sera pas défendu de compléter notre premier travail, de montrer ce qu'il aurait pu être dès le début, en plaçant en face des neumes antiques leur transcription aussi fidèle que possible, quoique toujours dans les notations en usage de nos jours. Cette transcription sera comme une lumière qui, jaillissant des profondeurs des temps primitifs, se projettera sur les textes mêmes de l'édition officielle et donnera de les interpréter avec l'esprit et le cœur des clercs et des moines du moyen âge.

Voici le plan de notre étude :

1° Tableau I de l'introït *In medio* dans une triple notation :

a) Notation vaticane pure ;

b) Notation sangallienne et au besoin messine, en neumes ;

c) Notation solesmienne, ou transcription aussi adéquate que possible des notations sangallienne et messine, avec indications rythmiques.

2° Notes sur le texte *littéraire* : origine, variantes ;

3° Notes sur le texte *mélodique* : origine, âge, sources, emploi, etc. ;

4° Notes sur les différentes formules neumatiques ;

5° Notes sur les lettres et signes rythmiques sangalliens ou messins ;

6° Analyse rythmique de la mélodie, dynamique, interprétation ; transcription en notation moderne (Tableau II).

7° Chironomie (Tableau III) (1).

(1) Ce plan sera également suivi dans une série de *Monographies grégoriennes* qui seront publiées par la maison Desclée et Cie, Tournai. La première, *L'introït « In medio »*, est sous presse. Ces courtes *Monographies* sont de simples *Notes* théoriques et pratiques sur différentes pièces de l'édition vaticane.

Exempts de toute prétention scientifique, elles s'adressent à tous ceux qui, épris des beautés des mélodies

1° TRIPLE NOTATION DE L'INTROÏT *In Medio*.

Voir le Tableau I, p. 68-69.

PREMIÈRE LIGNE : *Notation vaticane*; la reproduction en est très exacte.

DEUXIÈME LIGNE : *Notation neumatique sangallienne*. Les signes mélodiques et rythmiques représentés sont le résultat, la somme des travaux comparatifs faits sur l'ensemble des manuscrits complets de l'École de Saint-Gall qui sont à notre disposition. (Voir *N. M. G.*, p. 264.)

TROISIÈME LIGNE : *Notation solesmienne*. Elle reproduit les notes et les groupes de l'édition vaticane, mais, en vue du commentaire qui suit, elle se rapproche le plus possible de la notation modèle de Saint-Gall. Lorsque le texte officiel s'écarte mélodiquement de ce modèle, la transcription exacte des *codices* sangalliens est reportée au bas de la page.

## 2° NOTES SUR LE TEXTE LITTÉRAIRE.

*In medio Ecclesiae... Au milieu de l'Église, le Seigneur lui a ouvert la bouche et l'a rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence; il l'a revêtu d'un manteau de gloire.*

C'est l'application faite à l'Apôtre et Évangéliste S. Jean d'abord, puis aux Docteurs de l'Église, d'un passage du livre de l'Éclésiastique, XV, 5 : Et in medio ecclesiae aperiet os ejus, et adimplebit illum spiritu sapientiae et intellectus, et stola gloriae vestiet illum. — Et encore : Et circumcinxit eum zona gloriae, et induit eum stolam gloriae, et coronavit eum in vasis virtutis. *Eccli.* 45, 9.

La place habituelle de l'introït *In medio*, dans les anciens livres liturgiques, est à la fête de S. Jean (27 décembre), à la seconde des deux messes célébrées autrefois en son honneur. Plus tard on l'a assigné, çà et là, aux autres Évangélistes, S. Mathieu, S. Marc et S. Luc. Dans l'usage actuel S. Jean l'a conservé et il sert au *Commun* des Docteurs

grégoriennes, ont le désir de les exécuter avec le respect, l'art et la suave piété que les anciens apportaient dans le chant de la louange divine. Les notations rythmiques et expressives des deux plus grandes Écoles du moyen âge — Saint-Gall et Metz — mises sous leurs yeux, les initieront à l'interprétation idéale des temps antiques; tous s'inspireront de ces modèles, et chacun, de son mieux, selon ses moyens, s'efforcera de les reproduire et de les réaliser.

Il ne s'agit pas, on le pense bien, de mettre entre les mains de nos chantres les manuscrits eux-mêmes; non : ceux qui ont le loisir de déchiffrer les documents neumatiques ou leurs reproductions phototypiques, sont assez rares. Ce qui répond à un besoin plus général et plus pratique, c'est un travail tout fait, bref, simple et clair, qui, offrant aux lecteurs de toutes catégories le résumé substantiel et le résultat des recherches faites sur les manuscrits, les mette à même d'en prendre aisément connaissance et de les utiliser au chœur.

Je cherche partout, disait Dom Guéranger, ce que l'on pensait, ce que l'on faisait, ce que l'on aimait aux âges de foi; telle est l'idée directrice de ces *Notes*. Rechercher la pensée de nos pères, nous effacer devant leur interprétation authentique, soumettre humblement notre jugement artistique au leur, c'est ce que demande à la fois l'amour que nous devons avoir pour la Tradition entière, tant mélodique que rythmique, et le respect d'une forme d'art parfaite en son genre.

qui l'ont tous, trois exceptés, S. Grégoire le Grand, S. Alphonse de Liguori et S. Jean Damascène.

Le texte est constant dans les manuscrits grégoriens, sauf la variante *stola* pour *stolam* que l'on trouve dans certains, variante qui n'a produit aucun effet sur le chant.

### 3° NOTES SUR LE TEXTE MÉLODIQUE.

La mélodie de l'*In medio* se trouve dans les plus anciens manuscrits et toujours la même. Elle manque, par suite d'une lacune, dans le codex de Laon 239, de notation messine, en cours de publication dans la *Paléographie musicale*.

Celle des deux *alléluias* pour le Temps pascal est empruntée à l'introït *Quasi modo*.

### 4° NOTES SUR QUELQUES GROUPES NEUMATIQUES.

a) *Strophicus* 2, 8, 10, 38, 53. — La notation solesmienne, en guise de commentaire, rétablit la forme en usage à Saint-Gall. « Les neumes sans lignes de toutes les Écoles ont des signes spéciaux pour figurer les *strophicus* parce que ces groupes demandent une exécution spéciale. La décadence vint vite sur ce point, comme sur les autres; la confusion *graphique* entre les *apostrophas* et les autres notes s'établit peu à peu dans les manuscrits, puis dans les imprimés, au grand détriment de la saine et bonne interprétation. Cependant comme la tradition ne se perd jamais complètement, la distinction graphique des *strophicus* persévéra en Allemagne jusque dans les imprimés. (Cf. *N. M. G.*, p. 369.)

Un commentaire pratique de l'édition vaticane devait relater cette particularité. La notation spéciale, claire des *strophicus* permet de les distinguer aussitôt de tout ce qui les entoure; il n'est plus possible de les confondre avec les *pressus*, les *bivirgas*, les *oriscus*, ce qui arrive sans cesse.

b) *Clivis* 39, 54, après une *distropha*. — Un espace blanc a été ménagé, dans notre notation, entre la *distropha* et la *clivis*, à cause de la répercussion qui s'impose sur la première note de ces deux *clivis*. On parlera plus loin de l'épisme qui surmonte la *clivis* 39, et du *c = celeriter* qui accompagne la *clivis* 54.

c) *Oriscus* 19. — L'*oriscus* est une note gracieuse de transition qui se fait entendre sur le degré supérieur à la note précédente. Représenter cette note par une *virga* me semble un danger pour les chanteurs, qui ne manqueront pas de lui donner force et durée; car les habitudes actuelles, appuyées sur les règles des Méthodes modernes, accordent à la *virga* seule, détachée ou au sommet d'un groupe, plutôt force et durée que délicatesse et légèreté. On lit dans les *Mémoires grégoriennes* de Dom J. Pothier, p. 171 de la première édition : « Lorsque la note culminante d'un groupe n'est pas liée à la précédente *en manière de podatus*... cette note est accentuée. » Cette règle excellente n'est applicable que dans une notation bien conçue, toujours conforme aux lois qu'elle s'est tracées; son application ici serait malheureuse et contraire à la nature de l'*oriscus*.

TABLEAU I

Introït " *In medio* ".

Notation vaticane, sangallienne et solesmienne.

**I**

*Grand membre*  
*Membres secondaires*  
*Incises*

a | 2 3 4 | b 5 6 7 8 | c 9 10 11 12 13 14 15 |

1. *Vaticane.*

2. *Sangallienne.*

3. *Solesmienne.*

In mé-di-o \* Ecclé-si-ae apé-ru-it os e-jus :

**II**

*Grand Membre*  
*Membres secondaires*  
*Incises*

c | 16 17 18 19 20 21 22 | f 23 24 25 | h 26 27 28 29 30 31 32 33 | E 34 35 36 37 38 39 |

1. *Vaticane.*

2. *Sangallienne.*

3. *Solesmienne.*

et implé-vit e-um Dó-mi-nus spí-ri-tu sa-pi-énti-ae, et in-tel-lé-ctus:

(1)

*Grand Membre*  
*Membres secondaires*  
*Inciſes*

III

F | G  
k | l | m | n

40 41 | 42 43 44 | 45 46 47 48 49 | 50 51 52 53 54 | 55 56 57 58

1. *Vaticane.*

2. *Sangallienne.*

3. *Solesmienne.*

sto- lam gló- ri- ac ín- du- it e- um. *T. P.* Alle- lú- ia, al- le- lú- ia.

*P.s.* Bonum est confitèri Dómino : \* et psállere nómini tu-o Altíssime. Glóri- a Patri,  
(3)

et Fí-li-o, et Spi- rítu- i Sancto. \* Sicut erat in principi- o, et nunc, et semper, et  
(4)

in saecula saeculórum. Amen.

(1)

+

(2)

e- um Dómi- nus

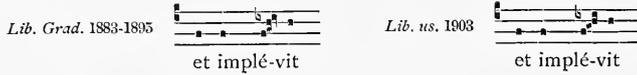
(3)

nómini tu- o Altíssime.

(4)

et Spi- rítu- i Sancto.

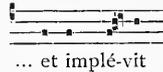
C'est pour être fidèle à cette règle de D. J. Pothier que, dans le *Liber usualis* de Solesmes (1903), où nous ne nous servions pas encore de l'*oriscus*, nous avons écrit les deux dernières notes de ce groupe « en manière de *podatus* », afin de prévenir une faute : l'accentuation du *si*.



Le *podatus la-si* indiquait clairement que l'ictus rythmique se pose sur le *la* et non sur le *si*.

La notation avec l'*oriscus* est encore meilleure ; elle renseigne tout de suite sur la nature légère de cette note.

On comprendra pourquoi, dans l'édition vaticane rythmée, nous avons placé un ictus sur le *la* :



C'est une règle presque sans exception <sup>(1)</sup>, je crois, que l'*oriscus* ne peut recevoir ni ictus rythmique, ni accent mélodique quelconque ; mais encore faut-il que la notation signale l'*oriscus*. Si la *virga* remplace parfois l'*oriscus* dans les *codices* sangalliens, ce n'est jamais dans le cas présent. Lorsque cet échange se produit, la *virga* sangallienne n'est pas épisématique ; la règle de convention, formulée ci-dessus, n'a pas son application : elle ne vaut que pour une notation carrée moderne, disposée en vue de cette règle ; les manuscrits neumatiques ne la connaissaient pas.

d) *Salicus* 30, 35. — Tous les manuscrits sangalliens sans exception écrivent deux *salicus* et non deux *scandicus*. Il en est de même de tous les documents qui ont conservé le *salicus*. Ce groupe est tombé peu à peu, comme le *quilisma* ; il a été remplacé par le *scandicus*. Le *quilisma* a été restauré à peu près partout dans l'édition vaticane, et avec raison ; le *salicus* demandait le même traitement uniforme : il a été rétabli ou omis, sans qu'on puisse bien deviner la loi de son rejet ou de son emploi.

Son usage n'est pourtant pas de peu d'importance ; car la *modalité* et le *rythme* y sont également intéressés.

La *modalité* : je ne crois pas qu'on rencontre en *sixième mode* un *scandicus bien authentique* commençant sur le *mi* <sup>(2)</sup>. Un groupe débutant sur le *mi* glisse, ou plutôt saute toujours sur le *fa* ou sur le *sol*, par le saut du *salicus* (*salire* = sauter). Le *mi*, en sixième mode, est ordinairement une note de passage, ou même de broderie. Il se présente ainsi :



(1) Voir sur ce sujet le *N. M. G.*, t. I, p. 381.

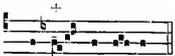
(2) Cf. *COMM. Honora*, qui semble faire exception ; ce cas sera examiné à son tour.

*Liber Grad.* p. 248



justí-ti-am su- am

*Liber Grad.* p. 303



... me- i, Dómi-ne: etc.

Il est intéressant de remarquer qu'un *e = equaliter* se trouve dans le *codex* 121 d'Einsiedeln entre les notes 34 et 35, ce qui prouve que le *mi* du *salicus* serrait de très près le *fa*, s'il n'était même à l'unisson. (Cf. sur le *salicus* à l'unisson, *N. M. G.*, p. 394.)



et in-telléctus

L'appui sur le *mi* est caractéristique du troisième et du quatrième mode; ce n'est que par exception, et en passant, qu'il apparaît dans le sixième.

Le *rythme*, lui aussi, est intéressé à cette question, puisque l'ictus rythmique, avec le *salicus*, s'installe sur le *fa*; avec le *scandicus*, sur le *mi*.

A son tour, l'*harmonie*, qui toujours doit suivre la marche du rythme, s'appuie sur le *mi* dès qu'on délaisse le *salicus*. De là, des accompagnements qui sonnent faux, comme modalité et rythme; un seul exemple :

spí- ri-tu sa- pi- én- ti- ae



Voici un autre accompagnement qui sonne juste :

spí- ri-tu sa- pi- én- ti- ae



Si légères que puissent paraître objectivement ces taches, elles ne manquent pas cependant d'une certaine gravité. Elles ne choquent pas encore. il est vrai, la majorité

des chantres, ni même certains maîtres ès arts grégoriens : c'est qu'ils n'ont pas encore pénétré les finesses tonales et rythmiques de la musique liturgique. Attendez quelques années, peu à peu leur goût se formera, s'épurera, s'affinera, et bientôt ceux-là même qui aujourd'hui restent insensibles à l'audition de ces fautes, en réclameront la disparition : elles les blesseront presque autant que les énormités de la première édition officielle ; car le vrai musicien, en face d'une œuvre d'art, est d'une impressionnabilité extrême qui lui cause des froissements dont la vivacité ne se mesure pas à la gravité des défauts qui les occasionnent.

e) *Bivirgas* 45, 47, 56. — Ces groupes sont représentés dans l'édition vaticane par deux notes carrées ; rien n'indique qu'il s'agit de *distropbas* ou de *bivirgas*.

Les anciens notateurs des diverses Écoles n'employaient pas indifféremment les deux groupes l'un pour l'autre ; ce qui donne à entendre qu'une différence pratique d'exécution existait entre eux. Il en était de même pour la *tristropba* et la *trivirga*.

A cette règle générale d'emploi, on trouve quelques exceptions, mais pour des circonstances mélodiques tout à fait spéciales. *Sur une syllabe seule*, c'est le cas de nos groupes 45, 47, 56, deux notes à l'unisson étaient toujours figurées par la *bivirga*. (Cf. *N. M. G.*, p. 148.) Les *virgas* alors n'indiquaient pas seulement l'acuité relative des sons, elles avaient en outre une signification de force et d'ampleur que n'ont jamais les *strophicus* et qui devenait incontestable dès que la *bivirga* était surmontée de l'épisème et du *t = tenete*.

Je ne sache pas que des *distropbas* soient jamais accompagnées de cette dernière lettre, bien qu'une *stropba* finale puisse recevoir un allongement.

La suppression de la *bivirga* est donc regrettable ; elle est à peu près générale dans l'édition vaticane. Nous avons relevé tous les cas où elle est conservée, nous aurons l'occasion d'en publier la liste dans nos *Simple Notes*. A force de supprimer les particularités graphiques des notations neumatiques, on en supprime les nuances et on finit par n'avoir plus qu'une ligne mélodique, froide et raide, sans rythme, sans vie, sans beauté.

f) *Cephalicus* 22. — Le punctum 22 de l'édition vaticane est un *cephalicus* ou *clivis liquescente* dans tous les manuscrits sangalliens et dans une quantité d'autres excellents documents de toutes les provenances, de toutes les Écoles. Ce *cephalicus* figurait les notes *la-sol*.



Il ne faut pas être grand musicien pour reconnaître que la version A est plus gracieuse et plus coulante : première raison pour la préférer. Deuxième raison : l'analogie avec les passages du même genre. Après le *pressus* 21, la mélodie réclame toujours un groupe lourd d'au moins deux notes pour s'y poser aussitôt après l'élan :

<p>Intr. <i>In medio</i>. 6<sup>e</sup> m.</p> <p>... e- um Dóminus</p> <p>Intr. <i>Rorate</i>. 1<sup>er</sup> m.</p> <p>... cae-li désuper</p> <p>Intr. <i>Inclina</i>. 4<sup>e</sup> m.</p> <p>... Dó-mi-ne</p>	<p>Intr. <i>Da pacem</i>. 1<sup>er</sup> m.</p> <p>... Dó-mi- ne</p> <p>Intr. <i>Statuit</i>. 1<sup>er</sup> m.</p> <p>... Dó-mi- nus</p> <p>Intr. <i>Domine in</i>. 5<sup>e</sup> m.</p> <p>... mise- ri-córdi- a</p>
---	--

g) *Epiphonus* 50. — Le simple *punctum* de l'édition vaticane est un *epiphonus* ou *podatus liquescent* dans tous les manuscrits de Saint-Gall, Metz, Verceil, Monza, Montpellier, etc. On a déjà dit que les deux *alléluias* ajoutés à l'introït *In medio* sont empruntés à l'introït *Quasi modo* :

Intr. *Quasi modo*... alle-lú- ia, alle-lú- ia, alle-lú- ia.

Intr. *In medio*... ín-du-it e- um. Alle-lú- ia, alle- lú- ia.

Dans l'obligation d'ajouter à l'introït *In medio* deux *alléluias* pour le Temps pascal, on ne pouvait mieux choisir que le deuxième et le troisième *alléluia* de l'introït *Quasi modo*; car l'enchaînement mélodique se trouve ainsi le même dans les deux antiennes. Mais c'est ce qui rend plus inexplicable la suppression de l'*epiphonus* après *induit eum*.

A noter que cet *alléluia* 50-54 se retrouve au deuxième mode. (*Modus cantandi Alleluia T. P.*) Le premier groupe est de nouveau modifié; modification légitime, cette fois, parce que l'enchaînement n'est plus le même : les introïts du deuxième mode se terminent sur *ré* et non plus sur *fa*, ex. :

Intr. *Me exspectavérunt*... ni- mis. Alle-lú- ia...

b) Groupes 54, 55. — Les *codices* d'Einsiedeln 121 et de Laon 239 insèrent entre ces deux groupes (introït *Quasi modo*) un *e = eq.* = *equaliter*. Il faudrait donc lire :

<p>A</p> <p>allelú-ia, alle-lú- ia.</p>	<p>au lieu de</p>	<p>B</p> <p>Version vaticane</p> <p>allelú-ia, alle-lú- ia.</p>
---	-------------------	---

En faveur de la version A, on peut faire valoir que ce dernier *alléluia* n'est que la répétition exacte du premier des trois *alléluias* qui terminent l'introït *Quasi modo*. (Voir l'exemple plus haut, p. 73.)

#### 5° NOTES SUR LES LETTRES ET SIGNES RYTHMIQUES.

Voici la liste des *dix-sept lettres et signes rythmiques* employés par les notateurs de l'École de Saint-Gall dans l'introït *In medio* :

##### A. — Adjonctions épisématiques :

- 1° 6 *clivis* avec épisème horizontal  $\bar{\text{A}}$  : 13, 21, 39, 43, 44, 51 ;
- 2° 2 *bivirgas* avec épisème horizontal  $\text{//}$  : 45, 56 ;
- 3° 1 *punctum planum* avec épisème vertical  $\cdot$  : 18.

##### B. — Modifications des groupes :

- 4° 2 *torculus longus*  $\text{J}$  : 14, 48 ;
- 5° 2 *pes quadratus*  $\text{J}$  : 23, 26 ;
- 6° 2 *salicus*  $\text{A}$  : 30, 35.

##### C. — Lettres adjointes :

- 7° 1 *clivis* avec *c = celeriter*  $\text{A}$  : 54 ;
- 8° 1 *clivis double (porrectus flexus)* avec *c = celeriter*  $\text{AA}$  : 36.

Total : 17 lettres ou signes sangalliens.

Dans cette liste, je ne relève pas le *t = tenete* sur la *clivis* 13, qui fait double emploi avec l'épisème horizontal ; j'en parlerai à l'instant.

La transcription sur lignes que nous donnons plus haut, reproduit tous les signes des deux premières séries A et B, soit *quinze*, et tous au moyen de l'épisème horizontal, signe absolument sangallien. Il y a une exception pour la *clivis lata*, 39  qui, à cause de sa position mélodique et rythmique à la fin d'un important membre de phrase, est plus longue et doit être à peu près doublée. Le *point* après la note est le signe de cet allongement.

Le trait horizontal et le *t = tenete*, qui se trouvent à la fois dans le *codex* d'Einsiedeln 121 sur cette *clivis*, ne nous semblent pas contredire à cette interprétation. Si nous voulions sortir de la région des manuscrits sangalliens, nous pourrions produire en sa faveur des *codices* où la *clivis* est remplacée par un *pressus* : 

Restent les deux *c = celeriter*, groupes 54 et 36 ; ils sont à leur place dans notre transcription.

Voilà donc *dix-sept signes* de la notation rythmique *solesmienne* qui ont leurs correspondants exacts dans la notation *sangallienne* et en interprètent la signification. *Si quis habet aures audiendi, audiat.*

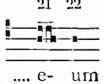
Quelques explications sur chacun de ces groupes.

1° Six *clivis* avec épisème.

a) *Clivis* 13,  $\bar{\lambda}$  et  $\bar{\lambda}$ . — L'échange entre l'épisème horizontal et le  $t = tenete$  est extrêmement fréquent dans les manuscrits sangalliens, surtout au-dessus de la *clivis*. Leur emploi simultané se rencontre aussi, quoique un peu moins souvent. La signification de l'épisème sangalien et solesmien est, par là même, fixée.

b) *Clivis* 21,  $\overset{tm}{J}\bar{\lambda}$ . — *Tenete mediocriter* ou *tenete multum*? On peut choisir. Ce *pressus* est le point culminant de toute la pièce : à cause de cela nous pencherions volontiers pour la seconde interprétation. L'édition pratique de MM. Desclée et C<sup>o</sup>, pour ne pas multiplier les adjonctions rythmiques, ne reproduit pas cet épisème horizontal : nous avons jugé le *pressus* suffisant pour procurer l'accentuation large et forte de ce groupe. Nous l'ajoutons ici sans crainte, pour nous rapprocher davantage de notre modèle.

c) *Clivis* 39,  $\bar{\lambda} = \mathbf{\bar{\lambda}}$ . — Le doublement de la première note de cette *clivis* a été expliqué ci-dessus (p. 74). Le *punctum-mora* après la deuxième note est là en vertu de la position de cette *clivis* à la fin d'un membre de phrase, et non en vertu de l'épisème. Ordinairement l'épisème ou le  $t$  au sommet d'une *clivis*, *n'allonge que la première note*.

Cette assertion ressort déjà très clairement du groupe 21 analysé ci-dessus    
 21 22  
 .... e- um

Qui oserait allonger ici la seconde note de la *clivis*? Une nouvelle preuve va surgir de l'étude des deux *clivis* suivantes.

d) *Clivis* 43 et 44. —  $\overset{43}{\bar{\lambda}} \overset{44}{\bar{\lambda}}$  glóri-ae.

Il est évident que, si la *regula aurea* est exacte, l'épisème de la *clivis* 43 ne peut affecter que la première note de ce groupe. Ces deux *clivis* sont intimement liées, elles s'appellent l'une l'autre, comme les syllabes qui les soutiennent.

A noter que cette *clivis* 43 se trouve sur une *pénultième faible*. C'est en de pareilles circonstances que la notation carrée, brute, est totalement insuffisante pour indiquer la valeur et les nuances rythmiques des notes et des groupes. La théorie du rythme oratoire et naturel se trouve ici en défaut, elle cloche, et, ce qui est plus grave, elle contredit l'interprétation suggérée par les documents rythmiques écrits et bien authentiques. Elle dit, cette théorie : Glissez légèrement, *celeriter*, sur ce groupe, parce que la syllabe qui le porte est légère, faible, brève ; l'interprétation « oratoire et naturelle » l'exige.

Non, disent les documents, appuyez, allongez légèrement la première note de cette *clivis*, malgré la faiblesse et la légèreté de la syllabe ; c'est l'interprétation « musicale et naturelle ».

La théorie du rythme oratoire, sans aucun doute, a beaucoup de vrai, mais vouloir l'appliquer toujours et partout, contre les *faits (res)* les mieux constatés, contre les textes les plus formels des manuscrits pratiques, ce serait une exagération, une erreur.

La musique, après tout, a ses droits : si elle décore les syllabes brèves de deux, cinq, dix, vingt notes, et même d'accents mélodiques, parfois très forts, tels que des *pressus* — ce qui n'est guère oratoire — pourquoi n'aurait-elle pas le droit de donner force et largeur à la première note d'une *clivis* adaptée à ces mêmes syllabes ?

Quant à la *clivis* 44, elle demanderait, ce semble, à être rythmée comme la *clivis* 39 avec deux points (  $\text{P} \cdot$  ), à cause de sa place à la fin d'un membre. Mais ce membre est *secondaire*, et l'intimité mélodique très étroite qui existe entre les membres F et G invite à ne donner à cette *clivis* qu'une valeur de cadence féminine.

e) *Clivis* 51,  $\bar{\Lambda}$ . — La marche mélodique ne permet pas d'allonger la seconde note.

En résumé, sur nos six *clivis* épisématiques (  $\bar{\Lambda}$  ) cinq sont transcrites avec la valeur suivante :  $\bar{\Lambda} = \text{P} \cdot = \text{P} \cdot$ , et une l'est avec celle-ci :  $\text{P} \cdot = \text{P} \cdot$ . Il me paraît impossible de se rapprocher davantage du modèle : dans les deux notations, l'épisème a exactement la même forme graphique et la même signification.

On ne s'étonnera pas, je l'espère, de la double transcription donnée au même signe.

S'il est un principe admis par tous les « oratoriens », c'est que « dans la notation du chant grégorien, telle que la tradition nous l'a transmise, les signes sont loin d'avoir toujours une valeur fixe et absolue. Cette valeur, au contraire, varie suivant les circonstances ; et pour la déterminer il est nécessaire d'avoir égard à la position diverse que les notes peuvent occuper par rapport à la phrase grammaticale ou à la phrase musicale » (1). Notes simples, groupes et signes adjoints sont soumis à cette loi ; une *clivis* épisématique ne lui échappe pas (2). Sa première note est longue, sans aucun doute, mais la mesure de cette longueur dépend de la place de la *clivis* elle-même dans la phrase musicale et littéraire. Quant à la seconde note, non soumise à l'épisème, sa valeur de force et de durée est déterminée par sa position.

2° Deux *bivirgas* avec épisème : 45, 56.

La première est accompagnée du  $t = \text{tenete}$ , mais seulement dans le *codex* d'Einsiedeln 121. (Voir ci-dessus, p. 68.)

3° *Punctum planum* avec épisème vertical (  $\cdot$  ) : 18.

a) « Comme l'épisème romanien peut occuper différentes places dans les neumes, il est obligé, pour bien s'adapter aux notes, de modifier ses formes ; mais qu'il soit horizontal, légèrement arqué, vertical, réduit à une sorte de *punctum*, c'est toujours le même trait (3).

b) Ce *punctum* épisématique long précède un *quilisma*. La longueur du *punctum* devant le *quilisma* est une règle absolue, sans aucune exception, connue de tous les grégoriens, consignée dans toutes les Méthodes. Nous avons profité de l'absolutisme de cette règle pour ne pas ajouter l'épisème à cette note dans nos éditions rythmiques de Tournai ; malgré l'absence du signe de longueur, la règle subsiste, elle doit être observée.

En agissant ainsi nous croyions entrer dans la pensée de l'édition vaticane pure, et

(1) *Mélodies grégoriennes*, Chap. XII.

(2) Cf. *Paléographie musicale*, t. IV, p. 18, et ci-dessus, p. 60-63.

(3) *Paléographie musicale*, t. IV, p. 18.

nous attirer l'approbation de ceux qui nous reprochent « la forêt inextricable de nos adjonctions » ; nous n'avons pas réussi : car voici que maintenant ceux-là même nous font un crime de n'avoir pas mis *tous* les signes rythmiques sangalliens !

c) On aura l'occasion de signaler, dans d'autres pièces, le  $\dot{t}$  = *tenete* accompagnant le *punctum* devant le *quilisma*.

4° Deux *torculus longs*  $\mathcal{L}$  : 14, 48.

Les trois notes de ce groupe sont retardées ; c'est aussi la signification de l'épîsème horizontal qui le surmonte  $\overline{\text{■}}$ .

5° Deux *pes quadratus*  $\mathcal{J}$  : 23, 26.

La première note demande une exécution plus ferme, plus ample que pour le *podatus rotundus*  $\mathcal{J}$ . C'est une nuance que nous avons négligée avec regret dans l'édition pratique, toujours pour ne pas multiplier les signes adjoints. Ici nous ajoutons l'épîsème *horizontal*, afin qu'on puisse en tenir compte pratiquement, si on le désire.

6° Deux *salicus*  $\mathcal{S}$  : 30, 35. —  $\text{■} \dot{\text{■}} = \text{■} \dot{\text{■}}$

Voir ce qui a été dit plus haut sur ces groupes (p. 70). Le signe employé dans l'édition rythmique de Tournai pour signaler le *salicus* est l'épîsème *vertical*. Le rapprochement des deux premières notes nous a fait renoncer à l'usage de l'*horizontal* qui eût été meilleur ; nous reprenons ce dernier dans la transcription ci-dessus.

7° *Clivis* avec *c* = *celeriter* devant *pressus*  $\mathcal{C}$  : 54.

C'est l'observation de la loi générale du *pressus* qui allège le groupe précédent. (Cf. *N. M. G.*, p. 326.)

8° *Clivis double* avec *c*  $\mathcal{C}$  : 36.

Encore une nuance de légèreté que le texte littéraire, ou musical, ne peut pas indiquer. (Cf. *N. M. G.*, p. 165.) La signification du *c* est ici plutôt négative : elle prévient un ralentissement intempestif.

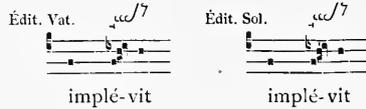
On sait que le *c* est remplacé dans le manuscrit de *Laon* 239 et ailleurs par *n* = *naturaliter*, ce qui me paraît plus exact.

Outre ces *dix-sept* signes rythmiques solesmiens qui correspondent à *dix-sept* signes sangalliens, notre notation emploie encore des *points-moras* et des *épîsèmes verticaux* qu'il est facile de justifier.

Le *point-mora* a pour but de préciser les distinctions mélodiques et rythmiques, si souvent indécises, de la mélodie grégorienne. Tous, de fait, remplissent ce rôle, sauf le *point* 22. On a vu plus haut (p. 72), qu'il a été ajouté à la note *la* 22, pour remplacer le *sol* qui manque dans l'édition vaticane et rétablir ainsi au moins la *quantité* rythmique.

L'*épîsème vertical* marque toujours un touchement rythmique. Dans nos Tableaux nous l'avons mis partout où la notation ne suffit pas par elle-même à indiquer ce touchement ; dans l'édition rythmée du Graduel on s'est contenté de deux, 18 et 57. — Nous ne comptons pas les deux des *salicus* 30 et 35, qui ont une valeur spéciale, comme nous le disons ci-dessus (6°).

L'épîsème 18 rectifie une notation inexacte de l'édition vaticane et assure une



exécution conforme aux manuscrits. (Cf. ci-dessus, p. 67.)

L'autre, 57, est un simple ictus de division qui, à la rigueur, pourrait être omis ; car un groupe de quatre notes ainsi placé se divise toujours en deux temps binaires.

#### 6° ANALYSE RYTHMIQUE ET EXÉCUTION.

Tout ce que nous avons à dire sur ce sujet ne sera que le commentaire et l'explication du Tableau II, p. 80-81.

Nous employons, cette fois, la transcription musicale moderne, parce que son développement graphique donne plus de facilité pour l'indication des accents mélodiques et de la dynamique.

#### A. — Les Divisions.

##### 1° Les grandes divisions ou grands membres.

Les grandes divisions sont indiquées, *dans le texte*, par le sens logique et la ponctuation ; *dans la mélodie*, par le sens mélodique et la ponctuation des barres.

L'édition vaticane distingue, dans notre introït, trois phrases d'inégale longueur ; des grandes barres en marquent les limites, après *ejus* 15, — après *intellectus* 39, — et à la fin 49.

Ce sont bien les grandes distinctions naturelles du texte et de la mélodie ; cependant une observation sur ce point nous sera permise : elle ne porte que sur une nuance, mais les nuances, en art, ne sont-elles pas tout ?

Plus nous pénétrons par l'étude des manuscrits, par la pratique et la réflexion, dans l'intelligence des chants de l'Église, plus aussi nous comprenons l'importance de l'union intime, profonde des divers membres de phrase entre eux.

La cantilène grégorienne est une mélodie *continue*, non en ce sens qu'elle manque de divisions dans la durée — sans celles-ci il n'y aurait pas de rythme — mais en ce sens que ces distinctions ne souffrent entre elles ni interruption, ni brisure, et que, bien plutôt, elles servent elles-mêmes à la *continuité* de la ligne mélodique : ainsi les guirlandes aux sinueux contours ; ainsi, et mieux encore, parce qu'elles sont vivantes, les longues vagues d'une mer doucement soulevée par les vents ou la marée : elles roulent, montent, s'allongent, descendent, remontent sans solution de continuité, jusqu'au rivage sur lequel la dernière longuement s'étend et expire.

Cette *tendue suivie* de mouvements ondulants est une image frappante de l'imposante et souple démarche de nos mélodies ; tout doit, dans l'exécution, contribuer à la produire

et à la maintenir. C'est à la fin des incisives, des membres de phrase surtout, que la *continuité* court quelque danger : de trop longues pauses, des respirations longues ou haletantes risquent de la suspendre ou même d'en briser le cours. Tout cela, au contraire — pauses, retards, respirations — doit aider à dessiner, pour ainsi dire, le prolongement des courbes inférieures qui reliait la retombée et l'élan des vagues mélodiques.

Ce sentiment intime que ressentent ceux qui ont étudié et pratiqué sérieusement les cantilènes grégoriennes, nous porte à réduire toujours plus les pauses de la voix, et à diminuer la durée des notes qui supportent les *moras vocis*.

C'est ainsi qu'à notre humble avis, l'introït *In medio* gagnerait beaucoup si on voulait le considérer comme une phrase unique, d'un seul jet, et, par suite, remplacer les deux grandes barres 15 et 39 par deux demi-barres. Cette ponctuation mélodique s'accorderait mieux aussi avec les autres barres qui toutes, sans exception, sont des quarts de barre : l'absence totale de demi-barres entre les grandes barres ne laisse pas d'être un peu surprenante. L'analyse de notre mélodie en confirmera l'unité phraséologique.

Ceci entendu, nous sommes en présence, non plus de trois phrases, mais de *trois grands membres*, qui se subdivisent en *membres secondaires* et en *incisives*.

1° *Les grands membres.*

Grand membre I : In médio . . . . . os ejus ;  
 — — II : et implévit . . . . . intellectus ;  
 — — III : stolam . . . . . eum.

2° *Les membres secondaires.*

Chacun de ces trois membres principaux se divise en membres secondaires :

Le membre I se divise en 2 membres secondaires : A, B ;  
 — II — en 3 — — : C, D, E ;  
 — III — en 2 — — : F, G.

En tout, sept membres secondaires.

3° *Les incisives.*

A leur tour ces sept membres se distinguent en incisives :

Le membre secondaire A se compose de 2 incisives : a, b ;  
 — — B — 2 — : c, d ;  
 — — C — 3 — : e, f, g ;  
 — — D — 2 — : b, i ;  
 — — E — 1 — : j ;  
 — — F — 2 — : k, l ;  
 — — G — 2 — : m, n.

4° *Les rythmes élémentaires.*

Enfin ces incisives se subdivisent encore en *rythmes élémentaires*, binaires ou ternaires, rythmes qui se trouvent nécessairement à la base de tout langage, prosaïque ou poétique,

## TABLEAU II

Introit " *In medio* ".

## Analyse rythmique et dynamique.

I.

*Grand membre I.*

*Membres secondaires A, B.*

*Incises a, b, c, d.*

*Grand membre II.*

*Membres second. C, D, E.*

*Incises e, f, g, h, i, j.*

et implé- vit e- um Dó-mi-nus spí- ri-tu sa- pi- én-ti- ae, et in- tel- léctus :

(1)

III.

Protase Apotose



Grand membre III.

F G



Membres secondaires F, G.

k l m n



Incises k, l, m, n.

sto-lam gló-ri-ac ín-du-ít e-um. T. P. Alle-lú-ia, al-le-lú-ia.

/s. Bo-num est confi-té-ri Dómi-no : \* et psál-le-re nómi-ni tu-o, Altíssime. Gló-ri-a Pátri, et

Fí-li-o, et Spi-ri-tu-i Sáncto. \* Sic-ut é-rat in prínci-pi-o, et nunc, et semper, et in saé-cu-la

saccu-ló-rum. Amen.

e-um Dó-mi-nus. T. P. Alle-lú-ia, et Spi-ri-tu-i Sáncto.

de toute musique, libre ou mesurée. Ces petites subdivisions sont marquées soit par la disposition des groupes, soit par les épisèmes verticaux. On connaît les règles de notre notation; nous reviendrons d'ailleurs sur ce point dans une autre étude. On se contentera ici de mettre en relief la forme générale de la phrase mélodique de notre introit.

#### B. — La Synthèse, l'Unité, la Phrase.

Le rythme n'est pas constitué par ces divisions tout extérieures; il l'est seulement par l'unité intérieure de chaque incise, de chaque membre et de la phrase entière. Comment s'obtient cette unité?

Nous ne pouvons que rappeler brièvement ce qui a été exposé tout au long dans la *Paléographie musicale*, t. VII, p. 249 et p. 268, sur ce sujet.

La *durée* ou *quantité*, la *mélodie*, la *dynamie*, le *rythme* sont les agents de l'unité interne de chaque section, petite ou grande. « Toute l'industrie de ces agents s'applique à agglutiner entre eux les divers éléments de la phrase, sons, syllabes, mots, durée, force, mouvements rythmiques, et puisqu'il s'agit de musique grégorienne, à enchaîner les mots les uns aux autres. »

« La *mélodie*, unie à la durée, travaille à cette synthèse par la succession logique des sons montants ou descendants, les uns brefs, les autres longs, tous harmonieusement disposés et proportionnés, de manière à exprimer une pensée, un sens musical plus ou moins complet, donnant un sentiment d'ordre, d'unité et de beauté. Les formes mélodiques sont très variées; le plus ordinairement, la mélodie se compose d'une première partie montante, dite *protase*, et d'une seconde descendante, dite *apodose*. (Voir p. 80-81, le Tableau II.)

« La *dynamie*, compagne inséparable de la mélodie, projette, sur toute l'étendue de la phrase et sur ses moindres éléments, la lumière et les ombres, délicatement ondées, de ses *crescendos* et *decrescendos*, et les fonde dans l'unité de ses mille nuances. »

La règle générale de cette distribution de nuances sur la ligne mélodique est la suivante :

*Progression* d'intensité dans les ascensions mélodiques;

*Régression* dans les descentes.

C'est la dynamie naturelle.

Le sommet de chaque *crescendo* est un *accent mélodique*.

Chaque *phrase* a son *accent mélodique général*; — chaque *membre*, son *accent principal*; — chaque *incise*, son *accent particulier*.

Après la *mélodie*, après la *dynamie*, vient le *rythme*. C'est lui qui consomme l'unité. S'emparant de tous les éléments énumérés jusqu'ici, il les enroule dans les spirales vivantes de ses soulèvements et de ses abaissements : il fait *unes* les incises, *uns* les membres; puis, élargissant toujours plus ses élans et ses cadences, il absorbe tout dans l'unité et l'amplitude de ses mouvements : il fait *une* la phrase toute entière.

Si le lecteur veut bien se reporter au Tableau II et l'étudier lentement, attentivement, il y trouvera l'application de tous ces principes ; il pourra faire lui-même l'analyse rythmique de chaque section.

Disons seulement que la beauté de la mélodie devra résulter à la fois de l'interprétation parfaite — grammaticale, mélodique, dynamique, rythmique — de chaque incise, de chaque membre, et de l'harmonieuse union de toutes ces parties. Les nuances délicates, particulières aux incises, ne devront pas disparaître sous les couleurs plus vives des membres de phrase. Les larges et puissants *crescendos* des grands membres ne nuiront pas aux ondulations plus humbles et plus courtes des petites incises. Dans cet ensemble, chaque partie conservera sa physionomie spéciale, individuelle, et restera à son rang, avec son degré d'intensité ; de l'observation exacte, souple et aisée, de toutes les règles particulières, naîtra l'harmonie générale de la *phrase*, cette unité mélodique et rythmique supérieure pour laquelle existent, vivent, agissent, se combinent, se pénètrent tous les éléments littéraires et musicaux de cette pièce.

Pour terminer, quelques mots sur la marche générale de la mélodie, et sur l'harmonieuse économie des trois grands membres.

#### I<sup>er</sup> GRAND MEMBRE

A  
1 2 3 4 5 6 7 8 | B  
9 10 11 12 13 14 15 21

In mé-di-o Ecclé-si-ae apé-ru-it os e-jus : et implé-vit e- um

Ne pas oublier que le large *crescendo* de ce premier membre ne doit nuire en rien aux nuances dynamiques des incises. (Voir le Tableau II.)

Quel en sera l'accent *principal* ?

Deux accents, toniques et mélodiques à la fois, se présentent, groupes 6 et 13. Tous deux sont sur le même degré. Le choix ne peut être fixé que par une vue d'ensemble sur la marche mélodique de la pièce, et par une appréciation exacte du rôle de chacun des membres secondaires A et B.

Or, ces deux membres ne sont évidemment qu'une préparation qui doit conduire, par un *crescendo* habilement ménagé, à l'accent *général* de la phrase entière, placé groupe 21, presque au début du second grand membre. Dès lors l'accent 13, plus voisin du sommet dynamique 21, sera choisi comme accent *principal* du premier grand membre, de préférence à l'accent 6 qui s'en trouve plus éloigné.

Il faut insister sur la forme mélodique de ce membre.

Sauf les deux *podatus* inférieurs, 1 et 9, qui servent d'introduction aux deux membres secondaires A, B ;

Sauf les deux groupes d'accentuation, 6 et 13, la mélodie, très simple, se maintient constamment sur le *fa*, à peine se meut-elle en dehors de cette corde. Discrète, retenue, elle s'efface pour laisser toute la place au rythme. Celui-ci, de son côté, ne paraît que pour s'ajuster étroitement avec les mots, mais avec les mots augmentés, agrandis ; il semble vouloir les dilater pour mieux exprimer les profondes idées qu'ils représentent. Et telle est sa puissance que, seul, son bercement, large et paisible, donne à ces quelques mots un caractère indéfinissable de grandeur, de noblesse et de gravité.

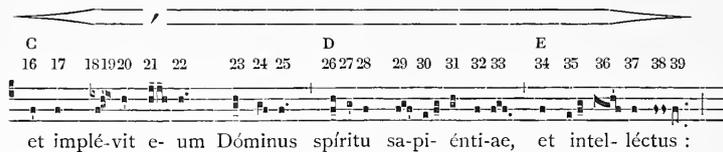
Pauvreté mélodique, diront les légers, les inconscients !

Richesse rythmique, répondrons-nous, pureté classique digne des Grecs et des Grégoriens primitifs qui, les uns et les autres, étaient doués d'un sens rythmique et d'une finesse de tact auditif que la moindre ride, la moindre nuance sonore suffisait, sans l'aide de la mélodie, à émouvoir et à charmer.

Ce membre de phrase sera donc chanté avec une grave simplicité, à la manière d'un large et libre récitatif. Sur tout son parcours, la ligne dynamique, flottante, s'étendra au moyen d'un *crescendo* tenu dont le sommet coïncidera avec le groupe 13, accent principal. Elle ne fléchira que légèrement sur les groupes 14 et 15, pour être prête à reprendre, dès le début du membre II, sa progression qui atteindra le maximum d'intensité sur l'*accent général* de tout l'introït, sur le *pressus* 21, point mélodique le plus élevé de toute la cantilène. Le retard marqué sur les groupes 14 et 15 (  ) sera très discret, parce que ces groupes limitent seulement un *membre* de phrase.

Peste des accompagnateurs qui, sous le beau prétexte d'une harmonie riche et intéressante, enlèveront à cette mélodie son unité tonale, son rythme large et uni, son caractère de calme et de grandeur !

## II<sup>e</sup> GRAND MEMBRE



et implé-vit e- um Dóminus spírítu sa-pi- énti-ae, et intel- léctus :

Si l'auteur n'a employé jusqu'ici qu'un minimum de mélodie, ce n'est pas qu'il l'ait en mésestime ; il voulait, sans doute, par le contraste, faire ressortir celle qu'il tenait en réserve et destinait à s'épanouir dans le second membre, le premier n'étant, en quelque sorte, que le piédestal uniforme sur lequel devait s'élever sa statue musicale.

De fait, après la placide allure du début, la mélodie prend vivement son vol, s'élançait, et, en trois coups d'aile, atteint la note extrême du sixième mode (*do*), sommet mélodique, intensif et expressif de tout ce morceau.

Et montée sur le faite, elle aspire à descendre : par degrés, elle revient à sa corde préférée, le *fa*, autour de laquelle elle s'enroule de nouveau, toujours modelant ses mouvements ondulseusement rythmés sur la forme des mots.

Pratiquement, les nuances dynamiques des membres D et E suivront avec fidélité les sinuosités de la mélodie ; c'est dire qu'elles seront très fines, puisque celle-ci, après l'accent général 21, ne se meut guère que dans l'espace d'une tierce *fa-la* : deux fois seulement, elle touche en passant le *mi* (30, 35), et, à la fin du membre, atteint en descendant la note *do* (39) afin de préparer ce qui va suivre.

III<sup>e</sup> GRAND MEMBRE

The musical notation shows two phrases, F and G, on a five-line staff. Above the staff, two large slanted lines indicate the melodic contour. Below the staff, the notes are numbered 40 through 49. The lyrics are: sto- lam gló-ri-ae ín-du-it e- um.

La mélodie devient alors plus accidentée. Au membre F, elle s'étend entre les intervalles de quinte et même de sixte. On dirait que le compositeur a voulu renouveler, dans l'ordre inverse, l'effet qu'il a produit plus haut. Il a commencé par faire planer largement sa mélodie pendant tout le premier membre, pour la lancer ensuite avec plus d'animation dans les hauteurs ; cette fois, il la mouvemente d'abord — groupes 36 à 44 — pour nous faire ensuite trouver plus uni, au membre G, le vol plané qui, d'ailleurs, termine sa cantilène comme elle avait commencé. Et pour que nous reconnaissons bien la même idée rythmique et musicale, il finit le troisième membre comme le premier, par un *torculus* suivi d'un *punctum* (•••). Cette *rime mélodique* souligne mieux encore l'unité de composition de toute la pièce.

La *clivis* 44 servira de liaison entre les membres F et G. C'est avec raison que l'édition vaticane n'a mis qu'un quart de barre à cet endroit. Le meilleur moyen d'obtenir ce résultat est de traiter cette *clivis* en cadence féminine. Après l'appui un peu prolongé de la première note, on glissera doucement, sans précipitation, sur la seconde et on atteindra la *bivirga* 45. Si une respiration est nécessaire, on la prendra vivement avant ce dernier groupe.

Nous considérerions comme une faute de goût l'interprétation suivante :

The notation shows a single note on a staff with an asterisk above it, followed by a slur over two notes. The lyrics below are: gló-ri-ae

Les six groupes ci-dessous s'appellent irrésistiblement :

The notation shows a staff with six groups of notes, each with a slur above it. The lyrics below are: ... gló-ri-ae ín-du-it e- um.

TABLEAU III  
Introit "In medio"

Chironomic

1 n mic-di-o \* Ecclé-  
2 3 4 5 6 7 fi-ac  
8 9 pé-  
10 ru-it os  
11 e-  
12 ius :  
13

14 et im-plé-  
15 16 17 18 19 20 um Dó-  
21 mi-  
22 nus

23 ri- tu sa- 24 pi- 25 en- 26 ti- ac 27 et in- 28 tel- 29 ctus: 30 31 32 33 34 35 36 37

38 flo- 39 lam glo- 40 ri- 41 ac 42 in- 43 du- 44 it e- 45 um. 46

47 al- le- 48 lu- 49 ia, 50 51 al- le- 52 lu- 53 ia, 54 55 ia.

## 7° LA CHIRONOMIE OU GESTES MANUELS RYTHMIQUES.

Voir le Tableau III, p. 86-87.

Nous compléterons toutes ces indications rythmiques par la figuration de la chironomie.

Il y a plusieurs manières de figurer le rythme grégorien au moyen de la main ; c'est au maître de chœur à choisir celle qui convient le mieux à l'avancement de ses chanteurs. (Cf. Le N. M. G., p. 104.)

La meilleure, en général, est la chironomie rythmique par incises et membres de phrase ; car elle reproduit avec plus de fidélité les élans et les abaissements mélodiques et rythmiques de chaque membre. C'est celle qui est dessinée dans le Tableau III.

Nous allons analyser en détail le premier grand membre.

**Incise a.** — Elle comprend quatre temps composés binaires. Deux de ces temps, le deuxième et le quatrième, ne peuvent être figurés que *d'une seule manière*. Les deux autres, le premier et le troisième, donnent lieu à plus de liberté.

*Temps 2* — *syllabe* mé. Un élan chironomique seul peut lui convenir. Sur ce temps repose, en effet, l'accent *particulier* de cette incise, accent formé par les élans de tous les éléments qui entrent dans sa composition :

Élan ou accent verbal, à la fois mélodique et dynamique, aigu et fort ;

Élan musical, qui résulte de l'intervalle ascendant *ré fa* ;

Élan dynamique, qui se fait sentir par un léger *crescendo* de *ré* à *fa* ;

Élan rythmique, résumé et combinaison vivante de tous les élans précédents ;

Élan chironomique, qui est la figuration plastique de ces mêmes élans.

*Le temps 4* — *syllabe* o de médio. Une thésis seule lui convient ; car ce temps et cette syllabe ne sont évidemment que la *depositio*, la *thésis*, la fin de cette première incise.

*Le temps 1* — *syllabe* ln — peut à volonté se figurer par une thésis (ligne pointillée), ou par une arsis (ligne pleine) qui, bien entendu, sera subordonnée à l'arsis 2 suivante.

En principe, on peut atteindre une arsis principale soit par une arsis préliminaire de moindre importance, soit par une thésis.

Dans l'espèce, je préfère l'arsis, parce que la mélodie est montante ; je préférerais la thésis si la mélodie du temps 1 suivait d'abord une courbe descendante, pour remonter ensuite vers la syllabe d'accent.

*Le temps 3* est dans le même cas que le temps 1 : il peut être arsique ou thétiq. Si on le considère comme le développement musical de l'accent particulier de l'incise, il sera plus convenable de le traiter en arsis secondaire.

**Incise b.** — La liaison des incises *a* et *b* se fait sur le temps binaire 4 — syllabes *o Ec* — à la faveur de la thésis 4 dont la première note sur la syllabe *o* appartient à l'incise *a*, et la seconde à l'incise *b*. (Voir le Tableau III.)

Cette incise se compose donc de cette seconde note — syllabe *Ec* — et des temps rythmiques 5, 6 et 7.

*Le temps 5* — syllabe *clé* — est l'accent *principal* de tout le membre A ; encore ici une arsis chironomique est de toute nécessité, toujours pour les mêmes raisons.

*Le temps 6*, développement musical du temps 5, sera également une arsis, mais secondaire. Une thésis pourrait être employée sur ce temps ; elle nous semble moins à propos qu'une arsis.

Ce qui vient d'être dit du membre A suffit à expliquer les gestes figurés dans la suite de l'introït. On relèvera seulement quelques particularités plus intéressantes.

**Membre B, premier groupe 8** — syllabe *a*. Si on considère ce temps indépendamment de ce qui précède, il devra être traité en arsis, comme le temps 1 *In* du membre A, auquel il correspond (ligne pointillée). Si on l'envisage dans l'ensemble du grand membre I, ce groupe 8 sera une suite thétique du groupe 7, ce qui sera fort bien indiqué par le mouvement de la main prolongeant la thésis d'un membre à l'autre. La liaison entre les membres A et B n'en sera que plus intime.

**Membre E, groupe 34.** — Lorsque le dernier temps simple d'un temps composé ternaire est accentué, il sera bon de signaler cet accent, verbal et musical à la fois, par un élan ascendant, bref et rapide, de la main, afin de forcer, pour ainsi dire, les chanteurs à bien faire ressortir cet accent. C'est ainsi, par exemple, que je figurerais par une suite de rythmes simples, la phrase suivante si connue (*Communion du XX<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte* ; Grad. rom., page 355) :



Le reste de l'introït ne présente aucune difficulté.

Nous n'avons plus qu'à attirer l'attention sur quelques particularités de notre transcription musicale (Tableau III), par lesquelles nous avons *essayé* de rendre certains détails de la notation neumatique. Ainsi :

$\begin{array}{l} \text{♪} = \text{..} = \text{distropha} \\ \text{♪♪} = \text{...} = \text{tristropha} \end{array} \right\} \text{répercussion légère ;}$

$\text{♪♪} = \text{||} = \text{bivirga simple} : \text{répercussion un peu plus accentuée que pour les strophicus ;}$

$\text{♪♪} = \text{||} = \text{bivirga épisématique} : \text{répercussion encore plus accentuée, les deux notes légèrement allongées.}$

# LE CHANT “ AUTHENTIQUE ”

DU

## CREDO

SELON L'ÉDITION VATICANE

---

### INTRODUCTION

#### 1° — OBJET DE CETTE ÉTUDE.

L'analyse rythmique des chants syllabiques grégoriens, poussée jusqu'aux plus intimes détails des rythmes élémentaires, est une opération délicate et difficile.

Souvent on nous demande quelles sont les règles qui nous guident dans l'emploi des différentes barres et, surtout, des appuis, touchements ou ictus rythmiques indiqués par les *épisèmes*. On reconnaît, en général, l'utilité des *points* signalant les retards de la voix (*mora vocis*), l'utilité même des *épisèmes horizontaux* qui, en marquant l'élargissement de certaines notes ou groupes, nuancent agréablement les mélodies; et, comme on sait que tous ces *épisèmes* sont empruntés aux manuscrits rythmiques de Saint-Gall ou de Metz, on leur fait grâce.

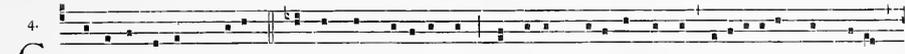
Mais les *épisèmes verticaux* dans les *chants syllabiques* sont-ils bien utiles? et puis, quel fondement ont-ils dans les manuscrits? Aucun, semble-t-il. Alors comment les justifier?

Bref, des doutes se sont élevés, des objections ont été formulées, des explications demandées; il est bon d'y répondre au moyen d'un exemple concret, précis, détaillé, qui permette d'exposer franchement toutes les difficultés de ce genre de restitution, et aussi tous les moyens de les vaincre.

L'exemple choisi est le *Credo I* de l'édition vaticane. C'est avec intention que nous optons pour cette pièce: elle est syllabique, elle est longue, et présentera une multitude de faits littéraires et mélodiques variés, qui soulèveront chacun leur problème; elle est dépourvue de tout signe rythmique dans les manuscrits, ce qui nous abandonne à nos propres forces, et nous met dans l'obligation de faire appel à toutes les ressources intrinsèques et extrinsèques à notre disposition pour en fixer le rythme.

Malgré ces circonstances défavorables, nous espérons surmonter tous les obstacles et rétablir heureusement le rythme du *Credo*.

En voici le texte mélodique d'après l'édition vaticane.

4. 

Credo in unum De-um, Patrem omnipotentem, factorem caeli et terrae, visibí-li-um ómni-um,  
 et invi-sí-bí-li-um. Et in unum Dóminum Jesum Christum, Fí-li-um De-i unigéni-tum. Et ex  
 Patre natum ante ómni-a saécu-la. De-um de De-o, lumen de lúmine, De-um verum de De-o ve-  
 ro. Gé-nitum, non factum, consubstanti-álem Patri : per quem ómni-a facta sunt. Qui propter  
 nos hómines, et propter nostram salútem descéndit de caelis. Et incarnátus est de Spí-ritu San-  
 cto ex Mari-a Vírgine : Et homo factus est. Crucí-fí-xus é-ti-am pro nobis : sub Pónti-o Piláto  
 passus, et sepúl-tus est. Et resurrexít térti-a di-e, secúndum Scriptúras. Et ascéndit in caelum :  
 sedet ad délix-teram Patris. Et íterum ventúrus est cum glóri-a, judicáre vivos et mórtu-os :  
 cujus regni non erit finis. Et in Spí-ritum Sanctum, Dóminum, et vivi-ficántem : qui ex Patre,  
 Fi-li-ó-que procé-dit. Qui cum Patre et Fí-li-o simul adorátur, et conglori-ficátur : qui locú-tus est  
 per Prophé-tas. Et unam sanctam cathó-licam et apostó-licam Ecclé-si-am. Confíte-or unum ba-  
 ptísma in remissi-ónem peccató-rum. Et expécto resurrecti-ónem mortu-ó-rum. Et vitam ventú-  
 ri saécu-li. A- men.

¶ *Praeter praecedentem tonum authenticam, alii subsequentes usu jam recepti assumi possunt.*

Une autre raison, d'une nature bien différente, nous a incité à cette étude : nous avons voulu justifier, en ce qu'elle a de bon, la version du *Credo I* de l'édition vaticane.

L'apparition du *Kyrie*le vatican, en 1905, a produit, chez ceux qui étaient habitués à celui de Solesmes, un étonnement qui, après cinq ans, n'est pas encore entièrement

dissipé. Les différences notables entre le nouveau *Kyriale* et l'ancien, établi en 1883 par Dom J. Pothier, étaient inattendues : on croyait avoir, dans cette édition, le dernier mot de la science, la tradition authentique des meilleurs manuscrits ; et moi-même, je l'avoue, j'ai été très longtemps dans cette illusion.

Le désappointement alla chez quelques-uns jusqu'au mécontentement. De là à suspecter la valeur scientifique et esthétique de la version vaticane, fruit des derniers travaux de Solesmes, il n'y avait qu'un pas, il fut franchi ; et bientôt le bruit se répandit qu'on reviendrait, sans aucun doute, au *Kyriale* de Dom J. Pothier.

Il n'est pas temps d'exposer la raison bien simple des divergences entre les deux éditions ; le moment n'est pas venu non plus de prendre une à une toutes les pièces du *Kyriale* vatican, de les analyser en détail, et de faire le départ, au double point de vue musical et scientifique, du bon, du médiocre, du mauvais, contenus dans ce livre ; car les Bénédictins de Solesmes ne peuvent être responsables que pour les pièces et pour les versions qu'ils ont présentées à la Commission. Nous dirons seulement que le *Kyriale* vatican, dans son ensemble, est infiniment supérieur au *Kyriale* de 1883, et qu'il représente ordinairement la tradition la meilleure et la plus antique des manuscrits.

Nous ferons dès maintenant la preuve de cette assertion pour le *Credo* « *authentique* » (1) de l'édition vaticane.

Pour établir cette preuve, deux sortes d'études sont nécessaires : l'une, purement paléographique et, en quelque sorte, extrinsèque, qui consiste dans une comparaison minutieuse de tous les manuscrits : elle a pour terme l'établissement du texte mélodique ; l'autre, intrinsèque et artistique, qui complète la première et consiste dans l'analyse intime de la mélodie, de sa structure, de son rythme, apprécie la valeur esthétique de tous ces éléments et, enfin, aboutit à une restitution parfaite et vivante.

De ces deux études, la seconde seule trouvera place ici, parce qu'elle peut être exposée en même temps que les analyses rythmiques, but principal du présent travail.

## 2° — APERÇU HISTORIQUE SUR LE CHANT DU *Credo* EN ORIENT ET EN OCCIDENT.

Avant d'aborder l'analyse de cette mélodie, il est indispensable de rappeler en peu de mots comment fut introduit, dans la liturgie de la Messe, le chant du *Credo*. Ces notions historiques le placeront dans son véritable cadre et nous éclaireront sur son origine.

Dans les premiers siècles de l'Église, le *Credo*, sous l'une ou l'autre de ses différentes formes — symboles des Apôtres, de Constantinople — ne servait qu'à l'initiation des catéchumènes. Sa récitation pendant l'offrande du sacrifice remonte, pour l'Orient, au cinquième siècle. Pierre le Foulon, patriarche monophysite d'Antioche (476-489), passe pour être le premier qui l'ait employé dans la liturgie (1). Quelques années après,

(1) MIGNE, P. G., t. LXXXVI, col. 298.

Alexandrie et Constantinople adoptent le même usage. Au dire de l'espagnol Jean de Biclar, l'empereur Justin II ordonna en 566 que le symbole de la foi serait, désormais et partout, chanté par le peuple, *a populo concinendum*, avant l'oraison dominicale (1).

En Occident, il faut arriver à la fin du sixième siècle pour trouver cet usage. Ce fut à l'occasion du retour à la foi catholique des Ariens Wisigoths que le troisième Concile de Tolède (A. D. 589) ordonna le chant du *Credo* de Constantinople, selon l'usage des Églises d'Orient, à la Messe, avant le *Pater* : *Constituit synodus ut per omnes ecclesias Hispaniae, Galliae vel Gallaeciae... symbolum fidei recitetur, ut, priusquam dominica dicatur oratio, voce clara a populo praedicetur.*

Pendant tout le septième siècle on peut constater le maintien de cette coutume en Espagne, mais elle ne s'étendit, à ce moment, ni en Gaule ni en Germanie. Ce n'est qu'à la fin du huitième siècle que, pour la Gaule, on relève quelques témoignages en sa faveur, encore sont-ils partiels et contradictoires.

Au neuvième siècle, Amalaire, Rhaban Maur, Rémi d'Auxerre, ne disent rien du *Credo*; d'autre part, Aeneas, évêque de Paris, au milieu du même siècle, assure que l'Église entière des Gaules chante le symbole de la foi à la Messe (2).

De même le *II<sup>e</sup> Ordo Romani* de Mabillon, rédaction gallicane de l'*Ordo I*, mentionne le chant du *Credo* à la Messe pontificale, *ab episcopo Credo... cantatur* (3).

Walafrid Strabon, abbé de Reichenau, contemporain d'Aeneas, dit que la coutume de chanter le *Credo* de Constantinople devint générale en Gaule et en Germanie après la déposition de Félix d'Urgel en 799.

Le témoignage le plus intéressant est celui de l'abbé Smaragde; il accuse nettement l'antagonisme des deux usages, romain et gallican, sur ce point particulier. Smaragde raconte un entretien du pape saint Léon III avec trois délégués de Charlemagne (809) au sujet de l'addition du *Filioque* (4). Sans doute le pape avait autorisé le chant du symbole dans la chapelle impériale, et, d'une façon générale, en Gaule et en Germanie. Mais l'introduction que, à la suite des Espagnols, on y avait faite de la formule *Filioque*, ne lui plaisait pas. Bien que la doctrine fût exacte, il ne voyait pas qu'il fût opportun de l'exprimer dans le *Credo*; aussi ne donna-t-il jamais son assentiment à cette addition, et le mieux qu'il put dire aux *missi* de l'empereur fut de les engager à revenir à la coutume de l'Église romaine, où le *Credo* n'était jamais chanté à la Messe, mais seulement *in* aux catéchumènes lors de la tradition du symbole (5). Il ne paraît pas que le conseil du pape

(1) MIGNE, P. L., t. LXXII, col. 863.

(2) P. L., t. CXXI, col. 721.

(3) P. L., t. LXXVIII, col. 972.

(4) Cf. DUCHESNE, *Le Liber Pontificalis*, t. II, p. 46, note 110.

(5) « Nos enim ad ipsum non cantamus, sed legimus. » Voir le texte dans HARDOUIN, *Acta conciliorum*, t. IV (Paris, 1714), col. 972-973.

ait modifié l'usage des églises des Gaules. Rome, de son côté, resta fidèle à sa tradition (1).

Ce n'est que deux siècles plus tard qu'un autre empereur, Henri II, obtint d'un autre pape, Benoît VIII, en 1014, l'introduction du chant du *Credo* dans la liturgie eucharistique de l'Église romaine.

Il est donc manifeste que la mélodie du *Credo I* vatican, qui se trouve dans les manuscrits dès le dixième siècle, ne saurait être d'origine romaine; elle n'est donc pas non plus, au sens strict, grégorienne. L'analyse que nous en ferons nous amènera néanmoins à conclure que le style musical en est nettement grégorien.

### 3° — LES PLUS GRANDES DIVISIONS RYTHMIQUES : PHRASES, MEMBRES, INCISES.

#### COMMENT LES DÉTERMINER ?

La rédaction primitive de cette étude contenait ici quelques considérations sur les diverses opérations nécessaires à l'établissement du rythme pour les pièces syllabiques et sur l'utilité des signes rythmiques dans ces mêmes chants. Les divagations de nos adversaires à propos de ces signes nous ont déterminé à publier ces considérations dès l'année dernière, dans la *Rassegna Gregoriana* (Mars-Avril 1909), sous la forme d'une *Causerie* (2). Nous n'avons pas à répéter tout au long ce qui a été dit dans ce petit écrit; cependant, il manquerait quelque chose au présent travail si nous ne rappelions au moins sommairement les points qui y ont été traités et qui préparent et conduisent à l'examen analytique du *Credo*.

La première question posée était celle-ci : Quels sont les éléments qui peuvent servir à retrouver le rythme d'une pièce syllabique ?

Réponse : Ces éléments sont au nombre de quatre : 1° la notation, 2° le texte liturgique, 3° la mélodie, 4° les principes naturels du rythme.

De ce dernier élément je ne dirai rien ici, pour motif de brièveté; je renvoie au *Nombre musical grégorien*.

(1) On a vu que S. Léon III insistait sur la coutume établie dans l'Église romaine de lire seulement le symbole aux catéchumènes au lieu de le chanter. Le *Sacramentaire Gélasiens* et le *VII. Ordo* romain parlent, il est vrai, d'un chant du symbole aux cérémonies préparatoires au baptême : *dicit acolythus symbolum decantando*. (Cf. H. A. Wilson, *The Gelasian Sacramentary*, Oxford, 1894, p. 53.) Mais il n'est pas sûr que ce soit là un élément romain; on sait en effet que les documents gélasiens n'existent qu'en des rédactions gallicanes, et offrent, par suite, un texte assez mêlé. D'autre part, la mélodie que semble attester le gélasien n'a laissé aucune trace dans les manuscrits. Peut-être ne s'agirait-il que d'un récitatif un peu plus orné. Du reste la tradition gélasienne n'est pas constante; plusieurs de ses témoins ne mentionnent qu'une *récitation* du symbole.

Pour l'histoire du *Credo* cf. les auteurs suivants auxquels nous sommes redevables :

C. H. TURNER, *The history and use of Creeds and Anathemas in the early Centuries of Church*. London, 1906.

A. E. BURN, *An Introduction to the Creeds and to the Te Deum*. London, 1899.

Du même auteur : *Some spanish mss of the C. P. Creed*, dans *The Journal of theological studies*, Jan. 1908, p. 301.

(2) Cette *Causerie sur les signes rythmiques et leur utilité* a été de nouveau imprimée à Tournai, chez MM. Desclée et Cie.

1° *La notation.* Celle de notre *Credo* se compose d'une succession de notes carrées indiquant les intervalles mélodiques, et c'est tout. De rythme, il n'y en a pas trace : durée, intensité, élan et repos des sons, rien de tout cela n'est figuré. Le texte, il est vrai, éclaire et vivifie quelque peu cette rangée de gros points, mais l'association de ces deux éléments, notation et texte, ne répond pas entièrement aux besoins des musiciens soucieux de chanter avec art et intelligence, elle ne leur donne pas tout ce qu'ils désirent savoir : la précision du rythme, les nuances, l'expression que les anciens donnaient à ces belles mélodies.

Toutes les fois que le rythmicien ainsi déçu se trouve en détresse, sa pensée se reporte aussitôt vers l'antique notation rythmique des manuscrits sangalliens et messins, de laquelle il espère lumière et secours. Mais, pour le *Credo*, cette ressource incomparable manque totalement, du moins jusqu'à ce jour (1). N'y a-t-il donc rien à faire?

Si le rythmicien connaît bien les manuscrits rythmiques anciens, leurs signes, leurs lettres, les règles générales de leur emploi, il les appliquera par analogie aux chants plus récents qu'il aura à rythmer; ce qui sera d'autant plus facile que la mélodie se rapprochera davantage du style grégorien et sera bien composée, ce qui est le cas pour notre *Credo*.

2° Après la notation, *le texte.* La première opération à faire est de fixer les distinctions de la phrase littéraire; le sens logique suffit à cela. Cette division est l'un des facteurs les plus importants du rythme tant littéraire que musical; car chaque division — incise, membre, phrase — est un rythme plus ou moins étendu qu'il importe de marquer clairement, tout d'abord dans le texte, au moyen des différents signes de ponctuation : point, point-virgule, deux-points, virgule, point d'interrogation, point d'exclamation, et ensuite dans la musique.

Le texte est ponctué, accentué, rythmé, autant qu'il peut l'être dans un livre liturgique; il s'agit maintenant de faire le même travail pour la *mélodie*, afin de la rendre accessible à tous, le plus facilement et le plus rapidement possible.

3° *La mélodie*, comme le texte, a un sens logique : si elle est bien composée, les différentes cadences permettent de la ponctuer aisément.

De plus, dans les chants syllabiques, toujours sous la condition d'une composition habile, la mélodie accompagne le texte et en souligne les distinctions. Il s'en suit que les signes de ponctuation musicale, ou signes rythmiques, seront placés selon leur valeur respective, conformément aux paroles :

*a)* La *double barre* et *b)* la *grande barre*, à la fin des rythmes-phrases; — *c)* la *demi-barre*, à la fin des rythmes-membres; — *d)* le *quart de barre*, à la fin des rythmes-incises (2).

(1) Le « *Symbolum Apostolorum grece et latine* » contenu dans le codex 381 de Saint-Gall, p. 18-22, n'a de neumes que sur le texte grec.

(2) Cf. ci-dessus, p. 49, note 1.

## 4° — INSUFFISANCE DE CES PREMIÈRES DONNÉES.

Ces premières indications nous ont fourni, dans ses grandes lignes, le rythme de notre *Credo*. Sont-elles suffisantes pour donner l'intelligence parfaite de la marche mélodique et assurer l'ensemble dans un chœur de vingt, trente, cinquante exécutants?

Non, certainement, parce que cette notation musicale garde le silence *sur les rapports rythmiques des notes* entre elles — rapports de longueur, de gravité, d'expression, de quantité et de qualité — qui touchent à l'essence même des mélodies. (Cf. *Causerie...* p. 7.) Elle ne dit rien, surtout, de l'élément rythmique par excellence, je veux dire du *mouvement*, rien de l'*élan*, de l'essor du rythme et de la mélodie, rien de ses *appuis*, si ce n'est pour la fin des membres et des phrases, rien en un mot de la *marche* du rythme.

La marche du texte ne règle-t-elle pas la marche de la mélodie?

Oui, certes, en principe; et lorsqu'il est bien entendu, cet axiome est fécond. Mais en pratique, à quelles divergences ne conduit-il pas!

Qui ne sait, en effet, qu'ici les musiciens sont en plein désaccord? Et je ne parle que des musiciens partisans du *rythme oratoire*! On pourrait compter trois ou quatre théories; en voici deux qui sont aux antipodes l'une de l'autre.

La première — et nous la professons — proclame la *liberté de l'accent*. Elle aime à le placer au temps *léger*, à l'*élan* de la marche mélodique, sans refuser toutefois de le mettre au temps *lourd*, à l'*appui*, si le contexte mélodique ou littéraire le demande. Cette théorie a été longuement exposée, avec toutes sortes de preuves, dans le VII<sup>e</sup> volume de la *Paléographie musicale*; nous y renvoyons.

La deuxième théorie, au contraire, place *tous les accents indistinctement au frappé*, au temps *lourd* de la mélodie. Elle détruit, à mon sens, tout le rythme des mélodies grégoriennes. Dans quelle étude historique et scientifique a-t-elle été établie? Dans aucune, que je sache.

Entre ces deux systèmes contradictoires s'en placent d'autres qui tiennent plus ou moins des deux premiers.

Mais, dira-t-on, si j'accepte les théories de Solesmes, les accents toniques ne suffisent-ils pas à m'indiquer la marche de la mélodie, les élans et les repos? Et l'épïsème ne fait-il pas alors double emploi avec l'accent?

Il est certain que si les chanteurs avaient une connaissance exacte de l'accentuation latine, les épisèmes rythmiques appliqués aux chants syllabiques seraient un peu moins utiles ... *dans les circonstances où il n'y a qu'une seule manière de rythmer*; ils resteraient nécessaires là où il y en a plusieurs. Et puis, tous les accents ne sont pas à l'élan, ils sont parfois à l'appui, et ce n'est pas à livre ouvert que l'on peut choisir; ensuite, quand on a choisi une première fois, il faut se souvenir pour une seconde, pour une troisième. Ils sont bien peu nombreux, les chanteurs, et même les directeurs de chœur, qui n'ont pas besoin d'être guidés dans des questions si difficiles! On verra bientôt, par nos recherches

sur le *Credo*, qu'une étude des plus attentives, des plus minutieuses, est indispensable pour résoudre les problèmes soulevés par la rythmique grégorienne et que, seul, un éditeur musicien, travaillant dans la paix, avec tranquillité et réflexion, sur ses manuscrits, peut se livrer à ces recherches et en venir à bout.

N'oublions pas non plus qu'à proprement parler, l'accent latin n'est pas un *signe rythmique*, en ce sens qu'il n'indique pas avec sûreté la marche de la mélodie *qui va de repos en repos*. La place de l'accent dans le rythme est libre; elle est, suivant les circonstances, au *début*, au *milieu*, ou à la *fin*.

Au contraire, l'*épïsème vertical* de notre notation est un *vrai signe rythmique*; il marque *toujours les appuis ou repos de la mélodie*.

Pour bien constater la différence de ces deux signes graphiques, il n'y a qu'à remarquer que *les accents ne coïncident pas toujours avec les épïsèmes* ou *appuis* rythmiques : fait qui se présente aussi bien dans le chant grégorien que dans la musique polyphonique des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Or, l'erreur moderne, c'est d'affirmer la coïncidence régulière, constante, de l'accent et du frappé figuré par l'épïsème. Cette erreur, il faut la prévenir, la combattre, lui barrer le chemin; elle serait la destruction du vrai rythme grégorien. Pratiquement, rien n'est donc plus justifié, *à notre époque*, que l'emploi de l'épïsème rythmique.

D'ailleurs, le texte n'est pas tout dans les chants syllabiques, dans le *Credo*. Il est uni, marié à une mélodie qui a son existence et ses exigences.

Lorsqu'un orateur déclame un discours, il est libre de sa mélodie; il la crée instantanément au gré de ses propres sentiments et sous l'influence de l'émotion communicative de ses auditeurs. Dans le *Credo*, rien de semblable; la mélodie existe, fixe, ferme : il faut la suivre, la respecter, la faire valoir. Sans doute elle est soumise au texte, mais non pas absolument : elle a sa gamme, sa modalité, sa marche spéciale, surtout lorsque se présente un groupe de notes; tous ces éléments, de nature musicale, lui donnent des droits qui ne cadrent pas toujours avec ceux du texte et la mettent en conflit avec lui. Qui l'emportera du texte ou de la mélodie? Fréquents sont ces conflits, qui les règlera? La notation carrée est muette, insuffisante pour cette besogne.

##### 5° — SIGNES RYTHMIQUES, REMÈDE A L'INSUFFISANCE DE LA NOTATION.

Il ne suffit pas de constater les indigences de la notation grégorienne, il est nécessaire d'y remédier. Comme M. le D<sup>r</sup> Mathias l'a remarqué lui-même (\*), ni la *durée*, ni l'*intensité* des notes, ni la *marche rythmique* de la mélodie n'y sont indiquées; à chacun de ces défauts il faut donc un correctif, à chacune de ces insuffisances, un perfectionnement.

On connaît déjà les signes supplémentaires employés à cet effet dans les éditions de Solesmes, il ne sera pas inutile de les rappeler ici avec un bref commentaire, en rapport avec notre but actuel.

(\* ) *Caecilia* de Strasbourg, mars 1906.

La *durée* des notes, avons-nous dit, n'est pas figurée; pour combler ce vide deux signes sont en usage : le *point-mora*, et l'*épisème* ou trait *horizontal*.

Le *point-mora* double à peu près la note qui le précède : •

Les barres rythmiques et les *espaces blancs* ne suffisent-ils pas à marquer cet allongement? Non, dans beaucoup de cas. En voici un exemple.

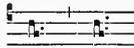
Une *clivis* devant un *espace blanc*, un quart de barre ou même une demi-barre, peut être rythmiquement *masculine* ou *fémminine* : *masculine*, si elle porte un ictus rythmique sur la dernière note; *fémminine*, si elle n'en porte pas.

C'est un premier choix à faire, il concerne seulement la deuxième note. Ce choix fait, il reste à fixer le rythme de la *clivis* entière.

Or, une *clivis fémminine* peut fort bien recevoir trois ou quatre nuances quantitatives très appréciables :



De son côté, une *clivis masculine* peut en accepter au moins deux, très distinctes :



Voilà donc cinq ou six manières de nuancer et de rythmer une *clivis*. Ainsi des autres groupes. (Voir ci-dessus, p. 60.)

Les chants syllabiques ou mixtes soulèvent les mêmes problèmes, les mêmes incertitudes. Convient-il d'allonger, de doubler toujours la dernière syllabe d'un mot devant une barre, petite ou moyenne? Ne vaut-il pas mieux souvent traiter les dernières syllabes de ce mot en *cadence fémminine*? Et lorsque le mot est spondaïque, faut-il allonger aussi le dernier accent?



De plus, dans ce genre de chant, les *espaces blancs* entre les mots ne sont d'aucun usage; beaucoup de subdivisions rythmiques, dictées par le sens et qui doivent être rendues dans l'exécution, ne sont indiquées par aucune barre; beaucoup d'autres, comme dans le discours, restent libres : n'importe-t-il pas de les fixer pour enlever toute hésitation et obtenir l'union parfaite des voix?

La présence ou l'absence du *point-mora* atteint directement ce but et résout toutes les difficultés; — je n'en ai évoqué ici que quelques-unes : elles se présentent à chaque ligne du répertoire grégorien.

Notre second signe de durée, l'*épïsème horizontal*, allonge un peu la note ou le groupe au-dessus duquel il est placé.

La notation carrée est impuissante à signaler ces légers retards qui, en enlevant à la mélodie liturgique cette monotonie froide et raide qu'on lui a tant reprochée, lui donnent un heureux caractère de naturel, de souplesse et de liberté.

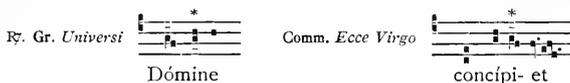
Parfois le texte littéraire ou la forme musicale peuvent suffire, à la rigueur, pour indiquer ces appuis, ces *tenués* de notes ou de groupes, et il n'est pas impossible de formuler quelques lois générales d'exécution, et de les confier à la mémoire des chanteurs (1) : moyen précaire et trop souvent insuffisant. Mais que d'exceptions à ces règles ; que de fois les théories du rythme oratoire ne sont-elles pas dépassées par l'élan, la flamme d'accents expressifs, d'ordre purement musical, qui semblent se jouer du texte, le contredire même, pour le plier à leurs caprices, afin de le transformer et de l'élever jusqu'à la mélodie pure !

Qui dira au chanteur, dans cette intonation,



d'allonger la première note du *cephalicus* (syllabe *Gau* non accentuée) et de passer légèrement, *c = celeriter*, sur les deux *clivis* qui correspondent à la syllabe accentuée ?

Qui lui dira d'allonger la première note du *podatus* et de la *clivis* sur les syllabes pénultièmes brèves des exemples suivants ?



Et dans la communion *Tollite hostias*, qui lui enseignera à prolonger lentement, largement, toutes ces *clivis* descendantes



dans un magnifique mouvement d'abaissement et d'adoration ?

Car il ne faut pas prendre le change sur nos signes rythmiques, et les ravalier à l'*unique* et mesquine destination d'indiquer les subdivisions binaires et ternaires ; ils ont tous pour but, dans leur ensemble et chacun dans leur rôle, de procurer aux exécutants les moyens d'arriver facilement, sûrement, à faire œuvre artistique, en rendant les mille nuances pieuses et esthétiques consignées dans les anciens manuscrits de St-Gall et de Metz.

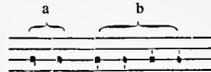
(1) Cf. *Paléographie musicale*, t. IV, p. 18-24.

Il faut encore marquer le *rythme* que la notation carrée n'indique pas.

Déjà les barres — grandes, moyennes et petites — qui, dans les éditions modernes, bornent les rythmes, ont suppléé en partie à ce défaut. Ce n'est pas suffisant : une notation pratique et populaire doit se mettre à la portée de tous et signaler même les rythmes élémentaires, c'est-à-dire la marche de la mélodie, et, comme le dit le D<sup>r</sup> Mathias, « les rapports de légèreté (élan) et de lourdeur (appui) entre les notes » qui « touchent à l'essence même de la mélodie » (*Caecilia*, mars 1906).

De même que l'on a limité les rythmes les plus importants au moyen de *barres verticales* plus ou moins longues, inventées à cet effet, ainsi nous désignons la limite des rythmes élémentaires par une barre verticale plus petite encore : c'est l'*épisode vertical*. Ce signe est ajouté, non plus entre ces subdivisions rythmiques, elles sont trop minimes, mais à la note même qui termine ce rythme minuscule.

L'*épisode vertical* est ordinairement adhérent à la note dans les éditions d'origine solesmienne (cf. ci-dessous *a*) ; il en est séparé dans nos reproductions rythmées de l'édition vaticane (cf. ci-dessous *b*).



Tous les degrés du rythme sont ainsi figurés avec précision, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

A l'avantage de notre *épisode vertical*, remarquons une fois de plus qu'il n'est pas une pure invention ; il peut se réclamer d'une ancienneté que sont loin d'avoir les barres introduites par les éditeurs modernes. Les notations neumatiques les plus parfaites, du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, l'ont connu ; elles l'ont fréquemment affecté au même usage, ou du moins à un usage analogue, surtout dans les groupes de notes. Nous le ressuscitons, nous ne l'inventons pas ; nous faisons bénéficier la notation guidonienne d'un signe plus ancien qu'elle avait, à tort, laissé de côté. Seulement, en le rétablissant dans nos livres, nous en précisons la signification et en étendons l'emploi. Il est vrai que ces applications nouvelles nous appartiennent en propre : nous les revendiquons, et nous assumons volontiers la responsabilité d'innovations qui, toutes, sont au profit de la notation et de la bonne exécution des mélodies.

Il reste encore, avant de commencer notre *Étude*, à parler des principes rythmiques que nous appliquons dans ce travail. Ils sont connus de la plupart de nos lecteurs : nous renvoyons aux divers volumes de la *Paléographie musicale*, au VII<sup>e</sup> surtout, au *Nombre musical grégorien*, aux *Préfaces* de nos livres usuels, et aux *Méthodes* nombreuses qui exposent ces principes. Cependant, pour venir en aide aux lecteurs qui ne seraient pas au courant des théories rythmiques de Solesmes, nous énumérons brièvement les quelques

principes ou règles dont la connaissance est absolument nécessaire pour l'intelligence des pages qui vont suivre. Le développement et la preuve de ces règles doivent être cherchés dans les ouvrages que nous venons de citer.

6° — PRINCIPES RYTHMIQUES APPLIQUÉS AU *Credo*.

1° Le rythme en général se définit « l'ordonnance du mouvement ». En musique il est l'ordonnance du *mouvement sonore*.

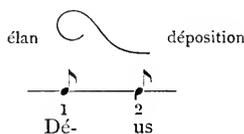
a) Le mouvement le plus simple comporte deux phases : le point de départ et l'arrivée, l'élan ou arsis et la déposition ou thésis.

Un pas — levé du pied, déposition du pied — est un exemple très propre à bien faire comprendre le mouvement rythmique simple.

b) Graphiquement nous le figurons ainsi :



c) Le langage et la musique exigent donc *deux sons distincts* — notes ou syllabes — pour former le plus petit rythme possible :

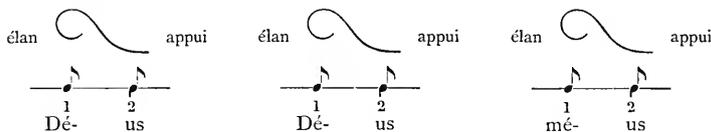


Le signe graphique de la *déposition* du rythme est l'*épisode vertical* ajouté à la note. Il est fréquemment employé dans les chants syllabiques comme le *Credo*.

d) On donne encore à la déposition du rythme les noms suivants : appui rythmique, *ictus* ou *percussio*, touchement, repos. Toutes ces expressions sont synonymes.

2° Le rythme naturel marche nécessairement à pas binaires ou à pas ternaires :

a) *A pas binaires*, si l'appui ou ictus est d'un temps :



car, après un premier appui, il faut un nouvel élan pour aboutir à un nouvel appui, et ainsi de suite.

b) *A pas ternaires*, si l'appui est de deux temps :

élan      appui      élan      appui      élan      appui

1      2-3      1      2-3      1      2-3

Dé-      us      Dé-      us      mé-      us

De là, cette règle : *deux ictus rythmiques ne peuvent se suivre immédiatement.*

c) Au cours d'un récitatif aisé et rapide, on peut, par exception, compter quatre syllabes pour trois, s'il y a des pénultièmes faibles et des mots formés de plusieurs syllabes légères.

d) Le rythme grégorien admet le rythme binaire, le rythme ternaire, et surtout le mélange des deux.

3° Le rythme naturel des mots latins pris isolément est le suivant : l'accent à l'élan, la syllabe finale au repos, à l'appui.

a) Cadence spondaïque :

arsis : 1 temps ; thesis : 1 temps

ars. : 2 — ; th. : 1 —

ars. : 3 — ; th. : 1 —

b) Cadence dactylique :

arsis : 2 temps ; thesis : 1 temps

ars. : 2 — ; th. : 1 —

Chaque mot est ici envisagé comme un rythme complet, c'est-à-dire qu'il a son élan et son repos. C'est ce qu'on appelle *rythmer un mot*. En d'autres termes, un mot est *rythmé* toutes les fois que sa dernière syllabe coïncide avec un ictus rythmique ou *épisode*.

c) Les longs mots suivent les règles précédentes pour leurs cadences ; les syllabes du début se divisent en temps binaires ou en temps ternaires.

4° Il s'en faut de beaucoup que les mots, une fois *encadrés dans la phrase*, soient toujours *rythmés*. Là, ils ne s'appartiennent plus, ils doivent se soumettre à la marche générale de la phrase littéraire ou mélodique : souvent alors, ils perdent leur forme *rythmique* pour prendre, au centre des phrases, la forme *métrique*, c'est-à-dire pour finir en *temps composés* binaires ou ternaires, sans ictus rythmique sur la dernière syllabe. En musique, ils seraient enfermés entre deux barres de mesure.

Forme rythmique des mots :

Forme métrique des mots :

(Cf. *Paléographie musicale*, t. VII, p. 243 et suivantes : Le membre de phrase et le mot latin.)

Le contact, la rencontre des mots entre eux, leur alliance avec la mélodie, suscitent différents conflits qui empêchent l'emploi de la forme *rythmique* des mots.

a) *La rencontre des mots* ; voici deux mots légitimement *rythmés*, si je les considère isolément :

Mais si je les rassemble pour en faire une incise, un conflit s'élève aussitôt ; car deux ictus rythmiques se suivent immédiatement. L'un d'eux doit succomber : lequel ?

b) *La forme mélodique* peut aussi imposer des appuis rythmiques là où le mot pris isolément n'en voudrait pas : nouveau conflit ; et *vice versa*.

c) *De simples notes modales* peuvent également réclamer un *appui* au détriment du rythme du mot : encore un conflit, une lutte d'influence entre la modalité et le mot.

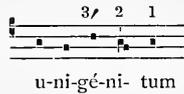
L'étendue de notre *Credo* nous apprendra à régler ces différents conflits. Disons seulement d'une manière générale, que le rythmicien grégorien, en face de deux exigences objectives — l'une mélodique, l'autre verbale — aimera (comme les anciens polyphonistes d'ailleurs) à *rythmer* les mots. Mais il appliquera ce principe sans rigidité, avec une grande liberté, en tenant compte de toutes les circonstances littéraires ou mélodiques, se rappelant que « le mélange des mots *rythmés* et des mots *non rythmés* donne à la phrase une gracieuse variété » (1).

(1) *Paléographie musicale*, t. VII, p. 256.

5° En général, une première note de groupe est marquée d'un ictus rythmique. A cette règle il y a des exceptions; comme elles ne se rencontrent pas dans le *Credo*, nous les passons sous silence.

6° Toute note finale d'une cadence masculine — dernière note de groupe, ou note sur une simple syllabe — est doublée par suite du *retard de la voix* (*mora vocis*). Une note ainsi doublée est toujours le signe d'un ictus ou appui de la mélodie : la longueur attire toujours l'appui rythmique.

7° Une syllabe accentuée, correspondant à une seule note, *gé* 3, placée immédiatement avant un groupe, *ni* 2, est toujours au levé; elle n'a pas d'ictus rythmique. S'il y a des



exceptions extrêmement rares à cette règle, elles ne se trouvent pas dans le *Credo*.

8° *Cadences spondaïques* ou paroxytones, mots accentués sur la pénultième : *Déus, redemptor*.

Elles présentent à rythmer de réelles difficultés : faut-il, oui ou non, élargir et doubler la note d'accent? La solution de cette question est très importante; car d'elle dépend le rythme du membre tout entier lorsqu'il est syllabique. Une étude très attentive de la mélodie et des manuscrits nous porte à suivre les règles suivantes.

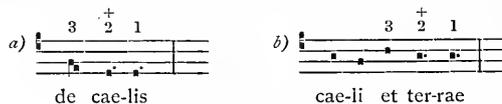
Entre les indications qui déterminent l'interprétation de ces cadences, l'une des plus influentes est sans contredit *la forme mélodique* qui y est adaptée : c'est sur la variété même de ces formes que nous établirons notre enseignement.

On peut distinguer trois formes principales :

- 1<sup>re</sup> Forme : Cadences spondaïques ou paroxytones à l'unisson ;  
 2<sup>e</sup> — — — — descendantes ;  
 3<sup>e</sup> — — — — montantes.

**Première forme** : Cadences spondaïques *redondantes* ou à l'unisson. On les range en deux classes.

PREMIÈRE CLASSE. — *Marche mélodique descendante* : La mélodie arrive aux deux dernières notes, qui sont à l'unisson, par une marche descendante :



Il suffit, pour ranger une cadence dans cette première classe, que la note précédant la

Le groupe 2 ne fait que reproduire note pour note la mélodie du groupe 1, et dans les deux passages l'écriture neumatique est identique tant à Laon qu'à Saint-Gall. Le chantre aurait pu être tenté d'exécuter rapidement les quatre *apostrophas*, les copistes ont pris soin de lui indiquer au moyen de l'épîsème d'une part " ' ' , et de la lettre  $\tau$  d'autre part, qu'elles devaient se chanter deux par deux, en faisant un léger retard sur la dernière de chaque groupe. Au n° 5 au contraire, l'exécution est différente; pas d'épîsème, pas de lettre significative, mais une série de points brefs; on devait seulement les répercuter tous très légèrement, soit de deux en deux, de trois en trois, mais sans retard, ou même tous l'un après l'autre et aller jusqu'à la deuxième note du *climacus* qui devait porter l'ictus comme le montrent très nettement et l'épîsème sangallien et le  $\tau$  messin placé au bas de la *clivis*.

Au groupe 3 on voit une *clivis* précédée d'une *distropha*; le cas s'était déjà présenté aux n°s 1 et 2, mais il y a ici une variante : alors que la deuxième note du *strophicus* portait l'épîsème ou le  $\tau$ , signes de retard, les deux *apostrophas* sont légères sur le groupe 3; le *codex* de Laon se contente de mettre deux simples points, et il est en cela parfaitement d'accord avec le manuscrit d'Einsiedeln.

On a déjà vu plus haut, (fig. 12 B), à propos du *podatus*, que le *strophicus* était parfois précédé d'une *apostropha* sur une corde inférieure, et que le *codex* de Laon avait une manière spéciale de traduire ce groupement; il l'écrit en forme de *podatus* suivi d'un trait légèrement arqué, celui que nous venons de voir muni de la lettre  $\tau$  dans l'exemple ci-dessus (fig. 36). Il faut en effet distinguer très soigneusement au point de vue rythmique l'*apostropha* suivie d'un *strophicus*, du *punctum* suivi d'un *strophicus*. Deux exemples pris au hasard feront saisir la différence.

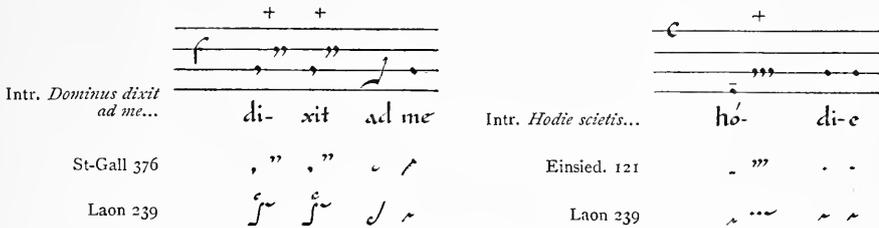


Fig. 37.

Dans l'Intr. *Dominus dixit ad me*, c'est le cas que nous venons de signaler, *strophicus* précédé d'une *apostropha*; le manuscrit de Laon le traduit par un *podatus* bref, et à son extrémité supérieure il ajoute la lettre  $\tau$  et à dessein, car lorsqu'il emploie l'*a* (*augete*) à cet endroit, le groupe sangallien est différent, comme nous le constaterons un peu plus loin. Sur *Hodie* au contraire, il ne s'agit pas d'une *apostropha*, mais d'un *punctum* avant le *strophicus*; suivant toujours la même tradition, Laon ne réunit pas les deux premières notes en forme de *podatus*, comme il venait de le faire sur le mot *dixit*, mais il fait usage du *punctum* long, et souvent la lettre  $\tau$  y est jointe.

### Bivirga et Trivirga.

A Saint-Gall on constate l'existence de la *bivirga* avec épîsème // et de la *trivirga* sans épîsème // mais il faut dire que l'emploi de ces deux formes y demeure un peu confus. Le *codex* 239 de Laon ne semble pas connaître cette indécision; il écrit ce groupe au moyen de deux *punctums* longs (6) surmontés le plus ordinairement de la lettre *a*; d'après lui les deux notes

seraient légèrement allongées, et exigeraient une répercussion plus accentuée que pour les *strophicus*.

	+ +		+
Com.	In splend'ri-bus	Intr. Gaudete...	i-te-rum dico
Einsied. 121	↑ . // . //	Einsied. 121	↑ . // / /
Laon 239	↑ .	Laon 239	↑ .

Fig. 38.

Dans ces deux cas, le manuscrit d'Einsiedeln donne tantôt la *bivirga* simple, tantôt la *bivirga* épisématique; celui de Laon est plus constant.

A en juger par les codices sangalliens, la *bivirga* peut se trouver jointe à une note située sur une corde inférieure. Il ne s'agit plus ici de *strophicus* précédé d'une *apostropha*, mais si l'on veut, d'une *bivirga* précédée d'une *apostropha*. Disons de suite qu'au point de vue graphique une *apostropha* ne précède jamais une *bivirga*; entendons donc par là une note brève. Il y avait une certaine difficulté à écrire un pareil groupe; les notateurs sangalliens la tournèrent en dessinant un *podatus* suivi d'une *virga* à l'unisson.

	+		+
Intr. Ad te levavi...	i-ni-mam meam	Intr. Justus es...	ju-dí-ci-um
St-Gall 376		Mss. sangal.	
Laon 239		Laon 239	

Fig. 39.

Le manuscrit de Laon offre ici deux écritures différentes, du moins en apparence, mais qui en réalité ne sont que des équivalences. Relevons d'abord que lui aussi écrit, comme les sangalliens un *podatus* à forme brève; la valeur de la première note est donc nettement déterminée; puis sur le mot *ánimam* on voit un *punctum long*, tandis que sur *judícium*, c'est le signe du *strophicus*; mais au lieu de la lettre c (*celeriter*) que l'on constatait dans le cas du *strophicus* (fig. 37), le copiste a mis ici la lettre a, et le groupe est ramené à sa valeur réelle.

Tout ce qui vient d'être dit de la *bivirga* s'applique également à la *trivirga*; qu'il suffise de donner deux exemples.

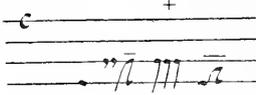
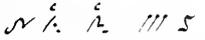
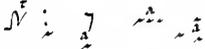
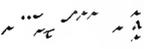
<p>R. Gr. Benedi- cam Dominum... <i>in ore meo</i></p>		<p>Off. <i>Laclamini...</i> <i>corde</i></p>	
<p>Einsied. 121</p>		<p>Mss. sangal.</p>	
<p>Laon 239</p>		<p>Laon 239</p>	

Fig. 40.

### Trigon.

Le *trigon* est représenté dans la notation sangallienne par trois points brefs, dont le second est situé un peu au-dessus des deux autres. Les deux premières notes sont-elles à l'unisson, c'est ce qu'il ne s'agit pas de rechercher en ce moment; mais si elles n'y sont pas, on pourrait se demander pourquoi le copiste n'a pas écrit le groupe en forme de *torculus*. Quoi qu'il en soit, voyons ce que dit la notation messine. Le neume qui, dans le *codex* de Laon, correspond au *trigon* sangallien est formé d'une *clivis* brève précédée d'un *punctum* bref (54) sur le même degré de l'échelle musicale.

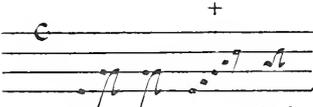
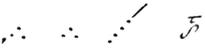
<p>All. <i>Gaudete justi...</i></p>	
<p>St-Gall 359</p>	
<p>Laon 239</p>	

Fig. 41.

Le manuscrit 359 de Saint-Gall nous donne ici deux *trigons* dont le premier est précédé d'une *apostropha*. Le second de ces *trigons* est écrit à Laon comme il vient d'être dit quelques lignes plus haut; quant au premier, le notateur messin le soude très intimement à la note précédente, de manière à en former un *podatus*, et il a soin d'ajouter à son extrémité supérieure la lettre *c* pour avertir le chantre de ne pas s'attarder, détail d'exécution que le *trigon* sangallien indiquait au moyen de simples points.

Comme tous les autres neumes, le *trigon* n'aurait-il pas sa forme longue? Il est permis de le croire, et cette forme se retrouverait à Saint-Gall dans le groupe composé d'une *virga* et d'une *clivis* avec épisèmes. Et de même que Laon indiquait un *trigon* bref au moyen d'un simple point suivi d'une *clivis* brève, le *trigon* long serait marqué par la réunion d'un *punctum* long et d'une *clivis* longue (55, 56). Ce sont les exemples qui nous permettent de tirer ces conclusions.

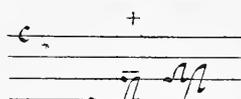
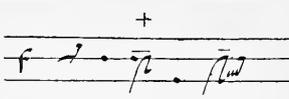
<p style="text-align: center;">+ c</p>  <p>Off. <i>Afferentur...</i> (<i>minor</i>)      af-fe-ri-tur</p> <p>Einsied. 121      . / M M</p> <p>Laon 239      . . M M</p>	<p style="text-align: center;">+</p>  <p>Com. <i>Multitudo lan-guentium...</i> et qui vexa-ban-tur</p> <p>St-Gall 376      . M . M</p> <p>Laon 239      . M . M</p>
--	---

Fig. 42.

Que le groupe en question marqué + soit long, on ne saurait en douter, le manuscrit de Laon l'exprime clairement au moyen de la lettre a; peut-être les deux premières notes étaient-elles répercutées et un peu appuyées.

### Pressus.

Certains tableaux de neumes mentionnent deux sortes de *pressus*, ce qu'ils appellent *pressus maior* et *pressus minor*. On sait désormais ce qu'il faut penser de cette distinction; l'écriture était différente, mais en réalité leur valeur quantitative était la même (1). Puisque nous cherchons à établir la concordance entre les deux Écoles sangallienne et messine, disons que le *codex* de Laon connaît, lui aussi, ces deux formes de *pressus*.

PRESSUS MINOR

$\rho\tau = \rho$

PRESSUS MAIOR

$\rho\tau = \rho^a \text{ ou } \rho$

Fig. 43.

A Saint-Gall, on trouve parfois sur les *pressus* les lettres romaniennes c et τ avec leur signification ordinaire; à Laon, il y a l'équivalent, et il faut reconnaître qu'ici, l'avantage est entièrement de son côté. Pour écrire le *pressus*, le notateur sangallien n'avait qu'une seule forme à sa disposition f et par suite, le chanfre ne pouvait se rendre compte, du premier coup d'œil si le *pressus* devait être retardé, ou exécuté *celeriter*; l'exécution demeurait indécise. A Laon, au contraire, grâce au système de la désagrégation des éléments constitutifs du neume en usage pour indiquer la longueur, il n'y avait aucune difficulté. Le *pressus* revêtait deux formes; l'œil les distinguait de suite et venait ainsi en aide à la mémoire; dès lors, les lettres a, τ ou c, n devenaient inutiles, on pouvait les employer ou les négliger ad libitum. Voici quelques exemples :

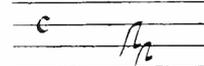
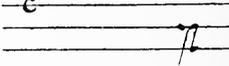
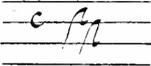
<p style="text-align: center;">c</p>  <p>Æ. Gr. <i>Benedictus qui venit...</i>      nómi-ne</p> <p>Bamberg, lit. 6      c M τ</p> <p>Laon 239      ρ</p>	<p style="text-align: center;">c</p>  <p>All. <i>Veni Domine...</i>      plebis tu-ac</p> <p>Einsied. 121      f</p> <p>Laon 239      ρ^a</p>
---	---

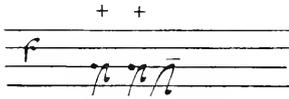
Fig. 44.

1) Cf. *Le Nombre musical grégorien*, p. 301.

Nous avons ici deux *pressus* avec le  $\tau$  (*tenete*), mais sur *nomine*, c'est le *pressus minor* sangallien, et sur *tuae*, le *pressus maior*. Laon reproduit ces deux formes et la décomposition du groupe indique suffisamment sa longueur. Voici maintenant le *pressus celeriter*.

  
 R. Gr. *Viderunt...*      *Do-*      *minus*  
 Einsied. 121        
 Laon 239        
    *Fig. 45.*

Evidemment le notateur messin avait fait erreur en écrivant le *pressus*, il avait employé la forme longue, mais il l'a ramenée à sa valeur exacte en y ajoutant la lettre *c*. Dans l'exemple suivant, on va le voir fidèle à ses principes.

  
 All. *Video caelos...*      *stan-*      *tem*  
 St-Gall 359        
 Laon 239        
    *Fig. 46.*

Le manuscrit de Laon écrit ici un *porrectus*, puis deux *clivis* intimement reliées l'une à l'autre, et dont la première est brève et la seconde longue. Il y a là une particularité qu'il faut relever. Le *porrectus* et la première *clivis* ne sont pas écrits de la manière ordinaire (24, 11); la première note en effet affecte la forme d'une boucle, quelque chose d'assez semblable à l'*oriscus*; pourquoi cette écriture spéciale? L'intention du copiste était d'indiquer qu'il y avait *pressus*; au moyen du *punctum* long suivi d'une *clivis* brève dont la première note a la forme de l'*oriscus* comme on le voit dans l'exemple ci-dessus sur le mot *stantem*, il établit une différence entre le *pressus c* et le *trigon* qui s'écrit par un *punctum* bref précédant une *clivis* brève (54).

Prenons encore la mélodie bien connue des Graduels du II<sup>e</sup> mode; elle va nous fournir de curieux rapprochements.

1 2 3 4

Ry. Gr. *Nimis honorati sunt...* confor-ta- tus est

St-Gall 359

Laon 239

Fig. 47.

Notre notation moderne, sans signes rythmiques, pourrait nous faire croire qu'il y a *pressus* au n° 1, alors qu'en réalité c'est un *trigon*, comme l'indiquent Saint-Gall et Laon.

Au n° 2 la rencontre du *podatus* et de la *divis* forme bien *pressus*, néanmoins le codex sangalien avertit que dans l'exécution on devait appuyer sur la note supérieure du *podatus*, puis revenir *a tempo* sur la *divis*, détails d'exécution que le manuscrit de Laon reproduit, son  $\tau$  correspondant à l'épîsème, et sa *divis* brève à la *divis celeriter*.

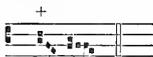
Au groupe 3, les deux premières notes sont deux *virgas* épîsmatiques, ce que Laon traduit équivalement.

Notons qu'au n° 4, dans aucune des deux Écoles on ne donne la forme du *pressus* proprement dit aux deux *divis* qui pourtant se rejoignent sur la même corde musicale. Sans doute il y a des équivalences dans ces manières différentes d'écrire le *pressus*; pourtant on se demande pourquoi le notateur messin, sur les 12 fois qu'il reproduit cette mélodie dans les Graduels du II<sup>e</sup> mode, emploie toujours cette même forme invariable n° 4; et dans le Verset des mêmes Graduels, sur 10 fois, il n'y a pas une seule exception. Peut-être y avait-il là des nuances d'exécution dont le secret ne nous est pas encore connu.

Nous arrêtons ici cette esquisse des neumes messins dont nous voulions seulement donner la clef; elle laisse, ainsi que nous l'avons dit, le champ libre à toute une série de monographies. Il est inutile, semble-t-il, de parler des groupes tels que le *porrectus flexus*, le *scandicus flexus*, le *porrectus subbipunctis*, etc, qui ne sont en réalité que des groupes composés; ramenés à leurs éléments premiers, ils s'expliqueront d'eux-mêmes. Redisons pourtant une fois encore que nous avons voulu nous occuper *surtout* de la notation du manuscrit de Laon, parce que ce codex est, parmi ceux qui sont aujourd'hui connus, le type le plus achevé de l'écriture messine. La pure tradition sangallienne, on le sait, ne s'est pas conservée longtemps, la décadence est vite arrivée; pour la tradition messine il en va de même. Si l'on veut se faire une idée de cette décadence, il suffit de jeter un coup d'œil sur les planches 154 à 177 inclusivement du tome III de la *Paléographie musicale*. Quelques rares fragments reproduisent l'écriture du *Laudunensis* 239; d'autres, comme le Missel plénier de Troyes n° 522 qu'il faut encore ranger parmi les bons manuscrits, montrent que la tradition tend à disparaître. Verceil 186, Milan E. 68 Sup., etc., tout en gardant encore de beaux restes du rythme antique, ne méritent pas pleine confiance, et pour s'en assurer, il suffit de les comparer avec les codices sangaliens de la belle époque. Laon 239 suit des règles, et il les observe, il demeure constant avec lui-même.

Pour clore ce travail, nous donnons en un tableau comparatif la mélodie de l'Alleluia du VIII<sup>e</sup> mode, du type *Ostende*. (Cf. p. 208-211). Trois notations figurent ici: celle de Saint-Gall, celle de Metz, celle de Chartres. Les deux premières sont désormais connues, et si l'on veut s'aider des quelques pages qui précèdent, un simple coup d'œil suffira pour reconnaître leur concordance

parfaite. Une seule variante est à noter, et en réalité, c'est seulement une nuance d'exécution. A la fin du verset, on constate en effet que sur le groupe



les manuscrits sangalliens font usage de points brefs, et ils sont ici très formels, alors que Laon, au moyen du *tenete*, indique un appui sur le *si*; c'est l'unique différence.

Ce n'est pas d'après un seul *codex* que nous reproduisons ici l'All. *Ostende*; nous avons pris l'ensemble des *codices* rythmiques sangalliens, et aussi l'ensemble des pièces où se trouve la même mélodie, pour les résumer, les condenser en quelque sorte. Pour Laon et Troyes nous avons agi de même.

Le manuscrit 522 de Troyes est certainement inférieur à son congénère messin, et la raison en est que trois scribes probablement travaillèrent à copier les neumes. Lorsque le second intervint, la tradition rythmique était déjà en décadence; mais cette remarque n'a pas lieu de s'appliquer, quand il s'agit du premier copiste. Même au simple point de vue calligraphique, ses neumes ont une perfection qui rappelle celle du *Laudunensis* 239.

Aux versions sangallienne et messine, nous avons ajouté l'*Ostende* pris dans le *codex* 47 de Chartres; c'est, en effet, ce manuscrit qui sera reproduit dans le prochain volume de la *Paléographie*. Lui aussi a une tradition rythmique, et, en attendant l'étude qui en sera faite, on pourra dès maintenant, si l'on veut comparer entre elles les trois notations, entrevoir ce que peut bien être l'écriture chartraine.

Verset alléluatique : "Ostende nobis.."

N- le lu- ia. \* ij.

N. Ostende nobis Do-

Mss. Sangalliens

Laon 239

Troyes 522

Chartres 47

mi- ne mi- se- ri- cor- di- am tu- am et sa- lu- ta- re tu-

Ms. Sangalliens

Laon 239

Troyes 522

Chartres 47

um \* da no- bis.

Mss. Sangalliens

um \* da no- bis.

Laon 239

um \* da no- bis.

Troyes 522

um \* da no- bis.

Chartres 47

um \* da no- bis.



Ms. Sangalliens

Laon 239

Troyes 522

Chartres 47

# Les Auteurs de la Paléographie musicale.

## Tomes I à X.

Avec ce dixième volume, la *Paléographie musicale* atteint sa vingt-quatrième année d'existence. Nous remplirons un devoir de justice envers les auteurs des différentes études publiées dans notre recueil pendant ce quart de siècle en faisant connaître leurs noms. Souvent cette demande nous a été faite de l'extérieur, nous devons y faire droit. Au reste, cette liste a déjà vu le jour dans *L'École grégorienne de Solesmes* de M. l'Abbé Norbert Rousseau (p. 29-31), nous la reproduisons ici en la complétant et en lui donnant un caractère authentique et officiel.

### PROSPECTUS.

**Prospectus in-4°** Les Mélodies liturgiques. Paléographie musicale, ou Recueil de fac-similés phototypiques des principaux manuscrits de chant grégorien, ambrosien, gallican, mozarabe, avec Préface explicative, publié par les RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de Solesmes. Imprimerie S. Pierre, Solesmes, in-4°, 8 pages avec fac-similé.  
8 pages  
30 juin 1888

But et importance de cette publication. — Plan d'exécution — (A la page 5 on lit : Ici, le prospectus définitif indiquera le premier manuscrit qui sera reproduit. — Notre Spécimen — Procédé de reproduction. (1)

D. A. Mocquereau.

**Prospectus in-8°** Paléographie musicale. Les Mélodies liturgiques ou Recueil de fac-similés phototypiques des principaux manuscrits de chant liturgique, publié par les RR. PP. Bénédictins de Solesmes. Imprimerie S. Pierre, Solesmes, in-8°, 2 p. (2)  
2 pages  
26 juillet 1888

D. F. Cabrol.

(1) Lettre de Dom J.-R. Biron à Dom André Mocquereau.

PAX. Benedictine Priory, Ventnor. I. of W.

Ce 5 Août 1910.

Mon Révérend et bien cher Père,

Votre affirmation très nette que vous êtes réellement l'unique auteur du Prospectus de la *Paléographie musicale* imprimé à Solesmes et lancé en 1888; les preuves sans réplique que vous m'en avez données lors de mon dernier voyage à Quarr-Abbey; le témoignage catégorique des anciens, qui ont assisté à la naissance de votre Revue, et entr'autres, celui du Rme P. Abbé D. Cabrol; tout m'oblige à convenir loyalement que j'ai été induit en erreur en ne vous attribuant pas la paternité de ce Prospectus dans la 2<sup>e</sup> édition de la *Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France* parue en 1906 chez M. Champion à Paris.

Si j'étais quelque jour chargé de préparer une 3<sup>e</sup> édition, je m'empresserais de réparer mon erreur : *cuique suum*, ce n'est que justice.

Veuillez agréer, mon cher Père, mes sentiments bien respectueux et bien fraternels.

F. J.-Réginald Biron O. S. B.

(2) Extrait d'une lettre de D. F. Cabrol à D. A. Mocquereau alors à Saint-Gall.

Solesmes, juillet 1888 (avant le 11 juillet).

Mon Révérend et bien cher Père... Avant tout il faut vous souhaiter une bonne et heureuse fête de S. Benoît dans ce beau pays monastique où j'ai le regret de ne pas vous avoir accompagné... Les imprimeurs m'ont demandé une réduction du prospectus pour lancer une page in-8°. A la fin on promet d'envoyer franco un prospectus et un spécimen à tous ceux qui en feront la demande. Ils m'ont dit que c'était entendu avec vous. J'ai fait le prospectus inspiré de votre; ils attendent encore pour le lancer.

2<sup>e</sup> Prospectus  
2<sup>e</sup> édition  
3 septembre 1888

Paléographie musicale. Les Mélodies liturgiques ou Recueil, *etc.*, *comme ci-dessus*. — Le même avec quelques modifications : But et importance de cette publication. — Plan d'exécution. — Notre premier manuscrit. — Notre spécimen. — Procédé de reproduction. Imp. Solesmes, in-4<sup>o</sup>, 8 pages, 3 septembre 1888.

D. A. Mocquereau.

Ce prospectus a été traduit et imprimé en diverses langues : latin, anglais et allemand.

## PALÉOGRAPHIE MUSICALE.

**Tome I.**  
**Codex 339**  
**de Saint-Gall**  
(X<sup>e</sup> siècle)  
*Phototypies*  
1889 — 1891

- I. Introduction générale (pp. 1-50). D. A. Mocquereau.  
 II. Codex 339 de Saint-Gall (X<sup>e</sup> siècle).  
 1<sup>o</sup> La bibliothèque et le monastère de Saint-Gall (pp. 55-70). D. Cabrol.  
 2<sup>o</sup> Description du Codex 339 (pp. 71-96). (1) D. A. Mocquereau.  
 3<sup>o</sup> Origine et classement des différentes écritures neumatiques (pp. 96-160). D. A. Mocquereau.  
 (Le tableau de la p. 128 a été dessiné par D. Delpech sur les indications de D. Mocquereau.)

**Tome II.**  
**Répons-Graduel**  
**Justus ut palma**  
(IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle)  
*Phototypies*  
1891 — 1892

- I. Préface sur le Répons-Graduel *Justus ut palma* reproduit d'après plus de deux cents manuscrits (IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle) (pp. 1-26). D. A. Mocquereau.  
 (Note des pages 18 et suivantes de D. Pothier.)  
 II. Étude sur les neumes-accents.  
 1<sup>o</sup> Neumes ordinaires (pp. 27-36). D. Pothier.  
 (Les tableaux sont de D. Mocquereau et de D. Delpech.)  
 2<sup>o</sup> Neumes-accents liquescents ou semi-vocaux (pp. 37-86). D. A. Mocquereau.  
 (Le travail de dépouillement et de préparation fait par D. Mocquereau et D. Delpech.)

**Tome III.**  
**Répons-Graduel**  
**Justus ut palma**  
(IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle)  
*Phototypies*  
1891 — 1892

- I. Étude sur l'accent tonique latin et la Psalmodie grégorienne (pp. 7-78). D. A. Mocquereau.  
 (Les tableaux ont été dessinés par D. Delpech.)  
 II. Précis d'histoire de la notation neumatique (pp. 79-82). D. A. Mocquereau.

**Tome IV.**  
**Codex 121**  
**d'Einsiedeln**  
(X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)  
*Phototypies*  
1894 — 1896

- I. Préface sur le Codex 121 d'Einsiedeln.  
 Lettres romaniennes et signes romaniens (pp. 1-24). D. A. Mocquereau.  
 II. Étude sur le cursus et la Psalmodie grégorienne (pp. 27-206). D. A. Mocquereau.  
 (Les tableaux ont été dessinés par D. Delpech.)

(1) Cette *Description* fut rédigée par D. A. Mocquereau d'après les notes savantes et abondantes d'un de ses obligés confrères.

- Tome V.**  
**Antiphonarium**  
**Ambrosianum**  
 (XI<sup>e</sup> siècle)  
*Phototypies*  
 1896 — 1900
- I. Avant-propos sur l'Antiphonaire Ambrosien du Musée britannique (British Museum), suivi d'une table méthodique (pp. 1-200). D. Cagin.
- Tome VI.**  
**Antiphonarium**  
**Ambrosianum**  
*Transcription*  
*en notation carrée*  
 1900 — 1901
- I. Préface sur l'ordonnance des Offices milanais (p. 1-26). D. Cagin.  
 II. Transcription de l'Antiphonaire Ambrosien en notation guidonienne ou carrée (pp. 1-354). D. Mégret.
- Tome VII.**  
**Antiphonaire de**  
**Montpellier**  
 (XI<sup>e</sup> siècle)  
*Préface et notes*  
*préliminaires*  
 1901
- I. Note sur l'Antiphonaire bilingue (Codex H. 159 de Montpellier). Historique de la découverte et contenu de l'Antiphonaire (pp. 1-18). D. Beyssac.  
 II. Du rôle et de la place de l'accent tonique latin dans le rythme grégorien (pp. 19-344). D. A. Mocquereau.  
 (Le chapitre VII sur le rythme et l'harmonie, leurs rapports dans le chant grégorien, est dû à M. Giulio Bas (pp. 309-334))  
 III. Appendice I : Exemples d'accents au levé dans les langues vivantes (pp. 345-355). D. A. Mocquereau.  
 IV. Appendice II : J. de Momigny et le rythme musical (pp. 356-366). D. Eudine.  
 V. Table analytique (pp. 369-377). D. Eudine.
- Tome VIII.**  
**Antiphonaire de**  
**Montpellier**  
 (XI<sup>e</sup> siècle)  
*Phototypies*  
 1901 — 1903
- Phototypies du Codex de Montpellier.  
 Tables analytique et alphabétique.
- Tome IX.**  
**Codex 601 de**  
**Lucques**  
 (XII<sup>e</sup> siècle)  
*Phototypies*  
 1903 — 1909
- Le Codex 601 de la bibliothèque capitulaire de Lucques. Antiphonaire camaldule du XII<sup>e</sup> siècle.  
 I. Préface liturgique (pp. 1\*-56\*). D. P. de Puniet.  
 II. « Tonale » comparé des manuscrits 601 de Lucques et 48. 14 de Tolède (pp. 1-218). D. Beyssac.
- Tome X.**  
**Codex 239**  
**de Laon**  
 (IX<sup>e</sup> — X<sup>e</sup> siècle)  
*Phototypies*  
 1909 — 1912
- Le Codex 239 de la bibliothèque de Laon, Antiphonale Missarum S. Gregorii (notation messine).  
 I. Avant-propos (pp. 1-15). D. A. Mocquereau.  
 II. Description générale du manuscrit 239 de Laon (p. 17-40). D. Beyssac.  
 III. Les signes rythmiques sangalliens et solesmiens. Étude comparative (pp. 41-64). D. A. Mocquereau.  
 IV. Étude sur l'Introit *In medio* (pp. 65-90). D. A. Mocquereau.  
 V. Étude sur le *Credo* « authentique » I. D. A. Mocquereau.

VI. Aperçu sur la notation du manuscrit 239 de Laon. Sa concordance avec les *codices* rythmiques sangalliens. D.Amand Ménager

VII. Les auteurs de la Paléographie musicale tomes I à X. 1889-1912.

Les Tableaux et figures de neumes de ce volume X ont été disposés par les différents auteurs et dessinés par D. F. Cluzel.

A tous ces noms nous devons, par reconnaissance, ajouter celui de M. D. A. Longuet, notre fidèle collaborateur de l'extérieur. C'est en effet de ses ateliers photomécaniques (250, rue du Faubourg Saint-Martin, Paris) que sont sorties depuis 1895 toutes ces belles reproductions phototypiques, l'une des richesses de notre collection et régal de tous les paléographes. Outre le manuscrit de Hartker publié (1900) en série séparée, nous devons donc à M. Longuet :

L'Antiphonaire Ambrosien, Codex add. 34209 du British Museum, XII<sup>e</sup> siècle.

L'Antiphonarium Tonale Missarum, Codex H. 159 de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier, XI<sup>e</sup> siècle.

L'Antiphonaire monastique, Codex 601 de la Bibliothèque capitulaire de Lucques, XII<sup>e</sup> siècle.

L'Antiphonale Missarum, Codex 239 de la Bibliothèque de Laon, X<sup>e</sup> siècle.

Enfin il termine en ce moment l'impression de l'Antiphonale Missarum, Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres.

---

## ERRATA DU TOME X.

	<i>Au lieu de :</i>	<i>Lire :</i>
Page 24, note 6, ligne 11 :	Le même texte, sous la même mélodie, etc.	Le même texte, <i>Sancte Nicholae, dulcedo</i> , sous la même mélodie, etc.
— 24, dernière ligne :	manuscrit déjà cité de Soissons.	manuscrit déjà cité de Noyon.
— 57, ligne 17 :	ou même après une barre.	ou même avant une barre.
— 58, 4 <sup>e</sup> portée :	Edit. Vat. R̄. Gr. p. 27	... p. [27].
— 58, 5 <sup>e</sup> portée :	— — — p. 27	... p. 97.
— 105, ligne 8 :	(ex. : <i>Credo</i> , cadence C)	... cadence B).
— 139, Tableau X, 28 :	▪	▪
— 143, ligne 1 :	Tableau X	Tableau XI.
— 171, au-dessus de la 2 <sup>e</sup> portée :	Cadence B parfaite.	Cadence D parfaite.

---



qui in suo nomine portasti. ill. malū non habuisti. lxx. qui derelicti sūt  
 Caspar. Sēs Petri salu. Maria cuncta confundat Sabaot. Trinitas scī nos  
 malo defendat. lauta sps scī Iuliani. Crux benedicta nra dñs quatuor  
 annis. atq; cruce suo uulnere nra laute. 3

anno dñi Am. Ante portas iherusalē lacebat scs parrus cū supueniens dñs ait ei Quid  
 parrus. Cui parrus ait. nō hic iaceo de febre mala. ait dñs. Surge petre amittere hanc  
 mala. Qui comi  
 dñs fac ut quicūq;  
 et nocere febris mala.  
 sicut peccata Am. 111. hoc  
 manu xpi totū tre mere fecit  
 impo hōz uerbaz hndē  
 captes summo tibi ligat dñs  
 Annuit Angli t michahel  
 supuenit parrus fieri poscat  
 ut dñe tibi febris mala noce  
 re possit phibeat om̄s celi  
 celo ppo faueant ore  
 Am. 111. fiat. 111 xps  
 saluator mundi salua  
 hanc qz ipse erexit  
 suū famulum Am

Contra  
 dñs ait ei Quid  
 dñs ait dñs. Surge petre amittere hanc  
 dñs ait dñs. Surge petre amittere hanc  
 qz infir dñs petre uerbu tuū fi



OTELEUA  
 UIANIM  
 MEAM OS  
 MEUS IN  
 TE CONFID  
 O NON  
 ERUBES  
 CAM

neque irideant me inimi ci mei & enim uniuersi quite expectant non confun  
dentur Uias tuas dñe notafac mihi

**R** Vniuer si quite expectant non confundentur domine  
Uias tuas domine notafac mi

ostende mi tas tu as edoceme Ostende nobis domine misericordiam

**of** A dte domi ne leuau i nimam me am deus meus in te confi  
do non eru bescam neque irideant me inimi ci mei & enim uniuersiqui  
te expectant non confundentur **I** Duxerunt in ueritate tua

et doce me qui a tuis de us saluta ris me us  
ete sustinui to ra die & enim uniuers

**vii** Respice in me & mi  
serere mei domine custodi animam me am & eripe me non confundar  
quo ni am inuocauit & enim

**D**omi nus dabit benignita tem & terra nostra da bit fructum suum

Benedixisti. DOMC II. STAT ADHIERUSALEM

**P**opulus sion ex te dominus ueni et ad saluandas gentes claudi tam factus est dominus gloria in uocem suam in laetitia cordis uestrum **PSI** Qui

regis uisit **R**exion spes ceter decoret eius de us

manifeste ue mal **V** Congrega

te ille sanc tot e ius qui ordina uerunt

testamentum e ius su per sacri fi ce a **VI** Laetantur

**D**e us tu con uertens u uisti ca bus nos a ple tua

laeta bi tur intz ostende no bis do mi no misericordia tua

et sa luare tu um da no bis **VII** Benedixit ti do

mi ne ter ran tu am auct as ti captiua rem u

co b remisisti iniquitatem ple bi tuae ostend **VIII** Misericor

dia et ueritas obuiaue runt sibi ueritas decora

ortaeft sustinere decae lo pror

spexerit ostendit CD Hieru salem surge exsta in excelsis Auide iocun  
dnam quae ueniet tibi adeo tu o PSI Ursuprus

IN DECIMO NATI SCAB LUCO

Dilexisti iusti tiam et odisti iniquitatem propterea unxit te  
deus tuus oleo laetitiae pre confor tibus tuis

R Dilexisti iusti tiam et odisti iniquitatem

V Propterea unxit te deus tuus oleo laetitiae

III Diffusa est gratia Offere mur regi uirgi

nes postea proxime eius offeretur tibi  
ut cornu unguentum uerbum bonum dico

VI Adduce

opera mea re  
tur in lac tibi a dextra tibi o ne

adducen tur incem plumre gl off

Diffusa est gratia in la bus tu is propter e a benodyere de usi pi

Uter num dsi Uter sup DOMC III STAS IN STRUM

Claude te in do mino sem per iterum dico gaude te modestia uestra nota sit omnibus homi nibus dominus prope est nihil sollicitas is sed in omni oratione peccationes uestrae innocescant apud de um

Benedixisti. Quis sedes domi ne su per cherubin excita potentiam tuam et ueni

Quire gl istra hoc urande quide du as uelut ouem ioseph

Excita dne B. Benedi ti do mi ne ter ram tu am auertisti captiuitatem iacob

remisit tu iniquitatem ple bi tu ae VI Ope ru is ti om nia pecca ta e orum mitiga sti em nem

ran tuam - remiss. VII Ostende nobis domine misericordiam tuam & salutare tuum da nobis remissu.

**D**i dei te pusillanimitate confortamus ut nolite timere ecce deus proster ueni & exalta bit uos

FERIA III STAT

AD SCAM MARIAM APRESEPEM

**R**onore caeli desu per nubes pluant ius tum aperatur terra & ger

minet saluatorem PSI Caclienarrat RT ollite por

tas prin cipes iestras - & eleua mun por te accerna les

& uincit bit rex gloriae V Quis ascendet

in montem do mi ni - aut quis stabit in loco sancto e ius

innocens ma nibus & mundo corde IIRP ropet

dominus omnibus inuocabus e um omnibus qui in

uocant e um in uersta V Laudem domini

loquatur os meum & benedicat omni carno

**Al** Veniētie of **C**onforta me fili dāni

te a morte ecce nim de us p̄oster recti buet iudici um ipse

ue nra & filios nos faciat **VI** Junc aperietur oculus

cat eorum & aures surdorum au dient tunc asq̄ det claudus

quasi cervus & clara e rit lingua mucorum i: ipse uenia **VII** Au

dit te ita que domus dauid non pusillum uobis certamen prestare ho

mibus quoniam dominus prestat certamen propre re a dabit

uo bis do minus sig num ecce uir go in uero ueti pi & ipse

na filium & uocabatur nomen e ius emmanuel i: ipse uenia

**IT OF A** uemari a gra tia plena do mino

te cum benedic ta tu hmu lie ri bus & bene dictus fruo

tusuen tps tu **VI** Quo

modo unne fiet hoc quatuor rum non cognos co spiritus de mini  
 super uenit ante alurais alar simi obumbrato  
 tibi **VII** Ideo que quod nascetur ex te sanctum uis  
 a brou filius de **CO** **E** ecce uirgo concipiet et pa ma  
 fili um et uoca brou nomen e uis em ma nuhel **PS** Ut supra

**FERIA NI AD SCOS APOSTOLOS**

**A** **D** ropestu domi no et omnes uiae tuae ueritas inuicem cogno ui  
 deestimonu is tu is quia in aeternum tu **et PS** **B** eata immaculati mui

**R** **O** fende nobis domine misericordiam tu  
 am et fa tua re tu un da no bis **B** enedixisti  
 do mine ter ram tu am auertis

captiuita tem iacob **OE** **D** iu conuentionis cap 11 **CO** **E** ecce  
 dicitur uisus et omnes sancti eius cum e o ecc rit indi illa lux

*faci emprodi ga* **D**extera tua  
*do* *minis glorificata est in iustu*

*de dextera manustu* *a confre* *gitur mi me cufi*

**S**icut dicit **L**ata mi in iudo iudo et exulta te iusti

*et gloria mi omnes* *recta cor de* **B**ea

ri quorum remisse sunt ini quitates et equorum tecta sunt pecca

**P**ro hac *orabit ad te* *omnis*

*in te usque in tempo re oportu* *no uerumta me iudilium o aqua*

*rum multa* *rum ade* *um non proxi ma bunt* ; *et glia mi*

**M**ulti tu do languenti *um equu geal artur abspirita bus immu*

*disueniebant ade* *um qui uir tus de illo exie bit et ana* *barom*

**M**ATER NATI OCA AGNETIS

**M**e expectauerunt peccato res ut per derant me testimonia

tua domine intellexi omnis consummationis uidi si non latum mandatum

PSL **B**eatissima

R **D**iffusa

cap. xxi. OF **O**fferentur cap. xxi. CO **Q**uod quinque prudentes uirgines  
repperunt oleum in uasis suis cum lampadibus media autem nocte  
clamor factus est ecce sponsus ue nit exi te obuiam episto domino

PSL **U**ti sup **D**omc III. **P**OST THEOPHANIA

**A**dorate deum omnes angeli eius audi uir electa est sion et ex

ultauerunt filie iudaee PSAL **D**istret gualter terra

R **T**imobunt gen res nomen ue um domi ne et omnes rogat terrae

Quoniam aedificauit domi

inmaesta te su a

D **D**extera domi ni fe ccurat rem

de terra amini exalta ut me non mor ar sed uiuam a narabo

opera domini VI Imbrulatio sic inuocau dominum a dex  
 audi ut me in lae tu dine qui adominus aduoc me us est  
 dextera VI Impulsus uersus sum ut caderem ecc dominus  
 suscepit me a factus rus est mi hi insalu rem de

Mirabantur omnes de his quae procedebant de ore dei PSI Uesupres

Mira bantur omnes de his quae procedebant de o re de i

XI KL FEBR NATL SCI VINCENTII XXVIII

accabitur us tus indo mino aspora hie un e o laudabuntur  
 omnes rec ti corde laudifor

P osuisti do mine su per ca put e us coro nam  
 de lapide precio so Desiderium

a nny eus tribuis te i aduolunta tem labio rume us  
 non fraudasti e um Beatus uir G loria et honore cap xxi

**Q**uia uult uenire postme ab neget semet ipsum et tollet crucem suam et  
 sequatur me. **IX** Subtate uultu in dno **V** XI FEBR NATLS

**IN** DENATIUA DE

**V**ultu uultu cap xxv. **S**pecte tua cap xxxiii. **D**i fuf  
 facta gratia in la bi istu is prope re a be ne dixit te de us  
 in ae ter num ecm fac cu lum fac culi

**S**pe a e tu a sepulchrau dine tua in ten  
 de prospere proce de et reg

na. **S**imile est regnu colorum cap xxvii

**III** NON FEBR NATLS SCS SYMELONIS

**A**ue gratia ple na dei genitrix uirgo ecce enim ortus est  
 solus tu ae illum nauis quae intene bruffunt lactare tu se uer  
 uste susce in melibus liberatorem animarum nostrarum donante

nobis et resurrecti onem  
**A**dorna thalamum tu um si  
 on escipe regem cristum amplectere mar am quae est caelestis  
 porta ipsam portat regem glori ae nouo lumine subdito uirgo addu  
 censu manibus filium ante luci ferum quem accipiens semper in uulnat  
 su as predicauit popu ludo minum e unesse uitae et morat et  
 saluato rem mundi. **IN ADINTROITUM**

**S**uscipe pius deus misericordiam tu am in medio templi i se  
 cundum nomen tuum deus ita et laus tu a in fines terrae iusticia  
 ple na est dextera tua **Magnus est et laudabilis ualde**

**S**uscipe pius de us misericordiam tu am in medio templi i  
 secundum nomen tuum domine ita et laus tu a in fines terrae  
 Sicut audiuimus ita credimus  
 in ciuitate dei i osten **Adducuntur**

Diffusa est **R**esponsum accepit simeon ab spiritu sancto non  
visurum se mortem nisi uideret christum domini

NON FEBR . NAIL SCAE AGATHAE . xxxv

**G**audemus omnes in domino diem festum celebrantes sub ho  
no re agathae marcijs decem passio ne gaudent in ge lu collau  
dan filium de i psi fructum corne

**A**d uua ut eam de us uultu su o deus  
in me di oe ut non commoue bitur  
minus in pecul leti si carciuita  
rem de isanctifica ut taberna culum su

atq simul **Q**uiesce nam  
intrauit in gna dio me tate VII lances i bare a flor  
bancu renes se mina sua



VII **U**enientes autem uenient cum exultatione

portantes manus suas **OF** Offerentur. cap. 11.

**Q**uime digna tuis est ab omni plaga curare et manillam meam meo pectori resti tu erit ipsum inuoco deum uiuum

XVI **MEMORIAM NATI S. VALENTINI**

**I**uuitate tu a domine letabitur iustus et super salutare tuum exultabit uehementer desiderium anime meae et uis tribuisti ei **PS** Domine

**B**ea tus uis qui amet deum

num in mandata tuis et uis uis per uis **P**otens in terra erit se men et uis generatus

recto rum benedictum **TRAC** **D**esiderium a nime

e uis tribuisti ei diuinitate laborum e uis non frau

dasti e um **VII** Quomodo in praesentia nista e

um in benedictionem dulce dicitur. **P**ostquam  
 per caput eius co ro nam dela pite pro no

**I**n iurata tu adne . xii. **M**agna est . xiiij.

**S**acerdos dei benedicite **I**dem **N**ati sci **C**risti  
 domi num sancti **A**ngeli les corde laudate de **B**enedi

**I**uravit dñs. cap. xxi. **B**ea tus uir qui timeo  
 dominum **I**mandatus est uis capite **P**ostquam

in terra erit semen e us gene ratio recto rum **B**e ne  
 dicetur **G**loria adiuuatae in domo e us **V**eritas mea

et uis ma ner in saeculum saeculi **V**eritas mea  
 cap. xxiiij. **F**idelis seruus et prudens quem constituit dominus su  
 per fami liam suam ut decillus in tempo re tri **C**iel mensura

**V**IRI **R**ONUSTI **P**ATRO **S**ER **M**AS **R**E

uinos concedis att. tici cantici deducendi sollapnia celebrat.  
 nobis qe necerna beatitudine cu scis tibi. att. cantantibus  
 peram. att. felicitate posse cantare p

V lantium . cap xxvii . R Diffusit . . . . .

Dilexisti iusti nam odisti ini quia rem propter e a unse  
te de us deus tu as **DOMINE IN SEPTIMO GESIMO**

**SCILICET AD SCAL LAURENTIUM . . . . .**

circumdedorant me gemitus moras dolores inferni circum de dete  
me & uton bulatio ne mea inuoca ui dominum et exaudiuit de templo

sancto su o ue cem me in dsi **Diligente dno**

**A**diu tor in oportunita tibus in tribulatio ne sperent una  
quoniam non derelinquit querentes

te do mi ne **Quoniam non**  
in si nobli ui o ne paupe ris pacioria pau perum non pe  
a hic inueter num exurge domine non preualo ac ho

me **D**e profundis clama ui ad te domine

domine exaudi *uo* cemme *an* VII *Fi*ant aures tu *ae*

In tendentes *ino* rati o nem *ser* ui tu *i* VIII *Si*

iniquitates obserua *beris* domine *domine* quisustine

bit VIII *Quia* apud te *propria* ti o est *et* propter *legem* tuam

fusti nu i *redo* *mine* *de* B *onum* est *confite*

ri *domi* no *et* psal *tere* nomi *ni* tu o *altissime*

VI *Quam* magnifica *ta* sunt *opera* tua *domi* ne *numis* *profun* de *facta*

sunt *cogitatio* nes *tuas* VII *Ecce* *inimici* *tui* *domino* *pe* ribe

*et* *dispergamus* *om* nes *qui* *operantur* *iniquita* *tem* *bonu*

VIII *Exaltabitur* *sicut* *unicor* nis *cornu* *me* um *et* *senectus* *mea* *in* *mi*se

*ricordia* *u* *be* ri *quia* *respexit* *oculus* *meus* *inimicos* *meos* *et* *in* *sur*

*gentes* *in* *me* *malignantes* *audiuit*

*auris* *tua* *et* *illu* *mina* *faciem* *tuam* *super* *seruum* *tuum* *et* *salua*

*me*

ne fac intui a misericordi a domine non confundar quoniam inuoca ui te

DOMINE IN LX: SANCTUS ADSCENDAM PAULI

**E**xurge quare obdormis domine exurge & non repellas in fine nequa  
faciem tuam auertis obliuisceris tribulationem nostram ad beatam uicem  
postea exurge domine adiuuans alii bera nos **Ps** David nris

**S**ciant gentes quoniam in te mentibus deus tuus laus  
altissimi super omnia nemer tam **Deus**

ne respone illos utro tam & sic ut si pulam  
ante fa ciem uen ti **C**ommouit ti

do mine terram & conturbastie am  
a na contriciones e usque amo ta est

**V**it fugiant a facie ar cus ut libe ren  
tur elec ti tui **Of** Perfice gressus

Meoq; in te mites tu is uon moue auris uestigia me a inclina  
 aurem tuam et exaudi uerba me a mris ficam misericordias tu asque  
 ut uos facis spernet in te domine **Locuti do mi ne iusti**  
 etiam meam intende deprecatio nem meam auribus percipe orati  
 o nem meam **M. nificati** **C**ustodime domine ut pupilla  
 oculi sub umbra alarum tuarum pro regem eripe me domine  
 abim pro **g**o autem cum iustitia appare bo in conspec  
 tu te o faci a bordum manifesta bitur glo  
 ria tua **I**tem bo ad altare dei ad deum quietati

caruientu te me a **IN** **LA** **DE** **RE** **SE** **RE** **RE**  
**F**sto mihi inde um pro cecto rem et in locum refugi ut saluum  
 me faciat quoniam firmamentum meum et refugium meum est  
 propter nomen tuum dixi mihi eris et eris tri es me **I**tem dies

**T**a es de us que te circumabili a so lus  
 ho tam fecisti ingen ti bus uirtu tem tu am  
 Liberasti mbra chio tuo po pu lum tu  
 am filios israhel Joseph

**L**ubile te do mino omnis terra seruate domino inlea  
 tia in terra te in conspectu ius in exultati o ne seruet qd  
 do mi nus ip se est de us uisq se fecit nos et non ipsi nos  
 nos autem populus e us dicit pas cu e e us

**B**enedictus es domine docce iusti ficatio nestru as benedictus  
 domine doceme iusti ficatio nestru as in la bi is  
 me is pronuntia a ui omnia iudi tu o ris tu

**B**ea timma cula ti in uia qui ambu lam in lege do mi ni be  
 a ti qui seruati tur testimo matius in toto

cor de exquirunt e um aufer aple be tu a obprobrium & contem

tum qui mandata tu a piossumus obleti do mine V Ipsi

testimoniorum tuo num delectatissim sicut in omnibus diuitis Uiam

iniquitatis domine amoueame uiam iniquitatis do mine amoueame

& lege tua miserere me i uiam ueritatis ele gi iudicatu tua iusticiam tu

pionsum obletus uiam mandatorum tuorum cucurri dum dilatares cor me

um aufer

Manducauerunt & saturati sunt nimis & desiderium eorum adtulit eis

domi nos non sunt fraudati a desiderio su o

III. CAPITULUM. STADSCAM SABINA

audi nos domine quoniam benigna est misericordia tua secundum

multitu dinem miserationum tuarum respice nos domine & iuxta

uesti bium & al ta re plora bunt faciendo tes & leui testinistri domini

& dicent parce domine parce populo tu o sicut super ora clamantium ad te  
 do mi ne & lumina muta bitu incane re & cilia o ieiunemus  
 & plorare misante do mi nunqui a multum misericordes dimittere

peccata nostra de us noster **AD INTROITUM**

**M**iserere omnium domine & tu hilodisti eorum quae fecisti dis  
 simulant peccata hominum propter peccata tua & parces illis quia  
 tu es do minus de us noster **Psalmus Miserere mei miserere mei**

**M**iserere me i deus misere  
 re me i quo ni an ince confi dit & ni ma me

**M**isericordiae tuae  
 tu me dedit in obprobrium conculeavit te

**E**xaltabo te domine quoniam suscepisti  
 me peccata mea & non indignatus es irasci in inimicos meos & non  
 conturbasti me quoniam tu domine



qui adpropinquant mihi **A**dit dñe leuau. cap. 1.

**A**cepta his sacrificiis cum uis ritus oblationes et holocausta sua per altaria

re tuum domine **Psalmus VI. STABATOS IOHANNIS. CANTUS.**

**A**uduit dominus et miseratus est mihi dominus factus est adiutor meus

**C**antabotodie **D**omine refugium fac tuis et no bis  
a generatio ne & progenie **P**rusquammoni

testi erent aut formare curter ra a orbis a se culo & in saeculum

tues de us **V**na petu adomino banc re qui ram ut in ha

bi remindo modo mini **U**trudiam

uoluntatem domini ecpro tegar ut templo sancto e ius

**D**omine uiuifica me secundum eloquium tuum ius

am testimonia tua **I**acum seruo tuo do mi ne scandum

magnam misericor diam tuam & ne ueras deo uer bum

ueritatis uocatus VII **D**omihi intellectum uerificam mandata tua

duoluntaria oris mei fac mihi inbe ne pla cito domine

**S**eruite domine intimo re & exaltate e i cum tre

more apprehendite disciplinam ne pereratis deum a iusta **PSL** Quare fr

**I**N QUORAM SIT ADIUTERANIS  
muoca uicome & e go exaudi am e ueripiamo uimaglori fica

boe um longitudinem die rum adimplebo e um **PSL** Qui habitae

**A**ge ut su is mandauit dece

rodi ante in om ni bus ui is tu is

**V**ima mbus porta bunt re

ne unquam offen das ad lapidem

**T**ercio **Q**ui habi tao in adiu

tori o cas simu in protectio ne dece licommora

bitur Dicit domino susceptor me us et de refu gum

meum deus me us spera bo ine um VII Quoniam ip

se libera uirne de laqueo uenarum et a uerbo aspero

Scapu lus suis obumbrabit tibi et sub pennis eius sperabis

Sicut circumdabit te uen rase us pontame bis amore

nocturno N agit ta uolan te per di em anegocio

perambulan te ore nebris aruma et demonio meridia no

Ca dem ala te re tuo mil le et decem mi

lia dextis tuis tibi au tem non adpropinquabit

Quoniam ange lus si uis manda uit de te ut custodiant te in

omnibus uis tuis I n manibus porta bunt te ne unquam

offendas ad la pi dem pedem tuum Super aspiden

et basi lis cum ambula bis et conculca bis leo nem

Quoniam in mespera die liberabo e

um quoniam cognovi nomen meum

excudiam eum cum ipso sum in tribulati one

um glorificabo e um longituu dicit dicitur

ostendam il le si litare me um

Scapulis suis ob umbra uicibi domi nuse sub pennis eius spera bis

dicet domi no susceptor

meus est non time bis acimo re noc turno asagura uolante per

Quoniam angelus su is mandauit de te uicustodi

ante ne unquam offendas ad lapidem pedem tuum Super aspi

dem et basiliscum ambulabis et conculcabis leo rem adra

um quoniam in mespera die liberabo e

um scuro

**S**icut pulvis super obumbrabit te ubi et sub pedibus eius sperabis seu te cu

cum da bit te ueritas eius **FR II. Sicut asinus**

**S**icut oculi seruatorum in manibus eius **Deus in manu**

domino rum suorum ita oculus nostri addominum deum nostrum

donec misereatur nostri miserere nobis domine miserere

no bis **Addeleuauit oculos meos**

**P**roceptor noster aspice de us aures pi ce super ser

uos tuos **D**omino deus uiracum

exaudi preces seruatorum tuorum

**L**eua bo oculos meos et considera bo mirabilia tua

domi ne uo ce as me iustitiam tu am da mi hi

in telloc rum ut dis cam manda ta domi ne

**L**egem pone mihi domine

etiam iustificationum ex qui tam et acceptis tuis me exercebor

**V**eni et super me miserationes tuas quia lex tua medicina

ratione est et consolatio mea iustificationes tuas sunt

**V**oce mea ad dominum clamaui et exaudivit me de monte sancto

tu o montanebo mihi populi cur cum dantis me

**FIR III STAT AD SAN PETRUM EXIII**

**D**ominus refugium fac tuis est nobis generatione et progenie a seculum

lo a seculum tu es

**D**irigatur ora

tio me a sicut incensum in conspectu tuo domine

**L**eva manuum mearum sacrificium

um vesperarum **of** Interspera mihi domine

quia tu es de us me us in manibus tuis

**I**llumina faciem meam

ciem tu am super seruum tuum et saluum me fac propter miseriam

cordiam tuam domine non confundar quoniam inuocaui te

Quam magna multitudo dulcedinis tu aedo mine

quam abscondisti timentibus te perfecisti autem sperantibus in te in con-

spec tu filiorum hominum **C**ur aud-

carem te exaudistime deus iustitiae meae in tribulatione non dilatasti

me miserere mihi domine ne exaudi orationem meam

**VER. III. SANCTAE ROSAE MARIAE. XLIII.**

**R**emittite misericordiam tuam domine et miserere digne

tuam quae saeculo super teum quam dominentur nobis inimici nostri li-

bera nos deus ista hoc ex omnibus angustis nostris **A**d te domine leua-

**T**ribulationes cordis mei dilatae sunt domine necessitate bus

meae eripere domine mihi **U**ni deum leua

rem meam & labo rem meum edimico omnia

peccata mea **D**ene cessitaa bus me iseripe  
me do mine ui de humilita tem me am & laborem me

um & di mitte omnia peccata mea **VII** Adredomi ne lat uau

amnammeam deus me us inte confi do non erubet

camneque irideant me ini mic me **VII** Ito

num uniuers si quire expectant non confunden tur

confundantur om nes facientes ui na **M**edica boruimari

da tu tu is quaedilex ualde & leuabo manus meas amanda ta

tu a quaedile **P**art mea do mine

diu custodire legentium precatus sum uultum tu um in toto cor de

me o & leuabo **M**isere re mei secundum

eloquium tu um quicogitauit ut uias tuas econuer ti pedes

meos in testimonium tuum **I**ntellige clamorem meum in intende uocem  
 tuam ut me respiciens occidat me ut quoniam ad te orabo da mihi ne

**Verba S. Hieronymi ad S. Laurentium**

Confessio & pulchritudo in conspectu eius sanctitas & magnificentia

insanctificatio ne eius **C**antate domino **C**ustodite  
 do mi ne ut pupillam oculi sub umbra alarum

tuarum pro te gerat me **D**euultu tuo  
 audi cum me ut non prodeat oculi tuo

ut deant aequa res **I**mmittet an  
 gelum do mi nus in circuitu tuum timentium eum & respiciet

et saluabit te & uidebit requoniam sua in seculo do mi nus

concedi cam dominum in omnitem pore semper laus eius

in ore meo **L**audommo laudabitur anima mea audiat

miseri elecentur magnificite dominum me cum exalabemus nomen

erit in us uicem VIII Acco dit ad e um sciluminami in d

ultus ues tri nonerubet cent iste pauper clamauit et domus

exaudi uo um excom ni bus tribulationibus eius liberauit eum

**P**anis quem ego dero carome a est profic cu luv

ta FER VI S TA O S C M LAURENTIUM XLVI

**D**ecessitatibus meis eripendo mi ne ui de humilitatem mea

laborum me um condimide omnia pecca ta me a d d hio

lauau **S**al uum fac ser uum tu um de

usmo **N**uribus per

cipe do mine orationem me am

**M**iserere mihi domine quoniam infirmus sum saname

domine **C**oncurbar

om nia ossa me a & anima me a turbata est ualde

**B**enedic anima mea. domino et noli obliuisci omnes retributiones eius et tremabis tur sicut a qui te uiuon

**VI** Qui propiciatur omnibus iniquitatibus tuis & redimet deum tuam uitam tuam qui coronat te in misericordia & in pietate

**VII** Iustitiae eius super filios filiorum custodientibus testamentum eius et mandata eius uofaciant et dominus in caelo parauit sedem suam & regnum eius omniun

domina bitur **E**t rubescant et conturbentur omnes inimici mei in uocantur retrorsum et erubescant ualde uelo

**Dei** in ira tuo **S**ub iudicio tuo **S**icut oratio mea in conspectu tuo inclina aurem tuam

ad prece meam dominus **D**ne deus salua meae

Propitiuſ eſt & Protector nſr & Conuerteret R Dñe refugiuſ

**B**enedic tuſ eſ infirmamen to caeli & lauda bilis

glorioſuſ in ſc̄ cu la **B**enedicite omnia op

mini domino **B**enedicite caeli domino **B**enedicite

mini domino **H**ymnum di cite & ſuper exculta

eum in ſae cu la **B**enedicite

que ſuper caeloſ ſunt domino **B**enedicite omneſ uirtuteſ domino

**B**enedicite ſol & luna domino **B**enedicite ſtelle caeli

domino **B**enedicite hyemeſ & roſ domino **B**enedicite

omniſ ſpi rituſ domino **H**ymnum **B**enedicite igniſ &

ſtuſ domino **B**enedicite nocteſ & dieſ domino **B**enedicite

nebre & celu men domino **H**ymnum **B**enedicite fru

ſcau domino **B**enedicite pruina & niueſ domino **B**enedicite

fulgura etu bes domino **H**ymnu **B**enedi car

domino **benedicite** montes et colles domino **benedicite**

omnia nascentia terrae domino **H**ymnu **B**enedicite ma

ria et flumina domino **benedicite** fontes domino **benedicite**

et cetera quae mouentur in aquis domino **H**ymnum dicite

**B**enedicite uolucres caeli domino **benedicite** bestiae et inuetera

peccata domino **benedicite** filii hominum domino

**H**ymnu **B**enedi car **israhel** domino

**benedicite** sacerdotes domini domino **benedicite** seruo mu

domino **H**ymnu **B**enedicite **spiri**

sancti et hu **benedicite** **sancti et hu**

cor de **domino** **H**ymnu **B**enedicite

ma **n** a

misabel<sup>is</sup> domino **H**ymnū dicitur

et super cuncta te et unum in secula **ISAAC**

**L**auda te domine omnes gentes et collauda te et unum

omnes populi **II** Quoniam confirmata est super nos misericordia

et veritas domini in aeternum

**III** Domine deus saluans me et clamans

in nocte coram te in terra ora tua mea in conspectu tuo

domine **VI** Inclina aurem tuam ad preces meas domine

non contempsisti nos domine ante clamans in die

expandi manus meas ante te in terra **VII** Ego ante domine

clamans in aeternum ne oratio mea preue-

nitur **III** ecce gens sum et ego in laboribus auertere me a

facie tua sicut homo si non adiutorio inter mortuos

27

lu ber tridicut sum et non egrediebar

**D**omi ne deus meus in te speravi libera me ab omni bus

persequentibus me **DOMINE** UACAT

**R**emissere misericordiam tuam super me **D**enecefficitatibus meis

**C**onfitebor tibi domine quoniam tu es bonus quoniam

niam in saeculum misericors deus **Quis** loque

tur potentias domini audias facta eius et omnes laudes

eius **B**eati qui custodiunt iudicium

et faciunt iustitiam in omni tempore **M**emento

nostri domine in beneplacito populi tui

nos in salutem tuam **M**edicabor in mandatis

**I**ntellige clamorem meum **R**edime me domine

et miserere mei peccatum meum **R**edime me domine

recta in ecclesiis benedicendo minum **Si** Iudicame dne q.

**A**d iu tor me us libera tor me us esto do mine

reueren

**C**onfundat

tur inimi ci me i qui querunt anima

me am **B**enedi cam do minum quia mi

te intellec tum prouidebam de um in conspectu me o serm

per quoniam a deo tristis mi hi ne commo ue ar

**C**onseruame do mine quoniam me speraui

ego di xi deus me us es tu do minus pars here

ditas me ae **VII** **N**otas fecisti mihi uas

ad implebis me letitia cum iultu tu o delectatio

nes uis excera tu a usque infirm

**D**omi ne do minus noster quoniam

22

admirationabile est nomen tuum uniuersum faciem

**Psalmus David**

**T**ibi dixi cor meum quesivi uultum tuum uultum tuum domine

ne requiram ne uertas faciem tuam a me. **Di**uina

**L**acta cognati tui cap. xxviii. **M**ise reere mihi domine

secundum magnam misericordiam tuam dele domine iniquitatem meam

**Q**uoniam iniquitatem meam non nego agnosco sedelicet in meum coram

me est semper libi soli peccata uiuam simul coram te feci me

scire re me i ut iustificeris domine in sermonibus tuis

**N**arrabo omnia mirabilia tua et letabor et exultabo in psallam

in nomine tuo et iustitiam tuam. **C**onfitebor abibit

et edet iniquas me domine deus me ut non discedas a me in corde

in adiutorium meum domine in ueritate salutaris meae. **Di**uina

**S**icut uiam fac populum tuum domine  
 die benedicta tu ac

**O**mnipotens deo mine clama ui deus meus ne fileas ante deo si  
 milis descendere tibus in la cum

**A**ccedite leuau. cap. p. **I**ustus dominus iustitias dilexit  
 acquiratorem ui diu uel tuis e uis **FER. V. STASSCUM**

**D**e uis in adiutorium meum intende **MARIA TRANSBITEN**  
 domine ad adiuuandum me fortuna confundatur struereantur inimici  
 me iniqui querunt animam me **Ad uertantur**

**P**rospicuas esto domine peccatis nostris ne quando dicant gentes  
 u bies deus orum **Adiuuans deus saluatoris**  
 noster a propter hono rem nomini tui domine li bera nos

**P**raecatus moyses in conspectu do mi ni dei su i sedi xit

praecatus est moyses in conspectu domini in deserto  
 irascentis in populum tuum parce ire a nunc tuum ac memen

to abraham isaac et iacob quibus iurasti dare terram fluentem  
 lac et melle et placatus factus est dominus de maligna

itate quam dixit facere te populo tuo Dixit do  
 minus ad moysen in uenisti gratiam in conspectu meo et facio prae  
 omnia iustitias et festinans moyses inclina uertice inter

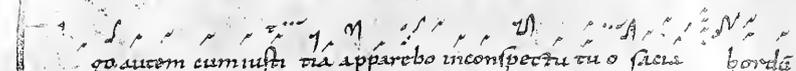
ram et adora uerdi consilio quam in se recors et inimili  
 auste reus iniquitate rem expectata

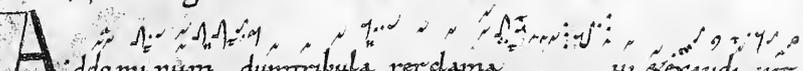
Dixit moyses et aaron dixit moyses  
 et aaron ad dominum sinagogam filiorum israel acce  
 dite ante deum inuestas do mine apparuit in nu be  
 et exaudivit murmuracionem uestrum intem

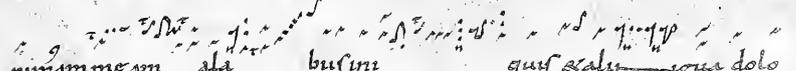


 po re co **Q**ui manducavit carnem meam  
 & bibit sanguinem meum in me manet & ego in eum dicit dominus

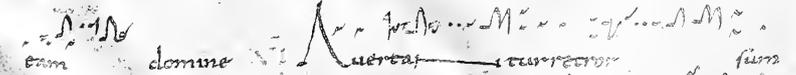
**PSALMUS VI. STADSCR. VITALIEM.**


**L**ego autem cum iustitia apparebo in conspectu tuo o sicut borda  
 manifestabitur gloria tua & exaudiat dñe iustitiam meam


**A**ddo mihi nūm dum tribula rer darna ui & exaudi uoc  
 me **D**omine **l**ibe raa


 niam me am ala bus in quis & alij uia dolo


**D**omine in auxilium me um respice confun  
 dantur & reuerantur qui querunt animam me am ut auferant


 eam domine **A**uertat **l**iberatorem **l**iberatorem  
 serubos aut qui cogitant mihi ma


**L**iberatus expectans expectaui dominum & respexit me

exaudi ut deprecationem me

am **T**udo mi ne serua bis nos & custo die nos

generatio ne hac inae ternum.

ex do mi ni in reprehensibilis conuertans animas testimo nium

dei fide le sapientiam praestans paruulis. **C**adienarray

**B**onum est confite ri domino & psallere nomini

tu o altis si me **A**d adnuntiandum mane

miserico r dian tu an a ueritatem tu am

per noc tem **I**te lu mi na oculos me os ne quando ob dor

ni an in mor te ne quando dicat mi mi eus me ut praeva

lui aduersus e um **U**squequo domine

obliuisceris me in finem quam diu ponam confi sa ina

nima mea **R**espice in me & con dime carabo

do mi no quibo na

tribuit mibi

**O**portet te fili gaudere quia frater tuus mortuus fuerat & reuixit per

ent & inuentus est **DOMC III IN XI<sup>mo</sup> STADSEM LAURENI**

**O**culi mei sem per addominum quia ipse euellit de laqueo  
pedes meos respice in me & miserere re me i quoniam amicum &

pau per sum ego **PSL Ad thele uau** **E**x urge do

mine non proqua le ar ho mo iudicem tur

genes in conspec tu tuo **V**lpe in uertem

da inimicum meum reor qe sum infamabuntur & perent

afacie

**A**d te uau oculos meos qui habitas

in cae lo Vultu ceo si cur o culi ser uorum

in ma nibus tuis in suorum Vultu ceo si cur o culi ancil lo

31

luma nibus do mino suae VIII I

addomnum deum nostrum donec miseretur nostri miserere

pro bis domine miserere nobis Iustitias domine

rec te letificantes corda ad dulci oras super me et facta uum nam

seruus tuus cuncto die et a VII I recep tum do, miser

ci dum illa minans oculos ei morde metus permanens in

saeculum saeculi laudabitur a domino VIII I

in conpla ceq — r eloquia oris me et bene

dicatio cordis me i Inconspic tu tuo sem

per

Pater inuenit sibi domum et turrim et domum ubi reponat pullos suos

altaria tua domine uirtu tuum rex meus iudeus meus beati quibus

bitant in domo tua in saeculum saeculi laudabunt te. Quia dicit

IER. II. STADSEM MARCUM / LV

ideo laudabo uerbum in domino laudabo sermonem in deo speraui  
in nomine domini quid factum est mihi bibo in aqua

**D**eus uisum me in conspectu tuo in

propositum me in conspectu tuo in

Miserere mihi domine quoniam conculeauit me  
bo motora dei et belans tribula uisum me

**E**xaudi deus orationem meam et in conspectu tuo deprecationem  
meam intende in me et exaudi deum

Conturbatus sum a uiciniis meis et a tribulatione peccatorum et expec  
tabam eum qui me saluum faceret intende

ego autem ad deum  
clama uelut bestia in deserto et extendes manum tuam  
in uiretibus et dabo illis **Q**uis dabit

exion saluare israhel dum auerterit dominus captiuitatem plebis suae

ultabit iacob & letabitur israhel **Ps. III. AD SCAM**

go clama in quoniam exaudisti me de us inclina aurium tu

am & exaudi uerba me & custodi me domine ut pupillam oculi

bra alarum tuarum pro rege me **Exaudiditne iustit**

**A**b oculis meis israhel domine & abalio me

parce seruo tuo **S**ime non fuerit domina **terunc**

innocentus e ro e emunda bor ad elicto maximo

**D**exteradmi. cap. xxvii **D**omine quis habitauit in tabernaculo

tu o aut quis requiescet in monte sancto tu o qui ingreditur sine macula

& opora tur iusti **Ipsum** **Ps. III. DIX**

go autem in domo mea spera in exultabo **SEM SIV**

& letabor in tua misericordia quia respexisti humilitatem meam

**M**iserere mihi dñe ... cap XLVI.

**D**omine fac me cum misericordiam tuam propterno men

tu unquam a suavis et misericordia tua **D**eus laudem meam ne

ta cueris quia os peccatoris et dolosi super me apertum est **VII** Locu tus est

aduersum me lingua dolosa et sermonibus o di circumdedit me

me et repugnaverunt me gratias **VIII** ro eo ut mediterent me

deceberant mihi ego autem orabam **CO** **N**oras mihi fecisti

uia utq adimplebis me leticia a curuultu tuo domine

**FR** **V** **S**ta ascōs cos mē et cetera

**S**alus populi ego sum dicit dominus de quacumque tribulati

one clamauerint ad me exaudiam et os et uellorum domini

in periculum **A**tendite populi

**O**culi omni um intesperant domine et uadit il lis

can in tempo re operatio **N** pe

ristiana num tuam & implebs omne

mal benedictione **S**i ambula uero

somne dio tribula tio nisi iustifica bisme domi ne

superi ram in mico rum meo rum exten desma num tu

un & saluum me se cu dextera tu a vi liquatione

inuocauit ro te exau di me

domine multiplica bis in anima me a uirtu

tem tu **A**d ombo ad templum sanctum tu

conferre bono munitu o de

me re su per misericordiam tu unecuerit

tem tu am & salua **T**u mandata mandata tu custodi  
re nimis ut in am dorgamur ue meae ad custodienda **A**ustificatio

tu as **Beati macuti FER VI AD SCA LAURENTIO** LXXX

**I**te mecum domine signum in bono uti uideant quime oderunt & confu-  
dantur quoniam tu domine adiuuastime & consolatus es me **Inclinat**

**I**udeo sperauit cor meum & adiuuastime & floruit  
a uolunta te mea confitebor ille

**A**d te domine clamau de me ut pefi le as redit

**O** t **I**ntende uo cioratio

huc re me us & de us me us quo nam ad te ora bo

**V**erba me a auribus percipe domine

in d **l**ige clamo rem me u me exau **d**ame

**r**ige in conspec tu tuo uiam me am & letentur om

nes que ranc in te domine in aeternum glorabun tur quidiligunt

non uentur

Qui bibit aqua quam ego do dicit dominus sanarunt fiat in eo fons aque

salientis in vitam eternam **SASS · STADSCAM SUSANNA ·**

**V**erba mea auribus percipe domine intellige clamorem meum  
intende uocem orationis meae

**S**i ambularem in mediis o umbra mortis non timebo mala

quoniam tu me cumes domine **U**ir gaudi  
et uerba tua suscipiam ut ipsa me consolentur

**G**ressus meos dirige domine ne secum dum eloquium  
tuum ut non dominetur omnis iniustitia domine

**D**eclaratio sermonum tuorum illuminatio et intellectus datus  
paruulis ut non dominetur omnis iniustitia

domine **C**ognoui domine  
quia aequitas iudiciorum tuorum acinuosum te tuum humilias time

Nemo te condemnavit mulier nemo domi ne nec ego te condemnavo

DOMC. IIII. SI AD HIERUSALEM

etiam gaudeat cum iis qui intraverunt in ea et gaudeat etiam cum iis qui intraverunt in ea et gaudeat etiam cum iis qui intraverunt in ea

Laus sum in his que dicta sunt mihi in domum domi

inurus V fiat pax in iurru te tu

et habitus dicitur in iurru busturis TRAC Qui confit dicitur in domino sicut mortificatus non commovebitur in aeternum

quibabitat in hierusalem VII Mo. res in creverunt

et dominus in creverunt in populo sui ex hoc puero

in saeculum OF Laudate dominum

quia beatus est psallite ei in omni tempore quoniam factus est om

1. *Quisquam* quecumq; uolu it fe cit in uelo & in terra VI *Quisquam* in domo

domu ni in atriis domus de i nobis quid ego cogno ui quod magnus est domu

ius & deus nos ter pre omnibus diis VII *Domine* nomen tu um in atriis

num & in memoria letu um in saecula saeculorum iudicabit dominus

populum su um & in seruis suis consolabitur VIII *Quicome*

dominum beate dicite de um benedictus dominus ex omni quibus

terrat in iherusalem

**H**ierusalem que aedificatur ut ciuitas cuius particeps aeternus in diuinitate

illucitum ascenderunt tribus tribus domu ni adorandum nomini tuo

domine IX. II. *Si adscos* quatuor coronatoru leu

**D**eus in nomine tuo saluum me fac & in uirtute tua a iudice meo

**F**estum huius diei protecorem & in loco cum re fugi

ut saluum me fa  
cias **Deus** in te speravi domine

non confun  
dar **In** accer num **Et** Iubilate do

**A** Voculas meis mundam edo mune dabile nis parte seruo tu

**Et** Cactenarap **FR. III. SI AD SCAL LAURENTIU. LXII**

**I** xaudi deus oratio nem me am & aedispexeris deprecationem me

am in te deo in me **Et** exau di me **Et** **Con** uertat se

**E** xurge do mine sero pom no bis & libe

ranos propter nomen tu **Deus** auribus

nostris audi ui mus patres nos tri adiuuaue runt in

bus o pus quod operatus es in die bus eorum in die bus

an ti quis **E** xpec tant expec ta uo dominum & res

pe ni me & exaudi ue de preca tionem me am & in misit in

os me uo nacum nouum huius mundi de o pos tro VI. Scatur

supra pedem pedes meos et direxit gressus meos. Multa fecisti  
 domine deus meus mirabilia tua a cogitationibus tuis non est quis  
 similis tibi. bene nuntiavi iustitiam tuam in eccle.

Domine deus tu cognouisti iusti-  
 tiam meam non abscondi in corde meo. ueritatem tuam salutarem  
 tuum dixi ad uerticem domus domini ne alii protecerent me.

Laudate dominum  
 in salutaribus eius et in nomine domini dei nostri magnificata.

Psalmus 124

**D**um sanctificatus fuero in uobis congregabo uos de uniuersis terris  
 et effundam super uos aquam mundam et mundabimini ab omni uobis

iniquamentis uestris et dabo uobis fontem purum. Ps. Benedicendum

**V**enite filii audi te me timore domini docebo

*M. M. M.* Accedite *ade* um *illumina* mini

facies vestre non confundantur *R* Beata gens cuius est

dominus deus eius rumpo pulus quem ele gido minus

in heredita tate tibi *V* Verbo do mpu

cae lificati sunt aspi rituo ris eius om nis

virtus eius *or* Benedicite gentes dominum de

um nostrum & ab audite uo cem laudi eius qui posuit animam me

am ad uitam & non dedit commoueri pedes me os benedictus domi

nus quoniam amouet deprecationem me am & misericor diam su am

me alle luia *V* In multitudine uirtutis tu ae

restratur tibi in uniuersi tu i omni terra adoret te & psallat tibi

alati *V* Venite & uidece o

pera domi

quam terribilis in conspectu superfi lios ho minum

*V* Insubitate de *or* omni terra *psal* mum di eum no

di eum

ad ipsum oratione clamaui & exulta in sublimi  
 per ea exaudiuit me deus & inuenit die uoci oratio

nisineae **C**olum fecit exspato dominus &  
 linnit oculos meos & habui & laui & uidi & credidi deo

**FER. VII. STAT AD SCM SILVESTRUM.**

**L**aetetur cor querentium dominum quere dominum & confirma  
 mi ni quaerite faciem eius semper **PSL** Confiteamini dnm

**R**espice domine in testamentum tuum & in omnia pau  
 perum tuorum ne obliuiscaris in finem

**V** Exurge domine & iudica cau  
 sam tuam in memores eo obprobri seruatorum tuo rum

**D**ne maxilumeu .cap. lii. **D**omine memora bonitatem  
 tuam so lius deus docuisti me amment meam & usque in uicta & se

quum deus ne dere linguas me... I quod ne speravi. 11. tr. vi. di

Meditatio cordis mei in conspectu AD SCAM PU SIBI

no semper domine adiutor meus et redemptor meus

Bo num est confitere in domino quam con

fidere in homine Bonum est

sperare in domino quam sperare in principibus

P opulum humilem saluum facies domine oculos

superborum humiliabis quoniam quis deus preterite

do mine Cla mor me us

in conspec tu eius introi ut inau

us II Libera me

us degen tibus i ra cum disabin

surgenti in me

bis me  
 V idens dominus flentes sorores lacrimas  
 monumentum lacrimatus est coram iudeis et clamabat lacrimas ueni foris  
 et prodi et ligatis manibus et pedibus qui fuerat quatuor dies natus mortuus

SUB TRICENNA TRISTITIA

S itentel ueni te ada quis dicit dominus et quoniam habetis  
 precium ueni te bibite inle ticia Ad condite post

T i bido mine derelictus est pau

per  
 pispill lo tue inf aduitor  
 he reatit n longe despicio  
 portuni ra tibus in tribulatio ne diuis perbit im prius in

cendi tur pau

F ac tus est do mi nus  
 fir ma men tum me um re fu glum me i alibe  
 ra tor me ul spera bo me am

**P**ersequeris rimi. **Ps.** in manu conprehendam illos & non conuertar donec

deficiat **VII.** **L**esisti iustitiam uirtutem  
ad bellum & subplantasti inimicos meos subtus me & inimicorum

meorum dedisti mihi dorsum & odientes me disperdi

disti **CO** **D**ominus regit me & nihil

inhiabit in hoc mundo pascuere & bime collocavit super aquam re

fectionis educauit me **Ps.** ipsum **DOMINE** **V.** **S**icut

ad iudicame de us & discerne causam meam **Ps.** **DE** **DE** **DE**

degenere non sancta abhominem in quo & dolo seripe me quia tu es

deus me us & fortati do mea **Ps.** **I**mitte lucem tuam

**E**ri pro me domine de inimicis meis

doce me facere uoluntatem tuam

**L**ibera me

mine degenti bus iracun dis ab insurgenti bus in me

excitabis me a uirg iniquo eripis me

**S**aepe expugnauerunt me aui uentuteme

**D**icitur nunc israhel sepe expugnauerunt me aui

uentu te me a illis te num non potuerunt

mibi supradorsum meum fabricauerunt peccato

resistit in linguaue runt iniquitatem sibi dominus

iustus con ci det cerui ces peccato rum

**C**onfitebor tibi domine in toto corde me ore et uisceribus seruo

tuo ui am acusto diu sermo nes tu os uiui ficane secun dum

uer bum tuum domi ne **Bea**

Inmacula ti mi a quam bula in in lege domi ni bea qui

seruiantur testimo ni a e ius in toto cor de e urup cum

VII **U**iam ueritatis elegi damibi intellectum et scrutabor legem tuam et usque  
 cotidiam illam in toto corde meo inclina cor meum in testimonia  
 tua et non inuiauari tu am inuia tua uiuificame iudicia enim  
 tua a iocun da deprecatus sum  
 uultum tuum in toto corde meo quia dilexi legem  
 tu am

**H**oc corpus quod pro uobis tradetur hic calix noui testamenti est in  
 meo sanguine dicit dominus hoc facite quoties cumque sumitis in me  
 am commemorationem

et se re remibi domine quoniam  
 onculcauime homo tota die bellans tribula uime Con

**R**ed euf exau di oratio  
 auribus per ape uerba o rse me

# CHANT GRÉGORIEN

## ÉDITIONS DE SOLESMES

- [N° 562] **Manuel de la Messe et des Offices** extrait du Paroissien et des *Varia Preces* de Solesmes, 350 p. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché : 1-50; cartonné, dos toile, 2-10; pleine toile, tranche rouge, titre doré sur plat, 2-50.
- [N° 572] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 392 pages in-12. — Broché : 2-25; cartonné, dos toile, 3-00; pleine toile, tranche rouge, titre doré sur plat, 3-75.
- [N° 563] **Manuale Missæ et Officiorum.** — Reproduction exacte du N° 562, mais avec les rubriques et explications en latin. (*Notation grégorienne.*) — Mêmes prix qu'au N° 562.
- [N° 573] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 376 pages in-12. — Mêmes prix qu'au N° 572.
- [N° 573 ANG.] **Le même**, avec une préface de 18 pages en anglais, remplaçant la préface en latin. — Mêmes prix.
- [N° 581] **A Manual of Gregorian Chant** compiled from the Solesmes Books and from ancient Manuscripts. (*Notation grégorienne.*) Un vol. in-18 de 440 pages. — Toile anglaise, frs 3-10.
- [N° 562A] **Messes des principales Fêtes.** — Appendice au Manuel de la Messe et des Offices N° 562. — 40 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-35.
- [N° 572A] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 572. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- [N° 563A] **Missæ in præcipuis Festis.** — Appendix au N° 563. — 40 pages. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-35.
- [N° 573A] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 573. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- Les *Messes des principales Fêtes* se demandent fréquemment relisées avec les Manuels correspondants. Le prix total est celui des deux brochures augmenté du prix de la reliure du Manuel.
- [N° 570] **Office et Messes de la Nativité de N. S. J. C.** — 48 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 571] **Officium et Missæ Nativitatis Domini.** 48 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 578] **Officium Majoris Hebdomadæ** juxta Missale et Brev. Rom. 186 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-25; Toile, 1-75.
- [N° 580] **Office abrégé de la Semaine Sainte**, texte latin et français. — 144 pp. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 601] **Psalmi cum notis Officiorum Hebdomadæ Sanctæ.** — 120 pp. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 605] **Psalmi in notis** pro Off. Hebd. Sanct. — 116 pages in-18. — (*Notation musicale moderne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 691] **Chants de la Sainte Messe.** — 20 pages in-18 reproduisant en *notation musicale moderne* les *Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus* des Messes les plus usitées : Messes de la S. V. (*Cum jubilo*); Messe des Anges; Messe royale avec son *Credo*; le troisième *Credo* de l'édition vaticane, et le *Tantum ergo*. — Broché, net 0-12. — Remises spéciales : 15 pour 12, et 70 pour 50; pour cartonnage en plus net 0-10.
- [N° 625] **Manuale pro Benedictionibus et Processionibus Ss. Sacramenti ex Libris Solesmensibus excerptum.** — In-12, de 224 pages (*en notation grégorienne.*) 190 pièces ou chants divers. — Broché, fr. 1-75; cartonné, dos toile, frs 2-50; pleine toile, titre doré sur plat, tranche rouge, frs 2-75.
- [N° 626] **Le même** que le précédent mais en *notation musicale moderne*. — Broché, frs 2-00; cartonné, dos toile, frs 2-75; pleine toile, titre doré sur plat, tranche rouge, frs 3-00.
- [N° 626B] **Accompagnement d'orgue** des N°s 625 et 626. Premier fascicule, [626B<sup>1</sup>] comprenant tous les Chants (49 pièces) pour les Bénédictiones et Processions du S. Sacrement, et les Chants les plus usités en l'honneur de la S. Vierge. — 66 pages in-8° (28 x 19). Broché, net frs 3-00; cartonné net frs 4-00. — Second fascicule, [626B<sup>2</sup>] Chants en l'honneur de la S. Vierge. (53 pièces) — 94 pages. — Broché, net frs 4-00; cartonné, net frs 5-00. — Troisième fascicule, [626B<sup>3</sup>] Chants pour divers temps de l'année, de l'Avant à Pâques (26 pièces) — 66 pages. — Broché, net frs 3-00; cartonné, net frs 4-00. — Quatrième fascicule, [626B<sup>4</sup>] Chants pour divers temps de l'année, de Pâques à l'Avant (32 pièces) 56 pages. — Broché, net frs 3-00; cartonné, net frs 4-00.
- [N° 589] **Psaumes notés** des Vêpres et de l'Office, pour tous les Dimanches et Fêtes doubles, précédé d'un petit *Traité de Psalmodie*. — 200 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 589B] **Le même** sans le *Traité de Psalmodie*. — 160 pages, in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-80; Toile, 1-30.
- [N° 590] **Psalmi in notis** pro Vesperis et Officio in omnibus Dominicis et Festis duplicibus, juxta ritum Romanum simul ac Monasticum. — 160 pp. in-18. (*Notation grégor.*) — Broché, 0-80; Toile, 1-30.
- [N° 566B] **Chants des Hymnes, Antiennes et Répons** brefs des Petites Heures. — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-20.
- [N° 567B] **Le même**, texte latin, supplément au *Liber usualis* N° 567. — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-20.

- [N° 593] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Romain avec points rythmiques. — 102 pages in-8°. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 593B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Monastique avec points rythmiques. — 96 pages in-8° (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 599] **Officium Defunctorum**, rit Romain, in-8° (*Notation musicale avec tous les signes rythmiques.*) — Broché, 1-00; Toile, 1-75.
- [N° 699] **Exsequiarum Ordo et Ordo sepeliendi parvulus.** — In-18 (16 x 10). Une plaquette de 42 pages contenant les parties du Rituel relatives à la Levée du corps, à l'Absoute et au transport au Cimetière. — Broché, 0-50; toile, fr. 1-00.
- [N° 615F] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum ordine, in-4°, (28 x 19½) grands caractères, impression en rouge et noir avec encadrement, beau papier teinté. (*Notation grégorienne avec points rythmiques.*) — Broché, 3-50; relié forte toile, tranche rouge, 4-50; relié peau, 6-00.
- [N° 615] **Le même** (*sans points rythmiques*). — Mêmes prix.
- [N° 742] **Chants usuels** en l'honneur du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge. — 16 pages in-18. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques.*) — Broché, 0-20.
- [N° 592] **Ritus Consecrationis Ecclesie** juxta Pontificale Romanum cum cantu gregorianico. — 126 pages in-18. (*Notation grég.*) Broché, 0-75.
- [N° 592A] **Prières et Cérémonies de la Consécration ou Dédicace d'une Église** selon le Pontifical Romain, texte latin-français avec chant. — 230 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-25.
- [N° 743] **Rituel pro Vestitione** et Professione Monialium Ordinis Sancti Benedicti. — 90 pages in-32. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques.*) — Broché, 1-00.
- [N° 688] **The Office of Compline** in latin and english according to the Roman rite with full gregorian notation. — Notation grégorienne avec signes rythmiques. — Broché, 0-60; toile 1-00.
- [N° 694] **Office et Messe de l'Apparition de N. D. de Lourdes**, in 8°, rite monastique (*notation grégorienne.*) — Broché, 0-40.
- [N° 701B] **Benedictiones mensæ** juxta ritum romanum et monasticum. (*Notation grégorienne.*) — In-32, 58 pages, cartonné, 0-60.
- [N° 659.] **A Primer of plainsong** with practical exercises according to the Solesmes method (edition with and without Rhythmic Signs) by a Choirmaster. In-12 de 112 pages. — Broché, fr. 1-25.
- PIÉRARD. — **Psautier-Vespéral** 4 6 \* 4 x 2 d'après les formules et règles d'adaptation traditionnelles Romaine et Vaticane. SÉMFOTOGRAFIE NOUVELLE complète et unique pour toutes les formules. — 40 pages in-12. — Broché, 0-45; toile, 0-70.

### DIVERS.

- [N° 655] — **Kyrie** in-8° (21 x 14 cent.) en *notation musicale moderne* avec toutes les indications rythmiques. — Très belle édition de 144 pages en forte notation musicale. — Broché, fr. 1-50; relié toile, frs 2-25.
- [N° 633] **Kyrie** in-12 (19 x 12 cent.) *notation grégorienne*. Texte latin. — Broché, 0-60; toile, fr. 1-10.
- [N° 634] **Le même** avec les signes rythmiques, texte latin. — Broché, 0-65; toile, fr. 1-15.
- [N° 642] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 637] **Kyrie** in-12 (19 x 12 cent.) *notation musicale moderne*. Texte latin. — Broché, c 65; toile, fr. 1-15.
- [N° 638] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 685] **Missa pro Defunctis** et Ordo exsequiarum, in-12, *notation grégorienne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; toile, 0-80.
- [N° 685B] **Le même** avec les signes rythmiques. — Mêmes prix.
- [N° 686] **Le même** en *notation musicale moderne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; toile, 0-80.
- [N° 687] **Missa pro Defunctis** et Ordo exsequiarum, in-18, *notation grégorienne*. — Broché, 0-15; cartonné dos toile, 0-25; pleine toile, 0-50.

### OFFICES PROPRES, suppléments au Liber Usualis.

- a) *Congrégation du S. Esprit* (Officia propria Cong. S. Spiritus et S. Cordis Marie). — 36 pages in-18 (*Notation Grégorienne*). — Prix : fr. 0-80.
- b) *Sœurs de Charité* (Fêtes particulières à la Compagnie des Filles de la Charité). — 60 pages in-18; transcription en *notation musicale moderne*. — Prix : fr. 0-90.
- c) *Mariettes* (Festa propria Societatis Mariæ). — 42 pages in-18 (*Notation grégorienne*). Prix : fr. 0-80.

✦ Des éditions complètes du Kyrieale au format in-12, en notation grégorienne et en notation musicale moderne, ont été publiées en Anglais, en Espagnol, en Allemand et en Hongrois.

CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

- 1° Les feuilles de texte 12 et 13 (p. 89-104) du tome X.  
2° Les feuilles 9 et 10 (p. 63-78) de l'Antiphonaire de Laon (MS 239).

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

*Vient de paraître :*

—❖— D. ANDRÉ MOCQUEREAU —❖—

# MONOGRAPHIES GRÉGORIENNES

SIMPLES NOTES THÉORIQUES ET PRATIQUES  
SUR L'ÉDITION VATICANE

Ces simples *Notes*, avant tout pratiques, consisteront en courtes *Monographies* de différentes pièces musicales de l'édition vaticane.

Exemptes de toute prétention scientifique, elles s'adressent à tous ceux qui, épris des beautés des mélodies grégoriennes, ont le désir de les exécuter avec le respect, l'art et la suave piété que les anciens apportaient dans le chant de la louange divine. Les notations rythmiques et expressives des deux plus grandes Écoles du moyen âge — Saint-Gall et Metz — mises sous leurs yeux, les initieront à l'interprétation idéale des temps antiques; tous s'inspireront de ces modèles, et chacun, de son mieux, selon ses moyens, s'efforcera de les reproduire et de les réaliser.

Voici le plan qui sera suivi; il pourra être modifié selon les pièces musicales et les circonstances. L'ordre de ces pièces sera réglé uniquement par notre convenance et notre commodité. L'étude de chacune d'elles se présentera ainsi :

1° Tableau I du morceau à analyser, dans une triple notation :

- a) Notation vaticane pure;  
b) Notation sangallienne, et au besoin messine, en neumes;  
c) Notation solesmienne, ou transcription aussi adéquate que possible des notations sangallienne et messine, avec indications rythmiques.

2° Notes sur le texte *littéraire* : origine, variantes, etc.;

3° Notes sur le texte *mélodique* : origine, âge, sources, emploi, etc.;

4° Notes sur les différentes formules neumatiques;

5° Notes sur les lettres et les signes rythmiques sangalliens ou messins;

6° Analyse rythmique de la mélodie, dynamique, interprétation; transcription en notation moderne (Tableau II).

7° Chironomie, s'il y a lieu (Tableau III). *(Extrait de l'Introduction générale).*

N° 1. — L'Introit "IN MEDIO", prix 0-75.

*D'autres n°s sont en préparation.*

## GRADUALE ROMANUM

COMPLET SELON L'ÉDITION VATICANE

Un beau volume in-8° (20½ × 13 cent.) de 1200 pages.

[N° 730] Edition en notation musicale moderne sur portée de 5 lignes, clef de sol, avec signes rythmiques, papier teinté, fort; poids du volume relié 1250 grammes; épaisseur 36 m/m.

[N° 730A] Le même, sur papier indien mince, opaque et très solide; poids du volume relié 625 grammes; épaisseur 26 m/m.

# CHANT GRÉGORIEN

ÉDITIONS DE SOLESMES

- [N° 562] **Manuel de la Messe et des Offices** extrait du Paroissien et des *Varia Preces* de Solesmes, 350 p. in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché : 1-50; cartonné, dos toile, 2-10; pleine toile, tranchée rouge, titre doré sur plat, 2-50.
- [N° 572] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 392 pages in-12. — Broché : 2-25; cartonné, dos toile, 3-00; pleine toile, tranchée rouge, titre doré sur plat, 3-75.
- [N° 563] **Manuale Missæ et Officiorum**. — Reproduction exacte du N° 562, mais avec les rubriques et explications en latin. (*Notation grégorienne*.) — Mêmes prix qu'au N° 562.
- [N° 573] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 376 pages in-12. — Mêmes prix qu'au N° 572.
- [N° 573 ANG.] **Le même**, avec une préface de 18 pages en anglais, remplaçant la préface en latin. — Mêmes prix.
- [N° 581] **A Manual of Gregorian Chant** compiled from the Solesmes Books and from ancient Manuscripts. (*Notation grégorienne*.) Un vol. in-18 de 440 pages. — Toile anglaise, frs 3-10.
- [N° 562A] **Messes des principales Fêtes**. — Appendice au Manuel de la Messe et des Offices N° 562. — 40 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-35.
- [N° 572A] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 572. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- [N° 563A] **Missæ in præcipuis Festis**. — Appendix au N° 563. — 40 pages. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-35.
- [N° 573A] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 573. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- [N° 570] **Office et Messes de la Nativité de N. S. J. C.** — 48 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 571] **Officium et Missæ Nativitatis Domini**. 48 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 578] **Officium Majoris Hebdomadæ** juxta Missale et Brev. Rm. 186 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-25; Toile, 1-75.
- [N° 579] **Office de la Semaine Sainte**. (*Notation grégorienne*.) — 196 pages in-18. — Broché, 1-25; Toile, 1-75.
- [N° 580] **Office abrégé de la Semaine Sainte**, texte latin et français. — 144 pp. in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 601] **Psalmi cum notis Officiorum Hebdomadæ Sanctæ**. — 120 pp. in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 605] **Psalmi in notis pro Off. Hebdomadæ Sanctæ**. — 116 pages in-18. — (*Notation musicale moderne*.) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 691] **Chants de la Sainte Messe**. — 20 pages in-18 reproduisant en *notation musicale moderne* les *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus* des Messes les plus usitées : Messes de la S. V. (*Cum jubilo*) ; Messes des Anges ; Messe royale avec son *Credo* ; le troisième *Credo* de l'édition vaticane, et le *Tantum ergo*. — Broché, net 0-12. — Remises spéciales : 15 pour 12, et 70 pour 50; pour cartonnage en plus net 0-10.
- [N° 625] **Manuale pro Benedictionibus et Processionibus Ss. Sacramenti ex Libris Solesmenses excerptum**. — In-12, de 224 pages (*en notation grégorienne*.) 100 pièces ou chants divers. — Broché, fr. 1-75; cartonné, dos toile, frs 2-50; pleine toile, titre doré sur plat, tranchée rouge, frs 2-75.
- [N° 626] **Le même** que le précédent mais en *notation musicale moderne*. — Broché, frs 2-00; cartonné, dos toile, frs 2-75; pleine toile, titre doré sur plat, tranchée rouge, frs 3-00.
- [N° 626B] **Accompagnement d'orgue** des Nos 625 et 626. — Premier fascicule, [626B<sup>1</sup>] comprenant tous les Chants (49 pièces) pour les Bénédiction et Processions du S. Sacrement, et les Chants les plus usités en l'honneur de la S. Vierge. — 66 pages in-8° (28 × 19). Broché, net frs 3-00; cartonné net frs 4-00. — Second fascicule, [626B<sup>2</sup>] Chants en l'honneur de la S. Vierge. (53 pièces) — 94 pages. — Broché, net frs 4-00; cartonné, net frs 5-00. — Troisième fascicule, [626B<sup>3</sup>] Chants pour divers temps de l'année (26 pièces) — 66 pages. — Broché, net frs 3-00; cartonné, net frs 4-00.
- La suite des accompagnements des nos 625 et 626 paraîtra prochainement en un autre fascicule d'environ 70 pages.
- [N° 589] **Psalmes notés des Vêpres et de l'Office**, pour tous les Dimanches et Fêtes doubles, précédé d'un petit *Traité de Psalmodie*. — 200 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 589B] **Le même** sans le *Traité de Psalmodie*. — 160 pages, in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-80; Toile, 1-30.
- [N° 590] **Psalmi in notis pro Vesperis et Officio in omnibus Dominicis et Festis duplicibus**, juxta ritum Romanum simul ac Monasticum. — 160 pp. in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-80; Toile, 1-30.
- [N° 566B] **Chants des Hymnes, Antiennes et Répons brefs des Petites Heures**. — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-20.
- [N° 567B] **Le même**, texte latin, supplément au *Liber usualis* N° 567. — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-20.
- [N° 593] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Romain avec points rythmiques. — 102 pages in-8°. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 593B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Monastique avec points rythmiques. — 96 pages in-8°. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.

- [N° 599] **Officium Defunctorum**, rit Romain, in-8° (*Notation musicale avec tous les signes rythmiques*.) — Broché, 1-00; Toile, 1-75.
- [N° 699] **Exsequiarum Ordo et Ordo sepeliendi parvulos**. — In-18 (16 × 10). Une plaquette de 42 pages contenant les parties du Rituel relatives à la Levée du corps, à l'Absoute et au transport au Cimetière. — Broché, 0-50; toile, fr. 1-00.
- [N° 615P] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum ordine, in-4°, (28 × 19½) grands caractères, impression en rouge et noir avec encadrement, beau papier teinté. (*Notation grégorienne avec points rythmiques*.) — Broché, 3-50; relié forte toile, tranchée rouge, 4-50; relié peu, 6-00.
- [N° 615] **Le même** (sans points rythmiques). — Mêmes prix.
- [N° 742] **Chants usuels** en l'honneur du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge. — 16 pages in-18. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques*.) — Broché, 0-20.
- [N° 592] **Ritus Consecrationis Ecclesiæ** juxta Pontificale Romanum cum cantu gregoriano. — 126 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) Broché, 0-75.
- [N° 592A] **Prières et Cérémonies de la Consecration ou Dédicace d'une Église** selon le Pontifical Romain, texte latin-français avec chant. — 230 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-25.
- [N° 743] **Rituel pro Vestitione** et Professione Monialium Ordinis Sancti Benedicti. — 00 pages in-32. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques*.) — Broché, 1-00.
- [N° 688] **The Office of Compline** in latin and english according to the Roman rite with full gregorian notation. — Notation grégorienne avec signes rythmiques. — Broché, 0-60; toile 1-00.
- [N° 694] **Office et Messe de l'Apparition de N. D. de Lourdes**, in 8°, rite monastique (*notation grégorienne*.) — Broché, 0-40.
- [N° 701<sup>bis</sup>] **Benedictiones mensæ** juxta ritum romanum et monasticum. (*Notation grégorienne*.) — In-32, 58 pages, cartonné, 0-60.
- [N° 659.] **A Primer of plainsong** with practical exercises according to the Solesmes method (edition with and without Rhythmic Signs) by a Choirmaster. In-12 de 112 pages. — Broché, fr. 1-25.
- PIÉREARD. — **Psautier-Vespéral** 4 6 \* 4 x 2 d'après les formules et règles d'adaptation traditionnelles Romaine et Vaticane. SÉMÉIOGRAPHIE NOUVELLE complète et unique pour toutes les formules. — 40 pages in-12. — Broché, 0-45; toile, 0-70.

## DIVERS.

- [N° 567] **Liber usualis Missæ et Officii** pro Dominicis et Festis duplicibus. — Broché, frs 4-50.
- |  |      |   |      |
|--|------|---|------|
| Toile, ornements à froid, tranchée rouge . . . . . | 5-50 | Mouton imitation chagrin noir, tranchée rouge . . . . . | 6-75 |
| Dos, mouton imitation chagrin noir . . . . .       | 6-00 | Le même, tranche dorée . . . . .                        | 7-10 |
| Plats toile, tranchée rouge . . . . .              | 6-25 | Chagrin noir véritable, tr. rouge . . . . .             | 8-50 |
| Pégamoid, tranchée rouge . . . . .                 | 6-25 | Le même, tranche dorée . . . . .                        | 8-85 |
| Basane racine, tranchée marbrée . . . . .          | 6-25 | Chagrin noir 1 <sup>er</sup> choix, tr. dorée . . . . . | 9-50 |

### OFFICES PROPRES, suppléments au Liber Usualis.

- a) *Congrégation du S. Esprit* (Officia propria Cong. S. Spiritus et S. Cordis Mariæ). — 36 pages in-18 (*Notation Grégorienne*). — Prix : fr. 0-80.
- b) *Sœurs de Charité* (Fêtes particulières à la Compagnie des Filles de la Charité). — 61 pages in-18, transcription en *notation musicale moderne*. — Prix : fr. 0-90.
- c) *Mariages* (Festa propria Societatis Mariæ). — 42 pages in-18 (*Notation grégorienne*). Prix : fr. 0-80.

Nous livrons sur demande des *Liber usualis* et *Manuels* où les pages comprenant le *Kyrieale* ou *Ordinaire* de la Messe sont remplacées par la partie correspondante du *Kyrieale* vaticain, édition rythmée.

- [N° 655] — **Kyrieale** in-8° (21 × 14 cent.) en *notation musicale moderne* avec toutes les indications rythmiques. — Très belle édition de 144 pages en forte notation musicale. — Broché, fr. 1-50; relié toile, frs 2-25.
- [N° 633] **Kyrieale in-12** (19 × 12 cent.) *notation grégorienne*. Texte latin. — Broché, 0-60; toile, fr. 1-10.
- [N° 634] **Le même** avec les signes rythmiques, texte latin. — Broché, 0-65; toile, fr. 1-15.
- [N° 642] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 637] **Kyrieale in-12** (19 × 12 cent.) *notation musicale moderne*. Texte latin. — Broché, 0-65; toile, fr. 1-15.
- [N° 638] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 635] **Kyrieale in-18** (17 × 10½ cent.) *notation grégorienne*. Texte latin. — Broché, net 0-25. — Remises spéciales : 15 exemplaires pour 12, et 70 pour 50; pour cartonnage en plus, net 0-25.
- [N° 635B] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 636] **Le même**, avec les signes rythmiques. Texte latin. — Broché, net 0-30. — Remises comme au précédent.
- [N° 685] **Missæ pro Defunctis** et Ordo exsequiarum, in-12, *notation grégorienne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; toile, 0-80.
- [N° 685B] **Le même** avec les signes rythmiques. — Mêmes prix.
- [N° 686] **Le même** en *notation musicale moderne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; toile, 0-80.
- [N° 687] **Missæ pro Defunctis** et Ordo exsequiarum, in-18, *notation grégorienne*. — Broché, 0-15; cartonné dos toile, 0-25; pleine toile, 0-50.
- ★ Des éditions complètes du *Kyrieale* au format in-12, en notation grégorienne et en notation musicale moderne, ont été publiées en Anglais, en Espagnol, en Allemand et en Hongrois.

CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

- 1° Les feuilles de texte 5 et 11 (p. 33-40 et 81-88) du tome X.  
2° Les feuilles 7 et 8 (p. 47-62) de l'Antiphonaire de Laon (MS 239).

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :  
Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.  
Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

*Vient de paraître :*

—❖— D. ANDRÉ MOCQUEREAU —❖—

# MONOGRAPHIES GRÉGORIENNES

SIMPLES NOTES THÉORIQUES ET PRATIQUES  
SUR L'ÉDITION VATICANE

## I

### L'INTROÏT « IN MEDIO »

Ces simples *Notes*, avant tout pratiques, consisteront en courtes *Monographies* de différentes pièces musicales de l'édition vaticane.

Exemptes de toute prétention scientifique, elles s'adressent à tous ceux qui, épris des beautés des mélodies grégoriennes, ont le désir de les exécuter avec le respect, l'art et la suave piété que les anciens apportaient dans le chant de la louange divine. Les notations rythmiques et expressives des deux plus grandes Écoles du moyen âge — Saint-Gall et Metz — mises sous leurs yeux, les initieront à l'interprétation idéale des temps antiques; tous s'inspireront de ces modèles, et chacun, de son mieux, selon ses moyens, s'efforcera de les reproduire et de les réaliser.

Voici le plan qui sera suivi; il pourra être modifié selon les pièces musicales et les circonstances. L'ordre de ces pièces sera réglé uniquement par notre convenance et notre commodité. L'étude de chacune d'elles se présentera ainsi :

- 1° Tableau I du morceau à analyser, dans une triple notation :
  - a) Notation vaticane pure;
  - b) Notation sangallienne, et au besoin messine, en neumes;
  - c) Notation solesmienne, ou transcription aussi adéquate que possible des notations sangallienne et messine, avec indications rythmiques.
- 2° Notes sur le texte *littéraire* : origine, variantes, etc.;
- 3° Notes sur le texte *mélodique* : origine, âge, sources, emploi, etc.;
- 4° Notes sur les différentes formules neumatiques;
- 5° Notes sur les lettres et les signes rythmiques sangalliens ou messins;
- 6° Analyse rythmique de la mélodie, dynamique, interprétation; transcription en notation moderne (Tableau II).
- 7° Chironomie, s'il y a lieu (Tableau III).  
*(Extrait de l'Introduction générale).*

# GRADUALE ROMANUM

COMPLET SELON L'ÉDITION VATICANE

Un beau volume in-8° (20½ × 13 cent.) de 1200 pages.

[N° 730] **Edition en notation musicale moderne** sur portée de 5 lignes, clef de sol, avec signes rythmiques, papier teinté, fort; poids du volume relié 1250 grammes; épaisseur 36 m/m.

[N° 730A] **Le même**, sur papier indien mince, opaque et très solide; poids du volume relié 625 grammes; épaisseur 26 m/m.

# CHANT GRÉGORIEN

ÉDITIONS DE SOLESMES

- [N° 562] **Manuel de la Messe et des Offices** extrait du Paroissien et des *Varia Præced* de Solesmes, 350 p. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché : 1-50; cartonné, dos toile, 2-10; pleine toile, tranche rouge, titre doré sur plat, 2-50.
- [N° 572] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 392 pages in-12. — Broché : 2-25; cartonné, dos toile, 3-00; pleine toile, tranche rouge, titre doré sur plat, 3-75.
- [N° 563] **Manuale Missæ et Officiorum.** — Reproduction exacte du N° 562, mais avec les rubriques et explications en latin. (*Notation grégorienne.*) — Mêmes prix qu'au N° 562.
- [N° 573] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 376 pages in-12. — Mêmes prix qu'au N° 572.
- [N° 573 ANG.] **Le même**, avec une préface de 18 pages en anglais, remplaçant la préface en latin. — Mêmes prix.
- [N° 581] **A Manual of Gregorian Chant** compiled from the Solesmes Books and from ancient Manuscripts. (*Notation grégorienne.*) Un vol. in-18 de 440 pages. — Toile anglaise, frs 3-10.
- [N° 562A] **Messes des principales Fêtes.** — Appendice au Manuel de la Messe et des Offices N° 562. — 40 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-35.
- [N° 572A] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 572. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- [N° 563A] **Missæ in præcipuis Festis.** — Appendix au N° 563. — 40 pages. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-35.
- [N° 573A] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 573. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- [N° 570] **Office et Messes de la Nativité de N. S. J. C.** — 48 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 571] **Officium et Missæ Nativitatis Domini.** 48 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 578] **Officium Majoris Hebdomadæ** juxta Missale et Brev. Rom. 186 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-25; Toile, 1-75.
- [N° 579] **Office de la Semaine Sainte.** (*Notation grégorienne.*) — 109 pages in-18. — Broché, 1-25; Toile, 1-75.
- [N° 580] **Office abrégé de la Semaine Sainte**, texte latin et français. — 144 pp. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 601] **Psalmi cum notis Officiorum Hebdomadæ Sanctæ.** — 120 pp. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 605] **Psalmi in notis** pro Off. Heb. Sanct. — 116 pages in-18. — (*Notation musicale moderne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 601] **Chants de la Sainte Messe.** — 20 pages in-18 reproduisant en *notation musicale moderne* les *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus* des Messes les plus usitées : Messes de la S. V. (*Cum júbilo*) ; Messes des Anges ; Messe royale avec son *Credo* ; le troisième *Credo* de l'édition vaticane, et le *Tantum ergo*. — Broché, net 0-12. — Remises spéciales : 15 pour 12, et 70 pour 50 ; pour cartonnage en plus net 0-10.
- [N° 625] **Manuale pro Benedictionibus et Processionibus Ss. Sacramenti ex Libris Solesmensibus excerptum.** — In-12, de 224 pages (*en notation grégorienne.*) 190 pièces ou chants divers. — Broché, fr. 1-75; cartonné, dos toile, frs 2-50; pleine toile, titre doré sur plat, tranche rouge, frs 2-75.
- [N° 626] **Le même** que le précédent mais en *notation musicale moderne*. — Broché, frs 2-00; cartonné, dos toile, frs 2-75; pleine toile, titre doré sur plat, tranche rouge, frs 3-00.
- [N° 626B] **Accompagnement d'orgue** des Nos 625 et 626. — Premier fascicule, [626B<sup>1</sup>] comprenant tous les Chants (49 pièces) pour les Bénédiction et Processions du S. Sacrement, et les Chants les plus usités en l'honneur de la S. Vierge. — 66 pages in-8° (28 × 19). Broché, net frs 3-00; cartonné net frs 4-00. — Second fascicule, [626B<sup>2</sup>] Chants en l'honneur de la S. Vierge. (53 pièces) — 94 pages. — Broché, net frs 4-00; cartonné, net frs 5-00. — Troisième fascicule, [626B<sup>3</sup>] Chants pour divers temps de l'année (26 pièces) — 66 pages. — Broché, net frs 3-00; cartonné, net frs 4-00.
- La suite des accompagnements des 625 et 626 paraîtra prochainement en un autre fascicule d'environ 70 pages.
- [N° 589] **Psalmes notés** des Vêpres et de l'Office, pour tous les Dimanches et Fêtes doubles, précédé d'un petit *Traité de Psalmodie*. — 200 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 589B] **Le même** sans le *Traité de Psalmodie*. — 160 pages, in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-80; Toile, 1-30.
- [N° 590] **Psalmi in notis** pro Vesperis et Officio in omnibus Dominicis et Festis duplicibus, juxta ritum Romanum simul ac Monasticum. — 166 pp. in-18. (*Notation grégor.*) — Broché, 0-80; Toile, 1-30.
- [N° 566B] **Chants des Hymnes, Antiennes et Répons brés des Petites Heures.** — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-20.
- [N° 567B] **Le même**, texte latin, supplément au *Liber usualis* N° 567. — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-20.
- [N° 593] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Romain avec points rythmiques. — 102 pages in-8°. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 593B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Monastique avec points rythmiques. — 96 pages in-8°. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.

- [N° 599] **Officium Defunctorum**, rit Romain, in-8° (*Notation musicale avec tous les signes rythmiques.*) — Broché, 1-00; Toile, 1-75.
- [N° 609] **Exsequiarum Ordo et Ordo sepeliendi parvulos.** — In-18 (16 × 10). Une plaquette de 42 pages contenant les parties du Rituel relatives à la Levée du corps, à l'Absoute et au transport au Cimetière. — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 615P] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, in-4°, (28 × 19½) grands caractères, impression en rouge et noir avec encadrement, beau papier teinté. (*Notation grégorienne avec points rythmiques.*) — Broché, 3-50; relié forte toile, tranche rouge, 4-50; relié peau, 6-00.
- [N° 615] **Le même** (*sans points rythmiques*). — Mêmes prix.
- [N° 742] **Chants usuels** en l'honneur du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge. — 16 pages in-18. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques.*) — Broché, 0-20.
- [N° 592] **Ritus Consecrationis Ecclesiæ juxta Pontificale Romanum cum cantu gregorianum.** — 126 pages in-18. (*Notation grég.*) Broché, 0-75.
- [N° 592A] **Prières et Cérémonies de la Consécration ou Dédicace d'une Église** selon le Pontifical Romain, texte latin-français avec chant. — 230 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-25.
- [N° 743] **Ritualet pro Vestitione et Professione Monialium Ordinis Sancti Benedicti.** — 90 pages in-32. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques.*) — Broché, 1-00.
- [N° 688] **The Office of Commune** in latin and english according to the Roman rite with full gregorian notation. — Notation grégorienne avec signes rythmiques. — Broché, 0-60; Toile 1-00.
- [N° 694] **Office et Messe de l'Apparition de N. D. de Lourdes**, in 8°, rite monastique (*notation grégorienne*). — Broché, 0-40.
- [N° 701bis] **Benedictiones mensæ** juxta ritum romanum et monasticum. (*Notation grégorienne.*) — In-32, 58 pages, cartonné, 0-60.

- [N° 659.] **A Primer of plainsong** with practical exercises according to the Solesmes method (edition with and without Rhythmic Signs) by a Choirmaster. In-12 de 112 pages. — Broché, fr. 1-25.
- PIÉREARD. — **Psautier-Vespéral** 4 6 \* 4 × 2 d'après les formules et règles d'adaptation traditionnelles Romaine et Vaticane. SÉMÉIOGRAPHIE NOUVELLE complète et unique pour toutes les formules. — 40 pages in-12. — Broché, 0-45; Toile, 0-70.

## DIVERS.

- [N° 567] **Liber usualis Missæ et Officii pro Dominicis et Festis duplicibus.** — Broché, frs 4-50.

Toile, ornements à froid, tranche rouge . . . . .	5-50	Mouton imitation chagrin noir, tranche rouge . . . . .	6-75
Dos mouton imitation chagrin noir, plats toile, tranche rouge . . . . .	6-00	Le même, tranche dorée . . . . .	7-10
Pagamoïd, tranche rouge . . . . .	6-25	Chagrin noir véritable, tr. rouge . . . . .	8-50
Basse racine, tranche marbrée . . . . .	6-25	Le même, tranche dorée . . . . .	8-85
		Chagrin noir 1 <sup>er</sup> choix, tr. dorée . . . . .	9-50

## OFFICES PROPRES, suppléments au Liber Usualis.

- a) *Congregation du S. Esprit* (Officia propria Cong. S. Spiritus et S. Cordis Mariani). — 36 pages in-18 (*Notation Grégorienne*). — Prix : fr. 0-80.
- b) *Sœurs de Charité* (Fêtes particulières à la Compagnie des Filles de la Charité). — 60 pages in-18, transcription en *notation musicale moderne*. — Prix : fr. 0-90.
- c) *Maristes* (Festa propria Societatis Mariste). — 42 pages in-18 (*Notation grégorienne*). Prix : fr. 0-80.

Nous livrons sur demande des *Liber usualis* et *Manuels* où les pages comprenant le *Kyrieale* ou *Ordinaire* de la Messe sont remplacées par la partie correspondante du *Kyrieale* vaticain, édition rythmée.

- [N° 655] — **Kyrieale** in-8° (21 × 14 cent.) en *notation musicale moderne* avec toutes les indications rythmiques. — Très belle édition de 144 pages en forte notation musicale. — Broché, fr. 1-50; relié toile, frs 2-25.
- [N° 633] **Kyrieale** in-12 (19 × 12 cent.) *notation grégorienne*. Texte latin. — Broché, 0-60; Toile, fr. 1-10.
- [N° 634] **Le même** avec les signes rythmiques, texte latin. — Broché, 0-65; Toile, fr. 1-15.
- [N° 642] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 637] **Kyrieale** in-12 (19 × 12 cent.) *notation musicale moderne*. Texte latin. — Broché, 0-65; Toile, fr. 1-15.
- [N° 638] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 635] **Kyrieale** in-18 (17 × 10½ cent.) *notation grégorienne*. Texte latin. — Broché, net 0-25. — Remises spéciales : 15 exemplaires pour 12, et 70 pour 50; pour cartonnage en plus, net 0-25.
- [N° 635B] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 636] **Le même**, avec les signes rythmiques. Texte latin. — Broché, net 0-30. — Remises comme au précédent.
- [N° 685] **Missæ pro Defunctis et Ordo exsequiarum**, in-12, *notation grégorienne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; Toile, 0-80.
- [N° 685B] **Le même** avec les signes rythmiques. — Mêmes prix.
- [N° 686] **Le même** en *notation musicale moderne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; Toile, 0-80.
- [N° 687] **Missæ pro Defunctis et Ordo exsequiarum**, in-18, *notation grégorienne*. — Broché, 0-15; cartonné dos toile, 0-25; pleine toile, 0-50.

Des éditions complètes du *Kyrieale* au format in-12, en notation grégorienne et en notation musicale moderne, ont été publiées en Anglais, en Espagnol, en Allemand et en Hongrois.

CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

- 1° Les feuilles de texte 4, 9 et 10 (p. 25-32 et 65-80) du tome X.  
 2° Les feuilles 2 et 6 (p. 7-14 et 39-46) de l'Antiphonaire de Laon (ms 239).

*La feuille de texte 5 qui continue et achève l'introduction au manuscrit de Laon sera donnée dans la prochaine livraison.*

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :  
 Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.  
 Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

# OFFICIUM PRO DEFUNCTIS

CUM MISSA ET ABSOLUTIONE  
 NEC NON EXSEQUIARUM ORDINE

cum Cantu restituto jussu SS. D. N. Pii Papae X. ad exemplar editionis  
 typicae concinnatum et rhythmicis signis a Solesmensibus Monachis  
 diligenter ornatum.

Un vol. in-8° de 96 pages (20½ × 13 cent.) format et caractères du Graduel.  
 Broché, 0-90; relié toile noire, tranche rouge, fr. 1-50.

NOUVEAUTÉ

## LIBER USUALIS MISSAE PRO DOMINICIS ET FESTIS DUPLICIBUS

cum Cantu Gregoriano quem ex Editione typica in recentioris musicae  
 notulas translatum Solesmensis Monachi rhythmicis signis diligenter ornaverunt.

Un beau volume in-18 (17 × 11 cent.) de 1280 pages,  
 reproduisant d'après le Graduel vatican, le chant de tous les Dimanches et Fêtes doubles  
 avec le texte des Oraisons, Épitres, Évangiles, etc., et un supplément de 80 pages extrait  
 des livres de Solesmes pour les Vêpres et les Saluts. Broché, frs 4-50.

Toile, ornements à froid, tranche rouge . . . . . frs 5-50	Mouton imitation chagrin noir, tranche rouge . . . . . frs 6-75
Dos mouton imitation chagrin noir, plats toile, tranche rouge . . . . . 6-00	Le même, tranche dorée . . . . . 7-10
Pégamoid, tranche rouge . . . . . 6-25	Chagrin noir véritable, tranche rouge . . . . . 8-50
Basane racine, tranche marbrée . . . . . 6-25	Le même, tranche dorée . . . . . 8-85
	Chagrin noir 1 <sup>er</sup> choix, tranche dorée . . . . . 9-50

Édition sur papier indien, fr. 1-50 en plus.

*Vient de paraître :*

## GRADUALE ROMANUM COMPLET SELON L'ÉDITION VATICANE

Un beau volume in-8° (20½ × 13 cent.) de 1200 pages.

- [N° 730] **Édition en notation musicale moderne** sur portée de 5 lignes, clef de sol, avec signes rythmiques, papier teinté, fort; poids du volume relié 1250 grammes; épaisseur 36 m/m.  
 [N° 730A] **Le même**, sur papier indien mince, opaque et très solide; poids du volume relié 625 grammes; épaisseur 26 m/m.

# CHANT GRÉGORIEN

ÉDITIONS DE SOLESMES

- [N° 562] **Manuel de la Messe et des Offices** extrait du Paroissien et des *Varia Preces* de Solesmes, 350 p. in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché : 1-50; cartonné, dos toile, 2-10; pleine toile, tranchée rouge, titre doré sur plat, 2-50.
- [N° 572] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 392 pages in-12. — Broché : 2-25; cartonné, dos toile, 3-00; pleine toile, tranchée rouge, titre doré sur plat, 3-75.
- [N° 563] **Manuale Missæ et Officiorum**. — Reproduction exacte du N° 562, mais avec les rubriques et explications en latin. (*Notation grégorienne*.) — Mêmes prix qu'au N° 562.
- [N° 573] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 376 pages in-12. — Mêmes prix qu'au N° 572.
- [N° 573 ANG.] **Le même**, avec une préface de 18 pages en anglais, remplaçant la préface en latin. — Mêmes prix.
- [N° 581] **A Manual of Gregorian Chant** compiled from the Solesmes Books and from ancient Manuscripts. (*Notation grégorienne*.) Un vol. in-18 de 440 pages. — Toile anglaise, frs 3-10.
- [N° 562A] **Messes des principales Fêtes**. — Appendice au Manuel de la Messe et des Offices N° 562. — 40 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-35.
- [N° 572A] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 572. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- [N° 563A] **Missæ in præcipuis Festis**. — Appendix au N° 563. — 40 pages. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-35.
- [N° 573A] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 573. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- [N° 570] **Office et Messes de la Nativité de N. S. J. C.** — 48 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 571] **Officium et Missæ Nativitatis Domini**. 48 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 578] **Officium Majoris Hebdomadæ** juxta Missale et Brev. Rom. 186 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-25; Toile, 1-75.
- [N° 579] **Office de la Semaine Sainte**. (*Notation grégorienne*.) — 196 pages in-18. — Broché, 1-25; Toile, 1-75.
- [N° 580] **Office abrégé de la Semaine Sainte**, texte latin et français. — 144 pp. in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 601] **Psalmi cum notis Officiorum Hebdomadæ Sanctæ**. — 120 pp. in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 605] **Psalmi in notis pro Off. Hebd. Sanct.** — 116 pages in-18. — (*Notation musicale moderne*.) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 691] **Chants de la Sainte Messe**. — 20 pages in-18 reproduisant en *notation musicale moderne* les *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus* des Messes les plus usitées : Messes de la S. V. (*Cum jubilo*) ; Messe des Anges ; Messe royale avec son *Credo* ; le troisième *Credo* de l'édition vaticane, et le *Tantum ergo*. — Broché, net 0-12. — Remises spéciales : 15 pour 12, et 70 pour 50; pour cartonnage en plus net 0-10.
- [N° 625] **Manuale pro Benedictionibus et Processionibus Ss. Sacramenti ex Libris Solesmensibus excerptum**. — In-12, de 224 pages (en *notation grégorienne*.) 190 pièces ou chants divers. — Broché, fr. 1-75; cartonné, dos toile, frs 2-50; pleine toile, titre doré sur plat, tranchée rouge, frs 2-75.
- [N° 626] **Le même** que le précédent mais en *notation musicale moderne*. — Broché, frs 2-00; cartonné, dos toile, frs 2-75; pleine toile, titre doré sur plat, tranchée rouge, frs. 3-00.
- [N° 626 B] **Accompagnement d'orgue** des Nos 625 et 626. — Premier fascicule, [626 B<sup>1</sup>] comprenant tous les Chants (49 pièces) pour les Bénédictiones et Processions du S. Sacrement, et les Chants les plus usités en l'honneur de la S. Vierge. — 66 pages in-8° (28×19). Broché, net frs 3-00; cartonné net frs 4-00. — Second fascicule, [626 B<sup>2</sup>] Chants en l'honneur de la S. Vierge. (53 pièces) — 94 pages. — Broché, net frs 4-00; cartonné, net frs 5-00. — Troisième fascicule, [626 B<sup>3</sup>] Chants pour divers temps de l'année (26 pièces) — 66 pages. — Broché, net frs 3-00; cartonné, net frs 4-00.
- La suite des accompagnements des nos 625 et 626 paraîtra prochainement en un autre fascicule d'environ 70 pages.*
- [N° 589] **Psalmes notés des Vêpres et de l'Office**, pour tous les Dimanches et Fêtes doubles, précédé d'un petit *Traité de Psalmodie*. — 200 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 589B] **Le même** sans le *Traité de Psalmodie*. — 160 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-80; Toile, 1-30.
- [N° 590] **Psalmi in notis pro Vesperis et Officio in omnibus Dominicis et Festis duplicibus**, juxta ritum Romanum simul ac Monasticum. — 160 pp. in-18. (*Notation grégor.*) — Broché, 0-80; Toile, 1-30.
- [N° 596B] **Chants des Hymnes, Antiennes et Répons brefs des Petites Heures**. — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-20.
- [N° 567B] **Le même**, texte latin, supplément au *Liber usualis* N° 567. — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-20.
- [N° 593] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Romain avec points rythmiques. — 102 pages in-8°. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 593B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Monastique avec points rythmiques. — 96 pages in-8°. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.

- [N° 599] **Officium Defunctorum**, rit Romain, in-8° (*Notation musicale avec tous les signes rythmiques*.) — Broché, 1-00; Toile, 1-75.
- [N° 699] **Exsequiarum Ordo et Ordo sepeliendi parvulos**. — In-18 (16×10). Une plaquette de 42 pages contenant les parties du Rituel relatives à la Levée du corps, à l'Absoute et au transport au Cimetière. — Broché, 0-50; toile, fr. 1-00.
- [N° 615F] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum ordine, in-4°, (28×19½) grands caractères, impression en rouge et noir avec encadrement, beau papier teinté. (*Notation grégorienne avec points rythmiques*.) — Broché, 3-50; relié forte toile, tranchée rouge, 4-50; relié peau, 6-00.
- [N° 615] **Le même** (sans points rythmiques). — Mêmes prix.
- [N° 742] **Chants usuels** en l'honneur du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge. — 16 pages in-18. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques*.) — Broché, 0-20.
- [N° 592] **Ritus Consecrationis Ecclesiæ juxta Pontificale Romanum cum cantu gregoriano**. — 126 pages in-18. (*Notation grég.*) Broché, 0-75.
- [N° 592A] **Prières et Cérémonies de la Consécration ou Dédicace d'une Église** selon le Pontifical Romain, texte latin-français avec chant. — 230 pages in-18. (*Notation grégorienne*.) — Broché, 1-25.
- [N° 743] **Rituel pro Vestitione et Professione Monialium Ordinis Sancti Benedicti**. — 90 pages in-32. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques*.) — Broché, 1-00.
- [N° 688] **The Office of Compline** in latin and english according to the Roman rite with full gregorian notation. — *Notation grégorienne avec signes rythmiques*. — Broché, 0-60; toile 1-00.
- [N° 694] **Office et Messe de l'Apparition de N. D. de Lourdes**, in 8°, rite monastique (*notation grégorienne*). — Broché, 0-40.
- [N° 701<sup>bis</sup>] **Benedictiones mensæ juxta ritum romanum et monasticum**. (*Notation grégorienne*.) — In-32, 58 pages, cartonné, 0-60.

[N° 659.] **A Primer of plainsong** with practical exercises according to the Solesmes method (edition with and without Rhythmic Signs) by a Choirmaster. In-12 de 112 pages. — Broché, fr. 1-25.

PIÉREARD. — **Psautier Vespéral** 4 6 \* 4 \* 2 d'après les formules et règles d'adaptation traditionnelles Romaine et Vaticane. SÉMÉIOGRAPHIE NOUVELLE complète et unique pour toutes les formules. — 40 pages in-12. — Broché, 0-45; toile, 0-70.

## DIVERS.

[N° 567] **Liber usualis Missæ et Officii** pro Dominicis et Festis duplicibus. — Broché, frs 4-50.

Toile, ornements à froid, tranchée rouge	5-50	Mouton imitation chagrin noir, tranchée rouge	6-75
Dos mouton imitation chagrin noir, plats toile, tranchée rouge	6-00	Le même, tranchée dorée	7-10
Pégamoid, tranchée rouge	6-25	Chagrin noir véritable, tr. rouge	8-50
Basane racine, tranchée marbrée	6-25	Le même, tranchée dorée	8-85
		Chagrin noir 1 <sup>er</sup> choix, tr. dorée	9-50

## OFFICES PROPRES, suppléments au Liber Usualis.

- a) *Congregatio* du S. Esprit (Officia propria Cong. S. Spiritus et S. Cordis Marie). — 36 pages in-18 (*Notation grégorienne*). — Prix : fr. 0-80.
- b) *Sevres de Charité* (Fêtes particulières à la Compagnie des Filles de la Charité). — 69 pages in-18, transcription en *notation musicale moderne*. — Prix : fr. 0-90.
- c) *Maries* (Festa propria Societatis Mariæ). — 42 pages in-18 (*Notation grégorienne*). Prix : fr. 0-80.

*Nous livrons sur demande des Liber usualis et Manuels où les pages comprenant le Kyrie ou l'Ordinaire de la Messe sont remplacées par la partie correspondante du Kyrieale vatican, édition rythmée.*

- [N° 655] — **Kyrieale** in-8° (21×14 cent.) en *notation musicale moderne* avec toutes les indications rythmiques. — Très belle édition de 144 pages en forte notation musicale. — Broché, fr. 1-50; relié toile, frs 2-25.
- [N° 633] **Kyrieale** in-12 (19×12 cent.) *notation grégorienne*. Texte latin. — Broché, 0-60; toile, fr. 1-10.
- [N° 634] **Le même** avec les signes rythmiques, texte latin. — Broché, 0-65; toile, fr. 1-15.
- [N° 642] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 637] **Kyrieale** in-12 (19×12 cent.) *notation musicale moderne*. Texte latin. — Broché, 0-65; toile, fr. 1-15.
- [N° 638] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 635] **Kyrieale** in-18 (17×10½ cent.) *notation grégorienne*. Texte latin. — Broché, net 0-25. — Remises spéciales : 15 exemplaires pour 12, et 70 pour 50; pour cartonnage en plus, net 0-25.
- [N° 635B] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 636] **Le même**, avec les signes rythmiques. Texte latin. — Broché, net 0-30. — Remises comme au précédent.
- [N° 685] **Missæ pro Defunctis et Ordo exsequiarum**, in-12, *notation grégorienne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; toile, 0-80.
- [N° 685B] **Le même** avec les signes rythmiques. — Mêmes prix.
- [N° 686] **Le même** en *notation musicale moderne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; toile, 0-80.
- [N° 687] **Missæ pro Defunctis et Ordo exsequiarum**, in-18, *notation grégorienne*. — Broché, 0-15; cartonné dos toile, 0-25; pleine toile, 0-50.

★ *Des éditions complètes du Kyrieale au format in-12, en notation grégorienne et en notation musicale moderne, ont été publiées en Anglais, en Espagnol, en Allemand et en Hongrois.*

CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

- 1° Les feuilles de texte 6, 7 et 8 (p. 41-64) du tome X.  
 2° Les feuilles 4 et 5 (p. 23-38) de l'Antiphonaire de Laon (ms 239).

*Par suite d'une erreur dans le tirage, la feuille 2 de phototypie sera donnée dans une prochaine livraison.*

*Les feuilles de texte 4 et 5 (p. 25-40) qui continuent et achèvent l'introduction au manuscrit de Laon seront données dans une prochaine livraison. Nous n'avons pu les livrer assez tôt au tirage, à cause de certains renseignements bibliographiques et de photographies de codices arrivés trop tard pour être utilisés à temps.*

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

# OFFICIUM PRO DEFUNCTIS

CUM MISSA ET ABSOLUTIONE  
 NEC NON EXSEQUIARUM ORDINE

cum Cantu restituto jussu SS. D. N. Pii Papae X. ad exemplar editionis  
 typicae concinnatum et rhythmicis signis a Solesmensibus Monachis  
 diligenter ornatum.

Un vol. in-8° de 96 pages (20½ × 13 cent.) format et caractères du Graduel.

Broché, 0-90; relié toile noire, tranche rouge, fr. 1-50.

NOUVEAUTÉ

# LIBER USUALIS MISSAE

PRO DOMINICIS ET FESTIS DUPLICIBUS

cum Cantu Gregoriano quem ex Editione typica in recentioris musicae  
 notulas translatum Solesmensis Monachi rhythmicis signis diligenter ornaverunt.

Un beau volume in-18 (17 × 11 cent.) de 1280 pages,

reproduisant d'après le Graduel vatican, le chant de tous les Dimanches et Fêtes doubles  
 avec le texte des Oraisons, Épitres, Évangiles, etc.; et un supplément de 80 pages extrait  
 des livres de Solesmes pour les Vêpres et les Saluts.

Broché, frs 4-50.

Toile, ornements à froid, tranche rouge . . . . .	frs 5-50	Mouton imitation chagrin noir, tranche rouge . . . . .	frs 6-75
Dos mouton imitation chagrin noir, plats toile, tranche rouge . . . . .	6-00	Le même, tranche dorée . . . . .	7-10
Pégamoid, tranche rouge . . . . .	6-25	Chagrin noir véritable, tranche rouge . . . . .	8-50
Basane racine, tranche marbrée . . . . .	6-25	Le même, tranche dorée . . . . .	8-85
		Chagrin noir 1 <sup>er</sup> choix, tranche dorée . . . . .	9-50

Édition sur papier indien, fr. 1-50 en plus.

*Pour paraître en Mars :*

# GRADUALE ROMANUM

COMPLET SELON L'ÉDITION VATICANE

Un beau volume in-8° (20½ × 13 cent.) de 1200 pages.

[N° 730] **Édition en notation musicale moderne** sur portée de 5 lignes, clef de sol, avec signes rythmiques, papier teinté, fort; poids du volume relié 1250 grammes; épaisseur 36 m/m.

[N° 730A] **Le même**, sur papier indien mince, opaque et très solide; poids du volume relié 625 grammes; épaisseur 26 m/m.

# Paléographie Musicale

*Testes 15*  
*Platen*

LES PRINCIPAUX

*Lacke*  
*Testes 10*  
*Inde*

# MANUSCRITS DE CHANT

*Platen 17-32*  
*Covering Mas*  
*11-1895*

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

Vingt-cinquième année — Avril 1914

N° 102

JUL 2 1914

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

LEIPZIG

Librairie Alphonse PICARD & FILS

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

82, Rue Bonaparte.

Nürnberggerstrasse, 36. 38.

1914

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

Vient de paraître :**LIBER USUALIS MISSAE ET OFFICII****pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis**

cum cantu gregoriano ex editione Vaticana adamussim excerpto.

1 volume in-12 (19 × 12 cent.) de 1600 pages.

- [N° 781] Edition en notation grégorienne . . . . . Broché, frs 5-00  
 [N° 780] Le même, avec signes rythmiques . . . . . Broché, frs 5-00

Reliures en plus :

- |   |   |
|---|---|
| Toile, ornements à froid, tranche rouge (N° 2) . . . . . frs 1-75 | Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . . frs 2-50     |
| Pégamoïd, imitation chagrin noir, tranche rouge . . . . . » 2-00  | Mouton, imitation chagrin noir, tr. rouge (N° 6M). . . . . » 3-25 |
| Mouton, imitation chagrin noir, tranche dorée (N° 7M). frs 4-00   |   |

Cette nouvelle édition du *Liber Usualis Missae et Officii* a été rédigée surtout en vue de la célébration de l'Office dominical dans les principales églises et les séminaires. L'ouvrage contient donc la Messe (chants et récitatifs), les Vêpres et les Complies de tous les Dimanches de l'année et des Fêtes dont la solennité est admise le Dimanche. De plus, pour les diocèses qui ont conservé la très louable coutume de chanter les Petites Heures les Dimanches et Fêtes et les Laudes aux grandes solennités, on y a inséré les Offices de Prime, Tierce, Sexte et None, ainsi que les Laudes des Fêtes de 1<sup>re</sup> classe. Il a paru utile aussi de donner intégralement les Matines de Noël, la fonction du Mercredi des Cendres, l'Office des trois derniers jours de la Semaine Sainte et du Dimanche de Pâques, les Litanies et la Messe des Rogations, la Messe de la Vigile de la Pentecôte, les principales Messes Votives, l'Office de la Commémoration des Défunts et des Funérailles.

Conformément aux dernières règles liturgiques, c'est l'Office du Temps qui occupe la place la plus importante dans le nouveau *Liber Usualis*. Le Propre des Saints a été allégué de tous les Offices dont la célébration ne pouvait plus se rencontrer le Dimanche; mais on y trouvera, soit à leur place, soit sous forme d'un renvoi au Commun des Saints, l'antienne, le verset, la collecte, la secrète et la postcommunion de toutes les Fêtes de rit inférieur dont il peut être fait mémoire à la Messe et aux Vêpres du Dimanche. Ont été seulement exceptées de cette règle plusieurs Fêtes mineures, qui, dans un grand nombre d'églises, ont le privilège d'un rit plus élevé et dont, par suite, il a semblé préférable de donner l'Office en entier. Une importante collection de Messes détachées et d'Offices Propres permettra d'ailleurs de compléter le *Liber Usualis Missae et Officii* suivant les besoins des différents diocèses et Instituts religieux.

L'ouvrage se termine par un recueil de mélodies variées pour les Saluts du S. Sacrement et par un Appendice contenant les chants usités dans certaines fonctions spéciales, comme la Bénédiction des Saintes Huiles le Jeudi-Saint, les Ordinations, la Visite pastorale, etc.

Sous un format commode et sans que son volume très réduit nuise en rien à la netteté ni à la beauté de l'impression typographique, le *Liber Usualis* offre donc tout ce qui est nécessaire pour le service des cathédrales, des grandes églises et des séminaires.

Par une innovation dont on appréciera vite la grande utilité, on a groupé en tête de l'ouvrage tous les Psaumes des Vêpres notés dans les huit tons grégoriens. L'intonation, la flexe, les cadences de médiane et terminaison sont indiquées clairement pour chaque Psaume, et de fréquents renvois à ce petit Psautier, dans la suite du volume, en rendent l'usage extrêmement pratique.

Le *Liber Usualis Missae et Officii* est basé principalement sur les éditions typiques du Missel, du Rituel, du Graduel et de l'Antiphonaire romain. Les mélodies non encore parues dans l'Édition vaticane ou n'en faisant pas partie, sont extraites des livres de Solesmes, qui, on le sait, ont été déclarés entièrement conformes au *Motu proprio* du 25 avril 1904 sur la musique sacrée. Tant pour le chant que pour les rubriques, il a été tenu compte des plus récentes décisions ou indications de la S. Congrégation des Rites. A ce point de vue encore le *Liber Usualis* est donc aussi complet que possible.

James Hoff  
1875  
Plater

# Paléographie Musicale

LES PRINCIPAUX

# MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

Vingt-quatrième année — Juillet 1912

N° 95

JUL 25 1912 010

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

Librairie Alphonse PICARD & FILS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1912

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

# THE CATHOLIC ENCYCLOPEDIA.

Œuvre internationale de références sur la constitution, la doctrine, la discipline et l'histoire de l'Eglise catholique, éditée par le Dr. CHARLES G. HERBERMANN... et un grand nombre de collaborateurs de toutes nations. 15 volumes, grand in-4°. Prix : 34 frs 35 c. chaque volume. — London, Caxton Publishing Company. Clun House, Surrey street, Strand. — New York, Robert Appleton Company.

Il s'agit bien d'une **Encyclopédie catholique**, romaine, rédigée dans le meilleur esprit. « Une lecture attentive montre que les articles ont, en général, les qualités désirables, surtout l'exactitude et la précision, qui sont essentielles; et ceux qui traitent les matières les plus capitales sont excellents. » (*Etudes*, Paris, 20 Août 1911). Treize magnifiques volumes de 800 pages ont déjà paru, il y en aura quinze. Les volumes XII et XIII qui viennent de paraître contiennent, comme les précédents, de nombreux articles relatifs à la liturgie et à la musique ecclésiastique : Plain-Chant par H. BEWERUNGE, Prayer-Books et Psalms avec fac-similés de manuscrits, Reliquaries, Rites, Rings, Ritual, Rubrics, Sacrifice, etc. De nombreuses et belles illustrations de toutes sortes ornent chaque volume. En résumé, entreprise magnifique, bien réalisée, qui obtient le plus grand succès.

## GRADUEL des DIMANCHES et des FÊTES AVEC TRADUCTION DES TEXTES

CHANT GRÉGORIEN EXTRAIT DE L'ÉDITION VATICANE  
(ÉDITION FRANÇAISE) N° 745

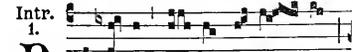
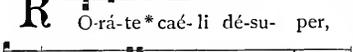
Un volume in-12 (19×12 cent.) de 886 pages

Broché . . . . .	frs	3-50
Relié toile, tranche rouge . . . . .	»	5-00
Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . .	»	6-00

[N° 746] **Le même** avec les signes rythmiques des Bénédictins de Solesmes, édition spécialement destinée aux Maîtrises, Écoles, etc.

*Mêmes prix qu'au précédent.*

### Le IV. Dimanche de l'Avent.

<p>Intr. 1.</p>  <p><b>R</b></p>  <p>et nū-bes plū- ant jū- stum : ape-</p>  <p>ri- á-tur tér- ra, et gérmínet Salva- tó- rem. Ps. Caéli</p>	<p>Cieux, répandez d'en haut votre rosée, et que les mes fussent pleuvrir le Juste ; que la terre s'ouvre, et qu'elle enfante le Sauveur.</p> <p><i>Ps.</i> Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie l'ouvrage de ses mains. Gloire au Père.</p> <p><i>Is. 45. Ps. 18.</i></p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Spécimen</p>
---	---	---

*Des éditions avec traductions des textes chantés et des rubriques paraîtront successivement en anglais, allemand et espagnol.*

# CHANT GRÉGORIEN

ÉDITIONS DE SOLESMES

- [N° 562] **Manuel de la Messe et des Offices** extrait du Paroissien et des *Varia Proces* de Solesmes, 350 p. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché : 1-50; cartonné, dos toile, 2-10; pleine toile, tranche rouge, titre doré sur plat, 2-50.
- [N° 572] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 392 pages in-12. — Broché : 2-25; cartonné, dos toile, 3-00; pleine toile, tranche rouge, titre doré sur plat, 3-75.
- [N° 563] **Manuale Missæ et Officiorum.** — Reproduction exacte du N° 562, mais avec les rubriques et explications en latin. (*Notation grégorienne.*) — Mêmes prix qu'au N° 562.
- [N° 573] **Le même** que le précédent, mais en *notation musicale moderne*, 376 pages in-12. — Mêmes prix qu'au N° 572.
- [N° 573] **ANG.] Le même**, avec une préface de 18 pages en anglais, remplaçant la préface en latin. — Mêmes prix.
- [N° 581] **A Manual of Gregorian Chant** compiled from the Solesmes Books and from ancient Manuscripts. (*Notation grégorienne.*) Un vol. in-18 de 440 pages. — Toile anglaise, frs 3-10.
- [N° 572A] **Messes des principales Fêtes**, en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 572. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- [N° 573A] **Missæ in præcipuis Festis**, en *notation musicale moderne*; appendice au Manuel N° 573. — 50 p. in-12. — Broché, 0-50.
- Les *Messes des principales Fêtes* se demandent fréquemment *relides* avec les *Manuels* correspondants. Le prix total est celui des deux brochures augmenté du prix de la reliure du Manuel.
- [N° 570] **Office et Messes de la Nativité de N. S. J. C.** — 48 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 571] **Officium et Missæ Nativitatis Domini.** 48 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-50; Toile, 1-00.
- [N° 580] **Office abrégé de la Semaine Sainte**, texte latin et français. — 144 pp. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-00; Toile, 1-50.
- [N° 601] **Psalmi cum notis Officiorum Hebdomadæ Sanctæ.** — 120 pp. in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 605] **Psalmi in notis pro Off. Heb. Sanct.** — 116 pages in-18. — (*Notation musicale moderne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-25.
- [N° 691] **Chants de la Sainte Messe.** — 20 pages in-18 reproduisant en *notation musicale moderne* les *Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus* des Messes les plus usitées : Messes de la S. V. (*Cum jubilo*); Messes des Anges; Messe royale avec son *Credo*; le troisième *Credo* de l'édition vaticane, et le *Tantum ergo*. — Broché, net 0-12. — Remises spéciales : 15 pour 12, et 70 pour 50; pour cartonnage en plus net 0-10.
- [N° 625] **Manuale pro Benedictionibus et Processionibus Ss. Sacramentis ex Libris Solesmensibus excerptum.** — In-12, de 224 pages (*en notation grégorienne.*) 190 pièces ou chants divers. — Broché, fr. 1-75; cartonné, dos toile, frs 2-50; pleine toile, titre doré sur plat, tranche rouge, frs 2-75.
- [N° 626] **Le même** que le précédent mais en *notation musicale moderne*. — Broché, frs 2-00; cartonné, dos toile, frs 2-75; pleine toile, titre doré sur plat, tranche rouge, frs 3-00.
- [N° 626B] **Accompagnement d'orgue** des N°s 625 et 626. — Premier fascicule, [626B<sup>1</sup>] comprenant tous les Chants (49 pièces) pour les Bénédictiones et Processions du S. Sacrement, et les Chants les plus usités en l'honneur de la S. Vierge. — 66 pages in-8° (28 x 19). Broché, net frs 3-00; cartonné net frs 4-00. — Second fascicule, [626B<sup>2</sup>] Chants en l'honneur de la S. Vierge. (53 pièces). — 94 pages. — Broché, net frs 4-00; cartonné, net frs 5-00. — Troisième fascicule, [626B<sup>3</sup>] Chants pour divers temps de l'année, de l'*Avent* à *Pâques* (26 pièces) — 66 pages. — Broché, net frs 3-00; cartonné, net frs 4-00. — Quatrième fascicule, [626B<sup>4</sup>] Chants pour divers temps de l'année, de *Pâques* à l'*Avent* (32 pièces) 56 pages. — Broché, net frs 3-00; cartonné, net frs 4-00.
- [N° 566B] **Chants des Hymnes, Antiennes et Répons brefs des Petites Heures.** — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-20.
- [N° 567B] **Le même**, texte latin, supplément au *Liber usualis* N° 567. — 150 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-20.
- [N° 593] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Romain avec points rythmiques. — 102 pages in-8°. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 593B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum Ordine, rit Monastique avec points rythmiques. — 96 pages in-8° (*Notation grégorienne.*) — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 594B] **Le même**, sans points. — Broché, 0-75; Toile, 1-50.
- [N° 599] **Officium Defunctorum**, rit Romain, in-8° (*Notation musicale avec tous les signes rythmiques.*) — Broché, 1-00; Toile, 1-75.
- [N° 699] **Exsequiarum Ordo et Ordo sepeliendi parvulos.** — In-18 (16 x 10). Une plaquette de 42 pages contenant les parties du Rituel relatives à la Levée du corps, à l'Absoute et au transport au Cimetière. — Broché, 0-50; toile, fr. 1-00.
- [N° 615] **Officium pro Defunctis** cum Missa et Absolutione necnon Exsequiarum ordine, in-4°, (28 x 19½) grands caractères, impression en rouge et noir avec encadrement, beau papier teinté. (*Notation grégorienne avec points rythmiques.*) — Broché, 3-50; relié forte toile, tranche rouge, 4-50; relié peau, 6-00.
- [N° 615] **Le même** (*sans points rythmiques*). — Mêmes prix.
- [N° 742] **Chants usuels** en l'honneur du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge. — 16 pages in-18. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques.*) — Broché, 0-20.
- [N° 592] **Ritus Consecrationis Ecclesiæ** juxta Pontificale Romanum cum cantu gregorianum. — 126 pages in-18. (*Notation grég.*) Broché, 0-75.
- [N° 592A] **Prières et Cérémonies de la Consécration ou Dédicace d'une Église** selon le Pontifical Romain, texte latin-français avec chant. — 230 pages in-18. (*Notation grégorienne.*) — Broché, 1-25.
- [N° 743] **Rituale pro Vestitione et Professione Monialium Ordinis Sancti Benedicti.** — 90 pages in-32. (*Notation grégorienne avec signes rythmiques.*) — Broché, 1-00.
- [N° 688] **The Office of Compline** in latin and english according to the Roman rite with full gregorian notation. — Notation grégorienne avec signes rythmiques. — Broché, 0-60; toile 1-00.
- [N° 694] **Office et Messe de l'Apparition de N. D. de Lourdes**, in 8°, rite monastique (*notation grégorienne*). — Broché, 0-40.
- [N° 701<sup>bis</sup>] **Benedictiones mensæ** juxta ritum romanum et monasticum. (*Notation grégorienne.*) — In-32, 58 pages, cartonné, 0-60.
- [N° 659.] **A Primer of plainsong** with practical exercises according to the Solesmes method (edition with and without Rhythmic Signs) by a Choirmaster. In-12 de 112 pages. — Broché, fr. 1-25.
- PIÉREARD. — **Psautier-Vespéral** 4 \* 4 x 2 d'après les formules et règles d'adaptation traditionnelles Romaine et Vaticane. SÉMÉIOGRAPHIE NOUVELLE complète et unique pour toutes les formules. — 40 pages in-12. — Broché, 0-45; toile, 0-70.

## DIVERS.

- [N° 655] — **Kyrie** in-8° (21 x 14 cent.) en *notation musicale moderne* avec toutes les indications rythmiques. — Très belle édition de 144 pages en forte notation musicale. — Broché, fr. 1-50; relié toile, frs 2-25.
- [N° 633] **Kyrie** in-12 (19 x 12 cent.) *notation grégorienne*. Texte latin. — Broché, 0-60; toile, fr. 1-10.
- [N° 634] **Le même** avec les *signes rythmiques*, texte latin. — Broché, 0-65; toile, fr. 1-15.
- [N° 642] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 637] **Kyrie** in-12 (19 x 12 cent.) *notation musicale moderne*. Texte latin. — Broché, 0-65; toile, fr. 1-15.
- [N° 638] **Le même**, texte français. — Mêmes prix.
- [N° 685] **Missæ pro Defunctis** et Ordo exsequiarum, in-12, *notation grégorienne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; toile, 0-80.
- [N° 685B] **Le même** avec les *signes rythmiques*. — Mêmes prix.
- [N° 686] **Le même** en *notation musicale moderne*. — Broché, 0-30; cartonné, 0-60; toile, 0-80.
- [N° 687] **Missæ pro Defunctis** et Ordo exsequiarum, in-18, *notation grégorienne*. — Broché, 0-15; cartonné dos toile, 0-25; pleine toile, 0-50.

## OFFICES PROPRES, suppléments au Liber Usualis.

- a) *Congrégation du S. Esprit* (Officia propria Cong. S. Spiritus et S. Cordis Marie). — 36 pages in-18 (*Notation Grégorienne*). — Prix : fr. 0-80.
- b) *Sœurs de Charité* (Fêtes particulières à la Compagnie des Filles de la Charité). — 60 pages in-18, transcription en *notation musicale moderne*. — Prix : fr. 0-90.
- c) *Marietas* (Festa propria Societatis Marie). — 42 pages in-18 (*Notation grégorienne*). Prix : fr. 0-80.

➤ Des éditions complètes du *Kyrie* au format in-12, en notation grégorienne et en notation musicale moderne, ont été publiées en Anglais, en Espagnol, en Allemand et en Hongrois.

## Livraison 95 — (Juillet 1912)



### CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

1° Les feuilles de texte, 26 et 27 (p. 201-216) du tome X, plus les pages 9\* et 10\* de la Table des matières.

Avec ces feuilles se termine le Tome X.

2° Les feuilles phototypiques 1 et 2 (p. 1-16) de l'Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres.

Ces feuilles commencent le tome XI.

La prochaine livraison contiendra les titres et les premières feuilles de texte de ce volume XI.

**Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :**

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

---

# REVUE GRÉGORIENNE

## ÉTUDES DE CHANT SACRÉ ET DE LITURGIE

DIRECTEURS :

M. LE CHANOINE C. GABORIT, MAÎTRE DE CHAPELLE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS,

M. L'ABBÉ N. ROUSSEAU, PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU MANS,

AVEC LE CONCOURS DES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.

(Paraît tous les deux mois.)

Abonnement : France et Belgique, frs 3-50. — Pays étrangers, frs 4-00.

---

## ACCOMPAGNEMENTS D'ORGUE

DE L'ÉDITION VATICANE

*publiés sous la direction des Bénédictins de Solesmes*

[N° 729A] **Accompagnement d'orgue des 15 principales Fêtes de l'année**, selon l'édition vaticane, par G. BAS. — 84 pages in-4° (35 × 27 cent.) — Broché, net frs 4-00; forte reliure toile, net frs 6-50.

[N° 729B] **Cantus Varii** en l'honneur du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 12 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net fr. 1-00.

[N° 729] comprenant les N°s 729A et 729B réunis : Broché, net frs 4-50; forte reliure toile, net frs 7-00.

[N° 760] **Accompagnements réunis**, ou *ENCHIRIDION seu ORGANUM COMITANS ad partes Gradualis Romani quæ sæpius occurrunt : Kyriale seu Ordinarium Missæ, Missa pro defunctis et exsequiarum Ordo, Commune Sanctorum, Missæ Votive, Missæ in præcipuis Festis, Cantus varii*. — 396 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 16-00; forte reliure toile, net frs 19-00.

*Les accompagnements d'orgue du GRADUEL complet paraîtront successivement.*

**Vade mecum paroissial de l'accompagnateur grégorien**, par AUG. LE GUENNANT. Accompagnements à 3 parties, en cinq fascicules in-4° raisin, spécialement écrits pour l'Harmonium ou l'Orgue sans pédale, suivant le rythme des RR. PP. Bénédictins de Solesmes. — Premier fascicule, de 90 pp., contenant : *Kyriale* ou « *Ordinaire de la Messe* » suivi de *Messe pour les défunts* et *Chants des funérailles*, selon l'édition vaticane. Impression très soignée, sous couverture forte, net frs 5-00. — Cinquième fascicule contenant les *Trois messes de Du Mont*, sous couverture forte, net frs 2-00.

*Les trois autres fascicules suivront après l'apparition de l'Antiphonaire vatican.*

Paléographie Musicale

LES PRINCIPAUX

MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

Vingt-quatrième année — Janvier 1913

N° 97

101 28 1957 610

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

Librairie Alphonse PICARD & FILS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1913

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

James 217

Paris

# THE CATHOLIC ENCYCLOPEDIA.

Œuvre internationale de références sur la constitution, la doctrine, la discipline et l'histoire de l'Église catholique, éditée par le Dr. CHARLES G. HERBERMANN... et un grand nombre de collaborateurs de toutes nations. 15 volumes, grand in-4°. Prix : 34 frs 35 c. chaque volume. — London, Caxton Publishing Company. Clun House, Surrey street, Strand. — New York, Robert Appleton Company.

Il s'agit bien d'une **Encyclopédie catholique**, romaine, rédigée dans le meilleur esprit. « Une lecture attentive montre que les articles ont, en général, les qualités désirables, surtout l'exactitude et la précision, qui sont essentielles; et ceux qui traitent les matières les plus capitales sont excellents. » (*Études*, Paris, 20 Août 1911). Quatorze magnifiques volumes de 800 pages ont déjà paru. Le XV<sup>e</sup> et dernier qui vient de paraître contient, comme les précédents, de nombreux articles relatifs à la liturgie et à la musique ecclésiastique : Tunic, Urban I, "Urbs beata Jerusalem, Usuard (Martyrology of)", Ut queant laxis, Van Beethoven, Vatican Archives, Vedas, Veni Creator Spiritus, Veni Sancte Spiritus, Vespers (D. Cabrol et H. T. Henry), Vestments, Vexilla Regis, Viaticum, Victimæ Paschali, Virgin Mary : Devotion to the Blessed, Visitation, Votive : Mass, Office, Water, Way of the Cross, etc. De nombreuses et belles illustrations ornent chaque volume. En résumé, entreprise magnifique, bien réalisée, qui obtient le plus grand succès.



DOM ANDRÉ MOCQUEREAU



## MONOGRAPHIES GRÉGORIENNES

SIMPLES NOTES THÉORIQUES ET PRATIQUES

SUR L'ÉDITION VATICANE

Ces simples *Notes*, avant tout pratiques, consisteront en courtes *Monographies* de différentes pièces musicales de l'édition vaticane.

Exemptes de toute prétention scientifique, elles s'adressent à tous ceux qui, épris des beautés des mélodies grégoriennes, ont le désir de les exécuter avec le respect, l'art et la suave piété que les anciens apportaient dans le chant de la louange divine. Les notations rythmiques et expressives des deux plus grandes Écoles du moyen âge — Saint-Gall et Metz — mises sous leurs yeux, les initieront à l'interprétation idéale des temps antiques; tous s'inspireront de ces modèles, et chacun, de son mieux, selon ses moyens, s'efforcera de les reproduire et de les réaliser.

(Extrait de l'Introduction générale.)

N<sup>o</sup> 1. — **L'Introit "IN MEDIO"**, 16 pages grand in-8<sup>o</sup> et 3 tableaux, prix 0-75.

N<sup>o</sup> 2. — **Verset alléluatique "OSTENDE NOBIS"**, 36 pages grand in-8<sup>o</sup> et 3 tableaux, prix 1-50.

*D'autres n<sup>os</sup> sont en préparation.*

ANTIPHONALE Sacrosanctae Romanae Ecclesiae pro Diurnis Horis  
SS. D. N. Pii X Pontificis Maximi jussu restitutum et editum. — Edition  
typique de l'Imprimerie Vaticane. Broché, frs 8-00

Relié Toile, tranche rouge . . . . . frs 10-00  
Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . . » 11-00

## ÉDITIONS SELON LA VATICANE

### En vente :

[N° 857] **PSALTERIUM ANTIPHONARII ROMANI** pro Diurnis Horis. —  
Chant des Hymnes, Antiennes, Psaumes, etc., de Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None,  
Vêpres et Complies pour les Dimanches ordinaires et tous les jours de la semaine. *Notation*  
*grégorienne*. — Un volume in-8° de 200 pages. — Relié toile, tranche rouge, frs 3-00; dos en  
peau, plats en toile, tranche rouge, frs 4-00. . . . . Broché, 2-00

[N° 856] **Le même**, avec signes rythmiques. — Mêmes prix.

[N° 867] **DOMINICA AD VESPERAS ET COMPLETORIUM**. Une plaquette de  
32 pages in-8° contenant le chant des Vêpres et des Complies du Dimanche. *Notation*  
*grégorienne*. — Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 1-10. Broché, 0-50

[N° 866] **Le même**, avec signes rythmiques. — Mêmes prix.

[N° 749] **Le même** au format in-18. — Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat,  
fr. 1-00. . . . . Broché, 0-50

[N° 748] **Le même**, avec signes rythmiques. — Mêmes prix.

### Pour paraître prochainement :

[N° 751] **LIBER USUALIS OFFICII**. Cet ouvrage correspond exactement comme  
format et caractères au *Liber Usualis Missæ* n° 700 qu'il complète pour toutes les parties  
extraites de l'Antiphonaire. Outre les Vêpres et Complies des Dimanches et des Fêtes, il  
contient les hymnes et les psaumes de Prime, Tierce, Sexte et None des Dimanches et Fêtes,  
l'Office des Défunts avec les prières des Funérailles, et un choix de chants pour les saluts du  
S. Sacrement. *Notation grégorienne*. — Un vol. in-18 (17 × 11 cent.) de 550 pages. Broché, 2-00

[N° 750] **Le même**, avec signes rythmiques. . . . . Broché, 2-00

### *Vient de paraître :*

[N° 723]

## THEORETISCH-PRACTISCHE CHORALSINGSCHULE

nach Solesmischer methode, von D. SUÑOL, Benedictiner von Montserrat, für die Deutschen  
Kirchen-Chöre, bearbeitet von ALBIN SANDHAGE, Pfarrer zu St. Agnes in Hamm (Westf.).  
In-8° de 242 pages.

Broché, 2-50.

CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

Les feuilles phototypiques 5, 6, 7 et 8 (p. 33-64) de l'Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres.

C'est pour répondre au désir de quelques-uns de nos souscripteurs, pressés d'étudier en son entier le codex de Chartres, que nous donnons plus largement dans cette livraison les feuilles de phototypie. On comprendra facilement que nous ne puissions pas renouveler souvent cette libéralité. Les feuilles de texte qui devaient paraître en Janvier seront distribuées peu à peu dans les livraisons de la présente année.

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

---

# REVUE GRÉGORIENNE

## ÉTUDES DE CHANT SACRÉ ET DE LITURGIE

DIRECTEURS :

M. LE CHANOINE C. GABORIT, MAÎTRE DE CHAPELLE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS,

M. L'ABBÉ N. ROUSSEAU, PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU MANS,

AVEC LE CONCOURS DES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.

(Paraît tous les deux mois.)

Abonnement : France et Belgique, frs 3-50. — Pays étrangers, frs 4-00.

---

## ACCOMPAGNEMENTS D'ORGUE

DE L'ÉDITION VATICANE

*publiés sous la direction des Bénédictins de Solesmes*

VIENT DE PARAÎTRE :

[N° 761] **Proprium de Tempore.** *Premier volume.* — Premier dimanche de l'Avent à Pâques. — 322 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 15-00; forte reliure toile, net frs 18-00.

*Les autres parties du Graduel paraîtront successivement.*

[N° 729A] **Accompagnement d'orgue des 15 principales Fêtes de l'année,** selon l'édition vaticane, par G. BAS. — 84 pages in-4° (35 × 27 cent.) — Broché, net frs 4-00; forte reliure toile, net frs 6-50.

[N° 729B] **Cantus Varii** en l'honneur du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 12 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net fr. 1-00.

[N° 729] comprenant les N°s 729A et 729B réunis : Broché, net frs 4-50; forte reliure toile, net frs 7-00.

[N° 760] **Accompagnements réunis,** ou *ENCHIRIDION seu ORGANUM COMITANS ad partes Gradualis Romani quæ sæpius occurrunt : Kyriale seu Ordinarium Missæ, Missa pro defunctis et exsequiarum Ordo, Commune Sanctorum, Missæ Votive, Missæ in præcipuis Festis, Cantus varii.* — 396 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 16-00; forte reliure toile, net frs 19-00.

*Les accompagnements d'orgue du GRADUEL complet paraîtront successivement.*

**Vade mecum paroissial de l'accompagnateur grégorien,** par AUG. LE GUENNANT. Accompagnements à 3 parties, en cinq fascicules in-4° raisin, spécialement écrits pour l'Harmonium ou l'Orgue sans pédale, suivant le rythme des RR. PP. Bénédictins de Solesmes. — Premier fascicule, de 90 pp., contenant : *Kyriale* ou « *Ordinaire de la Messe* » suivi de *Messe pour les défunts* et *Chants des funérailles*, selon l'édition vaticane. Impression très soignée, sous couverture forte, net frs 5-00. — Cinquième fascicule contenant les *Trois messes de Du Mont*, sous couverture forte, net frs 2-00.

*Les trois autres fascicules suivront après l'apparition de l'Antiphonale vatican.*

Variations de  
21

# Paléographie Musicale

LES PRINCIPAUX

Texte =  
Piste 5-8

# MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

Vingt-quatrième année — Avril 1913

N° 98

JUL 25 1952 01 0

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

Librairie Alphonse PICARD & FILS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1913

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

*Vient de paraître :*

# Liber usualis Officii pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis

cum cantu gregoriano ex editione Vaticana adamussim excerpto.

Vespéral romain pour les Dimanches et principales Fêtes, augmenté des Hymnes et des Psaumes des Petites Heures, de l'Office des Défunts et d'un recueil de Chants pour les Processions et les Saluts du S. Sacrement.

1 volume in-18 (17 × 11 cent.) de 790 pages.

- [N° 751] **Édition en notation grégorienne.** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 750] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 752] **Le même en notation musicale moderne (en préparation.)**

Reliures en plus :

Toile, ornements à froid, tranche rouge (N° 2) . . . . . frs 1-00	Le même, tranche dorée (N° 7m) . . . . . frs 2-60
Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . . » 1-50	Chagrin noir, tranche rouge (N° 13 sp.) . . . . . » 4-00
Pégamoid, imitation chagrin noir, tranche rouge . . . . . » 1-75	Le même, tranche dorée (N° 14 sp.) . . . . . » 4-35
Mouton, imitation chagrin noir, tranche rouge (N° 6m) . . . . . » 2-25	

Cet ouvrage correspond pour les chants de l'Office du soir, qui en forment la partie principale, au *Liber Usualis Missae* Nos 701 et 700. Le plan toutefois en est un peu différent. A de rares exceptions près, le *Liber Usualis Officii* ne devant servir que le Dimanche, c'est surtout en vue de l'Office dominical qu'il a été rédigé. On y trouvera donc en premier lieu les Vêpres et les Complies de tous les Dimanches de l'année, des Fêtes de I<sup>ère</sup> et de II<sup>e</sup> classe, et en général de toutes celles dont la solennité est admise le Dimanche; puis, soit au Commun, soit au Propre des Saints, l'antienne, le verset et l'oraison des Fêtes de rit inférieur dont il peut être fait Mémoire aux Vêpres du Dimanche. Cependant chaque fois que l'Office d'une Fête mineure contenait des parties propres, il a paru préférable de les donner à la suite de la Mémoire, en faveur des Églises qui la célébreraient sous un rit plus élevé. On espère ainsi, tout en laissant à l'ouvrage le caractère pratique qu'il doit présenter pour le plus grand nombre, avoir pourvu largement aux nécessités les plus habituelles des Églises particulières. Par là même aussi, et moyennant la simple addition d'un Supplément pour les Psaumes fériaux (Nos 755 et 756), on pourra avec ce livre solenniser en semaine la plupart des Fêtes qui ne comportent pas les Psaumes du Dimanche. Le *Liber Usualis Officii* contient encore les Hymnes et les Psaumes des Petites Heures des Dimanches et Fêtes majeures ainsi que l'Office des Défunts et les Prières des Funérailles. Un recueil d'Hymnes et de Chants pour les Processions et les Saluts du S. Sacrement termine le volume. On trouvera de plus à l'Appendice, groupés suivant les huit modes grégoriens, les Psaumes des Vêpres et des Complies du Dimanche et des principales Fêtes, avec l'intonation de chaque Psaume entièrement notée, et l'indication, en caractères spéciaux, des cadences de médiante et de terminaison pour chaque verset.

### Suppléments au Liber Usualis Officii.

- [N° 755] **Psalmi FERIALES cum Antiphonis ad Vesperas et Completorium in Festis minoribus dicendi,** 70 pages . . . . . Broché, frs 0-50  
 [N° 756] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, fr. 0-50  
 [N° 753] **Psalmi FERIALES ad Horas minores et Completorium (texte seul).** 32 pages . . . . . Broché, fr. 0-25  
 [N° 754] **Psalmi FERIALES ad Completorium (texte seul)** . . . . . Broché, fr. 0-15

*Les nos 753 et 754 ne contiennent que le texte des Psaumes sans les Antiennes. A défaut des nos 755 ou 756, le n° 754 est indispensable pour la célébration de l'Office de Complies le jour de la Toussaint.)*

- [N° 757] **Hymni Officii Romani ad Horas diei secundum antiquum usum,** 80 à 90 pages . . . . . Broché, fr. 0-50  
 [N° 758] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, fr. 0-50

*(Ces suppléments peuvent être joints à volonté au Liber Usualis Officii.)*

## LIBER USUALIS MISSAE

### PRO DOMINICIS ET FESTIS DUPLICIBUS

Un beau volume in-18 (17 × 11 cent.)

- [N° 701] **Édition en notation grégorienne** reproduisant le chant de tous les Dimanches et Fêtes doubles d'après le Graduel vatican, avec le texte des Oraisons, Epîtres, Évangiles, etc., 1086 pages . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 700] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 740] **Édition en notation musicale moderne** sur portée de 5 lignes, clef de sol, 1286 pages . . . . . Broché, frs 4-50  
 [N° 740a] **Le même sur papier indien,** mince, opaque, très solide . . . . . Broché, frs 6-00

## CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

ANTIPHONALE Sacrosanctae Romanae Ecclesiae pro Diurnis Horis  
SS. D. N. Pii X Pontificis Maximi jussu restitutum et editum. — Edition  
typique de l'Imprimerie Vaticane. Broché, frs 8-00

Relié Toile, tranche rouge . . . . . frs 10-00  
Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . . » 11-00

## ÉDITIONS SELON LA VATICANE

En vente :

[N° 857] **PSALTERIUM ANTIPHONARII ROMANI** pro Diurnis Horis. —  
Chant des Hymnes, Antiennes, Psaumes, etc., de Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None,  
Vêpres et Complies pour les Dimanches ordinaires et tous les jours de la semaine. *Notation*  
*grégorienne*. — Un volume in-8° de 200 pages. — Relié toile, tranche rouge, frs 3-00; dos en  
peau, plats en toile, tranche rouge, frs 4-00. . . . . Broché, 2-00

[N° 856] **Le même**, avec signes rythmiques. — Mêmes prix.

[N° 867] **DOMINICA AD VESPERAS ET COMPLETORIUM**. Une plaquette de  
32 pages in-8° contenant le chant des Vêpres et des Complies du Dimanche. *Notation*  
*grégorienne*. — Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 1-10. Broché, 0-50

[N° 866] **Le même**, avec signes rythmiques. — Mêmes prix.

[N° 749] **Le même** au format in-18. — Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat,  
fr. 1-00. . . . . Broché, 0-50

[N° 748] **Le même**, avec signes rythmiques. — Mêmes prix.

[N° 787] **VARIII CANTUS** ad Processionem et Benedictionem Ss. Sacramenti.  
Cet opuscule contient les hymnes du S. Sacrement entièrement notées, le *Te Deum*, les  
chants usuels avant et après la Bénédiction, et un choix de morceaux grégoriens extraits des  
livres de Solesmes pour les divers Temps de l'année et toutes les grandes Fêtes. 100 pages  
in-18 (17 × 11 cent.) . . . . . Broché, 0-60

[N° 788] **Le même**, avec signes rythmiques. — Mêmes prix.

[N° 759] **VESPERTINI PSALMI** pro Dominicis et Festis juxta tonos gregoria-  
nos. Petit psautier pour les Vêpres et Complies des Dimanches et des Fêtes avec l'intona-  
tion de chaque psaume entièrement notée, et l'indication, en caractères spéciaux, des cadences  
de médiante et de terminaison. L'ouvrage contient en outre les chants du *Deus in adjutorium*,  
du *Benedicamus Domino*, et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge. — 108 pages in-18  
(17 × 11 cent.) . . . . . Broché, 0-60

---

*Vient de paraître :*

[N° 723]

## THEORETISCH-PRACTISCHE CHORALSINGSCHULE

nach Solesmischer methode, von D. SUÑOL, Benedictiner von Montserrat, für die Deutschen  
Kirchen-Chöre, bearbeitet von ALBIN SANDHAGE, Pfarrer zu St. Agnes in Hamm (Westf.).  
In-8° de 242 pages.

Broché, 2-50.

CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

1° La feuille de texte 4, (p. 25-32) du tome XI.

2° Les feuilles phototypiques 9, 10, 11 (p. 65-88) de l'Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres.

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

---

---

# REVUE GRÉGORIENNE

## ÉTUDES DE CHANT SACRÉ ET DE LITURGIE

DIRECTEURS :

M. LE CHANOINE C. GABORIT, MAÎTRE DE CHAPELLE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS,

M. L'ABBÉ N. ROUSSEAU, PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU MANS,

AVEC LE CONCOURS DES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.

(Paraît tous les deux mois.)

Abonnement : France et Belgique, frs 3-50. — Pays étrangers, frs 4-00.

---

## ACCOMPAGNEMENTS D'ORGUE

DE L'ÉDITION VATICANE

*publiés sous la direction des Bénédictins de Solesmes*

VIENT DE PARAÎTRE :

[N° 761] **Proprium de Tempore.** *Premier volume.* — Premier dimanche de l'Avent à Pâques. — 322 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 15-00; forte reliure toile, net frs 18-00.

*Les autres parties du Graduel paraîtront successivement.*

[N° 729A] **Accompagnement d'orgue des 15 principales Fêtes de l'année,** selon l'édition vaticane, par G. BAS. — 84 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 4-00; forte reliure toile, net frs 6-50.

[N° 729B] **Cantus Varii** en l'honneur du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 12 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net fr. 1-00.

[N° 729] comprenant les N<sup>os</sup> 729A et 729B réunis : Broché, net frs 4-50; forte reliure toile, net frs 7-00.

[N° 760] **Accompagnements réunis,** ou *ENCHIRIDION seu ORGANUM COMITANS ad partes Gradualis Romani quæ sæpius occurrunt : Kyriale seu Ordinarium Missæ, Missa pro defunctis et exsequiarum Ordo, Commune Sanctorum, Missæ Votivæ, Missæ in præcipuis Festis, Cantus varii.* — 396 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 16-00; forte reliure toile, net frs 19-00.

*Les accompagnements d'orgue du GRADUEL complet paraîtront successivement.*

**Vade mecum paroissial de l'accompagnateur grégorien,** par AUG. LE GUENNANT. Accompagnements à 3 parties, en cinq fascicules. in-4° raisin, spécialement écrits pour l'Harmonium ou l'Orgue sans pédale, suivant le rythme des RR. PP. Bénédictins de Solesmes. — Premier fascicule, de 90 pp., contenant : *Kyriale* ou « *Ordinaire de la Messe* » suivi de *Messe pour les défunts* et *Chants des funérailles*, selon l'édition vaticane. Impression très soignée, sous couverture forte, net frs 5-00. — Cinquième fascicule contenant les *Trois messes de Du Mont*, sous couverture forte, net frs 2-00.

*Les trois autres fascicules suivront après l'apparition de l'Antiphonaire vatican.*

Paléographie Musicale *(sur) = 5*

—  
LES PRINCIPAUX

MANUSCRITS DE CHANT *Plate*

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN, *Lesclée pp 3: 40 #*

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

~~~~~  
Vingt-quatrième année — Juillet 1913

N° 99

1913 99 01 0

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI°)

Librairie Alphonse PICARD & FILS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1913

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

Vient de paraître :

## Liber usualis Officii pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis

cum cantu gregoriano ex editione Vaticana adamussim excerpto.

Vespéral romain pour les Dimanches et principales Fêtes, augmenté des Hymnes et des Psaumes des Petites Heures, de l'Office des Défunts et d'un recueil de Chants pour les Processions et les Saluts du S. Sacrement.

1 volume in-18 (17 × 11 cent.) de 790 pages.

- [N° 751] **Édition en notation grégorienne.** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 750] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 752] **Le même en notation musicale moderne** (*en préparation.*)

Reliures en plus :

|                                                                 |          |                                                   |          |
|-----------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------|----------|
| Toile, ornements à froid, tranche rouge (N° 2) . . . . .        | frs 1-00 | Le même, tranche dorée (N° 7M) . . . . .          | frs 2-60 |
| Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . .            | » 1-50   | Chagrin noir, tranche rouge (N° 13 sp.) . . . . . | » 4-00   |
| Pégamoid, imitation chagrin noir, tranche rouge . . . . .       | » 1-75   | Le même, tranche dorée (N° 14 sp.) . . . . .      | » 4-35   |
| Mouton, imitation chagrin noir, tranche rouge (N° 6M) . . . . . | » 2-25   |                                                   |          |

Cet ouvrage correspond pour les chants de l'Office du soir, qui en forment la partie principale, au *Liber Usualis Missae* Nos 701 et 700. Le plan toutefois en est un peu différent. A de rares exceptions près, le *Liber Usualis Officii* ne devant servir que le Dimanche, c'est surtout en vue de l'Office dominical qu'il a été rédigé. On y trouvera donc en premier lieu les Vêpres et les Complies de tous les Dimanches de l'année, des Fêtes de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, et en général de toutes celles dont la solennité est admise le Dimanche; puis, soit au Commun, soit au Propre des Saints, l'antienne, le verset et l'oraison des Fêtes de rit inférieur dont il peut être fait Mémoire aux Vêpres du Dimanche. Cependant chaque fois que l'Office d'une Fête mineure contenait des parties propres, il a paru préférable de les donner à la suite de la Mémoire, en faveur des Églises qui la célébreraient sous un rit plus élevé. On espère ainsi, tout en laissant à l'ouvrage le caractère pratique qu'il doit présenter pour le plus grand nombre, avoir pourvu largement aux nécessités les plus habituelles des Églises particulières. Par là même aussi, et moyennant la simple addition d'un Supplément pour les Psaumes fériaux (Nos 755 et 756), on pourra avec ce livre solenniser en semaine la plupart des Fêtes qui ne comportent pas les Psaumes du Dimanche. Le *Liber Usualis Officii* contient encore les Hymnes et les Psaumes des Petites Heures des Dimanches et Fêtes majeures ainsi que l'Office des Défunts et les Prières des Funérailles. Un recueil d'Hymnes et de Chants pour les Processions et les Saluts du S. Sacrement termine le volume. On trouvera de plus à l'Appendice, groupés suivant les huit modes grégoriens, les Psaumes des Vêpres et des Complies du Dimanche et des principales Fêtes, avec l'intonation de chaque Psaume entièrement notée, et l'indication, en caractères spéciaux, des cadences de médiante et de terminaison pour chaque verset.

### Suppléments au Liber Usualis Officii.

- [N° 755] **Psalmi Feriales cum Antiphonis ad Vesperas et Completorium** in Festis minoribus dicendi, 70 pages . . . . . Broché, frs 0-50  
 [N° 756] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, fr. 0-50  
 [N° 753] **Psalmi Feriales ad Horas minores et Completorium** (*texte seul*). 32 pages . . . . . Broché, fr. 0-25  
 [N° 754] **Psalmi Feriales ad Completorium** (*texte seul*) . . . . . Broché, fr. 0-15

*Les nos 753 et 754 ne contiennent que le texte des Psaumes sans les Antiennes. A défaut des nos 755 ou 756, le n° 754 est indispensable pour la célébration de l'Office de Complies le jour de la Toussaint.*

- [N° 757] **Hymni Officii Romani ad Horas diei secundum antiquum usum**, 80 à 90 pages . . . . . Broché, fr. 0-50  
 [N° 758] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, fr. 0-50

*(Ces suppléments peuvent être joints à volonté au Liber Usualis Officii.)*

## LIBER USUALIS MISSAE

PRO DOMINICIS ET FESTIS DUPLICIBUS

Un beau volume in-18 (17 × 11 cent.)

- [N° 701] **Édition en notation grégorienne** reproduisant le chant de tous les Dimanches et Fêtes doubles d'après le Graduel vatican, avec le texte des Oraisons, Epîtres, Évangiles, etc., 1086 pages . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 700] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 740] **Édition en notation musicale moderne** sur portée de 5 lignes, clef ut sol, 1286 pages . . . . . Broché, frs 4-50  
 [N° 740A] **Le même sur papier indien**, mince, opaque, très solide . . . . . Broché, frs 6-00



La feuille de texte 5 (pages 33-40) annoncée sur la couverture comme faisant partie de la présente livraison (99<sup>e</sup>) n'a pu y être incluse; elle sera insérée, à titre de supplément, dans la livraison suivante.

ÉDITIONS SELON LA VATICANE

En vente :

- [N° 857] **PSALTERIUM ANTIPHONARII ROMANI pro Diurnis Horis.** — Chant des Hymnes, Antiennes, Psaumes, etc., de Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies pour les Dimanches ordinaires et tous les jours de la semaine. Tons communs de l'Office. *Notation grégorienne.* — Un volume in-8° (20½ × 13 cent.) de 200 pages. — Relié toile, tr. rouge, frs 3-00; dos en peau, plats en toile, tr. rouge, frs 4-00. Broché, 2-00
- [N° 856] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 867] **DOMINICA AD VESPERAS ET COMPLETORIUM.** Une plaquette de 28 pages in-8° (20½ × 13 cent.) contenant le chant des Vêpres et des Complies du Dimanche. *Notation grégorienne.* — Relié toile noire, tr. rouge, titre doré sur plat, fr. 1-00. Broché, 0-40
- [N° 866] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 749] **Le même** au format in-18 (17 × 11 cent.) — Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 0-80. . . . . Broché, 0-30
- [N° 748] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 868] **VESPERAE ET COMPLETORIUM DE DOMINICA.** A la suite des Vêpres et des Complies du Dimanche, avec les Psaumes entièrement notés, cette plaquette contient les chants du *Benedicamus Domino* et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge, ainsi que les chants usuels avant et après la Bénédiction du S. Sacrement. *Notation musicale moderne.* — 44 pages in-8° (20½ × 13 cent.) Relié toile noire, tranche rouge, titre dorée sur plat, fr. 1-10. . . . . Broché, 0-50
- [N° 787] **VARIII CANTUS ad Processionem et Benedictionem Ss. Sacramenti.** Cet opuscule contient les hymnes du S. Sacrement entièrement notées, le *Te Deum*, les chants usuels avant et après la Bénédiction, et un choix de morceaux grégoriens extraits des livres de Solesmes pour les divers Temps de l'année et toutes les grandes Fêtes. 100 pages in-18 (17 × 11 cent.) . . . . . Broché, 0-60
- [N° 788] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 759] **VESPERTINI PSALMI pro Dominicis et Festis juxta tonos gregorianos.** Petit psautier pour les Vêpres et Complies des Dimanches et des Fêtes avec l'intonation de chaque psaume entièrement notée, et l'indication, en caractères spéciaux, des cadences de médiane et de terminaison. L'ouvrage contient en outre les chants du *Deus in adiutorium*, du *Benedicamus Domino*, et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge. — 108 pages in-18 (17 × 11 cent.) . . . . . Broché, 0-60

---

*Vient de paraître :*

[N° 723]

**THEORETISCH-PRACTISCHE CHORALSINGSCHULE**

nach Solesmischer methode, von D. SUÑOL, Benedictiner von Montserrat, für die Deutschen Kirchen-Chöre, bearbeitet von ALBIN SANDHAGE, Pfarrer zu St. Agnes in Hamm (Westf.). In-8° de 242 pages.

Broché, 2-50.

CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

1° Les feuilles de texte 5, 6, 7, (p. 33-56) du tome XI.

2° La feuille phototypique 12 (p. 89-96) de l'Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres.

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

---

---

# REVUE GRÉGORIENNE

## ÉTUDES DE CHANT SACRÉ ET DE LITURGIE

DIRECTEURS :

M. LE CHANOINE C. GABORIT, MAÎTRE DE CHAPELLE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS,

M. L'ABBÉ N. ROUSSEAU, PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU MANS,

AVEC LE CONCOURS DES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.

(Paraît tous les deux mois.)

Abonnement : France et Belgique, frs 3-50. — Pays étrangers, frs 4-00.

---

## ACCOMPAGNEMENTS D'ORGUE

DE L'ÉDITION VATICANE

*publiés sous la direction des Bénédictins de Solesmes*

[N° 761] **Proprium de Tempore.** *Premier volume.* — Premier dimanche de l'Avent à Pâques, par GIULIO BAS. — 322 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 15-00; forte reliure toile, net frs 18-00.

[N° 761B] **Proprium de Tempore.** *Deuxième volume.* — Dimanche de Pâques au dernier Dimanche après la Pentecôte, par GIULIO BAS. — 220 pages petit in-4° (30 × 23) — Broché, net frs 10-00; forte reliure toile, net frs 13-00.

*Les autres parties du Graduel paraîtront successivement.*

[N° 729A] **Accompagnement d'orgue des 15 principales Fêtes de l'année,** selon l'édition vaticane, par G. BAS. — 84 pages in-4° (35 × 27 cent.) — Broché, net frs 4-00; forte reliure toile, net frs 6-50.

[N° 729B] **Cantus Varii** en l'honneur du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 12 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net fr. 1-00.

[N° 729] comprenant les N°s 729A et 729B réunis : Broché, net frs 4-50; forte reliure toile, net frs 7-00.

[N° 760] **Accompagnements réunis,** ou *ENCHIRIDION seu ORGANUM COMITANS ad partes Gradualis Romani quæ sæpius occurrunt : Kyriale seu Ordinarium Missæ, Missa pro defunctis et exsequiarum Ordo, Commune Sanctorum, Missæ Votive, Missæ in præcipuis Festis, Cantus varii.* — 396 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 16-00; forte reliure toile, net frs 19-00.

*Les accompagnements d'orgue du GRADUEL complet paraîtront successivement.*

**Vade mecum paroissial de l'accompagnateur grégorien,** par AUG. LE GUENNANT. Accompagnements à 3 parties, en cinq fascicules in-4° raisin, spécialement écrits pour l'Harmonium ou l'Orgue sans pédale, suivant le rythme des RR. PP. Bénédictins de Solesmes. — Premier fascicule, de 90 pp., contenant : *Kyriale* ou « *Ordinaire de la Messe* » suivi de *Messe pour les défunts* et *Chants des funérailles*, selon l'édition vaticane. Impression très soignée, sous couverture forte, net frs 5-00. — Cinquième fascicule contenant les *Trois messes de Du Mont*, sous couverture forte, net frs 2-00.

*Les trois autres fascicules suivront après l'apparition de l'Antiphonaire vatican.*

Paléographie Musicale

LES PRINCIPAUX

MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

Vingt-quatrième année — Octobre 1913

N° 100



SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAY (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

Librairie Alphonse PICARD & FILS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1913

*Handwritten notes:*  
4...  
—  
—  
—  
—  
#  
#  
Teste 33-4  
57-8  
97-1

*Handwritten notes:*  
pp 41-56 in dor

(VOIR A L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE)

# Liber usualis Officii pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis

## cum cantu gregoriano ex editione Vaticana adamussim excerpto.

Vespéral romain pour les Dimanches et principales Fêtes, augmenté des Hymnes et des Psaumes des Petites Heures, de l'Office des Défunts et d'un recueil de Chants pour les Processions et les Saluts du S. Sacrement.

1 volume in-18 (17 × 11 cent.) de 790 pages.

- [N° 751] **Édition en notation grégorienne.** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 750] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 752] **Le même en notation musicale moderne (en préparation.)**

Reliures en plus :

|                                                                 |          |   |                                                   |          |
|-----------------------------------------------------------------|----------|---|---------------------------------------------------|----------|
| Toile, ornements à froid, tranche rouge (N° 2) . . . . .        | frs 1-00 | » | Le même, tranche dorée (N° 7M) . . . . .          | frs 2-60 |
| Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . .            | » 1-50   | » | Chagrin noir, tranche rouge (N° 13 sp.) . . . . . | » 4-00   |
| Pégamoïd, imitation chagrin noir, tranche rouge . . . . .       | » 1-75   | » | Le même, tranche dorée (N° 14 sp.) . . . . .      | » 4-35   |
| Mouton, imitation chagrin noir, tranche rouge (N° 6M) . . . . . | » 2-25   |   |                                                   |          |

Cet ouvrage correspond pour les chants de l'Office du soir, qui en forment la partie principale, au *Liber Usualis Missae* N<sup>os</sup> 701 et 700. Le plan toutefois en est un peu différent. A de rares exceptions près, le *Liber Usualis Officii* ne devant servir que le Dimanche, c'est surtout en vue de l'Office dominical qu'il a été rédigé. On y trouvera donc en premier lieu les Vêpres et les Complies de tous les Dimanches de l'année, des Fêtes de I<sup>re</sup> et de II<sup>e</sup> classe, et en général de toutes celles dont la solennité est admise le Dimanche; puis, soit au Commun, soit au Propre des Saints, l'antienne, le verset et l'oraison des Fêtes de rit inférieur dont il peut être fait Mémoire aux Vêpres du Dimanche. Cependant chaque fois que l'Office d'une Fête mineure contenait des parties propres, il a paru préférable de les donner à la suite de la Mémoire, en faveur des Églises qui la célébreraient sous un rit plus élevé. On espère ainsi, tout en laissant à l'ouvrage le caractère pratique qu'il doit présenter pour le plus grand nombre, avoir pourvu largement aux nécessités les plus habituelles des Églises particulières. Par là même aussi, et moyennant la simple addition d'un Supplément pour les Psaumes fériaux (N<sup>os</sup> 755 et 756), on pourra avec ce livre solenniser en semaine la plupart des Fêtes qui ne comportent pas les Psaumes du Dimanche. Le *Liber Usualis Officii* contient encore les Hymnes et les Psaumes des Petites Heures des Dimanches et Fêtes majeures ainsi que l'Office des Défunts et les Prières des Funérailles. Un recueil d'Hymnes et de Chants pour les Processions et les Saluts du S. Sacrement termine le volume. On trouvera de plus à l'Appendice, groupés suivant les huit modes grégoriens, les Psaumes des Vêpres et des Complies du Dimanche et des principales Fêtes, avec l'intonation de chaque Psaume entièrement notée, et l'indication, en caractères spéciaux, des cadences de médiate et de terminaison pour chaque verset.

Suppléments au *Liber Usualis Officii*.

- [N° 755] **Psalmi FERIALES cum Antiphonis ad Vesperas et Completorium in Festis minoribus dicendi,**  
70 pages . . . . . Broché, frs 0-50  
 [N° 756] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, fr. 0-50  
 [N° 757] **Hymni Officii Romani ad Horas diei secundum antiquum usum,** 80 à 90 pages . . . . . Broché, fr. 0-50  
 [N° 758] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, fr. 0-50  
 [N° 773] **Hymni, Antiphonæ, Psalmi et Responsoria brevia ad Horas Minores pro Dominicis et Festis.**  
Offices de Prime, Tierce, Sexte, None pour les Dimanches et les Fêtes pouvant se célébrer le Dimanche . . . . . fr. 0-60  
 [N° 772] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . fr. 0-60  
*(Ces deux derniers suppléments peuvent également être joints à volonté aux éditions du Liber Usualis Missae n<sup>os</sup> 701 et 700.)*  
 [N° 775] **In Nativitate Domini.** Office de la nuit de Noël, Matines et Laudes avec la messe, d'après l'édition vaticane et les livres de Solesmes.  
 [N° 776] **Le même, avec signes rythmiques.**  
 [N° 777] **Officium Tridui Sacri.** Matines et Laudes des trois derniers jours de la Semaine Sainte, avec le chant extrait de l'Antiphonaire romain et des éditions de Solesmes.  
 [N° 778] **Le même, avec signes rythmiques.**

*(Ces suppléments peuvent être joints à volonté au Liber Usualis Officii.)*

## LIBER USUALIS MISSAE PRO DOMINICIS ET FESTIS DUPLICIBUS

Un beau volume in-18 (17 × 11 cent.)

- [N° 701] **Édition en notation grégorienne** reproduisant le chant de tous les Dimanches et Fêtes doubles d'après le Graduel vatican, avec le texte des Oraisons, Épîtres, Évangiles, etc., 1086 pages . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 700] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . Broché, frs 3-00  
 [N° 740] **Édition en notation musicale moderne** sur portée de 5 lignes, clef de sol, 1286 pages . . . . . Broché, frs 4-50  
 [N° 740A] **Le même sur papier indien,** mince, opaque, très solide . . . . . Broché, frs 6-00

## ÉDITIONS SELON LA VATICANE

- [N° 857] **PSALTERIUM ANTIPHONARII ROMANI pro Diurnis Horis.** — Chant des Hymnes, Antiennes, Psaumes, etc., de Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies pour les Dimanches ordinaires et tous les jours de la semaine, Tons communs de l'Office. *Notation grégorienne.* — Un volume in-8° (20½ × 13 cent.) de 200 pages. — Relié toile, tr. rouge, frs 3-00; dos en peau, plats en toile, tr. rouge, frs 4-00. Broché, 2-00
- [N° 856] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 867] **DOMINICA AD VESPERAS ET COMPLETORIUM.** Une plaquette de 28 pages in-8° (20½ × 13 cent.) contenant le chant des Vêpres et des Complies du Dimanche. *Notation grégorienne.* — Relié toile noire, tr. rouge, titre doré sur plat, fr. 1-00. Broché, 0-40
- [N° 866] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 749] **Le même** au format in-18 (17 × 11 cent.) — Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 0-80. . . . . Broché, 0-30
- [N° 748] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 853] **TONI COMMUNES OFFICII:** In principio Horarum; Toni Psalmodum, Versiculorum, Absolutionum et Benedictionum, Lectionis, Capituli, Orationum; in fine Horarum; Toni X. *Benedicamus Domino;* de cantu Hymnorum; *Gloria Patri* in Responsoriis brevibus; *Alleluia* in fine Antiphonarum Tempore Paschali; *Te Deum* (tonus solemniss et simplex); *Veni Sancte Spiritus, Veni Creator;* Litanie Sanctorum. — Un vol. in-8° (20½ × 13 cent.) de 80 pages. — Relié toile, tranche rouge, fr. 1-25 . . . . . Broché, 0-60
- [N° 854] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.  
(Ces deux n° peuvent être joints aux Toni communes Missæ n° 689 et 690.)
- [N° 868] **VESPERAE ET COMPLETORIUM DE DOMINICA.** Vêpres et Complies du Dimanche, avec les Psaumes entièrement notés. Chants du *Benedicamus Domino* et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge, Chants usuels avant et après la Bénédiction du S. Sacrement. *Notation musicale moderne.* — 44 pages in-8° (20½ × 13 cent.) Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 1-10 . . . . . Broché, 0-50
- [N° 787] **VARIII CANTUS ad Processionem et Benedictionem Ss. Sacramenti.** Cet opuscule contient les hymnes du S. Sacrement entièrement notées, le *Te Deum*, les chants usuels avant et après la Bénédiction, et un choix de morceaux grégoriens extraits des livres de Solesmes pour les divers Temps de l'année et toutes les grandes Fêtes. 100 pages in-18 (17 × 11 cent.) . . . . . Broché, 0-60
- [N° 788] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 759] **VESPERTINI PSALMI pro Dominicis et Festis juxta tonos gregorianos.** Petit psautier pour les Vêpres et Complies des Dimanches et des Fêtes avec l'intonation de chaque psaume entièrement notée, et l'indication, en caractères spéciaux, des cadences de médiane et de terminaison. L'ouvrage contient en outre les chants du *Deus in adiutorium*, du *Benedicamus Domino*, et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge. — 108 pages in-18 (17 × 11 cent.) . . . . . Broché, 0-60

Vient de paraître :

[N° 723]

## THEORETISCH-PRACTISCHE CHORALSINGSCHULE

nach Solesmischer methode, von D. SUÑOL, Benedictiner von Montserrat, für die Deutschen Kirchen-Chöre, bearbeitet von ALBIN SANDHAGE, Pfarrer zu St. Agnes in Hamm (Westf.). In-8° de 242 pages.

Broché, 2-50.



CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

1° Les feuilles de texte 5, (p. 33-40) 8, 9 et 10, (p. 57-80) du tome XI.

2° La feuille phototypique 13 (p. 97-104) de l'Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres.

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

---

---

# REVUE GRÉGORIENNE

## ÉTUDES DE CHANT SACRÉ ET DE LITURGIE

DIRECTEURS :

M. LE CHANOINE C. GABORIT, MAÎTRE DE CHAPELLE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS,

M. L'ABBÉ N. ROUSSEAU, PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU MANS,

AVEC LE CONCOURS DES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.

(Paraît tous les deux mois.)

Abonnement : France et Belgique, frs 3-50. — Pays étrangers, frs 4-00.

---

## ACCOMPAGNEMENTS D'ORGUE

DE L'ÉDITION VATICANE

*publiés sous la direction des Bénédictins de Solesmes*

[N° 761] **Proprium de Tempore.** *Premier volume.* — Premier dimanche de l'Avent à Pâques, par GIULIO BAS. — 322 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 15-00; forte reliure toile, net frs 18-00.

[N° 761B] **Proprium de Tempore.** *Deuxième volume.* — Dimanche de Pâques au dernier Dimanche après la Pentecôte, par GIULIO BAS. — 220 pages petit in-4° (30 × 23) — Broché, net frs 10-00; forte reliure toile, net frs 13-00.

*Les autres parties du Graduel paraîtront successivement.*

[N° 729A] **Accompagnement d'orgue des 15 principales Fêtes de l'année,** selon l'édition vaticane, par G. BAS. — 84 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 4-00; forte reliure toile, net frs 6-50.

[N° 729B] **Cantus Varii** en l'honneur du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 12 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net fr. 1-00.

[N° 729] comprenant les N<sup>os</sup> 729A et 729B réunis : Broché, net frs 4-50; forte reliure toile, net frs 7-00.

[N° 760] **Accompagnements réunis,** ou *ENCHIRIDION seu ORGANUM COMITANS ad partes Gradualis Romani quæ sæpius occurrunt : Kyriale seu Ordinarium Missæ, Missa pro defunctis et exsequiarum Ordo, Commune Sanctorum, Missæ Votivæ, Missæ in præcipuis Festis, Cantus varii.* — 396 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 16-00; forte reliure toile, net frs 19-00. •

*Les accompagnements d'orgue du GRADUEL complet paraîtront successivement.*

**Vade mecum paroissial de l'accompagnateur grégorien,** par AUG. LE GUENNANT. Accompagnements à 3 parties, en cinq fascicules in-4° raisin, spécialement écrits pour l'Harmonium ou l'Orgue sans pédale, suivant le rythme des RR. PP. Bénédictins de Solesmes. — Premier fascicule, de 90 pp., contenant : *Kyriale* ou « *Ordinaire de la Messe* » suivi de *Messe pour les défunts* et *Chants des funérailles*, selon l'édition vaticane. Impression très soignée, sous couverture forte, net frs 5-00. — Cinquième fascicule contenant les *Trois messes de Du Mont*, sous couverture forte, net frs 2-00.

*Les trois autres fascicules suivront après l'apparition de l'Antiphonaire vatican.*

*Jamer 207*  
Y  
*testi*  
*Natr* 5-

# Paléographie Musicale

LES PRINCIPAUX

# MANUSCRITS DE CHANT

GRÉGORIEN, AMBROSIEN, MOZARABE, GALLICAN,

PUBLIÉS EN FAC-SIMILÉS PHOTOTYPIQUES

PAR LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES,

Sous la Direction

de Dom ANDRÉ MOCQUEREAU

MOINE DE SOLESMES.

Vingt-quatrième année — Janvier 1914

N° 101

100 02 1-52 010

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & C<sup>ie</sup>

TOURNAI (Belgique)

PARIS (VI<sup>e</sup>)

Librairie Alphonse PICARD & FILS

82, Rue Bonaparte.

LEIPZIG

BREITKOPF & HÄRTEL, ÉDITEURS

Nürnbergstrasse, 36. 38.

1914

Vient de paraître :

# LIBER USUALIS MISSAE ET OFICII

pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis

cum cantu gregoriano ex editione Vaticana adamussim excerpto.

1 volume in-12 (19×12 cent.) de 1600 pages.

[N° 781] Edition en notation grégorienne . . . . . Broché, frs 5-00  
 [N° 780] Le même, avec signes rythmiques . . . . . Broché, frs 5-00

Reliures en plus :

|                                                                   |                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Toile, ornements à froid, tranche rouge (N° 2) . . . . . frs 1-75 | Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . . frs 2-50            |
| Pégamoid, imitation chagrin noir, tranche rouge . . . . . » 2-00  | Mouton, imitation chagrin noir, tr. rouge (N° 6M) . . . . . » 3-25       |
|                                                                   | Mouton, imitation chagrin noir, tranche dorée (N° 7M) . . . . . frs 4-00 |

Cette nouvelle édition du *Liber Usualis Missae et Officii* a été rédigée surtout en vue de la célébration de l'Office dominical dans les principales églises et les séminaires. L'ouvrage contient donc la Messe (chants et récitatifs), les Vêpres et les Complies de tous les Dimanches de l'année et des Fêtes dont la solennité est admise le Dimanche. De plus, pour les diocèses qui ont conservé la très louable coutume de chanter les Petites Heures les Dimanches et Fêtes et les Laudes aux grandes solennités, on y a inséré les Offices de Prime, Tierce, Sexte et None, ainsi que les Laudes des Fêtes de 1<sup>re</sup> classe. Il a paru utile aussi de donner intégralement les Matines de Noël, la fonction du Mercredi des Cendres, l'Office des trois derniers jours de la Semaine Sainte et du Dimanche de Pâques, les Litanies et la Messe des Rogations, la Messe de la Vigile de la Pentecôte, les principales Messes Votives, l'Office de la Commémoration des Défunts et des Funérailles.

Conformément aux dernières règles liturgiques, c'est l'Office du Temps qui occupe la place la plus importante dans le nouveau *Liber Usualis*. Le Propre des Saints a été allégé de tous les Offices dont la célébration ne pouvait plus se rencontrer le Dimanche; mais on y trouvera, soit à leur place, soit sous forme d'un renvoi au Commun des Saints, l'antienne, le verset, la collecte, la secrète et la postcommunion de toutes les Fêtes de rit inférieur dont il peut être fait mémoire à la Messe et aux Vêpres du Dimanche. Ont été seulement exceptées de cette règle plusieurs Fêtes mineures, qui, dans un grand nombre d'églises, ont le privilège d'un rit plus élevé et dont, par suite, il a semblé préférable de donner l'Office en entier. Une importante collection de Messes détachées et d'Offices Propres permettra d'ailleurs de compléter le *Liber Usualis Missae et Officii* suivant les besoins des différents diocèses et Instituts religieux.

L'ouvrage se termine par un recueil de mélodies variées pour les Saluts du S. Sacrement et par un Appendice contenant les chants usités dans certaines fonctions spéciales, comme la Bénédiction des Saintes Huiles le Jeudi-Saint, les Ordinations, la Visite pastorale, etc.

Sous un format commode et sans que son volume très réduit nuise en rien à la netteté ni à la beauté de l'impression typographique, le *Liber Usualis* offre donc tout ce qui est nécessaire pour le service des cathédrales, des grandes églises et des séminaires.

Par une innovation dont on appréciera vite la grande utilité, on a groupé en tête de l'ouvrage tous les Psaumes des Vêpres notés dans les huit tons grégoriens. L'intonation, la flexe, les cadences de médiant et terminaison sont indiquées clairement pour chaque Psaume, et de fréquents renvois à ce petit Psautier, dans la suite du volume, en rendent l'usage extrêmement pratique.

Le *Liber Usualis Missae et Officii* est basé principalement sur les éditions typiques du Missel, du Rituel, du Graduel et de l'Antiphonaire romain. Les mélodies non encore parues dans l'Édition vaticane ou n'en faisant pas partie, sont extraites des livres de Solesmes, qui, on le sait, ont été déclarés entièrement conformes au *Motu proprio* du 25 avril 1904 sur la musique sacrée. Tant pour le chant que pour les rubriques, il a été tenu compte des plus récentes décisions ou indications de la S. Congrégation des Rites. A ce point de vue encore le *Liber Usualis* est donc aussi complet que possible.

ÉDITIONS SELON LA VATICANE

- [N° 857] **PSALTERIUM ANTIPHONARII ROMANI pro Diurnis Horis.** — Chant des Hymnes, Antiennes, Psaumes, etc., de Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies pour les Dimanches ordinaires et tous les jours de la semaine. Tons communs de l'Office. *Notation grégorienne.* — Un volume in-8° (20½ × 13 cent.) de 200 pages. — Relié toile, tr. rouge, frs 3-00; dos en peau, plats en toile, tr. rouge, frs 4-00. Broché, 2-00
- [N° 856] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 867] **DOMINICA AD VESPERAS ET COMPLETORIUM.** Une plaquette de 28 pages in-8° (20½ × 13 cent.) contenant le chant des Vêpres et des Complies du Dimanche. *Notation grégorienne.* — Relié toile noire, tr. rouge, titre doré sur plat, fr. 1-00. Broché, 0-40
- [N° 866] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 749] **Le même** au format in-18 (17 × 11 cent.) — Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 0-80. . . . . Broché, 0-30
- [N° 748] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 853] **TONI COMMUNES OFFICII :** In principio Horarum; Toni Psalmorum, Versiculorum, Absolutionum et Benedictionum, Lectionum, Capituli, Orationum; in fine Horarum; Toni *V. Benedicamus Domino*; de cantu Hymnorum; *Gloria Patri* in Responsoriis brevibus; *Alleluia* in fine Antiphonarum Tempore Paschali; *Te Deum* (tonus solemniss et simplex); *Veni Sancte Spiritus. Veni Creator*; Litanie Sanctorum. — Un vol. in-8° (20½ × 13 cent.) de 80 pages. — Relié toile, tranche rouge, fr. 1-25 . . . . . Broché, 0-60
- [N° 854] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.  
(Ces deux n° peuvent être joints aux Toni communes Missie n°s 689 et 690.)
- [N° 868] **VESPERAE ET COMPLETORIUM DE DOMINICA.** Vêpres et Complies du Dimanche, avec les Psaumes entièrement notés. Chants du *Benedicamus Domino* et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge. Chants usuels avant et après la Bénédiction du S. Sacrement. *Notation musicale moderne.* — 44 pages in-8° (20½ × 13 cent.) Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 1-10 . . . . . Broché, 0-50
- [N° 787] **VARIII CANTUS ad Processionem et Benedictionem Ss. Sacramenti.** Cet opuscule contient les hymnes du S. Sacrement entièrement notées, le *Te Deum*, les chants usuels avant et après la Bénédiction, et un choix de morceaux grégoriens extraits des livres de Solesmes pour les divers Temps de l'année et toutes les grandes Fêtes. 100 pages in-18 (17 × 11 cent.) . . . . . Broché, 0-60
- [N° 788] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 759] **VESPERTINI PSALMI pro Dominicis et Festis juxta tonos gregorianos.** Petit psautier pour les Vêpres et Complies des Dimanches et des Fêtes avec l'intonation de chaque psaume entièrement notée, et l'indication, en caractères spéciaux, des cadences de médiane et de terminaison. L'ouvrage contient en outre les chants du *Deus in adjutorium*, du *Benedicamus Domino*, et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge. — 108 pages in-18 (17 × 11 cent.) . . . . . Broché, 0-60
- [N° 757] **LIBER USUALIS OFFICII pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis.** Vespéral romain pour les Dimanches et principales Fêtes. *Notation grégorienne.* — Un vol. in-18 (17 × 11 cent.) de 790 pages. — Relié toile, tranche rouge, frs 4-00 . . . . . Broché, frs 3-00
- [N° 755] **Psalmi Feriales cum Antiphonis ad Vesperas et Completorium in Festis minoribus dicendi,** 68 pages . . . . . Broché, 0-50
- [N° 756] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 757] **Hymni Officii Romani ad Horas diei secundum antiquum usum.** Texte ancien des hymnes entièrement noté. 102 pages . . . . . Broché, 0-50
- [N° 758] **Le même, avec signes rythmiques.** Broché, 0-50
- [N° 775] **Officium et Missa in nocte Nativitatis Domini.** Office de la nuit de Noël, Matines et Laudes avec la Messe, d'après l'édition vaticane et les livres de Solesmes. 72 pages . . . . . Broché, 0-50
- [N° 776] **Le même, avec signes rythmiques.** Broché, 0-50

## Livraison 101 — (Janvier 1914)



### CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

1° Les feuilles de texte 11, 12, 13, (p. 81-104) du tome XI.

2° La feuille phototypique 14 (p. 105-112) de l'Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres.

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

---

---

# REVUE GRÉGORIENNE

## ÉTUDES DE CHANT SACRÉ ET DE LITURGIE

DIRECTEURS :

M. LE CHANOINE C. GABORIT, MAÎTRE DE CHAPELLE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS,

M. L'ABBÉ N. ROUSSEAU, PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU MANS,

AVEC LE CONCOURS DES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.

(Paraît tous les deux mois.)

Abonnement : France et Belgique, frs 3-50. — Pays étrangers, frs 4-00.

---

## ACCOMPAGNEMENTS D'ORGUE

DE L'ÉDITION VATICANE

*publiés sous la direction des Bénédictins de Solesmes*

[N° 761] **Proprium de Tempore.** *Premier volume.* — Premier dimanche de l'Avent à Pâques, par GIULIO BAS. — 322 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 15-00; forte reliure toile, net frs 18-00.

[N° 761 B] **Proprium de Tempore.** *Deuxième volume.* — Dimanche de Pâques au dernier Dimanche après la Pentecôte, par GIULIO BAS. — 220 pages petit in-4° (30 × 23) — Broché, net frs 10-00; forte reliure toile, net frs 13-00.

*Les autres parties du Graduel paraîtront successivement.*

[N° 729 A] **Accompagnement d'orgue des 15 principales Fêtes de l'année,** selon l'édition vaticane, par G. BAS. — 84 pages in-4° (35 × 27 cent.) — Broché, net frs 4-00; forte reliure toile, net frs 6-50.

[N° 729 B] **Cantus Varii** en l'honneur du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 12 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net fr. 1-00.

[N° 729] comprenant les N°s 729 A et 729 B réunis : Broché, net frs 4-50; forte reliure toile, net frs 7-00.

[N° 760] **Accompagnements réunis,** ou *ENCHIRIDION seu ORGANUM COMITANS ad partes Gradualis Romani quæ sæpius occurrunt : Kyriale seu Ordinarium Missæ, Missa pro defunctis et exsequiarum Ordo, Commune Sanctorum, Missæ Votive, Missæ in præcipuis Festis, Cantus varii.* — 396 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 16-00; forte reliure toile, net frs 19-00.

*Les accompagnements d'orgue du GRADUEL complet paraîtront successivement.*

[N° 869] **Accompagnement d'orgue des Vêpres et Complies du Dimanche,** suivi des chants variés pour les bénédictions du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 36 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 2-00.

**Vade mecum paroissial de l'accompagnateur grégorien,** par AUG. LE GUENNANT. Accompagnements à 3 parties, en cinq fascicules in-4° raisin, spécialement écrits pour l'Harmonium ou l'Orgue sans pédale, suivant le rythme des RR. PP. Bénédictins de Solesmes. — Premier fascicule, de 90 pp., contenant : *Kyriale* ou « *Ordinaire de la Messe* » suivi de *Messe pour les défunts* et *Chants des funérailles*, selon l'édition vaticane. Impression très soignée, sous couverture forte, net frs 5-00. — Cinquième fascicule contenant les *Trois messes de Du Mont*, sous couverture forte, net frs 2-00.

*Les trois autres fascicules suivront après l'apparition de l'Antiphonaire vaticain.*

Notre-Dame de Chartres, elles se disaient, en dehors des fonctions strictement liturgiques, dans les circonstances spécifiées par les rubriques suivantes :

*In criptis Ecclesiae pro christianissimo Rege ad postulandum prolem.* Une oraison (1).

*Pro Regina ad recuperandam corporis sanitatem.* Une oraison.

*In processionibus publicis tempore belli.* Trois oraisons (2).

Ces oraisons n'étant pas d'un intérêt général, nous passons sans nous y arrêter davantage (3).

2° Au fol. 3 commence l'*Antiphonarium D. Gregorii*, objet de la présente publication; nous y reviendrons un peu plus bas.

3° Enfin à la suite de l'*Antiphonaire*, on a relié 16 feuillets (fol. 70-85) dont l'écriture semble appartenir au XII<sup>e</sup> siècle : c'est l'*Ordo in consecratione chrismatis* signalé dans la note relatée plus haut. Ce morceau nous avait paru mériter plus qu'une mention et nous avons préparé, non une étude détaillée, — c'eût été par trop déborder le cadre de la *Paléographie musicale*, au risque de lasser ses lecteurs, — mais une notice où nous aurions relevé certains points intéressants pour l'histoire de la liturgie. Mis dans la nécessité de faire court, nous nous bornons à quelques indications.

Les 16 feuillets en question ont dû appartenir à un de ces « quayers pour faire le cresse », comme en mentionnent parfois les inventaires, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. C'était le livre qui servait, le jeudi saint, pour la « messe chrismale », soit à l'évêque, soit aux prêtres qui, comme à Chartres, *conclébraient* avec lui. Il remplaçait, ce jour-là, le missel et le pontifical; les prières de l'ordinaire de la messe, aussi bien que les formules propres au jeudi saint, s'y trouvaient combinées avec le rituel de la bénédiction des saintes huiles. Dans le présent exemplaire on a même noté le chant de l'introït, du graduel, de l'offertoire, de la communion, des deux préfaces, et enfin des antiennes des vêpres qui s'intercalaient, à la fin de la messe, entre la communion et la postcommunion.

(1) Cette oraison : « Deus castj coniugij auctor stabilitor & custos exaudj quæsumus preces christianissimj Regis nostrj N. eiusque religiosissimæ coniugis... » est toute différente de celle que l'on trouve, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les missels de France, parmi les *Orationes ad diversa* sous la rubrique *Pro impetrando delphino* (ou *Regi filio*, etc.).

(2) La troisième : « Benedic quæsumus Domine, & ab omnj aduersitate custodj hanc tuam ciuitatem Ca[r]notensem, quam apud Gallos primam de sacro tuæ incarnationis mysterio instruere voluistj... », apparentée à la collecte *Pro ciuitate Carnotensi* des missels chartrains imprimés, s'en distingue en ce qu'elle paraît répondre à des besoins plus spéciaux.

(3) Serait-il possible de découvrir, dans l'histoire de Chartres, les circonstances qui ont occasionné la composition de ces diverses prières? Certains indices nous permettent de le croire. Nous nous abstenons de proposer ici nos conjectures, et parce que nous sortirions de notre cadre, et parce que nous voudrions, au préalable, les vérifier par des documents que nous n'avons pas sous la main.

Considéré dans son ensemble et en gros, le document offre peu d'inédit. Etroitement apparenté, par la rédaction de ses rubriques, à plusieurs des *Ordines* publiés par D. Martène, *De antiq. Eccles. ritibus*, lib. IV, cap. XXII (t. III de l'édit. d'Anvers, 1737, in-f°), en particulier à l'*Ordo V*, d'Angers (col. 257), au pontifical de Besançon (col. 306), à celui de Beauvais (col. 309), il tient de plus près encore, et par les rites mêmes, à l'*Ordo* extrait d'un pontifical conservé jadis à la cathédrale de Rouen et originaire, peut-être, de Reims, que D. Hugues Ménard a inséré dans ses notes sur le sacramentaire grégorien (Migne, *Patr. lat.*, t. 78, col. 327 et suiv.). Ce dernier et l'*Ordo* de Chartres paraissent issus d'un même original; seulement celui-ci est débarrassé de quelques hors-d'œuvre qui allongent l'*Ordo* de Rouen : on veut parler des explications historiques ou mystiques tirées manifestement d'Amalraire, *De eccles. Off.*, lib. I, cap. XII. En somme, nous avons affaire à une copie qui, en dehors de détails propres à Chartres, n'apporte à notre connaissance aucun fait nouveau important; cela n'empêche pas qu'elle soit un bon témoin dont il est utile de savoir l'existence, car la portée de son témoignage dépasse Chartres, et on en recueillerait des renseignements plus précis que dans les copies imprimées.

La copie de Chartres a-t-elle été destinée primitivement à cette église? Elle y a été, en tout cas, employée au XV<sup>e</sup> siècle, comme en font foi les additions et notes marginales ou interlinéaires de cette époque qui représentent des particularités caractéristiques de l'usage chartrain tel qu'on le retrouve dans les livres imprimés, par exemple au XVI<sup>e</sup> siècle, tel même qu'il subsista, au moins en partie, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. La première de ces notes, au haut du fol. 70 v°, débute ainsi : « In ecclesia carnotensi... » etc.

Il nous faut revenir maintenant à la seconde partie de notre volume, nous occuper de l'*Antiphonaire*. C'est lui seul que nous entendrons désigner quand, dans la suite, nous nommerons le manuscrit 47 de Chartres.

**L'Antiphonaire du manuscrit 47 de Chartres.** — Nous nous étions proposé d'en donner la description paléographique. On nous remontre que ce n'est pas là ce que demandent les lecteurs de la *Paléographie musicale* : ils veulent, non de l'érudition pure, mais le document et l'explication de la notation neumatique qu'il porte. Soit. Aussi bien, n'ayant pas eu l'avantage d'avoir le manuscrit lui-même entre les mains, nous ne sommes pas, sous ce rapport, dans de meilleures conditions que les lecteurs; ils seront donc aussi bien partagés que nous, et même mieux : car, n'étant pas en possession de la totalité des épreuves phototypiques, nous devons travailler sur des « bleus » parfois très médiocres.

L'antiphonaire, dans son état actuel, se compose de 67 feuillets (fol. 3 à 69) dont on voit le numérotage récent en haut, à droite, de deux en deux pages de notre reproduction phototypique; celle-ci porte en plus une pagination continue, allant de 1 à 134, à laquelle il sera plus commode de se référer.

Les dimensions indiquées plus haut (295 sur 215 millimètres) ont dû être réduites au format de la *Paléographie musicale* (1) ; elles sont ainsi ramenées à 240 sur 175 millimètres. La page 64 (= fol. 34 v<sup>o</sup>) sera reproduite en grandeur réelle, sur une planche séparée. Elle offrira en même temps un spécimen de la décoration assez grossière : c'est une des quatre grandes lettres ornées (!) conservant, paraît-il, des traces de coloriage. Çà et là, quelques autres initiales de moindre dimension sont bordées, à l'intérieur, d'un pointillé qui révèle le corps pâli de la lettre.

L'action du temps et les accidents ont assez durement éprouvé notre manuscrit, à commencer par les « rubriques » devenues pour la plupart complètement illisibles.

Le premier déficit à mentionner ensuite nous prive probablement du titre de l'antiphonaire avec le feuillet de tête du premier cahier. La signature de ce cahier (2) se voit à la page 14, ce qui donne 7 feuillets et accuse ainsi la disparition d'un feuillet qui ne peut être que le premier, attendu qu'aucune interruption ne se remarque dans l'intérieur ; cette disparition explique pourquoi le dernier feuillet se trouve engagé dans le dos de la reliure, au détriment de ses marges intérieures (pages 13 et 14).

Voici d'autres pertes plus importantes.

Le double feuillet qui occupait le milieu du cinquième cahier a disparu aussi, en laissant une lacune entre les fol. 34 et 35, soit entre les pages 64 et 65 de notre reproduction. La page 64 finit au milieu de la communion *Mitte manum tuam* du dimanche de *Quasimodo*. Il doit manquer sept messes, savoir :

celles des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dimanches après Pâques,

celle des saints Tiburce et Valérien (14 avril),

celle de saint Georges (23 avril)

et celle de la Litanie majeure qui est encore représentée, au haut de la page 65, par la seconde moitié de sa communion *Petite et accipietis*.

En outre, « les feuillets 40-69 ont été fortement brûlés » (*Catal. gén. des mss. des biblioth. publiques de France*, t. XI, p. 24). Le dégât, d'abord insignifiant à la page 75, va s'augmentant jusqu'à détruire un tiers de feuillet.

De plus, le manuscrit a perdu, à la fin, quelques (?) feuillets occupés par des antennes processionnelles (?) pour les dimanches après la Pentecôte.

(1) Le manuscrit 47 de Chartres était déjà représenté dans la *Paléographie musicale*, au tome I<sup>er</sup>. Parmi les fac-similés donnés à la suite du codex 339 de Saint-Gall, se trouve, planche XXI, une reproduction, en grandeur réelle, d'une partie de la page 9 (= fol. 7 v<sup>o</sup>). La notice sur cette planche est à la page 146 du texte.

(2) Sept des cahiers sont marqués, au milieu de la marge inférieure de leur dernière page, — p. 14, 26, 42, 58, 70, 86 et 102, — d'une signature en chiffres romains enfermés dans un carré ou, pour les numéros V et VII, dans un triangle renversé. Ils se composaient, originairement, de huit feuillets (16 pages), à l'exception du deuxième qui n'en avait que six. Après le cahier VII, les 16 feuillets restants constituent probablement deux quaternions que ne distingue aucune marque visible.

Chaque page des deux premiers cahiers compte 21 lignes. A partir de la page 27, où commence le troisième cahier, la réglure ne comporte plus que 18 lignes qui gagnent ainsi en espacement.

Toutes ces pertes sont déjà anciennes : le B. Tommasi avait à les constater en 1691. A cette date, il publiait son volume des *Antiqui Libri Missarum Romanæ Ecclesiæ*. Pour annoter le texte de son antiphonaire, il a utilisé le manuscrit de Chartres, collationné pour lui avec l'antiphonaire édité cent vingt ans auparavant par Pamelius (*Liturgica Latinorum*, t. I, Coloniae Agrippinae, 1571, in-4°). Il a même fait imprimer, dans ce même volume, non pas le texte intégral de l'antiphonaire chartrain, mais une sorte de catalogue contenant l'incipit des pièces, dont quelques-unes, toutefois, s'y lisent in extenso. Il s'y rencontre un certain nombre d'inexactitudes, d'ailleurs peu graves, dues à l'inadvertance ou à des fautes de lecture. Ce texte abrégé a été reproduit au tome V des œuvres de Tommasi rééditées par Vezzosi (Rome, 1750, in-4°), p. 267-288, et Gallicciolli, à son tour, l'a fait entrer dans son édition des œuvres de saint Grégoire le Grand (t. XII, Venise, 1774, in-4°, p. 222-240).

On sera curieux de savoir comment la connaissance du manuscrit chartrain a pu parvenir jusqu'à l'illustre liturgiste italien. Lui-même nous satisfait en partie ; dans l'index préliminaire des matières (p. xxxiii du tome V précité de l'édition de Vezzosi) il a écrit cette notice :

« Antiphonarius S. Gregorii ex Ecclesia Carnutensi : ..... Ejus autem collationes cum editione Pamelii reverendissimus domnus Arnaldus de Loo Prior S. Petri Carnutensis Ordinis S. Benedicti descripsit, curantibus hic reverendissimo domno Claudio Stephanotio Congregationis S. Mauri Procuratore Generali, Parisiis vero domno Jo. Mabillonio ex eadem Congregatione viro doctissimo, suisque scriptis clarissimo. »

C'est donc par l'intermédiaire de Dom Claude Estiennot — *Stephanotius* <sup>(1)</sup> —, à Rome, et de Mabillon, à Paris, qu'il a pu connaître l'antiphonaire de Chartres et en obtenir une collation faite par Dom Arnoul de Loo <sup>(2)</sup>, prieur de Saint-Père de Chartres.

(1) *Stephanotius*, nom latinisé, par Mabillon, d'Estiennot, que les Italiens écrivaient aussi *Stefanozi*, *Stefanozio*.

Dom Claude Estiennot de la Serrée résida à Rome, en qualité de procureur général de la Congrégation de Saint-Maur, depuis 1684 jusqu'à sa mort, 20 juin 1699. Il entretenait des relations suivies avec le B. Joseph Marie Tommasi. Celui-ci fit la connaissance personnelle de Mabillon dans le courant de l'été de 1685, lors du voyage de ce dernier en Italie. Le peu qui a été publié de leur correspondance nous montre ces trois savants hommes échangeant les services en vue de leurs travaux. Dom Estiennot, pendant qu'il était prieur de Bonne-Nouvelle d'Orléans, de 1681 à 1684, avait exploré les bibliothèques et les archives du pays Chartrain ; il était donc à même de connaître les richesses de celles de Chartres et de les signaler à Tommasi. C'est dans les années 1685-1687 qu'il dut s'employer avec Mabillon pour lui procurer, par D. Arnoul de Loo, la copie ou collation de l'antiphonaire et des autres manuscrits chartrains publiés en 1691 dans les *Antiqui Libri Missarum Romanæ Ecclesiæ*.

(2) Dom Arnoul de Loo exerça la charge de prieur de Saint-Père de Chartres durant deux triennats, de 1681 à 1687. Après avoir été successivement abbé de Saint-Martin de Sées, prieur, à différentes reprises et alternativement, de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, il fut élu, en 1711, supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, et mourut en 1713.

C'était plus qu'il n'en fallait pour nous mettre sur la piste de renseignements concernant notre manuscrit, et qu'on trouverait dans la correspondance (conservée en très grande partie à Paris) des Bénédictins ci-dessus nommés, en leur adjoignant D. Thierry Ruinart. Mais, encore une fois, cela ne va pas à la pratique.

Quant à la date d'exécution du manuscrit, on admettra, sans doute, avec les rédacteurs du dernier catalogue des manuscrits de Chartres (*Catal. gén. des mss. des biblioth. publ. de France*, t. XI (1890), p. 24), qu'elle doit être ramenée au X<sup>e</sup> siècle. La date du VIII<sup>e</sup> siècle inscrite à la première page et sur le plat intérieur ne se soutient pas. Le B. Tommasi, n'en pouvant juger par la vue du document, enregistra l'âge que lui indiquait son correspondant — 800 ans environ — et il lui parut que, par son contenu, l'antiphonaire chartrain pouvait, en effet, appartenir à la fin du IX<sup>e</sup> siècle (1).

## II. — CONTENU LITURGIQUE.

Toujours afin de ne pas détourner la *Paléographie musicale* de sa destination, nous devons nous abstenir d'aborder les questions historico-liturgiques que soulève l'examen du texte de l'*Antiphonaire* de Chartres. Ce serait d'ailleurs retarder l'explication, impatientement attendue, de sa notation.

Qu'il nous suffise de dire que, par le *principal* de son contenu et par son ordonnance *générale*, notre manuscrit ne diffère pas des documents de son espèce et de son temps. L'étude comparative des détails manifesterait, sans aucun doute, des divergences et des particularités intéressantes à relever : nous n'avons pas à l'entreprendre ici.

On peut encore rappeler que notre *Antiphonale Missarum* présente une toute autre disposition que le graduel de nos jours. Celui-ci se divise en quatre parties principales : le propre du temps, le propre des saints, le commun des saints, auquel on peut joindre les

(1) En tête de l'*Antiphonarius Carnutensis*, Tommasi a placé, en manière de titre, la présentation suivante (Edit. Vezzosi, t. V, p. 267) :

*Reverendissimi domni Arnaldi de Loo Prioris Sancti Petri Carnutensis  
Ordinis Sancti Benedicti adnotatio.*

Puis il transcrit l'« adnotatio » où D. A. de Loo donne son estimation de l'ancienneté du manuscrit : *Antiphonarii manuscripti annorum circiter octingentorum Ecclesie Carnutensis collatio cum Antiphonario, qui editus est in Liturgiis Pamelii. Alleluja cum suis Versibus ad finem codicis rejiciuntur.*

Quant au sentiment de Tommasi lui-même, il faut le chercher dans l'index préliminaire (p. xxxiii) et la notice dont nous avons déjà reproduit une partie ci-dessus : « Antiphonarius S. Gregorii ex Ecclesia Carnutensi : qui & ipse etiam Feria VI. Parasceue Tractum habet, *Eripe me Domine* : unde idem judicium de eo ferri potest, quod de superiore. Ejus autem collationes » etc. L'antiphonaire précède auquel il renvoie est le *Liber Gradalis* de Monza. Il y relève, au vendredi saint, d'une part, la présence du trait *Eripe me Domine*, lequel est dit « nuperime compilatum » dans l'*Ordo* publié par Hittorp et dans le *Liber de divinis Officiis* mis sous le nom d'Alcuin; d'autre part, l'absence du trait *Qui habitat*, le seul mentionné par Amalaire à cette place. De cette double constatation on peut, dit-il, inférer à bon droit que le Graduel de Monza a été écrit postérieurement à Amalaire (donc après le milieu du IX<sup>e</sup> siècle); la même conclusion s'impose pour l'antiphonaire de Chartres, puisqu'il se trouve dans le même cas. Tommasi, on le voit, se borne à déterminer un *terminus a quo*. Son critère n'a peut-être pas une valeur indiscutable.

messes votives, et enfin ce qu'on nomme l'ordinaire de la messe (*Kyriale*). Voici comment se répartissent ces matières dans notre manuscrit.

Le *temporal* et le *sanctoral*, au lieu d'être séparés, s'entremêlent, non toutefois au point que le fusionnement soit égal et homogène dans toutes les parties du cycle annuel. Un coup d'œil jeté sur la liste qui va suivre fera distinguer cinq sections diversement nuancées selon le degré de fusionnement. (Nous faisons attention ici à l'ordre matériel plutôt qu'aux divisions liturgiques.)

a) Du premier dimanche de l'Avent à la Septuagésime, les fêtes des saints — mois de décembre à mars — s'intercalent dans le propre du temps entre les messes les moins éloignées de leurs dates respectives.

b) De la Septuagésime au cinquième dimanche après Pâques, le propre du temps seul se poursuit sans interruption.

c) De nouveau reparaissent les fêtes des saints, d'avril et de mai, encadrées entre ce cinquième dimanche et la Pentecôte, et enclavant l'Ascension et le dimanche qui la suit.

d) Après la semaine de la Pentecôte, se présente un gros bloc sanctoral pur comprenant six mois, du 2 juin au 30 novembre.

e) Vient alors la série des dimanches après la Pentecôte, *temporal non mélangé*.

Enfin le *temporal* et le *sanctoral* ont un fort complément qui ne remplit pas moins de dix-sept pages. Il contient la masse des versets alléluatiques qu'on y va prendre selon l'indication fournie à chaque messe, où l'on ne rencontre que l'incipit.

Le *commun des saints* n'existe pas à l'état de section séparée. Les messes non dotées de chants propres sont pourvues par voie d'emprunt fait à des messes précédentes.

Une douzaine de messes étrangères à l'un et à l'autre propre, pour les ordinations d'évêques, pour les défunts, etc., dont on trouvera les titres plus loin, prennent place, en deux groupes, en avant et à la suite de la série des dimanches après la Pentecôte.

Quant à l'*ordinaire* de la messe, il est représenté par peu de choses : les antiennes pour l'aspersion, les huit tons du *Gloria Patri*, un *Gloria in excelsis* et un *Credo* ; et cela comme perdu au milieu d'une sorte d'*appendice* qui réunit une longue suite d'antiennes destinées aux processions et à diverses autres circonstances.

Toute cette ordonnance de notre manuscrit apparaîtra clairement dans le tableau ou liste des messes et autres titres que nous donnons ci-après.

La liste que nous annonçons nous semble nécessitée par l'état d'usure des titres et autres rubriques, pour la plupart illisibles. Elle aidera à s'orienter dans le manuscrit et à retrouver chaque messe : ce qui n'est pas toujours aisé, surtout en certaines pages où les initiales rouges, devenues à peine ou pas du tout visibles, ne signalent plus à l'œil les introits. Sur le manuscrit même il serait possible, nous a-t-on dit, de reconnaître encore, au moyen de la loupe, bien des vestiges sur lesquels, malgré les soins de l'opérateur, l'appareil photographique ne pouvait avoir prise. A défaut du manuscrit, nous nous aiderons de l'édition de Tommasi. De son temps, l'effacement n'étant pas aussi avancé, son correspondant chartrain a pu lire un bon nombre de rubriques à présent disparues.

En dressant cette liste, notre dessein n'est pas et ne peut pas être, on le comprend, de reproduire exactement toutes les particularités graphiques du manuscrit : son état ne le permettrait que dans un petit nombre de cas, et l'édition de Tommasi n'apporterait, à cet égard, aucun secours, car on n'y a pas visé à ce genre d'exactitude. Nous la prenons néanmoins, et pour cause, comme base de notre transcription, non sans la contrôler dans les passages du manuscrit encore déchiffrables; il nous a même été possible d'y corriger quelques fautes de lecture. Pour le reste, force nous est de nous en rapporter à elle.

La forme graphique des mots (quand nous avons pu les lire sur les phototypies) a été respectée, sauf le cas de faute grossière. L'uniformité adoptée pour les abréviations, les mots suppléés, que signalent les [ ], quelques lettres ajoutées, en italique, sont notre fait. La disposition typographique n'a d'autre raison d'être que de faciliter l'intelligence du tableau; avec les caractères gras, les fêtes des saints se détachent sur le propre du temps.

Dans la première colonne de chiffres, à gauche, on a marqué la page, dans la seconde, en chiffres penchés, la ligne où commence la pièce de chant (introit ou autre) indiquée entre parenthèses ( ) à la suite de chaque article.

L'annotation, au bas des pages, n'a aucune prétention à être un commentaire, et nous nous sommes interdit de l'encombrer d'un « appareil scientifique ». Nous n'avons pas voulu non plus l'allonger en relevant les négligences du copiste à l'égard des *stations*.

Page, ligne.

|        |                                              |                           |                                     |
|--------|----------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------|
| 1      | [Dom. I. Adventus.] <sup>(1)</sup>           |                           | (Intr. <i>Ad te levavi.</i> )       |
| 2, 11  | Dom. II.                                     | [Stat.] ad Hierusalem.    | ( — <i>Populus sion.</i> )          |
| 3, 2   | <b>Id. decembr. Nat. sc̄ae Luciae.</b>       |                           | ( — <i>Dilexisti iustitiam.</i> )   |
| 10     | Dom. III.                                    | Stat. ad sc̄um Petrum.    | ( — <i>Gaudete in domino.</i> )     |
| 21     | Dom. IIII.                                   | Stat. ad sc̄m.....        | ( — <i>Memento nostri.</i> )        |
| 4, 13  | Fer. [IIII]. [Quat. Temp.]                   | Stat. ad sc̄am Mariam.    | ( — <i>Rorate celi.</i> )           |
| 5, 2   | Fer. VI. <sup>(2)</sup> —                    | [Stat. ....] Apostolorum. | ( — <i>Prope es tu domine.</i> )    |
| 8      | Sabb. in XII Lect. —                         | [Stat.] ad sc̄um Petrum.  | ( — <i>Veni et ostende.</i> )       |
| 6, 10  | In uigil. [Nat.] Dñi. <sup>(3)</sup>         | Stat. ad sc̄am Mariam.    | ( — <i>Hodie sciētis.</i> )         |
| 21     | Item. [In primo galli cantu.] <sup>(4)</sup> |                           | ( — <i>Dominus dixit ad me.</i> )   |
| 7, 8   | De mane prima.                               |                           | ( — <i>Lux fulgebit.</i> )          |
| 8, 2   | IN DIE NAT. DÑI.                             | Stat. ad sc̄um Petrum.    | ( — <i>Puer natus est.</i> )        |
| 16     | <b>In nat. sc̄i Stephani.</b>                |                           | ( — <i>Et enim sederunt.</i> )      |
| 9, 8   | <b>In prima missa sc̄i Johannis.</b>         |                           | ( — <i>Ego autem sicut oliua.</i> ) |
| 21     | <b>In nat. sc̄i Johannis Euang.</b>          |                           | ( — <i>In medio ecclesiae.</i> )    |
| 10, 13 | <b>In nat. Innocentum.</b> <sup>(5)</sup>    |                           | ( — <i>Ex ore infantium.</i> )      |

(1) Sur la marge inférieure des pages 1, 2 et 3, on a copié l'épître de la Toussaint.

(2) La première ligne de la page 5 est restée vide.

(3) Le répons-graduel de la Vigile de Noël est suivi de cette rubrique (lignes 14 et 15) : *Si dominica fuerit ipsa die Alleluia de adventu dñi quale volueris. Sin autem non cantatur Alleluia.*

(4) Le manuscrit porte, à tort, DE MANE PRIMA.

(5) A la suite du titre, rubrique (lignes 12 et 13) : *Gloria in excelsis Deo non cantatur (?) nec Alleluia pro (?) tristitia.*

| Page, ligne |                                                                                                       |  |                                       |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------|
| 11, 4       | II Kal. ianuar. Nat. sc̄i Siluestri.                                                                  |  | (Intr. <i>Sacerdotes tui.</i> )       |
| 16          | Kal. ian. Nat. sc̄ae Mariae.                                                                          |  | ( — <i>Vultum tuum.</i> )             |
| 12, 9       | Dom. I post Nat. Dñi.                                                                                 |  | ( — <i>Dum medium silentium.</i> )    |
| 16          | IN EPIPHANIA. Stat. ad sc̄um Petrum.                                                                  |  | ( — <i>Ecce aduenit.</i> )            |
| 13, 9       | Dom. I post Epiphan.                                                                                  |  | ( — <i>In excelso throno.</i> )       |
| 14, 3       | [X]VIII Kal. febr. (1) Nat. sc̄i Felicis in Pincis.                                                   |  | ( — <i>Os iusti.</i> )                |
| 9           | Dom. II post Theophaniam (?)                                                                          |  | ( — <i>Omnis terra adoret te.</i> )   |
| 15, 5       | XVII Kal. febr. Nat. sc̄i Marcelli.                                                                   |  | ( — <i>Statuū ei dominus.</i> )       |
| 17          | XV Kal. febr. (2) Nat. sc̄ae Priscae.                                                                 |  | ( — <i>Loquebar.</i> )                |
| 16, 8       | XIII Kal. febr. Nat. sc̄orum Fabiani [et Sebastiani].                                                 |  | ( — <i>Intret in conspectu tuo.</i> ) |
| 20          | XII Kal. febr. Nat. sc̄ae Agnetis.                                                                    |  | ( — <i>Me expectauerunt.</i> )        |
| 17, 4       | Dom. III post Theophaniam. (?)                                                                        |  | ( — <i>Adorate deum.</i> )            |
| 15          | XI Kal. febr. Nat. sc̄i Vincentii.                                                                    |  | ( — <i>Letabitur iustus.</i> )        |
| 17-18, 1    | V Kal. febr. Nat. sc̄ae Agnetis de natiuitate. (3)                                                    |  | ( — <i>Vultum tuum.</i> )             |
| 18, 3       | IIII Non. febr. Nat. sc̄i Simeonis. (4) Coll[ecta] ad sc̄am Mariam. (Añā. <i>Hanc gratia plena.</i> ) |  |                                       |
| 6           | An[tiphona]s.                                                                                         |  | ( — <i>Adhorna thalamum.</i> )        |
| 10          | Item. Ad introitum.                                                                                   |  | (Intr. <i>Suscepimus deus.</i> )      |
| 21          | Non. febr. Nat. sc̄ae Agathae uirginis.                                                               |  | ( — <i>Gaudeamus omnes.</i> )         |
| 19, 11      | XVI Kal. mart. Nat. sc̄i Valentini.                                                                   |  | ( — <i>In uirtute tua.</i> )          |
| 19          | IIII Id. mart. Nat. sc̄i Gregorii.                                                                    |  | ( — <i>Sacerdotes dei.</i> )          |
| 20, 5       | VIII Kal. april. Adnuntiatio sc̄ae Mariae.                                                            |  | ( — <i>Vultum tuum.</i> )             |
| 7           | In LXXma. Stat. ad sc̄um Laurentium.                                                                  |  | ( — <i>Circumdederunt me.</i> )       |
| 21, 6       | Dom. in LXma. Stat. ad sc̄um Petrum.                                                                  |  | ( — <i>Exsurge quare obdormis.</i> )  |
| 22, 3       | Dom. in Lma. Stat. ad sc̄um Petrum.                                                                   |  | ( — <i>Esto mihi in deum.</i> )       |
| 23, 4       | Fer. IIII. Caput ieiunii.                                                                             |  | (Añā. <i>Exaudi nos.</i> )            |
| 9           | Ad introitum.                                                                                         |  | (Intr. <i>Misereris omnium.</i> )     |
| 21          | Fer. V.                                                                                               |  | ( — <i>Dum clamarem.</i> )            |
| 24, 7       | Fer. VI. Stat. ad Apostolos.                                                                          |  | ( — <i>Audiuit dominus.</i> )         |
| 20          | Dom. in XLma. [Stat.] ad sc̄um Petrum.                                                                |  | ( — <i>Inuocauit me.</i> )            |
| 26, 9       | Fer. II.                                                                                              |  | ( — <i>Sicut oculi.</i> )             |
| 27, 2       | Fer. III.                                                                                             |  | ( — <i>Domine refugium.</i> )         |

(1) Le copiste avait mis : KL. FEB. VIII; une main postérieure a suscrit un petit X pour faire XVIII.

(2) Dans Tommasi, p. 269 : XVI Kal. L'effacement de ce titre ne permet pas de savoir s'il y a eu faute de lecture ou si le manuscrit portait réellement cette date insolite.

(3) Ce titre se lit sur les deux dernières lignes de la page 17; l'indication des pièces de la messe a été reportée à la page suivante. Au bas de cette page 17, on a transcrit l'introit *Laetetur omnes*, pour la fête de la Conversion de saint Paul; l'écriture et la notation sont contemporaines de celles du reste du manuscrit, sinon de la même main.

(4) C'est la fête de la Purification.

Page, ligne.

|        |                                    |                                |                                      |
|--------|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| 27, 16 | Fer. IIII mensis primi. [IV Temp.] | [Stat.] ad sc̄am Mariam... (†) | (Intr. <i>Reminiscere.</i> )         |
| 28, 18 | Fer. V. (²)                        | [Stat.] ad sc̄um Laurentium.   | (— <i>Confessio.</i> )               |
| 29, 14 | Fer. VI.                           | —                              | (— <i>De necessitatibus.</i> )       |
| 30, 13 | Sabbatū in XII Lectiones. — (³)    | [Stat.] ad sc̄um Petrum.       | (— <i>Intret oratio mea.</i> )       |
| 32, 15 | Dom. II in XLma.                   | —                              | (— <i>Sperent in te.</i> )           |
| 33, 13 | Fer. II.                           | [Stat.] ad sc̄um Clementem     | (— <i>Redime me.</i> )               |
| 34, 7  | Fer. III.                          | —                              | (— <i>Tibi dixit cor meum.</i> )     |
| 15     | Fer. IIII.                         | [Stat.] ad sc̄....             | (— <i>Ne derelinquas me.</i> )       |
| 35, 3  | Fer. V.                            | [Stat.] ad sc̄am Mariam.       | (— <i>Deus in adiutorium.</i> )      |
| 36, 4  | Fer. VI.                           | [Stat.] ad sc̄um Vitalem.      | (— <i>Ego autem cum iustitia.</i> )  |
| 13     | Sabb.                              | [Stat.] ad sc̄um Marcellinum.  | (— <i>Lex domini.</i> )              |
| 37, 5  | Dom. III in XLma.                  | —                              | (— <i>Oculi mei.</i> )               |
| 38, 6  | Fer. II.                           | Statio.....                    | (— <i>In deo laudabo.</i> )          |
| 17     | Fer. III.                          | Statio.....                    | (— <i>Ego clamaui.</i> )             |
| 39, 7  | Fer. IIII.                         | Statio.....                    | (— <i>Ego autem in domino.</i> )     |
| 16     | Fer. V.                            | —                              | (— <i>Salus populi ego sum.</i> )    |
| 40, 11 | Fer. VI.                           | —                              | (— <i>Fac mecum domine.</i> )        |
| 41, 5  | Sabb.                              | [Stat.] ad sc̄am Susanam.      | (— <i>Uerba mea.</i> )               |
| 16     | Dom. IIII in XLma.                 | —                              | (— <i>Letare hierusalem.</i> )       |
| 42, 17 | Fer. II.                           | —                              | (— <i>Deus in nomine tuo.</i> )      |
| 43, 5  | Fer. III.                          | —                              | (— <i>Exaudi deus orationem.</i> )   |
| 44, 2  | Fer. IIII. (†)                     | —                              | (— <i>Dum sanctificatus fuero.</i> ) |
| 45, 3  | Fer. V. (⁵)                        | —                              | (— <i>Letetur cor querentium.</i> )  |

(1) Ms. : « Ad Sanctam Mariam a Principio », pour *ad Praesepe*. (Tommasi, p. 271.)

(2) Le trait *Dixit dominus mulieri cananae*, ajouté au bas de la p. 28, se rencontre fréquemment, après le X<sup>e</sup> s., au 2<sup>e</sup> dim. de Carême. Des mss. il est passé dans les graduels et les missels imprimés d'un certain nombre d'églises. Le missel de Münster de 1835, entre autres, l'a encore. (Il est donc loin d'être inédit.) Mais c'est au jeudi précédent que semble destinée l'addition que nous relevons ici. Si nous sommes bien renseigné, ce même trait occuperait encore, dans l'un ou l'autre des missels mss. de Chartres, la place du graduel au « jeudi de la Canané », attiré là par l'évangile du jour.

(3) A la suite de l'introït, sont indiqués cinq R̄. suivis (ligne 15) d'une rubrique presque illisible : IIII. AD HC PERTINENT (N et T conjoints). Ce qui peut signifier : [R̄] IIII ad h[ui]c [diem] pertinent. L'équivalent se trouve dans d'autres mss., par exemple : R. G. IIII ad ipsum diem pertinentes. De même, le 47 de Chartres n'est pas seul à proposer ici cinq R̄. pour quatre.

(4) Page 44, ligne 6, avant le deuxième rép.-grad. *Beata gens*, il faut lire R. à la place de ALL. — Plus bas, l. 9, l'offert. *Benedicite gentes* devrait être précédé de l'indication OF, au lieu de V. I. On l'a pourvu d'un *alleluia* final (l. 12), marqué également à la fin du troisième mss. (p. 45, l. 1), en vue de son emploi au 5<sup>e</sup> dim. après Pâques.

(5) A l'offert. de ce jour, *Dñe in auxilium*, on a voulu, postérieurement, substituer l'offert. *Dñe ad adiuvandum me*, et on l'a écrit sur les marges inférieures des pages 44 et 45. Tommasi, p. 274, le rattache à la *feria IIII* précédente, et à la p. 63 (2<sup>e</sup> col., note g) du même t. V, il le présente comme rechange de l'offert. *Benedicite gentes*; il est, sans aucun doute, redevable de cette méprise à son copiste chartrain qui n'aura pas remarqué que le signe de renvoi précédant cette addition avait son appui avant l'incipit de l'offert. *Dñe in auxilium*, à la page 45, ligne 8.

|              |    |                                                |                                                                               |
|--------------|----|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Page, ligne. |    |                                                |                                                                               |
| 45,          | 10 | Fer. VI.                                       | (Intr. <i>Meditatio cordis mei.</i> )                                         |
| 46,          | 5  | Sabbatum.                                      | ( — <i>Sicientes uenite.</i> )                                                |
| 46-47,       | 1  | Dom. V in XLma. [De Passione Dñi.]             | ( — <i>Judica me Deus.</i> )                                                  |
| 48,          | 7  | Fer. II.                                       | Statio..... ( — <i>Miserere mihi domine quoniam conculcauit me.</i> )         |
|              | 17 | Fer. III.                                      | ( — <i>Expecta dominum.</i> )                                                 |
| 49,          | 10 | Fer. IIII.                                     | [Stat.] ad scum Marcellinum. ( — <i>Liberator meus.</i> )                     |
| 50,          | 7  | Fer. V.                                        | [Stat.] ad scum Apollonarem. ( — <i>Omnia que fecisti.</i> )                  |
| 51,          | 8  | Fer. VI. (¹)                                   | ( — <i>Miserere mihi domine quoniam tribulor.</i> )                           |
| 52,          | 2  | Dom. VI in Palmis.                             | ( — <i>Domine ne longe facies.</i> )                                          |
| 54,          | 1  | Fer. II.                                       | Statio..... ( — <i>Judica domine.</i> )                                       |
|              | 12 | Fer. III.                                      | Statio..... ( — <i>Nos autem gloriari.</i> )                                  |
| 55,          | 8  | Fer. IIII.                                     | ( — <i>In nomine domini.</i> )                                                |
| 56,          | 11 | Fer. V.                                        | Statio..... ( — <i>Nos autem gloriari.</i> )                                  |
|              | 17 | [Fer. VI in Parasceve.] RPS. [= Respons...(?)] |                                                                               |
| 58,          | 7  | [Sabb. sco.] Trac. Incip. Lect. vel Cantic.    |                                                                               |
| 59,          | 11 | Sabb. Sancto.                                  | Statio ad Lateranis. (²)                                                      |
|              | 14 | [DOM. IN DIE SANCTO PASCHE.]                   | ( — <i>Resurrexi.</i> )                                                       |
| 60,          | 11 | Fer. II.                                       | ( — <i>Introduxit uos.</i> )                                                  |
| 61,          | 4  | Fer. III.                                      | ( — <i>Aqua sapientie.</i> )                                                  |
|              | 16 | Fer. IIII.                                     | ( — <i>Uenite benedicti.</i> )                                                |
| 62,          | 9  | Fer. V.                                        | ( — <i>Victricem manum.</i> )                                                 |
| 63,          | 6  | Fer. VI.                                       | ( — <i>Eduxit eos dominus.</i> )                                              |
| 64,          | 2  | Sabb.                                          | ( — <i>Eduxit dominus populum.</i> )                                          |
| 64,          | 13 | Dom. I post albas. (³)                         | ( — <i>Quasi modo.</i> )                                                      |
|              |    | [Dom. II post albas.]                          | [INTR. Misericordia Dñi. — OFF. Deus Deus meus. — COM. Ego sum pastor bonus.] |
|              |    | [Dom. III post albas.]                         | [INTR. Iubilate Deo. — OFF. Lauda anima mea. — COM. Modicum.]                 |

(1) Tommasi, p. 274, donne ce titre : *Sabb. Ad S. Mar.*, en notant qu'il faut lire *Fer. VI* (au lieu de *Sabb.*). Le samedi, veille des Rameaux, était anciennement « aliturgique », vacant.

(2) La rubrique de ce jour, qui occupe les lignes 11-13 de la page 59 de notre reproduction, y est illisible. La voici telle que l'a rapportée Tommasi, p. 275 : « *Sabb. Sancto. Statio ad Lateranis. In ipsa nocte ad introitum Letania expleta, dicit Pontifex, Gloria in excelsis Deo. Deinde leguntur Epistola. All. Canticum. Tract. Laudate Dominum. Non dicitur Off. nec Agnus Dei.* » Pour *canticum*, Tommasi conjecture : *cantatur*. A la ligne 13, on devine les vestiges de l'abréviation CANT (N et T conjoints, semble-t-il, avec un trait abrégatif au-dessus). La rubrique appellerait plutôt CONFIT. = *Confitemini (Dño)*, incipit du ¶. alléluatique.

(3) Suivent, entre [ ], les titres présumés des messes dont nous prive la lacune signalée plus haut, p. 27. La composition de ces messes, à part les ¶. alléluatiques, très divers suivant les mss., peut être regardée comme constante à l'époque de notre document; on rencontre à peine une ou deux exceptions. Notre liste fera mesurer l'étendue de la perte. Les trois offert. en italique, se trouvant ailleurs, n'avaient ici que leur incipit.

SOCIÉTÉ SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESLÉE & Cie

Imprimeurs du S. Siècle et de la S. Congrégation des Rites.

---

Pour paraître prochainement :

**Liber Usualis Missae et Officii**  
**pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis**

cum cantu gregoriano ex editione Vaticana adamussim excerpto.

1 volume in-12 (19×12 cent.) d'environ 1350 pages,

épaisseur 28 m/m.; poids du volume relié, environ 700 gr.

[N° 781] **Edition en notation grégorienne.** Broché, frs 5-00

[N° 780] **Le même, avec signes rythmiques** . Broché, frs 5-00

[N° 782] **Le même en notation musicale moderne** (*en préparation.*)

Reliures en plus :

|                                                                 |          |
|-----------------------------------------------------------------|----------|
| Toile, ornements à froid, tranche rouge (N° 2) . . . . .        | frs 1-75 |
| Pégamoid, imitation chagrin noir, tranche rouge. . . . .        | 2-00     |
| Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . .            | 2-50     |
| Mouton, imitation chagrin noir, tranche rouge (N° 6M) . . . . . | 3-25     |
| Le même, tranche dorée (N° 7M) . . . . .                        | 4-00     |

Suppléments au **Liber Usualis Missae et Officii.**

[N° 753] **Psalmi FERIALES ad HORAS MINORES et COMPLETORIUM** (*texte seul*) 32 pages . . . . . fr. 0-25

[N° 754] **Psalmi FERIALES ad COMPLETORIUM** (*texte seul*) fr. 0-15

(Les n°s 753 et 754 ne contiennent que le texte des Psaumes sans les Antiennes. À défaut du n° 753, le n° 754 est indispensable pour la célébration de l'Office de Complies le jour de la Toussaint.)

[N° 757] **Hymni Officii Romani ad HORAS DIEI SECUNDUM ANTIQUUM USUM.** Texte ancien des hymnes entièrement noté. 102 pages . . . . . fr. 0-50

[N° 758] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . fr. 0-50

(Ces suppléments peuvent être joints à volonté au *Liber Usualis Missae et Officii*.)

Offert.  
4.



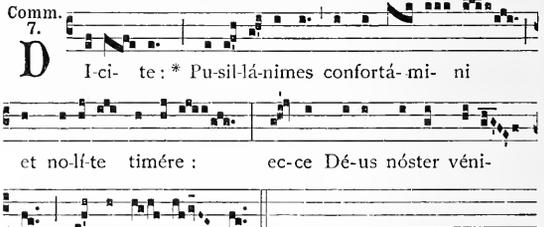
**B**enedixí- sti, \* Dó-mi- ne, tér-  
ram tú- am : aver-tí- sti capti-vi-tátem Já- cob :  
remi-sí- sti iniqui-tá- tem plé- bis tú- ae.

## Secreta.

**D**evotiónis nostrae tibi, quaesu- institúta mystérii, et salutáre tuum  
mus Dómine, hóstia júgiter in nobis mirabiliter operétur. Per  
immolétur : quae et sacri péragat Dóminum.

*Aliae Secretae ut in Dominica I. Adventus, 299.*

Comm.  
7.



**D**I-ci- te : \* Pu-sil-lá-nimes confortá- mi- ni  
et no-lí-te timére : ec-ce Dé-us nóster véni-  
et, et salvá- bit nos.

## Postcommunio.

**I**mplorámus, Dómine, cleméntiam | a vitíis expiátos, ad festa ventúra  
tuam : ut haec dívina subsidia, | nos praéparent. Per Dóminum.

*Aliae Postcommuniones ut in Dominica I. Adventus, 299.*

## AD SEXTAM.

*Ant.* Dábo in Sion. 315.

Capitulum.

*Philipp. 4. b.*

**N**ihil solliciti sitis : † sed in omni | gratiárum actióne, \* petitiónes ve-  
oratióne et obsecratióne, cum | strae innotéscant apud Deum.

*R. br.* Osténde nobis Dómine. 2:8. *V.* Meménto nóstri.

*Spécimen du Liber Usualis Missae et Officii n° 780 avec signes rythmiques.*

AD NONAM.

*Ant.* Juste et pie vivamus. 316.

Capitulum.

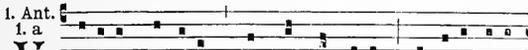
*Philipp. 4. b.*

**E**T pax Dei, quae exsúperat stras \* in Christo Jesu Dómino omnem sensum, † custódiat nostros. corda vestra et intelligéntias ve-

*R. br.* Super te Jerúsalem. 253. *V.* Dómine Deus virtutum.

AD VESPERAS.

*Psalmi.* 1. Dixit Dóminus. 1. a. 133. — 2. Confitébor. 7. b. 144. — 3. Beátus vir. 8. G. 152. — 4. Laudáte púeri. 5. a. 155. — 5. In éxitu. 2. D. 158.

1. Ant. *1. a.*  


Eni-et Dóminus, \* et non tardábit, ut illúminet

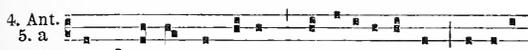
abscóndi-ta tenebrárum, et mani-festábit se ad ómnes

géntes, alle-lú-ia. *E u o u a e.* **J** Erúsa-lem gáu-

de \* gáudi-o mágno, qui-a véni- et tí-bi Salvá-tor, alle-

lú-ia. *E u o u a e.* **D** Abo in Sí-on \* salú-tem, et

in Jerú-sa-lem gló-ri- am mé- am, alle-lú-ia. *E u o u a e.*

4. Ant. *5. a.*  


M Ontes et ómnes cólles \* humi-li- abúntur : et éront

*Spécimen du Liber Usualis Missae et Officii n° 781 sans signes.*

Cette nouvelle édition du *Liber Usualis Missae et Officii* a été rédigée surtout en vue de la célébration de l'Office dominical dans les principales églises et les séminaires. L'ouvrage contient donc la Messe (chants et récitatifs), les Vêpres et les Complies de tous les Dimanches de l'année et des Fêtes dont la solennité est admise le Dimanche. De plus, pour les diocèses qui ont conservé la très louable coutume de chanter les Petites Heures les Dimanches et Fêtes et les Laudes aux grandes solennités, on y a inséré les Offices de Prime, Tierce, Sexte et None, ainsi que les Laudes des Fêtes de 1<sup>re</sup> classe. Il a paru utile aussi de donner intégralement les Matines de Noël, la fonction du Mercredi des Cendres, l'Office des trois derniers jours de la Semaine Sainte et du Dimanche de Pâques, les Litanies et la Messe des Rogations, la Messe de la Vigile de la Pentecôte, les principales Messes votives, l'Office de la Commémoration des Défunts et des Funérailles.

Conformément aux dernières règles liturgiques, c'est l'Office du Temps qui occupe la place la plus importante dans le nouveau *Liber Usualis*. Le Propre des Saints a été allégé de tous les offices dont la célébration ne pouvait plus se rencontrer le Dimanche; mais on y trouvera, soit à leur place, soit sous forme d'un renvoi au Commun des Saints, l'antienne, le verset, la collecte, la secrète et la postcommunion de toutes les Fêtes de rit inférieur dont il peut être fait mémoire à la Messe et aux Vêpres du Dimanche. Ont été seulement exceptées de cette règle plusieurs Fêtes mineures, qui, dans un grand nombre d'églises, ont le privilège d'un rit plus élevé et dont, par suite, il a semblé préférable de donner l'Office en entier. Une importante collection de Messes détachées et d'Offices Propres permettra d'ailleurs de compléter le *Liber Usualis Missae et Officii* suivant les besoins des différents diocèses et Instituts religieux.

L'ouvrage se termine par un recueil de mélodies variées pour les Saluts du S. Sacrement et par un Appendice contenant les chants usités dans certaines fonctions spéciales, comme la Bénédiction des Saintes Huiles le Jeudi-Saint, les Ordinations, la Visite pastorale, etc.

Sous un format commode et sans que son volume très réduit nuise en rien à la netteté ni à la beauté de l'impression typographique, le *Liber Usualis* offre donc tout ce qui est nécessaire pour le service des cathédrales, des grandes églises et des séminaires.

Par une innovation dont on appréciera vite la grande utilité, on a groupé en tête de l'ouvrage tous les Psaumes des Vêpres notés dans les huit tons grégoriens. L'intonation, la flexe, les cadences de médiant et de terminaison sont indiquées clairement pour chaque Psaume, et de fréquents renvois à ce petit Psautier, dans la suite du volume, en rendent l'usage extrêmement pratique.

Le *Liber Usualis Missae et Officii* est basé principalement sur les éditions typiques du Missel, du Rituel, du Graduel et de l'Antiphonaire romain. Les mélodies non encore parues dans l'Édition vaticane ou n'en faisant pas partie, sont extraites des livres de Solesmes, qui, on le sait, ont été déclarés entièrement conformes au *Motu proprio* du 25 avril 1904 sur la musique sacrée. Tant pour le chant que pour les rubriques, il a été tenu compte des plus récentes décisions ou indications de la S. Congrégation des Rites. A ce point de vue encore le *Liber Usualis* est donc aussi complet que possible.

SOCIÉTÉ SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & Cie

Imprimeurs du S. Siège et de la S. Congrégation des Rites.

---

---

Pour paraître prochainement :

PAROISSIEN ROMAIN

CONTENANT

LA MESSE ET L'OFFICE

POUR TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES

DE 1<sup>re</sup> ET DE 2<sup>me</sup> CLASSE

CHANT GRÉGORIEN EXTRAIT DE L'ÉDITION VATICANE.

1 volume in-12 (19×12 cent.) d'environ 1350 pages,

épaisseur 28 m/m.; poids du volume relié, environ 700 gr.

- [N° 801] **Edition en notation grégorienne.** Broché, frs 5-00  
[N° 800] **Le même, avec signes rythmiques** . Broché, frs 5-00  
[N° 802] **Le même en notation musicale moderne** (*en préparation.*)

Reliures en plus :

|                                                                 |          |
|-----------------------------------------------------------------|----------|
| Toile, ornements à froid, tranche rouge (N° 2) . . . . .        | frs 1-75 |
| Pégamoid, imitation chagrin noir, tranche rouge. . . . .        | 2-00     |
| Dos en peau, plats en toile, tranche rouge . . . . .            | 2-50     |
| Mouton, imitation chagrin noir, tranche rouge (N° 6M) . . . . . | 3-25     |
| Le même, tranche dorée (N° 7M) . . . . .                        | 4-00     |

Suppléments au Paroissien Romain.

- [N° 753] **Psaumes Fériaux des Petites Heures et de Complies** (*texte seul*) 32 pages . . . . . fr. 0-25  
[N° 754] **Psaumes Fériaux de Complies.** (*texte seul*) . fr. 0-15  
*(Les nos 753 et 754 ne contiennent que le texte des Psaumes sans les Antiennees. A défaut du n° 753, le n° 754 est indispensable pour la célébration de l'Office de Complies le jour de la Toussaint.)*  
[N° 757] **Hymnes de l'Office Romain suivant l'usage ancien.**  
Texte ancien des hymnes entièrement noté. 102 pages . fr. 0-50  
[N° 758] **Le même, avec signes rythmiques** . . . . . fr. 0-50

*(Ces suppléments peuvent être joints à volonté au Paroissien Romain.)*

3. Praesta, Pater pi-issime, Patrique cõmpar Unice, Cum

Spi-ri-tu Pa-ra-cli-to, Règnans per òmne saeculum. Amen.

*L'Hymne de Complies se chante sur ce ton pendant tout le Temps de l'Avent jusqu'à la Veille de Noël exclusivement, même aux Fêtes qui peuvent se rencontrer. On excepte seulement la Fête de l'Immaculée Conception et son Octave pour lesquelles on prend le ton oratoire des Fêtes de la Sainte Vierge. Mais le Dimanche pendant l'Octave et le jour octave lui-même, si c'est un Dimanche, on conserve le ton de l'Avent comme il a été dit plus haut, 294.*

## Le Samedi avant le II. Dimanche de l'Avent.

### A VÊPRES.

*Psaumes.* 1. Benedictus Dõminus. 1. g. 195. — 2. Deus canticum. 7. d. 198. — 3. Exaltabo te. 7. a. 201. — 4. Miserator. 1. f. 202. — 5. Fidèles Dõminus. 3. a. 205.

*Antiennes et Vêpres du Dimanche suivant, 308.*

*Capitule.* Fratres : Quaecumque. 310. *Hymne.* Creator almae siderum. 301. *V.* Rorate.

A Magnif.  
Ant. 7. a

Eni Dõmine \* vi-si-tare nos in pace, ut laetè-

mur coram te corde perfectõ. E u o u a e.

*Cant.* Magnificat. 7. a. 216. — *Oraison.* Excita. 310.

## Le II. Dimanche de l'Avent.

A Prime. *Ant.* Ecce in nubibus caeli. 308.

### A TIERCE.

*Ant.* Urbs. 309. *Capitule de Vêpres.* Fratres : Quaecumque scripta sunt. 310. *Ev.* Veni ad liberandum nos. 243. *V.* Timébunt.

### A LA MESSE.

Intr.  
7.

O-pulus Si-on, \* ec-ce Dõ-minus veni- et

*Spécimen du Paroissien Romain n° 500 avec signes rythmiques.*

ad salvandas gentes : et audi-tam fá-ci-et Dómi-  
 nus gló-ri-am vó-cis sú-ae, in laeti-ti-a cór-  
 dis véstri. *Ps.* Qui régis Isra-el, inténde : \* qui dedúcis  
 vel-ut óvem Jó-seph. Gló-ri-a Pátri. E u o u a e.

Collecte.

**E**xca Dómine corda nostra ad rificátis tibi méntibus servire me-  
 praeparandas Unigéniti tui reámur. Qui tecum vivit et regnat.  
 vias : † ut per ejus advéntum, \* pu-

*Les autres Collectes, comme au Dimanche précédent, 296.*

Lectio Epistolae beati Pauli Apostoli ad Romanos.

*Rom. 15.*

**F**ratres : Quaecúmque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt : ut per patientiam, et consolatióem Scripturarum, spem habeámus. Deus autem patientiae, et solatii, det vobis idípsum sápere in alterútrum secúndum Jesum Christum : ut unánimes, uno ore honorificétis Deum et Patrem Dómini nostri Jesu Christi. Propter quod suscipite invicem, sicut et Christus suscepit vos in honórem Dei. Dico enim Christum Jesum ministrum fuisse circumcisiónis propter veritatem Dei, ad confir-mandas promissióes patrum : gentes autem super misericórdia honoráre Deum, sicut scriptum est : Propterea confitébor tibi in gentibus, Dómine, et nómini tuo cantábo. Et iterum dicit : Laetámini gentes cum plebe ejus. Et iterum : Laudáte omnes gentes Dóminum : et magnificáte eum omnes pópuli. Et rursus *Isaías* ait : Erit radix Jesse, et qui exsúrget régere gentes, in eum gentes sperábunt. Deus autem spei répleat vos omni gáudio et pace in credéndo : ut abundétis in spe, et virtúte Spíritus Sancti.

Grad.  
 5.  
**E**X Sí-on \* spé-ci-es de-có-ris é-

*Spécimen du Paroissien Romain n° 501 sans signes.*

Cette nouvelle édition du *Paroissien Romain* a été rédigée surtout en vue de la célébration de l'Office dominical dans les principales églises et les séminaires. L'ouvrage contient donc la Messe (chants et récitatifs), les Vêpres et les Complies de tous les Dimanches de l'année et des Fêtes dont la solennité est admise le Dimanche. De plus, pour les diocèses qui ont conservé la très louable coutume de chanter les Petites Heures les Dimanches et Fêtes et les Laudés aux grandes solennités, on y a inséré les Offices de Prime, Tierce, Sexte et None, ainsi que les Laudés des Fêtes de 1<sup>re</sup> classe. Il a paru utile aussi de donner intégralement les Matines de Noël, la fonction du Mercredi des Cendres, l'Office des trois derniers jours de la Semaine Sainte et du Dimanche de Pâques, les Litanies et la Messe des Rogations, la Messe de la Vigile de la Pentecôte, les principales Messes votives, l'Office de la Commémoration des Défunts et des Funérailles.

Conformément aux dernières règles liturgiques, c'est l'Office du Temps qui occupe la place la plus importante dans le nouveau *Paroissien*. Le Propre des Saints a été allégé de tous les offices dont la célébration ne pouvait plus se rencontrer le Dimanche; mais on y trouvera, soit à leur place, soit sous forme d'un renvoi au Commun des Saints, l'antienne, le verset, la collecte, la secrète et la postcommunion de toutes les Fêtes de rit inférieur dont il peut être fait mémoire à la Messe et aux Vêpres du Dimanche. Ont été seulement exceptées de cette règle plusieurs Fêtes mineures qui, dans un grand nombre d'églises, ont le privilège d'un rit plus élevé et dont, par suite, il a semblé préférable de donner l'Office en entier. Une importante collection de Messes détachées et d'Offices Propres permettra d'ailleurs de compléter le *Paroissien* suivant les besoins des différents diocèses et Instituts religieux.

L'ouvrage se termine par un recueil de mélodies variées pour les Saluts du S. Sacrement et par un Appendice contenant les chants usités dans certaines fonctions spéciales, comme la Bénédiction des Saintes Huiles le Jeudi-Saint, les Ordinations, la Visite pastorale, etc.

Sous un format commode et sans que son volume très réduit nuise en rien à la netteté ni à la beauté de l'impression typographique, le *Paroissien* offre donc tout ce qui est nécessaire pour le service des cathédrales, des grandes églises et des séminaires.

Par une innovation dont on appréciera vite la grande utilité, on a groupé en tête de l'ouvrage tous les Psaumes des Vêpres notés dans les huit tons grégoriens. L'intonation, la flexe, les cadences de médiante et de terminaison sont indiquées clairement pour chaque Psaume, et de fréquents renvois à ce petit Psautier, dans la suite du volume, en rendent l'usage extrêmement pratique.

Le *Paroissien* est basé principalement sur les éditions typiques du Missel, du Rituel, du Graduel et de l'Antiphonaire romain. Les mélodies non encore parues dans l'Édition vaticane ou n'en faisant pas partie, sont extraites des livres de Solesmes, qui, on le sait, ont été déclarés entièrement conformes au *Motu proprio* du 25 avril 1904 sur la musique sacrée. Tant pour le chant que pour les rubriques, il a été tenu compte des plus récentes décisions ou indications de la S. Congrégation des Rites. A ce point de vue encore le *Paroissien* est donc aussi complet que possible.

---

Page, ligne.

|        |                                                      |                                                                                                          |
|--------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|        | [Dom. IIII post albas.]                              | [INTR. Cantate Dño. — OFF. <i>Iubilate Deo</i> (1). — COM. Dum uenerit Paraclitus.]                      |
|        | [Dom. V post albas.]                                 | [INTR. Vocem iucunditatis. — OFF. <i>Benedicite gentes</i> (2). — COM. Cantate Domino.]                  |
|        | [XVIII Kal. mai. Nat. scorum Tiburtii et Valeriani.] | [INTR. Sancti tui Dñe. — OFF. <i>Letamini in Dño</i> (3). — COM. Gaudete iusti in Dño.]                  |
|        | [VIII Kal. mai. Nat. sci Georgii.]                   | [INTR. Protexisti. — OFF. Confitebuntur caeli. — COM. Laetabitur iustus.]                                |
|        | [In Letania maiore.]                                 | [INTR. Exaudivit de templo. — OFF. Confitebor Dño. — COM. Petite et accipietis...] uobis : omnis enim... |
| 65,    | 3                                                    | IIII Kal. mai. Nat. sci Vitalis. (Intr. <i>Protexisti me deus.</i> )                                     |
|        | 11                                                   | Kal. mai. [Nat.] scorum Philippi et Iacobi. ( — <i>Exclamauerunt.</i> )                                  |
| 65-66, | 1                                                    | V Non. mai. Natale scorum Iuuenalis, Alexandri, Eventi et Theodoli. ( — <i>Clamauerunt iusti.</i> )      |
| 66,    | 6                                                    | Eodem die. Inuentio scæ Crucis. ( — <i>Nos autem gloriari.</i> )                                         |
|        | 9                                                    | VI Id. mai. [Nat.] scorum Gordiani et Epimachi. ( — <i>Sancti tui dñe.</i> )                             |
|        | 16                                                   | IIII Id. mai. Nat. scorum Nerei, Achillei et Pancratii. ( — <i>Ecce oculi domini.</i> )                  |
| 67,    | 3                                                    | III. Id. mai. Dedicatio basilicæ scæ Mariæ ad Mart. ( — <i>Terribilis est.</i> )                         |
| 67-68, | 1                                                    | Die XVIII mens. mai. Nat. scæ Potentianæ ( — <i>Dilexisti iustitiam.</i> )                               |
| 68,    | 3                                                    | IN ASCENTIONE DNI. ( — <i>Uiri galilei.</i> )                                                            |
| 69,    | 2                                                    | Dom. I post Ascensionem. ( — <i>Exaudi dñe... tibi dixit.</i> )                                          |
|        | 10                                                   | VIII Kal. iun. Nat. sci Vrbani. ( — <i>Sacerdotes tui.</i> )                                             |
|        | 11                                                   | Sabb. sco uigil. Pentecostes. (4)                                                                        |
| 70,    | 9                                                    | DOM. PENTECOSTES. ( — <i>Spiritus domini.</i> )                                                          |
| 71,    | 6                                                    | Fer. II. ( — <i>Cibauit eos.</i> )                                                                       |
|        | 10                                                   | Fer. [III]. ( — <i>Accipite iucunditatem.</i> )                                                          |
|        | 15                                                   | Fer. IIII. ( — <i>Deus dum egredereris.</i> )                                                            |
| 71-72, | 1                                                    | Fer. V. (5) ( — <i>Repletur os meum.</i> )                                                               |
| 72,    | 5                                                    | Sabb. in XII Lect. (6) Stat. ad scm Petrum.                                                              |
|        | 9                                                    | [Introitus.] ( — <i>Caritas dei.</i> )                                                                   |

(1) Se trouve au 2<sup>e</sup> dim. après l'Épiphanie, p. 14, l. 14 de notre reproduction.(2) Au mercredi qui suit le 4<sup>e</sup> dim. de Carême, p. 44, l. 9.

(3) A la fête des SS. Fabien et Sébastien, p. 16, l. 13.

(4) Page 69, l. 13 et 14, après l'indication des lectures et des traits, on lit cette rubrique : *Ad introitū Letaniæ sicut in Pascha.*(5) Lecture donnée par Tommasi, p. 277. Dans la grande majorité des mss. liturgiques contemporains du nôtre, ou antérieurs, c'est la *feria V* qui reste sans messe propre. Dans un petit nombre, la messe *Repletur* lui est attribuée, et la *feria VI* est pourvue autrement ou passée sous silence. Ce trouble résulte du manque d'uniformité relativement à la fixation des Quatre-Temps d'été.(6) Lignes 6-8, rubrique : *B[enedicti]o siue Tract[us]. Sin autem non fuerit in XII. Lec. All. Qui sanat. All. Confitemini et inuocate. OF. Dñe d[e]u[s] salutis me[re].* — La *Benedictio* est l'hymne des trois jeunes gens dans la fournaise, emprunté au chap. III de Daniel.]

| Page, ligne. |    |                                                                                    |                                                                                    |
|--------------|----|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 72,          | 14 | IIII Non. iunii. Nat. <u>scorum</u> Marcellini et Petri.                           | (Intr. <i>Clamauerunt iusti.</i> )                                                 |
| 72-73,       | 1  | V Idus iunii. Nat. <u>scorum</u> Primi et Feliciani.                               | ( — <i>Sapientiam sanctorum.</i> )                                                 |
| 73,          | 6  | [II] Id. iunii. (1) Nat. <u>scorum</u> Mart. Basilidis, Cyrini, Naboris et Nazari. | ( — <i>Intret in conspectu.</i> )                                                  |
| 73-74,       | 1  | XIIII Kal. iulii. Nat. <u>scorum</u> Marci et Marcelliani.                         | ( — <i>Salus autem.</i> )                                                          |
| 74,          | 6  | XIII Kal. iul. Nat. <u>scorum</u> Geruasii et Protasii.                            | ( — <i>Loquetur dominus.</i> )                                                     |
|              | 10 | VIIII Kal. iul. Vigil. <u>sci</u> Ioh. Bapt.                                       | ( — <i>Ne timeas zacharias.</i> )                                                  |
| 74-75,       | 1  | VIII Kal. iul. Nat. <u>sci</u> Iohannis Bapt.                                      | ( — <i>Iustus ut palma.</i> )                                                      |
| 75,          | 4  | Item in die. (2)                                                                   | ( — <i>De uentre matris mee.</i> )                                                 |
|              | 12 | VI Kal. iul. Nat. <u>scorum</u> Iohannis et Pauli.                                 | ( — <i>Multe tribulationes.</i> )                                                  |
| 76,          | 8  | IIII Kal. iul. Uigil. <u>sci</u> Petri Apostoli.                                   | ( — <i>Dicit dominus petro.</i> )                                                  |
| 77,          | 7  | Iu Nat. <u>sci</u> Petri. (3)                                                      | ( — <i>Nunc scio uere.</i> )                                                       |
| 78,          | 5  | II Kal. iul. Nat. <u>sci</u> Pauli.                                                | ( — <i>Scio cui credidi.</i> )                                                     |
|              | 14 | VI Non. iul. Nat. <u>scorum</u> Processi et Martiniani.                            | ( — <i>Iudicant sancti.</i> )                                                      |
| 79,          | 3  | VI Idus iul. Nat. <u>scorum</u> VII Fratrum.                                       | ( — <i>Laudate pueri.</i> )                                                        |
|              | 8  | [II] non. iul. Oct. Apostolorum Petri et Pauli. (4)                                | ( — <i>Sapientia[m] sanctorum.</i> )                                               |
|              | 10 | XII Kal. aug. Nat. <u>scae</u> Praxedis.                                           | ( — <i>Loquebar.</i> )                                                             |
|              | 12 | [XXIII] die mens. iulii. (5) Nat. <u>sci</u> Apollonaris.                          | ( — <i>Sacerdotes dei.</i> )                                                       |
|              | 16 | IIII Kal. aug. Nat. <u>scor.</u> Simplicii, Faustini et Beatricis.                 | ( — <i>Sacerdotes eius.</i> )                                                      |
| 80,          | 4  | III Kal. aug. Nat. <u>scorum</u> Abdon et Sennes.                                  | ( — <i>Intret in conspectu.</i> )                                                  |
|              | 6  | [IIII] Non aug. (6) Nat. <u>sci</u> Stephani.                                      | ( — <i>Sacerdotes eius.</i> )                                                      |
|              | 8  | [VIII] Idus aug. Nat. <u>sci</u> Syxti.                                            | ( — <i>Sacerdotes dei.</i> )                                                       |
|              | 10 | Eodem die. Nat. [ <u>scorum</u> ] Felicissimi et Agapiti.                          | ( — <i>Salus autem iustorum.</i> )                                                 |
|              | 12 | VI Id. aug. Nat. <u>sci</u> Cyriaci Mart.                                          | ( — <i>Timete dominum.</i> )                                                       |
| 81,          | 2  | V Id. aug. Uigil. <u>sci</u> Laurentii.                                            | ( — <i>Dispersit. — ligne 6, Off.</i><br>{ <i>Oratio</i> } <i>mea munda est.</i> ) |
|              | 12 | IIII Id. aug. Nat. <u>sci</u> Laurentii.                                           | ( — <i>Confessio.</i> )                                                            |
| 81-82,       | 1  | III Id. aug. Nat. <u>sci</u> Tiburtii.                                             | ( — <i>Iustus ut palma.</i> )                                                      |

(1) Tommasi, p. 277 : *V. Idus...*

(2) Au bas de la p. 75 : *Alleluia. Inter natos mulierum*, pour la fête de S. Jean-Baptiste.

(3) Page 77, marge inférieure : *Alleluia. Tu es symon bariona*, pour la fête de S. Pierre.

(4) Le ms., ligne 7, indique une date erronée : *III No[n]as*. De plus cette Octave (6 juillet) se trouve placée après la fête des Sept Frères (10 juillet). Il est curieux que cette interversion se présente dans d'autres mss., dans ceux-ci, par exemple : *codex Blandiniensis* de Pamelius (Bruxelles, Bibl. Roy., 10127-10144), antiphonaires de Compiègne (Paris, Bibl. Nat., lat. 17436), de Saint-Gall 339, d'Einsiedeln 121, de Laon 239 (ces trois derniers reproduits dans la *Paléogr. mus.* aux tomes I, IV et X). Dans celui de Laon, le scribe a évité la succession choquante des *nonas* venant après les *ides* : il a inscrit l'Octave à une date non moins erronée : *II id. iul.* (= 14 juillet). — C'est à rectifier la date fautive et à rétablir l'ordre interverti qu'a été destinée l'addition marginale qui se lit en haut de la p. 79 de notre ms.

(5) Tommasi, p. 278 : *XVIII. Die...*

(6) Tommasi, *ibid.* : *III. Non...*

Page, ligne

|     |    |                                                                                |                                                                                     |
|-----|----|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 82, | 2  | Idibus aug. Nat. $\overline{\text{sci}}$ Hippoliti.                            | (Intr. <i>Iusti epulentur.</i> )                                                    |
|     | 5  | XVIII Kal. sept. Nat. $\overline{\text{sci}}$ Eusebii.                         | ( — <i>Os iusti meditabitur.</i> )                                                  |
| 15  |    | XVIII Kal. sept. Adsumptio $\overline{\text{scae}}$ Mariae.                    | ( — <i>Uultum tuum.</i> )                                                           |
| 83, | 2  | Octava $\overline{\text{sci}}$ Laurentii.                                      | ( — <i>Probasti domine.</i> )                                                       |
|     | 5  | XV Kal. sept. Nat. $\overline{\text{sci}}$ Agapiti                             | ( — <i>Letabitur iustus.</i> )                                                      |
|     | 7  | XI Kal. sept. Nat. $\overline{\text{sci}}$ Timothei.                           | ( — <i>Salus autem. — Com. Ego v[os elegi].</i> )                                   |
|     | 9  | V Kal. sept. Nat. $\overline{\text{sci}}$ Hermentis. <sup>(1)</sup>            | ( — <i>Iustus non conturbabitur.</i> )                                              |
| 16  |    | III Kal. sept. Nat. $\overline{\text{scae}}$ Sauinae.                          | ( — <i>Cognoui domine.</i> )                                                        |
| 84, | 5  | III Kal. sept. Natale $\overline{\text{scorum}}$ Felicis[simi] et Aduacti.     | ( — [ <i>Sa</i> ]pientia[m] sanctorum. — l. 6, Off. [ <i>Leta</i> ]nini in domino.) |
|     | 8  | V Id. sept. Nat. $\overline{\text{sci}}$ Adriani.                              | ( — [ <i>Letabitur i</i> ]ustus.)                                                   |
|     | 9  | IIII Id. sept. Nat. $\overline{\text{sci}}$ Gorgonii.                          | ( — <i>Gloria et honore.</i> ) <sup>(2)</sup>                                       |
| 18  |    | III Id sept. Nat. $\overline{\text{scorum}}$ Proti et Iacinti.                 | ( — <i>Iudicant sancti.</i> ) <sup>(3)</sup>                                        |
| 85, | 2  | Die [XIII] mens. sep. <sup>(4)</sup> Exaltatio $\overline{\text{sce}}$ Crucis. | ( — <i>Nos autem gloriari.</i> ) <sup>(5)</sup>                                     |
|     | 4  | XVIII Kal. oct. Nat. $\overline{\text{scorum}}$ Corneli' et Cypriani.          | ( — <i>Sacer[dotes] d[ei].</i> )                                                    |
|     | 5  | [XVII Kal. octob.] Nat. $\overline{\text{sci}}$ Nicomedis.                     | ( — <i>Letabitur iustus.</i> )                                                      |
|     | 6  | XVI Kal. octob. [Nat. $\overline{\text{scae}}$ Euphemiae.]                     | ( — <i>Vultum tuum.</i> )                                                           |
|     | 7  | In Uigil. $\overline{\text{sci}}$ Mathei...                                    | ( — <i>Ego autem sicut oliua.</i> )                                                 |
|     | 9  | XI Kal. octob. Natale $\overline{\text{sci}}$ Mathei Evangelistae.             | ( — <i>Os iusti.</i> )                                                              |
| 10  |    | V Kal. octob. Nat. $\overline{\text{scorum}}$ Cosm[ae] et Damiani.]            | ( — <i>Sapientia[m] sanctorum.</i> )                                                |
| 16  |    | III Kal. oct. Dedicatio basilicae Archangeli Michaelis.                        | ( — <i>Benedicite dominum.</i> )                                                    |
| 86, | 12 | Non. octob. Nat. $\overline{\text{sci}}$ [Marci]. <sup>(?)</sup>               | ( — <i>Sacerdotes dei.</i> )                                                        |
| 14  |    | Vigil. Apostolorum Simonis et Iudae.                                           | ( — <i>Intret in conspectu.</i> )                                                   |
| 15  |    | In die ad Missam.                                                              | ( — <i>Mihi autem nimis.</i> )                                                      |
| 87, | 5  | Kal. nouemb. Nat. [sci] Caesarii.                                              | ( — <i>Confessio.</i> )                                                             |

(1) Page 83, les deux indications qui subsistent sur la marge détériorée ([OF. *In omni*]em [terr]ā. — Cō. *Vos q[ui] secuti estis.*) appartenaient, vraisemblablement, à la messe de S. Barthélemy.

(2) Page 84, l. 10, le *Desiderium* marqué comme *Tract.* est le  $\nabla$ . du  $\text{K}^{\text{y}}$ . *Posuisti.*

(3) A la dernière ligne de la p. 84, lire : ALL. *Sancti tui domine.*

(4) Le scribe avait deux manières de dater : « XVIII Kal. octobr. » ou « Die XIII mens. sept. »; il a emprunté à chacune un élément et en a composé une date hybride et fautive : Die XVIII mens. sep. (Sur les trois fêtes datées par le quantième du mois, voir *Paléogr. mus.*, t. X, p. 30, note 1.)

(5) Dans cet incipit, comme dans celui qui termine la ligne, *Nos AUTEM*, et plus bas, l. 7, dans *Ego AUTEM sicut oliua*, le mot *AUTEM* est représenté par l'abréviation « insulaire », c'est-à-dire propre aux écoles calligraphiques irlandaises et anglo-saxonnes, et que l'on rencontre aussi dans des mss. qui tiennent par quelque lien à l'une de ces écoles. Elle ressemble à une h dont le jambage court reçoit sur sa partie arrondie un petit trait arqué en forme de tête de c. Ce n'est autre chose que l'a de l'alphabet tironien, muni d'un signe auxiliaire. Cette ligature diffère de la note que donnent pour *autem* les lexiques tironiens connus. — La même page offre une autre abréviation « insulaire », celle de *EST* (÷) : ligne 2, *Christus factus EST*, et ligne 6, *Simile EST*.

Page, Ilgne.

|        |    |                                                              |                                                                                                           |
|--------|----|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 87,    | 7  | VI Id. nou. [Nat. scorum] IIII <sup>or</sup><br>Coronatorum. | (Intr. <i>Intret.</i> )                                                                                   |
|        | 8  | V Id. nou. [Nat. sci Theodori.]                              | ( — <i>In uirtute tua dñe</i> )                                                                           |
|        | 13 | III Id. nov. [Nat. S. Mennae.] (1)                           | ( — <i>Os iusti.</i> )                                                                                    |
|        | 14 | [X Kal. dec.] Nat. scae Caeciliae.                           | ( — <i>Loquebar.</i> )                                                                                    |
| 88,    | 3  | VIII Kal. dec. Nat. sci Clementis.                           | ( — <i>Dicit dominus sermones.</i> )                                                                      |
|        | 7  | Vigilia sci Andree Apostoli.                                 | ( — [ <i>Dominus</i> ] <i>secus mare.</i> )                                                               |
|        | 11 | Item in die.                                                 | ( — <i>Mihi autem ninis.</i> — ligne 12, Off. [ <i>Mihi autem nim</i> ]is.)                               |
|        | 14 | In uigilia Pontificis.                                       | ( — [ <i>Inuocauit</i> ] <i>me.</i> )                                                                     |
|        | 15 | Item alia.                                                   | ( — <i>Elegit te dominus.</i> )                                                                           |
| 89,    | 8  | Item [alia].                                                 | ( — <i>Sicut fui cum moyse.</i> )                                                                         |
|        | 13 | Item unde [supra.]                                           | ( — [ <i>Statuit ei dñus</i> ] ? )                                                                        |
|        | 15 | In ordinatione [episcopi].                                   | ( — <i>Benedicet te hodie.</i> )                                                                          |
| 90,    | 3  | In ordinatione [plurimor.] episcopor.                        | ( — <i>Congregate illi iustos.</i> — R̄..... )                                                            |
|        | 8  | In agenda mortuorum.                                         | ( — [ <i>Requiem</i> ] <i>eternam.</i> )                                                                  |
|        | 16 | Pro semetipso.                                               | ( — <i>Qui cognoscis omnia.</i> )                                                                         |
| 91,    | 1  | Item alia.                                                   | ( — <i>Dum clamarem.</i> )                                                                                |
|        | 2  | In agenda mortuorum.                                         | ( — <i>Rogamus te domine.</i> — l. 12, Com. [ <i>Chorus</i> ] <i>angelorum.</i> )                         |
|        | 15 | HEBDOM. (?) I POST PENT.                                     | ( — <i>Domine in tua misericordia.</i> )                                                                  |
| 92,    | 4  | Dom. II post Pent.                                           | ( — [ <i>Factus est dominus protector.</i> — l. 6, Com. [ <i>Cantabo dom</i> ]ino qui bona.)              |
|        | 7  | Dom. III post Pentecost.                                     | ( — [ <i>Respice in me</i> ] <i>et miserere.</i> — l. 10, Com. [ <i>Ego clamaui qu</i> ]oniam exaudisti.) |
|        | 11 | Dom. IIII post Pent.                                         | ( — [ <i>Dominus illuminatio mea.</i> — l. 14, Com. [ <i>Dominus firmam</i> ]entum meum.)                 |
|        | 16 | Dom. V post Pentecosten.                                     | ( — <i>Exaudi domine uocem meam.</i> )                                                                    |
| 93,    | 2  | Dom. VI post Pent.                                           | ( — <i>Dominus fortitudo.</i> — l. 7, Off. <i>Per</i> [ <i>face gressus meos</i> ].)                      |
|        | 10 | Dom. VII post Pent.                                          | ( — <i>Omnes gentes plaudite.</i> — l. 11, Off. [ <i>Sicut in holo-</i> caus]tum arietum.)                |
| 93-94, | 1  | Dom. VIII post Pentecosten                                   | ( — <i>Suscepimus deus.</i> )                                                                             |
| 94,    | 3  | Dom. VIII.                                                   | ( — <i>Ecce deus adiuuat me.</i> — l. 8, Com. [ <i>Primum querite re</i> ]gnum dei.)                      |
|        | 9  | Dom. X.                                                      | ( — ..... — R̄. [ <i>Cus</i> ]odi me domine.)                                                             |
|        | 10 | Dom. XI.                                                     | ( — [ <i>Deus in loco sancto</i> ] suo : deus. — l. 12, R̄..... [All. <i>R</i> ]edemptionem.)             |

(1) Le nom a disparu. La composition de la messe permet de restituer celui de *S. Mennas*. Dans Tommasi, p. 280, on trouve *S. Martini*, mais entre [ ], indice d'une conjecture que le savant cardinal n'a pas acceptée; car, dans ce même tome V de ses Œuvres (édit. Vezzosi), à la p. 218, c'est à la messe de *S. Mennas* qu'il rapporte les variantes fournies par notre ms. chartrain, qui figure dans l'apparat de son *Antiphonarius*.

| Page, ligne. |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 94,          | 15 | Dom. XII post Pent. (Intr. [ <i>Deus in</i> ] <i>adiutorium.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 95,          | 5  | Dom. XIII. ( — <i>Respice domine.</i> — l. 7, R̄. [ <i>Res</i> ] <i>pice domine in testamento.</i> — l. 8, Com. [ <i>Panem de caelo</i> ] <i>dedisti nobis.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                   |
|              | 11 | Dom. XIII. ( — <i>Protector noster.</i> — l. 12, R̄. ....)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|              | 14 | Dom. XV. ( — <i>Inclina domine.</i> — l. 16, Com. <i>Qui ma</i> <sup>n</sup> <i>ducatur carnem meam</i> .)                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|              | 17 | Dom. XVI. ( — <i>Miserere mihi domine quoniam ad te clamaui.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 96,          | 3  | Dom. XVII post Pentecosten. ( — <i>Iustus es domine.</i> — l. 9, Off. V. II, [ <i>Au</i> ] <i>diui uocem.</i> — l. 12, Com. [ <i>Vouete et reddite d</i> ] <i>omino deo.</i> )                                                                                                                                                                                                                                      |
|              | 15 | Fer. IIII [mens. VII. — IV. Temp.] ( — [ <i>Exul</i> ] <i>tate deo adiutori nostro.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 97,          | 5  | Fer. VI. — ( — <i>Letetur cor.</i> — Com. <i>Aufer a m</i> <sup>e</sup> <i> opprobrium...</i> .)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|              | 8  | Sabbatum scm̄ in XII Lec. — ( — <i>Unite adoremus deum.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|              | 13 | [Dom. ....] (†) ( — <i>Da pacem domine sustinentibus te.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 98,          | 16 | Dom. XX. ( — [ <i>Sal</i> ] <i>us populi.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|              | 17 | Dom. XXI. ( — <i>Omnia quaecumque.</i> [= Intr. <i>Omnia que fecisti</i> , p. 50].)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|              | 18 | Dom. XXII. ( — <i>In uoluntate tua.</i> — p. 99, l. 10, Off. V. II, [ <i>Que est enim, que</i> ] <i>est enim, que est enim.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 100,         | 3  | Dom. XXIII. ( — [ <i>Si iniqui</i> ] <i>tatem obseruaueris.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|              | 14 | Dom. XXIII. ( — [ <i>Dicit domin</i> ] <i>us ego cogito.</i> — l. 16, R̄. [ <i>Li</i> ] <i>berasti nos domine.</i> — p. 101, l. 4, Com. [ <i>Amen</i> ] <i>dico uobis.</i> )                                                                                                                                                                                                                                        |
| 101,         | 6  | [De Scā Trinitate]. ( — <i>Benedicta sit sancta trinitas.</i> — l. 7, R̄. [ <i>Benedictus es dñe</i> ] <i>qui intueris.</i> l. 8, V. [ <i>Bene</i> ] <i>dicite deum caeli.</i> — l. 10, All. <i>Ben</i> <sup>e</sup> <i>dictus es dñe deus patrum</i> <sup>1</sup> . — l. 10, Off. [ <i>Benedictus (sit)</i> ] <i>deus pater.</i> — l. 14, Com. <i>Bene</i> <sup>e</sup> <i>[dici(t)e, deum caeli] et coram.</i> ) |
|              | 17 | De itinere. ( — <i>Benedictus dominus die cotidie.</i> — p. 102, l. 6, Com. [ <i>Prospe</i> ] <i>rum iter faciet.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

(1) Titre disparu. Dans Tommasi, p. 283, nous lisons celui-ci (conjecturé, évidemment) : *Dom. XVIII* puis, plus bas, une note avertissant que (dans le ms.) il n'est fait aucune mention du XIX<sup>e</sup> dimanche. Cette note autorise à croire que les titres suivants — que nous reproduisons tels quels — étaient encore lisibles quand fut exécutée la copie envoyée de Chartres à Tommasi. Sur notre fac-similé, p. 100, ligne 13, nous croyons distinguer les vestiges du chiffre XXIII. Si réellement la série va jusqu'à 24, et qu'il manque un dimanche, le manquant ne serait-il pas le XVIII<sup>e</sup>, plutôt que le XIX<sup>e</sup>? A ce dernier on aurait attribué la messe *Da pacem*; le XVIII<sup>e</sup>, représentant l'ancien *dimanche vacant* qui suivait les Quatre-Temps de septembre, aurait été pourvu d'une messe prise ailleurs, par exemple, au mercredi de ces mêmes Quatre-Temps, comme on le pratiquait en quelques églises, au témoignage du *Micrologue*, chap. XXIX (Migne, Patr. lat., t. 151, col. 1002). Il subsiste des témoins de cet usage, qui n'était pas romain. Nous sommes porté à nous demander encore si cet arrangement, supposé qu'il ait un point d'appui dans les lectures transmises par Tommasi, est bien de première main, ou s'il ne résulte pas d'une retouche, d'une mise à jour postérieure comme celle qu'attestent les additions relevées sur d'autres pages de notre ms. La portion détruite de la p. 97 portait peut-être les éléments de la réponse; peut-être aussi qu'un œil exercé découvrirait quelque indice dans les titres presque effacés des *Dom. XX, XXI, XXII, XXIII, XXIII*.

Immédiatement après la messe *De itinere* commence le recueil des  $\forall$ . alléluatiques. Dans la collation publiée par Tommasi (*Thomasii... opera* (Edit. Vezzosi), t. v, déjà si fréquemment cité, p. 284), on s'est contenté de signaler la présence de ces alléluias, sans rien transcrire des cent huit versets — deux d'entre eux ont chacun deux mélodies — qui nous sont offerts. Malheureusement le plus grand nombre des pièces se présentent, dans le manuscrit si fortement détérioré en cet endroit, à l'état fragmentaire. Il ne serait pas superflu de donner en appendice la liste complète, en restituant les parties détruites du texte, afin de faciliter la recherche et l'utilisation des fragments subsistants.

De la page 116 à la page 119 vient une autre série de vingt-huit alléluias, ceux-ci sans paroles. Onze titres seulement de ces *Sequentiae* sont encore visibles; mais on parvient à identifier les mélodies qui ont perdu les leurs.

Enfin il y aurait à dresser le catalogue des nombreuses antiennes qui occupent les seize dernières pages de notre manuscrit, et à atténuer ainsi les pertes éprouvées par cet intéressant supplément de l'antiphonaire. Le texte de ce qui en reste — avec les lacunes et quelques mauvaises lectures — a été imprimé par Tommasi (volume cité, p. 284-288).

---

## Étude sur la notation du manuscrit 47 de Chartres.

### Sa concordance avec les codices rythmiques sangalliens et messins.

---

#### I. — OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

L'étude faite précédemment sur la notation messine du codex 239 de Laon a montré avec une évidence à laquelle il semble impossible de se soustraire, l'accord parfait qui existe entre les deux Écoles de Saint-Gall et de Metz au point de vue du rythme. Désormais, quand il s'agit des neumes et de leur interprétation, nous ne marchons plus sur des sables mouvants, mais bien sur un terrain ferme et solide. Pareille affirmation n'est ni gratuite ni arbitraire, c'est ce que montrera une fois de plus, du moins nous le croyons, le travail qui va suivre. Avec le manuscrit 47 de Chartres, nous nous trouvons en effet en présence d'une troisième écriture neumatique, différente de celles de Saint-Gall et de Laon, plus proche de celle-ci que de celle-là ; or, lorsqu'on en vient à l'étudier de près, à la regarder, pour ainsi dire, au microscope, à examiner chaque neume séparément, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration, en voyant avec quelle *scrupulosité* elle concorde, dans ses plus minimes détails, avec les deux autres. Ces trois Écoles, sangallienne, messine et chartraine, forment comme une sorte de *funiculus triplex* ; bien habile sera celui qui le pourra rompre, car ce n'est pas d'hypothèses qu'il est question, mais de faits, *res non verba*. C'est la même tradition rythmique que l'on constate partout, et nous nous sentons en mesure de prouver que nous avons vraiment retrouvé la tradition primitive.

Pascal disait que, lorsqu'il s'agit de sciences expérimentales, c'est nous qui sommes les anciens : remarque profondément vraie, car nous bénéficions des travaux et des découvertes de tous ceux qui nous ont précédés. Le scribe chartrain, quoique postérieur en date au copiste du codex 121 d'Einsiedeln, un des meilleurs manuscrits de l'École sangallienne, ainsi qu'à celui du *Laudunensis* 239, est, pourrait-on dire, l'ancien. Lui aussi a bénéficié de leurs travaux, il réalise sur certains points un progrès sur ses devanciers ; il a pris, semble-t-il, ce qu'il y avait de bon dans les deux systèmes neumatiques, il en a combiné les divers éléments pour se faire son système à lui. A Saint-Gall on faisait usage de *points*, que l'on transformait en traits un peu prolongés, pour signifier que le mouvement devait être élargi ; et pour certains neumes à forme spéciale, tels que la *clivis*, le *podatus*, le *torculus*, on indiquait la longueur au moyen de l'épisème, ou de modifications intrinsèques. A Laon, c'était un genre différent ; pour exprimer cette même idée

d'élargissement, on employait le procédé de la désagrégation des éléments constitutifs du neume, et de plus, on tentait un essai de diastématique.

Dans le manuscrit 47 de Chartres, tous ces éléments se trouvent combinés ; il y a les points brefs et les traits allongés comme à Saint-Gall ; il y a le procédé de la désagrégation et la diastématique comme à Laon, et dans le *Carntensis* la diastématique est certainement plus parfaite que dans le codex messin. Ainsi certains groupes neumatiques, le *torculus* par exemple, indiqueront la hauteur des sons, non pas seulement par la position qu'ils occuperont par rapport au groupe qui les précède, mais uniquement par leur forme ; de même qu'il y aura des *torculus rythmiques*, on pourra dire qu'il y a des *torculus mélodiques*. Déjà, dans l'École sangallienne, il y avait eu comme une sorte de tentative dans ce sens, et le procédé employé semblait tout naturel. Supposons, par exemple, qu'en chantant un *torculus*  on veuille indiquer la mélodie avec la main ; instinctivement on élèvera la main, en montant sur le *sol*, et on l'abaissera pour retomber sur le *fa*. Si la note finale, au lieu d'être un *fa* est un *do*  tout naturellement on baissera la main davantage pour marquer une note grave. Or ce que la main indique, l'écriture le traduit. Prenons un exemple. Le *trigon*, on le sait, s'écrit au moyen de trois points  $\cdot$  dans la notation sangallienne. Si la dernière note était une note basse, *iusum*, on pouvait le marquer en inclinant le point et en le prolongeant, et c'est ce qu'on constate quelquefois :



Off. *Exaltabo*, v. 2. praestitit decó ri  
 Saint-Gall 339  
 Einsiedeln 121

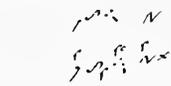
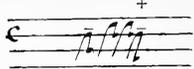


Fig. 1.

Le codex d'Einsiedeln met la lettre *i* (*iusum*), elle suffisait au chantre ; le 339 ne met pas de lettre, mais il dit la chose équivalentement au moyen d'un trait incliné. Voici d'autres exemples encore :



Intr. *Venite adoremus*. adorémus de um  
 Bamberg lit. 6



Off. *Exaltabo*. super me  
 Bamberg lit. 6

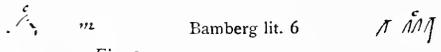
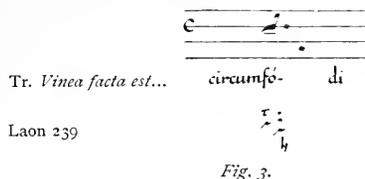


Fig. 2.

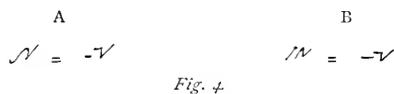
Dans l'Intr. *Venite adoremus*, les deux indications sont fournies, le trait est incliné d'une manière très accentuée, et il est affecté du *iusum* ; dans l'Off. *Exaltabo*, la dernière *clivis*, par sa seule forme, semble annoncer que la deuxième note est une note basse, et

en fait, elle l'est; pourtant il serait dangereux, quand il s'agit de *clivis*, de se fier à cette écriture, car le Bamberg lit. 6 l'emploie aussi bien pour désigner un intervalle de seconde qu'un intervalle de quinte.

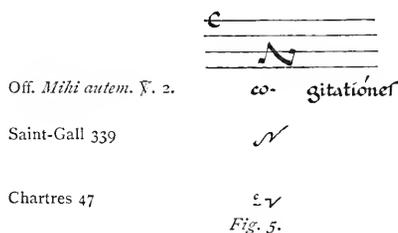
Dans l'École messine, du moins pour les manuscrits connus jusqu'ici, on ne trouve rien qui ressemble à ce procédé sangalien, et le neumiste est obligé d'user de la lettre mélodique *h* (*humiliter*).



De ce que le copiste de Chartres est en progrès sur ses devanciers, il ne faudrait cependant pas en conclure qu'il est arrivé à la perfection; lui aussi a ses défauts. Ainsi un reproche qu'on doit lui faire, c'est que parfois il manque de précision: les traits qui annoncent des notes longues ne sont pas toujours assez accusés, et parfois aussi ils le sont trop quand il s'agit de notes ordinaires, et l'on se demande alors si le groupe doit être long ou bref. Un exemple fera bien saisir la chose: jamais il n'écrit le *torculus resupinus* d'un seul trait de plume, mais toujours il emploie un *punctum* suivi d'un *porrectus*. Voici les équivalences avec Saint-Gall.



Dans le premier cas, A, toutes les notes sont brèves; dans le second, B, la *virga* sangalienne épisématique indique un appui légèrement prolongé sur la première note; or le codex de Chartres marquera cette nuance en allongeant plus ou moins son *punctum* initial. Parfois, par suite de négligence peut-être, il donne matière à hésitation; fort heureusement les lettres rythmiques interviennent de temps en temps pour rectifier ce qui pouvait être défectueux:



Le *celeriter* vient ici fort à propos indiquer au chantre qu'il ne doit tenir aucun compte du *punctum* long, car en réalité sa valeur est brève. Dans ces cas douteux, il faut

voir ce que disent les manuscrits sangalliens et messins, et la comparaison permettra de connaître le sens exact du neume chartrain, conclusion très légitime, vu l'accord parfait qui règne entre les trois notations, si on les considère dans leur ensemble, car c'est dans leur ensemble qu'il faut les examiner pour les apprécier avec justice. Vouloir chercher et vouloir trouver partout et toujours une sorte de précision mathématique, vouloir, par exemple, qu'à tel *podatus* long corresponde invariablement un *podatus* long, à telle *clivis* brève, une *clivis* brève, et ainsi du reste, ce serait faire fausse route. Un *Antiphonarium Missae* contient environ un millier de pièces, — les neumes sont alors en nombre presque incalculable, — on doit dès lors nécessairement s'attendre à trouver des divergences de détail, quand on comparera les mêmes morceaux dans les manuscrits, et ces divergences ne sont en réalité que des nuances. Tantôt Laon et Chartres s'accordent avec les *Codices* sangalliens, et tantôt, — encore que rarement, — ils en diffèrent, comme aussi dans une même École, on trouve des dissemblances. Qu'on en juge plutôt :

|                  |                                                |  |                                                          |
|------------------|------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------------|
|                  |                                                |  |                                                          |
|                  | Intr. <i>Cognovi...</i> <i>judica</i> <i>a</i> |  | Rj. Gr. <i>Clamaverunt...</i> <i>et ex óm- ni- bus</i>   |
|                  | Mss. Sangall.                                  |  | Einsiedeln 121 }<br>Saint-Gall 359 }<br>Bamberg lit. 6 } |
| École<br>de Metz | { Laon 239                                     |  | { Laon 239                                               |
|                  | { Verceil 186                                  |  | { Verceil 186 }<br>{ Milan E. 68 }                       |
|                  | { Milan E. 68                                  |  |                                                          |
|                  | { Chartres 47                                  |  | { Chartres 47                                            |

Fig. 6.

Dans l'*Intr. Cognovi*, nous trouvons deux versions pour le *pes subbipunctis* sur la syllabe *a*; les manuscrits sangalliens donnent un *podatus* bref, et ils sont suivis par le codex de Chartres, ainsi que par celui de Milan E. 68, de la Bibliothèque Ambrosienne, lequel est d'écriture messine. Laon et Verceil, deux messins, veulent au contraire que le groupe soit long, et les deux lettres *a* (*augete*) et *τ* (*tenete*) ne laissent place ici à aucune indécision.

Pour le Rj. Gr. *Clamaverunt*, deux versions rythmiques encore, et cette fois les messins font cause commune, et Chartres se joint à eux. Ce groupement de quatre notes, tel que nous le voyons ici, est susceptible de deux interprétations; tantôt il y a une *clivis celeriter* précédant un *pes quassus*, et tantôt un *punctum* long ou une *virga* épisématique isolés, suivis d'un *scandicus* ou d'un *salicus*.

Prenons encore quelques exemples pour bien faire comprendre qu'il ne s'agit que de nuances dans ces passages dissemblables.

|                                  |                                                                                   |                                                                                                  |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                  |  |                 |
| Rg. Gr. <i>Sciant gentes. V.</i> | De-us meus                                                                        | Off. <i>Benedictus es... in labiis. V. 1. t. c. i. h. m. o. - nia</i>                            |
| Mss. Sangall.                    |  | Einsiedeln 121  |
| Laon 239                         |  | Bamberg lit. 6  |
| Chartres 47                      | = -                                                                               | Laon 239        |
|                                  |                                                                                   | Chartres 47 77                                                                                   |

Fig. 7.

Le *celeriter* sur la *clivis* brève de *Deus* indiquait au chantre un mouvement rapide ; d'autres préférèrent un élargissement. Le neume, à Laon et à Chartres, est désagrégé, et même, à Laon, muni de la lettre  $\Delta$ , donc il est long.

Pour le verset d'Offertoire, dans l'École sangallienne, on voit une différence d'interprétation très nettement accusée ; le codex d'Einsiedeln veut deux *clivis* épisématiques, par conséquent longues, et il les surmonte d'un  $\tau$  (*tenete*) dont le large trait horizontal les couvre toutes deux ; le manuscrit de Bamberg, de la même École, relie les *clivis* en forme de *porrectus flexus*, il y joint le *celeriter*, et ces deux manuscrits sont de première valeur. Laon s'attache à l'interprétation d'Einsiedeln, et Chartres à celle de Bamberg ; c'est seulement affaire de goût, et si, en présence de ces faits, l'archéologue qui veut reconstituer le texte primitif se trouve embarrassé, l'artiste, lui, ne s'étonnera pas.

Ces légères différences ne nuisent d'ailleurs en rien à la valeur réelle de ces manuscrits, ni à leur concordance. Encore une fois, il faut, pour en faire l'étude comparative, les examiner dans leur ensemble, et si l'on veut se placer à ce point de vue qui est le véritable, on est obligé de reconnaître que, pour ce qui est du rythme, l'accord entre les trois systèmes sangalien, messin et chartrain, est tout simplement merveilleux ; le mot n'est pas trop fort.

Avant d'étudier les neumes du *Carnutensis*, il est nécessaire de parler des lettres significatives qui se trouvent dans le manuscrit, et dont l'explication sert à interpréter la mélodie.

## II. — LETTRES SIGNIFICATIVES.

A Saint-Gall et à Laon, il y avait, au milieu des neumes, une véritable profusion de lettres, aussi bien pour indiquer le rythme que pour dessiner la mélodie ; à Chartres on fut plus sobre, et la chose pourrait s'expliquer assez aisément, du moins pour les lettres mélodiques. A Saint-Gall en effet, le procédé diastématique était fort peu connu, d'où la nécessité de trouver un moyen pour venir en aide à la mémoire du chantre et le préserver

des erreurs ; les lettres le renseignaient. A Chartres au contraire, ordinairement les neumes s'échelonnent, ils montent quand la mélodie monte ; ils descendent quand elle descend, et comme on l'a déjà remarqué plus haut, certains groupes prennent des formes spéciales en rapport avec la mélodie ; il y avait donc là de nombreux indices, et les lettres devenaient dès lors moins nécessaires et moins utiles, car ces lettres n'indiquent pas le degré exact des intervalles, seconde, tierce ou quinte, mais seulement quelque chose d'un peu vague. Ce ne fut qu'au jour où les notes furent mises sur lignes que toute indécision cessa complètement.

Voici les lettres usitées dans cet intéressant Codex 47 de Chartres.

|                           |   |                    |
|---------------------------|---|--------------------|
| <i>Lettres mélodiques</i> | { | h = humiliter      |
|                           |   | l = levate         |
|                           |   | nl = ne leves      |
|                           |   | q = aequaliter     |
|                           |   | f = sursum         |
|                           |   | d = depresse       |
| so = sonat (?)            |   |                    |
| <i>Lettres rythmiques</i> | { | τ = tenete         |
|                           |   | nτ = ne teneas     |
|                           |   | lt = levate tenete |
|                           |   | c = celeriter      |
|                           |   | nc = non celeriter |
|                           |   | f = fragose        |

A cette énumération, il faut joindre une note tironienne *↯* qui veut dire *sursum*. Tantôt on la trouve située au-dessus des groupes et tantôt au-dessous ; que sa signification soit la même dans les deux cas, cela n'est pas douteux. Sans doute, lorsqu'elle est placée au-dessous d'une note, elle correspond parfois à un *iusum* sangallien ; en tout cas, ce ne sera pas un *iusum valde*, mais un *iusum mediocriter* ; ce *sursum* veut dire alors : ne descendez pas trop. D. Baralli, dans un récent article documenté, (1) a montré par des exemples qu'à Saint-Gall *f* et *↯* avaient précisément en certaines circonstances cette signification de *iusum* ; le codex chartrain ne fait que corroborer cette remarque du savant paléographe.

Disons maintenant un mot des lettres ci-dessus mentionnées ; quelques-unes d'ailleurs sont déjà connues et n'ont pas besoin d'explication, *l*, *f*, *c* se retrouvent à Saint-Gall avec le même sens que nous leur donnons.

(1) RASSEGNA GREGORIANA, 1912, col. 11-20. — *Ancora sui romaniani s ed a.*

h. — h est employé par le *Laudunensis* 239, et nous basant d'une part sur un texte d'Odon, et d'autre part sur la comparaison entre les manuscrits, nous avons cru pouvoir traduire cette lettre par *humiliter*. Cette conjecture devient désormais une certitude, grâce aux *Quaestiones in Musica* (1) que vient d'éditer pour la première fois M. Rudolf Steglich, document qu'il croit pouvoir attribuer à Rodolphe de Saint-Trond (2) (1070-1138). Alors que la lettre de Notker disait seulement : *Ut tantum in scriptura aspirat, ita et in nota idipsum habitat*, on lit dans ces *Quaestiones* : « h, ut sicut ipsa in scriptura aspirat, ita et in nota id ipsum faciat, vel humiliter inclinare notam designat. »

¶. — Pourquoi *aequaliter* est-il désigné seulement par la lettre ¶, nous ne le savons pas, mais ce qui est certain, c'est que cette lettre correspond toujours à l'e (*aequaliter*) sangallien.

l̄ = *levate tenete* ne présente aucune difficulté, et nous ne nous y arrêtons pas. Ce qu'il est nécessaire de préciser, c'est la valeur de nl̄, ne, n̄; cette valeur se déduira tout naturellement de la comparaison des manuscrits entre eux, ils s'interpréteront l'un par l'autre.

Prenons d'abord nl̄. En mentionnant les lettres rythmiques du *Laudunensis* 239, nous disions :

$$n, \text{nl̄}, n̄ = \text{naturaliter } (3).$$

Nous croyons devoir suggérer ici quelque modification ou quelque complément à cette traduction. n correspond trop fréquemment au *celeriter* pour qu'il soit possible de lui enlever le sens de *naturaliter* ;

n̄ pourrait se traduire de la même manière, mais aussi par *ne teneas*, ce qui ne change pas d'ailleurs le sens de cette abréviation ;

nl̄, selon nous, pourrait bien signifier *ne leves*. Nous allons d'ailleurs retrouver nl̄ et n̄ dans le codex chartrain, ce qui va nous permettre de donner quelques précisions.

Voici deux exemples tirés de l'Hymne *Benedictus es in firmamento* qui n'est plus en usage aujourd'hui ; nous y remarquerons deux finales écrites d'une façon identique au point de vue des neumes, et qui en réalité sont totalement différentes par rapport à la mélodie.

(1) Beihefte der Internationalen Musikgesellschaft. Zweite folge. Heft 10.

(2) Cette attribution vient d'être contestée dans un article paru, sans nom d'auteur, dans le *Gregorius-Blatt*, 1913, n. 6-7, p. 70-73 ; les *Quaestiones in Musica* seraient l'œuvre non de Rodolphe de Saint-Trond, mais de Francon le Scholastique de Liège. Quoiqu'il en soit, le manuscrit est considéré par tous comme étant de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, et comme provenant de l'école de St Jacques de Liège.

(3) Nous rappelons que dans le codex 91 d'Angers, de notation chartraine, on rencontre une fois nl̄, à l'Ant. *Dum fabricator*. Cette abréviation signifie-t-elle *naturaliter*, ou bien *ne leves, tenete*? Nous nous rangerions volontiers à la seconde traduction, vu qu'à l'endroit où se trouvent les trois lettres, sur la syllabe a du mot *aperto* le codex d'Einsiedeln met un e (*equaliter*), et sur cette syllabe, il n'y a qu'une seule note, un punctum.

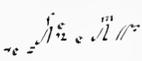
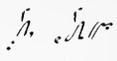
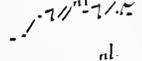
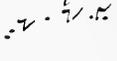
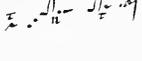
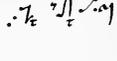
|                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| A                                                                                 | +                                                                                 | B                                                                                  | +                                                                                 |
|  |                                                                                   |  |                                                                                   |
| X. I. ... gloriosus in <i>facula</i>                                              |                                                                                   | X. 3. <i>Benedicite Angeli domino</i>                                              |                                                                                   |
| Einsiedeln 121                                                                    |  | Einsiedeln 121                                                                     |  |
| Chartres 47                                                                       |  | Chartres 47                                                                        |  |
| Laon 239                                                                          |  | Laon 239                                                                           |  |

Fig. 8.

Si l'on examine au simple point de vue de la forme des neumes les deux finales que nous avons surmontées d'une croix, on voit que dans les deux cas elles sont identiquement les mêmes, un *torculus* suivi d'une *virga*, puis un *pressus*. Comment alors aurait-on pu indiquer que, mélodiquement, elles différaient totalement? Dans la formule A, la deuxième note du *torculus* ne s'élève que d'une seconde, *fa sol fa*, ce que désignent le *mediocriter* sangallien et le *nl* (*ne leves*) chartrain et laonnais; dans la formule B, cette même deuxième note est à la quarte, *sol do la*, (1) ce qui est clairement marqué par le *sursum*, le *levate* et l'*o* tironien.

Ces deux motifs se reproduisent plusieurs fois dans l'hymne, et les mêmes indications y sont souvent reproduites pour mettre le chantre en garde contre une erreur toujours possible. L'Off. *Tui sunt caeli* va nous fournir un autre exemple.

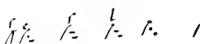
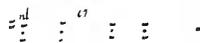
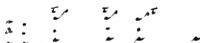
|                             |                                                                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                             | +                                                                                   |
|                             |    |
| Off. <i>Tui sunt caeli.</i> | est            ter-            ra                                                   |
| Einsiedeln 121              |  |
| Chartres 47                 |  |
| Laon 239                    |  |

Fig. 9.

Entre la *clivis* et le premier *climacus*, sur le mot *est*, Einsiedeln met l'*equaliter*, Laon ne donne aucune indication. Le scribe de Chartres qui se soucie de la diastématique, écrit d'abord la note supérieure du *climacus* sur le même degré que la note inférieure de la *clivis* qui le précède, puis il ajoute au-dessus du *climacus nl* pour indiquer au chantre que la mélodie ne monte pas, alors qu'un peu plus loin on le voit user de la note

(1) Dans certains manuscrits, au lieu de la quarte, on rencontre seulement la tierce, *sol si la*, notre argument n'en garde pas moins toute sa force.

tironienne *o* (*sursum*), ce qui concorde avec *↑* (*sursum*) ou *l* (*levate*) de Saint-Gall. Sur quel groupe porte exactement la note tironienne *o*? Est-ce sur le dernier *climacus* du mot *est*, ou bien est-ce sur le premier du mot *terra*? Il est difficile de le dire, le scribe ayant pris soin de l'écrire à peu près à égale distance de l'un et de l'autre. Quoi qu'il en soit, nous sommes dans les deux cas en présence d'un intervalle de quarte, *ré sol* ou *mi la*. La *clivis* est traduite *sol mi* dans l'Édition Vaticane; il ne reste qu'un demi-ton entre ce groupe et celui qui le suit, c'est quelque chose d'insignifiant, qui s'accorde parfaitement avec un *ne leves*. D'ailleurs nous pourrions fournir des manuscrits où cette *clivis* est marquée *sol fa*, par ex. un allemand, Trèves 2154, des français, Angers 96-97 et Montpellier.

*nl* est en réalité une expression un peu flottante, aussi bien que le *iusum* ou le *sursum* de Saint-Gall; ce que le neumiste a seulement entendu dire en l'employant, c'est que la mélodie ne monte pas beaucoup. Ceci paraîtra clairement dans les exemples qui vont suivre.

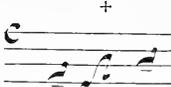
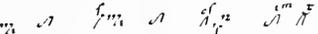
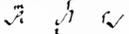
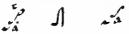
|                                                                                                         |                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                        |                        |
| <p>Intr. <i>Omnis terra.</i> o- mní... pfa- lum... nó- mi- ni</p>                                       | <p>Intr. Co- gnó- ui</p>                                                                                 |
| <p>Einsiedeln 121 </p> | <p>Einsiedeln 121 </p> |
| <p>Chartres 47 </p>    | <p>Chartres 47 </p>    |
|                                                                                                         | <p>Laon 239 </p>       |

Fig. 10.

Dans l'Intr. *Omnis terra*, nous avons trois fois une tierce mineure, *ré fa* ou *la do*, le codex sangallien ne met qu'une seule fois une indication, *iusum mediocriter*, qui équivaut ici au *ne leves* chartrain. Dans l'Intr. *Cognovi* nous rencontrons une quarte, *ré sol*, marquée par le *sursum*; Chartres se garde d'écrire *nl*, car c'eût été induire le chanteur en erreur. On peut dire qu'en règle générale, lorsque les écarts sont considérables, quarte ou quinte, on ne trouvera jamais *nl*, argument tout négatif, il est vrai, mais argument qui, dans le cas présent, confirme indirectement le sens que nous avons cru devoir donner à ces deux lettres; et si quelque indication est fournie pour ces grands intervalles, ce sera *l* (*levate*), *↑* (*sursum*) ou la note tironienne *o* qui, elle aussi, a le sens de *sursum*. Quelques exemples nous en donneront une preuve.

|                                                                                                                      |                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   |                     |
| <p>Fig. Gr. <i>Universi.</i> </p> | <p>Intr. <i>Gaudemus.</i> in do- mi- no</p>                                                            |
| <p>Chartres 47 </p>               | <p>Chartres 47 </p> |

Fig. 11.

*ne* — Les deux lettres *ne* accolées l'une à l'autre ne sont pas d'un emploi très

fréquent; leur sens de *non celeriter* peut cependant se déduire aisément. Voici deux offertoires dont les deux premiers groupes sont absolument les mêmes tant au point de vue du rythme que de la mélodie.

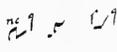
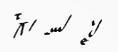
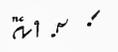
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;">+</p>  <p>Offert.      scen- dit</p> <p>Einsiedeln 121      </p> <p>Chartres 47      </p> <p>Laon 239      </p> | <p style="text-align: center;">+</p>  <p>Offert.      em- te</p> <p>Einsiedeln 121      </p> <p>Chartres 47      </p> <p>Laon 239      </p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Fig. 12.

Le *porrectus* du début est un groupe long, à en juger par le codex de Laon qui emploie un neume désagrégé, signe de longueur, et par celui d'Einsiedeln qui, en plus de l'épisme, ajoute le  $\tau$  dans les deux cas. Pour être fidèle à son système, le scribe de Chartres aurait dû, lui aussi, décomposer le *porrectus*; il ne l'a pas fait, mais il le ramène à sa valeur au moyen de *ne*; *non celeriter* est ici l'équivalent de *tenete*.

Prenons encore un passage du Trait *Qui habitat* :

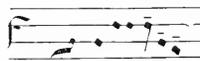
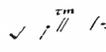
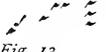
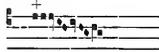
|                                |                                                                                     |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                                | +                                                                                   |
|                                |    |
| Tr. <i>Qui habitat</i> . V. 5. | a rui-ua                                                                            |
| Einsiedeln 121                 |   |
| Chartres 47                    |  |
| Laon 239                       |  |

Fig. 13.

Lorsque, sur la même syllabe, un *climacus* est précédé de deux notes à l'unisson, ces notes sont *ordinairement* traduites par des *apostrophas*, v. g. dans cette formule qui revient fréquemment dans les Traits du VIII<sup>e</sup> mode.

|            |                                                                                     |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|            | +                                                                                   |
|            |  |
| Saint-Gall | » j. j. j                                                                           |

Devant un *climacus* la *bivirga* est d'emploi fort rare; nous la trouvons cependant à l'Offertoire *Viri Galilaei*.



Einsiedeln 121      // <sup>c</sup> / .  
 Chartres 47        // .

Fig. 14.

Ici le scribe chartrain a écrit franchement deux *virgas*, tandis que, au Trait *Qui habitat*, il a employé deux *punctums* longs. Aussi pour indiquer que, sur le mot *ruina*, l'écriture n'est pas fautive, à Saint-Gall on a ajouté les deux lettres *zm* (*tenete mediocriter*) au-dessus de la *bivirga*; à Chartres, *nc* (*non celeriter*), ce qui signifie quelque chose d'équivalent. Quant au manuscrit de Laon, la *bivirga* a chez lui une forme spéciale trop distincte de celle du *strophicus*, pour qu'on puisse se méprendre sur sa valeur.

Nous retrouvons encore *nc* dans le R<sup>g</sup>. Gr. *Ex Sion* :



R<sup>g</sup>. Gr. *Ex Sion*. *ordinauerunt*

Einsiedeln 121      : = 5 1  
 Chartres 47        :: = 7 7  
 Laon 239            : = 2 7

Fig. 15.

Il s'agit ici d'un *torculus* dont les trois notes sont manifestement longues dans les deux écritures sangallienne et messine; la chartraine, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, peut, dans ce cas de *torculus*, prêter à l'équivoque. Cette forme *a*, en effet, une valeur commune; on la trouve employée pour désigner tantôt un groupe bref et tantôt un groupe long. Son sens exact n'est précisé que par le plus ou moins de longueur du trait initial; ici le doute est levé par l'emploi de *nc* (*non celeriter*).

*nc* — *nc* n'existe qu'une seule fois, croyons-nous, dans le manuscrit de Chartres; il semble dès lors plus difficile d'en déterminer la signification. A priori pourtant, on pourrait, semble-t-il, dire par analogie, que ces lettres doivent avoir le sens de *ne teneas*, si *nl* *nc* et se traduisent correctement par *ne leves* et *non celeriter*, *n* étant seulement l'abréviation de la négation *non*, et le *nc* ayant le sens de *tenete*. Fort heureusement le *Laudunensis* 239 emploie de temps en temps *nc*, et nous allons voir ce qu'il entend marquer par ces deux lettres.

|                                 |                        |                          |                |
|---------------------------------|------------------------|--------------------------|----------------|
|                                 | +                      |                          | +              |
|                                 |                        |                          |                |
| R. Gr. <i>Tibi Domine</i> , 57. | pau- per               | R. Gr. <i>Tenuisti</i> . | pecca- to- rum |
| Einsiedeln 121                  |                        | Einsiedeln 121           |                |
| Laon 239                        |                        | Laon 239                 |                |
| +                               |                        |                          |                |
|                                 |                        |                          | +              |
| Com.                            | Videns Dominus flentes |                          |                |
| Einsiedeln 121                  |                        |                          |                |
| Chartres 47                     |                        |                          |                |
| Laon 239                        |                        |                          |                |

Fig. 16.

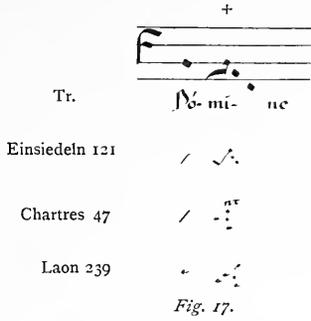
Dans le R. Gr. *Tibi Domine*, le *strophicus* sangallien n'a pas d'épisme et n'est pas suivi de l'*x* (*expecta*), le mouvement doit donc se poursuivre sans arrêt, *ne teneas*. Au R. Gr. *Tenuisti*, nous retrouvons à Laon les deux lettres *ur* auprès d'un *punctum* qui est bref, à en juger par la manière dont il est écrit. Alors à quoi bon cette indication? Peut-être n'était-elle pas aussi inutile qu'elle peut le paraître à première vue. Ce groupement de cinq notes, formé de deux *punctums* brefs suivis d'un *trigon* dans la notation sangallienne est plutôt chose fort rare; voici comment il est ordinairement noté.



Nous retrouvons bien dans cette formule les deux *punctums* brefs du début, mais le *trigon* a disparu pour faire place à une *virga* épisématique, suivie d'une *clivis* épisématique, ce qui est peut-être la forme longue du *trigon*; nous sommes donc ici en présence d'une interprétation différente, et ce qui est curieux, c'est que le copiste de Laon a employé, lui aussi, la forme brève du *trigon* avec le *ne teneas* en plus, ce qui est une garantie pour le chantre.

La Comm. *Videns Dominus* présente quelque chose de plus frappant encore; il s'agit d'un récitatif qui doit s'exécuter très simplement, en appuyant uniquement sur une seule syllabe, toutes explications fournies à la fois et par les neumes et par les lettres.

Si  $\text{nr}$  a bien à Laon le sens de *ne teneas* que nous croyons pouvoir lui donner, ce même sens peut aussi, semble-t-il, légitimement s'appliquer au  $\text{nr}$  du codex de Chartres. C'est à l'intonation du Trait *Domine audiui* que nous rencontrons cette abréviation.



+

Tr. Ne-mi-ne

Einsiedeln 121 / ✓

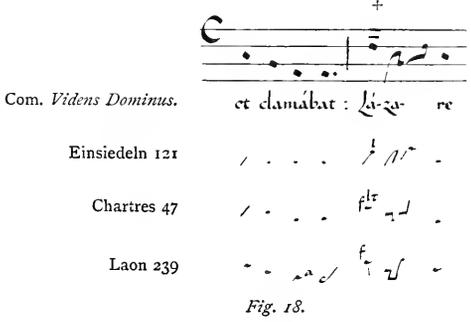
Chartres 47 / -<sup>nr</sup>

Laon 239 / -<sup>nr</sup>

Fig. 17.

Cette formule des Traits du II<sup>e</sup> mode est susceptible de deux interprétations, aussi bien à Laon qu'à Saint-Gall; ou bien toutes les notes du *pes subbipunctis* sont longues, ou bien les deux premières seulement. A Chartres, il y a également deux manières, toutes notes longues, ou la première seule; les Traits *Eripe me, Deus Deus meus, Domine exaudi, Confitemini* reproduisent la version que nous voyons sur *Domine audiui*. Nous nous bornons à constater le fait.

$\hat{f}$  —  $\hat{f}$  *ut cum fragore seu frendore feriatu r efflagitat*, telle est l'explication que donne Notker de cette lettre significative; nous croyons que rien n'empêche de l'admettre pour le codex de Chartres. La Comm. *Videns Dominus* nous donnera un exemple intéressant.



+

Com. *Videns Dominus.* et clamabat: La-zare

Einsiedeln 121 / . . . /  $\hat{f}$   $\text{nr}$  -

Chartres 47 / . . . /  $\hat{f}$   $\text{nr}$  -

Laon 239 / - . . . /  $\hat{f}$   $\text{nr}$  -

Fig. 18.

Sur la syllabe *La* du mot *Lazare*, le *Carnutensis* met trois lettres  $\hat{f}\text{nr}$  qui, d'après ce que nous avons dit précédemment, devraient signifier *fragose, levate, tenete*. Or il se trouve que les mêmes indications sont fournies par les manuscrits de Saint-Gall et de Laon: d'abord le *levate* correspond à la *virga* sangallienne marquée, elle aussi, *levate*;

de plus, cette même *virga* porte l'épésème qui est l'équivalent du *tenete*. Quant à *f*, le codex de Laon s'en sert également au même endroit, et cette nuance de *fragose* s'accorde fort bien avec le sens des paroles.

♩ — Encore selon Notker, ♩ *ut deprimatur demonstrat*; c'est une équivalence du *iusum*, de l'*humiliter*, mais peut-être y aurait-il une nuance : ce serait l'indication d'une dépression moins grande que dans le cas de l'*humiliter*. Cette lettre, si nous ne faisons erreur, n'existe que trois fois dans le corps du manuscrit, et avec le sens que lui donne Notker.

Intr. *Ad te* le-xi-vi  
Chartres 47

Com. *Qui biberit...* aetér-nam

Ant. *Timor et tremor...* ci-vi-ta-t

Fig. 19.

Dans ces exemples, l'intervalle indiqué par la lettre ♩ n'est que d'une seconde. La Comm. *Qui biberit* du codex de Chartres n'est pas celle que donne aujourd'hui l'Édition Vaticane, les manuscrits fournissent en effet plusieurs versions différentes; celle que reproduit le *Carmutensis* est du VII<sup>e</sup> mode, c'est la plus ancienne.

En terminant cette revue des lettres chartraines, relevons qu'il ne faut considérer ni comme mélodiques ni comme rythmiques *t* ou *it* que l'on trouve, par exemple, à l'Intr. *Ad te levavi*, sur le mot *meus*; ce sont seulement les abréviations du mot *vel*, elles ne sont que des indications de variantes dans certains cas où il y avait deux versions *ad libitum*. De même *Al* signifie *duplicatur*, et avertit que le même passage mélodique devait être répété deux fois, depuis l'endroit marqué d'une + jusqu'aux deux lettres *Al*. Les pages 117 et 118 du manuscrit fournissent de nombreux exemples de ce fait. En voici un tiré du verset de l'Off. *Custodi me*, page 55.

Off. *Custodi me*. V. 1.  
Chartres 47

Fig. 20.

Peut-être n'est-il pas inutile de faire ici une remarque au sujet de ce qu'on appelle les *espaces blancs*. Certains prétendent que dans les manuscrits il y a des « espaces blancs », et qu'ils ont une valeur réelle au point de vue du rythme. Nous affirmons sans la moindre

hésitation, après étude complète du Graduel, que le scribe de Chartres n'y attache aucune importance. Quand il y a de longues vocalises, comme dans les deux Off. *Jubilare Deo omnis terra, Jubilate Deo universa terra*, ou encore dans le Rq. Gr. *Exsurge, Domine, non praevalcat homo*, pour citer quelques exemples, il enfile les neumes à pleine ligne, pourrait-on dire; ses signes rythmiques et ses lettres lui suffisent amplement pour donner les indications requises.

Après ces considérations préliminaires, un tableau comparatif montrera les correspondances des divers neumes dans les trois Écoles de Saint-Gall, de Laon et de Chartres, et l'étude qui suivra ne sera que la démonstration par les faits de cette concordance.

### Tableau comparatif des principaux neumes sangalliens messins et chartrains.

| Noms                                | Neumes ordinaires. |          |             | Neumes avec signes rythmiques. |              |              |
|-------------------------------------|--------------------|----------|-------------|--------------------------------|--------------|--------------|
|                                     | St-Gall            | Laon 239 | Chartres 47 | St-Gall                        | Laon 239     | Chartres 47  |
| Punctum                             | 1 .                | 1 .      | 1 .         | 2 -                            | 2 .          | 2 .          |
| Virga                               | 3 /                | 3 /      | 3 /         | 4 /                            | 4 /          | 4 /          |
| Bivirga                             | 5 //               | 5 //     | 5 //        | 6 //                           | 6 //         | 6 //         |
| Pes ou Podatus                      | 7 /                | 7 /      | 7 /         | 8 / 9 / 10 /                   | 8 / 9 / 10 / | 8 / 9 / 10 / |
| Clivis ou Flexa                     | 11 /               | 11 /     | 11 /        | 12 / 13 /                      | 12 / 13 /    | 12 / 13 /    |
| Scandicus<br>ou Virga praebipunctis | 14 /               | 14 /     | 14 /        | 15 /                           | 15 /         | 15 /         |
| Salicus                             | 16 /               | 16 /     | 16 /        |                                |              |              |
| Climacus<br>ou Virga subpunctis     | 17 /               | 17 /     | 17 /        | 18 / 19 /                      | 18 / 19 /    | 18 / 19 /    |
|                                     |                    |          |             | 20 / 21 /                      | 20 / 21 /    | 20 / 21 /    |

| Noms                                                         | Neumes ordinaires.             |                                |                                | Neumes avec signes rythmiques. |                                |                                |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
|                                                              | St-Gall                        | Laon 239                       | Chartres 47                    | St-Gall                        | Laon 239                       | Chartres 47                    |
| Torculus<br><i>ou</i> Pes flexus                             | <sup>24</sup>                  | <sup>24</sup>                  | <sup>24</sup>                  | <sup>24</sup><br><sup>23</sup> | <sup>24</sup><br><sup>23</sup> | <sup>24</sup><br><sup>23</sup> |
| Porrectus<br><i>ou</i> Flexa resupina                        | <sup>29</sup>                  | <sup>29</sup>                  | <sup>29</sup>                  | <sup>29</sup>                  | <sup>29</sup>                  | <sup>29</sup>                  |
| Porrectus flexus                                             | <sup>31</sup>                  | <sup>31</sup>                  | <sup>31</sup>                  | <sup>31</sup><br><sup>33</sup> | <sup>31</sup><br><sup>33</sup> | <sup>31</sup><br><sup>33</sup> |
| Scandicus flexus<br><i>ou</i> Flexa præpunctis               | <sup>34</sup>                  | <sup>34</sup>                  | <sup>34</sup>                  | <sup>34</sup><br><sup>36</sup> | <sup>34</sup><br><sup>36</sup> | <sup>34</sup><br><sup>36</sup> |
| Torculus resupinus                                           | <sup>39</sup>                  | <sup>39</sup>                  | <sup>39</sup>                  | <sup>39</sup><br><sup>41</sup> | <sup>39</sup><br><sup>41</sup> | <sup>39</sup><br><sup>41</sup> |
| Climacus resupinus<br><i>ou</i> Virga subpunctis<br>resupina | <sup>43</sup>                  | <sup>43</sup>                  | <sup>43</sup>                  | <sup>43</sup><br><sup>45</sup> | <sup>43</sup><br><sup>45</sup> | <sup>43</sup><br><sup>45</sup> |
| Pes subpunctis                                               | <sup>46</sup><br><sup>47</sup> | <sup>46</sup><br><sup>47</sup> | <sup>46</sup><br><sup>47</sup> | <sup>46</sup><br><sup>47</sup> | <sup>46</sup><br><sup>47</sup> | <sup>46</sup><br><sup>47</sup> |
| Porrectus subpunctis                                         | <sup>55</sup>                  | <sup>55</sup>                  | <sup>55</sup>                  | <sup>55</sup><br><sup>57</sup> | <sup>55</sup><br><sup>57</sup> | <sup>55</sup><br><sup>57</sup> |

| Noms                 | Neumes ordinaires. |          |             | Neumes avec signes rythmiques. |          |             |
|----------------------|--------------------|----------|-------------|--------------------------------|----------|-------------|
|                      | St-Gall            | Laon 289 | Chartres 47 | St-Gall                        | Laon 289 | Chartres 47 |
| Scandicus subpunctis |                    |          |             |                                |          |             |
|                      |                    |          |             |                                |          |             |
|                      |                    |          |             |                                |          |             |
|                      |                    |          |             |                                |          |             |
|                      |                    |          |             |                                |          |             |
|                      |                    |          |             |                                |          |             |
|                      |                    |          |             |                                |          |             |
| Strophicus           |                    |          |             |                                |          |             |
| Oriscus              |                    |          |             |                                |          |             |
| Epiphonus            |                    |          |             |                                |          |             |
| Cephalicus           |                    |          |             |                                |          |             |
| Torculus semivocalis |                    |          |             |                                |          |             |
| Ancus                |                    |          |             |                                |          |             |
| Trigon               |                    |          |             |                                |          |             |
| Quilisma             |                    |          |             |                                |          |             |

| Noms                                                    | Neumes ordinaires. |          |             | Neumes avec signes rythmiques. |          |             |
|---------------------------------------------------------|--------------------|----------|-------------|--------------------------------|----------|-------------|
|                                                         | St-Gall            | Laon 239 | Chartres 47 | St-Gall                        | Laon 239 | Chartres 47 |
| Quilisma et Clivis                                      |                    |          |             | 90                             | 90       | 91          |
| Pressus                                                 | 92                 | 92       | 96          | 93                             | 94       | 93          |
| Virga strata <i>ou</i> { Gutturalis stratus } Franculus | 95                 | 95       | 95          | 96                             | 96       | 96          |
| Pes stratus                                             | 97                 | 97       | 97          |                                | 98       |             |

III. — Punctum et Virga.

En étudiant la notation messine du *Laudunensis* 239, nous avons rangé sous le même titre le *punctum* et la *virga*, parce que, selon nous, la différence qui existe à Saint-Gall entre ces deux neumes n'est pas d'ordre rythmique, mais uniquement d'ordre mélodique; et de cette assertion le codex de Laon fournissait une preuve indiscutable <sup>1</sup>. Le manuscrit de Chartres vient, lui aussi, confirmer cette thèse, et achever de ruiner de fond en comble la théorie « du point rond, de la virga jacens, et de la virga recta. » Pour nous en convaincre, étudions les deux éléments chacun à part, et d'abord le *punctum*.

**Punctum.** — Dans l'écriture chartraine, le *punctum* revêt deux formes, l'une brève, l'autre longue, la première indiquée par un simple point; la seconde, par un trait légèrement allongé, qui porte parfois à l'une de ses extrémités, — ou même aux deux, mais ceci fort rarement, — une sorte d'épisème vertical. Que cet épisème existe ou qu'il fasse défaut, il n'importe; le *punctum* est allongé, cela suffit à lui donner sa valeur réelle. L'Intr. *Dum clamarem* va nous servir d'exemple.

Intr. *Dum clamarem*. . . . ab his qui appropinquant

|                |  |
|----------------|--|
| Einsiedeln 121 |  |
| Chartres 47    |  |
| Laon 239       |  |

Fig. 21.

(<sup>1</sup>) *Paléographie musicale*, t. X, p. 183 et suiv.

A cause de son système chironomique non diastématique, le scribe sangallien était obligé d'employer ici la *virga* à deux reprises, d'abord sur *bis* pour avertir le chantré que la note était plus élevée que celle qui se trouve sur la syllabe suivante *qui*, et ensuite sur *ap*, pour lui dire qu'elle était aussi plus haute que sur la syllabe précédente *qui*. On saisit ici sur le vif le flottement perpétuel, l'indécision de cette notation; tantôt il fallait penser à ce qui précédait et tantôt à ce qui suivait. A Laon et à Chartres rien de tel, si rudimentaire qu'y soit encore la diastématique; on maintient dans l'écriture la note sur le même degré horizontal que la note supérieure du *podatus*, ce qui signifie qu'elles sont à l'unisson, voilà pour *ab bis*; — sur *qui*, la mélodie baisse, on se contente d'écrire le *punctum* un peu plus bas; — sur *ap* de *appropinquant* elle remonte, on écrit le point plus haut, et la difficulté est enlevée; plus n'est besoin d'avoir recours à la *virga* qui, d'ailleurs, remarquons-le en passant, ne porte pas l'épisème, mais le *celeriter* sur *ap*; or à cette *virga c* correspondent des *punctums* brefs à Laon et à Chartres, d'où nous concluons à l'identité au point de vue rythmique, de la *virga* sangallienne et du *punctum* chartrain, aussi bien que du *punctum* messin.

Autre exemple :

Com. *in splend'ribus'*

Einsiedeln 121 . // . //

Chartres 47 - . // . //

Laon 239 ~ . // . //

Fig. 22.

Pourquoi le codex de Saint-Gall n'a-t-il pas mis comme note initiale sur *in* un *punctum* long? Toujours pour la même raison que nous avons signalée plus haut, à cause de la relation qui existe entre cette note et celle qui la suit immédiatement; la première note qui se trouvait à l'unisson avec la dernière du verset psalmique, — lequel est du VI<sup>e</sup> mode et finit par conséquent sur le *fa*, — est plus élevée mélodiquement que celle de la syllabe *splen*; il était dès lors nécessaire pour l'indiquer, d'user de la *virga*. Chartres se sert d'un *punctum* très large, sa diastématique lui en permet l'emploi. Dans l'Intr. *Dum clamarum* (fig. 21), nous constatons que le point bref de Chartres correspondait à une *virga celeriter*; dans la Com. *In splend'ribus* il équivaut au *punctum celeriter*. A Saint-Gall *punctum* et *virga* n'appartiennent donc bien qu'à l'ordre mélodique, et ce qui confirme cette assertion, c'est le témoignage du *Laudunensis* 239 dont



a fait emploi de la *virga*, c'est peut-être pour attirer l'attention du chantre; quelquefois aussi, il faut le reconnaître, c'est uniquement parce qu'il n'est pas possible d'étager indéfiniment les neumes les uns au-dessus des autres, comme le demanderait la mélodie; l'espace qui sépare les lignes de texte étant toujours restreint, il est alors nécessaire dans ce cas d'avoir recours à l'accent aigu, la *virga*, qui indique une note plus élevée.

**Virga épisématique.** — Nous n'avons envisagé jusqu'ici que le neume qui, dans le manuscrit de Chartres, correspond à la *virga* simple des codices sangalliens; examinons maintenant ce qu'il en est de la *virga* épisématique. Déjà un peu plus haut, en étudiant le *punctum*, nous avons rencontré deux cas où cette *virga* se trouvait seule sur une syllabe isolée, à l'Intr. *Dum clamarem* et à la Com. *In splendoribus*, et nous avons vu qu'elle était traduite par un simple *punctum* allongé. Ce ne sont pas là des exceptions, c'est bien plutôt la règle ordinaire, et quelques exemples pris de ci de là serviront à le prouver.

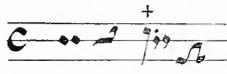
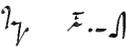
|                                   |                                                                                   |                                 |                                                                                    |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   |  |                                 |  |
| All. <i>Dies sanctificatus...</i> | hodi e                                                                            | Intr. <i>Audívit Dominus...</i> | factus est                                                                         |
| Einsiedeln 121                    |  | Einsiedeln 121                  |  |
| Chartres 47                       |  | Chartres 47                     |   |
| Laon 239                          |  | Laon 239                        |   |

Fig. 25.

Nous avons ici le même passage mélodique traduit sur deux cordes différentes au moyen d'une *virga* avec épisème, suivie d'un *strophicus* et d'un *torculus*. Que cette *virga* épisématique soit longue, c'est ce qu'indiquent le *tenete* du manuscrit de Laon, ainsi que le trait allongé du *Carnutensis*. Des R̄R̄. Gr. du V<sup>e</sup> mode vont nous fournir une autre mélodie, et nous y retrouverons la même valeur de la *virga* épisématique.

|                            |                                                                                     |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                            |  |
| R̄. Gr. <i>Probasti...</i> | Do-mi-ne cor-me-um                                                                  |
| Bamberg lit. 6             |  |
| Chartres 47                |  |

R. Gr. *Propter veritatem...*    **jusi- ti- am**

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

*Fig. 26.*

Dans notre aperçu sur les neumes messins, à propos du *punctum* et de la *virga*, nous avons cru devoir relever un passage intéressant de la Com. *Videns Dominus*. Ce qui est remarquable, c'est que nous allons voir le codex de Chartres fournir exactement les mêmes indications que les manuscrits rythmiques des deux autres Écoles.

Com.    **Videns dominus flentes sorores Lazari ad monumentum**

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

*Fig. 27.*

Partout le manuscrit d'Einsiedeln emploie des *virgas*, et les deux autres *codices* écrivent des *punctums* brefs. Cette longue succession n'est interrompue qu'une seule fois, sur la première syllabe de *flentes* par un *punctum* long à Chartres, et par un *punctum* avec  $\tau$  à Laon, pour correspondre à la *virga* épisématique sangallienne. En deux endroits cependant le scribe chartrain a mis une *virga* : d'abord sur la syllabe *tes* du mot *flentes*, et pourquoi? Une question se pose ici : est-ce un *mi* ou un *fa* qu'il faut écrire? Si l'on examine les manuscrits sur lignes, la plupart donnent le *mi*; pourtant on rencontre aussi le *fa*. Nous pourrions citer au moins 14 manuscrits de provenance italienne, et d'autres d'origine allemande qui ont adopté le *fa*. Un imprimé, le Graduel de Lyon de 1738, qui, malgré son époque relativement récente, est néanmoins un des meilleurs témoins de

l'antiquité, donne également le *fa* sur la syllabe *tes*. Le *Laudunensis* 239, qui est diastématique, semble se ranger à cette opinion, et la *virga* chartreuse en serait peut-être aussi un indice. — Sur *Lazari*, nouvel emploi de la *virga*; la mélodie monte, et va se maintenir sur le *sol*. Déjà à la Com. *Servite Domino* (fig. 24), nous avons constaté le même fait.

IV. — Clivis ou Flexa.

La distinction entre la *clivis* brève ou commune et la *clivis* longue existe dans la notation chartreuse aussi bien que dans la messine et la sangallienne.

*Clivis brève*. — Pour la *clivis* brève, le scribe de Chartres a adopté plusieurs sortes d'écritures; encore qu'elles ne soient pas absolument et rigoureusement exclusives l'une de l'autre, chacune a cependant, sinon sa signification spéciale, du moins son emploi particulier. La forme la plus usitée est celle qui ressemble à la *clivis* ordinaire des neumes messins, et qui est composée d'un trait horizontal et d'un trait vertical reliés ensemble. C'est cette écriture que nous rencontrons dans la Com. *Qui meditabitur*.

Com. *Qui meditabitur in lege domini dicitur*

|                |                   |                                     |
|----------------|-------------------|-------------------------------------|
| Einsiedeln 121 | <i>ſ</i> <i>ſ</i> | <i>ſ</i> <i>ſ</i> <i>ſ</i> <i>ſ</i> |
| Chartres 47    | <i>—</i> <i>—</i> | <i>—</i> <i>—</i> <i>—</i> <i>—</i> |
| Laon 239       | <i>—</i> <i>—</i> | <i>—</i> <i>—</i> <i>—</i> <i>—</i> |

*Fig. 28.*

Cet exemple nous fournit quatre *clivis*, toutes également marquées du *celeriter* dans le manuscrit d'Einsiedeln; Chartres donne un neume écrit d'un seul trait de plume, c'est la forme usuelle de sa *clivis* brève. Quelquefois le trait vertical est un peu prolongé vers le bas<sup>(1)</sup>; il ne faudrait pourtant pas conclure aussitôt de ce fait que la seconde note est une note basse, car ce n'est pas un indice infallible du *iusum*, encore qu'on le rencontre de temps en temps.

En règle générale, cette *clivis* est brève, — mais comme il n'y a pas de règle sans exception — elle a aussi parfois une valeur de longue, et cette valeur est aisée à découvrir.

(1) — Cf. ci-dessus, p. 55, Tableau comparatif n° 11.

Il arrive, en effet, qu'une *clivis* est en relation si intime, si étroite avec le groupe qui la précède, qu'elle ne forme avec lui qu'un même tout mélodique; ceci se remarque surtout dans les finales; et si ce groupe est ralenti, si le mouvement est élargi, la *clivis* participera nécessairement à ce mouvement. Voici, par exemple, une formule que l'on retrouve dans tous les modes.



Dans les manuscrits sangalliens, la *clivis* est toujours ici une *clivis* longue, avec *tenete* ou avec épisème; à Chartres, ce serait merveille de la voir indiquée comme une *clivis* longue; sans cesse elle est traduite ainsi qu'il suit



Comme c'était une finale de phrase, ou même de morceau, le chantre ne s'y méprenait pas, et l'indication de ralentissement n'était pas nécessaire. Et ce qui est dit ici de cette finale, doit s'entendre également de finales analogues.

La *clivis celeriter* sangallienne a encore dans la notation chartreuse un autre équivalent. Alors que précédemment nous constatons, au simple point de vue graphique, une certaine ressemblance entre les deux neumes de Laon et de Chartres, il se trouve qu'il y a aussi pour certaines *clivis* une grande analogie entre la forme usitée à Saint-Gall et celle qu'on employait à Chartres. Deux Communions suffiront à indiquer cette nouvelle écriture.

|              |                    |                |                                    |
|--------------|--------------------|----------------|------------------------------------|
|              | +                  |                | +                                  |
|              |                    |                |                                    |
|              | Com. Tanto tempore |                | Com. Ego vos elegi... ut celeriter |
| Bamb. lit. 6 | -                  | Einsiedeln 121 |                                    |
| Chartres 47  | -                  | Chartres 47    |                                    |
| Laon 239     |                    | Laon 239       |                                    |

Fig. 29.

On sait qu'à Saint-Gall, lorsqu'une *clivis* entre en composition avec un *porrectus* pour former *pressus*, cette *clivis* porte ordinairement la lettre *c*. Dans ce cas de *pressus* Chartres ne fera usage que de cette forme de *clivis* que nous étudions en ce moment, et nullement de la première, celle qui avait une valeur commune, et ressemblait à la *clivis* messine.

Voici quelques exemples :

|                           |             |                        |            |
|---------------------------|-------------|------------------------|------------|
|                           | +           |                        | +          |
|                           |             |                        |            |
| Intr. <i>Misereris...</i> | ho- mi- num | R. Gr. <i>Justorum</i> | á- ni- mac |
| Einsiedeln 121            |             | Saint-Gall 359         |            |
| Chartres 47               | -:          | Chartres 47            | -:         |
| Laon 239                  |             | Laon 239               |            |

Fig. 30.

Sur la syllabe *mi* du mot *boninum*, et sur la syllabe *ni* du mot *animae*, il y a *pressus*, et la *clivis* chartreuse est bien celle que nous venons de mentionner, quelque chose d'analogue au neume sangallien. Relevons seulement pour mémoire ce que nous avons signalé un peu plus haut. Dans l'Intr. *Misereris*, sur la syllabe *num* de *boninum*, Chartres fait usage d'une *clivis* commune, alors que les deux autres Écoles emploient la forme longue; la raison de cette anomalie est celle qui a été dite, nous sommes ici en présence d'une finale.

A Chartres, nous trouvons encore une troisième écriture pour la *clivis* brève, mais hâtons-nous de dire qu'elle n'existe que fort rarement à l'état isolé; d'une façon ordinaire on ne la rencontre qu'auprès du *pes quassus*, et accolée à lui. La fig. 31 nous montrera cette nouvelle forme.

|                                   |           |                                 |                   |       |
|-----------------------------------|-----------|---------------------------------|-------------------|-------|
|                                   | +         |                                 | +                 | +     |
|                                   |           |                                 |                   |       |
| Com. <i>Christus resurgens...</i> | no- ritur | Com. <i>Dominus regit me...</i> | in loco pas- euae | i- bi |
| Einsiedeln 121                    |           | Einsiedeln 121                  | -                 |       |
| Chartres 47                       |           | Chartres 47                     | - :               | :     |
| Laon 239                          |           | Laon 239                        | ~                 |       |

Fig. 31.

La *clivis* chartreuse est ici composée, comme on le voit, de deux *punctums* superposés; mais alors, pourra-t-on objecter, elle est longue, puisqu'un neume désagrégé

est nécessairement un neume long. Sans doute la règle de la désagrégation subsiste et il n'y faut rien retrancher; et pourtant à Chartres on a trouvé moyen d'établir une distinction subtile entre une *clivis brève* formée de deux *punctums* superposés, et une *clivis longue* formée de deux *punctums* superposés. En étudiant précédemment le *punctum*, nous avons pu constater que dans la notation chartreuse, ce neume était susceptible de revêtir deux formes, l'une brève, indiquée par un simple point, l'autre longue, marquée par un trait allongé. Dans le cas de la *clivis* écrite au moyen de deux *punctums* superposés, cette distinction subsiste; si le copiste a fait emploi de deux traits longs, on peut affirmer qu'on est en présence d'une *clivis* longue; si au contraire il s'est servi de simples points, il faut dire que le groupe est *celeriter*. Mais retenons que la *clivis* brève n'est que fort rarement écrite par le procédé de la désagrégation.

A tout ceci nous ajouterons une remarque qui nous permettra de connaître la valeur exacte de cette *clivis* décomposée, placée devant le *pes quassus*; c'est qu'en présence de ce *podatus*, le scribe fait usage indifféremment de la *clivis* brève désagrégée, ou de la *clivis* commune dont il a été question ci-dessus, ce qui prouve bien qu'entre l'une et l'autre il y a une équivalence. Les Communions de la fig. 31 nous ont montré la *clivis* brève formée au moyen de deux points; voici deux Graduels, où la *clivis* devant le *pes quassus* garde son écriture courante.

|                                                                      |   |                                                                   |                 |
|----------------------------------------------------------------------|---|-------------------------------------------------------------------|-----------------|
|                                                                      | + |                                                                   | +               |
|                                                                      |   |                                                                   |                 |
| Æ. Gr. <i>Eripe...</i><br><i>doce me...</i> v. <i>Liberator meus</i> |   | Æ. Gr. <i>Adjutor in</i><br><i>opportunitatibus</i> v. <i>non</i> | <i>in finem</i> |
| Saint-Gall 359                                                       |   | Einsiedeln 121                                                    |                 |
| Chartres 47                                                          |   | Chartres 47                                                       |                 |
| Laon 239                                                             |   | Laon 239                                                          |                 |

Fig. 32.

*Clivis longue*. — Après avoir étudié la *clivis* brève, il faut dire un mot de la *clivis* longue. Nous y avons déjà fait allusion en indiquant que le copiste de Chartres décomposait le neume et se servait de deux traits allongés pour désigner chacune des deux notes. Quelques exemples, pris au hasard, suffiront pour faire comprendre la chose.

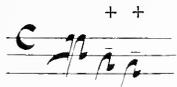
|                      |                                                                                   |                |                                                                                       |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | + +                                                                               |                | +                                                                                     |
|                      |  |                |      |
| Intr. <i>Inclina</i> | Dó- ni- ne                                                                        | Com.           | Inclí- na                                                                             |
| Einsiedeln 121       |  | Einsiedeln 121 |      |
| Chartres 47          | = =                                                                               | Chartres 47    | -  = |
| Laon 239             |  | Laon 239       |      |

Fig. 33.

Que nous soyons bien ici en présence de *clivis* longues, c'est ce qu'indiquent, à n'en point douter et l'épisème sangallien, et le neume messin décomposé, muni ou non de la lettre *a* (*augete*). Le copiste de Chartres désagrège, lui aussi, les deux éléments constitutifs de son neume et se sert de traits allongés, comme nous l'avons dit, mais jamais il ne fait usage, à cet endroit, de lettre rythmique, *a* ou *τ*, comme cela se pratiquait à Saint-Gall et à Laon et ces lettres ne sont pas indispensables.

Dans la notation chartraine, la *clivis* désagrégée se fait parfois remarquer par une particularité dont il est utile de dire un mot; le trait inférieur de cette *clivis* longue, au lieu d'être écrit parallèlement au premier, prend une position verticale; c'est alors une indication pour la mélodie, un indice non équivoque que la seconde note est une note basse. Ce trait vertical tient en quelque sorte lieu de lettre significative, il est l'équivalent du *inum* sangallien et de l'*humiliter* messin. Nous savons d'ailleurs que ce procédé n'est pas exclusivement propre au notateur de Chartres; déjà à Saint-Gall il y avait eu des essais en ce sens (fig. 1 et 2). Nous donnons deux passages où l'intervalle entre les deux notes de la *clivis* est un intervalle de quinte.

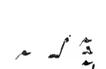
|                             |                                                                                     |                       |                                                                                       |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|                             | +                                                                                   |                       | +                                                                                     |
|                             |  |                       |    |
| Off. <i>Precatus est...</i> | Ja- cob                                                                             | Ant. <i>Adorna...</i> | Si- me- on                                                                            |
| Einsiedeln 121              |  | Einsiedeln 121        | -  |
| Chartres 47                 |  | Chartres 47           | -  |
| Laon 239                    |  | Laon 239              |    |

Fig. 34

Dans ces deux cas, nous trouvons des *clivis* longues marquées à Saint-Gall du *iusum*, et même dans l'Ant. *Adorna*, du *iusum valde*, et à Laon, de l'*humiliter*; toutes indications auxquelles se conforme l'*Antiphonale* de Chartres avec son trait vertical.

### V. Pes ou Podatus.

*Pes rotundus*, *pes quadratus*, *pes quassus*, telles sont les trois formes que revêt le *podatus* dans l'École sangallienne. Notre précédente étude sur la notation messine nous a mis à même de constater que le *Laudunensis* 239 avait des groupes analogues pour indiquer les mêmes nuances; le manuscrit de Chartres va venir lui aussi témoigner de cette distinction. Prenons donc chacun de ces neumes séparément.

**Podatus ordinaire.** — Dans l'écriture chartraine, le *podatus* ordinaire n'offre aucune particularité; il suffit dès lors de le signaler. Les deux éléments qui le composent, *punctum* et *virga*, sont étroitement soudés ensemble et reproduisent un neume qui a une grande analogie avec son équivalent messin. La Comm. *Pater, cum essem* nous servira d'exemple.

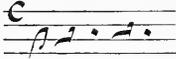
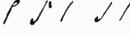
|                                 |                                                                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                                 | + +                                                                               |
|                                 |  |
| Com. <i>Pater, cum essem...</i> | scr-ua-ham e-of                                                                   |
| Einsiedeln 121                  |  |
| Chartres 47                     |  |
| Laon 239                        |  |

Fig. 35.

**Podatus long.** — Le *podatus* long se distingue aisément du neume ordinaire, car la règle suivie ici par le copiste est celle que nous avons constatée dans le *Laudunensis* 239, la règle de la désagrégation; les deux notes sont alors séparées, tandis que dans le *podatus* ordinaire elles étaient unies ensemble. La Com. *Jerusalem surge* nous fournira trois cas de *podatus* longs, et servira de terme de comparaison avec la Communion transcrite ci-dessus.

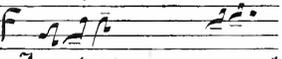
|                |                                                                                     |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                | + + +                                                                               |
|                |  |
| Com.           | Je-ru-sa-lem surge et sta in excelsis                                               |
| Einsiedeln 121 |  |
| Chartres 47    |  |
| Laon 239       |  |

Fig. 36.

A tous les groupes surmontés d'une croix, nous voyons le codex d'Einsiedeln faire usage du *pes quadratus*, c'est-à-dire du *podatus* long. Le manuscrit de Laon, dont nous supposons désormais la notation connue, au moins d'une façon générale, a scindé son neume, en écrivant séparément le *punctum* et la *virga*, ce qui, chez lui, est un indice infailible de retard; le scribe chartrain a employé exactement le même procédé.

**Pes quassus.** — Outre le *pes rotundus* et le *pes quadratus*, il y a une troisième espèce de *podatus*, celui qu'on désigne sous le nom de *pes quassus*. A le bien considérer, on reconnaît qu'il est formé d'un *oriscus* et d'une *virga* reliés ensemble  $\surd = \surd$ ; la chose ne paraît pas douteuse, car dans les deux écritures messine et chartraine, l'*oriscus* se distingue aisément. Quel est le sens exact du *pes quassus*, il est difficile de le dire; mais il y a un fait qui pourrait peut-être fournir quelque indication, c'est la fréquence avec laquelle la lettre rythmique *f* se trouve placée auprès de ce *podatus* dans les manuscrits sangalliens; nous empruntons quelques cas à divers *codices* de cette École.

|                |                              |             |               |             |
|----------------|------------------------------|-------------|---------------|-------------|
| Einsiedeln 121 | Off. <i>Precatus est...</i>  | malignitate | ... <i>de</i> | malignitate |
| Saint-Gall 376 | Off. <i>Ave Maria</i>        | <i>de</i>   | 1.            | in te       |
| Bamberg lit. 6 | Rg. Grad. <i>Tibi Domine</i> | <i>de</i>   | Domine        |             |
| Saint-Gall 359 | Tr. <i>Vinea</i>             | facta       | est           |             |

Fig. 37.

Le *Carnutensis* 47, avons-nous dit, se sert manifestement de l'*oriscus* comme note inférieure du *pes quassus*; mais il faut dire dès maintenant que si, dans sa notation, l'*oriscus* reçoit deux formes, comme on peut le voir dans le tableau des neumes donné ci-dessus, une seule est employée pour le *pes quassus*, celle qui ressemble au chiffre 3; l'autre écriture est réservée pour d'autres groupes. L'Intr. *Exaudi Domine* nous donnera plusieurs cas de ce neume.

|                               |                    |                            |
|-------------------------------|--------------------|----------------------------|
|                               |                    | + + +                      |
|                               |                    |                            |
| Intr. <i>Exaudi Domine...</i> | ne de-re-          | lin-quas me... saluta- ris |
| ...                           | ... <i>adjutor</i> |                            |
| Einsiedeln 121                | -                  | -                          |
| Bamberg lit. 6                | -                  | -                          |
| Chartres 47                   | -                  | -                          |
| Laon 239                      | -                  | -                          |

Fig. 38.

Aux trois endroits où se rencontre un *podatus*, le scribe de Chartres s'est servi du *pes quassus*, lequel correspond au moins à un *podatus* long, tant à Laon qu'à Saint-Gall. Il est curieux de noter que dans l'écriture messine le *pes quassus* ne figure ici nulle part, alors que dans l'École sangallienne, il y a un peu de fluctuation sur le mot *derelinquas*; à deux reprises le Bamberg lit. 6 emploie le *pes quassus*, comme le fait le *Carnutensis*, tandis que le manuscrit d'Einsiedeln n'en fait usage qu'une seule fois.

**Pes subpunctis.** — Toutes les différences que nous avons constatées dans ces trois genres de *podatus*, nous allons les voir se reproduire dans un groupe composé, dérivé du *podatus*, nous voulons dire le *pes subpunctis* dont il est nécessaire de parler, car c'est ici que la concordance entre les trois Écoles va se manifester clairement.

Procédons méthodiquement pour étudier les multiples cas qui se rencontrent dans les manuscrits, nous pourrions dès lors avancer avec plus de sécurité. Voyons d'abord le *pes subpunctis* bref.

+ +

Ry. Gr. *Benedictus qui venit* uc- nit ...Dó mi-ni

Bamberg lit. 6

Chartres 47

Laon 239

Fig. 39.

Le codex de Bamberg emploie aux trois endroits le *pes rotundus* qu'il surmonte par deux fois du *celeriter*, et il le fait suivre de légers points, totalement différents des larges traits qui désignent des neumes longs, comme nous le verrons plus loin (fig. 44, 45, 46).

Le *torculus* messin par lequel commence le groupe n'est pas désagrégé, il a donc pour cette raison une valeur ordinaire; mais sur la troisième note de ce *torculus*, le chanteur aurait pu avoir quelque hésitation, et se demander s'il n'y avait pas quelque arrêt dans le mouvement, car le  $\tau$  (*tenete*) se rencontre à cet endroit, tout aussi bien que le *celeriter* (cf. fig. 42). Les deux lettres *c* et *n* (*naturaliter*) venaient ici en aide à sa mémoire et l'avertissaient de ne pas faire de ralentissement. A Chartres le *pes subpunctis* est bref, comme à Laon et à Saint-Gall; les *punctums* brefs qui le composent en sont le meilleur garant. Les exemples que nous allons examiner successivement nous permettront de mieux saisir la différence entre le groupe ordinaire et le groupe long.

Voyons un autre cas, celui dans lequel la première note du *pes subpunctis* est appuyée, et seule appuyée. La constatation mérite d'être faite, car elle va nous mettre à même de remarquer un détail intéressant, c'est que les copistes des trois Écoles n'emploient ici

qu'un seul procédé, celui de la désagrégation, et peut-être n'en avaient-ils pas d'autre à leur disposition pour indiquer cette nuance spéciale.

Deux exemples vont nous suffire :

|                               |               |   |                                   |              |  |
|-------------------------------|---------------|---|-----------------------------------|--------------|--|
|                               | +             | + |                                   | +            |  |
|                               |               |   |                                   |              |  |
| R̄. Gr. <i>Unam p̄titi</i> ̄. | s̄n-cto e-ius |   | Intr. <i>De necessitatibus...</i> | peccata me-a |  |
| Einsiedeln 121                |               |   | Einsiedeln 121                    |              |  |
| Chartres 47                   |               |   | Chartres 47                       |              |  |
| Laon 239                      |               |   | Laon 239                          |              |  |

Fig. 40.

Partout la première note du *pes subpunctis* est complètement isolée et écrite en manière de *punctum long*; de plus la *virga* sangallienne ne porte pas d'épïsème, et en revanche elle est surmontée du *c* sur le mot *mea*, lequel d'ailleurs n'est pas requis, puisque l'épïsème fait défaut; les *punctums* brefs de Laon et de Chartres remplacent ce *celeriter*. De tout ceci, nous croyons devoir conclure, que dans ce groupe, la première note seule est appuyée; nous pourrions fournir beaucoup d'autres exemples qui nous amèneraient à la même conclusion.

Si, au lieu d'une seule note, il y en a deux qui doivent être longues, les deux premières, ce qui est, il faut le reconnaître, relativement rare, les copistes vont aussitôt modifier leur manière d'écrire le groupe, et cela dans les trois Écoles. Si le chantre n'était pas distrait, il ne pouvait se tromper dans sa lecture, et sur l'interprétation à donner au *pes subpunctis*. Qu'on en juge plutôt.

|                                   |          |  |                         |           |  |
|-----------------------------------|----------|--|-------------------------|-----------|--|
|                                   | +        |  | +                       |           |  |
|                                   |          |  |                         |           |  |
| Intr. <i>De necessitatibus...</i> | De mi-ne |  | Intr. <i>Sapientiam</i> | Ecce si-a |  |
| Einsiedeln 121                    |          |  | Einsiedeln 121          |           |  |
| Chartres 47                       |          |  | Chartres 47             |           |  |
| Laon 239                          |          |  | Laon 239                |           |  |

Intr. *Intret in conspectu*    c. f. i. s.    +

Einsiedeln 121    c. f. i. -

Chartres 47    =    c. f. i. -  
Fig. 41.

Nous venons de constater un peu plus haut (fig. 40) que, si la première note du *pes subpunctis* était appuyée, et la seconde légère, le copiste de Saint-Gall les séparait l'une de l'autre, et souvent la seconde, la *virga*, était surmontée du *celeriter*. Quand, au contraire, il voulait indiquer qu'elles étaient longues toutes les deux, il les réunissait pour en former un *pes quadratus*; ce qui nous amène à cette nouvelle conclusion, c'est la comparaison avec les deux écritures messine et chartreuse. A Chartres, il y a deux manières d'écrire le groupe : ou bien le *podatus* désagrégé, ou bien le *podatus* fait d'une seule pièce, et dans ce dernier cas la lettre  $\tau$  se rencontre quelquefois à l'extrémité supérieure du neume, comme à l'Intr. *Intret*, sur la syllabe *sus*. Si l'on veut objecter que, dans la notation du *Carnutensis*, ce *podatus* est un neume bref, puisqu'il n'est pas décomposé, nous nous bornerons à répondre que *jamais* le copiste n'en fait usage, lorsque le *pes subpunctis* est entièrement bref; en ce cas, il ne se sert que de simples points brefs, comme on a pu le voir fig. 39. Ajoutons que dans l'écriture messine, il y a un *punctum* et une *virga* séparés, ce qui est bien le *podatus* long.

L'Intr. *De necessitatibus* nous présente deux *pes subpunctis*; le premier, sur la syllabe *Do*, a un appui sur la première note seulement; le second, sur la syllabe *mi*, exige un *rallentando* sur les deux notes, et l'indice de cette différence se trouve tant à Laon qu'à Chartres dans la *virga* qui traduit la deuxième note, ou pour parler plus exactement, les deux notes du début sont écrites en manière de *podatus* long.

Avec les exemples suivants nous nous trouvons en présence d'une nouvelle position de l'ictus rythmique, il est reporté sur la troisième note du groupe neumatique, comme l'indique l'écriture elle-même.

Ant. *Adorna...*    am-plectere...    cae-lé- stis    +

R. Gr. *Exaltabo...*    e-xal-ta-bo me    +

Einsiedeln 121    a. m. p.    a. m. p.

Einsiedeln 121    e. x. a.    e. x. a.

Chartres 47    a. m. p.    a. m. p.

Chartres 47    e. x. a.    e. x. a.

Laon 239    a. m. p.    a. m. p.

Laon 239    e. x. a.    e. x. a.

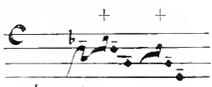
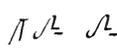
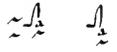
Fig. 42.

Que l'ictus soit bien à la place que nous venons de dire, c'est ce dont l'épîsème sangallien et le  $\tau$  laonnais ne permettent pas de douter le moins du monde. Le *punctum* long du manuscrit chartrain se distingue trop bien des autres, pour qu'on puisse se méprendre sur l'intention du scribe; l'appui rythmique est là, et non ailleurs. Que l'on compare ces exemples avec ceux de la fig. 39, et l'on se convaincra aisément de la différence d'interprétation des deux groupes.

En règle ordinaire, c'est par une succession de points que le *pes subpunctis* de cinq notes est écrit à Chartres (fig. 39, 42); pourtant le procédé du *torculus* réunissant les trois premières notes, comme nous le voyons à Laon et à Saint-Gall (fig. 42), n'est pas chose inusitée dans cette notation, encore que l'emploi en soit relativement rare; et le sens du neume ainsi dessiné est le même que celui des deux autres Écoles, c'est-à-dire que l'ictus rythmique est situé sur la dernière note du *torculus*. Nous trouvons un exemple de ce fait dans l'Offert. *Domine exaudi*.

|                              |                                                                                   |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                              |  |
| Off. <i>Domine exaudi</i> 7. | faciem tu- am                                                                     |
| Einsiedeln 121               |  |
| Chartres 47                  |  |
| Laon 239                     |  |
|                              | Fig. 43.                                                                          |

Nous avons déjà examiné quatre variétés de *pes subpunctis*, et la liste n'est pas encore terminée. Un cas très fréquent, c'est celui du *pes subpunctis* dont les dernières notes sont longues, les premières demeurant brèves. Les exemples fourmillent surtout dans les Graduels du V<sup>e</sup> mode; nous en prenons seulement deux qui serviront à expliquer tous les autres.

|                              |                                                                                     |                           |                                                                                      |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|                              |  |                           |  |
| Rq. Gr. <i>Constitues...</i> | principel                                                                           | Rq. Gr. <i>Quis sicut</i> | Suscitans                                                                            |
| Einsiedeln 121               |  | Einsiedeln 121            |   |
| Chartres 47                  |  | Chartres 47               |   |
| Laon 239                     |  | Laon 239                  |   |
|                              |                                                                                     | Fig. 44.                  |                                                                                      |

L'  $\lambda$  (*augete*) du codex de Laon, répété jusqu'à six fois, donne manifestement aux deux dernières notes de ces groupes leur valeur réelle, une signification d'élargissement, valeur

que nous voyons traduite d'une manière équivalente par les traits longs des deux autres Écoles. Que l'on veuille jeter un simple coup d'œil sur la fig. 39, et l'on verra aussitôt combien il était facile au chantre de distinguer le *pes subpunctis* dont les dernières notes sont brèves et celui dont les dernières notes sont longues. Nous relevons seulement en passant une chose à laquelle il a déjà été fait allusion, nous voulons dire la position verticale que prend la dernière note dans le *Carnutensis*, pour indiquer le *iusum*, détail d'écriture répété deux fois dans le *Æ. Gr. Quis sicut*.

Voici maintenant une autre nuance fournie par les manuscrits rythmiques. Quand ils veulent indiquer que toutes les notes du *pes subpunctis* sont longues, ils se servent alors d'une notation particulière : nous allons en juger.

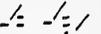
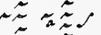
|                               |                                                                                   |                          |                                                                                   |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                               |  |                          |  |
| Com. <i>Quinque prudentes</i> | <i>uirginis</i>                                                                   | Com. <i>Redime me...</i> | <i>Israel</i>                                                                     |
| Einsiedeln 121                |  | Einsiedeln 121           |  |
| Chartres 47                   |  | Chartres 47              |  |
| Laon 239                      |  | Laon 239                 |  |

Fig. 45.

Dans ces deux Communions, le groupe sangallien se compose d'un *pes quadratus* suivi de *punctums* longs, écriture que nous n'avions pas encore rencontrée dans tous les cas étudiés précédemment. Il s'agit de voir si, dans les deux notations messine et chartraine, toutes les notes auront bien cette même valeur. A Laon, le copiste a fait usage uniquement de *punctums* longs, y ajoutant même l'*augete*, alors que jusqu'ici nous l'avions vu employer tantôt des points brefs et tantôt des points longs, ou même encore la *virga*; ici c'est l'uniformité absolue. Ce qui nous importe, c'est de savoir si le *codex* de Chartres donne les mêmes indications. Lui aussi, il faut le reconnaître, a adopté une écriture particulière pour le *pes subpunctis* dont toutes les notes sont longues, car le *podatus* du début est désagrégé, et comme tel, il est nécessairement long, il est l'équivalent du *pes quadratus* sangallien, et les *punctums* qui lui font suite indiquent aussi un élargissement. L'accord entre les trois notations est donc parfait.

Ce que l'on peut conclure de tout ce qui précède, c'est que le système de chaque École ne varie pas; ce sont seulement les éléments premiers, brève et longue, qui prennent des positions différentes, qui se combinent de diverses manières pour exprimer ce qu'on veut leur faire dire. De cette vérité voici une nouvelle preuve dans un agencement spécial des neumes.

+ +



Tr. *Domine exaudi* 7. 5. Si-on

Einsiedeln 121 

Chartres 47 

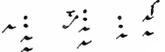
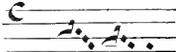
Laon 239 

Fig. 46.

Ici la première note et les deux dernières sont longues, tandis que les deux du milieu sont brèves. Après tout ce qui a été dit ci-dessus, il devient inutile, croyons-nous, de s'attarder plus longtemps à donner de nouvelles explications.

Pour finir cette énumération un peu longue peut-être, mais nécessaire, car elle sert à montrer l'importance des *codices* rythmiques en même temps que le profit qu'on retire de leur étude, il est bon de mentionner au moins un cas, assez rare du reste, celui du *pes subpunctis* dont le *podatus* est formé par un *pes quassus*. Nous nous bornons à en donner des exemples.

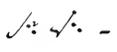
+ +

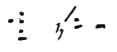


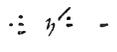

R. Gr. *Dñe praevenisti...* pchó- jo

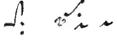
Off. *Benedictus es...* oris tu- i  
*...in labiis*

Saint-Gall 359 

Einsiedeln 121 

Chartres 47 

Chartres 47 

Vercell 186 

Laon 239 

Fig. 47.

## VI. — Torculus.

Pour l'étude de ce neume, nous allons suivre la marche que nous avons gardée jusqu'ici, prenant successivement le groupe sous sa forme brève tout d'abord, puis sous sa forme longue.

**Torculus bref.** — La forme la plus usitée du *torculus* bref, dans le manuscrit de Chartres, ne se distingue guère de celle du *torculus* sangallien et du *torculus* messin; nous disons, la plus usitée, parce qu'il y aura certaines écritures spéciales qu'il sera

nécessaire de signaler et dont nous parlerons plus loin. L'Intr. *Cibavit* va nous fournir deux cas du *torculus* bref sous sa forme la plus commune.

Intr. *Cibavit* or

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239 *Fig. 48.*

**Torculus long.** — On sait qu'à Laon les trois notes qui composent le *torculus* long sont disjointes, et que souvent, au milieu d'elles, figure la lettre *a* (*augete*). A Chartres, on a bien essayé aussi de désagrégier le groupe, mais on ne l'a fait que d'une manière imparfaite : seule, la première note est séparée, les deux autres sont réunies et forment une *clivis*. Quelques passages nous serviront à comparer les écritures des trois Écoles.

Intr. *Domine ne longe...* *Domine...* *faci- as*

R. Gr. *Sal- tum fac*

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

*Fig. 49.*

Une remarque s'impose à propos de ces exemples. Le *torculus* chartrain long est décomposé, avons-nous dit, et écrit au moyen d'un *punctum* suivi d'une *clivis*. Cette manière d'écrire est souvent, il faut l'avouer, une cause d'indécision, et cette indécision est le côté faible de ce *codex* chartrain, si bon sous tant de rapports. Ce *torculus* semble, en effet, avoir été employé à deux usages, utilisé aussi bien pour désigner le neume bref que pour indiquer le neume long. Sa valeur lui viendrait alors uniquement du plus ou moins de longueur du *punctum* initial, et comme le scribe a été ici un peu négligent, ce n'est guère que par comparaison avec les manuscrits sangalliens et messins de bonne époque qu'on peut arriver à connaître le sens exact du groupe. Dans l'Intr. *Domine ne longe*, le *punctum* a la forme d'un trait prolongé, on ne saurait avoir de doute sur sa signification; dans le R. Gr. *Salvum*, ce même *punctum* est au contraire très réduit, mais comme il

est évident par les deux notations sangallienne et messine que le *torculus* est long, on peut, semble-t-il, légitimement conclure, vu l'accord parfait qui existe ordinairement entre les trois écritures, qu'à Chartres le neume est également long. Et ce qui autorise ici cette interprétation, c'est que sur le mot *Salvum*, il y a trois *torculus* consécutifs, et l'on remarque une opposition très nette entre les deux premiers et le troisième, lequel est bref.

Si maintenant nous examinons par exemple l'intonation de l'Off. *Oravi*, nous allons constater que le *torculus* chartrain désagrégé est employé comme l'équivalent du *torculus* bref.

Off. *Oravi* +                    +  
C  
O- ra- ui

Einsiedeln 121 1  
N' 3'

Chartres 47 1  
-7 3' 7..

Laon 239 1  
N' 3' N..

Fig. 50.

Les deux *torculus* sont brefs, tant à Laon qu'à Saint-Gall; il semble très légitime de penser qu'à Chartres le neume correspondant avait la même valeur, d'autant plus que le *punctum* qui précède la *clivis* n'a nullement la forme du *punctum* long; mais il reste vrai que pour le chantre il y avait matière à indécision.

**Autre forme du torculus.** — Si le *Carnutensis* est inférieur à ses devanciers sous le rapport du *torculus* long, comme nous venons de le voir, on peut dire qu'il l'emporte sur eux à un autre point de vue, car il a inventé ce qu'on pourrait appeler très justement un *torculus mélodique*. Par sa forme, ce neume ressemble beaucoup au *porrectus flexus* bref, lequel est composé de deux *clivis* intimement soudées l'une à l'autre; il est cependant aisé de l'en distinguer, pour peu qu'on y regarde de près. Deux passages pris dans l'Intr. *Invocabit me*, et dans le Rq. Gr. *Beatus vir* nous serviront à faire la comparaison.

Intr. *Invocabit me...* +  
C  
glorificabo e- um

Rq. Gr. *Beatus vir...* +  
C  
Bominum

Einsiedeln 121 c  
N'

Chartres 47 c  
N'

Laon 239 c  
N'

Einsiedeln 121 c  
N' N'

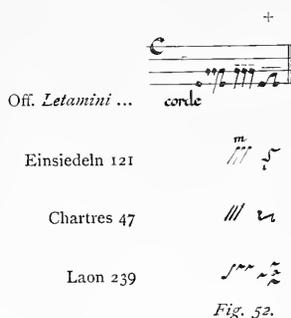
Chartres 47 c  
N' N'

Laon 239 c  
N' N'

Fig. 51.

Sur le mot *eum* nous avons un *porrectus flexus*, et sur *Dominum* un *torculus mélodique*. Dans le premier cas, le trait horizontal qui désigne la note supérieure de la première *clivis* est un peu allongé, comme il convient à une *clivis*, tandis que dans le second, ce trait n'existe pas, il est remplacé par un très léger crochet.

Le seul but de ce *torculus* d'ordre purement mélodique est d'avertir le chantre que sa première note est plus basse que la dernière du groupe qui le précède immédiatement; et de fait, sur le mot *Dominum* *voriscus* est sur le *fa*, et le *torculus* suivant débute sur le *ré*. Il ne faudrait cependant pas croire que, lorsqu'il s'agira de notes basses, le copiste emploiera nécessairement et toujours cette écriture spéciale; la forme commune, ordinaire, du *torculus* garde ici tous ses droits. A ceci il convient d'ajouter encore une remarque. Au R<sup>g</sup>. Gr. *Beatus vir* nous voyons que le *torculus mélodique* chartrain correspond à un neume bref tant à Laon qu'à Saint-Gall; en d'autres circonstances au contraire il devient l'équivalent du *torculus* long. Voici un exemple :



Le *torculus* est manifestement long dans le codex d'Einsiedeln, la forme qu'il revêt en est le meilleur garant; il a la même valeur dans le *Laudunensis*, puisque les trois notes qui le composent sont disjointes, et qu'au milieu d'elles figure la lettre *α* (*augete*). Le copiste chartrain n'ayant pas à sa disposition un neume qui pût indiquer à la fois et que la première note du *torculus* était plus basse que la *trivirga* qui le précède, et que le groupe entier était long, a préféré indiquer ici la mélodie plutôt que le rythme.

## VII. — Climacus.

Avec le *climacus*, nous nous trouvons en présence d'une véritable floraison des groupes les plus divers, où se manifestent les nuances les plus délicates. Il est impossible de les étudier tous; nous en prendrons cependant une grande variété qui nous permettra de reconnaître que la tradition rythmique est identiquement la même dans les trois Écoles.

|                                            |     |                                           |           |
|--------------------------------------------|-----|-------------------------------------------|-----------|
|                                            | + + |                                           | + + + + + |
|                                            |     |                                           |           |
| Rg. Gr. <i>Adjutor meus</i> ¶. inimici me- |     | Off. <i>Gressus meos</i> ¶. 3... iustitia |           |
| Saint-Gall 359                             |     | Einsiedeln 121                            |           |
| Chartres 47                                |     | Chartres 47                               |           |
| Laon 239                                   |     | Laon 239                                  |           |

Fig. 53.

Étudions ces deux passages mélodiques. Dans l'écriture sangallienne, la note initiale du *climacus* est toujours une *virga*, c'est là un fait bien connu; mais un point sur lequel il faut insister, c'est que cette note est tantôt brève et tantôt longue, deux choses que les copistes ont pris grand soin d'indiquer : brève, cette *virga* n'aura pas d'épisème, et très souvent le *celeriter* la surmontera; longue, elle portera l'épisème ou le *tenete*, et même parfois les deux, comme nous le verrons plus loin. Les deux exemples ci-dessus nous montrent précisément ce *climacus* bref, avec *virga c* : le second surtout est curieux; l'Off. *Gressus meos* nous présente en effet cinq *climacus* consécutifs dont la mélodie toujours descendante devait s'exécuter rapidement, joyeusement; le *c* en recouvre quatre de sa longue queue. A Laon et à Chartres nous trouvons quelque chose d'analogue. En effet lorsque le *climacus* est un groupe ordinaire, on ne fait pas usage de la *virga* dans ces deux notations, et pour cause, ainsi que nous le constaterons bientôt; de plus on n'emploie pas de lettres significatives, leur présence serait parfaitement inutile, les *punctums* brefs par lesquels débute le groupe tiennent lieu d'indication.

Nous venons de voir comment les copistes écrivent le *climacus*, quand la première note est *celeriter*; cherchons maintenant s'ils n'ont pas une graphique spéciale pour indiquer que cette note doit être appuyée. Les conclusions, croyons-nous, se dégageront elles-mêmes des exemples.

|                      |   |                   |                |                 |
|----------------------|---|-------------------|----------------|-----------------|
|                      | + |                   | +              | +               |
|                      |   |                   |                |                 |
| Intr. Benedi-cta fit |   | Intr. Exaudi Deus | orati-ō-nem... | deprecati-ō-nem |
| Einsiedeln 121       |   | Bamberg lit. 6    |                |                 |
| Chartres 47          |   | Chartres 47       |                |                 |
| Laon 239             |   | Laon 239          |                |                 |

Tr. *Beatus vir... mandati eius*

|                |  |
|----------------|--|
| Einsiedeln 121 |  |
| Chartres 47    |  |
| Laon 239       |  |

Fig. 54.

Que constatons-nous dans la notation de Saint-Gall sur les *climacus*, dans ces trois morceaux que nous prenons entre beaucoup d'autres? L'épïsème, auquel vient parfois s'adjoindre la lettre  $\tau$  comme dans l'Intr. *Exaudi Deus*, surmonte la *virga* sangallienne. A Laon et à Chartres, il y a aussi une particularité. Dans la fig. 53, la première note du *climacus* était brève, et ce qui l'indiquait, c'était le *punctum bref* par lequel débutait le groupe; ici ce point bref n'existe pas, il est remplacé dans l'écriture chartraine par un large trait qui correspond au *punctum long*, et dans la notation messine, par une *virga*, surmontée ou non du  $\tau$  (*tenete*). Cette lettre pouvait faire défaut, le sens du groupe ainsi écrit n'en était pas moins clair pour le chantre habitué à lire les neumes.

Donnons un autre exemple qui nous permettra de constater l'emploi consécutif des deux groupes que nous venons d'étudier, avec toutes les caractéristiques que nous avons énumérées.

Rq. Gr. *Benedicite Dñum... angeli eius*      *N. ...Dñum*

|                |  |  |
|----------------|--|--|
| Einsiedeln 121 |  |  |
| Chartres 47    |  |  |
| Laon 239       |  |  |

Fig. 55.

C'est la même mélodie que nous trouvons au corps du Graduel et dans le Verset qui suit; or, aux deux passages, les mêmes indications sont fournies, le premier *climacus* est bref, sa première note est *celeriter*, tandis que sur le second, la première note est appuyée. Et ce que nous constatons au Rq. Gr. *Benedicite*, nous le constaterions dans les autres Graduels du V<sup>e</sup> mode qui reproduisent cette mélodie.

Jusqu'ici nous avons vu l'*ictus* rythmique situé sur la première note du *climacus*; ce touchement ne se trouve pas toujours placé à cet endroit, il est parfois reporté sur la seconde note. Voyons sur ce point le témoignage des manuscrits.

|                |                                                     |                |                                          |
|----------------|-----------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------|
|                |                                                     |                |                                          |
|                | Tr. <i>Deus Deus meus.</i> N. Qui finetis Dōmi- num |                | Off. <i>Benedic anima.</i> N. 2...omnium |
| Einsiedeln 121 |                                                     | Einsiedeln 121 |                                          |
| Chartres 47    |                                                     | Chartres 47    |                                          |
| Laon 239       |                                                     | Laon 239       |                                          |

Fig. 56.

L'écriture sangallienne n'est plus celle que nous avons constatée précédemment. Le copiste a procédé cette fois par agrégation, il a soudé très étroitement la seconde note à la première, de façon à former une sorte de *clivis* dont la note inférieure est marquée par un large trait, et souvent sur le sommet de cette *clivis* il a placé un *celeriter*. En agissant ainsi, il a voulu indiquer que l'*ictus* devait être reporté sur la seconde note; il y avait une sorte de glissement. C'est à dessein que nous disons qu'il a procédé par agrégation, car chez lui il y a une différence très tranchée entre /- et /-, comme nous le verrons plus loin en étudiant le *climacus* long. A Chartres, le *punctum* bref par lequel commence le groupe aux endroits marqués d'une croix se distingue trop nettement des deux autres qui le suivent, pour qu'on puisse douter, même un seul instant, de sa signification véritable. La manière de Laon est la même que celle de Saint-Gall, une *clivis* à forme brève surmontant un *punctum* long, et souvent l'∆ (*augete*), mais non le τ (*tenete*) vient se placer à l'extrémité inférieure de la *clivis*, pour annoncer que les deux dernières notes doivent être ralenties, tandis que la première note du *climacus* garde une valeur ordinaire.

Examinons dès maintenant, avant de voir certaines combinaisons rythmiques spéciales, le *climacus* dont toutes les notes sont longues. Dans le Verset du Graduel du II<sup>e</sup> mode, il y a une formule très connue qui nous servira d'exemple, ainsi qu'un passage de Trait.

|                |                                                  |                |                                               |
|----------------|--------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------|
|                |                                                  |                |                                               |
|                | Ep. Gr. <i>Nimis honorati.</i> N. Numerabo e- of |                | Tr. <i>Ad te levavi.</i> N. 4...caeli no- ibi |
| Einsiedeln 121 |                                                  | Einsiedeln 121 |                                               |
| Chartres 47    |                                                  | Chartres 47    |                                               |
| Laon 239       |                                                  | Laon 239       |                                               |

Fig. 57.

Si nous voulions donner le tableau des Graduels du II<sup>e</sup> mode où se rencontre cette mélodie, nous constaterions que, partout, le premier *climacus* est écrit comme nous le voyons ici, à Laon et à Chartres au moyen de *punctums* longs, à Saint-Gall par une *virga* suivie de *punctums* longs; et ce qui est remarquable dans cette dernière École, c'est que la *virga* ne porte pas d'épisème. Disons aussi qu'elle n'est jamais ici surmontée du *celeriter*. L'épisème d'ailleurs était-il bien nécessaire? La règle de la désagrégation, nous avons été à même de le remarquer plusieurs fois, n'était pas totalement inconnue à Saint-Gall; et nous avons dans cet exemple un cas de plus à enregistrer, car il n'est pas douteux qu'il y a une différence entre le *climacus* tel que nous le voyons écrit fig. 57, et celui que nous montrait la fig. 56, où la *virga* était reliée à la note suivante en manière de *clivis*. Le Trait *Ad te levavi* nous amène aux mêmes conclusions rythmiques que le R<sup>7</sup>. Gr. *Nimis honorati sunt*.

La fig. 55 nous présentait un *climacus* de quatre notes, toutes également brèves; pour les rythmer, il suffisait de faire l'appui sur la première, puis sur la troisième. Dans ce groupement de quatre notes l'*ictus* est aussi parfois rejeté sur la deuxième note, à en juger par l'écriture neumatique.

|                            |         |                                 |        |
|----------------------------|---------|---------------------------------|--------|
|                            | +       |                                 | +      |
|                            |         |                                 |        |
| R. Gr. <i>Liberasti. X</i> | li- be- | All. <i>Dies sanctificatus.</i> | no- bi |
| Einsiedeln 121             |         | Einsiedeln 121                  |        |
| Chartres 47                |         | Chartres 47                     |        |
| Laon 239                   |         | Laon 239                        |        |

Fig. 58.

Dans l'All. *Dies sanctificatus*, le *climacus* est *resupinus*, mais ceci ne change rien à la théorie. Ce qu'il faut remarquer, c'est que dans les trois notations le groupe débute par une *clivis*, et la valeur de la note inférieure de cette *clivis* y est manifestement indiquée par le  $\tau$  messin.

Il ne faudrait cependant pas conclure de tout ceci que, toujours et nécessairement, les manuscrits concorderont; nous avons montré dans les « Observations préliminaires » que, dans une même École, il y avait parfois des divergences. Voici entre autres une variante que nous relevons, et qui, en définitive, n'enlève rien à la valeur du codex chartrain. C'est une finale des Graduels du III<sup>e</sup> mode.

SOCIÉTÉ SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & Cie

Imprimeurs du S. Siège et de la S. Congrégation des Rites.

TOURNAI (Belgique.)

---

---

Vient de paraître :

Liber Usualis Missae et Officii  
pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis  
cum cantu gregoriano ex editione Vaticana adamussim excerpto.

1 volume in-12 (19 × 12 cent.) de 1600 pages.

[N° 781] Edition en notation grégorienne.

Broché, frs 5.00.

[N° 780] Le même, avec signes rythmiques.

Broché, frs 5.00.

[N° 782] Le même en notation musicale moderne  
(en préparation).

Reliures en plus :

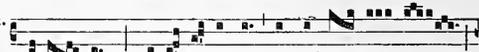
|                                                         |     |      |
|---------------------------------------------------------|-----|------|
| Toile, ornements à froid, tranche rouge (N° 2)          | frs | 1-75 |
| Pégamoïd, imitation chagrin noir, tranche rouge         | »   | 2-00 |
| Dos en peau, plats en toile, tranche rouge              | »   | 2-50 |
| Mouton, imitation chagrin noir, tranche rouge (N° 6 M). | »   | 3-25 |
| Le même, tranche dorée (N° 7 M).                        | »   | 4-00 |

Offert.   
 4.  
**B** Enedixi- sti, \* Dó-mi- ne, tér-  
 ram tú- am : aver-tí- sti capti-vi-tátem Já- cob :  
 remi-sí- sti iniqui-tá- tem plé- bis tú- ae.

## Secreta.

**D**evotiónis nostrae tibi, quaesu-|nstituta mystérii, et salutáre tuum  
 mus Dómine, hóstia júgiter in nobis mirabiliter operétur. Per  
 immolétur : quae et sacri péragat Dóminum.

*Aliae Secretae ut in Dominica I. Adventus, 299.*

Comm.   
 7.  
**D** I-ci- te : \* Pu-sil-lá-nimes confortá- mí- ni  
 et no-lí-te tímere : ec-ce Dé-us nóster véni-  
 et, et salvá- bit nos.

## Postcommunio.

**I**mplo-rá-mus, Dómine, cleméntiam | a vitis expiátos, ad festa ventúra  
 tuam : ut haec divína subsidia, | nos praéparent. Per Dóminum.

*Aliae Postcommuniones ut in Dominica I. Adventus, 299.*

## AD SEXTAM.

*Ant. Dábo in Sion, 315.*

## Capitulum.

*Philipp. 4. b.*

**N**ihil solliciti sltis : † sed in omni | gratiárum actióne, \* petitiónes ve-  
 oratióne et obsecratióne, cum | strae innotescant apud Deum.

*Eq. br. Osténde nobis Dómine, 248. V. Meménto nóstri.*

*Spécimen du Liber Usualis Missae et Officii n° 780 avec signes rythmiques.*

## AD NONAM.

*Ant.* Juste et pie vivámus. 316.

Capitulum.

*Philipp. 4. b.*

**G**ratia pax Dei, quae exsúperat omnia, et custodiat nos, et intelligéntias vestras \* in Christo Jesu Dómino nostro.

*R.* *br.* Super te Jerúsalem. 253. *Y.* Dómine Dóminus virtutum.

## AD VESPERAS.

*Psalmi.* 1. Dixit Dóminus. 1. a. 133. — 2. Confitebor. 7. b. 144. — 3. Beátus vir. 8. G. 152. — 4. Laudáte púeri. 5. a. 155. — 5. In éxitu. 2. D. 158.

1. Ant. *1. a.*

**V**eni-et Dóminus, \* et non tardábit, ut illúminet

abscondíta tenebrárum, et mani-festábit se ad ómnes

géntes, alle-lú-ia. *7. b.*

**J**erúsalem gáudi-

o \* gáudi-o mágno, qui-a véni-et tí-bi Salvá-tor, alle-

lú-ia. *3. Ant. 8. G.*

**D**abo in Sí-on \* salú-tem, et

in Jerú-salem gló-ri-am mé-am, alle-lú-ia. *Eu o u a e.*

4. Ant. *5. a.*

**M**ontes et ómnes cólles \* humi-li-abúntur : et érant

*Spécimen du Liber Usualis Missae et Officii n° 781 sans signes.*

Cette nouvelle édition du *Liber Usualis Missae et Officii* a été rédigée surtout en vue de la célébration de l'Office dominical dans les principales églises et les séminaires. L'ouvrage contient donc la Messe (chants et récitatifs), les Vêpres et les Complies de tous les Dimanches de l'année et des Fêtes dont la solennité est admise le Dimanche. De plus, pour les diocèses qui ont conservé la très louable coutume de chanter les Petites Heures les Dimanches et Fêtes et les Laudes aux grandes solennités, on y a inséré les Offices de Prime, Tierce, Sexte et None, ainsi que les Laudes des Fêtes de 1<sup>re</sup> classe. Il a paru utile aussi de donner intégralement les Matines de Noël, la fonction du Mercredi des Cendres, l'Office des trois derniers jours de la Semaine Sainte et du Dimanche de Pâques, les Litanies et la Messe des Rogations, la Messe de la Vigile de la Pentecôte, les principales Messes votives, l'Office de la Commémoration des Défunts et des Funérailles.

Conformément aux dernières règles liturgiques, c'est l'Office du Temps qui occupe la place la plus importante dans le nouveau *Liber Usualis*. Le Propre des Saints a été allégé de tous les offices dont la célébration ne pouvait plus se rencontrer le Dimanche; mais on y trouvera, soit à leur place, soit sous forme d'un renvoi au Commun des Saints, l'antienne, le verset, la collecte, la secrète et la postcommunion de toutes les Fêtes de rit inférieur dont il peut être fait mémoire à la Messe et aux Vêpres du Dimanche. Ont été seulement exceptées de cette règle plusieurs Fêtes mineures, qui, dans un grand nombre d'églises, ont le privilège d'un rit plus élevé et dont, par suite, il a semblé préférable de donner l'Office en entier. Une importante collection de Messes détachées et d'Offices Propres permettra d'ailleurs de compléter le *Liber Usualis Missae et Officii* suivant les besoins des différents diocèses et Instituts religieux.

L'ouvrage se termine par un recueil de mélodies variées pour les Saluts du S. Sacrement et par un Appendice contenant les chants usités dans certaines fonctions spéciales, comme la Bénédiction des Saintes Huiles le Jeudi-Saint, les Ordinations, la Visite pastorale, etc.

Sous un format commode et sans que son volume très réduit nuise en rien à la netteté ni à la beauté de l'impression typographique, le *Liber Usualis* offre donc tout ce qui est nécessaire pour le service des cathédrales, des grandes églises et des séminaires.

Par une innovation dont on appréciera vite la grande utilité, on a groupé en tête de l'ouvrage tous les Psaumes des Vêpres notés dans les huit tons grégoriens. L'intonation, la flexe, les cadences de médiane et de terminaison sont indiquées clairement pour chaque Psaume, et de fréquents renvois à ce petit Psautier, dans la suite du volume, en rendent l'usage extrêmement pratique.

Le *Liber Usualis Missae et Officii* est basé principalement sur les éditions typiques du Missel, du Rituel, du Graduel et de l'Antiphonaire romain. Les mélodies non encore parues dans l'Édition vaticane ou n'en faisant pas partie, sont extraites des livres de Solesmes, qui, on le sait, ont été déclarés entièrement conformes au *Motu proprio* du 25 avril 1904 sur la musique sacrée. Tant pour le chant que pour les rubriques, il a été tenu compte des plus récentes décisions ou indications de la S. Congrégation des Rites. A ce point de vue encore le *Liber Usualis* est donc aussi complet que possible.

---

R̄. Gr. *Benedicite...* uerbum eius

Einsiedeln 121 , ..... / (1)

Chartres 47 · ..... |

Laon 239 ] ..... |

Fig. 59

Evidemment pour être d'accord avec les deux autres, le *Carnutensis* aurait dû écrire en forme de *clivis* les deux premières notes du long *climacus*, comme il le faisait précédemment (fig. 58). Alors que les copistes de Saint-Gall et de Laon ne cessent de marquer d'un trait allongé ou du *tenete* la note inférieure de la *clivis* sur le *la*, il s'obstine à ne mettre qu'un *punctum* bref à ce même endroit. Qu'on veuille bien, pour s'en convaincre, se reporter aux phototypies, et examiner les R̄R̄. Gr. *Exsurge, Domine, non praeualeat, — Eripe me Domine, — Exaltabo te, — Tu es Deus, — Juravit.* S'il y a différence d'interprétation, il faut au moins reconnaître que le copiste de Chartres est constant avec lui-même.

Prenons maintenant une finale des Traits du VIII<sup>e</sup> mode.

Tr. *Qui regis* X̄... n̄ciat̄ nos

Saint-Gall 340 ..... /

Chartres 47 · ..... |

Laon 239 ] ..... |

Tr. *Commovisti. X̄. clech̄ tui*

Einsiedeln 121 ..... /

Chartres 47 · ..... |

Laon 239 ] ..... |

Fig. 60.

Sur le *climacus* qui vient après la *trivirga*, ni à Laon ni à Chartres nous ne voyons la première note marquée par un *punctum* bref; les deux premières notes ne sont pas non plus réunies en forme de *clivis* brève avec appui sur la note inférieure; nous sommes donc bien en présence d'une nouvelle nuance que nous n'avions pas encore rencontrée. Dans les deux notations messine et chartraine, les deux premières notes peuvent, si l'on veut, être considérées comme faisant *clivis*, mais *clivis* longue, car elles sont séparées

(1) La mélodie ne pouvant être lue ici en entier, nous empruntons celle qui se trouve à la fin du Verset, sur *sanctum ejus*.

l'une de l'autre, et la lettre  $\blacktriangle$  du *Laudunensis* leur donne leur valeur véritable. Au Trait *Commovisti*, la *virga* sangallienne ne porte pas l'épisème, il est vrai, mais elle n'a pas non plus le *celeriter*, et elle est disjointe du *punctum* long qui lui fait suite, et au Trait *Qui regis*, le codex 340 de Saint-Gall qui, peut-être, répand à profusion les épisèmes sur les *virgas*, a ajouté sur la première note le  $\tau$ ; le sens du groupe n'est donc pas douteux, et nous constatons une fois de plus qu'à Saint-Gall le procédé de la désagrégation était en usage.

Autre cas. Au lieu d'avoir les premières notes longues, et les dernières brèves, le *climacus* aura les premières brèves, et les dernières longues. Malheureusement le codex de Laon ne pourra nous apporter cette fois son témoignage au moins pour le R̄. Gr. *Benedictus Dominus*, car cette pièce fait défaut, mais nous trouverons un cas analogue dans un *climacus resupinus*, au R̄. Gr. *Justus cum ceciderit*, qui est le R̄. Gr. *Justus non conturbabitur* des manuscrits.

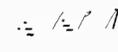
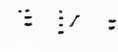
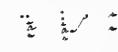
|                                   |                                                                                   |                                          |                                                                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                                   |  |                                          |  |
| R̄. Gr. <i>Benedictus Dñus...</i> | $\triangle$ <i>faculo</i>                                                         | R̄. Gr. <i>Justus non conturbabitur.</i> | <i>fuppó- nit</i>                                                                 |
| Einsiedeln 121                    |  | Saint-Gall 359                           |  |
| Chartres 47                       |  | Chartres 47                              |  |
|                                   |                                                                                   | Laon 239                                 |  |

Fig. 61.

Après toutes les explications données précédemment, nous croyons inutile d'insister davantage, la concordance entre les trois écritures rythmiques est évidente, aussi nous bornons là notre étude du *climacus*.

### VIII. — Porrectus.

Comme tous les autres neumes, le *porrectus* chartrain a, lui aussi, sa double forme, brève et longue, et après tout ce qui a été dit jusqu'ici, on peut prévoir que le procédé qu'il suivra sera exactement celui que nous avons constaté à Laon dans la précédente étude faite sur la notation messine. Le groupe bref, ordinaire, sera exécuté d'un seul trait de plume, tandis qu'il sera désagrégé, séparé en trois morceaux, s'il doit être long. Ce neume ne présentant pas de difficultés, nous nous bornerons à donner quelques exemples.

|                              |              |                           |                              |
|------------------------------|--------------|---------------------------|------------------------------|
|                              |              |                           |                              |
| Com. <i>Simon Joannis.</i>   | déli- gif me | Intr. <i>De ventre...</i> | et po- fu- it                |
| Einsiedeln 121               |              | Einsiedeln 121            |                              |
| Chartres 47                  |              | Chartres 47               |                              |
| Laon 239                     |              | Laon 239                  |                              |
|                              |              |                           |                              |
| Rq. Gr. <i>Beata gens Y.</i> | o- ri- g'    | Com. <i>Scapulis.</i>     | abumbrá- bit...circumda- bit |
| Einsiedeln 121               |              | Bamberg lit. 6            |                              |
| Saint-Gall 359               |              | Chartres 47               |                              |
| Chartres 47                  |              | Laon 239                  |                              |
| Laon 239                     |              |                           |                              |

Fig. 62.

Sur ces quatre exemples, les deux premiers nous montrent le *porrectus* bref à Saint-Gall, avec ou sans *c* (*celeriter*), et les deux derniers, le même groupe avec épisème ou au moins avec  $\tau$  (*tenete*), ce qui est tout un. Les deux écritures de Chartres et de Laon présentent des différences tellement tranchées, selon que le groupe est bref ou long, qu'il était impossible au chantre de se méprendre sur leur valeur rythmique.

Pour le *porrectus* bref, mais non pour le *porrectus* long, il y a dans le *Carnutensis* une particularité qui mérite d'être signalée. Ce neume reçoit parfois en effet une légère modification, un signe additionnel, tout en gardant son écriture première. Quand le copiste a voulu indiquer que la deuxième note du groupe était une note basse, et que l'intervalle n'était pas seulement d'une seconde, mais d'une tierce, ou d'une quarte, il a prolongé vers le bas le trait vertical qui forme la seconde note de la *clivis*. Ce fait est assez fréquent, et il est un indice infallible du *iusum* sangallien ou de l'*humiliter* laonnais. Voici quelques exemples.

|                            |               |                                    |        |
|----------------------------|---------------|------------------------------------|--------|
|                            |               |                                    |        |
| Rq. Gr. <i>Ego dixi...</i> | mí- g- ré- re | Rq. Gr. <i>Jacta cogitatum. Y.</i> | mí- hi |
| Bamberg lit. 6             |               | Einsiedeln 121                     |        |
| Chartres 47                |               | Chartres 47                        |        |
| Laon 239                   |               |                                    |        |

Fig. 63.

Après le *porrectus* proprement dit, nous allons prendre deux groupes dérivés, le *porrectus flexus* et le *porrectus subpunctis*; leur étude nous permettra de relever quelques détails curieux et très suggestifs au point de vue de la nécessité des signes rythmiques dans nos éditions actuelles de plain-chant.

### IX. — Porrectus flexus.

Le *porrectus flexus* n'est en réalité qu'un composé de deux *clivis*; la preuve en est dans ce fait que, si les *clivis* sont ordinairement reliées ensemble pour ne former qu'un seul groupe, on les trouve aussi parfois séparées l'une de l'autre, au moins dans les notations de Saint-Gall et de Chartres. Ce neume suivra donc les règles que suivent les *clivis*. Prenons des exemples.

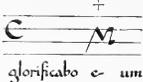
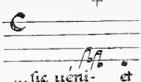
|                              |                                                                                   |                             |                                                                                   |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                              | +                                                                                 |                             | +                                                                                 |
|                              | C                                                                                 |                             | C                                                                                 |
| Intr. <i>Invocabit me...</i> |  | Off. <i>Viri galilai...</i> |  |
| Einsiedeln 121               |  | Einsiedeln 121              |  |
| Chartres 47                  |  | Chartres 47                 |  |
| Laon 239                     |  | Laon 239                    |  |

Fig. 64.

Dans ces deux morceaux nous sommes en présence du *porrectus flexus* sous sa forme brève; les *clivis* sont séparées ou rejointes à Saint-Gall, ainsi que nous venons de le dire, et de plus surmontées du *celeriter*. A Laon et à Chartres, ce sont bien deux *clivis* reliées ensemble, et brèves, ordinaires, car elles ne sont pas désagrégées, comme nous savons que doivent être des *clivis* longues. Le sens du groupe est donc très clair par lui-même.

En parlant précédemment du *torculus*, nous avons fait remarquer qu'il y avait à Chartres un *torculus mélodique* qui, au point de vue de l'écriture, ressemblait beaucoup au *porrectus flexus*, et qu'il fallait regarder d'un peu près pour apercevoir la différence. Nous renvoyons pour ce point particulier aux explications qui ont été données page 77.

Dans la notation chartraine, les deux *clivis* qui forment le *porrectus flexus* sont parfois séparées l'une de l'autre, disjointes, exactement comme à Saint-Gall; ici il est utile de dire un mot à propos de la manière dont elles sont alors écrites. Le *Caruntensis* use, en effet, d'un procédé, qui, encore qu'il n'ait pas une valeur absolue, et qu'il ne soit pas un indice infaillible, fournit néanmoins, en beaucoup de cas, une indication par rapport à la mélodie. Quelques passages nous feront connaître la manière du copiste.

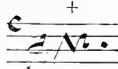
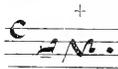
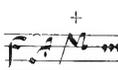
|                               |                                                                                       |                |                                                                                       |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|                               |      |                |      |
|                               | Com. hoc cor- pus                                                                     |                | Com. Di- ci- te                                                                       |
| Einsiedeln 121                | ✓  - | Einsiedeln 121 | ✓  - |
| Chartres 47                   | /  - | Chartres 47    | /  - |
| Laon 239                      | ~  ~ | Laon 239       | ~  ~ |
|                               |      |                |      |
| Intr. <i>Benedicta sit...</i> | at- que                                                                               | Com.           | Tu pu- er                                                                             |
| Einsiedeln 121                |  -   | Einsiedeln 121 |  ~   |
| Chartres 47                   | 77 -                                                                                  | Chartres 47    | ~  ~ |
| Laon 239                      |  ~   | Laon 239       | ~  ~ |

Fig. 65.

De ces quelques exemples, et d'autres que nous pourrions apporter encore, il semblerait ressortir que si la deuxième note de la première *clivis* est située sur une corde inférieure à la deuxième note de la seconde *clivis*, le copiste prolonge davantage vers le bas la première *clivis*, à en juger par les deux Comm. *Hoc corpus* et *Dicite pusillanimes*; et vice versa, si c'est la deuxième *clivis* qui est plus basse, c'est elle qui est prolongée, ce que l'on constate à l'Intr. *Benedicta sit* et à la Com. *Tu puer*. La notation messine semble donner les mêmes indications que l'écriture chartreuse. Mais, nous le répétons, il n'y a pas là un indice infaillible, de même que de deux *clivis* consécutives, écrites de la même manière, on ne saurait conclure à leur identité mélodique. En voici une preuve.

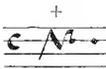
|                            |                                                                                       |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|                            |    |
| Intr. <i>Populus Sion.</i> | u-éni- et                                                                             |
| Einsiedeln 121             |  - |
| Chartres 47                | 77 -                                                                                  |
| Laon 239                   |  ~ |

Fig. 66.

Les deux *clivis* du manuscrit de Chartres sont écrites d'une façon absolument semblable, et pourtant, d'après le témoignage du codex d'Einsiedeln, la deuxième note



Il y a une écriture neumatique qui ne rappelle guère à première vue le *porrectus flexus*; rien n'empêche assurément d'analyser le groupe, tel que l'œil l'aperçoit, *virga* et *torculus*, mais il peut y avoir une autre manière de voir, on pourrait faire rentrer ce groupement dans la classe du *porrectus flexus*<sup>1</sup>. Voici comment il se présente dans les manuscrits.

|                              |                                                                                   |                |                                                                                   |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                              | +                                                                                 |                | +                                                                                 |
|                              |  |                |  |
| Intr. <i>Populus Sion...</i> | ad <i>aluandis</i>                                                                | Off.           | immittit                                                                          |
| Einsiedeln 121               |  | Einsiedeln 121 |  |
| Chartres 47                  |  | Chartres 47    |  |
| Laon 239                     |  | Laon 239       |  |

Fig. 68.

Sur le mot *ad* et sur la syllabe *mit* de *immittit*, nous avons quatre notes, de même que nous en voyions quatre seulement, aux fig. 65, 66, 67 sur les syllabes marquées d'une croix. Lire ici le groupement : une *virga* suivie d'un *torculus*, est évidemment chose fort correcte, mais il nous semble que c'est épeler les neumes. Ces quatre notes forment un tout mélodique dont on aurait très bien pu faire deux *clivis*, *re-do re-si*, — *la-fa la-sol*. Pourquoi, dans aucune des notations, ne voit-on pas trace de *clivis*? Pourquoi aperçoit-on partout une *virga* épisématique ou avec  $\tau$ , ou encore un *punctum* long avec ou sans  $\tau$ , puis un *torculus* bref? Pourquoi, sinon parce que les copistes ayant à indiquer une nuance spéciale d'exécution, n'avaient pas d'autre manière d'écrire ce groupement. Tous, à n'en point douter, voulaient dire que la première note, et elle seule, devait être appuyée, tandis que les autres étaient exécutées rapidement; et force était de recourir à la désagrégation. En dépit de l'écriture, ce groupe pourrait donc rentrer dans la catégorie du *porrectus flexus*, dont il n'est qu'une forme particulière. A propos de la notation chartraine, nous faisons une remarque : lorsque la première note est représentée par un *punctum* long, le *torculus* qui le suit est **toujours** le *torculus mélodique* que nous avons déjà mentionné; il est situé au-dessous du *punctum*, parce que sa première note est plus basse que celle désignée par le *punctum*.

## X. — Porrectus subpunctis.

Le *porrectus flexus* était formé par la réunion de deux *clivis*; le *porrectus subpunctis* est composé d'une *clivis* et d'un *climacus*, et tout ce qui est dit de la *clivis* et du *climacus*

(1) Nous faisons ici une remarque générale, qui s'appliquera à tout ce qui suit. Le nom que l'on peut donner aux groupes est chose libre; mais ce à quoi personne ne peut contrevenir, c'est la concordance des trois écritures neumatiques au point de vue du rythme.

pris séparément, doit également se dire, quand ils sont réunis. Nous aurions pu dès lors ne point parler du *porrectus subpunctis*; nous croyons pourtant qu'il est utile de l'examiner, à raison de certaines combinaisons spéciales qui nous permettront de mieux comprendre l'importance des manuscrits que nous appelons rythmiques.

Voici d'abord le *porrectus subpunctis* sous sa forme la plus simple.

|                                                |   |                                    |   |
|------------------------------------------------|---|------------------------------------|---|
|                                                | + |                                    | + |
|                                                |   |                                    |   |
| Rq. Gr. <i>Benedictus qui venit. Ad Domino</i> |   | Rq. Gr. <i>Ego dixi... peccavi</i> |   |
| Saint-Gall 359                                 |   | Einsiedeln 121                     |   |
| Chartres 47                                    |   | Chartres 47                        |   |
| Laon 239                                       |   | Laon 239                           |   |

Fig. 69.

Le groupe devait ici être exécuté rapidement, la *clivis* est *celeriter* et le *climacus* est bref. Si, à Saint-Gall, on trouve les trois premières notes reliées entre elles en manière de *porrectus*, les deux notations de Chartres et de Laon ne connaissent point cette écriture : la *clivis* et le *climacus* qui la suit sont toujours écrits séparément, et souvent, à l'extrémité inférieure de la *clivis* messine apparaît la lettre *n* (*naturaliter*). Le sens du groupe est très clair.

Mais que cette *clivis* initiale, au lieu du *c*, porte à Saint-Gall l'épisème ou le  $\tau$ , qu'elle soit désagrégée à Chartres et à Laon, ce sera un indice non équivoque de retard, d'élargissement. C'est cette nuance que nous trouvons dans le Rq. Gr. *Ex Sion* et dans l'Off. *Tui sunt caeli*.

|                        |   |                               |   |
|------------------------|---|-------------------------------|---|
|                        | + |                               | + |
|                        |   |                               |   |
| Rq. Gr. <i>Ex Sion</i> |   | Off. <i>Tui sunt caeli...</i> |   |
| Saint-Gall 359         |   | Einsiedeln 121                |   |
| Chartres 47            |   | Chartres 47                   |   |
| Laon 239               |   | Laon 239                      |   |

Fig. 70.

La différence entre ce groupe et celui de la figure précédente est trop palpable pour qu'il soit nécessaire de s'arrêter plus longtemps; cette différence se montre mieux encore, quand toutes les notes doivent être retardées, aussi nous bornerons-nous à reproduire un passage des Graduels du V<sup>e</sup> mode où cette nuance est indiquée.

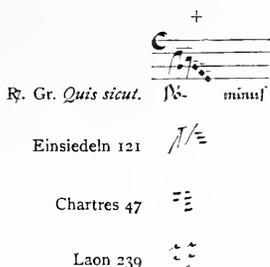
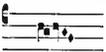


Fig. 71.

Nous avons vu les cas les plus usuels, mais tout n'a pas été dit sur le *porrectus subpunctis*. La remarque que nous avons faite au sujet de certaine forme de *porrectus flexus* trouve ici encore son application. A en juger par l'écriture, certains groupements semblent devoir être mis hors de la classe des *porrectus subpunctis*; mais à la rigueur, ils pourraient bien y prendre place. Prenons un exemple à tout hasard. Quelle différence y a-t-il au point de vue des notes entre  et  ?

Assurément il n'y en a aucune; mais si l'on envisage la question du rythme, on aura sans doute raison de dire qu'il y a une différence considérable. Voyons donc si les manuscrits ne disent rien à ce sujet.

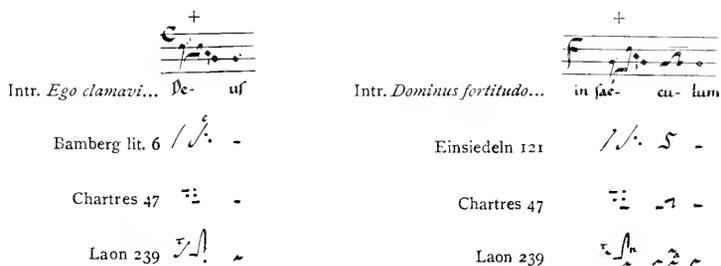


Fig. 72.

Dans ces deux Introïts, la note initiale du groupe situé sur la syllabe *De* de *Deus*, et sur *sae* de *saeculum*, est isolée; c'est une *virga* ou un *punctum*. Que cette note soit longue, c'est ce qu'indiquent clairement le  $\tau$  messin, le *punctum* long du codex chartrain, et la *virga* épisématique sangallienne, au moins dans un cas; et que les autres soient brèves, la forme du *pes subbipunctis* le dit suffisamment. Ce groupe exigeait donc une manière de rythmer totalement différente de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici (fig. 69, 70, 71); et l'unique moyen d'indiquer cette nuance pour la première note était de mettre cette note à part : nouveau cas de désagrégation forcée.

Les manuscrits ont encore d'autres agencements pour le *porrectus subpunctis*; en voici la preuve.

|                        |       |                              |           |
|------------------------|-------|------------------------------|-----------|
|                        | +     |                              | +         |
| Com. <i>Narrabo...</i> |       | Intr. <i>Populus Sion...</i> |           |
|                        | in te |                              | Domi- nus |
| Einsiedeln 121         |       | Einsiedeln 121               |           |
| Chartres 47            |       | Chartres 47                  |           |
| Laon 239               |       | Laon 239                     |           |

|                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
|                            | +                         |
| Allel. <i>Mirabilis...</i> |                           |
|                            | Alleluia ... jeh' ihu- us |
| Einsiedeln 121             |                           |
| Chartres 47                |                           |
| Laon 239                   |                           |

Fig. 73.

Cette fois, ce n'est plus seulement la première note qui est longue, les deux ou trois dernières le sont également, alors que celles du milieu demeurent brèves. Qu'on veuille bien, pour plus d'explications, se reporter à ce qui a été dit du *pes subpunctis*, p. 70. Nous nous bornons à relever une particularité du codex d'Einsiedeln. A l'Allel. *Mirabilis*, le même groupe se trouve répété deux fois; or, sur le mot *alleluia* la *virga* porte l'épisème, et sur *suis* elle ne l'a pas. Cet épisème n'était donc point absolument nécessaire, et cela, parce que la *virga* était séparée du *pes subpunctis*.

Nous nous plaisons à mentionner toutes ces nuances des manuscrits, pour montrer combien est utile et même nécessaire l'emploi des signes rythmiques dans les éditions actuelles, si l'on veut reproduire les mélodies grégoriennes dans toute leur intégrité, et leur restituer leur beauté première.

## XI. — Scandicus et Salicus.

Dans la notation sangallienne, on entend par *scandicus* un groupe formé par une succession de *punctums* ascendants, tantôt brefs, tantôt longs, terminés par une *virga*  $\begin{matrix} / & / & / & / \\ : & - & - & - \end{matrix}$ , et par *salicus*, le même groupe, muni d'un signe particulier  $\begin{matrix} / & / \\ / & / \end{matrix}$ . Nous

avons eu l'occasion, dans notre "Aperçu sur la notation du manuscrit 239 de Laon" de faire remarquer que ce codex manifeste quelque indécision, quand il s'agit du *salicus*; le signe qui, chez lui, devrait indiquer un *salicus* — il semble bien que c'est un *oriscus*, — faisant souvent défaut. La même indécision se constate dans le *Carnutensis* 47, et c'est là un fait très curieux, vu que sur tous les autres points, les trois Écoles concordent parfaitement. Des exemples vont nous montrer cette anomalie.

|                |                          |                |                                              |
|----------------|--------------------------|----------------|----------------------------------------------|
|                | +      +                 |                | +      +                                     |
|                |                          |                |                                              |
|                | Off. <i>Lae- tén-tur</i> |                | Com. <i>Exulta... fl- lu-a-Je- rú- sálem</i> |
| Einsiedeln 121 |                          | Einsiedeln 121 |                                              |
| Chartres 47    |                          | Chartres 47    |                                              |
| Laon 239       |                          | Laon 239       |                                              |

|                |                                                       |
|----------------|-------------------------------------------------------|
|                | +      +      +      +                                |
|                |                                                       |
|                | Com. <i>E-go súm-u- tít- ue- ra et uos pálm- ter'</i> |
| Einsiedeln 121 |                                                       |
| Chartres 47    |                                                       |
| Laon 239       |                                                       |

Fig. 74.

Partout nous constatons que le codex d'Einsiedeln s'est servi du *salicus*; nulle part nous ne voyons trace du *scandicus*, entendu comme nous l'avons dit ci-dessus. A ce propos, voici une remarque que l'on peut faire dans les meilleurs manuscrits rythmiques de l'École de Saint-Gall. Lorsqu'un groupe est formé de *trois notes ascendantes*, — et de trois notes seulement, — dont la première est brève, il n'y a qu'une manière de l'écrire dans cette notation . On peut dire que le signe qui caractérise le *salicus* se trouve presque *toujours* au milieu du neume, car on ne rencontrerait pas une fois sur cent la forme ; cette dernière ne s'aperçoit guère que dans le *scandicus subpunctis* . A Laon et à Chartres, nous l'avons dit, il n'en va pas de même, et les exemples de la fig. 74 nous en fournissent une preuve. A l'Off. *Laetentur* et à la Com. *Ego sum vitis*, le *Carnutensis* n'emploie que des *salicus*, tandis qu'à la Com. *Exulta*, il n'use que de *scandicus*. Le manuscrit laonnais varie, lui aussi, dans son écriture. Pourquoi ces variations? Est-ce une décadence? Nous ne saurions le dire présentement avec certitude, aussi nous bornons-nous à soulever la question, et nous passons à des groupes dérivés du *scandicus*, où nous allons retrouver les trois Écoles parfaitement d'accord.

**XII. — Scandicus flexus.**

Le groupe connu sous le nom de *scandicus flexus* est ainsi dénommé, parce qu'après avoir monté pendant trois ou quatre notes, ou même davantage, il s'infléchit sur la dernière. Lorsqu'il est bref tout entier, il est écrit dans les trois Écoles exactement de la même manière : les premières notes sont marquées par de légers points, et les deux dernières par une *clivis* ordinaire. Voici quelques passages pris au hasard.

|                              |         |               |                                 |                 |        |
|------------------------------|---------|---------------|---------------------------------|-----------------|--------|
|                              | +       | +             |                                 | +               | +      |
|                              |         |               |                                 |                 |        |
| Tr. <i>Qui habitat V. 2.</i> | liberá- | ut...ucánthum | Intr. <i>Invocabit me... et</i> | e- go... glori- | ficábo |
| Einsiedeln 121               |         |               | Einsiedeln 121                  |                 |        |
| Chartres 47                  |         |               | Chartres 47                     |                 |        |
| Laon 239                     |         |               | Laon 239                        |                 |        |

Fig. 75.

Le *scandicus flexus* est ici *celeriter*, la chose est évidente, mais ce groupe n'est pas toujours bref; comme tous les autres, il est susceptible de recevoir des nuances. Que le copiste ait voulu, par exemple, indiquer qu'il doit y avoir un appui un peu prolongé sur la première note, et sur celle-là seulement, comment fera-t-il? Il n'a à sa disposition qu'un seul procédé, celui de la désagrégation, et c'est précisément celui que l'on constate dans les trois notations.

|                      |   |  |                              |  |
|----------------------|---|--|------------------------------|--|
|                      | + |  | +                            |  |
|                      |   |  |                              |  |
| Tr. <i>Laudá- te</i> |   |  | Com. <i>Ultimo... Je-íus</i> |  |
| Einsiedeln 121       |   |  | Einsiedeln 121               |  |
| Chartres 47          |   |  | Chartres 47                  |  |
| Laon 239             |   |  | Laon 239                     |  |

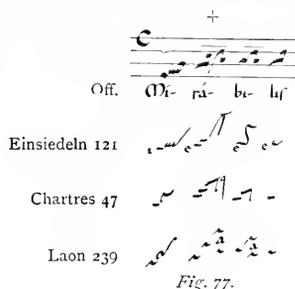
Fig. 76.

Comme on le voit, la première note est ici séparée, et les trois autres sont écrites en *torculus*. A Saint-Gall cette note du début est tantôt un *punctum* et tantôt une *virga*, selon que le requiert la mélodie, *punctum* si elle est à l'unisson ou encore sur une corde inférieure par rapport à celle qui précède; *virga* au contraire, si la mélodie monte; les

deux lettres  $\downarrow$  ou  $\uparrow$  ne sont aucunement nécessaires, et en fait, elles font souvent défaut. A Laon et à Chartres, la diastématique tient lieu d'indication. Que cette note isolée soit une note longue, c'est ce que disent nettement l'épïsème qui surmonte la *virga* sangallienne, le  $\tau$  laonnais, et le large *punctum* du codex chartrain. Le *tenete*, lui non plus, n'est pas indispensable, la note est mise à part, cela suffit pour lui donner sa valeur exacte.

A propos du manuscrit de Chartres, on peut ici ajouter une remarque, relever une différence d'écriture entre le *scandicus flexus* et le *porrectus flexus*, lorsque, dans ces deux groupes, la première note est longue. En étudiant le *porrectus flexus*, nous avons signalé que le *torculus* employé dans ce cas était le neume que nous avons appelé *torculus mélodique*, et qu'il était situé **au-dessous** du *punctum* (fig. 68). Dans le *scandicus flexus* on ne rencontre jamais ce *torculus mélodique*; c'est toujours le *torculus* ordinaire que l'on aperçoit et il est situé **au-dessus** du *punctum*.

Voyons maintenant quelle forme revêt le *scandicus flexus*, quand il est long. A Saint-Gall au lieu des points brefs, ce sont des *punctums* longs, qui précèdent non une *clivis celeriter*, mais une *clivis* épïsématique; à Laon, les notes ascendantes sont disjointes, de même aussi que la *clivis* finale; souvent même l' $\alpha$  (*augete*) vient se surajouter à ce groupe déjà si clair par lui-même. A Chartres nous allons voir une particularité.



Les notes du début sur la syllabe *ra* sont manifestement des notes longues dans le *Carnutensis*; la différence entre elles et les *punctums* brefs que nous constatons précédemment dans le Trait *Qui habitat*, par exemple (fig. 75), est palpable, mais la *clivis* revêt la forme ordinaire. Pourquoi cette anomalie? Est-ce volontairement que le copiste n'a pas employé toute une série de *punctums* isolés, comme a fait le scribe laonnais? Cela est possible, nous sommes réduits ici à de pures conjectures; toujours est-il qu'il demeure fidèle à ce système de graphique, et que, dans le cas qui nous occupe, cette *clivis* finale n'est *jamais* décomposée. C'est là une chose qu'il nous importe de ne pas oublier. Nous pouvons aussi ajouter que cette forme de *clivis* est une forme commune, comme on l'a déjà constaté précédemment, p. 63.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé que le *scandicus flexus* de quatre notes. Si nous l'examinons maintenant quand il en comporte cinq, nous arriverons toujours à la même

conclusion, à savoir, la concordance rythmique des manuscrits que nous tâchons d'interpréter. Prouvons ceci par des exemples.

|                |                                                                                   |                         |                                                                                   |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                |  |                         |  |
| Com.           | panis que ego                                                                     | Off. Emitte Spiritum... | re- novabis                                                                       |
| Bamberg lit. 6 |  | Einsiedeln 121          |  |
| Chartres 47    |  | Chartres 47             |  |
| Laon 239       |  | Laon 239                |  |

Fig. 78.

Dans cette Communion et dans cet Offertoire, les deux premières notes du groupe sont longues, et les *codices* sangalliens nous fournissent ici une équivalence, les *punctums* longs sur le mot *panis*, ou le *pes quadratus*, sur *renovabis*, ce qui n'est en définitive qu'un cas de désagrégation. A Laon et à Chartres, ces deux notes sont séparées l'une de l'autre, et écrites en manière de *podatus* long. Le *torculus* ordinaire qui termine le groupe montre qu'il devait y avoir accélération du mouvement.

Ce *torculus* final est parfois, lui aussi, un neume long dans les manuscrits, de telle sorte que le retard porte sur le groupe tout entier. Cette nuance se remarque dans la Com. *Anima nostra*.

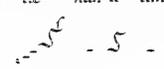
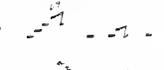
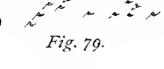
|                      |                                                                                     |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                      |    |
| Com. Anima nostra... | ue- nan-ū- um                                                                       |
| Einsiedeln 121       |   |
| Chartres 47          |  |
| Laon 239             |  |

Fig. 79.

Ici s'applique pour le codex chartrain la remarque que nous faisons ci-dessus à propos de la *clivis* finale; elle prenait, disions-nous la forme commune; la même chose doit se dire du *torculus*; lui aussi revêt la forme commune, mais sa première note étant évidemment longue, on doit légitimement en conclure que le groupe entier est long.

### XIII. — Scandicus flexus resupinus.

Nous avons vu que le *scandicus flexus* était composé de *punctums* surmontés d'une *clivis*, au moins pour sa forme ordinaire, *celeriter*. Pour que ce groupement devienne

*resupinus*, il suffit d'y ajouter une *virga*, laquelle, en s'adjoignant à la *clivis*, la transformera en *porrectus*. Telle est, en effet, l'écriture employée par les trois Écoles dont nous étudions les correspondances. Dès lors, il peut sembler inutile d'étudier un groupe, qui ne paraît pas devoir offrir de difficultés spéciales. Pourtant, nous croyons nécessaire d'en parler, à raison de certaines particularités de la notation chartreuse qui fait l'objet principal de ce travail. Nous prenons seulement le *scandicus flexus resupinus* de cinq notes; et des exemples qui vont suivre nous dégagerons les conclusions.

|                           |              |                             |                    |
|---------------------------|--------------|-----------------------------|--------------------|
|                           |              |                             |                    |
| R. Gr. <i>In Deo...</i>   | ex uoluntate | Tr. <i>Saepe</i>            | expugnant          |
| Saint-Gall 359            |              | Einsiedeln 121              |                    |
| Chartres 47               |              | Chartres 47                 |                    |
| Laon 239                  |              | Laon 239                    |                    |
|                           |              |                             |                    |
|                           |              |                             |                    |
| Intr. <i>Liberator...</i> | in quo       | Intr. <i>In Deo laudabo</i> | sermone... speraui |
| Einsiedeln 121            |              | Einsiedeln 121              |                    |
| Chartres 47               |              | Chartres 47                 |                    |
| Laon 239                  |              | Laon 239                    |                    |

Fig. 80.

En prenant comme base la notation sangallienne, on remarque que, dans le *scandicus flexus resupinus*, le *porrectus* final demeurant toujours le même, un *porrectus celeriter*, les deux notes qui le précèdent présentent des divergences. Au R $\bar{t}$ . Gr. *In Deo* et au Trait *Saepe*, elles sont marquées par des *punctums* brefs; à l'Intr. *Liberator* et à l'Intr. *In Deo*, par des *punctums* longs. Si maintenant on considère les deux écritures de Chartres et de Laon, on constate que le *porrectus* est encore un groupe bref, et que les deux notes du début sont traduites par quelque chose d'équivalent : aux *punctums* brefs de Saint-Gall, correspondent à Laon des *punctums* brefs, et à Chartres des points brefs, ou ce qui revient au même, un *podatus* ordinaire; et aux *punctums* longs, le *podatus* désagrégé, en d'autres termes, le *podatus* long. Tout ceci ne présente aucune difficulté; mais voici un point de

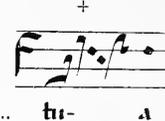
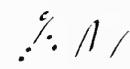
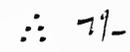
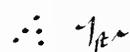
grande importance sur lequel nous voulons attirer l'attention. Nous avons dit qu'on pouvait faire un reproche au copiste chartrain; c'est que, dans son écriture, la différence entre le *punctum* bref et le *punctum* long n'est pas toujours assez tranchée; il y a parfois indécision. Cette remarque n'a pas lieu de s'appliquer dans le cas du *scandicus flexus resupinus*; ici toute hésitation cesse. Que ces deux *punctums* du début paraissent brefs ou paraissent longs, il n'importe; on peut affirmer que le groupe est *celeriter*, si le copiste a employé des *punctums*, car, lorsque les deux notes doivent être appuyées, ces deux *punctums* disparaissent pour faire place à un *punctum* suivi d'une *virga*, autrement dit, un *podatus* long.

XIV. — Scandicus subpunctis.

Un rapide coup d'œil jeté sur le tableau des neumes reproduit plus haut, p. 55-58, permet de voir que le *scandicus subpunctis* fournit un nombre considérable de variétés. Si l'on étudie ce groupe attentivement, on s'aperçoit que les nuances les plus diverses y sont indiquées, des nuances d'une délicatesse admirable; tantôt tout le mouvement est élargi, majestueux, il y a comme une sorte d'emphase; tantôt au contraire, c'est quelque chose de vif, de joyeux, ce sont de véritables envolées. D'autres fois, une seule note doit être appuyée, et cette note a sa place nettement déterminée. C'est ici qu'on saisit sur le vif la concordance parfaite des manuscrits que nous appelons rythmiques, c'est toujours la même tradition, toujours la même interprétation du *scandicus subpunctis*, que ce groupe comprenne cinq notes, — le moins qu'il puisse avoir, — ou qu'il en comprenne sept ou huit. Ceci a besoin d'être démontré.

Étudions d'abord le groupe sous sa forme la plus simple, celle qui ne comporte que cinq notes, et voyons comment les manuscrits la traitent. Prenons en premier lieu le cas où toutes les notes sont brèves.

A 

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;">+</p>  <p>Intr. Qui-da-te pueri</p> <p>Einsiedeln 121 </p> <p>Chartres 47 </p> <p>Laon 239 </p> | <p style="text-align: center;">+</p>  <p>Com. Narrabo... tu-a</p> <p>Saint-Gall 356 </p> <p>Chartres 47 </p> <p>Laon 239 </p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

R. Gr. *Qui sedes.* V. *Quire-* gif

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

Fig. 81.

Le scribe sangallien écrit ce groupe au moyen de points brefs; seule, la note supérieure du scandicus est *toujours* une *virga*, et il faut remarquer que si cette *virga* est brève, elle portera la lettre *c* (*celeriter*), ou du moins ce qui revient au même, elle ne sera pas surmontée de l'épésème. A Chartres, on se contente de simples points, et ce sera la manière *invariable* d'écrire la forme de *scandicus subpunctis* dont nous nous occupons actuellement, ceci est à retenir. Le codex de Laon emploie deux procédés : ou bien il se sert de points analogues à ceux que nous voyons à Chartres, ou bien il relie les deux premières notes de façon à en former un *podatus*. Cette dernière écriture prête matière à confusion, si la valeur de la note supérieure du *podatus* n'est pas indiquée par le *e* ou le *τ*. Nous verrons plus loin (cas C) que le copiste chartrain a pris plus de précautions.

B *J. A*

Si la première note du *scandicus subpunctis* doit être appuyée et élargie, les trois Écoles mettent cette note à part, à en juger par les passages qui suivent; ils l'écrivent comme un neume long, et la font suivre d'un *pes subpunctis*.

Intr. *Ecce oculi...* al- le- lú.a

Off. *Dñe Deus in simplicitate...* uoluntá-tem

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

Fig. 82.

Il est évident que la forme du *scandicus subpunctis* n'est plus conservée; pourtant, le groupe ne fait qu'un tout compact, on peut dès lors le placer ici. Pour indiquer que la première note est longue, il a fallu la séparer de ce qui suit; à Saint-Gall, ce sera tantôt un *punctum* long, tantôt une *virga* épisématique, selon que le demandera la mélodie, selon que la note précédente sera plus haute ou plus basse, et après ce *punctum* ou cette *virga*, on écrira un *pes subpunctis* dont les notes descendantes seront brèves, comme dans l'Intr. *Ecce oculi*, ou longues, comme dans l'Off. *Domine Deus in simplicitate*. Laon et Chartres adoptent le même procédé graphique : d'abord un *punctum* long, qui aura parfois le  $\tau$  puis un *pes subpunctis*. Cette lettre  $\tau$  n'est pas indispensable; la note est désagrégée, ce qui veut dire qu'elle est longue. Nous ne nous arrêtons pas à parler du *pes subpunctis*, ce neume ayant déjà eu une étude spéciale, p. 70.

c *f*.

Voyons maintenant le cas où la note appuyée n'est plus la première, mais la seconde. Nous n'envisageons toujours ici que le *scandicus subpunctis* qui comprend seulement trois notes ascendantes.

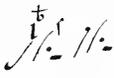
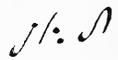
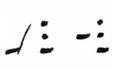
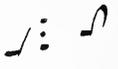
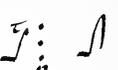
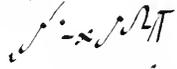
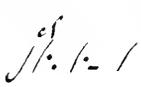
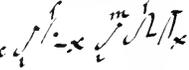
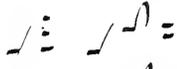
|                                               |                                                                                     |                                   |                                                                                     |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                                               |    |                                   |   |
| Ry. Gr. <i>Adjutor in opportunitatibus...</i> | <i>Quoniam non</i>                                                                  | Off. <i>Lactentur...</i>          | <i>ue- nit</i>                                                                      |
| Einsiedeln 121                                |    | Einsiedeln 121                    |    |
| Chartres 47                                   |   | Chartres 47                       |   |
| Laon 239                                      |  | Laon 239                          |  |
|                                               |  |                                   |  |
| Tr. <i>Commovisti...</i>                      | <i>meta est</i>                                                                     | Off. <i>Deus enim firmavit...</i> | <i>De- mine</i>                                                                     |
| Saint-Gall 359                                |  | Mss. Sangal.                      |  |
| Einsiedeln 121                                |  | Chartres 47                       |  |
| Chartres 47                                   |  | Laon 239                          |  |
| Laon 239                                      |  |                                   |                                                                                     |

Fig. 83.

C'est à dessein que nous donnons ici de nombreux exemples, — et il serait facile d'en fournir d'autres, — car les règles de composition vont, nous semble-t-il, se dégager d'elles-mêmes. Le *scandicus subpunctis* est écrit tant à Saint-Gall qu'à Laon et à Chartres, au moyen d'un *podatus* suivi d'un *climacus*. Pour ce qui est du *climacus*, il n'y a aucune difficulté : la *virga* sangallienne ne porte nullement l'épîsème, et même dans l'Off. *Deus enim firmavit*, elle est surmontée du *celeriter*; quant aux deux codices de Laon et de Chartres, ils traitent le *climacus* comme un *climacus* bref, la chose est donc bien évidente.

Ce qu'il faut examiner plus attentivement, c'est le *podatus*. Dans l'École sangallienne, nous voyons l'épîsème sur la note supérieure du *podatus* au Trait *Commovisti*, et à l'Off. *Laetentur*, tandis qu'il fait défaut au R<sup>g</sup>. Gr. *Adjutor*, et à l'Off. *Deus enim firmavit*. Sauf pour le Trait *Commovisti*, le scribe de Laon met le  $\tau$  à cet endroit; et pour tirer le chantre d'embarras, il était obligé d'avoir recours à cette lettre, puisqu'il adoptait cette même manière d'écrire, quand toutes les notes étaient brèves, comme on l'a déjà constaté (cas A). Chartres est ici constant avec lui-même; il a adopté le *podatus* pour signifier que l'appui est sur la deuxième note ascendante, voilà la règle; il établit dès lors une distinction très tranchée entre  $\therefore$  et  $\therefore$ . A Saint-Gall l'épîsème est ici chose plutôt rare, encore qu'on le rencontre de temps en temps; de même à Chartres le  $\tau$ , et pourtant il existe, comme on le voit à l'Off. *Deus enim firmavit*. Ajoutons que ni l'épîsème ni le  $\tau$  ne sont nécessaires pour ces deux Écoles, le groupe ayant, par sa seule forme, cette signification très précise et très déterminée que nous lui donnons, signification qui ressort de l'étude des manuscrits.

Il est un fait très curieux qu'il faut relever ici, parce qu'il est un *confirmatur* de la règle que nous venons de signaler; c'est le remplacement du *pes rotundus* ou *podatus* ordinaire par le *pes stratus*.

De ce neume nous n'avons pas fait mention, quand nous avons étudié le *podatus*; nous n'avons pas l'intention de nous y arrêter longuement, mais il est nécessaire de dire en quoi il consiste. Deux exemples vont nous le montrer.

|                                                                                      |                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|  |                                        |
| A. Cum audisset...                                                                   | fe- dens Off. Erit vobis... alle- lúia |
| Einsiedeln 121                                                                       | Einsiedeln 121                         |
| Chartres 47                                                                          | Chartres 47                            |
| Laon 239                                                                             | Laon 239                               |

Fig. 84.

L'Ant. *Cum audisset* nous présente le *pes stratus* sous la forme qu'il revêt dans chaque École. A quoi correspond-il? A en juger par l'Off. *Erit vobis*, il correspond à trois notes dont les deux dernières notes sont à l'unisson, et la première sur une corde inférieure. Où Chartres et Laon se servent du *pes stratus* sur le mot *alleluia*, Einsiedeln écrit trois apostrophas.

Après cette rapide digression, nous revenons au *scandicus subpunctis*, dans lequel le *podatus* ordinaire est remplacé par le *pes stratus*, L'Off. *Custodi me* va nous offrir de curieuses et intéressantes constatations sur ce sujet.

Off. *Custodi me...*    in- i-    quif... Do-    mine

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

Oxford Douce 222

Fig. 85.

C'est le même passage mélodique qui se trouve reproduit ici à trois reprises; or Einsiedeln emploie une fois l'épisème à l'extrémité supérieure du *podatus*, et deux fois il l'omet; c'est donc que cet épisème n'est pas indispensable. Laon, dans les deux premiers cas, met le  $\tau$ , et au troisième il se sert du *pes stratus*, c'est donc une équivalence; puis il écrit un *oriscus* comme première note du *climacus*, mais il avertit qu'on doit l'exécuter *celeriter*, ce qui concorde avec les indications données par les manuscrits sangallien et chartreux, lesquels veulent un *climacus* bref. Chartres semble user indifféremment du *podatus* ordinaire ou du *pes stratus*, et cela pour la raison que nous avons signalée; c'est que, dans ce cas de *scandicus subpunctis*, le *podatus* doit être regardé comme ayant sa note supérieure longue, par cela même qu'il est écrit en forme de *podatus*. Le manuscrit d'Oxford, qui provient de l'abbaye de Novalèse, donne la vraie forme du *pes stratus*. Il y a là tout un ensemble de faits qui montrent combien est utile et même nécessaire la comparaison des manuscrits entre eux; naturellement ils s'éclairent, et ils s'interprètent l'un par l'autre.

D *f*.

Voici maintenant une autre position de l'appui rythmique; l'*pictus* est sur la troisième note, au point culminant du *scandicus subpunctis*.

Com. **Mul-ti-ti-do**

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

*Fig. 86.*

A première vue on saisit la différence qui existe entre ce groupe *f*. et celui que nous avons étudié en premier lieu (cas A) *f*.; la *virga* qui était à Saint-Gall sans épisème, ou même marquée du *celeriter*, porte ici l'épisème; Laon et Chartres indiqueront cette nuance spéciale en remplaçant leur *punctum* bref par une *virga*, qui sera l'*indice particulier* de l'appui.

E *f*.

Si les deux premières notes du *scandicus* sont longues, nous trouverons une écriture différente de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici.

R. Gr. **Uniuers- si**

Com. **Illumina... inuo-ca- ui te**

Saint-Gall 359

Chartres 47

Laon 239

Einsiedeln 121

Chartres 49

Laon 239

Off. Confessio... sanctificatio- ne

Einsiedeln 121

Chartres 47

Fig. 87.

Les manuscrits sangalliens auraient très bien pu adopter le *podatus* long, ils ont préféré employer les *punctums* longs, c'est un fait constant, et la *virga* qui les suit aura le *celeriter*, ou du moins elle ne portera pas l'épiséme. Laon et Chartres font usage ici du *podatus* désagrégé, signe de longueur, et même le *Laudunensis* écrira indifféremment deux *punctums* longs, comme on le remarque au R<sup>g</sup>. Gr. *Universi*; de plus ces deux manuscrits éviteront l'emploi de la *virga* sur la note supérieure, ils mettront seulement un *punctum* bref, lequel correspond exactement à la *virga c* sangallienne. Toutes ces différences n'ont besoin que d'être signalées; de plus longues explications seraient ici tout à fait superflues.

Ce qui vient d'être dit du *scandicus subpunctis* de cinq notes s'applique également aux groupements plus nombreux; nous allons relever certains cas que l'on rencontre de ci de là, et qui vont nous permettre de mieux constater la concordance parfaite des trois Écoles sous le rapport rythmique.

F

Intr. Accipite... alle-lú-ia

Intr. Eduxit eos... alle-lú-ia

Einsiedeln 121

Mss. Sangal.

Chartres 47

Chartres 47

Laon 239

Laon 239

Fig. 88.

C'est le même *alleluia* qui se trouve reproduit à la fin de ces deux Introits du IV<sup>e</sup> mode. Autant Laon est clair pour *Accipite*, autant il est indécis pour *Eduxit eos*, il

faut bien l'avouer. Les *punctums* brefs dont il fait usage dans le premier cas ont un sens très net par eux-mêmes, tandis que le *podatus*, puis le *pes subbipunctis* dans le second auraient besoin de lettres pour leur donner leur véritable signification. Le scribe de Chartres garde fidèlement son système de points, et les exemples suivants vont nous faire voir combien il venait en aide à la mémoire du chantre.

**G** 

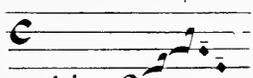
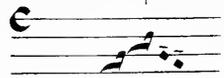
|                                                                                                                                          |                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Fig. Gr. <i>Viderunt...</i> <b>iubilare Deo</b></p>  | <p>Intr. <i>Reminiscere...</i> <b>tuá-rum</b></p>  |
| <p>Saint-Gall 359</p>                                   | <p>Einsiedeln 121</p>                               |
| <p>Chartres 47</p>                                      | <p>Chartres 47</p>                                  |
| <p>Laon 239</p>                                         | <p>Laon 239</p>                                     |

Fig. 89.

Dans le cas précédent **F** toutes les notes étaient brèves; ici les deux notes descendantes sont longues, les larges traits des codices sangalliens l'indiquent suffisamment. Laon nous donne ici deux équivalences : dans l'Intr. *Reminiscere*, le *pes subbipunctis* a en effet les deux dernières notes longues, bien que la lettre **a** (*augete*) fasse défaut; mais on voit combien il y a peu de différence entre ce groupe et celui que l'on apercevait sur le mot *alleluia* de l'Intr. *Eduxit eos* (fig. 88). Le manuscrit de Chartres est très net; ses traits élargis, analogues à ceux de Saint-Gall, ne laissent place à aucune indécision.

**H** 

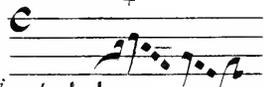
|                                                                                                                                                        |                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Off. <i>Confitebor tibi Domine...</i> ¶. 1. <b>ámbulant</b></p>  | <p>Tr. <i>Deus Deus meus</i> ¶. 3. <b>cla-má-bo</b></p>  |
| <p>Einsiedeln 121</p>                                               | <p>Einsiedeln 121</p>                                     |
| <p>Chartres 47</p>                                                  | <p>Chartres 47</p>                                        |
| <p>Laon 239</p>                                                     | <p>Laon 239</p>                                           |

Fig. 90.

Encore un groupe de six notes, mais disposées dans un ordre différent de celui que nous fournissaient les fig. 88 et 89; trois notes ascendantes et trois notes descendantes, au lieu de quatre ascendantes et deux descendantes, comme dans les deux cas précédents. Toutes ces particularités, si minimes qu'elles puissent paraître à première vue, ont une importance considérable, car elles sont la meilleure preuve de la véritable tradition rythmique. Prenons encore une nouvelle combinaison avec sept notes.

I



R̄. Gr. *Os justi...* lo- quetur

Einsiedeln 121

Saint-Gall 359

Chartres 47

Fig. 91.

Dans ce groupement deux notes seulement sont brèves, la *virga* porte le *celeriter*, ou tout au moins est sans épïsème, et le *punctum* qui la suit se distingue très nettement des deux derniers, toutes indications reproduites d'une manière absolument exacte par le scrife de Chartres. Malheureusement ce R̄. Gr. fait défaut dans le codex de Laon.

Nous empruntons la formule mélodique suivante qui comporte huit notes aux R̄. Gr. du V<sup>e</sup> mode, dans lesquels elle est fréquemment reproduite.

J

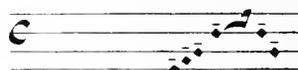


R̄. Gr. *Adjuvabit...* commouébitur

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239



R̄. Gr. *Ad Dñum...* exauduit me

Einsiedeln 121

Chartres 47

Laon 239

Fig. 92.

Le manuscrit d'Einsiedeln montre ici deux équivalences; dans le R<sup>g</sup>. Gr. *Adjuvabit* il écrit quatre larges *punctums*, tandis que dans le R<sup>g</sup>. Gr. *Ad Dominum*, il remplace le dernier de ces *punctums* par une *virga* épisématique, et cette note qui ici est indiquée *f* (*sursum*) était marquée là *mf* (*mediocriter sursum*), ce qui montre combien les lettres mélodiques ont en elles-mêmes une signification flottante. Le manuscrit de Chartres, comme aussi celui de Laon, fournissent les mêmes données rythmiques que le codex sangallien.

K 

C'est dans les R<sup>g</sup>. Gr. du 1<sup>er</sup> mode que nous puissions un groupement nouveau.

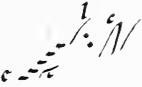
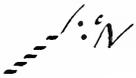
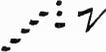
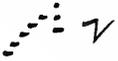
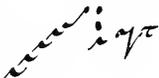
|                                                                                                  |                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                 |                |
| R <sup>g</sup> . Gr. <i>Inveni. 7. non</i>                                                       | R <sup>g</sup> . Gr. <i>Custodi me 7. iii- dcant</i>                                             |
| Einsiedeln 121  | Saint-Gall 359  |
| Chartres 47     | Chartres 47     |
|                                                                                                  | Laon 329        |

Fig. 93.

Toutes les notes ascendantes sont longues à l'exception de la dernière qui entre, pour ainsi dire, en composition avec les deux descendantes pour former un *climacus* bref, *climacus* que les manuscrits de Chartres et de Laon traitent comme on fait à Saint-Gall.

L 

A cette énumération que l'on pourrait prolonger, donnons pour terminer, un dernier cas, celui où, dans les codices sangalliens, toutes les notes sont longues.

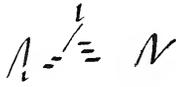
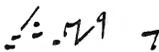
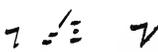
|                                                                                                    |                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                 |                 |
| Intr. <i>Ego autem cum iustitia...</i><br><i>salia- bor</i>                                        | Off. <i>Expectans...</i><br><i>de-</i>                                                             |
| Einsiedeln 121  | Einsiedeln 121  |
| Chartres 47     | Chartres 47     |
| Laon 239        | Laon 239        |

Fig. 94.

Dans l'Intr. *Ego autem*, les notes descendantes sont longues, parce qu'elles sont en relation avec le *quilisma* qui les suit, ceci sera démontré plus loin. Sans doute, à Saint-Gall, la *virga* ne porte ni l'épisème ni le  $\bar{\tau}$ , pourtant il n'y a point à douter qu'elle ne soit longue. Si, en effet, elle était *celeriter*, elle serait *nécessairement*, dans ce cas, soudée étroitement à la note suivante, de façon à former avec elle une *clivis*  $\wedge$ ; or, elle est séparée, désagrégée, donc elle est longue, c'est là une conséquence obligée dans l'écriture sangallienne; l'épisème ou le  $\tau$  ne sont nullement requis.

Dans l'Off. *Expectans*, le même fait se reproduit, et Chartres est encore ici d'accord avec les deux autres Écoles; il intercale bien, il est vrai, un *punctum* bref au milieu des notes longues, mais c'est là un procédé qui lui est familier.

Nous n'avons certainement pas épuisé toutes les combinaisons rythmiques dont est susceptible le *scandicus subpunctis*; nous pourrions, par exemple, étudier ce groupe, quand il comporte deux notes à l'unisson à son point culminant  $\text{//}$ , et cela nous permettrait de faire d'intéressantes constatations, mais il faut savoir se borner. Toutes les combinaisons que nous avons rapidement passées en revue, peuvent suffire, croyons-nous, à prouver qu'il y a un rythme marqué dans certains manuscrits, et qui plus est, que ce rythme est bien toujours le même, encore que les écritures soient différentes. Il nous semble dès lors que, si l'on veut être vraiment loyal, on reconnaîtra sans hésiter qu'il y a dans toutes les concordances que nous avons constatées, autre chose que l'effet du hasard.

## XV. — Quilisma.

Le manuscrit de Chartres n'a pas de signe spécial pour indiquer le *quilisma*, et pourtant on ne peut nier qu'il connaisse ce neume. Disons tout de suite que la place du *quilisma* est *ordinairement* indiquée au moyen de l'*oriscus*; c'est là un fait indéniable que nous allons prouver. Nous disons *ordinairement*, et à dessein, parce qu'il y aura une autre particularité dont il faudra dire un mot; nous verrons en effet le *quilisma* sangallien remplacé à Laon et à Chartres par un simple *punctum* bref.

Quelle différence voit-on entre ces deux groupes chartrains  et ? Assurément au point de vue graphique, il n'y a aucune différence, et l'œil le mieux exercé ne saurait en découvrir; et pourtant, il est sûr que, dans certains cas, il s'agit d'une *virga strata*, et en d'autres cas, du *quilisma* précédé d'un *punctum*. Et ceci est fort curieux, car où trouver alors l'indication d'un *gruppetto* dans le *quilisma*? Voici les deux équivalences.



Fig. 95.

Comment alors distinguer ces deux groupes l'un de l'autre? Nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que, parfois, cela ne se peut faire que par comparaison avec les manuscrits sangalliens; le chantre pouvait aisément être trahi par sa mémoire, et exécuter un *quilisma*, quand il aurait dû chanter un *gutturalis*, et vice-versa. Fort heureusement

quelquefois le scribe a eu soin de mettre une indication. Si, par exemple, il a placé sur l'*oriscus* **l** ou **f** (*levate* ou *sursum*), ou encore la note tironienne **o** qui veut dire aussi *sursum*, on peut et même on doit, sans hésiter, affirmer qu'il y a un *quilisma*. On sait, en effet, que dans la *virga strata* **f**, qu'on appelle aussi *franculus*, *gutturialis*, la seconde note est seulement un demi-ton, ou tout au plus, un ton au-dessus de la première : il eût été puéril, dès lors, d'indiquer cet intervalle par un *sursum*; tandis que, dans le cas du *quilisma*, le groupe forme en réalité trois notes, — à prendre le *quilisma* pour une *note*, — et par suite, la troisième est au moins à la tierce mineure par rapport à la première. Voici plusieurs exemples de *virga strata* dans le Trait *Attende*. (1)

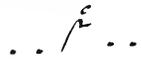
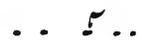
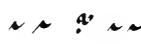
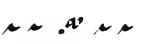
|                            |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                            | +                                                                                 | +                                                                                 | +                                                                                 |
|                            |  |                                                                                   |                                                                                   |
| Tr. <i>Attende</i> , 7. 2. | sicut pluuia... 3. magni-ti-dinon... 4. fi-dé-lis                                 |                                                                                   |                                                                                   |
| Einsiedeln 121             |  |  |  |
| Chartres 47                |  |  |  |
| Laon 239                   |  |  |  |

Fig. 96.

La même mélodie se retrouve ici répétée à trois reprises, et par deux fois, le codex laonnais emploie l'*oriscus* comme note supérieure du groupe, alors que celui de Chartres s'en sert exclusivement. Nous allons maintenant retrouver cet *oriscus* utilisé pour désigner la place du *quilisma*.

|                             |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                             |  |  |                                                                                     |
| Intr. <i>Sicut oculi...</i> | ma- nibus                                                                           | Intr. <i>Vetricem...</i>                                                            | apé- ruit                                                                           |
| Einsiedeln 121              |  | Mss. Sangal.                                                                        |  |
| Chartres 47                 |  | Chartres 47                                                                         |  |
| Laon 239                    |  | Laon 239                                                                            |  |

(1) Nous nous écartons de l'Édition Vaticane dans notre traduction, puisque nous mettons la récitation sur le *si*. Nous renvoyons pour ce point à la *Paléogr. Music.* t. x, p. 186.

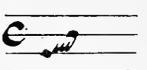
|                |                                                                                   |                       |                                                                                   |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                |  |                       |  |
| Ant. Adorna... | ma- nibus                                                                         | Off. Sanctificavit... | ho- locausta                                                                      |
| Einsiedeln 121 |  | Einsiedeln 121        |  |
| Chartres 47    |  | Chartres 47           |  |
| Laon 239       |  | Laon 239              |  |

Fig. 97.

Une lettre mélodique sur le groupe, voilà donc un premier indice de la présence du *quilisma*. Il y en a encore un second. On sait qu'une des caractéristiques de ce neume, c'est sa propriété rétroactive, d'après laquelle il exige que les notes qui le précèdent immédiatement soient des notes longues. Cette théorie, nous ne l'ignorons pas, a été récemment combattue d'une manière assez vive; cependant, il ne semble guère possible d'en contester l'exactitude, le témoignage des codices sangalliens étant ici trop formel. Le *Laudunensis* 239, d'écriture messine, n'a fait que confirmer cette règle, et nous allons voir que le Graduel de Chartres entend traiter le *quilisma* de la même façon.

Intr.  Gaulète

Mss. Sangal. 

Chartres 47 

Fig. 98.

C'est bien un *tenete* que nous apercevons sur la note qui précède le *quilisma*, la note est donc longue; la présence de cette lettre  $\tau$ , voilà un second indice qui avertit le chanteur de ne pas traiter le groupe comme une *virga strata*. Cette lettre serait presque nécessaire, quand il n'y a qu'une seule note avant le *quilisma*, mais elle devient tout à fait inutile, quand il y en a plusieurs, deux, trois ou quatre; aussi le notateur la néglige-t-il absolument. Qu'il s'agisse d'un *podatus* ou d'une *clivis*, d'un *torculus* ou d'un *climacus*, ces neumes ayant deux formes très distinctes, l'une brève et l'autre longue, il suffira de faire usage de la forme longue devant cet *oriscus-quilisma*, et il n'y aura plus d'hésitation

possible. C'est ce que les faits vont démontrer avec une évidence manifeste. Prenons d'abord le *podatus*.

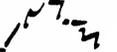
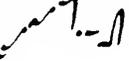
|                                    |                                                                                   |                              |                                                                                    |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    | +                                                                                 |                              | +                                                                                  |
|                                    |  |                              |  |
| Intr. <i>Omnia quae fecisti...</i> | <i>sed da</i>                                                                     | Rq. Gr. <i>Benedicite...</i> | <i>Dóminum</i>                                                                     |
| Einsiedeln 121                     |  | Einsiedeln 121               |  |
| Chartres 47                        |  | Chartres 47                  |  |
| Laon 239                           |  | Laon 239                     |  |

Fig. 99.

Le manuscrit d'Einsiedeln ne fait jamais usage du *pes rotundus* avant le *quilisma*, il emploie de larges traits, et cela continuellement. Chartres et Laon ne se servent pas non plus du *podatus* à forme brève; ils décomposent ce neume, d'où nous concluons que ce neume est long; cette conclusion est rigoureuse, et les exemples que nous pourrions apporter sont légion.

Pour le *torculus*, c'est la même remarque qui s'impose.

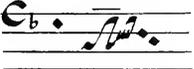
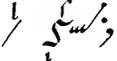
|                          |                                                                                     |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                          | +                                                                                   |
|                          |   |
| Com. <i>Domus mea...</i> | <i>di-cit</i>                                                                       |
| Einsiedeln 121           |  |
| Chartres 47              |  |
| Laon 239                 |  |

Fig. 100.

Peut-être pourrait-on objecter à cet exemple que, si le *torculus* est manifestement long à Laon et à Saint-Gall, la chose n'est pas aussi sûre pour la notation chartraine, puisque la forme du *torculus* ici employée est plutôt une forme commune, ainsi qu'il a été dit plus haut. Admettons pour un instant que cet argument ait quelque valeur.

D'abord nous ferons remarquer que le *torculus*, lorsqu'il précède le *quilisma*, ne revêt jamais la forme brève , preuve toute négative, il est vrai, mais qui cependant ici a une importance réelle. D'ailleurs le manuscrit va lui-même nous fournir un élément décisif. Nous avons pu constater, en effet, que le *torculus* long, à l'état isolé sur une syllabe, n'est jamais désagrégé complètement; or, on trouve ce fait curieux, c'est que devant l'*oriscus-quilisma*, il est parfois entièrement disloqué, les trois notes sont séparées exactement comme dans l'écriture messine. (1)

|                                 |           |                                  |                  |   |
|---------------------------------|-----------|----------------------------------|------------------|---|
|                                 | +         |                                  | +                | + |
|                                 |           |                                  |                  |   |
| Off. <i>Dñe Deus salutis...</i> | a-ra-ti-o | R. Gr. <i>Sacerdotes ejus...</i> | in-duam...fa-cus |   |
| Einsiedeln 121                  |           | Einsiedeln 121                   |                  |   |
| Chartres 47                     |           | Chartres 47                      |                  |   |
| Laon 239                        |           |                                  |                  |   |

Fig. 101.

Que conclure de cela, sinon que, devant un *quilisma*, les notes sont nécessairement longues. L'étude de la *clivis* va nous conduire exactement au même résultat.

Voici deux équivalences entre la notation sangallienne et la notation chartraine.

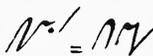
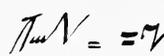
A  =       B  = 

Fig. 102.

Dans l'écriture du *Carnutensis*, il n'y a entre ces deux groupes d'autre différence que dans la *clivis* initiale qui est brève en A, et longue en B; brève, quand elle concourt à la formation d'un *pressus*, et longue, quand elle précède un *quilisma*. Sans crainte d'erreur, on peut poser en règle générale, que, lorsqu'une *clivis* forme *pressus* avec un *porrectus*, toujours le notateur chartrain emploie la *clivis* brève analogue à la *clivis* brève sangallienne, tandis que, s'il y a un *quilisma*, il se sert de la *clivis* décomposée, c'est-à-dire de la *clivis* longue. La première note du *porrectus* est ici, on n'en peut douter, un véritable *oriscus*; le groupe désagrégé est bien celui-ci ; les deux éléments qui le constituent ont seulement été réunis. Prenons quelques exemples de cette particularité intéressante.

(1) Il est vrai que l'on rencontre aussi le *torculus* long suivi d'un *oriscus* , mais ce groupe est d'emploi tellement rare — peut-être pas un cas sur cent — qu'on peut n'en pas tenir grand compte.

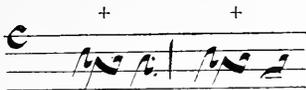
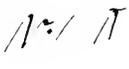
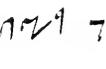
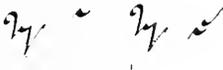
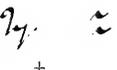
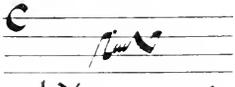
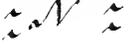
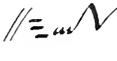
|                                    |                                                                                   |                               |                                                                                    |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    |  |                               |  |
| Intr. <i>Gaudete...</i>            | homini- bus... si- tis                                                            | Intr. <i>Sederunt...</i>      | iustificati- bus                                                                   |
| Einsiedeln 121                     |  | Einsiedeln 121                |   |
| Chartres 47                        |  | Chartres 47                   |   |
| Laon 239                           |  | Laon 239                      |   |
|                                    |  |                               |  |
| Intr. <i>Omnia quae fecisti...</i> | obedi- mus                                                                        | Com. <i>Panis quem ego...</i> | saecu- li                                                                          |
| Einsiedeln 121                     |  | Einsiedeln 121                |  |
| Chartres 47                        |  | Chartres 47                   |  |
| Laon 239                           |  | Laon 239                      |  |

Fig. 103.

Ces passages pris au hasard sont par eux-mêmes assez significatifs, pour qu'il soit inutile d'insister. Mais poursuivons notre investigation, et voyons ce qui va se produire, quand il y aura devant le *quilisma* un groupe de quatre ou cinq notes.

|                             |                                                                                     |                           |                                                                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                             |  |                           |  |
| Æ. Gr. <i>Beata gens...</i> | ele- git                                                                            | Intr. <i>Redime me...</i> | eccle-si-us                                                                         |
| Saint-Gall 359              |  | Einsiedeln 121            |  |
| Chartres 47                 |  | Chartres 47               |  |
| Laon 239                    |  | Laon 239                  |  |

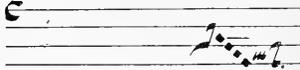
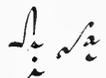
|                                |                                                                                   |                                  |                                                                                    |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                                |  |                                  |  |
| R. Gr. <i>Sciant gentes</i> V. | <b>uenti</b>                                                                      | R. Gr. <i>Saluum fac seruum.</i> | <b>orationem meam</b>                                                              |
| Einsiedeln 121                 |  | Einsiedeln 121                   |  |
| Chartres 47                    |  | Chartres 47                      |  |
| Laon 239                       |  | Laon 239                         |  |

Fig. 104.

Au R. Gr. *Beata gens*, le codex de Chartres met des *punctums* longs, c'est une marque infaillible qu'ils précèdent un *quillisma*. Si le *climacus* formait, en effet, *pressus* avec le *porrectus* qui le suit, le notateur aurait fait usage de *punctums* brefs. Que l'on veuille bien, pour se convaincre de la réalité de la chose, se reporter à l'étude faite ci-dessus du *scandicus subpunctis*, formule K (fig. 93); les deux exemples qui y sont donnés permettront d'établir une comparaison avec ce que nous voyons à la fig. 104.

Parfois aussi les *punctums* ne sont pas tous longs; un point bref vient s'intercaler entre deux larges traits, comme on le constate dans l'Intr. *Redime me*, et dans les R. Gr. *Sicut gentes, Saluum fac seruum*. Quelle est la raison de cette particularité? A-t-on voulu indiquer les appuis rythmiques? La chose est possible, et nous voyons que le *Laudunensis* emploie parfois le même procédé, par exemple au R. Gr. *Sciant gentes*, mais ici nous ne saurions rien affirmer.

Voyons encore, pour examiner la thèse à fond, comment est traité le *porrectus* quand il précède le *quillisma*.

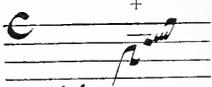
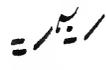
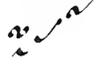
|                           |                                                                                     |                       |                                                                                      |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|                           |  |                       |   |
| Com. <i>Dñe Deus meus</i> | <b>eripe</b>                                                                        | Com. <i>Lavabo...</i> | <b>mirabilia</b>                                                                     |
| Einsiedeln 121            |  | Einsiedeln 121        |   |
| Chartres 47               |  | Chartres 47           |   |
| Laon 239                  |  | Laon 239              |  |

Fig. 105.

Ici encore le *porrectus* revêt la forme longue, car les trois notes sont disjointes.

Ajoutons encore un mot. Que la place du *quilisma* soit indiquée dans le manuscrit que nous étudions, au moyen de l'*oriscus*, c'est un fait dont nous pouvons fournir une preuve irrécusable. L'*oriscus* chartrain revêt, en effet, deux formes (1); nous venons de voir l'une d'elles employée presque ordinairement. Il faut pourtant dire qu'elle n'est pas exclusive de l'autre, et cette dernière, quand elle signale la présence du *quilisma*, conserve la même propriété rétroactive d'allongement. En voici des exemples :

|                              |                                                                                   |                                              |                                                                                   |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                              | +                                                                                 |                                              | +                                                                                 |
|                              |  |                                              |  |
| Off. <i>Immittit</i> , 7. 3. | Accé- dite                                                                        | R. Gr. <i>Saluum</i><br><i>fac servum...</i> | Saluum                                                                            |
| Einsiedeln 121               |  | Einsiedeln 121                               |  |
| Chartres 47                  |  | Chartres 47                                  |  |
| Laon 239                     |  | Laon 239                                     |  |

Fig. 106.

Nous avons fait allusion, au début de cette étude, sur le *quilisma*, à une particularité du codex de Chartres, particularité qui n'en est pas une, il faut bien le dire, car nous constatons le même fait dans le *Laudunensis*, c'est le remplacement du *quilisma* par un *punctum* bref. Cela permettrait-il de savoir exactement en quoi consiste ce neume quelque peu mystérieux? Nous n'oserions pas l'affirmer, mais la chose vaut au moins la peine d'être signalée.

Voici une formule d'intonation qui revient fréquemment dans les versets des Traits du VIII<sup>e</sup> mode, et qui va nous servir dans la circonstance présente.

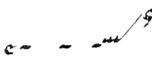
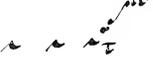
|                              |                                                                                     |                       |                                                                                     |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                              | +                                                                                   |                       | +                                                                                   |
|                              |  |                       |  |
| Tr. <i>Cantemus</i> , 7. hic | Rauj                                                                                | Tr. <i>Vinea</i> , 7. | Et ma-cc-riam                                                                       |
| Einsiedeln 121               |  | Einsiedeln 121        |  |
| Chartres 47                  |  | Chartres 47           |  |
| Laon 239                     |  | Laon 239              |  |

Fig. 107.

(1) — Cf. ci-dessus p. 57, tableau des neumes n° 76.

La place du *quilisma* est ordinairement indiquée à Chartres par l'*oriscus*, c'est ce dont on a pu se rendre compte. Est-ce pour ne pas écrire deux *oriscus* consécutifs que le copiste a employé ce nouveau procédé, c'est possible; nous sommes réduits sur ce point à de pures conjectures. Ce qui nous importe, c'est de constater que la première note, le *sol*, celle qui précède le *punctum* bref, le remplaçant du *quilisma*, est une note longue; la chose est claire dans la notation chartreuse, et aussi dans la messine, où le enlève toute ombre de doute.

En réalité, dans ces cas et autres semblables, le *quilisma* ne serait-il pas supprimé complètement, à en juger par certains passages que nous allons prendre dans les trois Écoles?

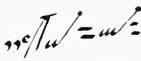
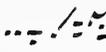
|                           |                                                                                   |      |                                                                                    |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                           |  |      |  |
| Off. <i>Erit vobis...</i> | alle-                                                                             | lúia | Intr. <i>Resurrexi...</i>                                                          |
|                           |                                                                                   |      | al-le- lú-ia                                                                       |
| Einsiedeln 121            |  |      | Saint-Gall 340                                                                     |
| Chartres 47               |  |      | Einsiedeln 121                                                                     |
| Laon 239                  |  |      | Chartres 47                                                                        |
|                           |                                                                                   |      | Laon 239                                                                           |

Fig. 108.

A l'Intr. *Erit vobis*, la raison des deux *oriscus* consécutifs n'existait plus, comme dans les Traits (fig. 107), et le *quilisma* disparaît, mais les notes précédentes demeurent longues. Sur le mot *alleluia* de l'Intr. *Resurrexi*, on voit que même dans l'École sangallienne, alors que le 339 se sert du *quilisma*, Einsiedeln ne fait usage que d'un *pes rotundus*, mais en donnant une valeur de longue à la première note. En quoi consiste le *quilisma*? *Adbuc sub iudice lis est.*

## XVI. — Strophicus.

Le *strophicus* est un groupe formé par la réunion de plusieurs *apostrophas* » ». Dans la notation sangallienne il est facilement reconnaissable, à raison même de la forme de l'*apostropha*. Mais ni le *Laudunensis* 239, ni le *Carnutensis* 47 ne connaissent l'*apostropha*, telle que nous la voyons employée dans les codices sangalliens; pour eux l'*apostropha* n'a pas une écriture différente de celle du *punctum* bref, et par suite, le *strophicus* sera

composé de plusieurs *punctums* brefs juxtaposés. D'après cela, au point de vue quantitatif, l'*apostropha* ne paraît pas devoir être distinguée du *punctum* ordinaire. Il semble bien d'ailleurs qu'à Saint-Gall la valeur de ces deux neumes est la même. Voici deux exemples où, croyons-nous, il y a des équivalences.

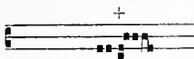
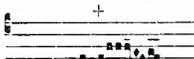
|                              |                                                                                   |                            |                                                                                   |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                              |  |                            |  |
| R. Gr. <i>Clamaverunt...</i> | eórum                                                                             | R. Gr. <i>Gloriosus...</i> | sanctis                                                                           |
| Saint-Gall 376               |  | Saint-Gall 376             |  |
| Einsiedeln 121               |  | Einsiedeln 121             |  |

Fig. 109.

Les deux notes qui précèdent la *distropha* et qui sont traduites sur lignes par un *podatus* sont écrites au moyen d'*apostrophas* superposées, dans le 376 de Saint-Gall, et dans le codex d'Einsiedeln par de simples *punctums*; ce fait qui se rencontre de temps en temps dans la notation sangallienne nous fixe sur la valeur de l'*apostropha*.

Ceci dit, étudions le *strophicus* en lui-même.

La *distropha* ou *bistropha* » ne s'emploie pas seule. Lorsque deux notes sont à l'unisson sur une syllabe, c'est généralement par une *bivirga* que l'indiquent les manuscrits sangalliens; nous disons, généralement, et à dessein, parce que le neume connu sous le nom de *virga strata*, *franculus* ou *gutturalis*, lequel est ordinairement un *podatus* demi-ton, se trouve parfois traduit dans les manuscrits sur lignes, ou dans le codex bilingue de Montpellier, par deux notes placées sur la même corde. L'exemple qui suit nous donne la traduction de Montpellier.

|                |                                                                                     |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                |  |
| Com.           | Vox in Rama.. ulu- lá-tuf                                                           |
| Einsiedeln 121 |  |
| Chartres 47    |  |

Fig. 110.

La *virga strata* est ici indiquée trois fois à Chartres et à Saint-Gall; sur le mot *vox*, le codex de Montpellier la traduit par deux notes à l'unisson, tandis qu'il emploie le *podatus* demi-ton sur la syllabe *la* du mot *ululatus*, et sur *lu*, il se borne à mettre une seule note, ce qui n'est pas exact.

Si la *distropha* n'existe pas seule, deux *distrophas* peuvent se suivre; alors, dans l'écriture sangallienne, la dernière de chaque groupe porte un épisème. Ce que vaut cet épisème, tantôt l'*x* (*expecta*) le déclare à Saint-Gall, et tantôt le  $\tau$  (*tenete*) à Laon. Le scribe de Chartres ne s'occupe point en ce cas des lettres rythmiques; il se borne à écrire ses *distrophas* exactement comme on le fait dans l'École messine, c'est-à-dire que la première note est indiquée par un point et la seconde par un trait légèrement allongé, la troisième par un point et la quatrième par un trait; le chantre initié à l'art des neumes comprenait qu'il devait s'arrêter sur la dernière note de chaque groupe.

+ +  
 C

R. Gr. *Benedicite Dñum...*    **no- men**

Einsiedeln 121     

Chartres 47     

Laon 239     

+ +  
 C

Tr. *Saepe*.  $\gamma$ .  $\lambda$ :    **Di- cat nunc**    Off. *Benedic...*    **inuen- tuu'**

Einsiedeln 121           Einsiedeln 121     

Chartres 47           Chartres 47     

Laon 239           Laon 239     

Fig. 111.

Dans ces trois morceaux, les quatre *apostrophas* sont séparées de deux en deux au moyen de l'épisème, et même une fois, au Trait *Saepe*, Einsiedeln a intercalé l'*x* entre les groupements. Si l'arrêt n'avait pas été voulu aux endroits que nous signalons, ni l'*x* ni l'épisème n'auraient existé, nous le constaterons d'ailleurs un peu plus loin. Ces indications du codex sangallien trouvent leurs équivalences dans les deux notations laonnaise et chartreuse; toutes deux emploient un trait allongé pour signifier le retard, et le codex messin superpose le  $\tau$  à ce *punctum*; la valeur exacte du neume n'est donc pas douteuse.

Au R $\grave{e}$ . Gr. *Benedicite*, nous nous trouvons en présence de deux manières d'écrire la *distropha* dans le manuscrit de Chartres : un *punctum* bref suivi d'un *punctum* long, et un *punctum* bref suivi d'une *virga*. Il ne nous semble pas qu'il soit nécessaire de s'arrêter à examiner cette dernière écriture dans laquelle apparaît la *virga*, car c'est, croyons-nous, le seul exemple qui se rencontre dans tout le corps du manuscrit. Nous ferons cependant ici une remarque, c'est que ce groupement, qui semblerait, à première vue, pouvoir être confondu avec le *podatus* long, s'en distingue très aisément. Dans le *podatus* long, en effet, la *virga* est située *au-dessus du punctum*; dans la *distropha*, elle est placée *auprès*; une erreur est donc chose impossible, hors le cas de la distraction.

Considérons encore les trois mêmes exemples, mais à un autre point de vue. On remarque que la dernière *distropha* précède immédiatement une *clivis* avec laquelle elle est à l'unisson; or, avant cette *clivis*, il y a un arrêt, *tenete* ou *expecta*. Il ne faudrait pas conclure de là, que, du fait qu'une *distropha* précède une *clivis*, il y aura nécessairement un retard. C'est au témoignage des manuscrits rythmiques qu'il faut avoir recours pour savoir comment les groupes doivent être exécutés. L'Off. *Benedic anima* nous présente précisément deux interprétations différentes; sur la syllabe *ven* du mot *inventus*, la *distropha* avant la *clivis* a l'épïsème et le *tenete*, tandis que sur *tus* ces indications font défaut dans les trois notations. Voici encore d'autres cas où aucun arrêt n'est marqué entre le *strophicus* et la *clivis*.

|                                                                                                   |                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                  |                 |
| Intr. <i>Confessio</i> ... pulchri- t'udo                                                         | R $\grave{e}$ . Gr. <i>Tribulationes</i> . ꝛ. peccata mea                                         |
| Einsiedeln 121  | Saint-Gall 359  |
| Chartres 47    | Chartres 47    |
| Laon 239       | Laon 239       |

Fig. 112.

Nous avons d'une part une *clivis* longue à l'Intr. *Confessio*, et d'autre part, des *clivis* brèves au R $\grave{e}$ . Gr. *Tribulationes*, et partout les *apostrophas* font, pour ainsi dire, corps avec la *clivis* qui les suit, le chante ne doit pas s'arrêter; il n'y a ni épïsème, ni  $\tau$ , ni  $\alpha$ , mais des *punctums* brefs. Les deux notateurs de Laon et de Chartres se sont bien gardés d'employer ici le trait allongé qui aurait fait de la seconde *apostropha* une note longue; les trois Écoles sont donc d'accord.

Si l'on ne rencontre pas la *distropha* seule, on ne saurait en dire autant de la *tristropha*, car elle est plutôt fréquemment employée.

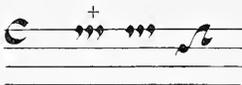
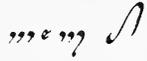
|                |                                                                                   |                |                                                                                   |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
|                |  |                |  |
|                | Off. <i>Deus tu con-uér-tens</i>                                                  |                | Off. <i>Benedic anima. renouabi-tur</i>                                           |
| Einsiedeln 121 |  | Einsiedeln 121 |  |
| Chartres 47    |  | Chartres 47    |  |
| Laon 239       |  | Laon 239       |  |

Fig. 113.

Faut-il attacher une importance quelconque à ce trait allongé qui forme la troisième note de la *tristropha* dans les deux notations chartreuse et messine? Nous inclinons volontiers à croire que c'est là une simple manière d'écrire, une façon de terminer le groupe, car jamais on ne rencontre de *punctum* bref comme dernière note de la *tristropha*, et surtout on n'y voit pas de lettre rythmique  $\tau$  ou  $\alpha$ .

Lorsque la *tristropha* est précédée d'une note sur une corde inférieure, cette note est toujours longue, c'est là une règle générale; quelques exemples nous montreront combien les manuscrits sont formels sur ce point.

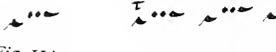
|                |                                                                                     |                                                                                     |  |  |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
|                |   |                                                                                     |  |  |
|                | Off. <i>Exaltabo te... Domi-ne...quoniam de-le-ctasti</i>                           |                                                                                     |  |  |
| Einsiedeln 121 |  |  |  |  |
| Chartres 47    |  |  |  |  |
| Laon 239       |  |  |  |  |

Fig. 114.

Le  $\tau$  que le notateur laonnais a employé une fois sur la syllabe *de* de *delectasti* n'était nullement requis, le *punctum* séparé indiquant, à lui seul, une note longue. Si cette note avait été brève, loin d'être désagrégée dans l'écriture messine, elle eût été réunie à la première note du *strophicus*, pour former avec elle un *podatus*, et ceci nous permet de faire une nouvelle constatation.

Nous venons de voir, en effet, qu'une note est longue, quand, située sur une corde inférieure, elle précède une *tristrophba*. Mais que, au lieu d'une *tristrophba*, le copiste ait écrit une *distrophba*, cette note inférieure n'a plus valeur de longue; elle est toujours brève, c'est là un fait constant dont voici quelques exemples.

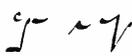
|                      |                                                                                   |                         |                                                                                    |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                      |  |                         |  |
| Intr. <i>Dominus</i> | dixit ad me                                                                       | Intr. <i>Cognovi...</i> | aqui-tas                                                                           |
| Einsiedeln 121       | e, " , "                                                                          | Einsiedeln 121          | e" - N                                                                             |
| Chartres 47          | : " : "                                                                           | Chartres 47             | : " - 7                                                                            |
| Laon 239             |  | Laon 239                |   |

Fig. 115.

Au lieu de la *virga* épisématique ou du *punctum* long que nous fournissait l'École sangallienne à l'Off. *Exaltabo te* (fig. 114) avant le *strophicus*, nous ne voyons ici qu'une simple *apostrophba*, laquelle trouve son équivalent dans le *punctum* bref de la notation chartraine; la différence d'interprétation des deux groupes est donc manifeste. A Laon, l'écriture adoptée pour ce cas particulier est celle que nous constatons, le *podatus* ordinaire suivi d'un trait légèrement arqué, et souvent à l'extrémité supérieure de ce *podatus* se trouve la lettre *c* (*celeriter*).

Signalons encore un groupement qui a de grandes analogies avec celui de la fig. 115, et qui, très certainement, exige un rythme spécial, d'où nécessité, dans la traduction sur lignes, de veiller à indiquer cette nuance au chanteur: c'est le remplacement de la *distrophba* par une *bivirga*. L'écriture est trop caractéristique dans les manuscrits rythmiques, pour qu'il soit possible de confondre les deux groupes l'un avec l'autre.

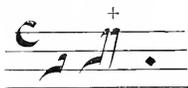
|                                 |                                                                                     |                            |                                                                                     |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                                 |  |                            |  |
| Intr. <i>Spiritus Domini...</i> | et hoc quod                                                                         | Com. <i>Diffusa est...</i> | propter ea                                                                          |
| Einsiedeln 121                  | - // 7                                                                              | Einsiedeln 121             | c // //                                                                             |
| Chartres 47                     | - // .                                                                              | Chartres 47                | // //                                                                               |
| Laon 239                        |  | Laon 239                   |  |

Fig. 116.

Le *podatus* étant composé d'un *punctum* réuni à une *virga*, c'est donc bien de *bivirga* qu'il s'agit ici. Dans les Écoles de Chartres et de Saint-Gall, ce groupement a la même forme; le neumiste laonnais, qui ne fait pas suivre le *podatus* d'une *virga*, mais d'un *punctum* long ou du trait arqué, écrit au-dessus du neume la lettre rythmique  $\alpha$  (*augete*), comme il le fait sur une *bivirga*; toute confusion devient dès lors impossible entre ce groupe et celui dans lequel il y avait une *distrophba* (fig. 115.)

Revenons maintenant au *strophicus* proprement dit. Nous avons examiné successivement la *distrophba* et la *tristrophba*; il reste à signaler le *strophicus* qui comporte quatre, cinq ou six notes, non plus séparées de deux en deux, ou de trois en trois, par un épisème, ou, par les lettres  $\tau$  ou  $\alpha$ , mais exécutées d'un mouvement égal, sans arrêt aucun, et avec répercussion sur chacune d'elles. Prenons le Trait *Qui habitat*, et un R $\grave{e}$ . Gr. du III<sup>e</sup> mode, *Exsurge... non praevaleat*.

The figure shows two musical staves. The left staff is for the text "Tr. Qui habitat. V. 10. liberabo e- um" and features a neume with a plus sign above it. The right staff is for "R. Gr. Exsurge ...non praevaleat ..tua" and features a neume with a 'C' time signature above it. Below these are three rows of rhythmic symbols: "Einsiedeln 121" with a comma and four dots, "Chartres 47" with a dot and four dots, and "Laon 239" with a bracket and four dots. The right side of the figure shows similar symbols for "Einsiedeln 121", "Chartres 47", and "Laon 239".

Fig. 117.

Nulle part nous ne voyons ici dans l'écriture sangallienne ce qu'on appelle l'*apostrophba barrée*, ou avec épisème, comme nous le constatons à la fig. 111; l'*x* (*expecta*) fait également défaut. De même ni à Chartres ni à Laon, il n'y a, au milieu du groupe, ce trait arqué, parfois surmonté du  $\tau$  (*tenete*), qui indiquait une division entre les *apostrophbas*. Il faut donc conclure de tout cet ensemble de faits que le mouvement devait se poursuivre sans interruption, et d'une manière égale, jusqu'à la fin du *strophicus*. Quelquefois à Saint-Gall les *apostrophbas* se trouvent séparées de deux en deux, ou de trois en trois " » ", " » »"; nous faisons seulement remarquer qu'il n'y a pas d'épisème, non plus que la lettre *x*, il y a seulement l'indication du rythme binaire ou ternaire.

## XVII. — Bivirga et Trivirga.

Dans la notation sangallienne, le neume connu sous le nom de *bivirga* se compose de deux *virgas* juxtaposées; dans l'écriture messine, le groupe correspondant n'est jamais

marqué par deux *virgas*, mais toujours par deux *punctums* longs, qui permettent de le distinguer aisément de la *distropha*. Le copiste chartrain a adopté les deux formes : tantôt il emploie deux *virgas*, et tantôt deux *punctums* longs, comme nous allons le voir.

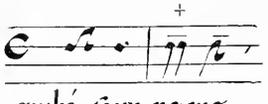
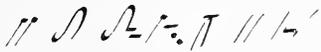
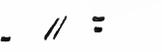
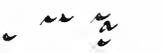
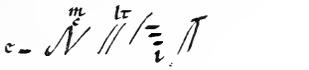
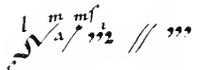
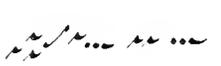
|                                                                                                                |                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>Com. Do-mi-nus da-bit</p> |  <p>Off. Ad te Dñe<br/>levavi... erube-<br/>scam, neque</p> |
| <p>Einsiedeln 121</p>         | <p>Einsiedeln 121</p>                                       |
| <p>Chartres 47</p>            | <p>Chartres 47</p>                                          |
| <p>Laon 239</p>               | <p>Laon 239</p>                                             |
| <p>Tr. Saepe. Ɔ. Et- num</p>  | <p>Off. Vir erat. Ɔ. 1. út í nam</p>                        |
| <p>Einsiedeln 121</p>         | <p>Einsiedeln 121</p>                                       |
| <p>Chartres 47</p>            | <p>Chartres 47</p>                                          |
| <p>Laon 239</p>              | <p>Laon 239</p>                                            |

Fig. 118.

La *bivirga* sangallienne et la *bivirga* messine ont bien la forme que nous avons signalée, tandis que le neume chartrain est traduit par une *bivirga* dans les deux premiers exemples, et au moyen de deux *punctums* longs, dans les derniers. Si l'on se demande pourquoi on a fait usage de deux procédés, nous répondrons qu'assurément la raison ne doit pas en être cherchée du côté de la mélodie; la *virga* n'indique pas ici une note plus élevée, ni le *punctum* une note plus basse ou tout au moins à l'unisson; la preuve en est dans les exemples que nous avons sous les yeux, et dans beaucoup d'autres que nous pourrions apporter. A l'Off. *Ad te Domine*, la mélodie qui se termine sur le *do* au mot *erubescam*, reprend sur la même corde à *neque*, et pourtant nous voyons deux *virgas* sur *neque*; dans le Trait *Saepe*, et dans l'Off. *Vir erat*, il y a encore l'unisson, et nous constatons le double *punctum* long. Nous croyons donc que l'emploi de l'un ou de l'autre procédé est chose indifférente, et que les deux manières d'écrire ne sont que des

équivalences. S'il en est ainsi en réalité, une conclusion semble devoir se dégager de là très claire, c'est que la *bivirga* est un neume long. D'ailleurs, si l'on veut s'en rapporter à l'écriture messine, il faut reconnaître que la *bivirga* est traitée comme telle; en effet, lorsqu'une lettre rythmique se trouve située au-dessus d'elle, c'est toujours la lettre **▲** (*augete*). Nous pouvons, il est vrai, citer une exception à cette règle, mais on va voir ce que vaut cette exception, probablement la seule du manuscrit.

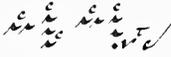
+ +



Off. *Deus enim firmavit...* **qui non** **commouebitur**

Einsiedeln 121 

Chartres 47 

Laon 239 

*Fig. 119.*

Le codex d'Einsiedeln emploie à deux reprises non pas des *bivirgas*, mais des *distrophas*; le *Carnutensis* donne la même indication, puisqu'il se sert de *punctums* brefs. Seul, le scribe de Laon écrit des *bivirgas*, — ou autrement deux *punctums* longs, — mais la lettre *c* (*celeriter*) les surmonte aux deux endroits, et non pas la lettre **▲**, c'est tout simplement une correction, une rectification.

Il est inutile de s'arrêter longuement sur la *trivirga*, car tout ce qui a été dit de la *bivirga* doit s'entendre également de la *trivirga*. Dans la notation chartraine, elle est écrite ou bien par trois *virgas* successives, ou bien par trois *punctums* longs.




Off. *Justitiae Dñi. V. 2.* **scin-** **per** Tr. *Ad te levavi...* **nobis**

Einsiedeln 121  

Chartres 47  

Laon 239 

*Fig. 120.*

Il y a encore à Chartres une troisième sorte d'écriture qu'il faut au moins signaler; la *trivirga* est bien encore indiquée par trois *punctums*, mais celui du milieu est bref, tandis que les deux autres sont longs.

|                                                       |                                                   |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
|                                                       |                                                   |
| R̄. Gr. <i>Benedicam</i><br><i>Dominum... ore meo</i> | R̄. Gr. <i>Custodi me...</i><br><i>protege me</i> |
| Einsiedeln 121<br>                                    | Einsiedeln 121<br>                                |
| Chartres 47<br>                                       | Chartres 47<br>                                   |
| Laon 239<br>                                          | Laon 239<br>                                      |

Fig. 121.

Faut-il attacher un sens particulier à ce point bref du milieu? Il est difficile de le dire.

XVIII. — Trigon.

Prenons l'Édition Vaticane, et relevons-y certains passages qui vont nous permettre de saisir sur le vif et l'insuffisance de la notation carrée, et l'absolue nécessité des signes rythmiques.

|                                                   |                                           |                  |                  |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------|------------------|
|                                                   |                                           |                  |                  |
| R̄. Gr. <i>Miserere mei Deus</i> ∇. libe- ra- vit | Intr. <i>Nos autem... nostri</i>          | Je- su... vi- ta | et re- surrectio |
|                                                   |                                           |                  |                  |
| All. <i>Video caelos...</i> stan- tem             | R̄. Gr. <i>Beatus vir. ∇. benedicetur</i> |                  |                  |
|                                                   |                                           |                  |                  |
| R̄. Gr. <i>Ex Sion. ∇. Congrega- te</i>           |                                           |                  |                  |

Fig. 122.

Quelle différence voit-on dans toutes ces pièces entre les groupes qui sont surmontés d'une croix? Assurément, l'homme le plus habile ne saurait en découvrir aucune; et pourtant, si l'on en croit les manuscrits, — et il faut bien les croire, — il y a des différences réelles, des nuances de toute sorte qui valent la peine d'être indiquées, car la

mélodie y gagnera. Voici en effet comment ces groupes sont traduits dans les codices rythmiques sangalliens.

R. Gr. *Miserere mei Deus*  $\bar{\vee}$ . libe- ra- vit    Intr. *Nos autem...* nostri Je- su... vi- ta et re- surrectio  
Einsiedeln 121    // ∙ ∙ ∙ //    Einsiedeln 121    // // // // - // // ∙ // // -

All. *Video caelis...* stan- tem    R. Gr. *Beatus vir.*  $\bar{\vee}$ . benedicetur  
Saint-Gall 359     $\bar{f}$   $\bar{f}$  //    Einsiedeln 121     $\bar{f}$

R. Gr. *Ex Sion.*  $\bar{\vee}$ . Congrega- te  
Einsiedeln 121    - / //  $\bar{f}$   $\bar{f}$     // ∙ ∙ /.

Fig. 123.

Les divergences sont manifestes : au R. Gr. *Miserere mei*, il s'agit de *trigons*, tandis qu'à l'Intr. *Nos autem* c'est une *clivis* épisématique précédée d'une *virga* également avec épisème. Pour l'All. *Video caelos*, c'est un *pressus celeriter*, alors que pour le R. Gr. *Beatus vir* le *pressus* est marqué *tenete*. Le R. Gr. *Ex Sion* fournit et le *pressus celeriter* et le *trigon*, groupes qui ne sont pas des équivalences, et qui, par suite, nécessitent une exécution différente.

Laissons de côté pour le moment le *pressus*, et étudions le *trigon*. Par *trigon* on entend un groupe formé de trois *punctums* légers dans la notation sangallienne; voyons à quoi il correspond dans les deux Écoles de Laon et de Chartres, et pour cela prenons des exemples.

Tr. *Dñe audívi.*  $\bar{\vee}$ . Deus    a libano    R. Gr. *Saluum fac seruum.*    pér- cipe  
Einsiedeln 121    ∙ ∙ / ∙ ∙ / ∙    Einsiedeln 121    ∙ ∙ ∙ /  $\beta$

Chartres 47    ∙ ∙ ∙ ∙ ∙ ∙    Chartres 47    ∙ ∙ ∙ /  $\beta$

Laon 239    ∙ ∙ ∙ ∙ ∙ ∙    Laon 239    ∙ ∙ ∙ /  $\beta$

Fig. 124

D'après ces deux passages où le *trigon* se trouve répété jusqu'à quatre fois, nous constatons que dans l'écriture chartraine, la notation du *trigon* se fait de la même manière qu'à Saint-Gall, au moyen de légers points, excepté le dernier toujours indiqué par un trait; mais il y a une différence qu'il faut bien se garder de laisser dans l'oubli, c'est qu'à Chartres, les deux premiers *punctums* sont écrits sur une ligne horizontale, — procédé qui n'existe pas à Saint-Gall, — et à notre avis, il y a probablement là un indice que à Laon et à Chartres, les deux premières notes du *trigon* sont à l'unisson. Le scribe de Chartres s'occupe trop de la diastématique, pour qu'il soit possible de se méprendre sur ses intentions. D'ailleurs, le *Laudemensis*, diastématique lui aussi, nous fournit des indications analogues, car il écrit toujours le *trigon* par une *clivis* brève précédée d'un *punctum* bref sur la même ligne. Ajoutons que le *trigon*, tel que nous venons de le voir, est un groupe bref, *celeriter*, comme en font foi les écritures des trois Écoles. Après le *trigon*, examinons le *pressus*.

### XIX. — Pressus.

*Pressus minor* et *pressus major* sont deux appellations qu'il faut maintenir. Le *pressus minor* n'est, à le bien prendre, qu'une *clivis* qui forme *pressus* avec le groupe précédent, il ne comprend que deux notes, tandis que le *pressus major* en comporte trois. Ces deux neumes sont fort distincts dans les manuscrits sangalliens de la belle époque, et il faut ajouter que, de très bonne heure, la tradition primitive s'est totalement perdue sur ce point. Dans le codex 359 de Saint-Gall, et le 121 d'Einsiedeln, les deux genres de *pressus* s'aperçoivent du premier coup d'œil.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>R. Gr. <i>A summo</i>. Ƴ. De- i</p> <p>Einsiedeln 121 <math>\bar{\wedge} / - \cdot \wedge f \bar{\wedge}</math></p> <p>Saint-Gall 359 <math>\bar{\wedge} / - \cdot \wedge f \bar{\wedge}</math></p>                                                    |  <p>Off. <i>Deus enim firmavit</i> ...terrae</p> <p>Einsiedeln 121 <math>\bar{\wedge} / - \cdot \wedge \tau</math><br/><math>i \quad m</math></p> |
|  <p>All. <i>Video caelos</i> stan- tem</p> <p>Einsiedeln 121 <math>\overset{c}{f} \overset{p}{f} \bar{\wedge}</math></p> <p>Saint-Gall 359 <math>\overset{c}{f} \overset{c}{f} \bar{\wedge}</math></p> <p style="text-align: right;"><i>Fig. 125.</i></p> |                                                                                                                                                                                                                                      |

Au R. Gr. *A summo*, nous voyons d'abord dans la notation carrée une *clivis do-la* qui forme *pressus* avec un *climacus*. Si l'on se reporte aux neumes *in campo aperto*, on

constate qu'à cette *clivis* correspond ce qu'on a appelé le *pressus minor*, c'est-à-dire une *apostrophba-pressus* placée au-dessus d'un *punctum*. Le groupe suivant, au contraire, est le *pressus major*, aisément reconnaissable à sa longue queue; il est formé d'une *virga*, d'une *apostrophba-pressus* et d'un *punctum*. L'Off. *Deus enim firmavit* fournit encore un exemple de *pressus minor*, et l'All. *Video caelos*, deux cas de *pressus major*.

Cette double forme de *pressus* se retrouve dans les deux notations de Chartres et de Laon, et, il faut le dire, la différence y est plus nettement accusée qu'à Saint-Gall, car dans le cas de *pressus major*, les trois notes sont franchement séparées les unes des autres, comme on va pouvoir s'en convaincre.

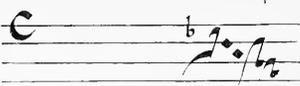
|                                   |                                                                                   |                                                                                                  |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   | +                                                                                 | +                                                                                                |
|                                   |  |                |
| Off. <i>Deus tu convertens...</i> | <i>uuuificabũ nos</i>                                                             | Rg. Gr. <i>Beatus vir.</i> ¶. <i>benedicetur</i>                                                 |
| Bamberg lit. 6                    |  | Einsiedeln 121  |
| Chartres 47                       |  | Chartres 47     |
| Laon 239                          |  | Laon 239        |

Fig. 126.

Sur le mot *nos* de l'Off. *Deus tu convertens*, c'est de *pressus minor* qu'il est question; ce neume est, dans l'écriture sangallienne et dans la messine, intimement soudé à la *clivis* qui le précède; dans la notation chartraine, il en est toujours séparé. Au Rg. Gr. *Beatus vir*, nous sommes en présence du *pressus major*, reconnaissable à sa longue queue comme nous l'avons déjà dit. A Laon et à Chartres, les trois notes qui composent le groupe sont désagrégées; la première est ici indiquée par un *punctum*, ailleurs elle le sera par une *virga*; ceci ne change rien à la valeur de cette note.

Il faut encore mentionner une particularité du *pressus*; tantôt il est surmonté du *c* et tantôt du *τ* à Saint-Gall, ce qui revient à dire qu'il y a un *pressus celeriter* et un *pressus tenete*. Ce ne sont point là pures imaginations, car le scribe laonnais connaît parfaitement cette double nuance, et même, pour la signifier, il a adopté un système de graphique qui lui donne un avantage réel sur son émule sangallien. Le notateur chartrain semble bien avoir connu, lui aussi, cette distinction, mais il faut avouer que lorsqu'il s'agit de l'appliquer, il se montre fort négligent, et ici on ne peut guère se fier à lui. On va en juger.

Manuscriptum  
Gregorianum notis  
Mancis.

Ex Bibliotheca Capituli Carnotensis  
3

in F. uel  
in G. ut  
ven. e. ut



DIE  
LIV  
VI

Manuscripta octavi, 2 vol. i. vol. in fol. minima forma. i. vol. in 4. N.

IN MANEN EM CAM DEUS ENUS INT

In libro apertis iohannis apostoli. Ecce ego iohannis iudicialis et angelus...  
signa diuina...  
neque a bonis...  
signa...  
Ex...  
Ex...



ecce in excelsis laudes incederem quoniam in admo...

**D**ilexisti iustitiam et odisti iniquitatem propterea non dereliquisti oleum

preconforti; aut Erucant Dilexisti iustitiam et odisti iniquitatem

Propter ea unxit te deus deus tuus oleo leuissime Diffusa est Offici

tar regum tuum postea proxime erit offerentiam tibi

uerbum bonum dico ego operamini et adduca

tar unte tia exultatione adducemur

plum regis offer Diffusa est gratia in labiis tuis

propterea benedixit te deus in uacuum Erucant

audete in domino semper reum dico quia et modesta uestra nota sic omnibus

hominibus dominus prope est nihil solliciti sitis sed in omni uocatioe peccatione

in no a facit apud deum Benedixisti Quis des domine super cherubim

capotiam tuam et ueni Quare

gis israhel intende quid dicit uelud ouem ioseph Excit Benedicam

domine terram tuam uertisti captiuitatem iacob remisisti iniquitatem ple

biue Operasti om na peccata eorum mitigationem

nem tuam Otende nobis domine mitem

cordiam tuam saluare tuam danabis

Remitte Dicite pusilla animae confortamini et nolite timere

ecce deus nos ter ueniet et saluabit nos

**M**emento nostri domine in bene placita populati iustitia nos saluati adu

Ex omnibus gentibus et tribus a populis et linguis stant ante thronum misericordie

amici et socii albis et palme uirga in uentibus et uentibus Et et in abano uocem magna dicentes

nostro quis se desuper trinum et a quo et omni angelis et aban in circuitu et in circuitu

Animalium ecce ad terram in confectum in terra et effusa et ad terra uerunt deum dicitur

Benedicite et ecce clarum est a facie et gratia et uocem et honor et uerunt deum dicitur

in terra et uocem amen



**P**rope est domine et misericordia tua  
 in manu cognovi deus non omnia sunt quae in manu tua sunt. **Beatus Hieronimus** **Osten** **Ten**  
 domine misericordia tua est illa in manu tua. **Beatus Hieronimus**  
 dixit do mine terram tuam

capturavit in iacob **Deus tuus** **Beatus Hieronimus** **Beatus Hieronimus** **Beatus Hieronimus**  
 me omnes sancti cum te carnis die illa lux magna  
 emittit ostendit nobis faciem tuam domine quid est super cherubim

et aliter inus **Quis est** **Quis est** **Quis est** **Quis est**  
 et occidit **usque ad iherusalem** **Celitus**  
 gloriam dei **et operam in unum eius** **ad iherusalem** **firmam** **mercedem**

et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**  
 et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**  
 et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**

et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**  
 et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**  
 et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**

et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**  
 et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**  
 et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**

et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**  
 et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**  
 et aliter inus **et aliter inus** **et aliter inus** **et aliter inus**



principium in die ut transiret in splendorebus sanctorum dicitur. pater luciferum

genitrix Dixit dominus domino meo sicut ad dexteras meis donec penetrem in introitus

scabellum pedum tuorum -- Dominus dicitur -- Letentur caeli et exultet terra

ante faciem domini quoniam uenit Cantate domino carnis carnis uocum

caritate domino omnis terra -- Cantate domino benedictio

nomen eius bene nuntiate de die in diem salutare eius ante In splendo

ribus sanctorum exultet ante luciferum genitrix

Iuxta fulgebis hodie super nos quia natus est nobis dominus et uocabitur admirabilis

deus princeps pacis pater filium seculi cuius non erit finis Dominus quod

dominus dicitur in nomine domini deus dominus et in ore nobis

Adomino

fictum est carit

mira

bile

in oculis nostris

Dicitur de deo Deum firmavit orbem terre

quoniam com mouebit parata sedes tui deus deus in seculo aet

dominus regna uir decore induit

indat dominus fortitudinem et pre cunctis

uirum ac Mirabilis in excelsis deo

miris testimonia tua crechibilia fixata sunt nimis domum

taum dicit sancta do in longis

rudinem die rum ecce

Exulta filia lauda filia hierusalalem ecce rex tuus uenit sanctus et salutaris man

non

IN OMNIBUS NEQUIIIS

... nobis et filius datus est nobis eius imperium super humerum eius  
... magni consilia angelus. Cantabat. Viderunt om  
... salutare dei nostri iubilare deo omnis terra

Notum facta do  
... genitricem reuelabit iustitiam  
... omnia salutare suum ante conspectum  
... suam. Dies iudicabit. Tuis sunt caeli

et aucta terra orbem terrarum plenitudine meum iustitiam  
... preparata nos deus  
... Maerui tunc tuen dus super

omnes qui in circuitu eius sunt ad dominans potestatis maris motum autem  
... Miseri cor  
... dia et uentis preibunt

ante faciem  
... in bene placitum exalta  
... bitur cor  
... in nostrum iusta. Tuum iudicabit sicut uulnera

... cum superbum canit tunc brachium dispersisti inimicos tuos firme tur ma  
... nufant et exal tunc dex  
... tera tua domine Vide

... runt omnes sine terra salutare dei nostri

**E**t enim sederunt principes et aduersum me loquebantur tanquam persecuti  
... fune me adiuuame domine deus meus qui seruas tuus exercebatur in iustis

... iustificationibus. **B**ea. Sederunt principes et aduersum me loquebantur  
... tanquam persecuti sunt me  
... Adiuuame domine

... deus meus  
... saluum me fac propter misericordiam tuam  
... Nidreuelat  
... Inimicetia domine tacebitur iustus et super saluatum

caum scilicet uel uenire desiderium anime eius tribuisti ei domine  
petit et tribuisti ei longitudinem dierum in seculum

seculi dei Magna est gloria eius in seculum et magna  
gloria eius in seculum et magnam decorem impone super

am. desit. Video celos apertos et ceterum stantem ad dexteram  
dei domine iesu accipe spiritum meum et ne statuas illis hoc peccatum qui

quid faciunt IN SPERATA OMNIA SENOTIS  
gaucem sicut oliua fructu sicut in domo domini speraui in misericordia  
de mei et expectabo nomen tuum quoniam bonum est ante conspectum

sanctorum tuorum Quid gloria lustrat palma florebit sicut cedros libani  
multiplicabitur in domo domini

Ad adnuncandum misericordiam tuam  
et ueritatem tuam per noctem Gloria et honor

coronasti eum et construxisti eum super opera manuum tuarum  
domine domine dominus noster quoniam

admiratione est nomen tuum in uniuersa terra quoniam elevata est ma

gnificatio tua super celos Quid est hominibus in quod me  
more et ut auxilius hominis quoniam

am. desit. Magna est gloria eius in seculum  
et magna gloria eius in seculum et magnam decorem impone super eum domine

In medio ecclesie aperuit os eius et impleuit



animo nostra aquam unoll erabilem benedicunt dominus qui mandavit nos in

cap rone denabus corum h. Vox in rama audiat et ploratus audiat

Michel ploran filio suo noluit consolari quia non sunt Qm dicit

**S**acerdotes in domine induantur iustitiam et sine macula et

propter dauid seruum tuum non auerit faciem cristian

Eccer sacerdos magis nos qui in diebus suis placuit deo Non est

inuentus similis qui conseruare legem excelsi Inuentus

Inuentus dauid seruum meum et in oleo sancto unctum manus enim mea auxilia

bitur et abraham meum confortauit eum Potentes domine exuerunt

in circuitu tuo iudicasti posui aduersarium super potentem et exalau

am de plebe be mea Veritas mea et misericordia mea cum ipso et in

no minime exalabitur cornu eius Exponam in strulum struli redem

tuus et thronum eius ut ut sicut dicitur man

Beneit seruus quem cum uenerit dominus in uenerit uigilantem in uindicta uobis

super omnia bona sua constituet eum ut

ut in tuum deprecabuntur omnes diuites plebis adducentur regni uobis

post ea proxime eius adducetur tibi in terra exultatione In uentum

Diffusit gratia in labiis tuis propter ea bene dixit et deus in

actum num Propter ueritatem etiam etiam

sua iudicem et iustitiam et dicitur et

mirabiliter ter de coram tuis et Spiritum Offerentur

regi uirginis postea prouine eius offerentur ubi in lecta circulatione adducuntur in templis  
 regi donano Eructauit corneum uerbum bonum eructauit corneum uerbum bo

num dico opera mea regi lingua  
 calamus scribe uelociter scribenas Diffusa est gratia in labiis eius  
 diffusa est gratia in labiis eius si propterea benedixit te deus  
 inae tor num 30 Simile est regnum celorum homini negotiatori que  
 rti bonas margaritas inuenta una pretiosa margarita dedit omnia sua et comparauit  
 eum iustis margaritis

**D**um medium silentium tenerent omnia tetra in sua cursum medium iter habent  
 omnipotens sermo tuus domine decem uis are galibus sedibus uenit Discreuit  
 speculiforma presulit hominum distulit gratia in la  
 bus eius si Eructauit corneum uerbum bonum dico  
 ego opera mea regi lingua mea calamus  
 uelociter scribenas Discreuit Breuis Tolle quoniam in uentrem eius in idem  
 terram uis un defunctis animum querebant animam pariter

**C**ecidit aduenit dominator dominus et regnum in manu eius et potestas  
 et imperium Inuidentium Omnes delata conuenit aurum et huius de feris  
 tes et laudem domino adnuntiantes Surge can  
 lumina re hierusalem quia gloria domini super  
 ortata Chidonitiam Reges ferunt can fide munera offerent  
 reges arabum delata dona adducunt eadare bene cum omni reges



querebunt iniquitatem quod me querebant aut nesciebant qui in his que pertraxerunt

sunt oportet esse

Et iustitiam meditabitur sapientiam et lingua eius loquetur iudicium lex dei

et in corde ipsius. Natiemulan. Iuravit dominus et non

penitebit eum. tuus sacerdos in aeternum secundum or-

dinem mel chiseth. Dixit dominus domino reo

se de addex tui mei. Gloria et ho. Postquam domine

in capite eius coronam de lapide precioso. Dicitur in iudicia

**O**mnis terra adorate deus et psallat tibi psalmum

dican nominis eius. Et aslime. Iubilat edomus. Misit dominus uerbum

suum et sanauit eum. et eripuit eum de terra eorum

Confitean tur dominum miserordie

et uis emirabilia eius filii hominum. Laudate

lubilate deo uniuersa terra iubilate

deus uniuersa terra psalmum dicite nomini eius uenite

et audite et narrabo uobis omnes qui timeas deum quanta fecit domine

mihi memex alleluia. Reddam tibi uostamea red-

dam tibi uostamea que est tibi insecrunt

la

mea. Locum est os meum in tribulatione mea. loquitur uniuersa

os meum in tribulatione mea. a holocausta meorum

10

of  
 fiam ab i uenire. Dixit dominus implere hicra aqua et fiam archiepi  
 dicitur damgulitit archiepi bnu aqua uino facta dicit ipso seruauit unum  
 num usque adhuc hoc signum factu est primum coram dicit ipuli laic

et dominus testatur non cum  
 olci a principem fecerunt ut stelli sacerdoti dignitas in aeternum  
 inueni quid irruum meum oleo stanco unxi eum manus enim mea  
 auxiliabitur ei et brachium meum confirmauit eum. Nihil profici  
 et inimicus ipso estis laic iniqua

et non nocet enim inimici. Veritas mea et misericor  
 dia mea cum ipso et in nomine meo exultabitur cornuetus. Post ad iuro  
 num meum super potentem etiam meum in eleum deplebe mea  
 Misericordia mea non disperdam a abeo. aut det eius in conspectu

Domine quinq; testate  
 tradidit mihi et ea alia quinq; super locutus sum iuge serue fidelis que  
 impia et fuiti fidelis supra multa et conseruam inter amandum dominum  
 loquetur de et in conspectu meo in conspec

tu regum et non confundebat et meditabar in mandatis tuis quod est tot  
 nimis. Beati Spiritus a pulchritudine  
 in de propro proceda et regna  
 Super terra non utp adducend et si terra

in honore tuo ad hunc regnum ad dexteras eius inuestituram

deus circum data uamea Eructant cornes  
um uerbum bo num dico e go opera me a

Virga recta est uirga regitru i dilexisti iustitiam et odisti iniquitatem  
propterea unxit te deus deus tuus oleo letitiae preconfortibus tuis et te iudicium  
iustitiam domine non calannientur tibi superbi ad omnia mandata tua dirigebat  
omnem uiam iniquitatis odio habui suscipi

neque in conspectu domine gemitus competitorum redde uicinis tuis septuaginta  
in sinu eorum undecim sanguinem sanctorum tuorum quiet fuisse

innotuit deus in facie tua inuincibilis  
faciens prodigia

mine glorificata est in uirtute dextera manuum  
confrexit inimicos

no exultate uisus est gloriae in omni terra corda  
Beati quorum remissae sunt iniquitates sequarum reuelantur par

exta Prohao ora ut ad te omni sineas in tempo

re oportuno ueniam tamen indulgiam aquarum multarum ad e

um non proximum bunt. Multitudo languentium equiuocabantur absque uirtutibus  
inmundis ueniebant ad eum quia uirtus de illo exiebat et sanabat omnes usque

**M**erita peccatorum sunt peccata et uirtutes sunt bona et ad hunc mundum  
ut perderentur et testimonium domine intellexi omni confirmatione uisum non

dum eloquium tuum ut nondominus tur mihi omni

in iustitia tua Confitemini domino quoniam

bonus quoniam in iustitiam misericordia eius Qui loquitur

tenetur domini iudiciali fuerit omnes laudetur V Beati cuius dicitur iudi

cum efficiunt iusti tamen in omni tempore parte V Ad memore

nostrum dominum in bene placito populi tui iustitiam in saluati

Do mine deus meus ut speraui saluum me fac

ex omnibus persequenibus me et eripe me

Oculi mei semper ad domum

numquam et ipse et uel let de la que opa

dei meos ex omnibus Custodite dominus

pupillam oculi sub umbra Alarum tuarum pro regame

**R**edime me domine et miserere mei per os iustitiarum tuarum in iustitia mea

et benedictionem dominum iudicanti Ad iudicium tuum et liberatio oculi

esto domine ne tardaueris Confundam

enim iustitiam tuam inimici mei qui querunt animum meum

**B**enedicam dominum quoniam in hiis tribus intellectionem prouidebam deo in con

specu meo semper quoniam ad dexteram meam non mouebatur

202

140

141

Confiteamini deo domine quoniam respicitur ego dixi deus meus  
 etiam de minus pars hereditavit me Non fecisti mihi uisum  
 uisum adimple bis me letitia comultu tuo et detestationes in detestata tua  
 usque in finem

142

Domine dominus fortis quam admirabile est nomen tuum in uer-

143

facere. Quia querat tuum  
 ibi dicit cor meum quoniam uultum uultum domine requiram

144 VIII

ne ueritas facientiam ante et Dicitur in lamina facta cogitatio. Misere  
 mere mihi domine secundum magnam misericordiam tuam de te domine

145

iniquitatem meam Quoniam iniquitatem meam ego agnosco et de  
 licium meum coram me est semper Tibi soli peccaui et malum coram  
 te feci miserere mei ut iustitiam facias domine in sermonibus tuis et dele

146

Narrabo omnia mirabilia tua. Labor et uultus domine piallam nomi  
 nituo altissime Ipsi

147

**N**on detur iniquitas domine deus meus ne desceda a me intende in adiutorium  
 meum domine in ueritate saluationis tue. Dñe in infero Saluum fac populum  
 tuum domine benedic hereditati tue  
 Ad te domine clamauit deus meus ne sit ex a me et etc

similic descendere tibi int' cur' Adat

Itu  
It

latus domini destruat dilecti sequerem iudic' ubi seui  
en' inachtorum meum intende domine ad adiuuandum me fies

na confundantur erret' erretus inimicim' quique sunt iniquam' ubi ut  
adertat

Itu  
Itu

Propitius esto domine peccatis nostris ne quando dicant gentes ubi est  
deus tuorum

Adiuuans deus saluatur in seipos  
propit' honorum nominis tui domine libera nos

Itu

Precautus est moris in conspectu domini dei sui et dixit precautus est

moris in conspectu domini dei sui et dixit quare domine in te  
in populo tuo parce ire anime tue in memto abraham Isaac et

Itu

iacob quibus iurasti dare terram fluentem lacte mel' et plebem tuam

cuius dominus deus malignitatis quam dixit facere populo suo bene i

deus inuol' ad moris inuenisti gratiam in conspectu tuo et scior' pre-

mius inibus et fecit in moris inclinauit se inter

et doluit dicens scio quia misericors et misericors est iniqua

ut dicitur

et peccata pla' dicitur moris

et dicitur moris et dicitur ad omnem sin' aggam

filium israhel accet dicitur inter deum manus

mini apparuit in nube. Et exaudiit murmuracionem ueritatem meam.

Et ait dominus ad moyses. Quis an ducat carnem meam et  
be sanguinem meum in me manet et ego in eum dicit dominus. *Auscultate*

**C**um autem cum iusticia apparebo in conspectu tuo facia bor dum mania  
bitur gloria nam. *Exaudi* Ad dominum dum tribulor clamaui  
audi uerem. *Domine* Libera animam  
meam a labiis iniquis et a lingua dolosa. *Domine*

in auxilium meum respice confundantur et reuertantur qui querunt animam meam ut au

ferant eam. *domine* Expectans expectaui dominum et respexit me et exaudiit  
deprecationem meam. *Am. Ausculta*

ui. *et non* sum et reuertantur qui querunt mihi malum. *la*

Tu domine scribis nos et uas ad nos ad generatione neminem nisi saluando

ex domini in reprehensibilis conuertantur animas

testimonium dei fidele sapientiam potestati uariabilis. *Ipsam* Bonum est confiteri

de domino. *et alleluia* nomini tuo. *Maxima* Ad aduersionem

deum. *et misericor* diam tuam et iustitiam

tuam. *et pernoctem* In lumina oculis meis

ne quando obdormiam in morte. *et ne quando dicat inimicus meus*



domini uerba et dulci tunc in complacere ceperunt loqui  
 oratione et meditato cur distinet in conspectu tuo semper  
 ubi dicitur semper per perseverant  
 subidam et aratur midum ubi reponat pullos suos altaria tua domine uir et cum retere  
 us est deus meus beati qui habitant in domo tua in seculum seculi laudabunt te  
 in deo laudabo uerbum in domine laudabo sermone in deo speraui non timebo quid  
 faciat mihi homo Misere mei deum Deus iustitiam meam nunciat ut  
 tibi posui lacrimas meas in conspectu tuo  
 Misere mihi domine quoniam me conculcauit  
 me homo tota die belans tribulat uir me  
 Exaudi deus orationem meam et ne despecteris deprecationem meam in  
 te deus in te et exaudi me Conturbatus sum a uoce inimici et a tribulatione  
 peccatorum et respicebam cum quibus saluum fieret in me Ego autem ad eum  
 clamavi libera animam meam et ex tendens manum tuam in tri  
 bueris do illis Quis dabit portionem salutaris israel hoc dum  
 auerterit dominus captiuitatem plebis sue et erulabit iacob et erulabunt simhel ipse  
**E**go clamavi quoniam exaudisti me deus inclina ueritatem  
 am et exaudi uerba mea custodimur domine ut pupillam oculi sub tegum

bni alarum tuarum protege me Exaudiuera Vocatus meis munda me  
 domine exaltentur parce seruetur

Si mei non fuerint dominati tunc  
 immaculatus ero et mundabor adelic

in maximo Dextera Domine quid dabit in tabernaculo tuo acquisie  
 quiesce in monte sancto tuo qui in grege dicit sine mala et operetur iustitiam  
 ego autem in domino speravi exultabo et letabor in misericordia

cordi quia respexit humilitatem meam Interspavi Misere mi

hidomina Conturbata Domine fac mecum misericordiam

tuam propter nomen tuum quia iustus est misericordia tua Deus laudem

meam netaueris quia o peccatoris ecdolosi super me aperta me et Pro

erit diligenter me detrahebant mihi ego autem orabam Locutus  
 aduersum me lingua dolosa et sermonibus odulicircum dederunt me

et expugnauerunt me et uar Nota mihi fecisti uia uite

adimple bis me letitia cum uultu tuo domine

**S**alutem populi ego sum dixit dominus de quacumque tribulatione et clama  
 uerunt ad me exaudiam eos ecce illorum dominus in per petuum

Oculi omnium in te sperant domine exaudiat illis etiam

illorum in tempore oportuno  
Apt

Et humanum tuam et implet omne animal benedictione

Et ambulauero in medio tribulationis iustificabis me domine et iu-  
uauero inimicorum meorum et ceterum digne nam tuam et saluum me fecit dextera

tua In quacumque die et inuocaueris exaudi me domine multiplica bis in anima mea uirtutem tuam

A dona bo ad regem plium sanctum tuum et con fice bor na

minuto do mine super misericordiam tuam et ueritatem

tuam et saluum Tu mandasti mandata tua custodire nimis ut non dirigerentur uerbo  
ad custodienda iustificatione tua Beat

Ne necum domine signum bono uocidant qui me oderunt et confundantur  
quonia me uo domine adiuuastime et consolacustime Inclina Indeo speru

ut cor meum et ad iuicium et et effloruit caromea et et uoluntate mea confite

bor illi Ad te domine clamaui deus me us ne

si te al ne discors amre In te de uoci oracionis mea

re de me us et de us me us quo nam ad te orabo domi

mine Verba mea auribus percipe domine intellige clamorem  
meum et exau dume Dirige in conspectu tuum iam

me mererentur omnes qui sperant in te domine in aeternum gloria buntur  
 // quid diligunt nomen tuum domine // *recoratur* // Quibibi  
 rit aquam quam ego do dico dominus samaritanis fuerunt fontis qui salient in  
 vitam aeternam.

**U**erba mei auribus percipe domine intellige clamorem meum: in te  
 de uoci orationis mee // *Quia dicit orabat* // *Si ambulam in medio umbrarum*  
 mortis non timebo mala quoniam tu me cum es domine // *Quia*  
 serba uoluit tu // ut ipse me consolata

sum // *Quia sicut in psalms dicitur* // domina secum clam

et loquim tuum ut non dominetur tibi omnis iniustus domine // *Declarat*  
 no sermonum tuorum in luminaria otu intellectum dicit paruit

Cognosce domine quis sequatur iudicium et inuenerit te tua huius  
 liat me ut non dominetur omnis iniustus

domine // *Et nota* // contempnauit mulier nomen domine negotia

contempnabo iam amplius non peccara

ecce hierusalem et conuertim faciem omnes qui diligis ierusalem quidem  
 cum lingua qui iniqua fuit // *ut dicitur* // et facie nuni a blasphemis con

solationis uocatur // *Leuati* // *Leuati* // in his que dicitur mihi



cordem . . . . . in locum refugii ut in manu mea

Deus in te speravi domine non confundar

num labii meo Abocuti mei mandanti domine exaltate  
 nis parve struocuo Ceteronā

audis deus orationem meam et misericordiam deprecationem meam  
 intende in me et exaudi me Concori Exsurge do

struocuo no his eclibera nos propate nonide

Deus acribus nostris audi ui mus pater nostris

adunmāuonant nobis opus quod sperauisset in diebus eorum

mele bus aniquis Expectant expectam dominum et nec  
 pteome exaud ut deprecationem meam dimisit innotium

atrecum notum vnum deo nostro Multa fecisti tu domine deus  
 magnitudinibus tuis non est qui similis tibi be

ma iustitiam iustitiam tuam in cel si magna Sed

tur cypra petram pedes meos et direxit gressus meos eam Domine  
 deus in gressu tuis etiam meam non abscondi in corde meo

adunmāuonant nobis opus quod sperauisset in diebus eorum

ecclor meo . . . . .

211





Ab infans gemitibus me  
Ab infans gemitibus me

bis me qm Vident dominus stentet serone lazari

Admonitionem lacrima tuas est coram iudeis et clamabat Lazare ueni foras et pro

dicere ligasti manus et pedibus qui fuerat quadriuanus mortuus. Dñe dñe

scientes uenite ad aquas dicit dominus et qui non haurit preterea

uenite bibite cum lactia Ascendite Tibi domine

licus est pupp per pupillo turis aduitor

Utequis domine recessisti Longe

despicias in oportunitate ut inambulatio ne damisiper

bit impius incenditur pauper fac turet de

manus firmamentum meum errefugium meum et laborator

me desperabo in eum am Persequar

inimicos meos et comprehendam illos et non conueniar donec

deficiant Precinxisti me uirtutem ad bellum et subplantasti

inimicos meos subtrahere et inimicorum meorum dedisti mihi dorsum

et odia meae disperdi dicit Dominus

regnum et nihil in hidam in loco pascue ibi me collocauit

super aquam refecionis et locauit me



**I**udicium domini est discerneret consumptam de gentibus non faciem ab omnia  
 iniquo et doloso tempore quia tu es deus meus refectoria domus tua. *Emote*  
 Erripe me domine de inimicis meis. *docena face*  
 re uoluntatem tuam *Liberator meus*  
 domi *ne degenitibus in carceribus*  
 dis abinfrange trabes in me *castra tua in carceribus*  
 re iniqua *empies me* *spe*  
 expugnauerunt me a iusticia mea *Di cae*  
 numerus est. *Sepe expugnauerunt me a iusticia mea*  
 max. *Et enim non poterunt mibi supra*  
 dorsum meum fabricauerunt peccata mea *Probozauerunt*  
 iniquitatem sibi dominus iustus concidet seruicem peccatorum  
 rum *Confitebor tibi domine in concordantia mea*  
 uerba seruo tuam *scutodiam sermones tuos iustificans secun*  
 dum uerbum tuum domine *Beati* *et immaculati multi qui*  
 ambulant in lege domini *beati qui seruantur refectum omnia in iusticia*  
 corde sequuntur eum *Uiam ueritatis elegi da mibi intellectum. ceteri*  
 labor legem tuam *scutodiam illam in concordantia mea inclinat*

... in die enim tu  
 ... de precatum  
 ... qui dilexi Legem

ubi

... tuam  
 ... hoc corpus  
 ... in meo comma  
 ... monitione

ubi

**M**iserere mihi domine quoniam conculcavit me homo tota die bellans tribula  
 ... Conculcavit R Deus exau di oratio non me an  
 ... urba om me

ubi

... saluum me fac  
 ... Domine converte te et respice animam meam

ubi

... Domine misericordia tua  
 ... Domine misericordia tua

ubi

... neque in futuro tuo corripiam me  
 ... Domine misericordia tua  
 ... Domine misericordia tua

ubi

**E**xpecta domine misericordia tua  
 ... Domine misericordia tua  
 ... Domine misericordia tua

ubi

... Domine misericordia tua

27

V. *Entrat lucem tuam* *caritatem tuam* *ipsum deducunt*  
 et adduxerunt innocentem sicut tuum *Sperant in te*  
 omnes qui inuenerunt nomen tuum domine quoniam non derelinquit querentes te  
 pueri domini qui habitant in sion quoniam non est oblitus orationem pauperum  
 Sedes super thronum qui iudicat equitatem *non in nepotum genere*  
 et perit impius iudicavit populum cum iustitia et fecit et respiciam pauperum. Co  
 gnoscet dominus iudicia faciens quoniam patientia pauperum non peribit infir  
 mitatem desiderium pauperum et exaudiuit de  
 us *Redemem deus israel* *et non in buis angustis meis*  
 liberator meus de gentibus iracundus ab iniur  
 gentibus in me exaltabis me aut iniquo impietate domine *Bilegi local*  
 tabore domine quoniam suscepisti me  
 nec delectat tibi in inimicos meos *super me* *Domine*  
 deus meus *ut* *clamaui ad te et respondisti* *time*  
 do *mi ne* *abstraxisti* *ab inferis animam meam*  
 misericordia tua *ad te veni dicitur* *in la cum*  
 Eripe me de inimicis meis *deus meus*  
 et ab iniur gentibus in me libera me domine

domine  
Quia non capiamus  
Numerum dani enumerare for  
tes nime lib

Quia excuset aduor me  
ul refugium meum  
odie tribulationis meae  
Lum bonita

innocentes manus meas excirculo  
altare tuum domine ut audiam uocem lare  
discite ut enarrarem uniuersa mira bilia tua  
domine

**O**mnia que fecisti nobis domine in uero iudicium  
fecisti quia peccauimus tibi et mandata tua non obediimus sed da

nam nominatio et factio nobis secundum multitudinem misericordie tuae  
Magnedolus Tollite hostias  
emortore in terra eius adam

te dominum in uia iherosolym  
condens la et in templo et ul omnes dicent gloriam  
Beuelant don inu

Sicut flumina  
ba lib lo mi illu ordinau astem  
dum recordaremur tui non  
Inquill

et nos in medio eius suscipit  
dimis organum nostrum quoniam illi  
interrogauerunt

nos quia quomodo faxauerunt nos uerba et rituum  
et qui ibi dixerunt  
nos in unum uocare nobis decem et non  
quomodo dixerunt

28

psalmi  
bini caritum domini interra aliena. Si oblitus

fuerit hierusalem oblitiscarum de cetera mea adhaec lingua  
mea faucibus suis non meminero

quid exierunt super flumina babilonis Me  
moro domine filiarum edam in diem hierusalem

Memorato uerbitu seruo tuo domine in quem mihi spes  
dedita ser me consolata est in humilitate meam. Beati iacobi

Miserere mihi domine quoniam tribular libera me. Tempere domini  
si in misericordia tua eris super te que tribus ne domine non confu

ditur quoniam in uocauit me dicitur. Pacifico loquebatur mihi in mi

domine misericordia tua in laetitia tua mihi. Domine  
domine misericordia tua in laetitia tua mihi

Benedicatur domine domine in iustificatione tua. Domine in iustificatione tua

antibi. Si autem tu es respondes de prebentibus mihi. Domine  
in misericordia tua et in iustificatione tua domine in misericordia tua deprece

quoniam tribus iudicium. Domine in misericordia tua deprece  
in misericordia tua et in iustificatione tua domine in misericordia tua deprece

Memorato uerbitu seruo tuo domine in quem mihi spes

me quia in super petere in me et est iniqui clementia est iniquitas sibi. *Deus in lumina*

**D**omine ne longe facies a oculis tuis amem a defensionem *Deo in iniquis*

meam aspice libera me de ore lionis et a cornibus unicornuorum humilitatem

meam *Deus in iniquis* Tenuisti manum dexteram meam

in uoluntate tua deduxisti me *Deus in iniquis* et cum gloria aduimptissime

Quam bonus israel deus *Deus in iniquis* ut ret  
tis cor de mei autem penem tu sunt pedes pene et fusi sunt

gressus mei quia zelau in peccatori *Deus in iniquis* tibus pa com  
peccato rum in dens *Deus in iniquis* cur

deus meus respice in me *Deus in iniquis* quare me dereliquisti

Lion *Deus in iniquis* ze salute mea uer ba de luxor am meo

rum *Deus in iniquis* deus meus clamabo per diem et noctem

et non ad inipientiam mihi *Deus in iniquis* Tu autem in sancto abieci laus

israhel *Deus in iniquis* in desperauerunt patres nostri sperauerunt et li

berasti eos *Deus in iniquis* et clamauerunt et saluificasti me in desperauerunt

et non sunt confusi *Deus in iniquis* Ego autem sum uermis et non ho

mo obprobrium hominum et abiectio plebis *Deus in iniquis* Omnes qui

de bane me uespernaban *Deus in iniquis* turme locuti sunt labiis et mouerunt

29

capite in spem in domino speravit eum saluum faciet eum quoniam  
 iustus est in seculo considerauerunt et contempserunt me  
 runt sibi uestimenta mei et super uestem meam miserunt sortem  
 ame deus le nis et acornibus  
 unicornuorum humilitatem meam Quia et dominum laudabo  
 eum uniuersum semen iacob magnificata eum Adiuuabitur  
 domino generatio uentura et adiuuabunt celi iustitiam eius  
 Papulo quia dicitur quem fecit dominus In propeum  
 expectauit cor meum et miseriam et iustitiam quoniam et misericordiam  
 et non fuit consolantem me quoniam et misericordiam et iustitiam  
 cor meum fel et misericordiam potauerunt me accipere Saluum me fac  
 deus quoniam intrauerunt aquae et usque ad animam  
 Aduersum me  
 et tunc quoniam deo bant in propeum pal  
 lebant quoniam bibebunt unum me Ego uero in manu  
 nam meam et deo domine tempus be  
 na placet deus in misericordia misericordiam in die iustitiae Pater in  
 potest in ecclesia transire in sibi iam illis fuerunt uoluntaria et de deo



do mine de manu peccatoris et abominabilis iniqui in te peccato

mine super me de mine abominabile

Autro in quo liberame teba. Quico gratiarum tibi p'ntare quer  
 fur meof Abcondentur superbi la. quoniam

mihi. Adversum me sederebantur quise debant reporta et in te pos  
 lebant quibitebanturum ego vero orationem meam ad te domine tem  
 por bene placidus in misericordia tua. Saluum me facit

**I**ntroriar domini omne genu flexit tur celestium et terrestrium et infernorum  
 quidam nos facit obedier usque ad mortem mortem, ut in cruci fieri  
 dominus et filius eius in gloria et dei patris. Deo ex deo et filius  
 faciam tuam aqua tuo quomani tu bula

uel. exaudire. Saluum me facit

us quoniam in per autone equu' que ad mortem meam

intimo p'fund. et non est substantia. Domine  
 exaudi orationem meam. Adamo me

ad te uenit. Non autem carpe

iniqua cum quod die tribu bula melius ad me

In quacumque die in uenturae uolent



21

die dionum animalium innocer ceteri comedum adpropm  
quaerunt anni cognoscere dum aduenire tempus ostendit

V In eo dum conturbatur animam meam misericordiam

die memorant Opusculum

miserat eius et laudes eius plena est terra

Deus Alabano veniet et cetera de

manca umbra excedendo

**L**impia domina ab omni malo auge iniquo

Libanina Quicquid ue

malicia meos de tota die contrita hanc ponalia

Cucurbita linguas suas sicut serpentes uenenum aspidum sub

Labia eorum Custodime domine domine per

exercent et ab omnibus iniquis liberame Qui

costruuntur subplamata gressus meos abson

denunt superbi laqueum mihi Refunat

extendemus in laqueum pedibus meis iuxta per scandalum

posuerunt mihi Dixi domino deus meus exau

di domine uocem orationis me Domine domine iuxta

AN... AN... AN...

sciam meum ab omni lingua caput meum in die belli

Nec tradas me ad iniquitatem meam peccata mea

coegitauerunt aduersum me ne dederim quas me nequam

quam exaltentur Caput circuitus eorum Labia

Laborum ipsorum operentur Verum tamen iusti

confitebuntur nomini tuo et abietabunt peccata cum uiderint

Antimus domino gloriose enim honorificatus est equum

et al censorum proiecit in mare Aduersor

et protector factus est mihi in salutem Hic deus meus ad hoc

non abiecit me deus pacis meus deturbabit eorum

dominus conterens bella dominus nomen est

**U**inea facta est dilectio in carnis in loco

ubi emat Lemacernam circum dedit eorum cum fodit

Et plantauit uineam iherosolyma et edificauit turrim in medio

eius et tor colar fodit in ea Uinea enim domini

sabaoth datus uirabel est

100

**A** dande celum eloquar et audiat terra et haec ore meo  
 tur sicut pluvia eloquium meum  
 Sicut enim super gramina  
 quia nemendum invocabo  
 Dorem magnitudinem  
 opera eius et omnes eius  
 desideria  
 et sicut desiderat aquarum  
 et sicut desiderat  
 deus et sicut  
 et sicut desiderat  
 panes die ac nocte  
 dum dicitur mihi per singulos dies  
 ubi est dicitur



et adhuc et ceterum alleluia ponatur  
 me manuum tuam alleluia mirabilis facta est  
 scientia tua alleluia alleluia  
 Dies dies quam fecit dominus  
 mus  
 dilectio mea

Confestim deo quo nam bonum quoniam misericordiam misericordiam  
 eius Patrem Epulem Terrae murequeque dum estur et inu.  
 dicum deus alle lina lina lina lina mudex de  
 et israel magnum non enim eius alle lina  
 Effecit est impetum locum eius erabit no eius inson  
 Liban fregit cornu arcum  
 egypum et adunum ethellum inluminant tumba  
 biliter amonibus acceruit att Patcha nostrum immolantur et  
 erit alle lina inaque epulemur in adunum in caracit et uentum alle  
 lina alle lina alle lina  
 nro duxit uos dominus in terram fluentem lacrimet alle lina conleedo  
 nun sep er more uetro alle lina alle lina Confestim in herdet  
 Dixit in israel quo nam ho nif quoniam misericordiam  
 misericordia eius Nascit Angelus domini dacton  
 die dicit lo erdu et multieribus quem quentur surrexit  
 sicut dicit alle lina fun rest dicit  
 discipulis eius ecce precedant in galila  
 ibidem unde hinc sicut dicit uobis alle lina

ut in i

ut em dnm  
 Defus  
 prouo bis uide  
 minus apparuit petro alle  
 lnia

**A**qua sapientie potabit eos alle lnia firmabitur in eis et confortetur  
 alle lnia exaltabit eos in aeternum alle lnia alle lnia Confitemini d

**B**enedicti Dicitur nunc qui redempti sunt a do mino quod redemit de ma  
 num nra a doregio nibus congregauerunt eos

**L**audamus In omni dcaelo dominus exaltatus deus deus in saecula  
 et apparuit sanctis quoniam alle lnia

et domine in saecula dominus et firmamentum meum et refugium  
 meum et liberatio mea

u' degen nibus in aeternis Abin surgentibus in me exaltabit

me a iuramento expiet sine Si conuerteritis cum iuratis qui estis sum sine  
 querite alle lnia ubi cristus est in dextera m de se dicitur quod sursum sunt

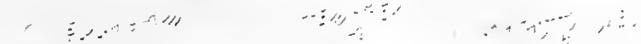
sapite alle lnia

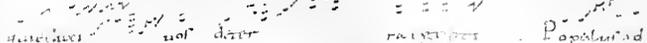
ente benedicti patris mei percipite regnum alle lnia quod dicitur obis qua  
 tum est a bonitate mundi alle lnia alle lnia alle lnia Cantet ed

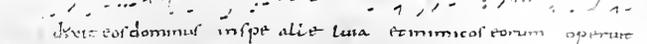
**B**enedicti Dextera do mini fecit uinctum dextera do

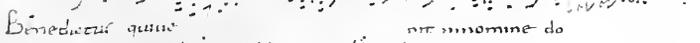
mna d'ca l'arone Iedee Porcas celi aperuit dominus  
 captus illis manna utederem panem celi dedit illis panem angelo  
 rum manducavit homo alle l'ua Adcedite popule meus  
 in legem meam inclinate aurem uestram in  
 uerba oris mei Apertam imp' uobis osine un lo  
 quar p'positiones ab initio seculi Christus resurgens  
 demortuus iam non moritur alle l'ua mors illi ultra non dominabitur  
 alle l'ua alle l'ua

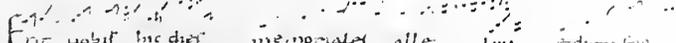
ieritrem manum tuam domine lauda uerunt pariter alle l'ua  
 qua sapientie aperuit os mutum et lingua infantum fecit  
 disticta alle l'ua alle l'ua Confitemini beedier L'api  
 dem quem reproba uerunt edificauit eos hie fac tuc est  
 in caput angel' adomine factum est et est  
 mirabile in oculis nostris Resurrectionem  
 Indie sollempnitatis uestre diei do minus indu cam uer  
 nentem fluentem lac et nnel alle l'ua  
 laud' po pule me us etc quia israhel sine  
 aude m' da to uobis deside r'ia

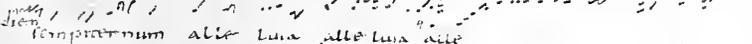

  
 cor us uerq; in adorabilem deum  
 alle oum quia ego sum de minor deus uerq;

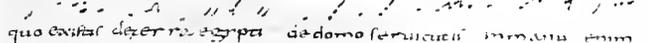

  
 que dicit uos dicit Populus ad  
 asis nonis admittare unacatenus alle tua quos detinebis  
 uocant in admirabile lumen suam alle tua uis


  
 dixit eos dominus in spe alle tua feminicos eorum operum  
 mare alle tua alle tua alle tua Adterdier bieder


  
 Benedicere quare ut in nomine do  
 puri deus dominus conlucit nobis Laudaherulatem


  
 Erit uobis hic dies memoriales alle tua ediem firmam  
 celebra bitis solem ne domino in progenies uestras Legatum


  
 sempiternum alle tua alle tua alle  
 luna in mente habete diem istum an


  
 quo exiit de egypti de domo serauicium in manu eum  
 potens liber auic uos dominus Dixit moyses a dpopulum


  
 bono animo exote et ueniet uobis salus adomino deo  
 et pugna pro uobis Deum inhi uobis potestas in celo et in  
 terra alle tua in celis dicitur omnes de reus bapuz dicit

... alle lina alle lina

duxit dominus populum suum in exultatione

alle lina alle lina alle lina

Reverendiarum... Laudate pueri Benedicite qui venit in no-

mine domini benediximus vobis de domo domini deus

nostrum exultavit nobis alle lina alle lina

quam fecit dominus exultemus

mur in excelsis lapis

dem quem reproba verunt edificantes

incaput anguli ad domino factum est

mirabilia in oculis nostris Omnes qui merito baptizati sunt

christum inducunt alle lina



... alle lina rationa-

... bile sine dolo hoc concupiscit alle lina

alle lina alle lina Exultet sur-



... Quoniam

... Mitte manum

... tuam et cognosce loca claustrum alle lina



vobis omnis etiam qui petat accipit et qui querit inuenit gulfum  
 aperietur alle-luia **DE USUP. VITAE: MI SO VITALIS**  
 roccellamedt St. Repleta sumus mane misericordia tua  
 creata bimul et dilectat sumus alle  
 lina Do mine refugium. fac tu  
 et nobis a generatio ne expro gene  
 Prus quam fierent montes aut formaretur orbis  
 terrae a seculo et a seculo tuus deus alle lina  
 legum uas uera tuos pulmices qui mane in me ego incum  
 hincere fructum multum alle lina alle lina

clamauerunt ad te domine in tempore afflictionis hie  
 et tu de caelo exaudisti eos alle-luia alle-luia **St. ad**  
 Confitebunt celi Tanto tempore uobiscum sum ego non  
 gnouisti me phiphe quidem me uides epatrem alle-luia  
 non cre dis quia ego impatrem epater in me est alle-luia alle-luia

DEUS... ..

**C**lamauerunt iudei et dominus exaudivit eos et dominus liberavit eos  
 Deinde et gloriosius exultabit

Resertimant iustorum anime immundis sunt et non tange  
 illis tormentum malicie uisunt oculis insipientium mors illi  
 autem sunt in pace

os autem gloriæ xpi hinc est dextera nra  
 gloriæ oportet in cruce domini nostri iesu cristo per quem  
 saluati et liberati sumus

**S**ecunda Mirabilis deus infantis sui deus israel ipse  
 dabit uir tuum etiam et adinon plebis suae bene  
 dicitur de us alie lina Eodem  
 gat deus et dispencat inimicis et fugare quiderit  
 cum ad uicium Perre aut peccatores aspicie dei  
 iuda et exultent et exultent in conspectu dei  
 adirecentur in lictia iustor

et oculi domini super timentes eum sperant  
 in misericordia eius alle lina ut eripiat amorem animas  
 eorum quoniam adiutor et protector noster est alle lina

Alleluia Exultet iudei Confitebuntur

Gaudete iudei

**T**erribilis est locus iste hic domus dei  
 est et porta caeli invocabitur a iudeis  
 iste adeo sacralis est inimitabile sacramentum inreprehensibiliter  
 deus cui adhaere angelorum chorus  
 seruatorum tuorum Adorabo Domine deus in completa  
 a cordibus loci oblati uniuersa et populum tuum qui reuer  
 entia iudicium regit gaudia deus israel custodit hanc uoluntatem  
 domine deus Maestas de omni edificauit templum  
 uidebar omnes filii israel gloriam domini defendentem sup  
 domum adorauerunt et conlaudauerunt de  
 minus dignetur deus israel fecit salomon solle  
 mnitatem in tempore illo fecit salomon sollempnitatem in tem  
 pore illo et propter hoc et apparuit ei de  
 minus deus in domo mea  
 domus orationis uocabitur dicit dominus in ea omnis qui pe  
 accipit et qui uenit inuenit et pulchrum aperietur

Dilexisti iustitiam

Offerentur Diffusae gratia UNAS CEBITIO NEM  
 in galei lei quid admiramini aspicienter in caelum alle luita  
 quem admodum uidistis eum ascendentem in caelum ita ueniet

alle luita alle luita alle luita? Omnes gentes et Ascendet deus Dominus  
 Ascendit deus in iubilacione dominus in uoce tubae alle luita

luita Omnes gentes plaudite  
 manibus uestris de o in uoce exultate

Quo minus sumus et  
 bitis rex ma et suscipiam

nem terram Subiecit ore populos nobis

ergo ter sub pedibus nostris in galei lei quid ad  
 miramini aspicienter in caelum hic ierit

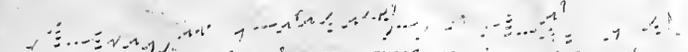
quid stupens est quibus in caelum sic ueniet quem ad  
 modum uidistis eum ascendentem in caelum

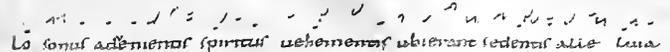
alle luita Cum que inueni  
 tur in caelum euntem illum ecce duo uiri adst

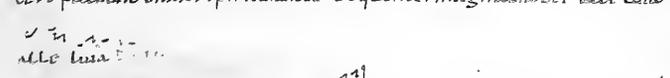
erunt iuxta illos in uentibus albis qui erant cum eo Pullit

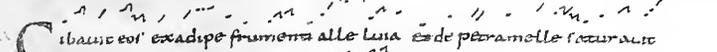
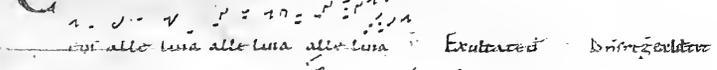


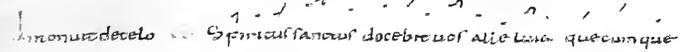
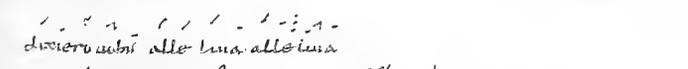
Confitebor tibi Domine  
 et non induisti amicum laqueum sicut vestimen-  
 tum tuum. Quoniam dicitur caelestis sicut  
 pellem quae super me inquit  
 et roratur qui ponit nubem mentium suam  
 Ut homo festinatis die dicebas istus quoniam credit tibi  
 id est dicitur fluere aquae vivae hoc autem dicit de spiritu quem ac-  
 ceperunt erant credentes in eum. Alle-Luia alle-Luia  
 Pintus domum repluit orbem terrarum alle-Luia et hoc quod  
 continet omnia secretum habet vocat alle-Luia alle-Luia  
 alle-Luia Exultate in domino  
 Confirma hoc deus quod operatus es in nobis exemplo tuo quod  
 est in iherusalem tibi offerent reges munera alle-Luia  
 Cantate in domino plebs in domo dei  
 metus vestrae factae et quiescent super occasum domi-  
 nus nomen est illi in ecclesiis benedictio dei  
 in domibus domini in fortibus israel  
 Regnate in caelis deo

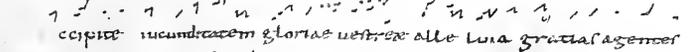
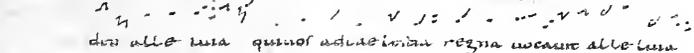
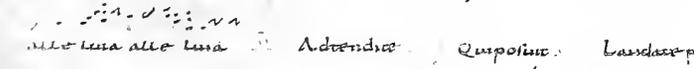

 pial ... licet domino quia con des caelot creolomon  
 adorien ... tem tibi ... facit est repente dec

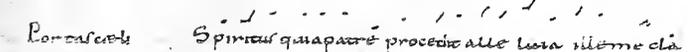
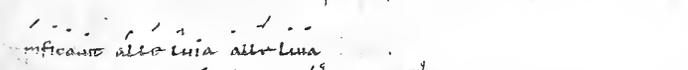

 Lo sonat admiertor spiritus uehementor ubierant sedentis alle lusa  

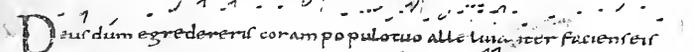
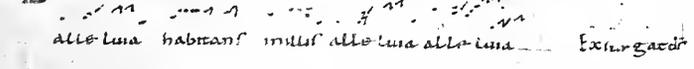
 cret pleantur omnes spiritus sancto loquentes magnalia dei alle lusa  

 alle lusa

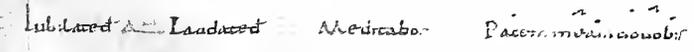
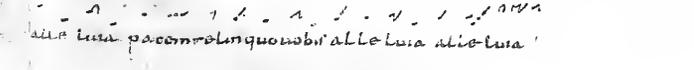

**C**ibauit eos ex adipe frumenti alle lusa et de petramelle saturauit  

 eor alle lusa alle lusa alle lusa Exultate dnm in excelsis


 In montib decelo Spiritus sanctus docebre uos alle lusa quecuque  

 diuero uobis alle lusa alle lusa


 cepit in uandratem gloriat uestror alle lusa gratias agentes  

 dei alle lusa quinos ad uas imia regna uocauit alle lusa  

 alle lusa alle lusa Adtendite Quis sint Laudate pueri


 Porcascit Spiritus qui patre procedit alle lusa alle me cla  

 mificauit alle lusa alle lusa


**D**aurdum egredereus coram populo tuo alle lusa iter faciens eis  

 alle lusa habitans in uis alle lusa alle lusa Exurgate


 Lubilate Laudate Meritabo Pacem in uobis  

 alle lusa pacem in uobis alle lusa alle lusa

**R**epleatur os meum laudem tuam alleluia ut possim cantare alleluia gaudere  
 bunt labia mea dum cano ueritatem tuam alleluia alleluia Ps. In cordibus

Lauda hieremiam **Q**uoniam confirmata est **Q**uia Lauda anima domini cum spiritu  
 ubi uult spirare et uocem eius audiat alleluia et nescis unde ueniet nequo  
 uadat alleluia alleluia alleluia **SABBATHUM**

**U**scitatio de rebus **B**eati **S**icut **T**rahe **S**icut

**S**icut **U**scitatio **B**eati **S**icut **T**rahe **S**icut

III

**C**irca deus diffusa est in cordibus nostris alleluia per inhabitantes  
 spiritum sanctum in uobis alleluia alleluia **N**on **D**ominus **S**icut **T**rahe **S**icut

**A**ddam **P**ropos **P**roterat **Q**uoniam **D**ominus **S**icut **T**rahe **S**icut  
 Non nos relinquantur ueniam ad nos iterum alleluia ergaudabit  
 cor ueritatem alleluia alleluia

**C**lamauerunt iusti in iustorum anima  
 in manu dei sunt et non erant in manu  
 tormentum malitiae **I**stis **S**icut **T**rahe **S**icut  
 signatum mori **I**stis **S**icut **T**rahe **S**icut

**L**etamini in domino **I**stis **S**icut **T**rahe **S**icut

Sapientia sanctorum narrent populi et laudem eorum nuntiet ecclesia  
 nomina suorum uiuent in seculum seculi etc. Exultate uiri

Oratorius v. Decad. Att. S. C. d. n. e. t. Mirabilis ego uos elegi de  
 mundo ut exas extructum afferatis et fructus uestrum maneat

IN HOC SCOPUM MARTIA BASILINENSIS

Intra in conspectu d. n. e. R. Undica domine  
 san guinem sanc tuum tuorum qui effusus est

Posuerunt mortalia seruatorum tuorum  
 et castas uolauit libus caeli  
 carnes sanctorum tuorum beatus terrae secundum

Exultabunt sancti in gloria letabuntur in cubilibus suis exulta  
 tiones dei in faucibus eorum Cantate domino  
 canticum nouum canticum domino canticum nouum

Laus eius in ecclesia sanctorum letentur in regi  
 meo qui fecit eum et filii sui exultent in regi  
 suo

Posuerunt mortalia seruatorum tuorum domine et castas uolauit  
 caeli carnes sanctorum tuorum beatus terrae secundum magnitudinem bra  
 chii tui posside filios mortuorum

14. *Salutarem iustorum ad domino* *ep. oratorum eorum et in tempore*  
*tribulationis nolentulari* *Animam Laquei* *Evangelium*

*Animam* *Amendicobis quod in examinis meis fecisti mihi*  
*fecisti venire benedicti patris mei possidem preparatum iobis*  
*quum ab inicio struli*

*o qui tu dominus pacem implem suam et super lano*  
*et suis et in eis quiconuerantur ad ipsum* *Benedictus*

*Glomofald* *Sancti* *Letamur in* *Polare mortali*

*Verum et zacharias exaudiat et oratorum et dicitur in quatuor*  
*partes et filium et vocabimur et iohannes et dicitur*  
*quis consideravit et spiritualitate replebitur ad hunc mundum*

*matrisque et multa in naturate eius gaudentur* *Domine in carnis*  
*fuit homo misus* *aden* *et nomen iohannes*  
*erat hic uenit* *Christus in unum* *per*  
*homo delumina et paravit domus plebem perfectam*

*Glomofald* *Ad signa et gloriam*

**I**ustus ut palma florebit sicut cedrus libani multiplicabitur plantarum  
 domo domini in atriis domus dei nostri Bonū: Iustus ut palma

**B**eatior Inuirtute uult Potestatis  
 euenire matris mee uocauit me dominus nomine meo et posuit os  
 meum ut gladium acutum subter gumericum manus suae prodeat  
 me posuit me quasi sagittam electam Bonū: Pruiquam  
 formarem in uentre nouerit et antequam exires de uentre sanctifica  
 uit te Adhuc dominus manum suam  
 sic os domini edixit mihi Iustus ut palma Iustus ut palma

**T**upuer propheta altissimi uocabens prebis enim ante faciem domini  
 parare uis Ateus Bonū:

**M**ulte tribulationes iustorum et dehis omnibus libera  
 uit eos dominus dominus custodit omnia ossa eorum unum sehis  
 non contemetur Benedū: Ecce quam bonum et quam iucundum  
 habitare fratres in unum Sicut unguetum  
 in capite quod de seon die in bar  
 bam barbam aaron Mandauit do  
 minus benedictionem et uitam a uue in seculum

**A**lleluia Inter na tol mulie rum  
 non surrexit maior iohan ne laipal ta



Gaudete iusti Gloria buntur inter omnes qui diligunt nomen  
 tuum quoniam tu domine benedices iusto domine iusto bone uoluntate  
 tue corastinos Carthago Quoniam ad te orabo domine quoniam ad te  
 orabo domine mane et exaudies uocem meam  
 am am Et sic oram hominibus tormentis passis  
 deus temperat ut illos tanquam aurum in fornace probauit illos et sic  
 locusta accepit illos usque in mare et in mare et in mare  
 icit dominus petro cum esset iunior cingebat eum et ambulabat ubi uolebat  
 cum autem tenuerit extendit manus suas et alius te cinget et duces quoti  
 nanus hoc autem dixit significans quamorte clarificaturus esset deum. Caelianus  
 In omnem terram exiit seruis eorum et in fines orbis terrarum  
 uerba eorum Caelianus  
 Multi autem nimis honorificati sunt amici tui deus  
 nimis confortati tui et principes tui et reges  
 mine probati tui et cognouisti  
 tu cognouisti sessionem  
 meam am et resurrectionem meam am  
 Intellam et cognationes meas etiam

41

Se semitam meam et directionem meam  
 inuestigat. Ecce tu domine cognouisti om  
 nia nouis si ma et antiqua tu for  
 mastime et posuisti super me ma num tu  
 am ni mis confortatus es principa co Tuo spectus et super li ane p  
 tram edificabo ecclesiam meam PL Dne pbatime

III

**N**uncio uero quia misit dominus angelum suum et eripuit me de  
 nuherodis et de omni expectatione plebis iudeorum. Dne pbatime

**R** Constitue eos principes super omnem terram

mor et erunt nomini tui domine Propa  
 tri bus aut nascunt tibi fili propter cetera populi confite  
 buntur tibi Tuo spectu Constitue eos principes super  
 omnem terram memores erunt nomini tui in omni progenie et  
 generatione Eructus ut cor meum uerbum  
 bonum di co ego opera mea regi Lingua me a  
 calamus scriba uelo ceter somnatus speciosus sus  
 forma pre filius hominum diffusa est gratia in labiis tuis  
 propter ea benedixit

Alle luia

Tu mul et tu mon bar io na cui est

quis non reuela uit uer bum pu ent ledipic pa ter qui est in ce  
 lis

deum in aeternum congenera studio tuo circa  
 femur potentis fime

Simon iohannis diligis me plus his domine tu omnia nosti tuleris do  
 mine quia amore

cio cui credidi ecce tui sum quia potens est depositum eum servare

Nullum diem in te peccata Quae operatus est petro in ipso  
 operatus est et mihi inter gentes et cognos-

cent gratiam dei quae data est mihi Gratias dei

in me uicium non  
 fuit sed gratia uestrae semper in me manet Gaudete iusti in domino

Amendite uobis quod uos qui reliquistis omnia et secutae estis me  
 in caelum accipietis et uitam aeternam possidebitis

Iudicant sancti gentes et dominantur populis regnauit dominus deus

Ulorum in perpetuum Exultate iusti Exultabunt sancti in glo  
 ria letabunt in cubilibus suis

Cantate domino canticum no  
 uum laus ei ut in ecclesia sancto spiritum

Gloriabuntur *Animantia* sicut passer eripiet de laqueo  
 venantium

ut ut adu aptare. r. p. d.  
 Animantia sicut  
 sicut aning  
 de exultabunt  
 co l. h. g. aning

audite pueri domini Laudate nomen domini qui habitare  
 fecit firmam in domo maritum filiorum letitiam Sicut nomen domini

Animantia *Animantia* Quicumque fecerit voluntatem patris  
 mei qui in celis est ipse meus frater et socius et amicus et dilectus domini

Sapientia *scilicet* Luctus anime Exultabit Luctus anime

quibus deest Dilexisti Diffusa est gratia Similes sunt

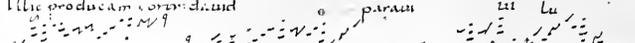
Sacerdos *scilicet* inuenit Centesima Semel iurauit  
 in facie meo semen eius in aeternum manebit et sedes eius sicut sal meum  
 speculum eius sicut lana perfecta in aeternum et certus in celo fidelis

111

11

Sacerdos eius induam salutarem et facies eius exultatione exultabit

Metu dedit Sacerdos eius induam salutarem  
 et facies eius exultatione exultabit


  
 illic producam cornu dicitur o paravi ut lu  

  
 certiam crito co meo or Inuenit

Beatus ... ABONET ...

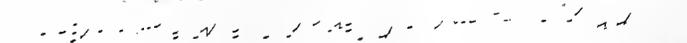
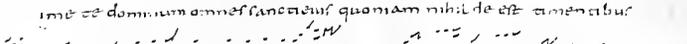
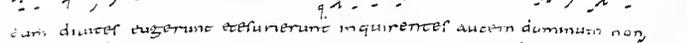
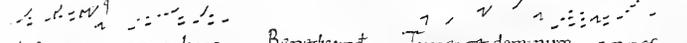
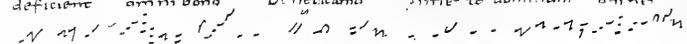
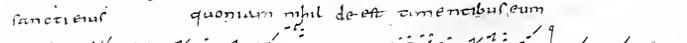
nesci in conspectu Gloriosus or Mirabilis or Dives in misericordia


  
 Ecce sacerdos ... Cetera mea ... Dne quique


  
 Inuenit ... Inuenit ... Fidelis seruu

Salutate vestra ... Luceat anime ... Glorietur ... Ignotetis

III


  
 me et dominum omnes sancti eius quoniam nihil de est timentibus
 
  
 eam diuites egerunt et sumerunt inquirentes autem dominum non
 
  
 deficient omni bono Benedicant Time te dominum omnes
 
  
 sancti eius quoniam nihil de est timentibus eum
 
  
 Inquirentes au tem domi
 
  
 num non deficient omni bono. Gaudere iusti Legimus
 
  
 Signatus quippe credere haesquentur demonia erient super

egros manus inponent et bene habebunt

**D**isper sit de die pauperibus iusticia eius manet in seculum seculi

cornu eius exaltabitur in gloria et laude **B**eatus Disper sit de die pauperibus iusticia eius manet in seculum seculi

Potens inter gentes erit semper eius generatio recordum bene dicetur

mea mundus est ex eo peto ut detur locus uocem

lo quia ibi est iudex meus et consilius meus in aeternum amen

ad dominum deprecatione mea

me dominus sicut aurum num uisetur coeundi

ui ex preceptis eius non dicam

Confessio Pro bati domine cor meum um iustitiam nocte

ignem examinati amor est in aen ta in me qui

tar **B**eatus Confessio et pulchritudo in conspectu eius sanctitas et magnificencia in sanctificatione

et ut Cantate et dilectio Quia hi ministrant me sequuntur eum

ego sum illic et in misericordia mea erit

Ut autem palina lobus palina Beaur Inurruetu Poluand

ut epulentur exultent in eo

specu dei delectentur in laetia. Exurgat laborum et sciant anima

Dico autem vobis amicum meum ne timeat inimici sui quos persequuntur

Remediabile Or iustis medicis

ergo sapientiam et lingua eius loquetur iudicium

et in cor de ipsius et non sub plan

gustibus vestris Desidero enim eum

et in nomine exultantatem labiorum eius non fraudabit eum post

istis in capite eius coronam de lapide pretioso Circum

petit exultantem dormire. Iustificatus est iudicio communitati tu

no Invenitur manus eius omnibus inimicis eius dextera eius

inveniet omnes autem odere eum domino

Beatus qui eum

ultum Propter ueritatem emanavit iudicium et iustitiam

et de dextera mirabiliter dextera eius

quia eundem et inclina aurem tuam quia

concupiscit rite spe clienti eum speie sua

Offerent cor dilectum  
**P**robasti domine cor meum et visitasti nocet igne me examinasti  
 et non est inuenta in me iniquitas Exaudiente Beatus sum

Lustus non conturbabit Inuirtuteus Qui uult uenire  
 et abie iustus

Beatus Inuirtuteus Beatus

Saluator iustos an mirabilis Mirabilis Ego

lustus non conturbabitur quia dominus firmat manum eius et erigit  
 iustitiam eius et erigit misericordiam eius in benedictione eius in aere  
 num conturbabitur Nolite mirari Lustus non conturbabitur quia  
 dominus firmat manum eius Toti die miseretur  
 et erigit misericordiam eius in benedictione eius

CO. uoluptatis

Lustus non conturbabit Inuirtuteus Multitudo

**C**ognouit domine quia equus iudicatus et in uirtute tua hu  
 militate configit timore tuo carnes meas et mandata tua non  
 me repellat Beatus macula Afflicti et gemitus Speretis

Filii regionis Principes persecuti sunt me et exauerunt tuis fortibus  
 ut cor meum letaberet ego super eloquia tua sicut qui inuenit spolia militum  
 concupiscit animam et testimonium tuum domine et dilexerat uerbum tuum

... FELICIS ...

pietatem sanctorum non erent populi et gloriosus tunc exultabitis  
 Quod dico uobis in tenebris dicite in lumine dicite dominus  
 aure audiat predicare super cetera

... Gloria actus ...  
 ... honore coronati ...  
 ... opera manuum tuarum ...  
 ... desiderium ...  
 ... labiorum eius ...  
 ... gloria tua ...  
 ... decorum ...

Judicatis Exultabitis Seruus Gloriantur Quiescit



45

IN OMNIBUS SACRIS SED EXALTATIO SACRIFICII

collegio xppietati dicere ut confirmare et Nostr

MA... HUIUS... SACRIFICII... SACRIFICII...

Sacerd... Invenit... SACRIFICII... SACRIFICII...

...erabit... SACRIFICII... SACRIFICII...

W... Adiuabit... SACRIFICII... SACRIFICII...

Eg... SACRIFICII... SACRIFICII...

... SACRIFICII... SACRIFICII...

O... SACRIFICII... SACRIFICII...

Sapientia... Clamaverunt... SACRIFICII... SACRIFICII...

... SACRIFICII... SACRIFICII...

Lux... SACRIFICII... SACRIFICII...

... SACRIFICII... SACRIFICII...



patienter unquam      quifacit uerbum eius  
 benedic      animam meam domino      dominus  
 in terra      in terra      in terra  
 sanctum eius      In conspectu      Deo tu  
 super aram tuam      ubi habitant multitudines uirorum  
 Anania et Azababab      in conspectu tuo exaltandi  
 in terra      in conspectu tuo exaltandi  
 in conspectu      Angelorum  
 ubi domine exaltabo ad exemplum sanctorum tuorum etiam  
 benedictio      benedictio      omnipotenti domini domine  
 innumerabiliter super exaltat eam in terra      Benedictio omnia opera  
 benedictio      in terra      benedictio      benedictio

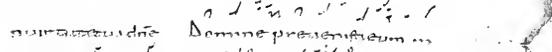
innumerabiliter      benedictio      benedictio      benedictio  
**M**ultitudine      innumerabiliter      benedictio      benedictio  
 principum tuorum      benedictio      benedictio      benedictio  
 in terra      in terra      in terra      in terra  
 innumerabiliter      benedictio      benedictio      benedictio


  
 Anni unum multiplicabuntur. Scilicet in honorem terram  
 dicitur sonus eorum confines orbis terre verborum. Cetero narrant  
 gloriam dei ex opera manuum eius adnuntiat firmamentum

Nos qui tecum estis in sedibus super sedes iudicantes duodecim  
 alleluia antefesto in die celebrabit

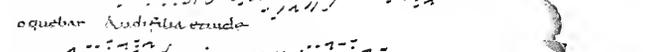
Inimicitia Quatuor uenire

Inimicitia vindicabit Exultabit in Anima sua Posuit


  
 quatuor uenire Domine presentium in  
 benedictionibus dulcedinis posuit in capite eius coronam  
 precioso in. Utrum  
 et longiora dicitur dierum in seculum seculi

in die celebrabit Gloria in excelsis Posuit

Omnia tractanda in uenire in seculum Magna


  
 oquebat in die celebrabit  
 et inclina aurem tuam quia concupuit ea  
 speciem tuam in Spe a e tu a cepul  
 dicitur tua in die de prospere procedit  
 are Gra Adducere Offerere Confun

danur superbi quia iniquitate iniquitatem fecerunt in me ego autem in mandatis  
 exercebar iniquis in iustificationibus in non confundam

**D**icit dominus in iustificationibus quod dedit in iustis non deficiat de ore tuo  
 et eorum nomentium et in iustis accepta erunt super altare

**D**ne exaudi R. In iustis alt. Beatus C. Cantabrigiae D. Beatus

**A**POSTOLI  
 Petrus in galilee videt duos fratres petrum et andream  
 et uenit postea facit unum uel fratrum quod dicitur hominum  
 et in honore et gloria et uenit postea etiam  
 in hominum oculis in iustis et in iustis

**M**ichaelis R. Conituectos  
 Dicit andreas simoni fratri suo inuenimus in iustis  
 et adduxit eum ad fratrem

Inuenit Inuenit fideliter  
**E**lagit dominus sibi sacerdotem magnum et inuenit in iustis  
 et in iustis et in iustis et in iustis et in iustis  
 et in iustis et in iustis et in iustis et in iustis  
 et in iustis et in iustis et in iustis et in iustis  
 et in iustis et in iustis et in iustis et in iustis

47

tibi auxilium detinco to ceteron

Deiderui Metate tibi

Memoristi domini omnis sacrificium et holocaustum tuum pingue

fiat alle-luia alle-luia Metate tibi auxilium detinco

tion tua turce Unguentum

quod descendit in barbam Aaron quod descendit in ora

ut mandavit dominus benedictionem in stilulum

icut fuit cum morbo ita erit cum dicit dominus confortat

um neque timeas ecce dominus deus tuus ante te est et non

Exaudiat te Metate tibi dominus auxilium detinco

tua a turce Exaudiat te do

in die tribulatio nis prote gat

dei iacob Cernamur Labimur

Dei pueri Gloria et Beati

Benedicite hodie deus et ungue et oleo lacteo pro confortibus

omni esto nomen domini dicitur Deo immolatio

sacrificium laudis et reddet altissimo

uota tua Congregate illi unguis

Desiderū Benedicānimamēd Euncel predicatē euangeliū crīstī grā  
pāccē pīfētīgrāt dātē

Congregat illi iustos eius quod inauerunt testamentum meum ut sper  
et adnuntiabunt caeli iustitiam meam quia deus tuus ego sum. *Deo*

Desiderū or Benedicānimamēd Mē aliquid  
um autem pauci rogat dominum meū ut crescat opus

terram dona ei domine et lux perpetua luceat ei. *Cū*  
terram dona ei domine et lux perpetua

lucet ei *Anima*  
in bonis dorma *brur*  
hereditabit terram

Concurbat Domine esse Ego sum resurrectio eam

in me etiam si moratus fuerit uel et omnique edem in me

omnium in aeternum

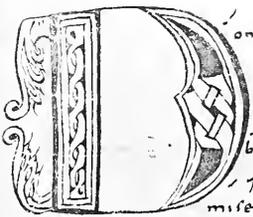
Quis cognoscit omnia occulta a peccatis meis mundum et tempus in hunc se  
ut repentiens plangam peccata mea et misericordiam saluati mundi. *Deo*

Deo audi Exauditor Tu solus cognoscis conditorem requiem tibi

foli peccati domine multare me

Dumdamarem

Propicito Populū humilē Tu dñe seruat nos  
 oramur domine deus noster ut suscipias animam huius defuncti pro quo  
 sanguinem tuum fudit recordare domine quia pulvis sumus et hu  
 foenum flos agri Requie Qui lazarus resuscitasti ad mor  
 tum tu et domine dona requiem et lo  
 dona et domine et lux perpetua  
 ceat et Subuenite sancti dei  
 angeli domini suscipientes animam eius  
 in conspectu tu ab eis simi Suscipiant  
 caute et in sinu abrahe angeli deducant  
 angelorum resuscipis et cum lazaro quodam paupere are



omine in tua misericordia speravi exultabo  
 meum in salutem tuam cantabo domino quia bona tri  
 buit mihi Cuius quod dñe Ego dixi domine  
 miserere mei Sana animam meam

quoniam peccavi tibi  
 et nunc es pauperem  
 in dominus

et dominus prostravit me  
 et produxit me in lacum salutis

Misericordia et Adversitas  
 quoniam tribuit mihi spiritum suum  
 et miserere mihi domine quoniam unicus es pauperem  
 et miserere mihi domine quoniam unicus es pauperem  
 et miserere mihi domine quoniam unicus es pauperem

Adversitas et Lacta cogitavi  
 et tradidit me deus in manu superbum  
 et tradidit me deus in manu superbum  
 et tradidit me deus in manu superbum

Si quis dicit  
 et respicite  
 et respicite

Exaudi domine vocem meam  
 et exaudi clamorem meum  
 et exaudi clamorem meum

et exaudi clamorem meum  
 et exaudi clamorem meum

hanc requiram ut habitem in domo domini omnibus diebus iustitiae

11

omni fortitudo plebis tuae et protecor salutarum

crisiam et saluum fac populum tuum domine et benedic heredes tuos

et respice eos usque in saeculum. **A**ntiphona. Conuersio dei

aliquantulum ad respicere super seruos tuos

**D**omine respicere seruum tuum

agnationem et progeniem laudatam

in cubo es immolabo in caeset natiuum eius hostiam

epistulum dicitur domino

**O**mnis generis plaudunt manibus iubilando

**Q**uoniam excelsus **C**larifili **C**onfirmatus

sum **A**ntem etiam omnia esse in malibus agnoscere

fac sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie uoce

nostris confusi confidentibus in te domine

quoniam in te corde et in ore in te et quoniam faciamus

non confundamur sed fac nobis iuxta maiestatem tuam

dum multum in misericordie tuae **L**etitia

Letitia

III. Imperio.

uicepandi. Et ceteris. Quidam. Populus. Gentes.  
 quoniam. dominus. beatus. qui. per. semper.  
 adiuuante. et. dominus. est. annuente. a. uer. te.  
 misericordie. tuae. tu. super. de. illos. pro. te. me. tu. dominus.  
 Domine. dominus. noster. quam. admirabile. est. nomen.  
 Quoniam. eleuauit.  
 super. caelos. Qui. posuit. iustitiam.  
 quoniam. de. omnia. adicietur. uobis. dicit. dominus.  
 uidebit. Venit. et. ad. te. tu. accipit.  
 deus. qui. in. habere. facit. unanimes. in. domo.  
 in. et. fer. iudicium. plebis. suae. Ex. iungat.  
 ad. te. tu. Ex. iungat. Honora. dominum. deus.  
 in. frugum. tuorum. ut. impleatur. horrea. tua.  
 in. iudicium. tuum. redundabunt.  
 in. iudicium. tuum. Benedic. n. dominum. in. iudicium.  
 pone. semper. laude. ut.  
 in. iudicium. tuum. in. domino.  
 laude. beati. animam. tuam. audient. iudicium.



seruorum dicit omnibus inuocabatur Ipsi Timebuntur Quis dicit magis Domine

in auxilium Domine memora te

Domine exaudi in iudicium tuum faciem seruorum secundum misericordiam

Beata gens Tedeceet Ora ut deum meum

exaudi domine preces seruorum in lumina faciem tuam super

populum quem inuocabamus intende populum istum super quem inuocabamus

Adhuc me loquen

et non sanata peccata mea et dicitur de populo

domini uocem dicentem mihi daniel intellige

quia ego misisti te ad te uenit michale

uenit in adiutorium meum

omnes deo uentis omnes qui in circuitu eius adferunt munera

auferet spiritum principum terrarum apud omnes reges

exultate deo adiuuati nostro iubilate deo iacob sumite psalmum in uocem

edem cum archa canite in uocem mensurae quia preceptum in israhel

est iudicium deo iacob Ipsi Quis sicut dominus deus noster qui altissimus habi

tatur et humiliat respicit in caelo et in terra Susci

ranc  
 pauperum **M** adale **C** omedite pingua **E** bibite murtum **A** murtu  
 re partes il qui non p...  
 conuultu gaudium etiam dominus fortitudo nostra

L **L**etetur cor **C** onuert **B**enedic **A** dferan  
 tum quia mandatus est quibus dominus natus est

ante adoremus deum **E** propinquemus  
 eum qui fecit nos qui ipse est dominus

**D** **P**ropter terra **A** d dicit **D** uigite **Q** uide

**M**ense septimo festa celebrabit cum: maberna  
 israhel cum eduxerint de terra egypti ad dominum

**D** **A** pacem dominus sustinet ab eis in propheta  
 exaudi preces ferunt et plebitus israhel **D**ilectio

**S**anctificavit montes altare domino offerant

**H**olocausta tam malar uictima fecit sacrificium uel partium  
 cum suauiter dominus deo in conspectu **F**ilius israhel

**L**ocutus est dominus i domos **D**ilectio



52

est qui possit resistere voluntati eius tuorum fecisti omnia colimus et adoramus  
et in unum deum credimus Ambrosius continetur dominus unius deorum tuorum

De amantibus Dicitur etiam Omnesque Viri

ne solus simplex esset etiam letitiam deum quem sic  
erat etiam etiam potestatem ad eum infatu

diditque omnem substantiam ipsius etiam

etiam ab eum vulneravit etiam ad pe

etiam ad penderentur peccat

etiam quibus iram meam etiam me

etiam quam patior etiam apparer

etiam enim quod est enim fornicudo mea etiam

etiam ut patierentur etiam acquisitionis meae

etiam quod fornicudo lapidum est fornicudo mea

etiam aut carmen etiam etiam

etiam non videtur tunc oculis meis etiam bona in

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

etiam bona etiam bona etiam bona etiam bona etiam

Spem quando facies deperit sequentibus me iudicium iniquis persequantur me adiuuame

domine deus meus

rem obseruaberis domine domine qui sustinebit quia apud te propo

noter Depfundit Ecce bona Depfundit Spem meam Roca

uocentati da sermone mecum in os meum ut placuit

tu principum Rator

circuo ut loquerer pro eis bonum ut auerterem indi

est Euerit coreus modi

qui consentiant eis nos autem libera in manu tua

X num Qui

de dactis Luc ouemio

Feb' Dico: uobis gaudum est angelis dei super

eam agente

o cogno cogitationes patris et non ad afflictionis inuocabit me

ex niam uos et rediam captiuitatem uestram decurrit Locut' Benedixit

de domine ex adfligentibus nos et eos qui nos odorunt confu

disti inde o laudabimur

et nominatio confitebimur in secula Amen



angelus enim domini bonus committitur nobiscum

Domine deus auctur cum prosperum

trum dirigere. Dispone. Benedicite nos domi

ed dirigat iter nostrum cum salute et auferat a nobis

Accipiet cuncta prospera angelus tuo bono cam

rum iter faciet nobis deus noster angelus enim domi

scum

Dominus regna

in dicit in dicit dominus fortitudinem

Alleluia

lubilate deo omnipotenti seruite domino

Alleluia

que dixit tunc mihi in domo domini ibi mor

Et tunc erant pedes noster in

Alleluia

Laudate in unum dominum Laudate dominum

in unum deum deum deo quandiu

Nli



Laudate pueri dominum Laudate nomen domini:

Et no

domini benedictum ex hoc nunc et usque in seculum

Dominus regnavit exultate cor ra leten

Alto Alleluia

Do minerefa gum fac  
nera do ne et pro con

Alleluia

gnus do minus ex terna gnus  
epnum Alleluia

Te decet hymnus deus in an  
cum in herusalem

Beplebimur in bonis domus tu  
cum mirabile in equitate

Alleluia

redo mino can a cum no

quam mira bi

fecit dominus  
No tum fecit dominus in lra

re-  
 sum ante conspectu gen-  
 tum reuola-  
 ut iustitiam suam

Alleluia

mentem dominum spe-  
 tor eo rum est

cornu domini  
 iubilare deo ian-

lucendum cum cornu  
 numquid iustitiam per singulos dies

Alleluia

omni  
 mani in sur-  
 uo ex-  
 ceubationis

Deprofun-  
 dicantia  
 domine domine exaudi  
 uocem meam

Alleluia

Domine in iur tu te tu  
 bitur & reces  
 men  
 super saluta reum  
 Alle-luia  
 Adrendre po pula-me  
 legem meam  
 Delecta  
 vestra domini exaltauit me  
 Confitebor tibi do  
 et in conspectu sanctorum psallam  
 Alle-luia  
 in manu deus paratum: cor meum carna bo  
 rama  
 Alle-luia  
 salutarissime indie clamaui et nocui coram  
 Lina  
 O stende nobis domine misericor  
 diam tuam et saluare eum  
 um danobis  
 Letitiam  
 Excita do mine potentiam



Luce  
 Confitemini  
 quoniam bonus quo nam in seculum  
 IN DIE ADONISBAI Luce  
 Paschanorum immola  
 est. semper  
 in azimis unctissimi et uenerunt  
 uos quam fecit dominus  
 nunc electemur uos  
 et in diebus adonibai in iherusalem  
 Confitemini domino  
 culum misericordia eius  
 Adonibai adonibai  
 saluare et dominus  
 Alleluia Dominus in firmamento ascendit in caelum  
 et captiua terrae  
 in diebus adonibai  
 Alleluia Emitte spiritum tuum in caelum  
 et in firmamento ascendit in caelum  
 et captiua terrae  
 Alleluia  
 Alleluia  
 Alleluia

ut orbem terrarum et hec quod continent omnia circum habeat

Alia

Natus ut palma florebit sicut cedrus libani

Arborum plura bitum

Att Att Tu es pater

etiam etiam bo ecclesiam me

pe et quia caro etiam quia

sed pater me usque in caelis

lu in

et corde et confite

Alleluia

usque in caelis dominum in manibus

numis

Alleluia in honore

in fine amicitia de

in fine principatus eorum in fine

Dominus in bee et et et

are nun multiplicabuntur

Alleluia Sancti cui do



Att. AA. *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

Alla Lira *Benedicite*  
*deus spirituum nostrorum* *et laudabilis in saecula*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

Att. Dispone domine *ternos* *et cum*  
*angelum tuum bonum quinos deducas*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

Ternos *et cum* *angelum tuum bonum quinos deducas*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

Alla Lira *Quiesce* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

Alleluia *Domine deus meus in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

Alla Lira *Diligamte* *domine* *ne usque*  
*dominus firmatus in nomine* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

Alleluia *Timebunt* *Sintet* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*  
*in excelsis* *in excelsis* *in excelsis*

mine eammet et get terra glo riam tuam  
 Alleluia      ¶ Indica resurrexerit  
 dicet dominus pre ce dam uos in galile  
 Alleluia      ¶ Surrexit  
 pulchro qui pro nobis pe pendit  
 Alleluia  
 in exultatione electos suos in gloria  
 ¶ Surrexit dominus expe  
 Alleluia      ¶ Venit  
 in cum gaudio magno  
 ¶ Oportet eam eritumpere  
 in ora re in glo riam suam  
 ¶ Surrexit eritumpere  
 Alleluia      ¶ Angelus ad dominum  
 decelo et ait dens reuol uo la p idem esede hac superum  
 Alleluia      ¶ Cognouerunt discipuli  
 dominum iugum      ¶ in fratione pa nis      Alleluia  
 de labra lucenia ante ad inum ha      bene  
 audere eolum nabi bus et aperire per tas eius quia      lingue  
 eorum clausi epli facte sunt

Alle luia

lin. que. ap. a. l. u. g. n. a. l. a. d. e. i. Alleluia

U. Ch. m. i. c. m. a. g. n. a. m. a. d. e. i.

Alle luia

tu. l. a. m. n. a. m. o. r. i. s. u. e. m. o. r. t. i. s.

n. a. r. d. o. m. i. n. a. b. r. a. e. Alle luia

Sursum cordes

et in excelsis

de. i. t. e. r. a. n. g. e. l. o. r. u. m. Alleluia

In conspectu angelorum

orabo ad templum sanctum tuum et confitebor

et tibi domine Alleluia

In excelsis syon

et exultabit dominus deus

Alleluia

Laudate dominum omnes

et in omni populo Alleluia

luc. huius mundi

qui in patientia possidebit animas

Alle luia

Et ipse me

de. i. m. i. s. e. r. i. t. a. t. e. m. e. u. m. d. e. u. s. u. s. q. u. e. r. e. t. a. b. i. n. s. u. e. r. e. n. t. e. Alleluia

Libera rampe Alleluia

Alienarum gloriam dei cooperamur unum  
 remanentem dies diei eructat verbum etrogenocci indicat scientiam  
 an exiit sonus eorum  
 verba eorum Alleluia

In omnem terram exiit  
 orbiter verba eorum  
 fundine to discurren in a  
 fil gobune

Tenuerunt candidas lau dac  
 Alleluia Multi epu  
 Secu dei dec Lec cen  
 Alleluia

animas in manu dei sunt eorum angustias corne  
 in malis Alleluia

Gloria et honore corona astra domine  
 constituit eum super opera manuum tuarum  
 Alleluia Nox tribulationis est illius

ta ber na culis iustorum Alleluia  
 iusti autem in perpetuo  
 et quod dominum est merces eorum  
 Alleluia Confitebuntur  
 domine et enim uertutum  
 sanctorum Alleluia  
 do mine super caput eius  
 Alleluia  
 post recessus octo den die illi regnum e  
 bit internum ante do  
 Alleluia Tuet ca  
 ordinem meliori sed hec  
 namque sacra uirgo et omni lau de dignissima  
 iustitia Alleluia  
 Loquebar domine de cetera non uisus in conspectu  
 et non confunde bar domine Alleluia  
 Post partum uirgo in olaz p mansit dei generis

intercede pro nobis

Alleluia

diei preclara in quod egent et virgo celat ascendit

Dicit ingenibus qui dominus respicit alio

Et Elegico Dominus libum ac cordem magnum in populo

Alleluia

Handwritten musical score with Latin lyrics. The page is numbered 61 in the top right corner. The score is written on a single system with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The lyrics are: *Stabat Mater*, *pascha*, *Beatus Alleluia*, *Alleluia*, *action dicit Alleluia*, *animato Alleluia*, *ritardando Alleluia*, *rit Alleluia*, *placet Alleluia*, and *organo Alleluia*. The musical notation includes notes, rests, and bar lines, with some parts appearing to be in a different time signature (possibly 3/4 or 6/8). The right edge of the manuscript is heavily damaged and torn.

Handwritten scribble or signature at the bottom right of the page.

Handwritten musical notation on a page with a large tear on the left side. The notation consists of several staves of music, each beginning with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The notes are written in a cursive style, and there are various musical symbols such as beams, slurs, and dynamic markings throughout the piece. The paper is aged and shows some staining, particularly near the bottom left corner.



enontra genit per eos. hil lo ergodie cogitauerunt in se fi  
 un di. in efor ce A. ma audisser. papulur quia etia ue in iherosolimam  
 mof pal. marum. et pominer obuia in et clamabant puo rano  
 unalest in galuam popula hie falu. et edicant  
 curconi. et dominaciones. occurunt. nolunt. et filia  
dant super pullum. asine. sicut semp  
 undi. qui uenit. redimam nos. A. me lex  
domu. in curia. et in iherosolimam. et in emine et  
ma. p. l. m. a. m. et clamant. tuocemagna. dicitur  
benedicui qui uenit. in multitudine. ante me corde  
us. p. d. e. a. t. o. s. b. d. u. d. n. e. d. e. p. p. m. m. d. i. q. u. e. m. p. r.  
m. d. a. m. e. t. i. s. r. a. b. e. l. t. o. c. e. u. e. n. t. u. r. a. m. t. o. e. n. i. m. a. d. f. a. l. u. a. r. e.  
m. u. n. d. u. m. q. u. o. n. i. a. p. e. c. c. a. t. i. o. n. e. s. a. n. c. a. b. o. r. i. g. i. n. e. m. u. n. d.  
o. d. a. u. d. b. e. n. e. d. i. c. i. t. u. s. q. u. i. u. e. n. i. t. i. n. n. o. m. i. n. e. d. o. m. i. n. i. s. t. a. m. a. i. n. t. e. c. c. e. l. i. s.  
u. r. b. e. d. e. s. c. e. n. d. o. n. i. s. u. r. u. d. e. a. c. t. l. a. u. d. a. r. e. d. e. a. m. u. n. d. e. m. a. g. n. a.  
m. a. n. u. b. u. s. q. u. e. f. u. n. d. a. t. e. u. s. u. e. t. u. l. i. s. d. i. c. o. n. s. b. e. n. e. d. i. c. i. t. u. s. q. u. i. u. e. n. i. t. i. n. n. o. m. i. n. e. d. o. m. i. n. i.  
p. a. r. t. e. s. t. o. l. o. n. i. a. m. a. c. c. e. l. i. s. Andacum nouum deuobis uidit  
p. l. e. u. e. m. t. i. c. u. r. d. i. l. a. u. x. d. e. e. t. d. o. m. i. n. u. s. E. l. R. e. u. e. n. i. t. u. s. d. e. S. e. d. e. d. o. m. i. n. u. s. m. a. g. i. s.

# ÉDITIONS SELON LA VATICANE

- [N° 857] **PSALTERIUM ANTIPHONARII ROMANI pro Diurnis Horis.** — Chant des Hymnes, Antiennes, Psaumes, etc., de Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies pour les Dimanches ordinaires et tous les jours de la semaine. Tons communs de l'Office. *Notation grégorienne.* — Un volume in-8° (20½ × 13 cent.) de 200 pages. — Relié toile, tr. rouge, frs 3-00; dos en peau, plats en toile, tr. rouge, frs 4-00. Broché, 2-00
- [N° 856] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 867] **DOMINICA AD VESPERAS ET COMPLETORIUM.** Une plaquette de 28 pages in-8° (20½ × 13 cent.) contenant le chant des Vêpres et des Complies du Dimanche. *Notation grégorienne.* — Relié toile noire, tr. rouge, titre doré sur plat, fr. 1-00. Broché, 0-40
- [N° 866] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 749] **Le même** au format in-18 (17 × 11 cent.) — Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 0-80. Broché, 0-30
- [N° 748] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 853] **TONI COMMUNES OFFICII :** In principio Horarum; Toni Psalmorum, Versiculorum, Absolutionum et Benedictionum, Lectionis, Capituli, Orationum; in fine Horarum; Toni *V. Benedicamus Domino*; de cantu Hymnorum; *Gloria Patri* in Responsoriis brevibus; *Alleluia* in fine Antiphonarum Tempore Paschali; *Te Deum* (tonus solemnus et simplex); *Veni Sancte Spiritus. Veni Creator;* Litanie Sanctorum. — Un vol. in-8° (20½ × 13 cent.) de 80 pages. — Relié toile, tranche rouge, fr. 1-25. Broché, 0-60
- [N° 854] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.  
(Ces deux n° peuvent être joints aux Toni communes Missæ n° 689 et 690.)
- [N° 868] **VESPERAE ET COMPLETORIUM DE DOMINICA.** Vêpres et Complies du Dimanche, avec les Psaumes entièrement notés. Chants du *Benedicamus Domino* et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge, Chants usuels avant et après la Bénédiction du S. Sacrement. *Notation musicale moderne.* — 44 pages in-8° (20½ × 13 cent.) Relié toile noire, tranche rouge, titre doré sur plat, fr. 1-10. Broché, 0-50
- [N° 2289] **VESPERAE IN FESTIS B. MARIAE VIRGINIS PER ANNUM.** *Notation musicale moderne.* — 28 pages in-18. Broché, 0-30
- [N° 787] **VARIII CANTUS ad Processionem et Benedictionem Ss. Sacramenti.** Cet opuscule contient les hymnes du S. Sacrement entièrement notées, le *Te Deum*, les chants usuels avant et après la Bénédiction, et un choix de morceaux grégoriens extraits des livres de Solesmes pour les divers Temps de l'année et toutes les grandes Fêtes. — 100 pages in-18 (17 × 11 cent.). Broché, 0-60
- [N° 788] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 759] **VESPERTINI PSALMI pro Dominicis et Festis juxta tonos gregorianos.** Petit psautier pour les Vêpres et Complies des Dimanches et des Fêtes avec l'intonation de chaque psaume entièrement notée, et l'indication, en caractères spéciaux, des cadences de médiane et de terminaison. L'ouvrage contient en outre les chants du *Deus in adiutorium*, du *Benedicamus Domino*, et des quatre Antiennes à la Sainte Vierge. — 108 pages in-18 (17 × 11 cent.). Broché, 0-60
- [N° 751] **LIBER USUALIS OFFICII pro Dominicis et Festis I. vel II. Classis.** Vespéral romain pour les Dimanches et principales Fêtes. *Notation grégorienne.* — Un vol. in-18 (17 × 11 cent.) de 790 pages. — Relié toile, tranche rouge, frs 4-00. Broché, frs 3-00
- [N° 750] **Le même, avec signes rythmiques.** — Mêmes prix.
- [N° 755] **Psalmi Feriales cum Antiphonis ad Vesperas et Completorium in Festis minoribus dicendi,** 68 pages. Broché, 0-50
- [N° 756] **Le même, avec signes rythmiques.** Broché, 0-50
- [N° 757] **Hymni Officii Romani ad Horas diei secundum antiquum usum.** Texte ancien des hymnes entièrement noté. 102 pages. Broché, 0-50
- [N° 758] **Le même, avec signes rythmiques.** Broché, 0-50
- [N° 775] **Officium et Missa in nocte Nativitatis Domini.** Office de la nuit de Noël, Matines et Laudes avec la Messe, d'après l'édition vaticane et les livres de Solesmes. 72 pages. Broché, 0-50
- [N° 776] **Le même, avec signes rythmiques.** Broché, 0-50
- [N° 777] **In Triduo Sacro ad Matutinum et ad Laudes.** Matines et Laudes des trois derniers jours de la Semaine Sainte, avec le chant extrait de l'Antiphonaire romain et des livres de Solesmes. 112 pages. Broché, 0-60
- [N° 778] **Le même, avec signes rythmiques.** Broché, 0-60



CONTENU DU PRÉSENT FASCICULE

1° Les feuilles de texte 14, 15, 16 (p. 105-128) du tome XI.

2° La feuille phototypique 15 (p. 113-120) de l'Antiphonale Missarum Sancti Gregorii, Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres.

Prix de l'abonnement à la PALÉOGRAPHIE MUSICALE :

Pour la France, 20 frs. Pour l'étranger, 25 frs.

Sur papier de Hollande, 30 ou 35 frs; sur papier du Japon, 40 ou 45 frs.

---

---

REVUE GRÉGORIENNE  
ÉTUDES DE CHANT SACRÉ ET DE LITURGIE

DIRECTEURS :

M. LE CHANOINE C. GABORIT, MAÎTRE DE CHAPELLE DE LA CATHÉDRALE DE POITIERS,

M. L'ABBÉ N. ROUSSEAU, PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DU MANS,

AVEC LE CONCOURS DES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.

(Paraît tous les deux mois.)

Abonnement : France et Belgique, frs 3-50. — Pays étrangers, frs 4-00.

---

ACCOMPAGNEMENTS D'ORGUE

DE L'ÉDITION VATICANE

*publiés sous la direction des Bénédictins de Solesmes*

[N° 761] **Proprium de Tempore.** *Premier volume.* — Premier dimanche de l'Avent à Pâques, par GIULIO BAS. — 322 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 15-00; forte reliure toile, net frs 18-00.

[N° 761B] **Proprium de Tempore.** *Deuxième volume.* — Dimanche de Pâques au dernier Dimanche après la Pentecôte, par GIULIO BAS. — 220 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 10-00; forte reliure toile, net frs 13-00.

*Les autres parties du Graduel paraîtront successivement.*

[N° 729A] **Accompagnement d'orgue des 15 principales Fêtes de l'année,** selon l'édition vaticane, par G. BAS. — 84 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 4-00; forte reliure toile, net frs 6-50.

[N° 729B] **Cantus Varii** en l'honneur du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 12 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net fr. 1-00.

[N° 729] comprenant les N<sup>os</sup> 729A et 729B réunis : Broché, net frs 4-50; forte reliure toile, net frs 7-00.

[N° 760] **Accompagnements réunis,** ou *ENCHIRIDION seu ORGANUM COMITANS ad partes Gradualis Romani que sepius occurrunt* : *Kyriele seu Ordinarium Missae, Missa pro defunctis et exequiarum Ordo, Commune Sanctorum, Missa Volvée, Missa in precipuis Festis, Cantus varii.* — 396 pages in-4° (35 × 27 cent.). — Broché, net frs 16-00; forte reliure toile, net frs 19-00.

*Les accompagnements d'orgue du GRADUEL complet paraîtront successivement.*

[N° 869] **Accompagnement d'orgue des Vêpres et Complies du Dimanche,** suivi des chants variés pour les bénédictions du S. Sacrement, selon l'édition vaticane, par GIULIO BAS. — 36 pages petit in-4° (30 × 23). — Broché, net frs 2-00.

**Vade mecum paroissial de l'accompagnateur grégorien,** par AUG. LE GUENNANT. Accompagnements à 3 parties, en cinq fascicules in-4° raisin, spécialement écrits pour l'Harmonium ou l'Orgue sans pédale, suivant le rythme des RR. PP. Bénédictins de Solesmes. — Premier fascicule, de 90 pp., contenant : *Kyriele* ou « *Ordinaire de la Messe* » suivi de *Messe pour les défunts* et *Chants des funérailles*, selon l'édition vaticane. Impression très soignée, sous couverture forte, net frs 5-00. — Cinquième fascicule contenant les *Trois messes de Du Mont*, sous couverture forte, net frs 2-00.

*Les trois autres fascicules suivront après l'apparition de l'Antiphonaire vaticain.*



